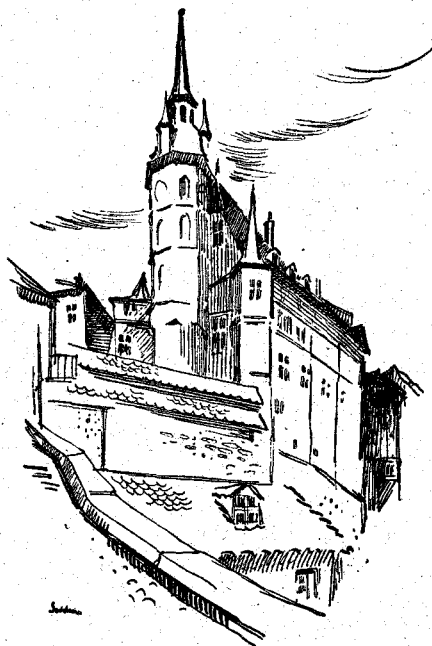


# *Nouvelles Etrennes Eribourgeoises*



**1944**

CRÉDITS — COMPTES COURANTS

GÉRANCE ET GARDE DE TITRES — BUREAU DE VOYAGE — HYPOTHÈQUES

# LA BANQUE POPULAIRE SUISSE FRIBOURG

VOUS RENSEIGNERA SANS FRAIS ET SANS  
ENGAGEMENT POUR VOUS SUR TOUTE  
QUESTION D'ARGENT

**AGENCES A**

BULLE  
CHATEL-ST-DENIS  
ESTAVAYER  
MORAT  
ROMONT

ESCOMPTE D'EFFETS — PLACEMENTS SUR ÉPARGNE ET OBLIGATIONS

ACHAT ET VENTE DE TITRES

# *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises*

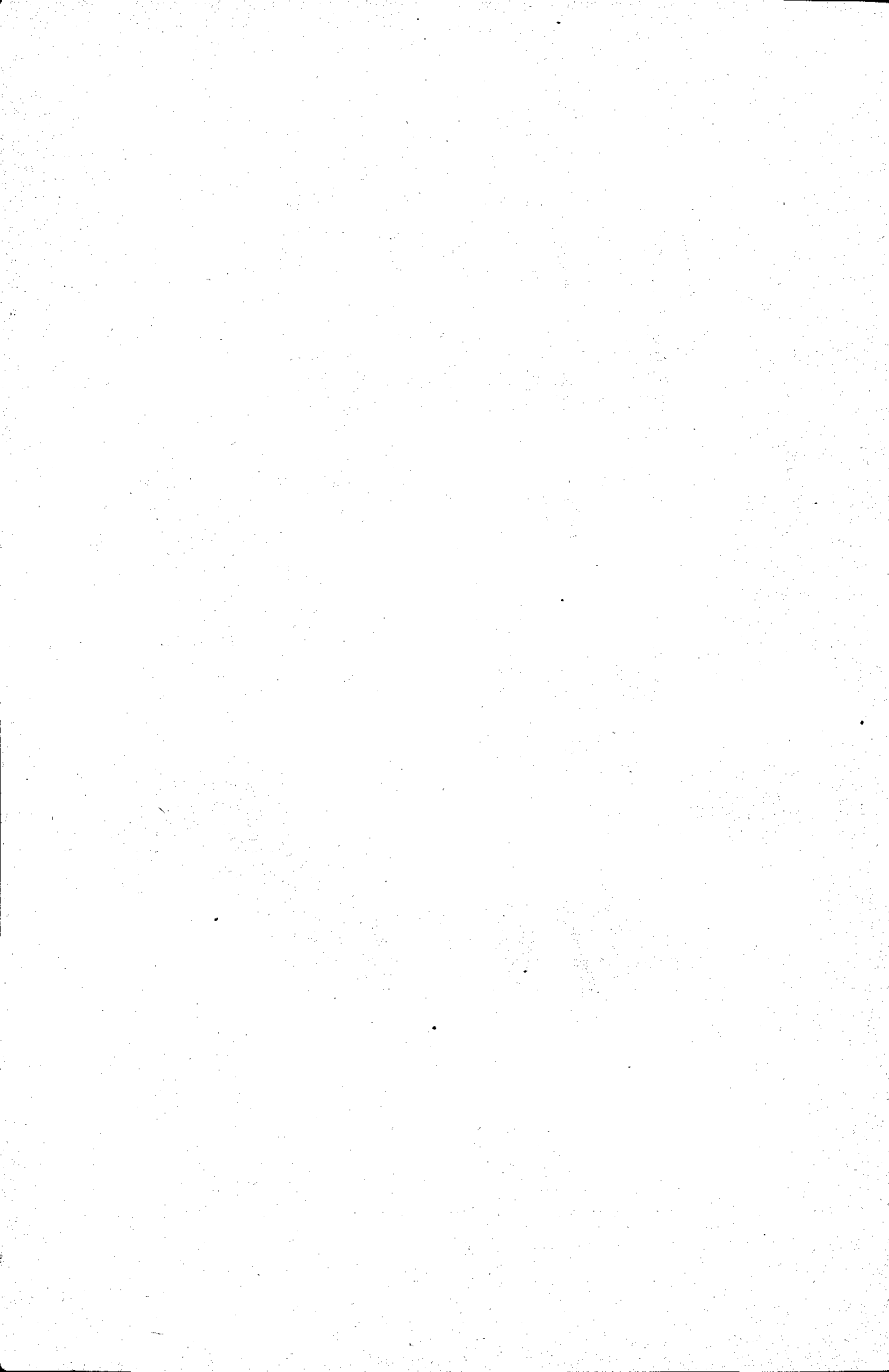
*77<sup>e</sup> année*

*Fondées par L. Grangier, professeur*

*Rédaction : G. Corpataux*

# *1944*

*Fragnière Frères, éditeurs, Fribourg*



**CONFÉDÉRATION SUISSE  
SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT**

---

**AUTORITÉS FÉDÉRALES  
BUNDESBEHÖRDEN**

**CONSEIL FÉDÉRAL — BUNDESRAT**

*Membres — Mitglieder*

Stampfli, Walter, d'Aeschi (Soleure), président pour 1944.  
 Pilet, Marcel, de Château-d'Œx (Vaud), vice-prés. pour 1944.  
 Etter, Philippe, de Menzingen (Zoug), Conseiller fédéral.  
 von Steiger, Edouard, de Berne, » »  
 Kobelt, Carl, de Marbach (St-Gall), » »  
 Celio, Enrico, d'Ambri (Tessin), » »  
 Nobs, Ernest, de Seedorf (Berne) et Zurich, » »

*Chancellerie fédérale — Bundeskanzlei*

Leimgruber, Oscar, chancelier — Bundeskanzler.  
 . . . . ., vice-chancelier — Vizekanzler.

**Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales  
Freiburgische Abgeordnete in den eidgenössischen Räten**

**CONSEIL NATIONAL — NATIONALRAT**

Aeby, Pierre, Fribourg — Gutknecht, Samuel, Morat —  
 Mauroux, René, Fribourg — Meyer, Jacob, Morat — Pas-  
 quier Albert, Sâles — Philipona, Eusèbe, Fribourg — Quar-  
 tenoud, Maxime, Fribourg.

**CONSEIL DES ÉTATS — STÄNDERAT**

Weck, Bernard, Fribourg. — Piller, Joseph, Fribourg.

**TRIBUNAL FÉDÉRAL — BUNDESGERICHT**

*Membres — Mitglieder*

*Président:* Steiner, Hans, d'Ingenbohl (Schwyz) — *Vice-*  
*président:* Bolla, Plinio, de Castro (Tessin) — Strebel, Joseph,  
 de Muri (Arg.) — Leuch, Georges, de Berne — Blocher, Eu-  
 gène, de Bâle — Hablützel, Jacob, de Benken (Zurich) —  
 Guex, Robert, de Belmont (Vaud) — Python, Louis, de Por-

talban — Nägeli, Walter, de Zurich — Kasser, Paul, de Niederbipp (Berne) — Huber, Hans, de St-Gall — Petitmermet, Robert, d'Yverne (Vaud) — Stauffer, Wilhelm, de Signau (Berne) — Ernst, Auguste, d'Aarau — Hasler, Eugène, de Winterthour — Leuenberger, Walter, de Melchnau (Berne) — Pometta, Carlo, de Broglio (Tessin) — Couchepin, Louis, de Martigny (Valais) — Schoenenberger, Wilhelm, de Lütisburg (St-Gall) — Ziegler, Adolf, de Zuchwil (Soleure) — Fässler Franz, d'Appenzell (R. I.) — Rais, Albert, de La Chaux-de-Fonds — Lógoz, Paul, de Genève — Comment, Albert, de Courgenay (Berne) — Arnold, Edouard, de Lucerne — Hæberlin, Fritz, de Frauenfeld (Thurgovie).

*Suppléants — Ersatzmänner*

Klöti, Emile, à Zurich — Lorétan, Raymond, à Sion — Bäschlin, Hans, à Berne — Lanz, Otto, à Baden — Spiro, Jean, à Lausanne — Zanolini, Attilio, à Locarno — ab Yberg, Aloys, à Schwyz — Ceppi, Pierre, à Berne — Bachmann, Hans, à Lucerne.

*Greffiers — Gerichtsschreiber*

Thilo, Emile, de Lausanne — Geering, Walter, de Bâle — Kind, Paul, de Coire — Simond, Frédéric, d'Yverdon — Welti, Max, de St-Gall — Balmer, Fritz, de Laupen.

**TRIBUNAL FÉDÉRAL DES ASSURANCES  
EIDGENÖSSISCHES VERSICHERUNGSGERICHT**

*Membres — Mitglieder*

Lauber, Werner, de Marbach (Lucerne), président — Pedrini, Ferdinando, d'Osco, vice-président — Kistler, Hermann, d'Aarberg — Nietlispach, Emile, de Wohlen (Argovie) — Prod'hom, Louis, de Montheron (Vaud).

*Suppléants — Ersatzmänner*

Allemann, Paul, à Soleure — Wütrich, Hans, à Berne — Isele, Eugène, à Schaffhouse — . . . . .

*Chancellerie — Kanzlei*

. . . . ., greffier.

**CANTON DE FRIBOURG  
KANTON FREIBURG**

**POUVOIR LÉGISLATIF  
GESETZGEBENDE GEWALT**

**GRAND CONSEIL — GROSSER RAT**

Elections du 7 décembre 1941 - Wahlen vom 7. Dezember 1941

BUREAU

<i>Président.</i>	Droz, Armand, Estavayer-le-Lac.
<i>1<sup>er</sup> Vice-présid.</i>	Noël, Henri, Bulle.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Diesbach, Henri, Balterswil (St-Ours).
<i>Scrutateurs.</i>	Bächler, Louis, Vallon.
	Bæriswyl, Jean, Tavel.
	Brodard, Joseph, La Roche.
	Mæder, Jacob, Ried.
<i>1<sup>er</sup> Secrétaire.</i>	Binz, René, chancelier d'Etat, Fribourg.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Sallin, Aloys, Villaz-St-Pierre.
<i>Adjoint.</i>	Tschachtli, Adrien, Fribourg.

NOMS DES DÉPUTÉS PAR CERCLES ÉLECTORAUX  
VERZEICHNIS DER ABGEORDNETEN NACH WAHLKREISEN

CERCLE DE LA SARINE — 33 députés  
WAHLKREIS SAANE — 33 Abgeordnete

		Année de naiss. Geburtsjahr
1. Aeby, Pierre,	Fribourg.	1884 C
2. Bardy, Henri,	Fribourg.	1897 R
3. Bartsch, Wilhelm,	Fribourg.	1873 R
4. Bays, Séverin,	Fribourg.	1885 C
5. Besson, Jean,	Fribourg.	1907 R
6. Boccard, Roger,	Le Claruz (Pierrafort.)	1878 C
7. Brugger, Joseph,	Fribourg.	1901 C
8. Brulhart, Laurent,	Bonnefontaine.	1882 C
9. Bulliard, Louis,	Fribourg.	1904 C
10. Chatagny, Henri,	Corserey.	1897 C
11. Chatton, Etienne,	La Corbaz.	1877 C
12. Chavaillaz, Eugène,	Ecuwillens.	1896 C
13. Clerc, Louis,	Corpataux.	1879 C
14. Collaud, Arthur,	Fribourg.	1894 R
15. Colliard, Roger,	Fribourg.	1911 C
16. Dafflon, Joseph,	Neyruz.	1890 C
17. Daler, Léopold,	Fribourg.	1887 C

C = Conservateurs - Konservative.

R = Radicaux - Radikale.

P = Paysans - Bauernpartei.

D A T = Défense de l'agriculture et du travail.

		Année de naiss. Geburtsjahr
18. Dousse, Raphaël,	Arconciel.	1897 C
19. Dossenbach, Robert,	Fribourg.	1895 R
21. Fragnière, Antoine,	Fribourg.	1878 C
20. Grossrieder, Albert,	Vuisternens-en-Ogoz.	1889 C
22. Gumy, Ernest,	Avry-sur-Matran.	1880 C
23. Heimo, Jean,	Fribourg.	1905 C
24. Leimgruber, Charles,	Fribourg.	1888 C
25. Lippacher, Hippolyte,	Fribourg.	1876 R
26. Lorson, Ernest,	Fribourg.	1895 C
27. Morel, Robert,	Lentigny.	1896 C
28. Peiry, Bernard,	Treyvaux.	1894 C
29. Rigolet, Louis,	Belfaux.	1884 C
30. Roubaty, Aimé,	Villars-sur-Glâne.	1875 C
31. Schönenberger, Ant.,	Fribourg.	1884 C
32. Staudenmann, Wern.,	Le Mouret.	1903 R
33. Weber, Edmond,	Fribourg.	1886 C

## CERCLE DE LA SINGINE — 19 députés

## WAHLKREIS SENSE — 19 Abgeordnete

1. Aebischer, Joseph,	Menziswil.	1896 C
2. Bæriswyl, Jean,	Tavel.	1890 C
3. Bertschy, Nicolas,	Guin.	1892 C
4. Biemann, Robert,	Dirlaret.	1879 C
5. Brugger, Alphonse,	Guin.	1887 C
6. Burkhalter, Fritz,	Alterswil.	1906 C
7. Cattilaz, Fridolin,	Guin.	1885 C
8. Diesbach, Henri,	Balterswil (St-Ours).	1880 C
9. Fasel, Edouard,	Bœsingen.	1888 C
10. Guillebau, Albin,	Schmitten.	1882 C
11. Kolly, Joseph,	Tinterin.	1872 C
12. Marbach, Fritz,	Ueberstorf.	1903 C
13. Neuhaus, César,	Plasselb.	1896 C
14. Piller, Jost,	Oberschrot.	1877 C
15. Reidy, Johann,	Schmitten.	1875 C
16. Riedo, Louis,	Planfayon.	1886 C
17. Roux, Alois,	Ueberstorf.	1888 C
18. Spicher, Joseph,	Wünnewil.	1878 C
19. Vonlanthen, Albert,	Fribourg.	1910 C

## CERCLE DE LA GRUYÈRE — 21 députés

## WAHLKREIS GREYERZ — 21 Abgeordnete

1. Andrey, Laurent,	Charmey.	1899 R
2. Beaud, Augustin,	Albeuve.	1889 C
3. Brodard, Joseph,	La Roche.	1893 C
4. Charrière, Alfred,	Cerniat.	1880 C
5. Corboz, Paul,	Broc.	1904 C
6. Deillon, Fernand,	Bulle.	1893 DAT
7. Dupasquier, Félix,	Bulle.	1916 DAT
8. Glasson, Pierre,	Bulle.	1907 R



		Année de naiss. Geburtsjahr
9. Gremaud, Jean,	Vuadens.	1882 C
10. Kolly, Olivier,	La Roche.	1890 R
11. Noël, Henri,	Bulle.	1909 C
12. Overney, Pierre,	Charmey.	1898 C
13. Pasquier, Albert,	Sâles.	1892 C
14. Pillamet, Casimir,	Grandvillard.	1898 C
15. Ruffieux, Laurent,	La Tour-de-Trême.	1908 DAT
16. Sauer, Louis,	La Tour-de-Trême.	1901 R
17. Sudan, Emile,	Broc.	1900 R
18. Sudan, Pierre,	Bulle.	1893 R
19. Tercier, Paul,	Vuadens.	1895 R
20. Toffel, Ernest,	Bulle.	1912 R
21. Villoz, Pierre,	Gumefens.	1899 C

## CERCLE DU LAC — 13 députés

## WAHLKERIS SEE — 13 Abgeordnete

1. Bächler, Emile,	Morat.	1874 R
2. Chatton, Charles,	Barberêche.	1906 C
3. Feller, Albert,	Courtaman.	1892 R
4. Hayoz, Joseph,	Liebistorf.	1877 C
5. Herren, Fritz,	Lourtens.	1899 C
6. Mæder, Jacob,	Ried.	1890 R
7. Meuwly, Alphonse,	Cressier-sur-Morat.	1885 C
8. Monney, Léon,	Misery.	1883 C
9. Perrottet, Jules,	Cormérod.	1886 R
10. Schneiter, Rodolphe,	Morat,	1894 R
11. Schwab, Gottlieb,	Chiètres.	1885 C
12. Stoll, Walter,	Salvagny.	1897 R
13. Vacheron, Ernest,	Mur (Haut-Vuilly).	1892 R

## CERCLE DE LA GLANE — 13 députés

## WAHLKREIS GLANE — 13 Abgeordnete

1. Ayer, Théodore,	Romont.	1905 C
2. Berset, Antoine,	Villargiroud.	1891 C
3. Cosandey, Louis,	Siviriez.	1876 C
4. Débieux, Paul,	Châtonnaye.	1895 C
5. Gachet, Joseph,	Vauderens.	1879 C
6. Glardon, Louis,	Romont.	1876 R
7. Jaccoud, Joseph,	Promasens.	1880 C
8. Mauron, Ernest,	Villaraboud.	1880 C
9. Monney, Pierre,	Villariaz.	1888 C
10. Page, Louis,	Orsonnens.	1887 C
11. Pochon, Roger,	Romont.	1904 C
12. Sallin, Pierre,	Villaz-St-Pierre.	1876 C
13. Surchat, Leonard,	Blessens.	1894 C

## CERCLE DE LA BROYE — 12 députés

## WAHLKREIS BROYE — 12 Abgeordnete

1. Bächler, Louis,	Vallon.	1892 C
2. Bersier, Emile,	Cugy.	1888 R

		Année de naiss Geburtsjahr
3. Bourqui, Albert,	Murist.	1881 R
4. Catillaz, Joseph,	Cugy.	1903 C
5. Chassot, Charles,	Fribourg.	1885 C
6. Chuard, Gustave,	Nuvilly.	1879 C
7. Curty, Edouard,	Cousset.	1870 R
8. Droz, Armand,	Estavayer-le-Lac.	1903 R
9. Pillonel, Louis	Mussillens-Font.	1894 R
10. Roulin, Gustave,	Estavayer-le-Lac.	1904 C
11. Stern, Alexandre,	Montagny-les-Monts.	1904 C
12. Torche, Paul,	Estavayer-le-Lac.	1912 C

## CERCLE DE LA VEVEYSE — 7 députés

## WAHLKREIS VIVISBACH — 7 Adgeordnete

1. Balmat, Henri,	Sémsales.	1910 C
2. Colliard, Robert,	Châtel-St-Denis.	1887 P
3. Favre, Vincent,	Le Crêt.	1899 P
4. Kælin, Joseph,	Châtel-St-Denis.	1883 C
5. Pilloud, Sylvestre,	Châtel-St-Denis.	1890 C
6. Tâche, Tobie,	Remaufens.	1889 C
7. Vial, Hilaire,	St-Martin.	1885 P

Conservateurs: 84. — Radicaux: 28. — Paysans: 3.

Défense de l'agriculture et du travail: 3.

Total: 118 députés.

## COMMISSIONS PERMANENTES

## STÄNDIGE KOMMISSIONEN

*Commission d'économie publique**Staatwirtschaftskommission*

Bays, Séverin, *président* — Ayer, Théodore — Bardy, Henry — Brugger, Alphonse — Catillaz, Joseph — Corboz, Paul — Kælin, Joseph — Schwab, Gottlieb — Sudan, Pierre.

*Commission des grâces**Begnädigungskommission*

Gumy, Ernest, *président* — Beaud, Augustin — Chuard, Gustave — Glardon, Louis — Hayoz, Joseph — Mauron, Ernest — Piller, Jost.

*Commission des pétitions**Petitionskommission*

Pilloud, Sylvestre, *président* — Bertschy, Nicolas — Gachet, Joseph — Grossrieder, Albert — Pasquier, Albert — Schneiter, Rodolphe — Stern, Alexandre.

*Commission de validation*  
*Wahlprüfungskommission*

Surchat, Léonard, *président* — Droz, Armand — Gremaud, Jean — Guillebeau, Albin — Meuwly, Alphonse — Roubaty, Aimé — Tâche, Tobie.

*Commission des naturalisations*  
*Einbürgerungskommission*

Bourqui, Albert, *président* — Balmat, Henri — Berset, Antoine — Daler, Léopold — Monney, Léon — Pillamet, Casimir — Riedo, Louis.

POUVOIR EXÉCUTIF  
VOLLZIEHENDE GEWALT

CONSEIL D'ÉTAT — STAATSRAT

	Né en Geburtsjahr	Elu en Gewählt
Bovet, Jules, <i>président</i> .	1887	1927
Piller, Joseph, <i>vice-président</i> .	1890	1933
Weck, Bernard, conseiller d'Etat.	1890	1919
Quartenoud, Maxime, »	1897	1935
Bæriswyl, Aloys, »	1889	1936
Corboz, Richard, »	1887	1936
Ackermann, Joseph, »	1901	1941

CHANCELLERIE D'ÉTAT — STAATSKANZLEI

<i>Chancelier :</i>	Binz, René.
<i>Kanzler :</i>	
<i>Suppléant du Chancelier :</i>	Tschachtli, Adr., chef service
<i>Stellvertreter des Kanzlers :</i>	à la Direction de Justice.
<i>Econome-registrateur :</i>	Brühlhart, Amédée.
<i>Materialverwalter-Registrator :</i>	
<i>Secrétaire — Sekretär :</i>	Moulet, Robert.
<i>Commis-dactylographe :</i>	Tercier, Pauline.
<i>Huissiers d'Etat :</i>	Geinoz, Justin.
<i>Staatsweibel :</i>	Götschmann, Erwin.

**I. DIRECTION  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
ET DES CULTES  
ERZIEHUNGS- UND KULTUSDIREKTION**

*Directeur :* Piller, Joseph, conseiller d'Etat.

*Suppléant :* Weck, Bernard,

*Chef de service :* Barbey, Firmin.

*Secrétaires :* Fleury, Fernand.

Joye, Joseph.

*Chef de service de l'enseignement ménager :* Plancherel, Jeanne.

*Commission des études — Studienkommission*

*Président :* Le directeur de l'Instruction publique.

*Section française — Französische Abteilung*

*Membres :* Mgr Savoy, Hubert, R<sup>me</sup> Prévôt — Castella, Gaston, professeur à l'Université, Fribourg — Daguet, Léon, directeur, Fribourg — . . . . .

*Section allemande — Deutsche Abteilung*

*Membres :* Emmenegger, Pius, sup. du Séminaire — Weber, Léonard, professeur à l'Université, Fribourg.

*Section technique — Technische Abteilung*

*Membres :* Bays, Séverin, professeur à l'Université, Fribourg — Renevey, Louis, préfet, Fribourg.

*Section de Morat — Abteilung Murten*

*Vice-président :* Meyer, Jacob, préfet, Morat — Rowedder, Fritz, directeur, Chiètres — von Känel, Maurice, pasteur, Morat — Häusler, Max, directeur, à Fribourg — . . . . .  
*Secrétaire :* Gutknecht, Ernest, inspecteur, Morat.

**ENSEIGNEMENT — ERZIEHUNGSWESEN  
INSTRUCTION SUPÉRIEURE  
HÖHERER UNTERRICHT**

**Université de Fribourg — Universität**

*Recteur :* Comte, Louis.

*Vice-Recteur :* van den Oudenrijn, Marc-Ant.

*Doyen de la Faculté de théologie :* Chevalier, Irénée.

*Doyen de la Faculté de droit :* von Overbeck, Alfred.

*Doyen de la Faculté des lettres :* Rohner, Anton.

*Doyen de la Faculté des sciences :* Tercier, Jean.

*Chancelier de l'Université :* Aepli, Hubert.

*Secrétaire de Chancellerie :* Brulhart, Arthur.

*Professeurs — Lehrkörper*

## FACULTÉ DE THÉOLOGIE - THEOLOGISCHE FAKULTÄT

- Allo, Bernard, professeur honoraire.  
 Manser, Gallus, » »  
 Braun, François. (Exégèse du Nouveau Testament.)  
 Charrière, François, en congé. (Droit canon.)  
 Chevalier, Irénée. (Critériologie et théodicée; histoire de la philosophie ancienne.)  
 Cravatte, Baudouin, chargé de cours. (Histoire de l'Eglise.)  
 Emmenegger, Pius. (Catéchétique.)  
 Gigon, André. (Dogmatique positive.)  
 Häfele, Gallus. (Apologétique.)  
 Hering, Hyacinthe, chargé de cours. (Morale pratique.)  
 Hoffmann, Antoine. (Dogmatique spéculative.)  
 de Hornstein, Xavier. (Théologie pastorale.)  
 Löhr, Gabriel. (Histoire de l'Eglise.)  
 Lüthi, Heinrich. (Droit canon.)  
 Maltha, Andreas, chargé de cours. (Dogmatique spéculative.)  
 de Menasce, Pierre. (Histoire des religions, missiologie.)  
 Morard, Meinrad, en congé. (Critériologie; histoire de la philosophie grecque.)  
 Van den Oudenrijn, Marc-Antoine. (Exégèse de l'Ancien Testament.)  
 Perler, Othmar. (Patrologie et archéologie chrétienne.)  
 Ramirez, Santiago. (Morale spéculative.)  
 Vicaire, Marie-Humbert, en congé. (Histoire de l'Eglise.)  
 Wyser, Paul. (Philosophie.)

## FACULTÉ DE DROIT - JURISTISCHE FAKULTÄT

- Lampert, Ulrich, professeur honoraire.  
 Aeby, Pierre. (Droit civil suisse.)  
 Bongras, Eugène. (Economie politique et science financière.)  
 Comte, Louis. (Médecine légale.)  
 Favre, Antoine. (Droit pénal, procédure pénale, droit international public, poursuites pour dettes et faillites.)  
 Gutzwiller, Max. (Droit romain; droit international privé et comparé.)  
 Isele, Eugen. (Droit canon.)  
 Legras, Henri. (Droit civil français et droit romain.)  
 Liesker, Gerhard-Johann. (Economie politique.)  
 Lorenz, Jacob. (Problèmes suisses d'économie politique appliquée.)  
 Manser, Jean-Baptiste. (Psychiatrie légale.)  
 Oswald, Wilhelm. (Droit public et philosophie du droit.)  
 von Overbeck, Alfred. (Droit pénal, procédure civile et pénale.)  
 Schorer, Jean. (Statistique et science financière.)  
 Schwarzfischer, Joseph. (Economie privée.)  
 Siegwart, Alfred. (Droit civil suisse et cantonal.)  
 Steiner, Ernest, chargé de cours. (Procédure civile fédérale et cantonale.)  
 Trezzini, Célestin. (Droit ecclésiastique et Droit naturel.)  
 Assistants aux sciences économiques: Girod, Auguste — Gottrau, Paul — Luy, Marcel.

## FACULTÉ DES LETTRES - PHILOSOPHISCHE FAKULTÄT

- Max, prince de Saxe, professeur honoraire.  
 Aebischer, Paul, privat-docent. (Philologie romane.)  
 Arcari, Paolo. (Littérature italienne.)  
 Bady, René. (Littérature française.)  
 Barrault, Serge. (Histoire ancienne et médiévale.)  
 Benett, Francis. (Littérature anglaise.)  
 Bovy, Adrien, chargé de cours (Histoire de l'art.)  
 Brenn, Franz, chargé de cours. (Science et hist. de la musique.)  
 Castella, Gaston. (Histoire suisse; histoire générale moderne.)  
 Contini, Gianfranco. (Langue et littérature romanes.)  
 Cros, Edouard. (Langues et littératures slaves.)  
 Duesberg, Hilaire, chargé de cours. (Orientalisme.)  
 Dupraz, Laure, chargée de cours. (Pédagogie.)  
 Foerster, Hans. (Paléographie, diplomatique.)  
 Gigon, Olof (Philologie et archéologie classiques.)  
 Giraud, Victor, en congé. (Littérature française.)  
 Henzen, Walter. (Philologie germanique.)  
 de Munnynck, Marc. (Cosmologie et psychologie.)  
 Newald, Richard. (Littérature allemande moderne.)  
 Obermaier, Hugo. (Préhistoire.)  
 Oehl, Wilhelm. (Philologie germanique.)  
 Penido, Maurillo, privat-docent. (Philosophie contemporaine.)  
 de Plinval, Georges. (Philologie classique.)  
 Pobé, Marcel, privat-docent. (Littérature comparée.)  
 Reiners, Heribert. (Histoire de l'art.)  
 Reynold, Gonzague. (Histoire de la civilisation et histoire littéraire de la Suisse romande.)  
 Rohner, Antoine. (Phil. morale, histoire de la phil. moderne.)  
 Schächer, Erembert, priv.-doc. (Langue, littérature grecques.)  
 Schmidt, P. W. (Ethnologie.)  
 Spieler, Joseph. (Pédagogie curative.)  
 Vasella, Oscar. (Histoire suisse.)  
 Vonlanthen, Ad., chargé de cours. (Pédagogie gymnasiale.)
- |  |   |                                  |
|--|---|----------------------------------|
| <i>Lecteurs :</i><br><i>Lektoren :</i> | } | Zai, Walter. (Allemand.)         |
|  |   | Benett, Francis. (Anglais.)      |
|  |   | Wüest, Hugo. (Latin.)            |
|  |   | Laini, Giovanni. (Italien.)      |
|  |   | Sugranyes de Franch. (Espagnol.) |
|  |   | Schächer, Erembert. (Grec.)      |

## INSTITUT DE FRANÇAIS MODERNE

- Directeur :* Bady, René.  
*Corps enseignant :* Aebischer, Barrault, Benett, Cherix,  
 M<sup>lle</sup> Perrier.  
*Secrétaire :* Cherix, Robert.

## BÂTIMENTS DE MISÉRICORDE:

- Concierge et bedeau :* Kessler, Vincent.  
*Chauffeur-mécanicien :* Mulhauser, Henri.

FACULTÉ DES SCIENCES  
NATURWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT

- Dhéré, Charles, professeur honoraire.  
 Girard, Raymond, professeur honoraire.  
 Joye, Paul, professeur honoraire.  
 Bays, Séverin. (Mathématiques pures.)  
 Blum, Gebhard. (Botanique.)  
 Brasey, Edmond. (Physique.)  
 Chardonnens, Louis. (Chimie physique et analytique.)  
 Coulouma, Pierre. (Anatomie normale.)  
 Dessauer, Friedrich. (Physique.)  
 de Diesbach, Henri. (Chimie inorganique et organique.)  
 Giovannini, Edgar. (Chimie organique.)  
 Girardin, Paul. (Géographie physique et géographie appliquée.)  
 Kälin, Joseph. (Zoologie, anatomie comparée et anthropologie.)  
 Lambosy, Paul, privat-docent. (Mathématiques.)  
 Müller, Aloys. (Physiologie-physique.)  
 Schuler, Werner. (Chimie physiologique.)  
 Tercier, Jean. (Géologie et paléontologie.)  
 Tonutti, Emil, prof. titul. et chef des travaux histologiques.  
 Ursprung, Alfred. (Botanique.)  
 Wagner-Maas, Walter, chargé de cours. (Photo-chimie.)  
 Weber, Léonard. (Minéralogie et pétrographie.)  
*Lecteurs* : Gerber, Paul. (Géométrie pratique et géodésie.) —  
 Büchi, Othmar. (Muséologie.)  
*Cours didactiques* : Blum, Gebhard — Dupraz, Laure —  
 Halbig, Paul, chargé de cours.  
*Assistants* : Saxer, Léonard — de Weck, Marguerite-Marie  
 — Lœbenstein, Annie — Würmli, Albert — Wiederkehr,  
 Franz — Buchs, Max — Perriard, Charles — de Diesbach,  
 Serge — Hardung, Victor — Laszt, Ladislas — Pittet,  
 Nelly — Dupont, Joseph — Bauer, Joseph — Bundi, Peter  
 — Farquet, Jean — Heppner, Erich — Dalla Torre, Lore-  
 dano — Lienert, Hermann — Lüscher, Martin — Mornod,  
 Léon — Metzger, Silvio — Wittwer, Suzanne.  
*Appariteurs* : Binz, Gaspard — Bovey, Louis — Dénervaud,  
 Pierre — Dougoud, François — Lugrin, Edouard — Dou-  
 goud, Armand — Michaud, François — Gross, Louis — Rene-  
 vey, Charles — Maillard, Jules — Helbling, Ernest — Geinoz,  
 Pierre — Wæber, Joseph.  
*Jardinier du jardin botanique* : Neuhaus, Robert.  
*Concierge (à Péroilles)* : Jonin, Alphonse.

**Bibliothèque cantonale et universitaire**  
**Kantons- und Universitätsbibliothek**

a) *Commission — Kommission*

*Président* : Esseiva, François — *Membres* : Contini, Gian-  
 franco — Häfele, Gallus — Siegwart, Alfred, professeurs à  
 l'Université.

b) *Personnel — Personal*

<i>Directeur :</i>	Esseiva, François.
<i>Sous-bibliothécaire :</i>	Dietrich, Joseph.
<i>Aides-bibliothécaires :</i>	Longchamp, Julien.
	Sattler, Paul.
	Stajessi, Mathilde.
	Meyer, Lucienne.
	Rüegg, Ferdinand.
<i>Adjoint :</i>	Weck, Jean.
<i>Concierge :</i>	Clément, Henri.

**Collège St-Michel — Kollegium St. Michael**

<i>Recteur honoraire :</i>	Mgr Savoy, Hubert, Révérendissime Prévôt.
<i>Préfet honoraire de l'Internat :</i>	Mgr Pasquier, Joseph, Doyen du Chapitre de St-Nicolas.
<i>Recteur :</i>	Pittet, Armand.
<i>Préfet du Collège :</i>	Pillonel, Marcel.
<i>Préfet de l'Internat St-Michel :</i>	Rossel, Etienne.
<i>» du Pens. P. Girard :</i>	Geser, Gallus.
<i>Vice-préfet de l'Internat :</i>	Rossetti, Georges.
<i>Vice-préf. du Pens. P. Girard :</i>	Stalder, Erasme.
<i>Directeur de la Villa St-Jean :</i>	Ehrburger, Marcel.
<i>Secrétaire :</i>	Bianchi, Lino.
<i>Surveillant :</i>	Curat, Joseph.

## I. COURS ACADÉMIQUES DU LYCÉE — LYZEUM

Philosophie	}	Morard, Meinrad.
et apologetique.		Gremaud, Joseph.
Esthétique et hist. de l'art.		Moulet, Maurice.
Littérature française.		Dutoit, Ernest.
Littérature allemande.		Vonlanthen, Adolphe.
Langue latine.	}	Dutoit, Ernest.
		Pittet, Armand.
		Rohrbasser, Anton.
Langue grecque.	}	Dutoit, Ernest.
		Rohrbasser, Anton.
Histoire.		Jordan, Joseph.
Langue allemande.	}	Henzen, Walter.
		Wüest, Hugo.
Langue française.		Bonfils, Yves.
Langue et littér. italiennes.		Laini, Giovanni.
Langue anglaise.		Eisenring, Albert.
Mathématiques, comptabilité		Descloux, Louis.
Géographie physique.		Bell, Ernest.
Physique et chimie.	}	
Laboratoire.		Michel, Ernest.
Histoire naturelle.		Chatton, Max.
Culture physique.		Dousse, Jean.



## 2. GYMNASSE FRANÇAIS — FRANZÖSISCHES GYMNASIUM

6 <sup>me</sup> classe.	Cantin, Edouard.
5 <sup>me</sup> »	Gachet, Joseph.
4 <sup>me</sup> »	Marmy, Emile.
3 <sup>me</sup> »	Carrier, Fernand.
2 <sup>me</sup> »	Ducotterd, Conrad.
1 <sup>re</sup> »	{ Michaud, Irénée.
	{ Rossetti, Georges.
Religion.	{ Morand, Elie.
	{ Hörnis, Jean.
Histoire.	{ Jordan, Joseph.
	{ Both, Casimir.
	{ Descloux, Louis.
Mathématiques.	{ Chatton, Max.
	{ Schweizer, Henry.
	{ Chatton, Max-Lucien.
	{ Pillonel, Marcel.
Langue française.	{ Bise, Gabriel.
	{ Wiest, Alfred.
	{ Strub, Marcel.
	{ Currat, Joseph.
	{ Humbert, Jean.
Langue latine.	{ Strub, Marcel.
	{ Morand, Elie.
	{ Murith, J.-Denis.
Langue grecque.	{ Pittet, Armand.
	{ Monnard, Romain.
	{ Wüest, Hugo.
Langue allemande.	{ Wicki, Hans.
	{ Zai, Walter.
	{ Kælin, Gaspard.
Langue italienne.	{ Laini, Giovanni.
Langue anglaise.	{ Eisenring, Albert.
Dessin.	{ Reichlen, Eugène.
	{ Rossel, Etienne.
Géographie.	{ Bell, Ernest.
	{ Both, Casimir.
Histoire naturelle.	{ Chatton, Max.
Gymnastique.	{ Dousse, Jean.
	{ Volery, Emile.

## 3. GYMNASSE ALLEMAND — DEUTSCHES GYMNASIUM

6 <sup>me</sup> classe.	Rohrbasser, Anton.
5 <sup>me</sup> »	Geser, P. Gallus.
4 <sup>me</sup> »	Scherwey, Johann.
3 <sup>me</sup> »	Schwarzwälder, P. Valentin.
2 <sup>me</sup> »	Pauchard, P. Anselme.
1 <sup>re</sup> »	Steiner, P. Béat.
Mathématiques.	{ Hug, Albert.
	{ Vonlanthen, Edouard.
Géographie.	{ Tschan, P. Ange.

Histoire.	Wicki, Hans.
Langue française.	{ Clerc, Albert.
Langue grecque.	{ Bonfils, Yves.
Histoire naturelle.	{ Wuest, Hugo.
Dessin.	{ Büchi, Othmar.
Gymnastique.	{ Reichlen, Eugène.
	{ Dousse, Jean.
	{ Volery, Emile.

## 4. ÉCOLE COMMERCIALE — HANDELSSCHULE

Sciences commerciales.	{ Devevey, Hubert.
	{ Gottrau, Paul.
	{ Bianchi, Lino.
	{ Schweizer, Henry.
Langue française.	{ Wiest, Alfred.
	{ Clerc, Albert.
	{ Monnard, Romain.
	{ Bise, Gabriel.
	{ Both, Casimir.
	{ Humbert, Jean.
Littérature française.	{ Gachet, Joseph.
	{ Pillonel, Marcel.
	{ Henzen, Walter.
Langue et littérature allemandes.	{ Zai, Walter.
	{ Grossrieder, Johann.
	{ Kælin, Gaspard.
Langue et littér. italiennes.	{ Laini, Giovanni.
Langue anglaise.	{ Eisenring, Albert.
Religion.	{ Jambé, R.
	{ Moullet, P. Maurice.
	{ Tschan, P. Ange.
Physique et mathématiques.	{ Gottrau, Paul.
	{ Weck, Edouard.
	{ Vonlanthen, Edouard.
	{ Chatton, Max.
	{ Chatton, Max-Lucien.
Philosophie.	{ Jambé, Rodolphe.
Géographie.	{ Bell, Ernest.
Economie politique.	{ Bianchi, Lino.
Droit commercial.	{ Hartmann, Henri.
Chimie et vérification des marchandises.	{ Weck, Edouard.
Histoire.	{ Bonfils, Yves.
	{ Bise, Gabriel.
Sténo-dactylographie.	{ Ducry, Oscar.
	{ Annen, Jean.
Histoire naturelle.	{ Chatton, Max.
Géographie administrative.	{ Both, Casimir.
Dessin.	{ Reichlen, Eugène.
Gymnastique.	{ Dousse, Jean.
	{ Volery, Emile.

5. SECTION TECHNIQUE — TECHNISCHE ABTEILUNG

Apologétique	Jambé, Rodolphe.
Mathématiques.	{ Weck, Alphonse.
	{ Weck, Edouard.
Mécanique.	Weck, Alphonse.
Géométrie descriptive.	Michel, Ernest.
Philosophie.	Jambé, Rodolphe.
Dessin technique.	{ Genoud, Aug.
	{ Brulhart, Hiram.

*Maîtres attachés à l'établissement — Hilfslehrer*

Instruction religieuse pour les élèves réformés.	Ellenberger, Wilhelm, pasteur. Zindel, Octave, pasteur.
Dessin artistique.	Ritter, Fernand-Louis.
Musique vocale.	{ Gogniat, Joseph.
	{ Gaimard, Louis.
	{ Rody, Auguste.
Musique instrumentale.	{ Sauteur, Louis. (Piano.)
	{ Stœcklin, Léon. (Violon.)
	{ Rody, Auguste. (Fanfare.)
Escrime.	Pally, Pius.
Préparateur.	Betticher, André.
Bedeau.	Neuhaus, Joseph.

**Lycée cantonal de jeunes filles  
Kantonales Mädchengymnasium**

*Comité d'études* : Dr Pie Emmenegger, directeur. — Alfred Ursprung — Léonard Weber — Georges de Plinval, professeurs à l'Université — François Esseiva, directeur de la Bibliothèque cantonale.

*Corps enseignant* : M. l'abbé Georges Borel — Dr Max Overney, chanoine — R. P. Kuno Bugmann, O.S.B. — R. P. Raymond Tschudi, O.S.B. (professeurs de religion) — R. P. Louis-Bernard Koller, O.P. (prof. de philosophie) — M<sup>lle</sup> Hélène Castella — M<sup>lle</sup> Denise Savoy — Les Rév. Sœurs de la Ste-Croix de Menzingen.

**Ecole supérieure de commerce pour jeunes filles  
Höhere Töchterhandelschule**

*Directeur* : Aeby, Pierre, professeur à l'Université. — *Professeurs* : Siegwart, Alfred — Gottrau, Paul — Trezzini, Célestin — Morand, Elie — Devevey, Hubert — Evéquo, Adrien — Castella, Gaston — Renevey, Louis — Hug, Albert, — R. P. Chevalier, Irénée, O.P. — Bell, Ernest — Wiedmer, Julie — Mayer, Elisabeth — Grünenfelder, Berthe — Stüdeli, Anna — Les Révérendes Sœurs Ursulines.

**Ecole normale de Fribourg — Lehrerseminar Freiburg**

*Directeur* : Pfulg, Gérard.

*Professeurs* : Bovet, Joseph — Kathriner, Léo — Overney, Auguste — Bielman, Joseph — Vonlanthen, Edouard.

**Technicum (Ecole des arts et métiers)  
Technikum-Gewerbeshule**

*Commission de surveillance — Aufsichtskommission*

*Président*: Le Directeur de l'Instruction publique. — *Membres*: Weber, Edmond, conseiller communal — Bardy, Henri, conseiller communal — Mauroux, René, conseiller communal — Joye, Paul, directeur — Clément, Jules, ingénieur — Lateltin, Edmond, intendant des bâtiments, Fribourg — Dumas, Fernand, architecte, Romont — *Secrétaire*: Gremaud, Emile, ancien chef de service, Fribourg.

*Personnel enseignant — Lehrkörper*

*Directeur*: Barbey, Léon. — *Secrétaire*: Castella, Ernest. — *Comptable*: Chavaillaz, Canisius. — *Aumônier et directeur de l'internat*: Schneuwly, Joseph. — *Professeurs*: Berchier, Jean — Berther, Jean — Brasey, Edmond — Cattani, Oscar — Delley, Edmond — Gerber, Paul — Lambossy, Paul — Lang, Ernest — Robert, Henri — Troller, Joseph. — *Professeurs auxiliaires*: Briod, Jean — Cuony, Albert — Hæring, Fernand — Gicot, Henri — Aeby, Théo — Claraz, Antoine — Zindel, Octave. — *Chefs d'ateliers*: Blanc, Georges — Andrey, Charles.

*Concierger*: Dafflon, Georges.

**Conservatoire de Musique (Académie de musique)  
Musikkonservatorium**

*Conseil d'administration — Verwaltungsrat*

*Président*: Bovet, Joseph, prof. Fribourg — *Membres*: Lombriser, Joseph, prof., Fribourg — Aeby, Pierre, prof., Fribourg — Vonderweid, Paul, rév. curé, Fribourg — Rynki, Paul, médecin, Fribourg — Lipp, Louis, administrateur, Fribourg — Helfer, Max, instituteur, Fribourg — Hug, Albert, directeur, Fribourg.

*Directeur*: Gogniat, Joseph, Fribourg.

*Professeurs — Lehrkörper*

*Mmes et Mlles* Barone, Yolande — Brühlhart, Lydie — Guignard, Marcelle — Lombriser, Julie — Martin, Marguerite — Ménétrey, Jane — Meuwly, Juliette — Meyer, Graziella — Monnard, Pauline — Stierlin, Marguerite — Stuckelberger, Elisabeth — Tschachtli, Marguerite — MM. Aeby, Georges — Bellay, Bernard — Brenn, Franz — Canivez, Georges — Dresöerner, Charles — Gaimard, Louis — Gogniat, Joseph, — Hegetschweiler, Rodolphe — Honegger, Henri — Kathriner, Léo — Lœw, André — Lombriser, Francis — Meyer, Karl — Perret, André — Python, Marcel — Rody, Auguste — Sauteur, Louis — Schiess, Ernest — Schmidt, Ernest — Stœcklin, Léon — Vuillemin, Ernest.

**Ecole secondaire professionnelle de la ville de Fribourg  
Sekundarschule der Stadt Freiburg**

*Directeur*: Spicher, Armand. — *Professeurs*: Vonderweid, Paul (religion) — Caille, Fernand — Plancherel, Louis —

Cathomen, Adolphe — Zollet, Pius — Progin, Raymond — Aebischer, Jean — Duruz, Georges — Descloux, Léon — Repond, Alfred — Zindel, Octave.

**Ecole secondaire de jeunes filles de la ville de Fribourg**  
**Mädchensekundarschule der Stadt Freiburg**

*Directrice*: Hug, Anna. — *Secrétaire-économe*: Gicot, Germaine. — SECTION D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL: Marmier, Henri; Zurkinden, Joseph (religion) — Perrier, Germaine — Niquille, Marie — Pilloud, Julia — Kaiser, Louise — Dafflon, Jeanne — Weck, Alphonse (physique) — Gicot, Germaine (allemand) — Tercier, Jeanne (sténographie et dactylographie) — Meyer, Graziella (chant) — Garreau, Lucienne (gymnastique) — Rio, Rina (dessin) — Pilloud, Hélène — Oberson, Agnès — Schouwey, Rosa — Ellenberger, Wilhelm et Zindel Octave (religion réformée). SECTION PROFESSIONNELLE: *Cours de coupe et confection*: Neumeyer, Marie — Layaz, Marie. — *Ecole de lingerie*: Torche, Hélène. — *Ecole de cuisine*: Nouveau, Simone — Galley, Marguerite — Berset, Marie-Thérèse.

**Ecole secondaire de la Singine — Sekundarschule des Sensebezirks**

*Directeur*: Perler, Paul. — *Professeurs*: Thurler, Léonard — Rappo, Bernard — Suter, Hans.

**Ecole secondaire de Bulle — Sekundarschule Boll**

*Directeur*: Demierre, Marcel. — *Professeurs*: Barras, André — Borcard, Alexandre — Corboz, André — Schouwey, Basile.

**Ecole secondaire de Morat — Sekundarschule Murten**

*Directeur*: von Känel, Maurice. — *Professeurs*: von Känel, Maurice — Thiébaud-Vœgtlin, Louis — Flückiger, Ernest — Fürst, Fritz — Helfer, Hans — Keller, Gottfried — Graf, Otto. — *Maître spécial*: Lorf, Fritz.

**Ecole secondaire de Chiètres — Sekundarschule Kerzers**

*Directeur*: Rowedder, Fritz. — *Professeur*: Hänni, Auguste.

**Ecole secondaire de la Glâne — Sekundarschule der Glane**

*Directeur*: Roulin, Maurice. — *Professeurs*: Pasquier, Léon (religion) — Chatton, Auguste — Oberson, Octave — Page, Louis — Vermot, Jean — Dévaud, Marcel.

**Ecole secondaire des jeunes filles de la Glâne**  
**Mädchensekundarschule der Glane**

*Institutrice*: Buob, M.-Valentine, institutrice.

**Ecole secondaire de la Broye — Sekundarschule der Broye**

*Directeur*: Maudonnet, Jules. — *Professeurs*: Loup, Robert — Plancherel, Hilaire — Brodard, François-Xavier.

**Ecole secondaire de la Veveysse  
Sekundarschule des Vivisbachbezirkes**

*Directeur et professeur: Sudan, Louis.*

*Directeur de l'école latine et professeur: Vienne, André.*

**Inspecteurs scolaires — Schulinspektoren**

*Ecoles secondaires: Barbey, Firmin, chef de service, Fribourg.*

*Ecoles primaires:*

1 <sup>er</sup> arrondissement:	Schönenberger, Fridolin, Fribourg.
II <sup>me</sup> »	Pfulg, Gérard, Fribourg.
III <sup>me</sup> »	Schuwey, Aloys, Fribourg.
IV <sup>me</sup> »	Berset, Marcellin, Fribourg.
V <sup>me</sup> »	Maillard, Louis, Bulle.
VI <sup>me</sup> »	Gutknecht, Ernest, Morat.
VII <sup>me</sup> »	Parmentier, Gaston, Romont.
VIII <sup>me</sup> »	Crausaz, Léon, Estavayer-le-Lac.
IX <sup>me</sup> »	.....

**Inspectrices des écoles ménagères et de l'enseignement  
des ouvrages manuels**

**Inspektorinnen für Haushaltsschulen und  
für Handarbeitsunterricht**

1 <sup>er</sup> arrondissement:	Dessonnaz, Marie, Fribourg.
2 <sup>me</sup> »	Schærly, Hélène, Fribourg.
3 <sup>me</sup> »	Grand, Maria, Romont.

**Ecoles régionales — Regionalschulen**

<b>Alterswil:</b>	<i>Lehrer:</i>	Bertschy, Albin.
<b>Attalens:</b>	<i>Maître:</i>	Castella, Augustin.
<b>Courtion:</b>	<i>Maître:</i>	Bossel, Albert.
<b>Domdidier:</b>	<i>Maître:</i>	Collomb, Marcel.
<b>Giffers:</b>	<i>Lehrer:</i>	Hayoz, Joseph.
<b>Gruyères:</b>	<i>Maître:</i>	Dessarzin, Léon.
<b>Gurmels:</b>	<i>Lehrer:</i>	Kolly, Aloys.
<b>Plaffeyen:</b>	<i>Lehrer:</i>	Mulhauser, Firmin.
<b>Ueberstorf:</b>	<i>Lehrer:</i>	Bächler, Felix.

**Instituteurs, institutrices et maitresses d'ouvrages  
Lehrer und Lehrerinnen, Lehrerinnen für Handarbeit**

(Les chiffres marqués devant les localités sont les n<sup>os</sup> des arrondissements scolaires.)

Les maitresses d'ouvrages sont indiquées en caractère italique.)

(Die Schulkreise sind numeriert. Die Handarbeitslehrerinnen sind durch Kursiv gekennzeichnet.)

*District de la Sarine — Saanebezirk*

IV ARCONCIEL: Rouiller, Florian; Vuillemez, Amédée; Gumy, Marie-Justine.

IV AUTAFOND: Frésey, Auguste; *Bapsi, Albertine.*

IV AUTIGNY: Michel, Joseph; Zimmermann, Jeanne-Louise; Ruffieux, Liliane.

IV AVRY-S.-MATRAN: Goumaz, René; *Ruffieux, Lucie.*

IV BELFAUX: Bertschy, Joseph; Corboud, Emélie; Schouwey, M.-Yolaine.

IV BONNEFONTAINE: Rossier, Raymond; Piller, Thérèse.

IV CHÉNENS: Terrapon, Victor; Nicolet, Marie-Louise.

IV CORMINBŒUF: Goumaz, Gérard; Bapst, Antonie.

IV CORPATAUX: Pillonel, Robert; Moret, M.-Thérèse.

IV CORSEREY: Maradan, Ernest; *Vuarnoz, Louisa.*

IV COTTENS: Rey, Louis; Perriard, Anne-Louise; Gillard, Laurette.

IV CUTTERWYL: Fragnière, Pierre; *Piller-Rohrbasser, Anna.*

IV ECUVILLES: Zamofing, Benjamin; Bidal, Léonie; Bugnon, Jeanne.

IV EPEDES: Baillif, Max; Biolley, Adrienne; Seydoux, Nicole; Roggo, Anne-Marie.

IV ESSERT: Arczinski, Bernard; *Bongard, Eugénie.*

IV ESTAVAYER-LE-GIBLOUX: Brunisholz, Marcel; Longchamp, L.-Agathe; Ulrich, M.-Rosine.

IV FARVAGNY: Rey, Louis; Renevey, Anne-Marguerite; Hegglin, Marie; Tschann, M.-Antoinette.

VI FERPICLOZ (fr. Sch.): Herren, Walter; *Sahli, Marie.*

II FRIBOURG (*Auge*), (cl. fr.): Schorro, Emile; Blanc, Madeleine; Magnin, Emma; Stajessi, Agnès. (*Bourg*): Musy, Irénée; Brunisholz, Maxime; Coquoz, Eugène; Ruffieux, Louis; Winckler, Josy; Hayoz, Zélie; Gendre, Céline; Ruffieux, Charlotte; Castella, M.-Thérèse. (*Neuveville*): Nydegger, Robert; Sudan, Cyprien; Jordan, Emma; Schorro, Edith; Mettraux, Joséphine; Seilaz, Juliette. (*Places*): Piller, Oscar; Dessibourg, Julien; Mossu, Paul; Verdon, Louis; Jaquet, Henri; Schnarenberger, Henri; Savoy, Esther; Piccand, Emerita; Vacheron, Marcelle; Aeby, Yvonne; Alber, Marguerite; Bochud, Julie; Gremaud, Pauline; Schorderet, Madeleine; Moosbrugger, Jeanne; Magnin, Germaine; Ruffieux, Marie-Ange; Pamingle, Laure; Vermot, M.-Georges.

I FRIBOURG (cl. allem.): Roggo, Johann; Perler, Marcel; Zosso, Ida; Fontaine, Olga; Wicky, Thérèse; Poffet, Monique; Kumin, Johann; Annen, Hans; Birbaum Joseph; Huber, Joséphine; Nonnast, Marie; Hæring, Sophie; Daguet, Marie-Louise.

VI FRIBOURG (fr. öff. Sch.): Helfer, Hedwige; Blaser, Maria; Gerber, Germaine; Lehmann, Hans; Schmid, Gotthold; Hertig, Edouard; Kramer, Fritz; Helfer, Max; *Stauffer, Rosa.*

IV GIVISIEZ: Burgy, Gérard; *Page, Bertha.*

IV GRANGES-PACCOT: Jaquet, Fernand; *Page, Bertha.*

IV GROLLEY: Moret, Casimir; Ruffieux, Alice.

IV LA CORBAZ: Page, Henri; *Thomet-Stalder, Marie.*

IV LENTIGNY: Ridoux, Fortuné; Demierre, Bernadette.

IV LOSSY: Bavaud, Jonas; *Thomet-Stalder, Marie.*

- IV MAGNEDENS: Esseiva, Albert; *Scheuner, Marguerite*.  
 IV MARLY: Fragnière, Louis; Tinguely, Gustave; Cottet, Victoire; Panchaud, Emmanuelle; Gremaud, M.-Edith.  
 IV MATRAN: Brodard, Aloys; *Bochud, Cécile*.  
 IV NEYRUZ: Chardonness, Jules; Gillard, Marie-Rose; Donzallaz, Blandine.  
 IV NORÉAZ: Charrière, François; Dessarzin, Elisa; Humbert, M.-Louise.  
 IV ONNENS: Barras, Jean; Mühlebach, Angèle.  
 IV PONTAUX: Chassot, René; Molleyres, Agnès.  
 IV POSAT: Thorimbert, Marie-Antoinette.  
 IV POSIEUX: Chassot, Joseph; *Bochud, Cécile*.  
 IV PRAROMAN: Rossier, Léon; Poignant, Jeanne-Hermine; Livergnage, Nathalie.  
 IV PREZ-V.-NORÉAZ: Bonfils, Isidore; Nicolet, Jeanne; Vez, Thérèse.  
 IV ROSSENS: Moullet, Louis; Carrel, Gabrielle.  
 IV RUEYRES-ST-LAURENT: Cuony, Marc.  
 IV TREYVAUX: Macheret, Henri; Huguenot, Victor; Schouwey, Jean-Bosco; Nigg, Lifarda; Grossrieder, Caroline.  
 IV VILLARLOD: Rey, Maurice; *Michel, Nicole*.  
 IV VILLARSEL-LE-GIBLOUX: Zurich, Robert.  
 IV VILLARS-S.-GLANE: Thierrin, Florian; Barras, Jeanne; Thurler, Hélène.  
 IV VUISTERNENS-EN-OGOZ: Dévaud, Marcel; Sepibus, Solange; Joye, Marie-Félix.  
 IV ZÉNAUVA: Genoud, Paul; Maillard, Colette; Oberson, Gabrielle.

*District de la Singine. — Sensebezirk*

- III ALTERSWIL: Schaller, Meinrad; Wæber, Wilhelma; Pfau, Felicitas; Hügli, Epiphania; Weissen, Theodora.  
 VI BENNEWIL: (fr. öff. Sch.): Mäder, Alfred; Zwahlen, Lydia; *Burri, Rosa*.  
 VI BERG (fr. öff. Sch.): Fasnacht, Marcel; Beyeler, Jeanne; *Fasnacht, Johanna*.  
 III BÖSINGEN: Schneuwly, Nicolas; Wæber, Othmar; Hagen, Walburgis; Leutenegger, Iniga; Engeler, Paulina; Brugger, Dominika.  
 III BRÜNISRIED: Brügger, Isidore; Zbinden, Agnès; *Zbinden, Agnès*.  
 III DÜDINGEN: Schuwey, Oswald; Felder, Emile; Stritt, Max; Aeby, Peter; Bæriswyl, Max; Russi, M.-Adelrika; Meienberg, Notburgis; Bengeser, Honesta; Furter, Antolina; Rast, M.-Concepta; Aeby, M.-Natalia; Hasler, Hélène; Scherrer, Mathildis.  
 VI FENDRINGEN (fr. öff. Sch.): Gerber, Albert; *Rentsch, Alice*.  
 VI FLAMATT (fr. öff. Sch.): Bærtschi, Hans; Helfer, Eugen; Häsler, Elisabeth; *Gilgen, Marie*.



III GIFFERS: Kolly, Germain; Ziegler, Gerberga; David, M.-Aegidia; Z'graggen, Eulalia; Willa, M.-Andrea.

III HEITENRIED: Schneuwly, Félix; Aebischer, Joseph; Bollhalder, Amandina; Jörg, M.-Emerita.

VI HEITENRIED (fr. öff. Sch.): Helfer, Franz; *Gilgen, Marie*.

VI KESSIBRUNNHOLZ (fr. öff. Sch.): Schieb, Jules; Ruf, Edith; *Binggeli, Emma*.

VI OBERMETTLIN: (fr. öff. Sch.) Herren, Werner; *Gilgen, Marie*.

III PLAFFEYEN: Gugler, Alphonse; Gauch, Ernst; Rappo, Antoine; Leutenegger, Friedwinda; Tönz, Engelhelma; Bächler, Holda; Bachmann, M.-Georgia; Zoller, Charlotta.

III PLAFFEYEN, LICHTENA: Julmy, Anton; Corpataux, Marie; *Corpataux, Marie*.

III PASSESSELB: Corpataux, Eugène; Bauer, Fulgentia; Hauser, M.-Fidelis.

III RECHTHALTEN: Zbinden, Félix; Schneider, Félix; Anderau, Victoria; Vonlanthen, Herberta; Egloff, Antoniella; Düring, Editha.

VI RECHTHALTEN (fr. öff. Sch.): Forster, Albert; Forster, Lydia; Wolf, Gertrud; *Suter, Verena*.

III ST. ANTONI: Aerschmann, Peter; Stritt, Arnold; Biemann, M.-Flora; Vogler, Alwina; Elmer, Brigitta; Grossrieder, Lucina.

VI ST. ANTONI (fr. öff. Sch.): Spielhofer, Lydia.

III ST. SILVESTER: Peissard, Canisius; Ackermann, Siegtraud; Schöpfer, Adelindis; Schwitzer, M.-Elmar.

III ST. URSEN: Zosso, Ludgerus; Bächler, Adeline; *Stritt, Maria*.

III SCHMITTEN: Lehmann, Pius; Schafer, Joseph; Künzle, Priscilla; Baumgartner, Salutaris; Meile, Ermengardis; Schönenberger, Reinlinda.

III TAFERS: Riedo, Daniel; Aebischer, Johann; Grossrieder, Célestine; Stärk, Prospera; Riedo, Antonia; Klaus, Philippa; Brulhart, Elisabeth; Walther, Ernestine.

III UEBERSTORF: Dillon, Marcel; Remy, Otto; Josuran, Venantia; List, Paula; Wæber, Larga; Jenni Bertellina; Schwabenthau, M.-Blanda.

III WÜNNEWIL: Brügger, Dominique; Tinguely, Victor; Dietrich, Anselma; Büttler, Klara; Kügler, Irmfrieda; Lanker, M.-Jakoba.

III WÜNNEWIL-FLAMATT: Pürro, Adolphe; *Schneuwly, Regina*.

*District de la Gruyère — Gregerzbezirk*

V ALBEUVE: Michel, Justin; Boschung, Charlotte.

V LES SCIERNES D'ALBEUVE: Prat, Léontine.

V AVRY-DEVANT-PONT: Sottaz, Albert; Joye, Marie-Bernard.

I JAUN-ÎM FANG: Aebischer Stephan; Hostenstein, Fides-Maria; Huber, Chantal; Buchs, Raymond; *Buchs, Philomène.*

V BOTTERENS: Pasquier, Louis; *Vaucher, Nelly.*

V BROC: Ecoffey, Henri; Galley, Victor; Vial, Vincent; Nissille, Julienne; Angéloz, Hedwige; Bosson, Hélène; Berger, Etienne.

V BULLE: Tinguely, Emile; Descloux, André; Ducarroz, Max; Desbiolles, Eugène; Ruffieux, Yvette; Pasquier, Germaine; Remy, Madeleine; Pilloud, Béatrice; Glasson, Marie-Thérèse; Menoud, Marthe; Blanc, Elisabeth; Noël, Anne-Marie; Gobet, Ursule.

V CERNIAT: Dessibourg, Basile; Grandi, Antonie.

V CERNIAT-VALSAINTE: Loup, Robert; *Charrière, Emma.*

V CHARMEY: Murith, Jean; Robadey, Auguste; Joillet, Bernande; Andrey, Gabrielle; Gasser, Claire; Cottet, Hubert.

V CHÂTEL-CRÉSUZ: Ruffieux, Camille; *Ruffieux, Léonie.*

V CORBIÈRES: Marchon, Francis; *Blanc, Yvonne.*

V ECHARLENS: Sudan, Joseph; Grandjean, Rosa.

V ENNEY: Ruffieux, Antoine; Modoux, Simone.

V ESTAVANNENS: Clerc, Henri; *Jaquet, Thérèse.*

V GRANDVILLARD: Andrey, Maxime; Pernet, Emerentienne; Frossard, Julie.

V GRUYÈRES: Robadey, Louis; Bersier, Paul; Erard, M.-Hubert; Gremaud, M.-Victorine; Chatton, M.-Bernadette.

V GUMEFENS: Sansonnens, André; *Meyer, Ida.*

V HAUTEVILLE: Fontaine, Clément; Plancherel, Esther.

V LA ROCHE: Terrapon, Louis; Bongard, Bernard; Gavillet, Blanche; Koller, M.-Rolande; Rey, Claudia.

V LA TOUR-DE-TRÈME: Descloux, Charles; Maillard, Henri, Favre, Simone; Gremion, Jeanne; Jaquenoud, Anne-Marie.

V LE-PAQUIER: Jordan, Jean; Desbiolles, Hélène.

V LESSOC: Galley, Louis; *Fragnière, Delphine.*

V MARSENS: Chobaz, Alexis; Carrard, Félicité.

IX MAULES: Jaquet, Joseph; *Michel, Marie.*

V MONTBOVON: Thorimbert, Joseph; Bongard, Jeanne-Françoise; Raboud, Julia.

V MORLON: Chavaillaz, François; Vuarnoz, Hyacinthe.

V NEIRIVUE: Luisoni, Joseph; *Broye, M.-Antoinette.*

V PONT-EN-OGOZ: Berset, Léon; *Bertschy, Simone.*

V PONT-LA-VILLE: Ody, Auguste; Brunisholz, Marie.

V RIAZ: Vauthey, Gustave; Pittet, Jeanne; Jordan, Adèle.

IX ROMANENS: Grandjean, Etienne; *Charrière, Marie.*

IX RUEYRES-TREYFAYES: Ducrest, Joseph; *Overney, Jeanne.*

IX SÂLES: Gisler, Jules; Pillonel, Cécile.

V SORENS: Brulhart, Alphonse; Cretin, Alice; Mauron, Hortense.

IX VAULRUZ: Cardinaux, Robert; Morard, Claudine; Clerc, Elisabeth.

V VILLARS-S.-MONT: Vial, Félicien; *Vionnet, Marguerite.*

V VILLARVOLARD: Bourqui, Ernest; *Repond, Emilie.*

IX VUADENS: Bugnon, Paul; Barbey, Louis; Macheret, Antide; Saunier, Jeanne-Henri; Théraulaz, Antoine-Marie.

V VUIPPENS: Oberson, Paul; *Magnin, Thérèse.*

*District du Lac — Seebezirk*

VI AGRISWYL: Bosshard, Oscar; *Gaberell Louise.*

VI ALTAVILLA: Nyffenegger, Markus; *Zenger, Hedy.*

VIII BARBERÈCHE: Blanc, Willy; Chéseaux, Gérard; Colomb, Jeanne-Marcelle.

II BELLECHASSE: Savary, Paul.

VI BÜCHSLEN: Urfer, Walter; *Schwab, Anna.*

VI BURG: Hans, Robert; *Gaberell, Louise.*

III CORDAST: Dillon, Joseph; *Bürgy, Louise.*

VIII CORMÉROD: Bæriswyl, Odilon; *Humbert, Cécile.*

VI COURGEVAUX: Guillod, Ernest; Perrottet, Evelyne; *Wuillemin, Léa.*

VI COURLEVON: Eugster Fritz; *Wuillemin, Clara.*

VIII COURNILLENS: Roubaty, Arthur; *Biolley, Alice.*

VIII COURTEPIN: Roulin, Paul; Brulhart, Germaine.

VI COURTEPIN: (fr. öff. Sch.): Stauffacher, Henri; Matter, Hanna; *Stauffacher, Bertha.*

VIII COURTION: Clerc, Phocas; Bongard, Edith; Chappuis, Charlotte.

VIII CRESSIER-S.-MORAT: Pittet, André; Cardinaux, Madeleine.

VI FRÆSCHELS: Schwab, Hanny; *Hofer, Marie.*

VI GALMIZ: Möri, Jacob; Probst, Berthe-Ida; *Probst, Berthe-Ida.*

VI GEMPENACH: Kramer, Ernest; *Schwab, Anna.*

III GURMELS: Auderset, Pius; Pürro, Emerana; Schafer, Valentina.

VI GURMELS (fr. öff. Sch.): Gaberell, Robert; Herbster, Charlotte; *Rentsch, Alice.*

III GUSCHELMUTH: Haymoz, Emile; *Mewwly, Ida.*

VI JEUSS: Scherzinger, Ernest; *Rentsch, Alice.*

VI KERZERS: Gutknecht, Emma; Tschachfli, Margrit; Fasnacht, Alfred; Schwab, Gottlieb; Gutknecht, Ernest; Weber, Ernest; *Johner, Anna; Wasserfallen, Lina.*

III LIEBISTORF: Kuster, Joseph; Pürro, Hildegard; *Mewwly, Ida.*

VI LURTIGEN: Fürst, Wilhelm; *Gaberell, Luise.*

VI MEYRIEZ: L'Eplattenier, Alexandre; *Wuillemin, Léa.*

VI MONTILIER: Bandelier, Jean; *Gaberell Louise.*

VI MURTEN: Mesey, Marguerite; von Känel, Hilde; Herren, Fritz; Jacot, André; Hertig, Walther; Johner, Berthy; Auer, Hilde; Lef, Fritz (gymnastique); *Pantillon, Lina; Pache, Liliane-Marguerite.*

- III MURTEN (libre public): Meyer, Aleydis; Deillon, Irma.  
 VI RIED: Fürst, Hans; Grau, Caroline; *Schwab, Anna.*  
 VI SALVENACH: Helfer, Rudolf; Benninger, Elisabeth;  
*Wieland, Pauline.*  
 VI ULMIZ: Küng, Hermann; Stocker, Heidi; *Gaberell, Luise.*  
 VIII VILLAREPOS: Bächler, Séraphin; Dupasquier, Hortense.  
 VI VULLY-LE-BAS, SUGIEZ: Javet, André. — PRAZ: Lini-  
 ger, Yvonne. — NANT: Derron, Samuel; *Schmutz, M.-Louise.*  
 VI VULLY-LE-HAUT, LUGNORRE: Etter, Louis; Ribaux,  
 Paulette. — MÔTIER: Javet, Henri-Emile.  
 III WALLENBUCH: Buntschu, Louise.  
 VIII WALLENRIED: Marro, Philémon; *Biolley, Alice.*

*District de la Glâne. — Glanebezirk*

- VII AUBORANGES: Renevey, Arthur; *Ducrest, Marie.*  
 VII BERLENS: Bays, Germain; *Python, Cécile.*  
 VII BILLENS: Carrel, Marcel; Knubel, Fernande.  
 VII BLESSENS: Dupont, Aloys; *Monney, Maria.*  
 VII CHAPELLE-GILLARENS: Rossier, Léon; Monney, Alice.  
 VII CHÂTELARD: Bord, Ernest; Thorimbert, Lucie.  
 VII CHATONNAYE: Ducrest, Marcel; Biétry, Monique.  
 VII CHAVANNES-LES-FORTS: Descloux, Robert; Chassot,  
 M.-Thérèse.  
 VII CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS: Rotzetter, Joseph; *Ri-  
 choz, Yvonne.*  
 VII ECUBLENS: Menoud, Gérard; *Monney, Maria.*  
 VII ESMONTS: Monnard, Edmond; *Pasquier, Anna.*  
 VII ESTÉVENENS: Descloux, Max; *Ecoffey, Gisèle.*  
 VII GRANGETTES: Gisler, Robert; *Perroud-Python, Emma.*  
 VII HENNENS: Bugnon, Louis; *Bourqui, M.-Louise.*  
 VII LA JOUX: Cuony, Jean; Pittet, Rosalie.  
 VII Le SAULGY: Péclat, Marthe.  
 VII LES ECASSEYS: Rossier, Raymond; *Surchat, Marie.*  
 VII LES GLÂNES: Gumy, Rosalie.  
 VII LIEFFRENS: Roggo, Louis; *Dumas, Marie.*  
 VII LUSSY: Chardonnens, Ernest; Margueron, Margue-  
 rite.  
 VII MASSONNENS: Abriel, Joseph; Bossel, Anne-Catherine.  
 VII MÉZIÈRES: Bays, Léon; Francey, Colette.  
 VII MIDDES: Dubey, Henri; Rigolet, Marie-Louise.  
 VII MONTET: Bovet, Raymond; *Pasquier, Anna.*  
 VII MOSSEL: Brasey, Jean; *Dénervaud, Marie-Jeanne.*  
 VII ORSONNENS: Hemmer, François; Schaller, Brigitte;  
 Gross, Marie-Jeanne.  
 VII PREZ-VERS-SIVIRIEZ: Vaucher, Marius; Brasey, M.-  
 Canisius.  
 VII PROMASENS: Mauron, Fernand; *Jaquier, Maria.*

VII ROMONT: Grandjean, Joseph; Schouwey, Athanase; Pasquier, Marcel; Carrard, Marthe; Schmoutz, Marie; Aubert, Charlotte; Gilland, Isidorine; Chatton, Gabrielle; Clerc, Marguerite,

VII RUE: Surchat, Alfred; Goumaz, Anne-Marie.

VII SIVIRIEZ: Philot, Julien; Perroud, Louise; Rosset, M.-Thérèse.

VII SOMMENTIER: Ducrot, André; Ecoffey, Thérèse.

VII TORNÉ-LE-GRAND: Bersier, Jules; Bidal, Eugénie.

VII URSY: Rey, Arthur; *Pasquier, Anna.*

VII VAUDERENS: Pasquier, Louis; Steinauer, Lucie.

VII VILLARABOUD: Joye, Paul; *Dumas, Marie.*

VII VILLARANON: Thévoz, Bernard.

VII VILLARGIROUD: Gremaud, Max; *Richoz, Yvonne.*

VII VILLARIAZ: Sansonnens, Laurent; *Vaucher, Hermine.*

VII VILLARIMBOUD: Déglise, Joseph; Dunand, Canisia; Bongard, François-Xavier.

VII VILLARSIVIRIAUX: Abriel, François-Joseph; *Berset, Geneviève.*

VII VILLAZ-ST-PIERRE: Bugnon, Auguste; Despond, M.-Justine; Chéseaux, M.-Jeanne.

VII VUARMARENS: Ayer, Francis; *Pasquier, Anna.*

VII VUISTERNENS-DEV.-ROMONT: Chassot, Georges; Chollet, Marguerite.

*District de la Broye — Broyebezirk*

VIII AUMONT: Banderet, Gérard; Maillard, Canisia.

VIII AUTAVAU: Monney, Jules; *Ducarroz, Christine.*

VIII BUSSY: Singy, Michel; Roulin, Geneviève.

VIII CHABLES: Bérard, Maxime; *Monney, Thérèse.*

VIII CHAPELLE: Rouiller, Henri; *Chappuis, Léonie.*

VIII CHEIRY: Perritaz, Elie; *Chappuis, Léonie.*

VIII CHEYRES: Brunisholz, Henri; *Bovet, Odile.*

VIII CUGY: Bugnon, Camille; Périsset, M.-Stanislas; Vial, Berchmans.

VIII DELLEY-PORTALBAN: Butty, Georges; Ludwig, M.-Cécile; Maillard, M.-Carméla.

VIII DOMDIDIER: Dubey, Auguste; Briffod, Félicité; Delacombaz, Hélène; Sallin, M.-Léonide.

VIII DOMPIERRE: Blanchard, Charles; Bersier, Marie; Steinauer, Yvonne.

VIII ESTAVAYER-LE-LAC: Monney, Léon; Rossier, Henri; Vuarnoz, Stéphanie; Crausaz, Gabrielle; Rossier, Yvette; Michaud, Marie-Thérèse.

VIII FÉTIGNY: Sauteur, Max; Bulliard, M.-Joseph; Chardonnens, Véréne.

VIII FONT: Chablais, Max; *Carrard, Thérèse.*

VIII FOREL: Duc, Alfred; *Rapelli, Marthe.*

VIII FRANEX: Gisler, Albertine.

VIII GLETTRENS: Sansonnens, Gilbert; *Collomb, Elisabeth.*

- VIII GRANGES-DE-VESIN: Chofflon, Eugène; *Berchier, Angèle.*  
 VIII LA VOUNAISE: Collaud, Robert.  
 VIII LÉCHELLES: Jorand, Louis; Volery, Claudine; Pamingle, Julienne.  
 VIII LES FRIQUES: Brulhart, Lina.  
 VIII LULLY: Lambert, Raymond; *Stucky, Marie-Mad.*  
 VIII MANNENS: Monney, Jean; Bapst, Marguerite; Ratzé, Anna.  
 VIII MÉNIÈRES: Conus, Henri; *Vorlet-Marguet, Cécile.*  
 VIII MONTAGNY-LA-VILLE: Barras, Gabriel; Berset, Marie-Louise.  
 VIII MONTAGNY-LES-MONTS: Mottet, Charles; Broye, Anna.  
 VIII MONTAGNY-COUSSET: Carrel, Albert; Rey, Julie.  
 VIII MONTBORGET: Thierrin, Paul; *Losey, Rose.*  
 VIII MONTBRELLOZ: Delley, Eugène; *Ducarroz, Christine.*  
 VIII MONTET: Maradan, Joseph; *Rey, Thérèse.*  
 VIII MORENS: Pillonel, Alfred; *Vésy, Agnès.*  
 VIII MURIST: Piccand, Louis; Schwarz, Raymonde.  
 VIII NUVILLY: Mugny, Louis; Fumeaux, M.-Véronique.  
 VIII PRÉVONDAVAUX: Bondallaz, Donat; *Badoud, Marie.*  
 VIII RUEYRES-LES-PRÉS: Thierrin, Germain; *Roulin Maria.*  
 VIII RUSSY: Collaud, Marius; *Pauchard, Louise.*  
 VIII ST-AUBIN: Fontaine, Armand; Bugnet, Marie; Chuard, Anne-Marguerite.  
 VIII SEIRY: Musy, Isidore; *Bise, Clara.*  
 VIII SURPIERRE: Chavaillaz, Adrien; *Crausaz, Bertha.*  
 VIII VALLON: Collomb, Louis; *Ballaman, Philomène.*  
 VIII VESIN: Villos, Séraphin; *Berchier, Angèle.*  
 VIII VILLENEUVE: Aeby, Oscar; *Crausaz, Bertha.*  
 VIII VUISSENS: Egger, Irénée; *Vorlet, Lucie.*

*District de la Veveyse — Vivisbachbezirk*

- IX ATTALENS: Plancherel, Joseph; Persoud, Marie-Ange; *Desplan, Henriette.*  
 IX ATTALENS-TATROZ: Pachoud, Amédée; *Perroud, Esther.*  
 IX ATTALENS-VUARAT: Cotting, Joseph; *Perroud, Esther.*  
 IX BESENCENS: Dévaud, Marie.  
 IX BOSSONNENS: Gremaud Hubert; Bovigny, Rogatienne.  
 IX BOULOZ: Sapin, Fernand; *Surchat, Marie.*  
 IX CHÂTEL-ST-DENIS: Progin, Oscar; Both, Jean; Biolley, Ernest; Philippona, Joséphine; Plancherel, Rosalie; Durand, M.-Thérèse; Gremaud, Anne-Marie; Berthoud, Madeleine.  
 IX FRUENCE (CHÂTEL): Karth, Alphonse; *Gäster, Vincent.*  
 IX PRAYOUD (CHÂTEL): Villard, Joseph; *Gäster, Vincent.*

- IX FIAUGÈRES: Droux, Jean-Louis; *Grandjean, Cécile.*  
 IX GRANGES: Grandjean, Marcel; Jordil, Berthe.  
 IX GRATTAVACHE: Ducrest, Fernand; *Bard, Pauline.*  
 IX LA ROUGÈVE: Maillard, Cécile.  
 IX LE CRÊT: Pfulg, Calybite; Bochud, Anne-Lucie.  
 IX PONT: Dévaud, Jean.  
 IX PORSEL: Seydoux, Marius; Tercier, Julia.  
 IX PROGENS: Pichonnaz, Louis; *Suard, Eugénie.*  
 IX REMAUFENS: Moret, Bernard; Cardinaux, Lucienne.  
 IX SEMSALES: Schneuwly, Théophile; Züger, M.-Thaddée;  
 Joye, M.-Stéphane; Perrin, M.-Antoinette.  
 IX ST-MARTIN: Simonet, Paul; *Molleyres, Marie.*  
 IX ST-MARTIN-LE JORDIL: Genoud, Rosa.

### Maitresses ménagères — Haushaltungslehrerinnen

#### 1<sup>er</sup> Arrondissement

##### SARINE

- BELFAUX: Meuwly, Marie-Justine.  
 ECUVILLENS: Barras, Marthe.  
 ESTAVAYER-LE-GIBLOUX: Bouvet, Francisca.  
 FRIBOURG, ST-NICOLAS: Perrin, Joséphe-Marie.  
 » » Progin, Marguerite.  
 MARLY-LE-GRAND: Schorro, Angèle.  
 NEYRUZ-COTTENS: Mitterer, Célestine.  
 PRAROMAN: Daigle, Léonie.  
 PREZ-VERS-NORÉAZ: Monico, Virginia.  
 SONNENWYL: Charmaux, Léontine.  
 TREYVAUX: Gauch, Aurélie.  
 VUISTERNENS-EN-OGOZ: Pittet, Lucile.

##### BROYE

- AUMONT: Kùchler, Ephrem.  
 CUGY: Golliard, Marcelle.  
 DOMDIDIER: Maggi, Marie-Florian.  
 ESTAVAYER-LE-LAC: Dewarrat, Hélène.  
 MONTAGNY-LA-VILLE: Pernot, M.-Alexandre.  
 MURIST: Molleyres, Valentine.  
 ST-AUBIN: Schwaller, Albine.  
 SURPIERRE: Chautemps, Joséphine.

#### 2<sup>me</sup> Arrondissement

- FRIBOURG, PROVIDENCE: Schönenberger, Pauline.

##### SINGINE

- ALTERSWIL: Luschinger, Jrmhilda.  
 BÖSINGEN: Zurgilgen, Wiltrudis.  
 CHEVRILLES: Bircher, Landelina.  
 DIRLARET: Föhn, Margaritha.  
 FLAMATT: Beutler, Verena.

GUIN: Vögeli, Lydia.  
 SCHMITTEN-UEBERSTORF: Diewald, M.-Helda.  
 ST. ANTONI-HEITENRIED: Locher, Caritina.  
 TAVEL: Vettiger, Isabelle.  
 WUNNEWIL: Wirth Bernhilda.

## LAC

CHAMPAGNY: Burla, Martha.  
 CHIÈTRES: Kùng, Martha.  
 COURTEPIN: Remy, Anne.  
 COURTION: Fleury, Geneviève.  
 CORMONDES: Meuwly, Caroline.  
 MORAT: Tüscher, Rosalie.

*3<sup>me</sup> Arrondissement*

## GRUYÈRE

BROC-LA TOUR: Barras, M.-Louise.  
 BULLE: Rérat, M.-Ignace.  
 GRUYÈRES: Gremion, Anna.  
 LA ROCHE: Crevoiserat, Solange.  
 MARSENS: Huber, Marie-Madeleine.  
 NEIRIVUE-MONTBOVON: Broye, Marie-Ant.  
 VAULRUZ-SALES: Dumas, Hermine.  
 VUADENS: Dalloz, Constance.

## GLANE

GILLARENS: Boog, M.-Bernadette.  
 ORSONNENS: Morand, Constance.  
 ROMONT: Ecoffey, M.-Olga.  
 SIVIRIEZ: Inderbitzin, Claudine.  
 TORNÉY-LE-GRAND: Vuagnat, Eudoxie.  
 URSY: Reichlen, Angèle.  
 VILLAZ-ST-PIERRE: Mégevand, M.-Denise.  
 VUISTERNENS-D.-ROMONT-LE CHÂTELARD: Rétornaz, Hélène.

## VEVEYSE

ATTALENS: Hasler, Virginie.  
 CHATEL-ST-DENIS: Pilloud, Aurélie.  
 PORSEL: Meizonnier, Imelda.  
 SEMSALES: Dalloze, Constance.

**Caisse de retraite du corps enseignant****Lehrerversicherungskasse**

*Président*: Helfer, Max, instituteur, Fribourg.  
*Caissier*: Bondallaz, Antonin, institut. retraité, Fribourg.  
*Secrétaire*: Lanthmann, Pierre, instituteur retraité, Neirivue.  
*Membres*: Thurler, Léonard, maître secondaire, Guin.  
 Esseiva, François, directeur, Fribourg.  
 Dessibourg, Julien, instituteur, Fribourg.  
 Carrel, Albert, instituteur, Cousset.



**Dépôt central du matériel scolaire  
Lehrmittelverlag**

*Commission — Kommission*

*Président* : Gremaud, Emile, ancien chef de service — *Membres* : Schuwey, Aloys, inspecteur scolaire — Fleury, Fernand, secrétaire — . . . . .

*Administration — Verwaltung*

*Section A*

*Gérant* : Plancherel, Lucien.  
*Employé* : Schmutz, Charles.  
*Emballeur* : Kopp, Johann.

*Section B*

*Gérante* : Plancherel, Jeanne.  
*Employée* : Kaser, Marie.

**Mutualité scolaire — Schulkrankenkasse**

*Commission cantonale.*

*Président* : Le directeur de l'Instruction publique. *Vice-président* : Joye, Paul, directeur. *Membres* : Crausaz, Joseph, ancien inspecteur scolaire, Lussy; Meyer, Jakob, préfet, Morat; Butty, Louis, chef des taxes militaires; Cuony, Jean-Auguste, pharmacien; Esseiva, François, directeur, Fribourg D<sup>r</sup> Pasquier, Romain, médecin, à Bulle. — *Secrétaire-caissier* : Barbey, Firmin, chef de service.

**Musées — Museen**

**1. MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE  
NATURHISTORISCHES MUSEUM**

a) *Commission — Kommission*

*Président* : Mgr Savoy, Hubert, prévôt. — *Membres* : Ursprung, Alfred — Weber, Léonard — Tercier, Jean — Kälin, Joseph, professeurs à l'Université — Cuony, Jean, pharmacien, Fribourg — . . . . . — *Secrétaire* : Büchi, Othmar, Fribourg.

b) *Personnel — Personal*

*Conservateur* : Büchi, Othmar.  
*Préparateur* : Noth, Bernard.  
*Concierge* : Jonin, Alphonse.

## 2. MUSÉE ARTISTIQUE ET HISTORIQUE KUNSTHISTORISCHES MUSEUM

*Commission du Musée et des monuments historiques*  
*Aufsichtskommission des Museums und der historischen*  
*Denkmäler*

*Président*: Le directeur de l'Instruction publique. —  
*Secrétaire*: François Esseiva. — *Membres*: MM. les profes-  
seurs des chaires d'histoire de l'art et d'archéologie, à l'Uni-  
versité; l'Intendant des bâtiments de l'Etat; R.P. de Mun-  
nynek, O.P., professeur à l'Université; R.P. M. Moullet,  
O.F.M.C.; Pierre Zurich; Hiram Brulhart, artiste-peintre;  
Henri Næf, directeur du Musée gruérien, à Bulle.

*Sous-commission du Musée d'art et d'histoire*  
*Unter-Kommission des kunsthistorischen Museums*

*Président*: Pierre Zurich. — *Secrétaire*: François Esseiva.  
— *Membres*: R.P. M. Moullet, O.F.M.C.; Hiram Brulhart,  
artiste-peintre; Henri Næf, direct. du Musée gruérien, à Bulle.

*Sous-commission des monuments et édifices publics*  
*Unter-Kommission der Denkmäler und öffentlichen Gebäude*

*Président*: Pierre Zurich. — *Secrétaire*: François Esseiva.  
— *Membres*: Edmond Lateltin, intendant des bâtiments  
— Adrien Bovy, conservateur du musée — Edmond Weber,  
conseiller communal.

*Commission administrative du Château de Gruyères*  
*Verwaltungskommission des Schlosses Greyerz*

*Président*: Despond, Lucien, Bulle. — *Vice-président*:  
Xavier Remy, directeur. — *Secrétaire*: François Esseiva,  
avocat. — *Membres*: Joseph Ackermann, conseiller d'Etat;  
Jean Oberson, prés. du trib. de la Gruyère; Auguste Murith;  
Louis Blanc, notaire.

*Personnel — Personal*

*Conservateur du Musée*: Bovy, Adrien.  
*Conservateur du médailler*: Jordan, Joseph.  
*Concierge*: M<sup>me</sup> Décaillet.

**Archives de l'Etat — Staatsarchiv**

*Archiviste honoraire — Staatsarchivar h. c.*: Raemy, Tobie.  
*Archivistes*: Corpataux, Georges — Niquille, Jeanne.

**Hôpital cantonal — Kantonsspital**

*Conseil d'administration — Verwaltungsrat*

*Président*: Piller, Joseph, conseiller d'Etat.  
*Membres*: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat — Zur-  
kinder, Joseph, chanoine — Glardon, Louis, député, Romont

— Gremaud, Jean, député, Vuadens — Derron, Henri, notaire, Morat — Pilloud, Sylvestre, député, Châtel-St-Denis — Torche, Paul, député, Estavayer-le-Lac — D<sup>r</sup> Treyer, Adolphe, médecin, Fribourg — D<sup>r</sup> Muller, Aloys, professeur à l'Université — Bertschy, Nicolas, député, Guin.

*Administrateur*

Lipp, Louis, Fribourg.

*Chefs de service — Abteilungsvorsteher*

Ody, François, chirurgie.  
Treyer, Adolphe, diagnostic et observation.  
Fietta, Pierre, ophtalmologie.  
Buman, Edouard, maternité.  
Perrier, Henri, pédiatrie.  
Morard, Casimir, oto-rhino-laryngologie.  
Bise, Emmanuel, policlinique antivénéérienne.  
Bonifazi, Alex., adjoint maternité et pédiatrie.  
Jordan, Auguste, policlinique-psychiatrique.  
Lazarus, Paul, radiothérapie.  
Mengis, Odilo, radiologie.

SANATORIUM CANTONAL POUR TUBERCULEUX  
A CRÉSUZ

KANTONALES LUNGENSANATORIUM IN CRÉSUZ

*Commission préconsultative — Studienkommission*

*Présidence:* Le directeur de l'Instruction publique. —  
*Membres:* Treyer, Adolphe — Buman, Edouard — Meyer, Pius — Fietta, Pierre — Perrier, Henri, médecins, Fribourg — Lateltin, Edmond, architecte cantonal — ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'Hôpital cantonal.

**Cultes — Kultuswesen**

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES BIENS DU  
CLERGÉ CATHOLIQUE

AUFSICHTSKOMMISSION DES VERMÖGENS  
DES KATHOLISCHEN KLERUS

*Président:* Le directeur de l'Instruction publique — *Secrétaire:* Esseiva, François, avocat. — *Membres:* Wæber, Louis, vicaire général — Marmier, Henri, professeur au Séminaire — Aeby, Pierre, professeur à l'Université. — *Reviseur:* Joye, Joseph.

## II. DIRECTION DE JUSTICE ET POLICE JUSTIZ- UND POLIZEIDIREKTION

*Directeur* : Bovet, Jules, conseiller d'Etat.

*Suppléant* : Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat.

### Justice — Justiz

*Chef de service* : Tschachtli, Adrien.

*Secrétaire* : Corpataux, Edouard.

### I. BARREAU ET NOTARIAT ADVOKATUR UND NOTARIAT

#### A. Commission examinatrice des aspirants au barreau

##### *Prüfungskommission für Anwälte*

*Président* : Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres* : Aeby, Pierre, professeur de droit — Droux, Paul, anc. juge cantonal — Merz, Alfred, juge cantonal — Legras, Henri, professeur — Favre, Antoine, professeur. — . . . . . — *Secrétaire* : Tschachtli, Adrien. — *Suppléants* : Piller, Joseph, conseiller d'Etat — Gardian, Marcel, juge cantonal — Ruffieux, Léon, juge cantonal — von Overbeck, Alfred, professeur — Siegwart, Alfred, professeur — Bourgnecht, Jean, avocat.

#### B. Commission examinatrice des aspirants au notariat

##### *Prüfungskommission für Notare*

*Président* : Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres* : Aeby, Pierre, professeur — Droux, Paul, anc. juge cantonal — Piller, Joseph, conseiller d'Etat — Spycher, Franz, notaire — Savoy, Louis, notaire — . . . . . — *Secrétaire* : Tschachtli, Adrien. — *Suppléants* : Kælin, Joseph, notaire — Gaudard, Emile, juge cantonal — Ruffieux, Léon, juge cantonal — Lorson, Ernest, avocat — Favre, Antoine, professeur — Willenegger, Fritz, notaire.

2. REGISTRE DU COMMERCE  
REGISTRE DES RÉGIMES MATRIMONIAUX  
OFFICES DES POURSUITES ET OFFICES DES  
FAILLITES

HANDELSREGISTER  
GÜTERRECHTSREGISTER, BETREIBUNGS-  
UND KONKURSÄMTER

PRÉPOSÉS — VORSTEHER

I. *Registres du commerce et des régimes matrimoniaux*  
*Handels- und Güterrechtsregister*

*Sarine:* Brasey, Alfred, greffier, Fribourg.  
*Singine:* Nicolet, Georges, greffier, Tavel.  
*Gruyère:* Pfulg, Louis, greffier, Bulle.  
*Lac:* Poffet Lucien, Morat.  
*Glâne:* Magnin, Louis, greffier, Romont.  
*Broye:* Huguet, Edouard, greffier, Estavayer-le-Lac.  
*Veveyse:* Currat, André, greffier, Châtel.

II. *Offices des poursuites — Betreibungsämter*

*Sarine:* Bise, Louis, Fribourg.  
*Singine:* Wæber, Maurice, Tavel.  
*Gruyère:* Ayer, Aloys, Bulle.  
*Lac:* Poffet, Lucien, Morat.  
*Glâne:* Magnin, Louis, Romont.  
*Broye:* Marmy, Emile, Estavayer-le-Lac.  
*Veveyse:* Currat, André, greffier, Châtel-St-Denis.

III. *Offices des faillites — Konkursämter*

*Sarine:* Brasey, Alfred, greffier, Fribourg.  
*Singine:* Nicolet, Georges, greffier, Tavel.  
*Gruyère:* Pfulg, Louis, greffier, Bulle.  
*Lac:* Poffet, Lucien, Morat.  
*Glâne:* Magnin, Louis, greffier, Romont.  
*Broye:* Marmy, Emile, préposé, Estavayer-le-Lac.  
*Veveyse:* Currat, André, greffier, Châtel-St-Denis.

## 3. ÉTAT CIVIL — ZIVILSTANDSDIENST

## A. AUTORITÉ CANTONALE DE SURVEILLANCE

## A. KANTONALE AUFSICHTBEHÖRDE

La Direction de Justice.

Die Justizdirektion.

## B. AUTORITÉ INFÉRIEURE DE SURVEILLANCE

## B. UNTERE AUFSICHTSBEHÖRDE

Les présidents des tribunaux d'arrondissement.

Die Gerichtspräsidenten.

## C. OFFICIERS DE L'ÉTAT CIVIL — ZIVILSTANDSBEAMTE

*District de la Sarine — Saanebezirk*

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Fribourg	Gross, Emile	Blanc, Paul.
Villars-s.-Glâne	Roubaty, Emile	Dreyer, Joseph.
Matran	Corpataux, Léon	Corpataux, Henri.
Neyruz	Dafflon, Joseph,	Mettraux, Louis.
Ecuvillens	Chavaillaz, Eug.	Galley, Antoine.
Autigny	Cudré-Mauroux, E.	Huguenot, Adrien.
Lentigny	Chappuis, Louis	Chappuis, Pierre.
Onnens	Sautaux, Jules	Barras, Jean.
Prez	Rosset, Charles	Chollet, Pierre.
Grolley,	Page, Emile	Pilloud, Casimir.
Belfaux	Gremaud, Joseph	Roubaty, Ernest.
Givisiez	Limat, Ernest	Ardenti, Arthur.
Marly	Kuenlin, Romain	Jacob, Henri.
Praroman	Kolly, Raphaël	Clément, Fernand.
Ependes	Clément, Henri	Yutzet, Maxime.
Arconciel	Kolly, Joseph	Trinchan, Maurice.
Treyvaux	Philipona, Louis	Guillet, François.
Rossens	Moulet, Emile	Ducrest, Marcel.
Farvagny-le-Gr.	Jolion, Marcel	Rey, Louis.
Estavayer-le-Gi.	Clerc, François	Michel, Albert.
Vustern.-en-Og.	Marchon, Constant	Grossrieder, Albert.
Ponthaux	Mottas, Gustave	Jaquat, Léon.
Corserey	Chatagny, Pierre	Vuaroz, Charles.
Bonnefontaine	Bæriswyl, Simon	Piller, Léon.
Corpataux	Clerc, François	Sallin, Raymond.
Villarlod	Perritaz, Emile	Perritaz, Jules.
Cottens	Dubey, Marcel	Margueron, Pierre.

*District de la Singine — Sensebezirk*

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Tavel	Aeby, Jean	Wæber, Albin.
Guin	Zurkinden, Arn.	Brügger, Ludwig.
Boesingen	Schneuwly, Nic.	Schmutz, Edouard.
Wünnewil	Brügger, Domin.	Schneuwly, Peter.
Ueberstorf	Boschung, Moritz	Schmutz, Lorenz.
Heitenried	Aebischer, Joseph	Perler, Nicolas.
Dirlaret	Bielmann, Robert	Zbinden, Félix.
Chevrilles	Hayoz, Joseph	Vonlanthen, Edouard.
St-Sylvestre	Jelk, Peter	Jelk, Robert.
Plasselb	Ruffieux, Jean	Ruffieux, Al.-Jean.
Planfayon	Thalmann, Pierre	Brügger, Hippolyte.
St-Antoine	Jenny, Jacob	Müller, Léon.
Alterswil	Stritt, Rodolphe	Bertschy, Albin.
St-Ours	Zosso, Ludgerus	Fasel, Canisius.
Schmitten	Lehmann, Johann	Bürgi, Wilhelm.

*District de la Gruyère — Greyerzbezirk*

Bulle	Demierre, Stéph.	Rappo, Marcel.
Riaz	Gremaud, Jean	Schwartz, Louis.
Echarlens	Pugin, François	Gremaud, Pierre.
Vuippens	Philipona, André	Bochud, Maurice.
Sorèns,	Villoz, Philippe	Ropraz, Robert.
Avry-dev.-Pont	Bovigny, Léon	Bossens, Octave.
Pont-la-Ville	Rigolet, Simon	Yerly, Symphor.
La Roche	Brodard, Joseph	Brodard, Alphonse.
Hauteville	Passaplan, Eloi	Andrey, Joseph.
Corbières	Blanc, Alfred	Blanc, Emile.
Villarvolard	Jaquet, Louis	Publio, Henri.
Botterens	Mossu, Antoine	Gillard, Arthur.
Crésuz	Ruffieux, Alph.	Ruffieux, Charles.
Cerniat	Charrière, Louis	Bourret, Laurent.
Charmey	Rime, Gustave	Overney, Const.
Bellegarde	Buchs, Siegfried	Buchs, Alphonse.
Broc	Mossu, Louis	Corboz, Paul.
Gruyères	Rime, Emile	Doutaz, Alfred.
Estavannens	Jaquet, Charles	Caille, Jean.
Grandvillard	Raboud, Henri	Dupont, Eugène.
Villars-s.-Mont	Thorin, Casimir	Ecoffey, Louis.
Neirivue	Geinoz, Félicien	Castella, Joseph.
Albeuve	Pythoud, Henri	Beaud, Augustin.
Lessoc	Fragnière, Maurice	Both, Marc.
Montbovon	Gillet, Louis	Pernet, Emile.
Morlon	Brasey, Auguste	Grandjean, Louis.

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Tour-de-Trême	Caille, Jean	Ruffieux, Jules.
Vuadens	Despond, Pierre	Genoud, Pierre.
Vaulruz	Chollet, Louis	Seydoux, Roger.
Sâles	Pasquier, Albert	Oberson, Léon.
Le Pâquier	Gillet, Joseph	Morand, Jean.

*District du Lac — Seebezirk*

Morat	Mesey, Hans	Fasnacht, Robert.
Meyriez	Gander, René	Rentsch, Emile.
Môtier	Chautems-Risold, J.	Javet-Guillot, J.
Chiètres	Notz, Arthur	Schwab, Fritz.
Buchillon	Mæder, Fritz	Lehmann, Samuel.
Villarepos	Folly, Emile	Michaud, Maurice.
Courtion	Ratzé, Paul	Progin, Firmin.
Barberêche,	Folly, Arsène	Michel, Marcel.
Cormondes	Hayoz, Joseph	Käser, Pierre.
Cressier	Muller, Fernand	Meuwly, Alphonse.

*District de la Glâne — Glanebezirk*

Romont	Pugin, Jules	Ayer, Antoine.
Middes	Péclat, Léon	Toffel, Emile.
Torny-le-Grand	Dougoud, Jules	Bugnion, Charles.
Châtonnaye	Page, Léon	Vaucher, Gabriel.
Villarimboud	Renevey, Louis	Curty, Emile.
Villaz-St-Pierre	Sallin, Pierre	Gobet, Joseph.
Orsonnens	Page, Pierre	Chassot, Pierre.
Villarsiviriaux	Berset, Léon	Chassot, Elie.
Massonnens	Rey, Joseph	Menétrey, Joseph.
Berlens	Perroud, Henri	Uldry, Paul.
Châtelard	Delabays, Casimir	Uldry, Edmond.
Grangettes	Perroud, Maurice	Python, Joseph.
Vuisternens-d.R.	Oberson, Emile	Menoud, Claude.
Villaraboud	Mauron, Ernest	Gremaud, Léonard.
Mézières	Dénervaud, Cal.	Demierre, Léon.
Billens	Sugnaux, Cyrille	Sugnaux, Florian.
Siviriez	Zaza, Ferdinand	Cosandey, Léon
Ursy	Deschenaux, Jules	Deschenaux, Henri.
Rue	Conus, Louis	Prélaz, Henri.
Promasens	Jaccoud, Joseph	Jacquier, Henri.
La Joux	Pittet, Adrien	Menoud, Joseph.
Chapelle	Rossier, Léon	Crausaz, Léon.

*District de la Broye — Broyebezirk*

Estavayer	Carrard, Jean	Bonny, Laurent.
Montbrelloz	Ducarroz, Octave	Bourdilloud, Hubert.
Rueyres-les-Prés	Cantin, Joseph	Brasey, Pierre.
Bussy	Chassot, Paul	Plancherel, Jean.



Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Cugy	Grandgirard, Henri	Grandgirard, André.
Montet	Rey, Antonin	Bersier, Henri.
Fétigny	Goumaz, Albert	Renevey, Armand.
Ménières	Moret, Henri	Corminbœuf, Conr.
Nuvilly	Bondallaz, Joseph	Broye, Ernest.
Murist	Bourqui, Charles	Chammartin, Pierre.
Cheyres	Brasey, Henri	Rapo, Michel.
Font	Bersier, André	Brasey, Louis.
Lully	Lambert, Etienne	Banderet, Hippolyte.
Surpierre	Dessarzin, Aloys	Thierrin, Germain.
Vuissens	Fasel, Emile	Noël, Léon.
Mannens	Stern, Arthur	Joye, Louis.
Montagny-les-M.	Joye, Ernest-Phil.	Ducrot, Charles.
Léchelles	Progin, Léon	Pauchard, Louis.
Dompierre	Musy, Narcisse	Barbey, Louis.
Domdidier	Besson, Ignace	Chardonnes, Hubert.
St-Aubin	Perriard, Louis	Favre, César.
Carignan	Tétard, Charles	Ballaman, Georges.
Gletterens	Dubey, Raymond	Plancherel, Georges.
Delley	Déjardin, Marcel	Delley, Fernand.
Aumont	Volery, Justin	Volery, Fortuné
Seiry	Bise, Joseph-Julien	Lambert, Georges.
Forel	Duc, Eugène	Baudin, Ernest.

*District de la Veveysse — Vivisbachbezirk*

Châtel-St-Denis	Genoud-Currat, H.	Colliard, Amédée.
Attalens	Savoy, Paul	Savoy, Arthur.
Remaufens	Vauthey, Joseph	Genoud, Louis.
Semsaies	Grivet, Albert	Balmat, Alponse.
St-Martin	Molleyres, Lucien	Demierre, Henri.
Porsel	Dévaud, Albert	Dénervaud, Alfred.
Le Crêt	Pfulg, Calybite	Currat, Louis.
Progens,	Bochud, Louis	Suard, André.

**Police -- Polizei**

*Chef de service:* Cottier, Ernest.  
*Secrétaires:* Marguet, Joseph.  
 Gilardi, Edouard.

**SERVICE DE POLICE — POLIZEIABTEILUNG**

**CHEF DE POLICE — POLIZEICHEF**

Gauthier, Louis.

*Secrétaires:* Galley, Nicolas,  
 Schoenenberger, Frédéric.  
*Archiviste:* Blanc, Ignace.  
*Casier judiciaire:* Blanc, Louis.

COMMANDANT DE LA GENDARMERIE  
KOMMANDANT DES POLIZEIKORPS

Brulhart, Laurent, major.

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ  
CHEF DER SICHERHEITSPOLIZEI

Marro, Louis.

BUREAU DES ÉTRANGERS — FREMDENPOLIZEI

*Secrétaires :* Mathey, Louis.  
Crausaz, Aloys.  
Robert, Paul.  
Pillonel, René.  
Chenaux, Pierre.

GÉOLIERS DE DISTRICTS — GEFÄNGNISWÄRTER

A Fribourg, Tavel, Bulle, Morat, Romont, Estavayer,  
Châtel-St-Denis, la gendarmerie.

COMITÉ DE LA CAISSE DE RETRAITE ET D'INVALIDITÉ  
DE LA GENDARMERIE

Vial, Emile, sergent — Thorin, Ernest, caporal.

PRISON CENTRALE DE FRIBOURG  
ZENTRALGEFÄNGNIS FREIBURG

*Directeur :* Remy, Adolphe.

*Médecin :*

*Aumôniers catholiques :* Philipona, Alphonse, chanoine,  
Schönenberger, Fridolin, chanoine.

*Aumônier réformé :* Ellenberger, Wilhelm, pasteur.

ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE  
CONTRE L'INCENDIE

KANTONALE BRANDVERSICHERUNGSANSTALT

1. COMMISSION CANTONALE DE LA POLICE DU FEU ET DES  
ASSURANCES CONTRE LES INCENDIES  
KANT. FEUERPOLIZEI- U. BRANDVERSICHERUNGSKOMMISSION

*Président :* Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres :*  
Andrey, Jos., ancien commissaire général — Cuony, Albert,  
architecte — Auderset, Albert, avocat — Dürr, Walter, a  
Morat. — *Secrétaire :* Ding, Robert.

2. ADMINISTRATION — VERWALTUNG

*Chef de service :* Ding, Robert.

*Employés :* Oberlin, Marie-Lucie.  
Bovard, Eugène.

3. INSPECTORAT DU FEU ET DES CONSTRUCTIONS  
FEUER- UND BAUINSPEKTORAT

*Inspecteur* : Lateltin, Edmond, intendant des bâtiments.

*Adjoint* : Dreyer, Joseph, technicien.

*Technicien* : Savoy, Louis, technicien-architecte.

*Secrétaire* : Wuillemin, Adrien.

4. INSPECTORAT DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES  
INTÉRIEURES

KONTROLLSTELLE FÜR ELEKTRISCHE HAUSINSTALLATIONEN

*Inspecteur* : Monney, Alfred, ingénieur.

COMMISSIONS DES TAXES DES BÂTIMENTS  
GEBÄUDE- SCHATZUNGSKOMMISSIONEN

*Arrondissement de la Sarine — Kreis Saane*

*Taxateur d'arrond.* : Hæring, Jean-Charles, arch., Fribourg.

*Suppléant* : Tercier, Auguste, géomètre, Fribourg.

*Taxateurs de district* : Grand, Antonin, charp., Vuisternens-en-Ogoz.

Yerly, Louis, Treyvaux.

*Suppléants* : Livio, Séverin, entrepreneur, Fribourg.

Pittet, Denis, entrepreneur, Magnedens.

*Arrondissement de la Singine — Kreis Sense*

*Taxateur d'arrond.* : Müller, Franz, ingén.-géom., Schmitten.

*Suppléant* : Ackermann, Jos., arch., Schmitten.

*Taxateurs de district* : Delmonico, Jean, entrepr. Heitenried.

Perler, Alphonse, entrepr., Wünnwil.

*Suppléants* : Gobet, Jean, charpentier, Guin.

Rappo, Joseph, entrepr., Alterswil.

Lötscher, Louis, charp., Planfayon.

Vonlanthen, Jos., entrepr., Schmitten.

*Arrondissement de la Gruyère — Kreis Greyerz*

*Taxateur d'arrond.* : Pochon, E., géom., La Tour.

*Suppléant* : Ansermot, Jean, géomètre, Gruyères.

*Taxateurs de district* : Mossu, François, Broc.

Gachet, Arthur, Gruyères.

*Suppléants* : Bochud, André, méc., Bulle.

Ruffieux, Marcellin, Charmey.

Morand, Xavier, Bulle.

*Arrondissement du Lac — Kreis See*

*Taxateur d'arrond.* : Petitpierre, H., architecte, Morat.

*Suppléant* : Spinelli, Mario, entrepr.-maçon, Morat.

*Taxateurs de district* : Malcotti, Jos., entrepr., Cressier.

Derron-Derron, Emile, agric., Praz.

*Suppléants* : Bouquet, Pie, entrepreneur, Courtépin.

Johner, E., marchand de bois, Chiètres.

Mæder, Fritz, charpentier, Lurtigen.

*Arrondissement de la Glâne — Kreis Glâne*

*Taxateur d'arrond.*: Dumas, Fernand, architecte, Romont.  
*Suppléant*: Mauron, Ernest, entrep., Villaraboud.  
*Taxateurs de district*: Mauron, Ernest, entrep., Villaraboud.  
 Sallin, Ern., charp., Villaz-St-Pierre.  
*Suppléants*: Franc, Alfred, meun., Massonnens.  
 Corpataux, Charles, entrepr., Ursy.  
 Pittet, Henri, menuisier, Fuyens.

*Arrondissement de la Broye — Kreis Broye*

*Taxateur d'arrond.*: Pilonel, Gustave, géom., Châbles.  
*Suppléant*: Despond, Ami, à Domdidier.  
*Taxateurs de district*: Curty, Louis, Cousset.  
 Marmy, H., entrepr., Estavayer.  
*Suppléants*: Ducrot, Marcel, St-Aubin.  
 Périsset, Célestin, Estavayer-le-Lac.  
 Guerry, Paul, Delley.  
 Volery, Roger, Aumont.

*Arrondissement de la Veveysse — Kreis Vivisbach*

*Taxateur d'arrond.*: Chillier, Casimir, Châtel-St-Denis.  
*Suppléant*: Emonet, Raymond, entrepr., Attalens.  
*Taxateurs de district*: Cardinaux, Hilaire, Châtel-St-Denis.  
 Vuichard, Jean, Semsales.  
*Suppléants*: Genoud, Auguste, Attalens.  
 Vuichard, Théophile, Semsales.  
 Pauli, Antoine, maçon, Progens.  
 Millasson, André, entr., Châtel-St-Denis.

## COMMISSION DE SANTÉ — SANITÄTSKOMMISSION

*Président*: Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres*:  
 Treyer, Adolphe, médecin — Buman, Edouard, médecin —  
 Plancherel, Charles, médecin — Thurler, Jean, médecin. —  
*Secrétaire*: Cottier, Ernest.

 INSTITUT D'HYGIÈNE ET DE BACTÉRIOLOGIE  
 HYGIENISCHES UND BAKTERIOLOGISCHES  
 INSTITUT

*Directeur*: Roggo, Joseph.  
*Assistant*: . . . . .

 LABORATOIRE CANTONAL D'ANALYSES  
 KANTONALES CHEMISCHES LABORATORIUM

*Chimiste cant. honoraire*: Evéquo, Adrien.  
*Chef*: Burdel, Albert, chimiste cantonal.  
*Chimiste*: Landerset, René.  
*Garçon de laboratoire*: Kæser, Ernest.

 INSPECTEUR DES DENRÉES ALIMENTAIRES  
 LEBENSMITTELINSPEKTOR

Boschung, Edouard, Marly-le-Petit.

COMMISSION ADMINISTRATIVE  
DE LA FONDATION DEL SOTO N° 2, POUR LA LUTTE  
CONTRE L'ALCOOLISME

*Président*: Bovet, Jules, Conseiller d'Etat — *Membres*:  
Villard, Louis, chancelier de l'Evêché — Schouwey, Alois, rév.  
chanoine — Hartmann, Henri, not. — Gasser, Walter, Fri-  
bourg — Crausaz, Joseph, Lussy — Emmenegger, Pius, rév.  
chanoine, sup. du Séminaire.

COMMISSION DE LA FONDATION JEANNE-MARIE  
(Aide aux enfants tuberculeux.)  
STIFTUNG JEANNE-MARIE

*Président*: Bovet, Jules, Conseiller d'Etat — *Membres*:  
Treyer, Adolphe, médecin — Papaux, Raymond, Les Ecas-  
seys — Remy-Repond, Henriette, Fribourg — Reymond,  
Alice, Fribourg — Blanc, Charles, médecin, Bulle — Musy,  
Jean-Marie, anc. cons. fédéral, Middel.

COMMISSION DES EXAMENS PROFESSIONNELS  
POUR CAFETIERS-RESTAURATEURS  
KOMMISSION FÜR WIRTEFACHPRÜFUNGEN

*Président*: Bovet, Jules, Conseiller d'Etat — *Membres*:  
Delle, Gaston, Fribourg — Menoud, Henri, Romont. —  
*Secrétaire*: Marguet, Joseph, Fribourg.

III. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR  
DIREKTION DES INNERN

*Directeur*: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat.  
*Suppléant*: Bæriswyl, Aloys, conseiller d'Etat.

Intérieur — Inneres

*Chef de service*: Buman, Ernest.  
*Secrétaire*: Cardinaux, Emilie.

Préfectures — Oberämter

Sarine — Saane

*Préfet*: Renevey, Louis.  
*Lieutenant de préfet*: Meyer, Léo.  
*1<sup>er</sup> secrétaire*: Plancherel, Bernard.  
*2<sup>me</sup> »*: Cardinaux, Joseph.  
*3<sup>me</sup> »*: Théraulaz, Ernest.

*Singine — Sense*

*Préfet — Oberamtmann :* Meuwly, Augustin.  
*Lieutenant de préfet — Stellvertreter :* Bæriswyl, Jean.  
*Secrétaire — Oberamtsschreiber :* Vonlanthen, Joseph.

*Gruyère — Greyerz*

*Préfet :* Barras, Pierre.  
*Lieutenant de préfet :* Pfulg, Louis.  
*Secrétaire :* Sudan, Jules.

*Lac — See*

*Préfet — Oberamtmann :* Meyer, Jacob.  
*Lieutenant de préfet — Stellvertreter :* Derron, Henri.  
*Secrétaire — Oberamtsschreiber :* Mæder, Fritz.

*Glâne*

*Préfet :* Bondallaz, Paul.  
*Lieutenant de préfet :* Savoy, Louis.  
*Secrétaire :* Ayer, Georges.

*Broye*

*Préfet :* Duruz, Léonce.  
*Lieutenant de préfet :* Torche, Paul.  
*Secrétaire :* Bise, Fernand.

*Veveyse — Vivisbach*

*Préfet :* Genoud, Hubert.  
*Lieutenant de préfet :* Currat, André.  
*Secrétaire :* Genoud, Emile.

**Service social — Abteilung für Sozialfürsorge**

*Chef de service :* Dietrich, Ulrich.  
*Adjoint :* Grandgirard, Max.

**ASSISTANCE PUBLIQUE — ARMENFÜRSORGE**

*Reviseur :* Monney, Georges.  
*Inspecteur :* Mooser, Meinrad.

**ASSURANCES SOCIALES**

*Préposé :* Grandgirard, Max.  
*Secrétaire :* Wolhauser, Hubert.

**AIDE AUX CHOMEURS AGÉS  
BUNDESHILFE FÜR ÄLTERE ARBEITSLOSE**

*Commission de prévoyance — Fürsorgekommission*

*Président*: Dietrich, Ulrich, chef de service — *Membres*: Piller, Jean — Blanc, Jean — Bardy, Henri — Weber, Edmond — Aebischer, Johann, abbé — Kistler, Emile — Bæriswyl, Jean — *Secrétaire*: Grandgirard, Max.

*Commission de recours — Rekurskommission*

*Président*: Quartenoud, Maxime, Conseiller d'Etat — *Vice-président*: Merz, Alfred, juge cantonal. — *Membres*: Hogg, Henri — Mayer, Paul — Jambé, Rodolphe, abbé — Meuwly, Arthur. — *Secrétaire*: Grandgirard, Max.

**ASSURANCE-CHOMAGE  
ARBEITSLOSENVERSICHERUNG**

*Commission de recours en matière d'assurance-chômage  
Rekurskommission betreff. Arbeitslosenversicherung*

*Président*: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat — *Membres*: Bæriswyl, Aloïs, conseiller d'Etat — Gaudard, Emile, juge cantonal — *Secrétaire*: Dietrich, Ulrich.

**Offices du travail — Arbeitsämter**

*Directeur*: Piller, Jean.

OFFICE DU TRAVAIL POUR HOMMES — MÄNNLICHE ABTEILUNG

*Adjoint*: Riedo, Ernest.

OFFICE DU TRAVAIL POUR FEMMES — WEIBLICHE ABTEILUNG

*Directrice*: Emmenegger, Joséphine.

*Secrétaire*: Fasel, Cécile.

CENTRALE CANTONALE DES POSSIBILITÉS DE TRAVAIL  
KANTONALE ZENTRALSTELLE FÜR ARBEITSBESCHAFFUNG

*Adjoint*: Menétrey, Alexandre.

*Secrétaire*: Jaquet, Félix.

**Service d'affectation de la main-d'œuvre à l'agriculture  
et aux travaux de construction d'intérêt national**

**Zentralstelle für Arbeitseinsatz in der Landwirtschaft  
und bei Bauarbeiten von nationalem Interesse**

*Préposé*: Piller, Jean.

**Commission professionnelle  
chargée du contrôle de l'application du contrat collectif  
de travail pour l'industrie du bâtiment**

**Berufskommission  
zur Kontrolle der Anwendung des Gesamtarbeitsvertrages  
im Baugewerbe**

*Président* : Piller, Jean, directeur.

<i>Membres</i> :	Hogg, Henri	}	représentants des entrepreneurs.
	Brusa, Natale		
	Kistler, Emile	}	représentants des ouvriers.
	Delmonico, Alexis		

*Secrétaire* : Menétrey, Alex.

**TRIBUNAL ARBITRAL EN MATIÈRE D'ASSURANCE  
EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENTS**

MM. Marmier, Jean, juge cantonal, *président*.

Merz, Alfred, juge cantonal, *suppléant*.

Butty, Louis, chef des taxes militaires, *membre*.

Perrier, Henri, médecin, *membre*.

Muller, Max, chef de service, *suppléant*.

Thurler, Jean, médecin, *suppléant*.

Jordan, Auguste, médecin, *suppléant*.

Cuony, J.-Auguste, pharmacien, *suppléant*.

**Agriculture — Landwirtschaft**

*Chef de service* : Ducotterd, Georges.

*Adjoint* : Python, Henri.

*Secrétaires* : Dévaud, Louis.

Renevey, Albert.

Neuhaus, Emma.

*Office de contrôle de la production agricole et de la statistique  
Kant. Amt. für die Kontrolle der landwirtschaftl. Produktion  
und der Statistik*

*Chef de l'office* : Ducotterd, Georges.

*Office cantonal des blés — Kantonales Getreideamt*

*Chef de l'office* : Ducotterd, Georges.

*1<sup>er</sup> adjoint* : Curty, Jules.

*2<sup>me</sup> adjoint* : Spicher, Paul.



**Institut agricole de Fribourg à Grangeneuve**  
**Landwirtschaftliches Institut von Freiburg in Grangeneuve**

*Commission de surveillance de l'Institut agricole*  
*Aufsichtskommission des landw. Institutes*

*Président* : Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres* : Dupasquier, Gustave, Vuadens — Dafflon, Joseph, Neyruz — Leicht, Fritz, Salvagny — Grivet, Albert, Semsales — Guinard, André, Montel (Broye) — Cardinaux, Léonard, Rue — Jungo, Pius, Schmitten — Surchat, Léonard, Blessens. — *Secrétaire* : Ducotterd, Georges, Fribourg.

*Commission pour l'étude des questions relatives*  
*à l'enseignement agricole*

*Kommission zum Studium von Fragen betr.*  
*landw. Unterricht*

*Président* : Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres* : Schuwey, Alois, Fribourg — Chardonnens, Jules, directeur. — *Secrétaire* : Ducotterd, Georges, Fribourg.

*Direction — Direktion*

<i>Directeur</i> :	Chardonnens, Jules.
<i>Sous-directeur</i> :	Lemaire, Jean-Marie.
<i>Sous-directrice</i> :	Mauron, Victoire.
<i>Comptable</i> :	Aebischer, Adolphe.
<i>Secrétaire</i> :	Progin, Simone.

**1. ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE**  
**PRAKTISCHE ACKERBAUSCHULE**

*Corps enseignant — Lehrkörper*

*Professeurs* : Lemaire, Jean-Marie — Grillot, Alfred — Anthoine, Alexandre — Courtot, Henri — Gross, Henri — Rössle, Lucien. — *Aumônier* : Schweitzer, René. — *Professeurs spéciaux* : Chardonnens, Jules — Demont, Paul — Ducotterd, Georges — Sallin, Alois — Wicky, Antoine.

2. ÉCOLE D'AGRICULTURE D'HIVER ET ÉCOLE  
NORMALE D'AGRICULTURE  
LANDWIRTSCHAFTLICHE WINTERSCHULE  
UND LANDWIRTSCHAFTLICHER NORMALKURS

*Corps enseignant — Lehrkörper*

*Professeurs*: Chardonnens, Jules — Philipona, Eusèbe — Ducotterd, Georges — Clément, Henri — Schaller, Georges — Aebischer, Adolphe. — *Aumônier*: Gremaud, Joseph. — *Pasteur*: Zindel, Octave. — *Professeurs spéciaux*: Annen, Hans — Bosset, René — Chardonnens, Auguste — Demont, Paul — Jungo, Joseph — Rapin, Jean — Sallin, Aloïs — Schwalder, Maurice — Schnewwly, Joseph — Techtermann, Léon — Wicky, Antoine. — *Surveillants*: Abächerli, Joseph — Gremaud, Marcel — Reynaud, Pierre — Thévoz, Alphonse. — *Maîtres de pratique*: Corpataux, Louis — Rhème, Louis.

3. ÉCOLE MÉNAGÈRE AGRICOLE A MARLY  
LANDWIRTSCHAFTLICHE HAUSHALTUNGSSCHULE

*Corps enseignant — Lehrkörper*

*Professeurs*: Mauron, Victoire — Brasey, Alphonsine — Emmenegger, Berthe — Winckler, Camille — Muller Anselme — Wæber, Dorothee — Clément, Henri. — *Aumônier*: Pilloud, Louis. — *Pasteur*: Zindel, Octave. — *Professeurs spéciaux*: Perrier, Henri — Déglise, Charles — Philipona, Eusèbe — Barbey, Firmin — Chardonnens, Jules — Schaller, Georges — Sallin, Aloïs.

4. ÉCOLE FRIBOURGEOISE DE LAITERIE  
A GRANGENEUVE  
FREIBURGISCHE MOLKEREISCHULE,  
IN GRANGENEUVE

*Corps enseignant — Lehrkörper*

*Professeurs*: Chardonnens, Jules — Demont Paul — Macheret, François — Progin, Paul — *Professeur honoraire*: Chardonnens, Auguste. — *Maître-fromager*: Käser, Aloïs. — *Maître-beurrier*: Pasquier, Jules — *Maître-porcher*: Messerli, Alexis.

5. STATION LAITIÈRE CANTONALE  
KANTONALE STATION FÜR MOLKEREIWESEN

*Chef de la Station*: Chardonnens, Jules, directeur. — *Chef du laboratoire*: Demont, Paul. — *Conseiller technique*: Macheret, François. — *Inspecteurs des laiteries*: Progin, Paul — Perroud, Alfred — Rudaz, Eloï. — *Garçon de laboratoire*: Rhème, Fernand.

6. LABORATOIRE D'ANALYSES VÉTÉRINAIRES

*Chef de laboratoire*: Demont, Paul.  
*Aide*: Perroud, Alfred.  
*Garçon de laboratoire*: Rhème, Fernand.

7. STATION CANTONALE DE ZOOTECHNIE  
KANTONALE STATION FÜR TIERZUCHT

*Chef de la station*: Schaller, Georges.  
*Technicien*: Corpataux, Louis.

8. STATION CANTONALE DE CULTURES ET DE  
PHYTOPATHOLOGIE  
KANTONALE STATION FÜR PFLANZENBAU UND  
PHYTOPATHOLOGIE

*Chef de la station*: . . . . .  
*Adjoint*: Gross, Henri.  
*Technicien*: Corpataux, Louis.  
*Personnel de bureau*: Marmy, Ernest — Dévaud, Max.

*Commission cantonale pour l'extension des cultures*  
*Kantonale Kommission für die Ausdehnung des Ackerbaues*

*Président*: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. —  
*Membres*: Gutknecht, Samuel, Morat — Pochon, Marc, Vesin — Philipona, Eusèbe, Fribourg — Curty, Jules, Fribourg — Dupasquier, Gustave, Vuadens — Neuhaus, César, Plasselb — Chardonnens, Jules, directeur, Grangeneuve. — *Secrétaire*: Ducotterd, Georges, Fribourg.

9. STATION CANTONALE D'ARBORICULTURE ET  
D'HORTICULTURE  
KANTONALE STATION FÜR OBST- UND GARTENBAU

*Chef de la station*: Clément, Henri.  
*Technicien*: Corpataux, Louis.

COMMISSION CANTONALE POUR L'AMÉLIORATION  
DE LA RACE CHEVALINE  
KANTONALE KOMMISSION  
FÜR DIE VERBESSERUNG DER PFERDERASSE

*Président:* Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres:* Rey, Louis, St-Aubin — Surchat, Léonard, Blessens — Badoud, Jules, Vuippens — Rytz, Fritz-Gottlieb, Chiètres — Bertschy, Nicolas, vétérinaire, Guin — Colliard, Robert, Châtel-St-Denis — Gendre, Henri, Villarsel-s.-Marly. — *Secrétaire:* Ducotterd, Georges, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE POUR L'AMÉLIORATION  
DE LA RACE BOVINE  
KANTONALE KOMMISSION FÜR DIE VEREDLUNG  
DES RINDVIEHS

*Président:* Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres:* Gremaud, Casimir, Echarlens — Brulhart, Charles, éleveur, Givisiez — Mossu, Louis, Broc — Roggo, Pius, Fillistorf — Stoll, Fritz, Salvagny — Marbach, Fritz, fils, Grossried — Oberson, Pierre, vétérinaire, Fribourg — Balmat, Henri, Semsales — Moret, Edmond, Ménières — Jaquet, Julien, Les Glânes — Pasquier, Albert, Sâles (Gruyère). — *Secrétaire:* Ducotterd, Georges, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE POUR L'AMÉLIORATION  
DU PETIT BÉTAIL  
KANTONALE KOMMISSION ZUR FÜRDERUNG DER  
KLEINVIEHZUCHT

*Président:* Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres:* Monnard, Emile, Attalens — Bæchler, Albert, Vallon — Mæder, Fritz, Champagny — Piller, Pius, Planfayon — Charrière, Joseph, Broc — Menoud, Louis, Vuister-nens-dev.-Romont — Roulin, Paul, Treyvaux. — *Secrétaire:* Ducotterd, Georges, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE DE VITICULTURE  
KANTONALE WEINBAUKOMMISSION

*Président:* Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres:* Brasey, Isidore, Font — Noyer, Auguste, commissaire, Nant — Chervet, Louis, Praz. — *Secrétaire:* Ducotterd, Georges, Fribourg.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES  
REBLAUS-KOMMISSIONEN

*Broye*

Brasey, Isidore, Font — Pillonel, Antonin, Cheyres — Pillonel, Léon, Cheyres — Oulevey, Marc, Châbles.

*Lac — See*

Chervet, Louis, Praz — Johner, Gottlieb, Môtier — Pellet-Schmutz, Auguste, Nant — Javet, Paul, Lugnorre — Noyer, Auguste, Nant.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES CAISSES  
D'ASSURANCE DU BÉTAIL

VERWALTUNGSKOMMISSION DER VIEH-  
VERSICHERUNGSKASSE

*Président*: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. —  
*Membres*: Balmat Henri, Semsales — Michel, Louis, Villarlod — Dupasquier, Gustave, Vuadens — Roggo, Pius, Fillistorf — Etter, Ernest, Champagny — Wicky, Ant., vétérinaire cantonal, Le Mouret — Torche, Henri, Cheiry — Python, Robert, Romont. — *Secrétaire*: Ducotterd, Georges, Fribourg.

COMMISSIONS DE TAXATION DU BÉTAIL  
VIEHSCHATZUNGSKOMMISSIONEN

*Sarine — Saane*

Wæber, Aloys, Estavayer-le-Gibloux — Yerly, Fabien, Treyvaux — Gummy, Ernest, Avry-sur-Matran.

*Singine — Sense*

Oberson, Alphonse, Rohr (Tavel) — Huber, Othmar, Diraret — Jungo, Franz, Lanthen.

*Gruyère — Greyerz*

Liard, Séraphin, Avry-devant Pont — Brodard, Emile, La Roche — Borcard, Henri, Vaulruz.

*Lac — See*

Monney, Léon, Misery — Etter, Jacob, Ried — Cressier, Philippe, Lugnorre.

*Glâne*

Progin, Louis, Billens — Blanc, Jules, Villaz-St-Pierre — Surchat, Firmin, Blessens.

*Broye*

Noël, Léon, Vuissens. — Volery, Justin, Aumont. — Roulin, Ernest, Estavayer-le-Lac.

*Veveyse — Vivisbach*

Esseiva, Pierre, Grattavache — Monnard, Emile, Attalens — Perroud, Hubert, Prayoud.

## VÉTÉRINAIRE CANTONAL — KANTONSTIERARZT

Wicky, Antoine, Le Mouret.

CANTONNEMENTS DE VÉTÉRINAIRES  
TIERARZTKREISE

<i>Sarine.</i>	1 <sup>er</sup>	cantonnem.:	Oberson, Pierre, Fribourg. Wicky, Antoine, Le Mouret, suppl.
»	2 <sup>me</sup>	»	Wicky, Antoine, Le Mouret. Oberson, Pierre, Fribourg, suppl.
»	3 <sup>me</sup>	»	Eichenberger, Armin, Givisiez. Mauroux, Franç., Farvagny, sup.
»	4 <sup>me</sup>	»	Mauroux, François, Farvagny. Eichenberger, A., Givisiez, suppl.
<i>Singine.</i>	1 <sup>er</sup>	»	Kiener, Walter, Planfayon. Flury, Walter, Tavel, suppléant.
»	2 <sup>me</sup>	»	Weber, Aloys, Schmitten. Jendly, Auguste, Guin, suppléant.
»	3 <sup>me</sup>	»	Jendly, Auguste, Guin. Weber, Al., Schmitten, suppléant.
»	4 <sup>me</sup>	»	Flury, Walter, Tavel. Jendly, Auguste, Guin, suppléant.
<i>Gruyère.</i>	1 <sup>er</sup>	»	Gapany, Henri, Bulle. Lorétan, Ferd., Bulle, suppléant.
»	2 <sup>me</sup>	»	Lorétan, Ferdinand, Bulle. Gapany, Henri, Bulle, suppléant.
»	3 <sup>me</sup>	»	Jaquet, Aloys, Bulle. Gapany, Henri, Bulle, suppl.
<i>Lac.</i>	1 <sup>er</sup>	»	Ludwig, Hans, Morat. Imhof, Jacob, Chiètres, suppléant.
»	2 <sup>me</sup>	»	Deslarzes, Gabriel, Courtepin. Ludwig, Hans, Morat, suppléant.
»	3 <sup>me</sup>	»	Imhof, Jacob, Chiètres. Möhl, Ernest, Chiètres, suppléant.
<i>Glâne.</i>	1 <sup>er</sup>	»	Thévenoz, Louis, Romont. Jobin, Louis, Romont, suppléant.
»	2 <sup>me</sup>	»	Jobin, Louis, Romont. Thévenoz, Louis, Romont, suppl.
<i>Broye.</i>	1 <sup>er</sup>	»	Michaud, Charles, Estavayer-le-L. Cantin, Joseph, Vallon, suppléant.
»	2 <sup>me</sup>	»	Cantin, Joseph, Vallon. Michaud, C., Estavayer, suppl.
<i>Veveyse.</i>	1 <sup>er</sup>	»	Röhrbasser, Ern., Châtel-St-Denis. Lorétan, Fernand, Bulle, suppl.

## INSPECTEURS DU BÉTAIL — VIEHINSPEKTOREN

*District de la Sarine — Saanebezirk*

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Arconciel	Dousse, Raphaël	Gross, Joseph.
Autafond	Litzistorf, Nicolas	Litzistorf, Emile.
Autigny	Huguenot, Meinrad	Sapin, Henri
Avry-sur-Matran	Gumy, Ernest	Gumy, André.
Belfaux	Mouret, Henri	Bossy, Alphonse
Bonnefontaine- Montécu	Bæriswyl, Honoré	Piller, Léon.
Chénens	Lutzelschwab, M.	Defferard, Théoph.
Chésalles	Horner, Félix	Dousse, Henri.
Chésopelloz	Chenaux, Paul	Mettraux, Jean.
La Corbaz	Chatton, Alexandre	Baudet, Emile.
Corjolens	Roulin, François	Dorand, Raymond.
Cormagens	Bourqui, Fernand	Bersier, Louis.
Corminbœuf	Angéloz, Auguste	Wyss, Henri.
Corpataux	Barras, Joseph	Clerc, Eugène.
Corserey	Chatagny, Pierre	Vuarnoz, Louis.
Cottens	Repond, Eugène	Margueron, Pierre.
Cutterwyl	Rohrbasser, Louis	Audergon, Léon.
Ecuvillens	Galley, Antoine	Chenaux, Eugène.
Ependes	Bongard, Auguste	Clément, Casimir.
Essert	Dousse, Ls-Max.	Kolly, Bernard.
Estavayer-le-Gib.	Wæber, Aloys	Ducrest, Jules.
Farvagny-le-Gr.	Ducrest, Joseph	Piccand, Paul.
Farvagny-le-Petit	Rolle, Victor	Glannaz, Patrice.
Ferpicloz	Berger, Constant	Jutzet, Denis.
Formangueires	Corpataux, Albert	Chassot, Paul.
Fribourg	Zurkinden, Georges	Rossier, Emile.
Givisiez	Gaillard, Emile	Egger, Joseph.
Granges-Paccot	Rudaz, Joseph	Ræmy, Michel.
Grenilles	Donzallaz, Ans.	Roulin, Pierre.
Grolley	Cuennet, Félix	Jaquet, Oscar.
Lentigny	Morel, René	Morel, Emile.
Lossy	Schroeter, Alph.	Barras, Henri.
Lovens	Codourey, Léonard	Yerly, Paul.
Magnedens	Chenaux, Jean	Chassot, Julien.
Marly-le-Grand	Bæriswyl, Louis	Torche, Charles.
Marly-le-Petit	Biland, Vincent	Meyer, Pierre.
Matran	Corpataux, Léon	Roubaty, Gilbert.
Montévraz	Brunisholz, Robert	Brunisholz, Jean.
Neyruz	Mettraux, Séraphin	Mettraux, Louis.
Nierlet	Schrage, Louis	Buchs, Ernest.
Noréaz	Crausaz, Joseph	Julmy, Léon.
Oberied	Gremaud, Jos.	Thoos, Pierre.
Onnens	Bächler, Joseph	Hirt, Joseph
Pierrafortscha	Oberson, Jacques	Portmann, Pierre.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Ponthaux	Mottaz, Gustave	Dougoud, Francis.
Posat	Reynaud, Olivier	Reynaud, Louis.
Posieux	Pasquier, Eugène	Gevisiez, Paul.
Praroman	Vonlanthen, Fern.	Eggertswyler, Max.
Prez-vers-Noréaz	Chollet, Pierre	Corminbœuf, Paul.
Rossens-Illens	Clerc, Olivier	Clerc, Emile.
Rueyres-St-Laur.	Macheret, Joseph	Maillard, Henri.
Sales	Zimmerman, Henri	Mauron, Xavier.
Senèdes	Bays, Hilaire	Perler, Casimir.
Treyvaux	Bourguet, Jos.	Wæber, Gabriel.
Villarod	Perritaz, Léon	Perritaz, Louis.
Villarsel-le-Gibl.	Michel, Joseph	Gobet, Adrien.
Villarsel-s.-Marly	Henguely, César	Python, Victor.
Villars-s.-Glâne	Mauron, Irénée	Etienne, Clovis.
Vuisternens-en-O.	Villet, Arthur	Nissille, Robert.
Zénauva	Schorderet, Arthur	Wicht, Raphaël.

*District de la Singine — Sensebezirk*

Alterswil	Birbaum, Johann-J.	Bærswil, Franz
Galteren	Sturny, Théodor	Sturny, Martin
Bœsingen	Schmutz, Eduard	Zollet, Josef
Ammerwil	Riedo, Kanisius	Käser, Peter
Uttewil	Grossrieder, Josef	Nösberger, Alfons
Brünisried	Zbinden, Emil	Brühlhart, Josef
Düdingen		Bertschy, Alfons
Angstorf	Perroulaz, Jakob	Schwaller, Josef
Bundtels	Roggo, Robert	Schaller, Alfons
St. Wolfgang	Gross, Emil	Ruffieux, Louis
Giffers	Vonlanthen, Jakob	Marty, Josef
Heitenried	Schafer, Josef	Zahno, Max
Neuhaus	Hayoz, Aloïs	Neuhaus, Dominique
Oberschrot	Purro, Louis	Piller, Siegfried
Plaffeien	Remy, Peter	Brügger, Hippolyte
Plasselb	Ruffieux, Aloïs	Ruffieux, Viktor
Rechthalten	Huber, Othmar	Bächler, Johann
St. Antoni	Vonlanthen, Otto	Wæber, Josef
Balbersmatt	Aerschmann, Peter	Aeby, Christof
St. Sylvester	Huber, Josef	Klaus, Raymond
St. Ursen	Oberson, Josef	Stritt, Franz
Balletswil	Fasel, Alfons	Gross, Johann
Schmitten	Lehmann, Johann	Wæber, Aloïs
Tafers	Blanchard, Josef	Gauch, Alphons
Tentlingen	Corpataux, Ignaz	Jenny, Alphons
Ueberstorf	Roux, Max	Schneuwly, Aloïs
Obermettlen	Spicher, Peter	Roux, Josef
Wünnewil	Gobet, Emil	Bertschy, Pius
Flamatt	Roos, Johann	Bill, Rudolf
Zumholz	Zbinden, Alphons	Baula, Dominique



*District de la Gruyère — Greyerzbezirk*

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Albeuve	Castella, Aloys	Pythoud, Irénée.
Sciernes d'Alb.	Comba, Isidore	Delacombaz, Franç.
Avry-dev.-Pont	Grivel, Adolphe	Liard, Séraphin.
Botterens	Gillard, Adolphe	Mossu, Antoine.
Broc	Mossu, Henri	Mossu, Gaspard.
Bulle	Charrière, Jacques	Colliard, Joseph.
Cerniat	Andrey, Joseph	Meyer, Louis.
Charmey	Repond, Oscar	Repond, Jules.
Châtel-s.-Montsal.	Barras, Emile	Barras, Auguste.
Corbières	Blanc, Raymond	Blanc, Emile.
Crésuz	Albinati, Emile	Ruffieux, Laurent.
Echarlens	Gapany, Ernest	Pugin, Jules.
Enney	Gremion, Gustave	Geinoz, Jean
Estavannens	Jaquet, Charles	Jaquet, Charles, f. J.
Grandvillard	Tena, Boniface	Moura, François.
Gruyères	Gachet, Jules	Murith, Gustave.
Gumefens	Perrottet, Charles	Dupré, Gustave.
Hauteville	Schouwey, Eloi	Schouwey, Léon.
Bellegarde	Buchs, Pierre	Buchs, Othmar.
Lessoc	Fragnière, Aurél.	Fragnière, André.
Marsens	Dey, Firmin	Gapany, Raymond.
Maules	Oberson, L.	Pasquier, Vincent.
Montbovon	Grangier, Simon	Pernet, André.
Allières	Jordan, Alfred	Genoud, Pierre.
Morlon	Sciboz, Lucien	Sciboz, Aimé.
Neirivue"	Geinoz, Louis	Geinoz, Alphonse.
Le Pâquier	Morand, Louis	Tornare, François
Pont-en-Ogoz	Demierre, Amédée	Bertschy, Louis.
Pont-la-Ville	Maradan, Alph.	Kolly, Louis.
Riaz	Gremaud, Ed.	Gremaud, Fernand.
La Roche	Brodard, Emile	Rigolet, Joseph.
Romanens	Pittet, Joseph	Charrière, Camille.
Rueyres-Treyf.	Yerly, Paul	Overney, Louis.
Sâles	Pasquier, Joseph	Oberson, Léon.
Sorens	Gobet, Jules	Tornare, Jules.
La Tour-d.-Trême	Menoud, Paul	Cattilaz, Marcel.
Vaulruz	Borcard, Henri	Dunand, Maurice.
Villarheney	Gillard, Arthur	Repond, Aloys
Villars-d'Avry	Pidoux, Pierre	Fragnière Jules.
Villars-s.-Mont	Ecoffey, Louis	Thorin, Casimir.
Villarvolard	Publio, Louis	Repond, Raymond.
Vuadens	Gremaud, Nicol.	Déforel, Pierre.
Vuippens	Romanens, Jean	Badoud, Henri,

*District du Lac — Seebezirk*

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Agriswil	Scheurer, Fritz	Mæder, Hans
Altavilla	Lehmann, Fritz	Pfister, Fritz
Barberêche	Bourqui, Oscar	Chatton, Charles
Grimoine	Gaillard, Pierre	Werro, Alphonse
Villaret	Michel, Joseph	Wæber, Henri
Büchslen	Lehmann, Samuel	Aebi, Alfred
Burg	Burla, Johann	Merz, Hans
Chandossel	Genilloud, Séraphin	Perriard, Julien
Cordast	Bürgi, Alphons	Bürgi, Konstant
Cormérod	Berset, François	Berset, Alexis
Corsalettes	Singy, Ernest	Rohrbasser, Emile
Courgevaux	Wuillemin, Louis	Wuillemin, René
Courlevon	Liniger, Emile	Liniger, Fritz
Cournillens	Minguely, Jules	Monney, Alexis
Courtaman	Egger, Pierre	Folly, Jean
Courtepin	Michel, Marcel	Meuwly, Ernest
Courtion	Progin, Firmin	Progin, Edouard
Coussiberlé	Liniger, Emile	Liniger, Fritz
Cressier	Auderset, Alphonse	Muller, Alfred.
Fräschels	Kramer, Samuel	Kramer, Ernest
Galmiz	Benninger, Alfred	Bongni, Karl
Gempenach	Steinmann, Johann	Meyer, Ernest
Greng	(Voir Meyriez)	
Grossgurmels-	Heiter, Josef	Kilcher, Paul
Grossguschelmuth	Egger, Philip	Bürgi, Johann
Jeuss	Benninger, Fritz	Benninger, Eduard
Kerzers	Gutknecht-Johner, S.	Schwab, Jakob
Kleinböesingen	Fontana, Alfons	Herzog, Walter
Kleingurmels	Heiter, Josef	Kilcher, Paul
Kleinguschelmuth	Egger, Philip	Bürgi, Johann
Liebistorf	Meuwly, Johann	Schorro, Alois
Lurtigen	Mæder, Fritz	Herren, Fritz
Meyriez-Greng	Moccand, Emile	Käser, Hans
Misery	Rossy, Oscar	Progin, Joseph
Monterschü	Haas, Laurent	Haas, Eduard
Muntelier	Sommer, Emil	Fasnacht, Paul
Murten	Götschi, Emil	Gutknecht, Hans
Ried	Etter, Samuel	Gutknecht-Kramer.
Salvenach	Mæder, Jakob	Benninger, Eduard
Ulmiz	Knopf, Richard	Meyer-Mæder, Ernst
Villarepos	Folly, Ernest	Folly, Albert
Vully-le-Bas		
Bellechasse	Jendly, Joseph	Murith, Léonard
Nant	Burnier, Jules	Chervet, Henri
Praz	Derron, Paul	Javet, Maurice
Sugiez	Guillod-Widmer, H.	Perrottet, Henri

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Vully-le-Haut		
Lugnorre	Perrotet, Louis	Chervet, Edouard
Motier	Guillot, Constant	
Wallenbuch	Egger, Josef	Siffert, Otto
Wallenried	Blanchard, Jean	Stöhr, Alexandre

*District de la Glâne — Glanebezirk*

Auboranges	Crausaz, François	Bovet, André.
Berlens	Perroud, Jules	Perroud, Henri.
Billens	Jorand, Pierre	Sugnaux, Georges.
Bionnens	Gavillet, Martin	Vaucher, Louis.
Blessens	Surchat, Léonard	Conus, Jules.
Chapelle	Auguet, Emile	Rossier, Louis.
Châtelard	Roch, Elie	Delabays, Bernard.
Châtonnaye	Péclat, Raymond	Vaucher, Nestor.
Chavannes-les-F.	Dematraz, Louis	Barraz, Ulysse.
Chavannes-s.-Ors.	Gobet, Max	Dubey, Louis.
Ecasseys (Les)	Esseiva, Alfred	Papaux, Jules.
Ecublens	Deschenaux, Fr.	Pache, Henri.
Eschens	Conus, Joseph	Jaquier, Antonin.
Esmonts	Gavillet, Alph.	Gavillet, Germain.
Estévenens	Oberson, Marcel	Oberson, Emile.
Fuyens	Pittet, Fernand	Débieux, Léon.
Gillarens	Dorthe, Emile	Périsset, Aimé.
Glânes (Les)	Jaquet, Julien	Jaquat, Auguste.
Grangettes	Python, Joseph	Monney, Henri.
Hennens	Mugny, Marius	Mugny, Maurice.
La Joux	Droux, Aloys	Pittet, Louis.
Lieffrens	Girard, Oscar	Girard, Gaston.
Lussy	Rhême, Pierre	Bulliard, Jules.
Macconnens	Kern, André,	Defferrard, Jules.
La Magne	Menoud, Joseph	Dumas, Henri.
Massonnens	Menétréy, Joseph	Gobet, Eugène.
Mézières	Dénervaud, Cal.	Dumas, Charles.
Middes	Dougoud, Albert	Toffel, Pierre.
Montet	Demierre, Anton.	Demierre, Pierre.
Morlens	Magne, François	Moulet, Henri.
Mossel,	Monney, Henri	Currat, Eugène.
Neirigue (La)	Perroud, Louis	Defferrard, Armand.
Orsonnens	Chassot, Louis	Page, Elie.
Prez-vers-Siviriez	Cosandey, Flor.	Jaquier, Louis.
Promasens	Pache, Irénée	Jaccoud, Louis.
Romont	Python, Robert	Menétréy, Antoine.
Rue	Bosson, Albin	Prélaz, Henri.
Saulgy	Savary, Raymond	Conus, Isidore.
Siviriez	Maillard, Auguste	Maillard, Emile.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Sommentier	Rouiller, Max	Castella, Emile.
Torny-le-Grand	Bugnon, Simon	Bugnon, Joseph.
Ursy	Deschenaux, Isidore	Conus, Firmin.
Vauderens	Richoz, André	Gachet, Albert.
Villangeaux	Dénervaud, H.	Wenger, Ernest.
Villaraboud	Clerc, Jonas	Dumas, Meinrad.
Villaranon	Giroud, Louis	Maillard, Marius.
Villargiroud	Berset, Antoine	Berset, Georges.
Villariaz	Monney, Pierre	Equey, Louis.
Villarimboud	Pittet, Gustave	Papaux, Marcel.
Villarsiviriaux	Berset, Eugène	Berset, Léon.
Villaz-St-Pierre	Sallin, Raymond	Gobet, Joseph.
Vuarmarens	Dutoit, Jules	Conus, Victor.
Vuisternens-d.-R.	Clerc, François	Chassot, Emile.

*District de la Broye — Brojebezirk*

Aumont	Volery, Fortuné	Volery, Ernest.
Autavaux	Marmy, Charles	Marmy, Raymond.
Bollion	Monney, Louis	Pillonel, Raymond.
Bussy	Chassot, Michel	Chassot, Louis
Châbles	Oulevey, Marc	Chanez, Joseph.
Chandon	Barras, Simon	Christan, François.
Chapelle	Jauquier, Casimir	Torche, Henri.
Châtillon	Lambert, Etienne	Monney, Lucien.
Cheiry	Torche, François	Thierrin, René.
Cheyres	Noble, Georges	Rapo, Alphonse.
Cugy	Bersier, Florentin	Chuard, Max.
Delley	Delley, Lucien	Chambettaz, Cés.
Domdidier	Chardonnens, A.	Dubey, Didier.
Dompierre	Musy, Louis	Mottaz, Vincent.
Estavayer	Jaquat, Joseph	Duc, Antonin.
Fétigny	Vorlet, Paul	Renevey, Paul.
Font	Brasey, Joseph	Brasey, Sulpice.
Forel	Duc, Robert	Duc, Eugène.
Les Planches	Marmy, Raymond	Marmy, Emile.
Franex	Bossy, Joseph	Egger, Aloys.
Frasses	Michaud, Arthur	Mændly, Raymond.
Friques (Les)	Collomb, Robert	Guerry, Albert.
Gletterens	Dubey, René	Borgognon, Louis.
Granges-de-Vesin	Rey, Henri	Rey, Martin.
Léchelles	Ribotel, Paul	Ducotterd, Léon.
Lully	Duc, Henri	Ballet, Marc.
Mannens	Renevey, Maurice	Joye, Léon.
Grandsivaz	Rossier, Jean	Stern, Arthur.
Ménieres	Corminboëuf, Art.	Morel, Edmond.
Montagny-la-Ville	Pidoux, Fernand	Gendre, Alphonse.
Montagny-l.-Monts	Rossier, André	Overney, Ferdinand.
Cousset	Rossier, Marcel	Maradan, Lucien.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Montborget	Marguet, Raymond	Marguet, Adrien.
Montbrelloz	Marmy, Fernand	Lenweiter, Louis.
Montet	Chaney, Amédée	Rey, Robert.
Morens	Huguet, Ernest	Singy, André.
Murist	Krattinger, Louis	Bertschy, Fernand.
Nuvilly	Ding, Léon	Broye, Louis.
Portalban	Grandjean, Sylv.	Collomb, Jules.
Praratoud	Torche, Ernest	Thierrin, Louis.
Prévondavaux	Badoud, Louis	Andrey, Robert.
Rueyres-les-Prés	Roulin, Paul	Chanex, Tobie.
Russy	Pauchard, Narcisse	Pauchard, Alfred.
St-Aubin	Dessibourg, Jules	Collaud, Joseph.
Seiry	Lambert, Georges	Vez, Gustave.
Sévaz	Dubey, Joseph	Losey, Fernand.
Surpierre	Thierrin, Florentin	Dessarzin, Gabriel.
Vallon	Baechler, Louis	Cantin, Emile.
Vesin	Ansermet, Marcel	Bersier, Louis.
Villeneuve	Ballif, Canisius	Causaz, Joseph.
La Vounaise	Losey, Arthur	Michaud, Georges.
Viussens	Noël, Joseph	Fasel, Auguste.

*District de la Veveyse — Vivisbachbezirk*

Attalens	Colliard, Amédée	Monnard, Léon.
Corcelles	Perroud, Emile	Grangier, Antonin.
Tatroz	Savoy, Louis	Monnard, Camille.
Vuarat	Monnard, Marcel	Monnard, Robert.
Besencens	Vial, Joseph	Sauteur, Jules.
Bossonnens	Cottet, François	Pesse, Ernest.
Bouloz	Dénervaud, Joseph	Dénervaud, Alfred.
Châtel-St-Denis	Colliard, Ernest	Pilloud, Germain.
Fruence	Pilloud, Aloys	Millasson, Camille.
Prayoud	Liaudat, Henri	Perroud, Hubert.
Fiaugères	Currat, François	Monney, Vital
Le Crêt	Favre, Pierre	Grandjean, Albert.
Granges	Gabriel, Alexandre	Vienne, Cyrille.
Grattavache	Gachet, Alphonse	Grivet, Joseph.
Pont	Pichonnaz, Louis	Gachoud, Auxence.
Porsel,	Dévaud, Victor	Perriard, Paul.
Progens	Suard, Léon	
Remaufens	Tâche, Irénée	Déglise, Léon.
La Rougève	Maillard, Arthur	Maillard, Jules.
St-Martin	Molleyres, Henri	Currat, Louis.
Le Jordil	Vial, Paul	Bossel, Louis.
Semsaies	Robin, Emile	Suchet, Amédée.

INSPECTEURS DES RUCHERS  
BIENENSTANDINSPEKTOREN

Districts	Inspecteurs
Sarine	Joye-Rossier, Henri, Prez-vers-Noréaz ; suppl. Bord, François, Farvagny-le-Grand.
Singine	Schneuwly, Jean, Guin ; suppl. Vaucher, Félix, Alterswil.
Gruyère	Loup, Arthur, La Tour-de-Trême ; suppl. Pitet, Ernest, Vaulruz.
Lac	Haas, Edouard, Monterschu ; suppl. Weber, Ernest, Chiètres.
Glâne	Rey, Arthur, Ursy ; suppl. Bugnon, Paul, Romont.
Broye	Monney, Jules, Autavaux ; suppl. Torche, Ulysse, Montborget.
Veveyse	Pachoud, Amédée, Tatroz ; suppl. Molleyres, Louis, St-Martin.

COMMISSION CANTONALE DE SECOURS  
AUX PAYSANS OBÉRÉS  
KANTONALE HILFSKOMMISSION FÜR  
NOTLEIDENDE LANDWIRTE

*Président*: Kramer, Fritz, Lourtens. — *Vice-président*: Chuard, Gustave, Nuvilly, — *Membres*: Brügger, Alphonse, député, Jetschwil — Bulliard, Louis, agent d'assurances, Fribourg — Dafflon, Joseph, député, Neyruz — Dupasquier, Gustave, Vuadens — Gachet, Joseph, député, Vauderens — Savoy, Paul, Attalens — Rytz, Fritz-Gottlieb, Chiètres. — *Secrétaire*: Philipona, Eusèbe, secrétaire agricole, Fribourg.

CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA CAISSE  
D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE AGRICOLE  
AUFSICHTSRAT DER KANTONALEN LANDWIRTSCHAFTL. ENTSCULDUNGSKASSE

*Président*: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat, Fribourg. — *Vice-président*: Chuard, Gustave, Nuvilly. — *Membres*: Kramer, Fritz, Lourtens — Murith, Auguste, Epagny — Macherel, Ernest, directeur de la Banque de l'Etat, Fribourg — Cosandey, Louis, député, Siviriez — Droux, Joseph, Chavannes-sous-Romont — Déspond, Lucien, Bulle — Leicht, Fritz, Salvagny — *Secrétaire*: Philipona, Eusèbe, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS  
POUR LES MESURES JURIDIQUES

*Président*: Murith, Auguste, Epagny. — *Membres*: Pillo-  
nel, Ernest, Seiry — Rytz, Fritz-Gottlieb, Chiètres. — *Sup-  
pléant*: Gumy, Ernest, Avry-sur-Matran.

COMMISSION CANTONALE DES FERMAGES  
KANTONALE PACHTKOMMISSION

*Président*: Aeby, Pierre, professeur, Fribourg. — *Membres*:  
Clément, Pierre, Estavayer-le-Gibloux — Roggo, Pierre,  
Guin. — *Suppléants*: Willenegger, Fritz, avocat et notaire,  
Morat — Davet, Sulpice, fermier, Bossens s. Romont — Gei-  
noz, Léon, fermier, Sorens. — *Secrétaire*: Python, Henri,  
Fribourg.

COMMISSION FONCIÈRE RURALE  
KOMMISSION  
FÜR LANDW. GRUNDSTÜCKVERKEHR

*Président*: Ruffieux, Léon, juge cantonal. — *Membres*:  
Dousse, Max, président de l'ass. des greffons — Zurkinden,  
Auguste, Guin. — *Suppléants*: Spycher, Franz, notaire,  
Fribourg — Pochon, Marc, anc. député, Vesin. — *Secré-  
taire*: Philipona, Eusèbe, secrétaire agricole, Fribourg.

GÉNIE AGRICOLE — KULTURINGENIEUR-BUREAU

*Ingénieur agricole*: Hausammann, Philippe.  
*Adj. à l'Ingénieur*: Techtermann, Léon.  
*Personnel*:  
Widder, Max, technicien.  
Thalman, Georges, technicien.  
Rentsch, Albert, technicien.

Industrie, Commerce et Artisanat  
Industrie, Handel- und Gewerbe

*Chef de service*: Roggo, Alphonse.  
*Adjoint*: Schorderet, Jacques.  
*Secrétaire*: Monnard, Marie.

INSPECTORAT DES FABRIQUES  
FABRIKINSPEKTORAT

*Inspecteur cantonal*: Roggo, Alphonse.

COMMISSION CONSULTATIVE POUR L'EXAMEN DES REQUÊTES  
CONCERNANT L'AIDE FINANCIÈRE A L'INDUSTRIE

PRÜFUNGSKOMMISSION DER GESUCHE BETREFFEND DIE  
FINANZIELLE HILFE AN DIE INDUSTRIE

*Président*: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. —  
*Membres*: Joyé, Paul, directeur, Fribourg — Protzen, Paul,  
directeur, Fribourg — Gfeller, Hans, industriel, Flamatt  
— Thalmann, Xavier, agent d'affaires, Fribourg — Bardy,  
Henri, député, Fribourg. — *Secrétaire*: Roggo, Alphonse,  
chef de service, Fribourg.

OFFICE CANTONAL DE CONCILIATION ET D'ARBITRAGE  
EN MATIÈRE INDUSTRIELLE

KANTONALES EINIGUNGSAMT FÜR INDUSTRIELLE FRAGEN

*Président*: Bays, Séverin, professeur, Fribourg. —  
*Membres*: Protzen, Paul, industriel, Fribourg — Folly, Mau-  
rice, ouvrier retraité, Fribourg — *Suppléants*: Richard,  
Emile, Fribourg — Jungo, Peter, administrateur, Guin. —  
*Secrétaire*: Roggo, Alphonse, chef de service, Fribourg.

COMMISSION ADMINISTRATIVE FONDATION DEL SOTO N° 1  
VERWALTUNGSKOMMISSION STIFTUNG DEL SOTO N° 1

*Président*: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. —  
*Membres*: Schönenberger, Fridolin, Fribourg — Schuwey,  
Aloys, Fribourg — Staub, Fritz, Morat — Remy, Adolphe,  
Fribourg — Spicher, Armand, Fribourg — M<sup>me</sup> C. Nuss-  
baumer, Fribourg — Leipzig, Paul, Fribourg. — *Secrétaire-  
caissier*: Roggo, Alphonse.

OFFICE CANTONAL DES APPRENTISSAGES  
ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

KANTONALES LEHRLINGSAMT UND  
BERUFSBERATUNGSSTELLE

*Chef*: Roggo, Alphonse.  
*Secrétaires*: Bossy, Raphaël.  
Sudan Alfred.

*Commission cantonale de la formation professionnelle*  
*Kantonale Kommission für berufliche Ausbildung*

*Président*: Quartenoud, Maxime, conseil. d'Etat, Fribourg.  
— *Membres*: Gottrau, Paul, professeur, Fribourg — Barras,  
Aloys, commerçant, Bulle — Bonnabry, Joseph, employé,  
Fribourg — Fragnière, Antoine, député, Fribourg — Bochud,  
André, mécanicien, Bulle — Gutknecht, Ernest, maître-char-  
pentier, Morat. — *Secrétaire*: Roggo, Alphonse, directeur,  
Fribourg.



*Commission d'apprentissage du district de la Sarine**Lehrlingskommission für den Saanebezirk*

*Président*: Spicher, Armand, directeur de l'Ecole secondaire professionnelle des garçons de la Ville de Fribourg, Fribourg. — *Membres*: Gougain, Ferdinand, maître-serrurier-constructeur, Fribourg — Cuony, Albert, architecte, Fribourg — Dubey, Jean, contre-maître, Fribourg — Zwimpher-Schmid, Dagobert, commerçant, Fribourg — *Secrétaire-caissier*: Bossy, Raphael, secrétaire de l'Office cant. des apprentissages, Fribourg.

*Commission d'apprentissage du district de la Singine**Lehrlingskommission für den Sensebezirk*

*Président*: Philipona, Louis, maître-charron, Guin. — *Membres*: Gfeller, Hans, industriel, Flamatt — Kolly, Pierre, maître-forgeron, Chevilles — Neuhaus, Auguste, conseiller communal, Plasselb. — *Secrétaire-caissier*: Schuwey, Oswald, instituteur, Guin.

*Commission d'apprentissage du district de la Gruyère**Lehrlingskommission für den Greyerzbezirk*

*Président*: Bochud, Léon, industriel, Bulle. — *Membres*: Maillard, Louis, inspecteur scolaire, Bulle — Dr Pasquier, Romain, médecin, Bulle — Gauthier, Isidore, maître-menuisier, Bulle — Körber, Alfred, commerçant, Bulle — Demierre, Henri, ag. d'assurances, Bulle — Philipona, François, md-tailleur, Bulle — Vacchino, Gustave, ouvrier, Bulle. — *Secrétaire-Caissier*: Amberg, Joseph, Bulle.

*Commission d'apprentissage du district de la Glâne**Lehrlingskommission für den Glanebezirk*

*Président*: Lugrin, Marius, maître-boulangier, Romont. — *Membres*: Crausaz, Joseph, anc. inspecteur scolaire, Lussy — Rév. Père Ihle, Institut St-Nicolas, Drognens — Cassellini-Schorro, ouvrier-peintre, Romont. — *Secrétaire-Caissier*: Steinauer, Joseph, maître-tailleur, Romont.

*Commission d'apprentissage du district du Lac**Lehrlingskommission für den Seebezirk*

*Président*: Lüdi, Walter, maître-maréchal, Morat. — *Vice-Président*: Johner, Fritz, maître-sellier, Chiètres. — *Membres*: Joggi, Ernest, commerçant, Morat — Feller, Albert, député, Courtepin — Brechbühler, A., maître-coiffeur, Chiètres. — *Secrétaire*: Gutknecht, Ernest, inspecteur scolaire, Morat. — *Caissier*: Kneubühler, Ernest, maître-charpentier, Montilier.

*Commission d'apprentissage du district de la Broye  
Lehrlingskommission für den Broyebezirk*

*Président*: Dessibourg, Paul, directeur des écoles, Estavayer-le-Lac — *Membres*: Bonfils, René, président de l'association des artisans, Estavayer-le-Lac — Bloechlé, Jean, maître-menuisier-ébéniste, Estavayer-le-Lac — *Secrétaire-caissier*: . . . . .

*Commission d'apprentissage du district de la Veveyse  
Lehrlingskommission für den Vivisbachbezirk*

*Président*: Pilloud, Sylvestre, maître-charpentier, Châtel-St-Denis. — *Membres*: Rohrbasser, Nestor, maître-sellier — Châtel-St-Denis — Schrag, Auguste, maître-boulangier-pâtissier, Châtel-St-Denis — Colliard, Louis, ouvrier maçon, Châtel-St-Denis — *Secrétaire-caissier*: Chillier, Casimir, architecte, Châtel-St-Denis.

*Commission d'apprentissage pour la profession  
de boucher-charcutier*

*Lehrlingskommission für den Metzger- und  
Schweinemetzgerberuf*

*Président*: Gutknecht, Jakob, maître boucher-charcutier, Fribourg. — *Membres*: Bertschy, Albin, maître-boucher, Fribourg — Rotzetter, Robert, maître-boucher, Schmitten — Berthet, Albert, maître-boucher, Bulle — Meyer, Antoine, garçon-boucher, Fribourg. — *Secrétaire-caissier*: Herren, Walter, maître-boucher, Morat.

*Commission d'apprentissage pour la profession  
de boulanger-pâtissier*

*Lehrlingskommission für den Bäcker- und  
Bäcker-Pâtissierberuf*

*Président*: Gremaud, Albert, maître-boulangier-pâtissier, Fribourg. — *Membres*: Schönenberger, Antoine, maître-boulangier-pâtissier, Fribourg — Thalmann, Emile, maître-boulangier, Planfayon — Périsset, Oscar, maître-boulangier-pâtissier, Bulle — Bontemps, Pierre, ouvrier boulangier, Fribourg — Dousse, Marcel, ouvrier boulangier, Fribourg. — *Secrétaire-caissier*: Fasel, Laurent, maître-boulangier-pâtissier, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession de coiffeur  
Lehrlingskommission für den Coiffeurberuf*

*Président*: Simon, Yves, coiffeur, Fribourg. — *Membres*: Bourqui, Fernand, coiffeur, Châtel-St-Denis — Decroux, Emile, coiffeur, Bulle — Graf, Walter, coiffeur diplômé,

Morat — Rossier, Julien, coiffeur, Guin — Jaquier, Pierre, ouvrier coiffeur, Fribourg. — *Secrétaire-caissier*: Monney, Léon, coiffeur, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession de coiffeuse*  
*Lehrlingskommission für den Coiffeuseberuf.*

*Président*: Marti, Albert, coiffeur diplômé pour dames, Bulle. — *Membres*: Zimmermann, M<sup>me</sup>, coiffeuse, Fribourg — Marti, Hans, coiffeur, Morat — Salchli, M<sup>lle</sup>, coiffeuse diplômée, Fribourg. — *Secrétaire-caissière*: Handrick, M<sup>me</sup>, Marguerite, coiffeuse diplômée, Fribourg.

*Commission de surveillance pour l'apprentissage commercial*

*Aufsichtskommission für das Handelslehrlingswesen*

*Président*: Kappeler, Henri, fondé de pouvoirs, Fribourg. — *Membres*: Dr Guhl, Marcel, directeur, Fribourg — Eigenmann, Guillaume, négociant, Fribourg — Demierre, Henri, agent d'assurances, Bulle — Pasquier-Dubas, Emile, commerçant, Bulle — Feller, Albert, commerçant, Courtepin — Gottrau, Paul, professeur, Fribourg — Descloux, Léon, professeur, Fribourg. — *Secrétaire-caissier*: Braillard, Louis, caissier, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession de confiseur*

*Lehrlingskommission für den Konditorenberuf*

*Président*: Tschäppät, A., maître-confiseur, Fribourg. — *Membre*: Zapf, Albert, ouvrier-confiseur, Fribourg. — *Secrétaire-caissier*: Huber, Xavier, maître-confiseur, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession de couturière*

*Lehrlingskommission für den Damen-Schneiderinnenberuf*

*Présidente*: Schneider, M<sup>me</sup> Louise, couturière, Fribourg. — *Membres*: Poffet, M<sup>lle</sup> Marie, couturière, Fribourg — Robert, M<sup>me</sup> Léone, couturière, Fribourg — Kowalska, M<sup>me</sup> Maria, couturière Fribourg — Michaud, M<sup>lle</sup>, E., couturière, Estavayer-le-Lac. — *Secrétaire-Caissière*: Garreau, M<sup>me</sup>, Hélène, couturière, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession de cordonnier*

*Lehrlingskommission für den Schuhmacherberuf*

*Président*: Jeckelmann, Franz, maître-cordonnier, Tavel. — *Membres*: Bongard, Alphonse, maître-cordonnier, Ro-

mont. — *Secrétaire-caissier* : Kolly, Louis, maître-cordonnier, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession  
de ferblantier et appareilleur*

*Lehrlingskommission für den Spengler- und  
Installateurberuf*

*Président* : Bardy, Raymond, maître ferblantier-appareilleur, Fribourg. — *Membres* : Pilloud, Charles, maître-appareilleur, Bulle — Bon fils, René, maître-ferblantier, Estavayer-le-Lac — Reber, Emile, maître-ferblantier, Guin — Spicher, Henri, maître-ferblantier, Fribourg — Maurer, O., maître-ferblantier, Morat — von Büren, Franz, ouvrier-ferblantier, Fribourg — Rossier, Raymond, ouvrier-ferblantier, Fribourg. — *Secrétaire-caissier* : Bæriswil, Albin, appareilleur, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la branche  
de l'imprimerie*

*Lehrlingskommission für die Buchdruckerbranche*

*Président* : Claraz, Paul, imprimeur, Fribourg. — *Membres* : Meuwly, A., linotypiste, Fribourg — Perroud, Emile, imprimeur, Bulle — Mentha, Henri, imprimeur, Fribourg — Jendly, Max, imprimeur, Fribourg — Thévenaz, A. typographe, Fribourg. — *Secrétaire-caissier* : Longchamp, Emile, compositeur-typographe, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession  
de jardinier*

*Lehrlingskommission für den Gärtnerberuf*

*Président* : Zurkinden, Pierre, maître-jardinier, Fribourg. — *Membres* : Volery, Lucien, maître-jardinier, Fribourg — Fasnacht, H., maître-jardinier, Morat — Bise, Max, ouvrier-jardinier, Fribourg. — *Secrétaire-caissier* : Guillaume, Aimé, ouvrier-jardinier, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession  
de marbrier*

*Lehrlingskommission für den Steinmetzberuf*

*Président* : Page, Marius, maître-marbrier, Romont. — *Vice-Président* : Bertschy, Bernard, chef technique, Morat. — *Secrétaire-caissier* : Keller, Pierre, ouvrier-marbrier, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession de maçon*

*Lehrlingskommission für den Maurerberuf*

*Président* : Hogg, Henri, entrepreneur dipl., Fribourg. — *Membres* : Scheim, Walter, entrepreneur, Fribourg — Civelli, Paul, entrepreneur dipl., Fribourg — Cériani, Séraphin, ou-

vrier maçon, Grolley. — *Secrétaire*: Julmy, Johann, ouvrier-maçon, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession de maréchal-forgeron*

*Lehrlingskommission für den Schmiede- und Hufschmiedeberuf*

*Président*: Rappo, Charles, maître maréchal-forgeron, Pensier. — *Membres*: Cuony, Adrien, maître-maréchal-forgeron, Treyvaux — Spicher, Joseph, maître maréchal-forgeron, Wünnewel, — Lüdi, Walter, maître maréchal-forgeron, Morat. — *Secrétaire-caissier*: Bourqui, Ant., maître maréchal-forgeron, Murist.

*Commission d'apprentissage pour la profession de mécanicien*  
*Lehrlingskommission für den Mechanikerberuf.*

*Président*: Blanc, Georges, chef d'atelier, Fribourg. — *Membres*: Tâche, A., chef d'atelier, Fribourg — Hofmann, Fritz chef-mécanicien, Flamatt — Bochud, Joseph, contre-maître, Bulle. — *Secrétaire-caissier*: Wittwer, F., chef d'atelier, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession de menuisier en bâtiment*

*Lehrlingskommission für den Bauschreinerberuf*

*Président*: Vonlanthen, Albert, maître-menuisier, Fribourg. — *Membres*: Papaux, Denis, menuisier, Treyvaux — Aeby, R., menuisier, Chiètres — Fragnière, Marcel, ouvrier-menuisier, Bulle. — *Secrétaire-caissier*: Seydoux, Albert, ouvrier-menuisier, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession de menuisier-ébéniste*

*Lehrlingskommission für den Bau- u. Möbelschreinerberuf*

*Président*: Pavoni, Georges, maître-menuisier, Fribourg. — *Membres*: Verzotti, A., menuisier-ébéniste, Romont — Jungo, E., menuisier-ébéniste, Morat — Gross, Peter, ouvrier menuisier-ébéniste, Guin. — *Secrétaire-caissier*: Desieux, René, ouvrier menuisier-ébéniste, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession d'ébéniste*  
*Lehrlingskommission für den Möbelschreinerberuf*

*Président*: Andrey, Charles, chef d'atelier, Fribourg. — *Membres*: Jendly, Arthur, ébéniste, Guin — Torche, Joseph, ouvrier-ébéniste, Estavayer-le-Lac — Blein, Fernand, ouvrier-ébéniste, Broc. — *Secrétaire-caissier*: Dupré, Alfred, ébéniste, Gruyères.

*Commission d'apprentissage pour la profession  
de plâtrier-peintre*

*Lehrlingskommission für den Gipser- und Malerberuf*

*Président*: Gantner, Louis, maître plâtrier-peintre, Fribourg. — *Membres*: Schwegler, Oscar, maître plâtrier-peintre, Fribourg — Dubey, Léon, maître plâtrier-peintre, Fribourg — Chavaillaz, Armand, maître plâtrier-peintre, Bel-faux — Fasnacht, Marcel, maître plâtrier-peintre, Morat — Jolidon, Albert, ouvrier plâtrier-peintre, Fribourg. — *Secrétaire-caissier*: Muller, Fritz, ouvrier plâtrier-peintre, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession  
de sellier-tapissier*

*Kantonale Lehrlingskommission für den Sattler- und  
Tapeziererberuf*

*Président*: Page, Pierre, maître sellier-tapissier, Neyruz. — *Membres*: Repond, Jules, maître sellier-tapissier, Bulle — Tinguely, Edouard, maître sellier-tapissier, Alterswyl, — Joye Eloi, maître sellier, Fribourg. — *Secrétaire-caissier*: Buntschu, Paul, ouvrier sellier, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession  
de serrurier en bâtiment*

*Lehrlingskommission für den Bauschlosserberuf*

*Président*: Brandt, Willy, maître-serrurier, Bulle. — *Membres*: Stephan, Henri, serrurier, Fribourg — Kolly, Jean, contremaître, Fribourg.

*Commission d'apprentissage pour la profession de tailleur*

*Lehrlingskommission für den Herren-Schneiderberuf*

*Président*: Cotting, François, maître-tailleur, Fribourg. — *Membres*: Bernhard, Jules, père, maître-tailleur, Fribourg — Chammartin, Philippe, maître-tailleur, Fribourg — Philipona, François, maître-tailleur, Bulle — Schleith, Jacob, maître-tailleur, Morat — Grünig, Jean, ouvrier-tailleur Fribourg. — *Secrétaire-caissier*: Bernhard, Jules, fils, maître-tailleur, Fribourg.

OFFICE ET MUSÉE CANTONAL DES ARTS  
ET MÉTIERS

KANTONALES GEWERBEAMT UND  
GEWERBEMUSEUM

*Personnel — Personal*

*Directeur*: Roggo, Alphonse, Fribourg.  
*Bibliothécaires*: Ems, Jeanne, »  
Chassot, René, »

*Commission — Kommission*

*Président*: Clément, Jules, ingénieur, Fribourg. — *Membres*: Hertling Léon, architecte, Fribourg; Lorson Ernest, avocat, Fribourg; Gougain, Ferdinand, serrurier, Fribourg; Berchier, Jean, professeur au Technicum, Fribourg; Reichen Eugène, prof. au Collège, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE DES LOYERS  
KANT. MIETZINSKOMMISSION

*Président*: Roggo, Alphonse, Fribourg.

*Secrétaire*: . . . . .

OFFICE CANTONAL DE L'ÉCONOMIE DE GUERRE  
KANTONALSTELLE FÜR KRIEGSWIRTSCHAFT

*Chef*: Roggo, Alphonse.

CAISSES CANTONALES DE COMPENSATION  
KANTONALE AUSGLEICHSKASSEN

*Chef*: Roggo, Alphonse.

*Adjoint*: Schorderet, Jacques.

*Vérificateurs des comptes*: Lipp, Louis, administr. Fribourg.  
Cacciari, Léon, compt., Fribourg.

*Commission d'arbitrage de la Caisse cantonale de compensation pour perte de salaire*

*Schiedskommission der kantonalen Lohnausgleichskasse*

*Président*: Marmier, Jean, juge au Tribunal cantonal, Fribourg. — *Membres*: Fragnière, Antoine, député, Fribourg — Aebischer, Martin, Fribourg — *Suppléants*: Herren, Fritz, juge de paix, Lourtens — Demierre, Robert, employé, Fribourg — Weck, Guillaume, Fribourg. — *Secrétaire-adjoint*: Jungo, Claude, licencié en droit, Fribourg.

*Commission d'arbitrage de la Caisse cantonale de compensation pour perte de gain*

*Schiedskommission der kantonalen Verdienstauegleichskasse*

*Président*: Marmier, Jean, juge au Tribunal cantonal, Fribourg. — *Membres*: Fragnière, Antoine, député, Fribourg — Herren, Fritz, juge de paix, Lourtens. — *Suppléants*: Aebischer, Martin, Fribourg — Weck, Guillaume, Fribourg — Demierre, Robert, employé, Fribourg. — *Secrétaire-adjoint*: Jungo, Claude, licencié en droit, Fribourg.

---

**IV. DIRECTION  
DES COMMUNES ET PAROISSES  
ET DES FORÊTS  
GEMEINDEN-, PFARREIEN- UND FORST-  
DIREKTION**

*Directeur* : Bæriswyl, Aloys, conseiller d'Etat.

*Suppléant* : Bovet, Jules, conseiller d'Etat.

**Communes et Paroisses — Gemeinden- u. Pfarreien**

*Chef de service* : Buman, Pierre.

*Vérificateur des comptes* : Barbey, François.

*Adjoint* : Roggo, Adolphe.

**Administration des Forêts, Vignes et Domaines  
Forst-, Weinberge- und Domänenverwaltung**

*Inspecteur en chef des forêts* : Jungo, Joseph.

*Inspecteur adjoint* : Ceppi, Jean.

*Secrétaire* : Boccard, Henri.

**INSPECTEURS DES FORÊTS — FORSTINSPEKTOREN**

1 <sup>er</sup> arrondiss.	Vonderweid, François, Fribourg.
2 <sup>me</sup> »	Dubas, Marcel, Bulle.
3 <sup>me</sup> »	Remy, Alfred, Bulle.
	<i>Adjoint</i> : Bays, Michel, Bulle.
4 <sup>me</sup> »	Roggen, Oscar, Morat.
5 <sup>me</sup> »	Gottrau, Raphaël, Fribourg.
6 <sup>me</sup> »	Darbellay, Jules, Estavayer-le-Lac.
7 <sup>me</sup> »	Fierz, Walter, Châtel-St-Denis.

**FORESTIERS-CHEFS — OBER-BANNWARTE**

*1<sup>er</sup> arrondissement*

1 <sup>er</sup> triage.	Ottet, Albert, Corminbœuf.
2 <sup>me</sup> »	Bongard, Calyb., Posieux.
3 <sup>me</sup> »	Richard, Hippolyte, Zénauva.
4 <sup>me</sup> »	Risse, Alphonse, La Roche.

*2<sup>me</sup> arrondissement*

5 <sup>me</sup> triage.	Piller, Alphonse, Belfaux.
6 <sup>me</sup> »	Roos, Jean, Flamatt.
7 <sup>me</sup> »	Remy, Maxime, Planfayon.
8 <sup>me</sup> »	Zosso, Simon, Winterlingen.



*3<sup>me</sup> arrondissement*

- 9<sup>me</sup> triage. Overney, Paul, Charmey.  
 10<sup>me</sup> » Rime, Benoît, Gruyères.  
 11<sup>me</sup> » Rime, Emile, Gruyères.  
 12<sup>me</sup> » Pasquier, Auguste, Le Pâquier.

*4<sup>me</sup> arrondissement*

- 13<sup>me</sup> triage. Kaeser, Pierre, Cormondes.  
 14<sup>me</sup> » Meyer, Alfred, Ormey.  
 15<sup>me</sup> » Joye, Ernest, Montagny-la-Ville.

*5<sup>me</sup> arrondissement*

- 16<sup>me</sup> triage. a) Grivel, Adolphe, Avry-dev.-Pont.  
 16<sup>me</sup> » b) Ducrest, Am., Rossens.  
 17<sup>me</sup> » Uldry, Albert, Le Châtelard.  
 18<sup>me</sup> » Jordan, Eugène, Lussy.

*6<sup>me</sup> arrondissement*

- 19<sup>me</sup> triage. Francey, Louis, Grandsivaz.  
 20<sup>me</sup> » Plancherel, Simon, Bussy.

*7<sup>me</sup> arrondissement*

- 21<sup>me</sup> triage. Gavillet, Martin, Bionnens.  
 22<sup>me</sup> } Robin, Emile, Semsales.  
 23<sup>me</sup> }  
 24<sup>me</sup> triage. Savoy, Séraphin, Attalens.

ADMINISTRATION DES VIGNES ET DOMAINES  
 VERWALTUNG DER WEINBERGE UND DOMÄNEN

*Administrateur:* Jungo, Joseph.  
*Surveillants des vignes:* Demierre, Auguste, à Vevey.  
 Petter, Jules, Lugnorre.

## CHASSE ET PÊCHE — JAGD UND FISCHEREI

*Gardes-chasse:* Mooser, Emile, Bellegarde — Ducry, Aimé, Charmey — Braillard, Robert, Les Sciernes d'Albeuve — Riedo, Victor, Lac-Noir. — Beaud, Robert, Villars-sous-Mont — Müller, Martin, Motélon.

*Gardes-pêche:* Bossy, Séraphin, Chenaleyres — Fasel, Edouard, Alterswil — Michel, Romain, Maules — Rossy Ernest, Chandossel — Richo, Auguste, Siviriez — Chatton, Aloys, Villeneuve — Schmutz, Arthur, Montagny-la-Ville — Dévaud, Albert, Attalens.

---

## V. DIRECTION DES FINANCES FINANZDIREKTION

*Directeur* : Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat.  
*Suppléant* : Corboz, Richard, conseiller d'Etat.  
*Chef de service* : Meyer, Henri.  
*Secrétaire* : Rossier, Eugène.

### SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS KANTONALE STEUERVERWALTUNG

*Chef de service* : Muller, Emile. — *Chef adjoint* : Perrin, Adrien. — *Commissaires* : Arnoux, Constant — Fasnacht, Georges — Magnin, Félix — Bæriswyl, Jean — Pernet, Francis — Seydoux, Hubert. — *Secrétaires* : Blanc, Félix — Tarchini, Charles — Cardinaux, Firmin — Brugger, Canisius — Rattaz, Marius — Baudère, Louis — Winckler, Alfred — Michel, Pascal — Singy, Auguste — Niedegger, Jacques — Uldry, Ernest — Schuler, Jules.

### INSPECTORAT FISCAL ET FINANCIER

*Chef* : Girod, Auguste.

### COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPOT KANTONALE REKURSKOMMISSION IN STEUERSACHEN

*Président* : Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat. — *Membres* : Droux, Paul, ancien juge cantonal — Ruffieux, Léon, juge cantonal — Brechbühl, Rodolphe, ancien fondé de pouvoirs — Dupraz, Louis, avocat, Fribourg.

### TRÉSORERIE D'ÉTAT — STAATSCHATZAMT

*Trésorier* : Muller, Emile.  
*Receveur général* : Oberlin, Jean.  
*1<sup>er</sup> secrétaire-comptable* : Renevey, Louis.  
*2<sup>me</sup> secrétaire-comptable* : Broillet, Marcel.  
*Secrétaire* : Gobet, Paul.

## RECETTES D'ÉTAT — STAATSEINNEHMEREIEN

Sarine.	Renevey, Marcel, receveur, Bays, Francis, comptable.	Fribourg.
Singine.	Agence de la Banque de l'Etat,	Tavel.
Gruyère.	Demierre, André,	Bulle.
Lac.	Agence de la Banque de l'Etat,	Morat.
Glâne.	Agence de la Banque de l'Etat,	Romont.
Broye, 1 <sup>er</sup> arr.	Torche, Joseph	Estavayer.
» 2 <sup>e</sup> »	Agence de la Banque de l'Etat,	Domdidier.
Veveysse.	Agence de la Banque de l'Etat,	Châtel-St-D.

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT  
EINREGISTRIERUNGSSAMT

*Chef de l'enregistrement:* Muller, Emile.  
*Secrétaire:* Bächler, Joseph.

## COMMISSARIAT GÉNÉRAL — KANTONSGEOMETER

*Commissaire général:* Joye, Joseph.  
*Adjoint:* Villard, Sévère.  
*Secrétaire:* Rouiller, Joachim.  
*Technicien:* Jendly, Albert.

COMMISSION CANTONALE DE SURVEILLANCE  
DU REGISTRE FONCIER  
KANTONALE AUFSICHTSKOMMISSION  
DES GRUNDBUCHES

*Président:* Joye, Joseph, commissaire général.  
*Membre:* Berset, Maurice, ancien receveur.  
*Secrétaire:* Aeby, Pierre, professeur.

CONSERVATEURS DU REGISTRE FONCIER ET  
PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT  
GRUNDBUCHVERWALTER  
UND EINREGISTRIERUNGSBEAMTE*District de la Sarine*

1<sup>er</sup>, II<sup>me</sup> ET III<sup>me</sup> ARRONDISSEMENTS (FRIBOURG)  
(comprenant tout le territoire du district de la Sarine).

*Conservateur:* Gendre, Louis, à Fribourg.  
*Substitut:* Oberson, François.  
*Secrétaire:* Thalmann, Paul.

*District de la Singine — Sensebezirk*

IV<sup>m</sup>e ARRONDISSEMENT (TAVEL) — IV. KREIS (TAFERS)  
 (comprenant tout le territoire de la Singine)  
 (für den ganzen Bezirk)

*Conservateur :* Fasel, Conrad.  
*Substitut temporaire :* Hungerbühler, Stephan.

*District de la Gruyère*

V<sup>m</sup>e ET VI<sup>m</sup>e ARRONDISSEMENTS (BULLE)  
 (comprenant tout le territoire du district de la Gruyère)

*Conservateur :* Ody, Albert.  
*Substitut temporaire :* . . . . .

*District du Lac — Seebezirk*

VII<sup>m</sup>e ARRONDISSEMENT (MORAT) VII. KREIS (MURTEN)  
 (comprenant tout le territoire du district du Lac)  
 (für den ganzen Bezirk)

*Conservateur :* Bossy, Edmond, Morat.  
*Substitut temporaire :* Bossy, Auguste, Morat.

*District de la Glâne*

VIII<sup>m</sup>e ET IX<sup>m</sup>e ARRONDISSEMENTS (ROMONT)  
 (comprenant tout le territoire du district de la Glâne).

*Conservateur :* Schmidt, Jean-Louis, Romont.  
*Substitut temporaire :* Ayer, Georges.

*District de la Broye*

X<sup>m</sup>e ARRONDISSEMENT (DOMDIDIER)  
 Justice de paix du 1<sup>er</sup> cercle (Dompierre)

*Conservateur :* Crausaz, Pascal, Domdidier.  
*Substitut :* Jacquat, Lucien.

XI<sup>m</sup>e ET XII<sup>m</sup>e ARRONDISSEMENTS (ESTAVAYER)  
 Justices de paix des 2<sup>m</sup>e cercle (Estavayer), 3<sup>m</sup>e cercle (Cugy)  
 et 4<sup>m</sup>e cercle (Surpierre).

*Conservateur :* Crausaz, Pascal.  
*Substitut :* Jacquat, Lucien.

*District de la Veveyse*

XIII<sup>m</sup>e ARRONDISSEMENT (CHATEL-ST-DENIS)  
(comprenant tout le territoire du district de la Veveyse)

*Contrôleur*: Perroud, Louis.  
*Substitut temporaire*: Savoy, Albert, Châtel-St-Denis.

N.-B. — La nomenclature des communes dont se composent les cercles de justices de paix est donnée plus loin, dans la partie de l'annuaire qui est consacrée aux autorités judiciaires.

## COMMISSIONS DES ZONES — ZONENKOMMISSIONEN

*Président*: Muller, Franz, Schmitten.  
*Vice-Président*: Murith, Auguste, Gruyères.

*Zone intermédiaire — Zwischenzone*

*Membres*: Murith, Auguste, Gruyères — Page, Henri, Rueyres-St-Laurent — Roggo, Pius, Fillistorf — Bæriswyl, Franz, Alterswil — Gremaud, Nicolas, Vuadens — Liard, Séraphin, Avry-dev.-Pont — Gachet, Joseph, Vauderens — Dafflon, Joseph, Neyruz — Jungo, Joseph, Fribourg —  
.....

*Zone de la Broye — Zone der Broye*

*Membres*: Volery, Placide, Aumont — Monney, Léon, Misery — Benninger, Ernest, Jentes — Renevey, Alfred, Fétigny — Dubey, Louis, fils d'Auguste, Gletterens — Berset, Joseph, Cormérod.

*Zone alpestre — Gebirgszone*

*Membres*: Borcard, Marc, Grandvillard — Mossu, Louis, Broc — Rigolet, Joseph, La Roche — Rauber, Alexis, Bellegarde — Remy, Maxime, Planfayon — . . . . .

*Zone vinicole — Reblandzone*

*Membres*: Guillod, Henri, Nant — Pillonel, Antonin, feu Marc, Cheyres — Chervet, Louis, Praz — Carrard, Laurent, fils Pierre, Font.

INTENDANCE DES SELS ET BOISSONS  
SALZ- UND ALKOHOLVERWALTUNG

*Intendant*: Secrétariat des finances.

## FACTEURS DES SELS — SALZFAKTOREN

Fribourg.	Audergon, Bernard.
Morat.	Mæder, Fritz.
Romont.	Comte, Camille.
Bulle.	Demierre, Henri.
Estavayer.	Rossier, Henri.

CAISSE DE PRÉVOYANCE DES FONCTIONNAIRES  
ET EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

FÜRSORGEKASSE

DER BEAMTEN UND ANGESTELLTEN DES STAATES

*Président*: Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat. — *Membres*: Barbey, Firmin, chef de service — Aeby, Bernard, ingénieur cantonal — Muller, Emile, trésorier d'Etat — Gauthier, Louis, chef de police. — *Secrétaire*: Meyer, Henri, chef de service. — *Suppléants*: Joye, Joseph, commissaire général — Oberlin, Jean, receveur général.

---

VI. DIRECTION MILITAIRE  
ET DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉTAT  
MILITÄRDIREKTION UND  
DIREKTION DER STAATLICHEN ANSTALTEN

*Directeur*: Corboz, Richard, conseiller d'Etat.

*Suppléant*: Piller, Joseph, conseiller d'Etat.

**Affaires militaires — Militärische Angelegenheiten**

SECRÉTARIAT — SEKRETARIAT

*Secrétaire*: Kaltenrieder, Hans, capitaine.

*Secrétaire-adj.*: Steinauer, Louis, sergent-major.

CONTROLES — KONTROLLWESEN

*Chef de bureau*: Stemmer, Conrad, fourrier.

*Secrétaire*: Piller, Daniel, PIt.

COMMANDANT D'ARRONDISSEMENT  
KREISKOMMANDO

*Commandant d'arrond.*: Zosso, Maurice, capitaine.

*Secrétaires*: Barras, François.

Corminbœuf, Raymond.

COMMISSARIAT DES GUERRES ET INSPECTION  
DES ARSENAUX

KRIEGSKOMMISSARIAT  
UND ZEUGHAUSVERWALTUNG

*Commissaire*: Bulliard, Fernand, PIt.

*Secrétaire*:

*Casernier — Kasernenverwalter*: Thalmann, Jean.

MÉDECIN DE PLACE DE FRIBOURG  
PLATZARZT VON FREIBURG

Perrier, Henri, lieutenant-col.  
*Remplaçant* : Ryncki, Paul, lieutenant-col.

COMMISSAIRES CIVILS DE CAMPAGNE  
FELDKOMMISSÄRE

*Commissaires* : Gumy, Ernest, Avry-sur-Matran.  
Boschung, Joseph, Ueberstorf.  
*Suppléant* : Pillonel, Gustave, Seiry.

DÉFENSE AÉRIENNE PASSIVE  
PASSIVER LUFTSCHUTZ

*Préposé* : Buchs, Germain.

CHEFS DE SECTIONS — SEKTIONSCHEFS

Section	Chef	Domicile — Wohnort
Praroman	Kolly, Raphaël	Praroman.
Marly-le-Grand	Stoudemann, P.	Marly-le-Grand.
Treyvaux	Pasquier, Ignace	Treyvaux.
Ecuwillens	Galley, Charles	Ecuwillens.
Vuisternens-en-Ogoz	Maillard, Henri	Rueyres-St-Laur.
Fribourg	Cdt. d'arrondissement.	Fribourg.
Marsens	Morard, Félix	Pont-en-Ogoz.
Sâles (Gruyère)	Pasquier, Paul	Romanens.
Corbières	Brodard, Joseph	La Roche.
Charmey	Overney, Eugène	Charmey.
Bellegarde (Jaun)	Rauber, Alphonse	Bellegarde (Jaun)
Bulle	Bosson, Jules	Bulle.
Gruyères	Murith, Henri	Epagny.
Albeuve	Beaud, Augustin	Albeuve.
Châtel-St-Denis	Genoud, Emile	Châtel-St-Denis.
Attalens	Monnard, Camille	Attalens.
St-Martin	Colliard, Louis	Porsel.
Rue	Surchat, Léonard	Blessens.
Siviriez	Cosandey, Max	Prez-v.-Siviriez.
Romont	Morel, Joseph	Romont.
Vuisternens-d.Romont	Pittet, Henri	Vuisternens.

Section	Chef	Domicile — Wohnort
Massonnens	Deillon, Ernest	Massonnens.
Villarimboud	Pittet, Gustave	Villarimboud.
St-Aubin	Fornierod, Paul	Domdidier.
Surpierre	Torche, Louis	Cheiry.
Montet (Broye)	Conus, Henri	Ménières.
Châbles	Michel, Gustave	Cheyres
Estavayer-le-Lac	Carrard, Jean	Estavayer.
Montagny-la-Ville	Wicht, Séraphin	Léchelles.
Cottens	Chappuis, Alphonse	Lentigny.
Corminbœuf	Gumy, Ernest	Avry-sur-Matr.
Belfaux	Chassot, Paul	Formangueries.
Prez (Sarine)	Rosset, Charles	Prez-v.-Noréaz.
Courtion	Rohrbasser, Firmin	Courtion.
Morat (Murten)	Fasnacht, Robert	Morat.
Vully	Chervet, Eugène	Sugiez.
Ried (Lac)	Schwab, Frédéric	Chiètres (Kerzers)
Lourtens (Lurtigen)	Benninger, Ernest	Salvagny.
Cormondes (Gurmels)	Rotzetter, Emile	Cormondes.
Courtaman	Egger, Pierre	Courtaman.
Guin (Düdingen)	Brügger, Louis	Guin.
Böesingen	Jungo, Robert	Fendingen
Wünnewil	Schneuwly, Jean	Wünnewil.
Ueberstorf	Remy, Otto	Ueberstorf.
St-Antoine	Stritt, Arnold	St-Antoine.
Tavel (Tafers)	Riedo Daniel	Tavel (Tafers)
Dirlaret (Rechthalten)	Neuhaus, Joseph	Chevilles (Giffers).
Planfayon (Plaffeien)	Neuhaus, Joseph	Planfayon (Plaffeien).

## Taxes diverses — Verschiedene Taxen

### TAXES MILITAIRES — MILITÄRPFLICHTERSATZ

#### COMMISSION CANTONALE DE RECOURS KANTONALE REKURSKOMMISSION

*Président*: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres*: Bardy, Henri, secrétaire — Butty, Louis, Fribourg, secrétaire — . . . . .

#### ADMINISTRATION — VERWALTUNG

*Chef de service*: Butty, Louis.  
*Secrétaires*: Hayoz, Robert.  
Reyff, Jacques.  
Jaccoud, André.  
Magnin, Albert.



CONTROLE DES AUTOMOBILES  
AUTOMOBILKONTROLLE

*Chef de service:* Crotti, Eugène.  
*Secrétaires:* Vorlet, Armand.  
Schorderet, Antoine.  
*Experts cantonaux:* Crotti, Eugène, chef.  
Delley, Albert.  
Bersier, Pierre.

PATENTES DE MARCHANDS DE BESTIAUX  
VIEHHADELSPATENTE

*Commission cantonale de recours*  
*Kantonale Rekurskommission*

*Président:* Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres:* Droux, François, Bulle — Bongard, Constant, marchand de bétail, Villars-sur-Glâne. — *Secrétaire:* Buchs, Germain, Fribourg.

POLICE DU COMMERCE — HANDELSPOLIZEI

*Chef de service:* Buchs, Germain.  
*Secrétaire:* . . . . .

VÉRIFICATEURS DES POIDS ET MESURES  
EICHMEISTER

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT — I. KREIS  
(*Sarine, Singine, Lac et Broye*)

1<sup>er</sup> sous-arrond. (Sarine et Singine). Wolhauser, Louis, Frib.  
2<sup>me</sup> » (Broye). Bersier, Robert, Estavayer-le-Lac.  
3<sup>me</sup> » (Lac). Maurer, César, Morat.

II<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT — II. KREIS  
(*Gruyère, Glâne et Veveyse*)

4<sup>me</sup> sous-arrond. (Gruyère et Veveyse). Perrin, Jos., Bulle.  
5<sup>me</sup> » (Glâne). Chammartin, Joseph, Romont.

## Etablissements de l'Etat - Staatliche Anstalten

*Secrétaire*: Buchs, Germain, Fribourg.

## Etablissements de Bellechasse - Anstalten von Bellechasse

### *Commission administrative - Verwaltungskommission*

*Président*: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres*: Spycher, Franz, anc. présid. du tribunal, Fribourg, vice-président — Kælin, Joseph, président du tribunal, Châtel-St-Denis — Oberson, Jean, président, Bulle — Mäder, Jacob, député, Ried — Sudan, Emile, député, Broc — Lorson, Ernest, député, Fribourg — Herren, Fritz, juge de paix, député, Lourtens — Bächler, Louis, député, Vallon.

### *Personnel - Personal*

*Directeur*: Grêt, Camille.  
*Secrétaire-comptable*: Jendly, Joseph.  
*Aumônier catholique*: Baudois, Christian.  
*Aumônier réformé*: von Kænel, Maurice, Morat.

## Institut St-Nicolas, à Drognens Institut St. Nikolaus, Drognens

### *Commission de surveillance - Aufsichtskommission*

*Président*: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres*: Bondallaz, Paul, préfet de la Glâne, Romont — Reidy, Jean, Lanthen (Schmitten) — Bourqui, Albert, député, Murist — Monney, Pierre, député, Villariaz — Lippacher, Hippolyte, député, Fribourg — Abbé Roulin, Maurice, directeur, Romont.

### *Personnel - Personal*

*Directeur*: R. P. Franz Emmenegger, S. D. S.  
*Aumônerie*: RR. PP. Salvatoriens.

## Etablissements de Marsens - Anstalt Marsens

### *Commission administrative - Verwaltungskommission*

*Président*: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres*: Curty Louis, Cousset — Berset, Maurice, anc. receveur, Fribourg — Brugger, Alphonse, député, Guin — Collaud, Arthur, médecin, député, Fribourg — Villosz, Pierre, député, Gumefens — Vacheron, Ernest, député, Mur (Vuilly) — Chaperon, Louis, médecin, Châtel-St-Denis — Gapany, Léon, révérend curé, Vuippens.

*Personnel — Personal*

*Médecin-chef*: Voïta, Pierre.  
*Médecin-adjoint*: Lauber, Paul.  
*Aumônier catholique*: Kessler, Henri.  
*Aumônier protestant*: Rossel, Jacques, pasteur, Bulle.  
*Administrateur*: Robadey, Pierre.  
*Secrét.-comptable*: Morard, Louis.

**Curatorium d'Humilimont — Anstalt Humilimont**

*Médecin-chef*: Jordan, Auguste.  
*Administrateur*: Robadey, Pierre.

**PATRONAGE DES DÉTENUS LIBÉRÉS  
 ENTLASSENENFÜRSORGE (SCHUTZAUF SICHT)**

*Commission administrative — Verwaltungskommission*

Droz Armand, député, Estavayer-le-Lac — Meuwly, Augustin, préfet, Tavel — Grêt, Camille, directeur, Bellechasse — Abbé Pachoud, René, Fribourg — Von Känel, Maurice, pasteur, Morat — Magnin, Louis, greffier, Romont — Genoud, Denis, substitut du Procureur général, Fribourg — Riedo, Ernest, adj. à l'Office du travail, Fribourg.

*Directeur*: Buchs, Germain.

**VII. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
 BAUDIREKTION**

*Directeur*: Weck, Bernard, conseiller d'Etat.  
*Suppléant*: Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat.  
*Secrétaire*: Dorthe, Alphonse.  
*Secrét. adj.*: Aebischer, Arnold.

**Ponts et Chaussées****Strassen- und Brückenverwaltung**

*Ingénieur cantonal*: Aeby, Bernard.  
*Ingénieur cantonal adj.*: Desbiolles, Léon.  
*Chef de service*: Meuwly, Aloys.  
*Techniciens*: Dreyer, Joseph.  
 Kolly, Edmond.  
 Brugger, Georges.  
 Wantz, Willy.  
 Egger, Paul.  
 Pasquier, André.  
*Secrétaires*: Käser, Max.  
 Käser, Lucien.  
 Meyer, Jacques.  
 Haimo, Pierre.  
*Conducteur des travaux*: Galley, Joseph.  
*Chef de chantier*: Monney, Antonin.  
*Service du cylindrage*: Guyer, Emile, mécanicien-chef.  
 Knuchel, Ernest, chauffeur.

## CONTRÔLEURS DES ROUTES — STRASSENKONTROLLEURE

Sarine.	Bongard, Vincent, Fribourg.
Singine.	Bächler, Jean, Alterswil.
Gruyère.	Pasquier, Paul, Le Pâquier.
Lac.	Meyer, Jacques, Morat.
Glâne.	Barras, Joseph, Romont.
Broye.	Ducrot, Marcel, Estavayer-le-Lac.
Veveyse.	Genoud, Pierre, Châtel-St-Denis.

COMMISSION CANTONALE D'ENDIGUEMENT  
KANTONALE VERBAUUNGSKOMMISSION

*Président* : Le Directeur des Travaux publics.

*Secrétaire* : L'ingénieur cantonal.

*Membres* : Barras, Ernest, à Bulle — Cosandey, Louis, à Siviriez — Schmutz, Edouard, à Böesingen-le-Grand — Weber, Edmond, à Fribourg — Dougoud, Camille, à Promasens — Genoud, Célestin, à Vuadens — Renevey, Alfred, à Fétigny — Pilloud, Sylvestre, à Châtel-St-Denis — Bächler, Jean, à Alterswil — Jolliet, Louis, La Tour-de-Trême — Richoz, Louis, vice-syndic, Semsales — Pasquier, Auguste, forestier-chef, au Pâquier — Direction militaire, Fribourg — Collaud-Rey, Louis, St-Aubin — Etter, Jacob, Ried.

En outre, MM. les syndics des communes de: La Roche, Le Pâquier, Charmey, Enney, Haut-Vuilly, Riaz, Bas-Vuilly, Liebistorf-Böesingen-le-Petit, Villarvolard, Montilier, Morat, Broc, Bonnefontaine-Montécu, Domdidier, Albeuve, Gruyères.

## Bâtiments — Gebäudeverwaltung

*Architecte cantonal* : Lateltin, Edmond.

*Adjoint* : Jæger, Emile.

*Assistants techniques* : Savoy, Louis.

Aeby, Roger.

*Secrétaire* : Wuillemin, Adrien.

» *technique* : Stœcklin, Albert.

*Contremaître* : Clerc, Jacob.

## CONCIERGES — HAUSWARTE

*Chancellerie d'Etat* : Bossy, Vve de François.

*Bâtiment, 26, Grand'rue* : Geinoz, Justin.

*Bâtiment, 29, Grand'rue* : Cudry, Jean.

*Hôtel cantonal* : Egger, Maxime, caporal.

*Bâtiment de la Grenette* : Clerc, Jacob.

*Archives d'Etat* : Bersier, Charles.

*Préfecture de la Sarine* : Bourqui, Céline.

**Chemins de fer — Eisenbahnen**

*Secrétaire :* Dorthe, Alphonse.

*Secrét. adj. :* Aebischer, Arnold.

**COMMISSION INTERCANTONALE DE NAVIGATION  
SUR LES LACS DE NEUCHÂTEL, BIENNE ET MORAT**

**INTERKANTONALE SCHIFFFAHRTSKOMMISSION  
DES NEUENBURGER-, BIELER- UND MURTENSEES**

*Président :* Dupasquier, Léo, cons. d'Etat, Neuchâtel.

*Vice-présid. :* Fazan, Edouard, conseiller d'Etat, Lausanne.

*Membres :* Weck, Bernard, conseiller d'Etat, Fribourg.

Grimm, Robert, conseiller d'Etat, Berne.

*Suppléants :* Ackermann, Joseph, cons. d'Etat, Fribourg.

Barrelet, J.-J., conseiller d'Etat, Neuchâtel.

Perret, Paul, conseiller d'Etat, Lausanne.

Seematter, Arnold, conseiller d'Etat, Berne.

*Secrétaire :* Fischer, René, 1<sup>er</sup> secrétaire du Département des Travaux publics, à Neuchâtel.

*Inspecteur des bateaux :* Girardier, Henri, à Neuchâtel.

**POUVOIR JUDICIAIRE  
GERICHTSBEHÖRDEN**

**TRIBUNAL CANTONAL — KANTONSGERICHT**

*Président :* Marmier, Jean, de Sévaz.

*Vice-prés. :* Ems, Emile, de Guin et Fribourg.

*Membres :* Merz, Alfred, de Burg.

Gaudard, Emile, de Semsales.

Gardian, Marcel, d'Estavayer-le-Lac.

Ruffieux, Léon, de Gruyères.

Python, José, de Portalban.

*Suppléants :* Kælin, Joseph, président, Châtel-St-Denis.

Oberson, Jean, président, Bulle.

Reichlen, Marcel, président, Estavayer-le-Lac.

Descloux, Joseph, notaire, Romont.

Neuhaus, Xavier, président, Fribourg.

Blanc, Louis, notaire, Bulle.

Nicolet, Georges, greffier, Tavel.

Pochon, Roger, président, Romont.

Weck, Nicolas, président, Morat.

Torche, Paul, notaire, Estavayer-le-Lac.

Noël, Henri, avocat, Bulle.

Bise, Louis, Fribourg.

.....

**Greffe cantonal — Kantonsgerichtschreiberei**

*Greffier* : Meyer, Francis.  
*Greffier-adjoint* : Aeby, Henri.  
*1<sup>er</sup> secrétaire* : Geinoz, Paul.  
*2<sup>e</sup> secrétaire* : Zimmermann, Paul.  
*Huissier-copiste* : Guillaume, Henri.

Séances le lundi, le mardi et le mercredi.

Séances de la Chambre d'Accusation, le samedi.

**Cour d'Appel — Appellationshof**

*Président* : M. Marmier.  
*Membres* : MM. Ems, Merz, Gaudard, Gardian, Ruffieux et Python.

**Cour de Cassation civile et pénale****Kassationshof für Zivil- und Strafsachen**

*Président* : M. Marmier.  
*Membres* : 1<sup>er</sup> trimestre : MM. Merz, Gaudard, Gardian et Python.  
 2<sup>me</sup> » » Ems, Gaudard, Gardian, et Ruffieux.  
 3<sup>me</sup> » » Ems, Merz, Gardian, Python.  
 4<sup>me</sup> » » Ems, Merz, Ruffieux, Python.

**Chambre d'Accusation — Anklagekammer**

*Président* : M. Merz.  
*Membres* : MM. Gardian et Ruffieux.  
*Suppléants* : MM. Python et Ems.

**Chambre des Assurances — Versicherungs-kammer**

*Président* : M. Marmier.  
*Membres* : MM. Ems et Gaudard.  
*Suppléants* : MM. Merz et Gardian.

**Chambre des Poursuites et Faillites  
Betreibungs- und Konkurskammer**

*Président* : M. Python.  
*Membres* : MM. Gardian et Ruffieux.  
*Suppléants* : MM. Merz et Gaudard.

**Chambre du Registre du commerce — Handelsregisterkammer**

*Président* : M. Gaudard.  
*Membres* : MM. Ruffieux et Python.  
*Suppléants* : MM. Gardian et Ems.

**Commission de modération supérieure  
Kostenfestsetzungskommission**

*Président* : M. Ems.  
*Membres* : MM. Gaudard et Python.  
*Suppléants* : MM. Merz et Gardian.

**Commission des Comptes  
Rechnungsprüfungskommission**

*Président:* M. Ems.  
*Membres:* MM. Gaudard et Gardian.

**Ministère public -- Staatsanwaltschaft**

*Procureur général:* Weck, Pierre.  
*Substitut:* Genoud, Denis.  
*Secrétaire:* Gendre, Robert.

**TRIBUNAL MILITAIRE CANTONAL  
KANTONALER MILITÄRGERICHTSHOF**

*Grand juge:* Python, Louis, Lausanne.  
*Suppléant:* Renevey, Louis, Fribourg.  
*Juges:* Helfer, Max, Fribourg.  
Kælin, Joseph, Châtel.  
Gauthier, Louis, Fribourg.  
Bersier, Martin, Fribourg.  
*Suppléants:* Noël, Henri, Bulle.  
Marbach, Fritz, Ueberstorf.  
Ziegenbalg, Charles, Fribourg.  
Murith, Léonard, Bellechasse.  
*Auditeur:* Dupraz, Louis, Fribourg.  
*Juge d'instruction:* Pochon, Roger, Romont.  
*Greffier:* Bise, Louis, Fribourg.

**TRIBUNAUX D'ARRONDISSEMENTS  
BEZIRKSGERICHTE**

**I. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE  
DE LA SARINE**

**AMTSGERICHT DER SAANE**

*Président:* Neuhaus, Xavier, Fribourg.  
*Vice-présid.:* Esseiva, François, Fribourg.  
*Juges:* Weck, Guillaume, Fribourg.  
Hartmann, Henri, Fribourg.  
Roulin, Pierre, Grenilles.  
*Suppléants:* Rosset, Paul, Prez-vers-Noréaz.  
Kolly, Germain, Praroman.  
Bourqui, Jean, Fribourg.  
Reyff, Louis, Fribourg.  
*Greffier:* Brasey, Alfred, Fribourg.  
*Huissier:* Poffet, Célestin, Fribourg.

Affaires civiles: tous les jeudis.

» pénales: tous les mercredis.

Les audiences du président ont lieu tous les samedis.

## II. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE LA SINGINE

### AMTSGERICHT DER SENSE

*Président :* Vonlanthen, Albert, Fribourg.  
*Vice-présid. :* Wæber, Maurice, Tavel.  
*Juges :* Wæber, Albin, Tavel.  
 Zbinden, Emile, Brünisried.  
 Carrel, Joseph, Dirlaret.  
*Suppléants :* Perler, Franz, Wünnewil.  
 Roux, Aloys, Ueberstorf.  
 Jungo, Pius, Schmitten.  
 Krœpfli, Hans, Garmiswil.  
*Greffier :* Nicolet, Georges, Tavel.  
*Huissiers :* Blanchard, Nicolas, Tavel.  
 Jungo, Peter, fils de Franz, Lanthen.  
 Zbinden, Léo, Plantayon.

Affaires civiles: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> mardis du mois.

• pénales: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> mardis du mois.

Audiences du président: le vendredi.

## III. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE LA GRUYÈRE

### AMTSGERICHT DES GREYERZBEZIRKS

*Président :* Oberson, Jean, Bulle.  
*Vice-présid. :* Ayer, Aloys, Bulle.  
*Juges :* Blanc, Louis, Bulle.  
 Brodard, Albert, La Roche.  
 Baudère, Charles, Bulle.  
*Suppléants :* Pasquier, Albert, Sâles.  
 Overney, Constant, Charmey.  
 Charrière, Xavier, Riaz.  
 Both, Pierre, Lessoc.  
*Greffier :* Pfulg, Louis, Bulle.  
*Huissier :* Barras, Lucien, Bulle.

Affaires civiles: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> samedis.

• pénales: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> samedis.

Audiences du président: le lundi.

## IV. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DU LAC

### AMTSGERICHT DES SEEBEZIRKS

*Président :* Weck, Nicolas, Morat.  
*Vice-présid. :* Schwab, Gottlieb, Chiètres.  
*Juges :* Hayoz, Joseph, Liebistorf.  
 Chervet, Alfred, Praz.  
 Muller, Philippe, Lœwenberg.



**Suppléants :** Schmutz, Auguste, Praz.  
 Folly, Paul, Villarepos.  
 Meuwly, Peter, Liebstorf.  
 Roggen, Hugo, Morat.  
**Greffier :** Poffet, Lucien, Morat.  
**Huissiers :** Droz, Daniel, Morat.

Affaires civiles: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> vendredis.  
 , pénales: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> vendredis.  
 Audiences du président: le samedi.

V. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE  
 DE LA *GLANE*

AMTSGERICHT DER *GLANE*

**Président :** Pochon, Roger, Romont.  
**Vice-présid. :** Cosandey, Louis, Siviriez.  
**Juges :** Demierre, Louis, Rue,  
 Jaccoud, Joseph, Promasens.  
 Pittet, Gustave, Villarimboud.  
**Suppléants :** Donzallaz, François, Romont.  
 Péclat, Nestor, Châtonnaye.  
 Berset, Georges, Villargiroud.  
 Monney, Pierre, Villariaz.  
**Greffier :** Magnin, Louis, Romont.  
**Huissier :** Python, Robert, Romont.

Affaires civiles: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> lundis.  
 , pénales: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> lundis.  
 Audiences du président: le vendredi.

VI. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE  
 DE LA *BROYE*

AMTSGERICHT DER *BROYE*

**Président :** Reichlen, Marcel, Estavayer.  
**Vice-présid. :** Marmy, Emile, Estavayer.  
**Juges :** Corminbœuf, Arthur, Domdidier.  
 Cantin, Joseph, Vallon.  
 Pillonel, Raymond, Font.  
**Suppléants :** Torche, Henri, Coumin.  
 Volery, Henri, Aumont.  
 Renevey, Armand, Fétigny.  
 Holz, Ernest, Estavayer-le-Lac.  
**Greffier :** Huguet, Edouard, Estavayer.  
**Huissier :** Majeux, Maurice, Estavayer.

Affaires civiles: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> vendredis.  
 , pénales: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> vendredis.  
 Audiences du président: le mercredi.

VII. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT  
JUDICIAIRE DE LA VEVEYSE

AMTSGERICHT DES VIVISBACHBEZIRKS

- Président* : Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis.  
*Vice-Présid.* : Savoy, Paul, Attalens.  
*Juges* : Vauthey, Maurice, Châtel-St-Denis.  
 Vial, Louis, St-Martin.  
 Tâche, Tobie, Remaufens.  
*Suppléants* : Perroud, Alfred, Châtel-St-Denis.  
 Favre, Vincent, Le Crêt.  
 Oberson, Paul, Châtel-St-Denis.  
 Suard, André, fils d'Ernest, Progens.  
*Greffier* : Currat, André, Châtel.  
*Huissiers* : Millasson, Oscar, Châtel.  
 Millasson, Joseph, Châtel.

Affaires civiles: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> mercredis.

» pénales: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> mercredis.

Audiences du président: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> samedis.

Cours d'assises — Schwurgerichte

1<sup>er</sup> Ressort

- Président* : Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis.  
*1<sup>er</sup> assesseur* : Oberson, Jean, Bulle.  
*2<sup>me</sup>* » Pochon, Roger, Romont.  
*1<sup>er</sup> suppléant* : Savoy, Paul, Attalens.  
*2<sup>me</sup>* » Ayer, Aloys, Bulle.

2<sup>me</sup> Ressort

- Président* : Neuhaus, Xavier, Fribourg.  
*1<sup>er</sup> assesseur* : Reichlen, Marcel, Estavayer-le-Lac.  
*2<sup>me</sup>* » Chervet, Alfred, Praz.  
*1<sup>er</sup> suppléant* : Esseiva, François, Fribourg.  
*2<sup>me</sup>* » Marmy, Emile, Estavayer-le-Lac.

3<sup>me</sup> Ressort

- Président* : Weck, Nicolas, Morat.  
*1<sup>er</sup> assesseur* : Vonlanthen, Albert, Tavel.  
*2<sup>me</sup>* » Schwab, Gottlieb, Chiètres.  
*1<sup>er</sup> suppléant* : Wæber, Albin, Tavel.  
*2<sup>me</sup>* » Wæber, Maurice, Tavel.

**JUSTICES DE PAIX — FRIEDENSGERICHTE**ARRONDISSEMENT DE LA SARINE: 45 645 HABITANTS<sup>1</sup>*1<sup>er</sup> cercle. 4157 habit. Chef-lieu: FARVAGNY*

(Communes de Corpataux, Ecuwillens, Estavayer-le-Gibloux, Farvagny-le-Grand, Farvagny-le-Petit, Grenilles, Illens, Magnedens, Posat, Posieux Rossens, Rueyres-St-Laurent, Villarlod, Villarsel-le-Gibloux, Vuisternens-en-Ogoz.)

*Juge de paix:* Chavaillaz, Eugène, Ecuwillens.*1<sup>er</sup> assesseur:* Jolion, Marcel, Farvagny.*2<sup>me</sup> »:* Galley, Ernest, Ecuwillens.*Suppléants:* Michel, Louis, Villarlod.  
Clerc, François, Corpataux.*Greffier:* Sallin, Raymond, Corpataux.*Huissier:* Chappuis, Joseph, Estavayer-le-Gibloux.Audience du juge de paix: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> mercredis du mois;Séance de la justice de paix: 1<sup>er</sup> mercredi du mois.*2<sup>me</sup> cercle. 5285 habitants. Chef-lieu: PREZ*

(Communes d'Autigny, Avry-sur-Matran, Chénens, Corjolens, Corserey, Cottens, Lentigny, Lovens, Neyruz, Nierlet, Noréaz, Onnens, Ponthaux, Prez.)

*Juge de paix:* Gumy, Ernest, Avry-sur-Matran.*1<sup>er</sup> assesseur:* Dafflon, Joseph, Neyruz.*2<sup>me</sup> »:* Corminbœuf, Louis, Prez.*Suppléants:* Mauroux, Alfred, Autigny.

Delley, Antoine, Lovens.

*Greffier:* Chatagny, Marcel, Corserey.*Huissier:* Cuennet, Edouard, Cottens.Audience du juge de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> mardis de chaque mois.

Séance de la justice de paix:

*3<sup>me</sup> cercle. 4864 habit. Chef-lieu: BELFAUX*

(Communes d'Autafond, Belfaux, Chésopelloz, La Corbaz, Cormagens, Corminbœuf, Cutterwil, Formangueires, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley, Lossy, Matran, Villars-sur-Glâne.)

*Juge de paix:* Barras, Joseph, Lossy.*1<sup>er</sup> assesseur:* Chatton, Etienne, La Corbaz.*2<sup>me</sup> »:* Roubaty, Aimé, Villars-s.-Glâne.*Suppléants:* Page, Emile, Grolley.

Guex, François, Matran.

*Greffier:* Gremaud, Joseph, Belfaux.*Huissier:* Bæchler, Joseph, Belfaux.Audience du juge de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> lundis du mois.

Séance de la justice de paix:

Selon recensement fédéral de 1941.

**4<sup>me</sup> cercle. 26 045 habitants. Chef-lieu: FRIBOURG**

(Commune de Fribourg)

*Juge de paix:* Devevey, Bernard, Fribourg  
*1<sup>er</sup> assesseur:* Fragnière, Joseph, Fribourg.  
*2<sup>me</sup> »* Deschenaux, Charles, Fribourg.  
*1<sup>er</sup> suppléant:* Dousse, Ernest Fribourg.  
*2<sup>me</sup> »* Lipp, Louis, Fribourg.  
*Greffier:* Blanc, Paul, Fribourg.  
*Huissier:* Poffet, Célestin, Fribourg.

Audience du juge de paix: tous les lundis avant midi.

Séances de la justice de paix:

- a) affaires civiles: chaque vendredi avant midi;  
 b) affaires pupillaires: chaque lundi après midi.

**5<sup>me</sup> cercle. 5294 habit. Chef-lieu: LE MOURET**

(Communes d'Arconciel, Bonnefontaine, Chésalles, Ependes, Essert, Ferpicloz, Marly-le-Grand, Marly-le-Petit, Montécu, Montévraz, Oberried, Pierrafortscha, Praroman, Sales, Senèdes, Treyvaux, Villarsel-sur-Marly, Zénauva.)

*Juge de paix:* Boccard, Roger, Pierrafortscha.  
*1<sup>er</sup> assesseur:* Brulhart, Laurent, Bonnefontaine.  
*2<sup>me</sup> »* Dousse, Henri, Chésalles.  
*Suppléants:* Kuenlin, Romain, Marly-le-Grand.  
 Kolly, Stanislas, Treyvaux.  
*Greffier:* Schorderet, Pierre, Montévraz.  
*Huissier:* Bongard, Paul, Praroman.

Audience du juge de paix:

1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> mardis du mois.

Séance de la justice de paix:

**ARRONDISSEMENT DE LA SINGINE: 23 785 HABITANTS****KREIS SENSE: 23 785 EINWOHNER****1<sup>er</sup> cercle. 6555 habit. Chef-lieu: DIRLARET  
RECHTHALTEN**

(Communes de Brunisried, Chevrilles, Dirlaret, Neuhaus, Oberschrot, Planfayon, Plasselb, St-Sylvestre, Tinterin, Zumholz.)

*Juge de paix:* Riedo, Louis, Planfayon.  
*1<sup>er</sup> assesseur:* Piller, Jost, Oberschrot.  
*2<sup>me</sup> »* Neuhaus, César, Plasselb.  
*Suppléants:* Zbinden Bernard, Tinterin.  
 Jelk, Peter, St-Sylvestre.

*Greffier* : Tinguely, Joseph, Dirlaret.  
*Huissier* : Zbinden, Léo, Pianfayon.

Audience du juge de paix : 4<sup>me</sup> lundi du mois.  
 Séance de la justice de paix : 4. *Montag des Monats*.

2<sup>me</sup> cercle. 6726 habit. Chef-lieu : TAVEL — TAFERS

(Communes de Alterswil, Heitenried, St-Antoine, St-Ours, Tavel.)

*Juge de paix* : Haimoz, Victor, Alterswyl.  
 1<sup>er</sup> *assesseur* : Schafer, Joseph, Heitenried.  
 2<sup>me</sup> » Riedo, Joseph, St-Ours.  
*Suppléants* : Blanchard, Joseph, Tavel.  
 Muller, Léon, St-Antoine.  
*Greffier* : Aebischer, Joseph, Tavel.  
*Huissier* : Blanchard, Nicolas, Tavel.

Audience du juge de paix : 2<sup>me</sup> jeudi du mois.  
 Séance de la justice de paix : 2. *Donnerstag des Monats*.

3<sup>me</sup> cercle. 10 504 habit. Chef-lieu : SCHMITTEN

(Communes de Bœsingen, Guin, Schmitten, Ueberstorf, Wünnewil.)

*Juge de paix* : Zurkinden, Arnold, Guin.  
 1<sup>er</sup> *assesseur* : Schmutz, Edouard, Bœsingen.  
 2<sup>me</sup> » Schneuwly, Peter, Wünnewil.  
*Suppléants* : Roux, Joseph, Ueberstorf.  
 Reidy, Peter, Lanthen.  
*Greffier* : Boschung, Emile, Wünnewil.  
*Huissier* : Jungo, Pierre, Lanthen.

Audience du juge de paix : 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> mercredis du mois.  
 Séance de la justice de paix : 1. und 3. *Mittwoch des Monats*.

ARRONDISSEMENT DE LA GRUYÈRE : 26 107 HABITANTS

1<sup>er</sup> cercle. 4048 habit. Chef-lieu : GRUYÈRES

(Communes de Broc, Enney, Estavannens, Gruyères, Le Pâquier.)

*Juge de paix* : Geinoz, Clément, Gruyères.  
 1<sup>er</sup> *assesseur* : Murith, Auguste, Gruyères.  
 2<sup>me</sup> » Jaquet, Charles, Estavannens.  
*Suppléants* : Corboz, Paul, Broc.  
 Morand, Jean, Le Pâquier.  
*Greffier* : Mossu, Louis, Broc.  
*Huissier* : Doutaz, Tobie, Gruyères.

Audience du juge de paix : 1<sup>er</sup> vendredi du mois.  
 Séance de la justice de paix :

**2<sup>me</sup> cercle. 2997 habit. Chef-lieu: CHARMEY**

(Communes de Bellegarde, Cerniat, Charmey, Châtel-sur-Montsalvens Crésuz.)

**Juge de paix :** Ruffieux, Alphonse, Crésuz.  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Rime, Gustave, Charmey.  
**2<sup>me</sup> » :** Charrière, Auguste, Cerniat.  
**Suppléants :** Cottier, Edmond, La Villette.  
 Bugnard, Nicolas, Charmey.  
**Greffier :** Chappalley, Aug., Charmey.  
**Huissier :** La gendarmerie du siège.

Audience du juge de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> lundis du mois.  
 Séance de la justice de paix:

**3<sup>me</sup> cercle. 7284 habit. Chef-lieu: BULLE**

(Communes de Bulle, La Tour-de-Trême, Morlon, Riaz.)

**Juge de paix :** . . . . .  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Dupasquier, Louis, La Tour-de-Trême.  
**2<sup>me</sup> » :** Repond, Jules, Bulle.  
**Suppléants :** Gremaud, Raymond, Riaz.  
 Grandjean, Robert, Morlon.  
**Greffier :** Pasquier, Louis, Bulle.  
**Huissiers :** Barras, Lucien, Bulle.

Audience du juge de paix: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> mardis du mois.  
 Séance de la justice de paix:

**4<sup>me</sup> cercle. 3296 habit. Chef-lieu: VUIPPENS**

(Communes d'Avry-devant-Pont, Echarlens, Gumefens, Marsens, Pont-en-Ogoz, Sorens; Villars-d'Avry, Vuippens.)

**Juge de paix :** Villos, Pierre, Gumefens.  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Bovigny, Théodore, Avry-devant-Pont.  
**2<sup>me</sup> » :** Dafflon, Emile, Marsens.  
**Suppléants :** Badoud, Paul, Vuippens.  
 Gremaud, François, Echarlens.  
**Greffier :** Jaquet, Vincent, Vuippens.  
**Huissier :** Villos, Séraphin, Sorens.

Audience du juge de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> mercredis de chaque mois  
 Séance de la justice de paix:  
 (de juin à octobre: 2<sup>me</sup> mercredi).

**5<sup>me</sup> cercle. 2824 habit. Chef-lieu: LA ROCHE**

(Communes de Botterens, Corbières, Hauteville, La Roche, Pont-la-Ville, Villarbeney, Villarvolard.)

**Juge de paix :** Rigolet, Simon, Pont-la-Ville.  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Rigolet, Joseph, La Roche.  
**2<sup>me</sup> » :** Gillard, Adolphe, Botterens.

**Suppléants** Blanc, Emile, Corbières.  
 Duffey, Joseph, Hauteville.  
**Greffier :** Brodard, Joseph, La Roche.  
**Huissier :** La gendarmerie du siège.

Audience du juge de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> mardis du mois.  
 Séance de la justice de paix:

**6<sup>me</sup> cercle. 3285 habit. Chef-lieu : VAULRUZ**

(Communes de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes, Sâles, Vaulruz, Vuadens.)

**Juge de paix :** Seydoux, Louis, Vaulruz.  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Pittet, Alphonse, Romanens.  
**2<sup>me</sup> »** Monney, Alphonse, Rueyres-Treyfayes.  
**Suppléants :** Rouiller, Maurice, Vaulruz.  
 Pasquier, Louis, Sâles.  
**Greffier :** Gremaud, Arsène, Vuadens.  
**Huissier :** La gendarmerie du siège.

Audience du juge de paix: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> mercredis du mois, après-midi.  
 Séance de la justice de paix: 1<sup>er</sup> mercredi du mois, après-midi.

**7<sup>me</sup> cercle. 2373 habit. Chef-lieu : ALBEUVE**

(Communes d'Albeuve, Grandvillard, Lessoc, Montbovon, Neirivue Villars-sous-Mont.)

**Juge de paix :** Borcard, Marc, Grandvillard.  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Beaud, Augustin, Albeuve.  
**2<sup>me</sup> »** Ecoffey, Louis, Villars-sous-Mont.  
**Suppléants :** Castella, Joseph, Neirivue.  
 Grangier, Simon, Montbovon.  
**Greffier :** Gillet, Louis, Montbovon.  
**Huissier :** La gendarmerie du siège.

Audience du juge de paix: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> mardis du mois  
 Séance de la justice de paix: (de mai à octobre: premier mardi).

**ARRONDISSEMENT DU LAC 16 486 HABITANTS**

**1<sup>er</sup> cercle. 2602 habit. Chef-lieu : COURNILLENS**

(Communes de Chandossel, Cormérod, Corsallettes, Cournillens, Courtepin, Courtion, Cressier, Misery, Villarepos, Wallenried.)

**Juge de paix :** Meuwly, Alphonse, Cressier.  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Rohrbasser, Firmin, Corsallettes.  
**2<sup>me</sup> »** Michaud, Adolphe, Villarepos.  
**Suppléants :** Michel, Marcel, Courtepin.  
 Berset, Fidèle, Misery.  
**Greffier :** Berset, Alexis, Cormérod.  
**Huissier :** Minguely, Jules, Cournillens.

Audience du juge de paix: 1<sup>er</sup> mardi du mois.  
 Séance de la justice de paix:

**2<sup>me</sup> cercle. 5330 habit. Chef-lieu: MORAT (MURTEN)**

(Communes de Altavilla, Burg, Courgevoux, Courlevon, Coussiberlé, Galmiz, Greng, Jentes, Lourtens, Meyriez, Montilier, Morat, Salvagny.)

*Juge de paix:* Herren, Fritz, Lourtens.  
*1<sup>er</sup> assesseur:* Hänni, Kurt, Morat.  
*2<sup>me</sup> »* Liniger, Louis, Courlevon.  
*Suppléants:* Simonet, Fritz, Galmiz.  
 Stoll, Walter, Salvagny.  
*Greffier:* Fasnacht, Robert, Morat.  
*Huissiers:* Droz, Daniel, Morat.

Audience du juge de paix: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> jeudis du mois.  
 Séance de la justice de paix: 1. und 3. *Donnerstag des Monats.*

**3<sup>me</sup> cercle. 3397 habit. Chef-lieu: CHIÈTRES (KERZERS)**

(Communes de Agrimoine, Buchillon, Champagny, Chiètres, Fræchels, Ormev, Ried.)

*Juge de paix:* Pfister, Jacob, Chiètres.  
*1<sup>er</sup> assesseur:* Kaltenrieder, Jacob, Chiètres.  
*2<sup>me</sup> »* Meyer, Hans, Ormev.  
*Suppléants:* Kramer, Ernest, Fræchels.  
 Meyer, Hans, Champagny.  
*Greffier:* Gutknecht, Jacob, Ried.  
*Huissier:* Schwab, Fritz, Chiètres.

Audience du juge de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> samedis du mois.  
 Séance de la justice de paix: 2. und 4. *Samstag des Monats.*

**4<sup>me</sup> cercle. 2262 habit. Chef-lieu: PRAZ**

(Communes du Bas-Vuilly et du Haut-Vuilly.)

*Juge de paix:* Javet-Gaillet, Em., Joressant.  
*1<sup>er</sup> assesseur:* Noyer, Auguste, Nant.  
*2<sup>me</sup> »* Perrottet-Vacheron, Louis, Lugnorre.  
*Suppléants:* Chautems-Cressier, Samuel, Lugnorre.  
 Pantillon, Rodolphe, Praz.  
*Greffier:* Guillod, Henri, fils d'Henri, Nant.  
*Huissier:* Pantillon, Eugène, Sugiez.

Audience du juge de paix: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> samedis du mois.  
 Séance de la justice de paix:

**5<sup>me</sup> cercle. 2895 habit. Chef-lieu: CORMONDES (Gürmels)**

(Communes de Barberèche, Bössingen-le-Petit, Cordast, Cormondes-le-Grand, Cormondes-le-Petit, Courtaman, Guschelmuth-le-Grand, Guschelmuth-le-Petit, Liebistorf, Monterschu, Wällenbuch.)

*Juge de paix:* Folly, Arsène, Courtaman.  
*1<sup>er</sup> assesseur:* Egger, Jean, Guschelmuth.  
*2<sup>me</sup> »* Rappo, Charles, Pensier.



**Suppléants :** Kilchœr, Arnold, Cormondes-le-Petit.  
Burgi, Gaspard, Cordast.  
**Greffier :** Schneuwly, Adolphe, Liebistorf.  
**Huissier :** Kæser, Pierre, Cormondes.

Audience du juge de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> lundis du mois.  
Séance de la justice de paix: 2. und 4. Montag des Monats.

ARRONDISSEMENT DE LA *GLANE*: 15 755 HABITANTS

1<sup>er</sup> cercle. 4492 habit. Chef-lieu: *VILLAZ-ST-PIERRE*

(Communes de Berlens, Châtonnaye, Chavannes-sous-Orsonnens, Fuyens, Les Glânes, Lussy, Macconnens, Massonnens, Middel, Orsonnens, Torny-le-Grand, Torny-le-Petit, Villargiroud, Villarimboud, Villarsiviriaux, Villaz-St-Pierre.)

**Juge de paix :** Sallin, Pierre, Villaz-St-Pierre.  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Gillon, Henri, Châtonnaye.  
**2<sup>me</sup> » :** Berset, Antoine, Villargiroud.  
**Suppléants :** Jaquet, Julien, aux Glânes.  
Uldry, Paul, Berlens.

**Greffier :** Ménétrey, Jos., Massonnens.  
**Huissier :** Maillard, Louis, Villaz-St.-Pierre.

Audience du juge de paix: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> mercredis du mois  
Séance de la justice de paix: (de mai à novembre: 1<sup>er</sup> mercredi).

2<sup>me</sup> cercle. 7550 habit. Chef-lieu: *ROMONT*

(Communes de Billens, Châtelard, Chavannes-les-Forts, Estévenens, Grangettes, Hennens, La Joux, La Magne, La Neirigue, Liefrens, Mézières, Romont, Siviriez, Sommentier, Villaraboud, Villaranon, Villariaz, Vuister-nens-devant-Romont.)

**Juge de paix :** Chatton, Auguste, Romont.  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Dupraz, François, Romont.  
**2<sup>me</sup> » :** Castella, Joseph, Sommentier.  
**Suppléants :** Mauron, François, Villaraboud.  
Perroud, Joseph, La Neirigue.

**Greffier :** Ayer, Théodore, Romont.  
**Huissier :** Python, Robert, Romont.

Audience du juge de paix: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> vendredis du mois, à 14 heures.  
Séance de la justice de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> vendredis du mois, à 14 heures.

3<sup>me</sup> cercle. 3713 habit. Chef-lieu: *RUE*

(Communes de Auboranges, Bionnens, Blessens, Chapelle, Ecublens, Eschiens, Esmonts, Gillarens, Les Ecasseys, Le Saulgy, Montet, Morlens, Mossel, Prez, Promasens, Rue, Ursy, Vauderens, Villangeaux, Vuarmarens.)

**Juge de paix :** Gachet, Joseph, Vauderens.  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Surchat, Léonard, Blessens.  
**2<sup>me</sup> » :** Deschenaux, François, Ecublens.

*Suppléants* : Conus, Léonard, Rue.  
Dorthe, Emile, Gillarens.

*Greffier* : Conus, Louis, Rue.

*Huissier* : Prélaz, Joseph, Rue.

Audience du juge de paix : 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> jeudis du mois

Séance de la justice de paix :  
(de juin à octobre : 4<sup>me</sup> jeudi).

#### ARRONDISSEMENT DE LA *BROYE* : 15 571 HABITANTS

##### 1<sup>er</sup> cercle. 5660 habit. Chef-lieu : *DOMPIERRE*

(Communes de Chandon, Delley, Domdidier, Dompierre, Gletterens, Léchelles, Les Friques, Mannens-Grandsivaz, Montagny-la-Ville, Montagny-les-Monts, Portalban, Russy, St-Aubin, Vallon.)

*Juge de paix* : Sautaux, Edouard, Montagny-les-Monts.

1<sup>er</sup> *assesseur* : Pidoux, F., Montagny-la-Ville.

2<sup>me</sup> » Pauchard, Maurice, Léchelles.

*Suppléants* : Collaud, Louis, St-Aubin.  
Collomb, Edmond, Delley.

*Greffier* : Musy, Max, Dompierre.

*Huissiers* : Chaupond, Louis, Montagny-les-Monts.  
Perriard, Max, Vallon.

Audience du juge de paix : 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> mardis du mois.

Séance de la justice de paix :

##### 2<sup>me</sup> cercle. 4726 habit. Chef-lieu : *ESTAVAYER*

(Communes de Autavaux, Bollion, Bussy, Châbles, Châtillon, Cheyres, Estavayer, Font, Forel, Lully, Montbrelloz, Morens, Rueyres-les-Prés, Sévaz.)

*Juge de paix* : Losey, Fernand, Sévaz.

1<sup>er</sup> *assesseur* : Oulevey, Marc, Châbles.

2<sup>me</sup> » Cantin, François, Rueyres-les-Prés.

*Suppléants* : Pillonel, Roger, Cheyres.  
Liardet, Henri, Estavayer-le-Lac.

*Greffier* : Bise, Fernand, Estavayer

*Huissier* : Majeux, M., Estavayer-le-Lac.

Audience du juge de paix : 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> lundis du mois.

Séance de la justice de paix :

##### 3<sup>me</sup> cercle. 3851 habit. Chef-lieu : *CUGY*

(Communes de Aumont, Cugy, Fétigny, Franex, Frasses, Granges-de-Vesin, La Vounaise, Ménières, Montborget, Montet, Murist, Nuvilly, Seiry, Vesin.)

*Juge de paix* : Chuard, Gustave, Nuvilly.

1<sup>er</sup> *assesseur* : Bourqui, Charles, Murist.

2<sup>me</sup> » Catillaz, Charles, Cugy.

*Suppléants* : Moret, Max, Ménières.  
Bersier, Florentin, Cugy.

**Greffier :** Ansermét, Marcel, Vesin.  
**Huissier :** Bise, Paul, Montborget.

Audience du juge de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> lundis du mois.  
 Séance de la justice de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> lundis du mois.

**4<sup>me</sup> cercle. 1334 habit. Chef-lieu: SURPIERRE**

(Communes de Chapelle, Cheiry, Praratoud, Prévondavaux, Surpierre, Villeneuve, Vuissens.)

**Juge de paix :** Baillif, Aloys, Villeneuve.  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Noël, Joseph, Vuissens.  
 2<sup>me</sup> » Torche, François, Cheiry.  
**Suppléants :** Andrey, Charles, Prévondavaux.  
 Nicolet, Edmond, Surpierre.

**Greffier :** Thierrin, Ernest, Praratoud.  
**Huissier :** Catillaz, André, Villeneuve.

Audience du juge de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> samedis du mois.  
 Séance de la justice de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> samedis du mois.

**ARRONDISSEMENT DE LA VEVEYSE: 8704 HABITANTS**

**1<sup>er</sup> cercle. 3479 habit. Chef-lieu: SEMSALES**

(Communes de Besencens, Bouloz, Fiaugères, Grattavache, La Rougève, Le Crêt, Pont, Porsel, Pogens, Semsales, St-Martin.)

**Juge de paix :** Grivet, Albert, Semsales.  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Dévaud, Joseph, Porsel.  
 2<sup>me</sup> » Richoz, Louis, Semsales.  
**Suppléants :** Molleyres, Antoine, St-Martin.  
 Pichonnaz, Louis, Pont.

**Greffier :** Esseiva, Denis, Le Crêt.  
**Huissier :** Vuichard, Paul, Semsales.

Audience du juge de paix: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> vendredis de chaque mois  
 Séance de la justice de paix: 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> vendredis de chaque mois  
 (de mai à décembre: premier vendredi).

**2<sup>me</sup> cercle. 5225 habit. Chef-lieu: CHATEL-ST-DENIS**

(Communes d'Attalens, Bossonnens, Châtel-St-Denis, Granges, Remaufens.)

**Juge de paix :** Genoud, Pierre, Châtel-St-Denis.  
**1<sup>er</sup> assesseur :** Cardinaux, Louis, Châtel-St-Denis.  
 2<sup>me</sup> » Déglise, Léon, Remaufens.  
**Suppléants :** Monnard, Robert, Attalens.  
 Cottet, Marcel, Bossonnens.

**Greffier :** Villard, Léon, Châtel-St-Denis.  
**Huissier :** Millasson; Oscar, Châtel-St-Denis.  
 Millasson, Joseph, Châtel-St-Denis.

Audience du juge de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> samedis du mois, à 14 heures.  
 Séance de la justice de paix: 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> samedis, avant midi.

PROFESSIONS PATENTÉES  
PATENTIERTE BERUFSARTEN

**BARREAU — ANWALTSSTAND**

**A. Avocats en exercice — Praktizierende Anwälte**

	Date de la patente Patentierung
Auderset, Albert, Fribourg	1903
Wohlhauser, Franz, Fribourg	1904
Bartsch, Wilhelm, Fribourg	1904
Savoy, Louis, Romont	1918
Passer, Joseph, Fribourg	1922
Richter, Max, Fribourg	1922
Dupraz, Louis, Fribourg	1923
Peter, Ernest, Fribourg	1924
Gottrau, François, Fribourg	1924
Depuoz, Joseph, Fribourg	1925
Lorson, Ernest, Fribourg	1926
Bourgknecht, Jean, Fribourg	1928
Droux, Henri, Fribourg	1929
Willenegger, Fritz, Morat	1930
Michel, Alfred, Fribourg	1931
Reyff, Jean, Fribourg	1936
Noël, Henri, Bulle	1936
Gottrau, Bernard, Fribourg	1937
Wuilleret, René, Fribourg	1937
Nordmann, Pierre, Fribourg	1937
Glasson, Pierre, Bulle	1938
Poffet, Stéphane, Fribourg	1938
Uldry, Pierre, Fribourg	1939
Grand, Louis, Romont	1939
Pillonel, Alfred, Estavayer	1940
Frossard, Joseph, Bulle	1941
Huwiler, Michel, Fribourg	1941
Vonlanthen, Albert, Fribourg	1942
Ducry, René, Fribourg	1943
Portmann, Bruno, Fribourg	1943
Guggenheim, Charles, Fribourg	1943
Vonderweid, Philippe, Fribourg	1943

*Sont autorisés à pratiquer dans le canton :*

Häberli, Otto-Alexandre, Bienne	1927
Ott, Arthur, Spiez	1930
Hügli, Werner, Berne	1931
Oesch, Werner, Berne	1932
Freiburghaus, Emile, Laupen	1936

	Date de la patente Patentierung
Nägeli, Wilhelm, Berne	1936
Nahrath, Charles, Neuveville	1936
Gutknecht, Hermann, Bern	1937
Kohli, Werner, Schwarzenbourg	1937
Lifschitz, Isidor, Berne	1937
Brunner, Hermann, Orpund-Bienne	1939
Choulat, Léon, Berne	1939
Bernhard, Ernst, Laupen	1942
Hug, Alfred-Johann, Berne	1943

**B. Licenciés en droit en stage  
Rechtsslizenziaten im Praktikum**

Macherel, Jean (étude Bourgknecht).
Remy Jacques (étude Bourgknecht).
Weck, Yves (étude Gottrau).
Murith, Albert (étude Noël).
Weck, Philippe (étude Bourgknecht).
Michel, Gaston (étude Bartsch, Dupraz, Richter).
Darbellay, Jean (étude Bartsch, Dupraz, Richter).
Corminboeuf, René (étude Bartsch, Dupraz, Richter).
Fragnière, Henri (étude Lorson et Reyff).
Genoud, Jean (étude Bartsch, Dupraz, Richter).
Nussbaumer, Lucien, (étude Bourgknecht).
Villars, Charles (étude Bourgknecht).

**C. Avocats revêtant des fonctions incompatibles  
ou n'exerçant pas**

**Nichtpraktizierende Anwälte**

	Date de la patente Patentierung
Berset, Maurice, Fribourg	1894
Buman, Henri, Fribourg	1897
Gross, Emile, Fribourg	1900
Musy, Jean, Middel	1906
Gaudard, Emile, Fribourg	1907
Perrier, Ernest, La Pierre-qui-Vire (France)	1908
Ems, Emile, Fribourg	1910
Aeby, Pierre, Fribourg	1911
Chassot, Aloys, Paris	1912
Broye, Eugène, Berne	1913
Bovet, Jules, Fribourg	1916
Duriaux, Oscar, Genève	1917
Piller, Joseph, Fribourg	1918
Python, Louis, Lausanne	1920
Devevey, Bernard, Fribourg	1921

	Date de la patente Patentierung
Ruffieux, Léon, Fribourg	1922
Maillardoz, Henri, Rome	1924
Zwimpfer, Dagobert, Fribourg	1925
Python, José, Fillistorf	1930
Ackermann, Joseph, Fribourg	1930
Nicolet, Georges, Tavel	1931
Meyer, Henri, Fribourg	1931
Marmier, Jean, Fribourg	1934
Barras, Pierre, Bulle	1934
Deschenaux, Henri, Lausanne	1935
Weck, Nicolas, Morat	1937
Buman, Ernest, Fribourg	1938
Widmer, Hans, Berne	1939

### NOTARIAT

#### A. Cantonnements des Notaires. — Notariatskreise.

##### DISTRICT DE LA SARINE — SAANEBEZIRK

Emery, Jules, Fribourg	1901
Spycher, Franz, Fribourg	1907
Blanc, Paul, Fribourg	1918
Auderset, Albert, Fribourg	1925
Gottrau, Othmar, Fribourg	1927
Hartmann, Henri, Fribourg	1928
Périsset, Henri, Fribourg	1937

##### DISTRICT DE LA SINGINE — SENSEBEZIRK

Wohlhauser, Franz, Fribourg	1911
Stritt, Maurice, Fribourg	1928
Zollet, Joseph, Guin	1928
Dupraz, Louis, Fribourg	1933
Aebischer, Joseph, Tavel	1936

##### DISTRICT DE LA GRUYÈRE — GREYERZBEZIRK

Grandjean, Anselme, Bulle	1924
Pasquier, Louis, Bulle	1925
Dousse, Robert, Bulle	1927
Blanc, Louis, Bulle	1933
.....	.....
.....	.....

##### DISTRICT DU LAC — SEEBEZIRK

Derron, Henri, Morat	1911
Willenegger, Fritz, Morat	1937
Gumy, Raymond, Morat	1939
Weck, Nicolas, Morat	1940
.....	.....

## DISTRICIT DE LA GLANE — GLANEBEZIRK

	Date de la patente Patentierung
Savoy, Louis, Romont	1920
Dupraz, François, Romont	1923
Descloux, Joseph, Romont	1928
Ayer, Théodore, Romont	1933
Bosson, Robert, Romont	1937

## DISTRICT DE LA BROYE — BROYEBEZIRK

Reichlen, Marcel, Estavayer	1925
Holz, Ernest, Estavayer	1928
Torche, Paul, Estavayer	1937
Chuard, Marcel, Domdidier	1939
Liardet, Henri, Estavayer	1940

## DISTRICT DE LA VEVEYSE — VIVISBACHBEZIRK

Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis	1913
Currat, Gilbert, Châtel-St-Denis	1937

.....

**B. Chambre des Notaires. — Notarenkammer.**

<i>Président:</i>	Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis
<i>Vice-président:</i>	Blanc, Paul, Fribourg.
<i>Secrétaire:</i>	Reichlen, Marcel, Estavayer-le-Lac.
<i>Trésorier:</i>	Gottrau, Othmar, Fribourg
<i>Membres:</i>	Blanc, Louis, Bulle
	Savoy, Louis, Romont
	Spycher, Franz, Fribourg
	Wolhauser, Franz, Fribourg.

.....

**C. Notaires revêtant des fonctions incompatibles  
ou n'exerçant pas.****Nichtpraktizierende Notare.**

	Date de la patente Patentierung
Droux, Paul, à Fribourg	1892
Tâche Jules, à Remaufens	1916
Ems, Emile, à Fribourg	1916
Meuwly, Augustin, à Tavel	1920
Gaudard, Emile, à Fribourg	1924
Quartenoud, Maxime, à Fribourg	1924
Meyer, Jean, à Berne	1932
Perrin, Adrien, à Fribourg	1933
Currat, André, Châtel-St-Denis.	1937
Buman, Pierre, Fribourg	1940

**COMMISSAIRES-GÉOMÈTRES — GEOMETER**

Andrey, Jos., Fribourg — Weck, Paul, Fribourg — Bise, Arthur, La Tour-de-Peilz (Vaud) — Gendre, Louis, Fribourg — Chassot, Charles, Fribourg — Villard, Sévère, Fribourg — Pochon, Emile, La Tour-de-Trême — Joye, Joseph, Fribourg — Fasel, Conrad, Guin — Tercier, Auguste, Fribourg — Curty, Edouard, Montagny-les-Monts — Crausaz, Pascal, Domdidier — Genoud, Louis, Châtel-St-Denis — Grivel, Joseph, Fribourg — Pillonel, Gustave, Châbles — Corminbœuf, Julien, Romont — Ansermot, Jean, Gruyères — Müller, Franz, Schmitten — Weck, Ignace, Fribourg — Pasquier, Louis, Bulle — Pfanner, Henri, Berne. — Kuriger, Auguste, Morat — Gapany, Arnold, Fribourg — Schouwey, Conrad, Lausanne.

**MÉDECINS ET CHIRURGIENS — ÄRZTE**

*Sarine*: Comte, Louis — Treyer, Adolphe — Buman, Edouard — Favre, Charles — Perrier, Henri — Bonifazi, Alexandre — Weissenbach, James — Meyer, Pius — Plancherel, Charles, — Brunshawig, Sylvain — Ryncki, Paul — Morard, Casimir — Fietta, Pierre — Muller, Aloys — Collaud, Arthur — Déglise, Charles — Glasson, Henri — Bise, Emmanuel — Mændly, Camille — Jordan, Auguste — Michel, Walter-Pierre, — Garnier, Paul — Fragnière, Gustave — Spycher, Charles — Schifferli, Emile — Ribordy, Jean — Rollier, Jean — Thurler, Jean — Wirz, Paul — Jæger, Louis — Ody, François — Zelger, Rodolphe — Spreng, Alfred et Liselotte — Dupont, Jos. — Contat, Ch. — Casanova, Geneviève — Weck, Ladislav — Heim, Max — Comte, Pierre — Dettling, Walter, Fribourg — Girardet, Maurice, Lausanne.

*Singine*: Borsinger, Gaspard, Tavel — Gruber, Aloïs, Planfayon — Steiert, Antoine, Guin — Wälchli, Paul, Laupen — Stauffer, Pierre, Berne.

*Gruyère*: Herzog, Louis, Broc — Voïta, Pierre — Jordan, Auguste — Lauber, Paul, Marsens — Perroulaz, Louis — Pasquier, Joseph — Pasquier, Romain — Delabays, Benoît-François — Blanc, Charles — Russbach, Arnold, Bulle.

*Lac*: Schmalz, Hans — Semadeni Erhardt, Chiètres — Peillon, Georges-Louis — Amberg, Emmanuel — Marchand, Charles — Muller, Bernard, Morat — Urwyler, Charles, Anet — Renz, Charles, Courtepin.

*Glâne*: Fasel, Léon — Fraschina, Alfred — Girardin, André — Donzallaz, Emile — Lang, Francis, Romont — Charrière, Paul, Rue.



*Broye*: Devevey, Henri — Liardet, Vincent, Estavayer-le-Lac — Guisan, Charles, Avenches (Vaud) — Fankhauser, René, Combremont-le-Grand.

*Veveyse*: Chaperon, Louis — Nicod, Paul, Châtel-St-Denis — Dudan, Alfred, Vevey.

### DENTISTES — ZAHNÄRZTE

*Sarine*: Lippacher, Hippolyte — Nouveau, Georges — Martin, Robert — Ryssel, Charles — Favez, Georges — Grobéty, Lucien — Müller, Joseph — Descombes, Emmanuel — Fasel, Pius — Furrer, Willy — Chiesa, Mereo — Terraz, Paul — Maillard, Arthur — Corpataux, Gaston — Niehans, Egmont — Favez, Aloys — Aegerter, Frédéric — Goldenberger, Pierre — Thalmann, Paula — Hallauer Hans, Fribourg.

*Singine*: Berger, Otto — Helbling, Marcel, Flamatt.

*Gruyère*: Demierre, Charles — Peyraud, Raymond — Berset, Jules — Dousse, Jeanne-Marie — Demierre, Bernard — Dousse, Georges, Bulle — Capt, Maur., Lausanne à Gruyères.

*Lac*: Barbezat, Frank — Vauthey, Marius — Mathys, Hermann-Ernest, Morat — Morell, René, Chiètres.

*Glâne*: Clément, Alfred — Leuba, Georges, Romont.

*Broye*: Charbonnier, William, Lausanne.

*Veveyse*: Lovis, Norbert — Genoud, Robert, Châtel-St-Denis.

### PHARMACIENS — APOTHEKER

*Sarine*: Cuony, Jean-Auguste — Bourgknecht, Arnold — Gottrau, Charles — Esseiva, Edith — Pharmacie Lapp, (gérant: Lehmann, Martin) — Wuilleret, Romain — a Marca, Auguste — Gottrau, Gabriel — Gross, Paul — Berset, Pierre — Auderset, Minna — Dessonnaz, Pierre, Fribourg.

*Singine*: Tarchini-Zufferey, Blanche.

*Gruyère*: Cardinaux, Louis — Strebel, Albert — Rime, Robert — Remy, Charles, Bulle — Marmillod, Hilaire, Broc — Gaillard, René, Bulle.

*Lac*: Roggen, Hugo, Morat — Oberholzer, Erika, Morat. — Friolet-Kurt, Théodore, Chiètres — Gaillard, Marguerite, Sugiez.

*Glâne*: Robadey, Léon — Frey, Otto — Gottofrey, Henri, Romont.

*Broye*: Bullet, Georges — Bullet, Jacques, Estavayer.

*Veveyse*: Berthoud, Marcel — Oberson, Paul — Blanc, Hubert, Châtel-St-Denis.

### DROGUISTES — DROGISTEN

Egger, Auguste — Christinaz, Henri, Fribourg. — Dubas, Paul, Bulle — Colliard, Paul, Châtel-St-Denis — Aebi, Oscar, Morat — Ray, Marcel, Romont — Jost, Hélène, Morat — Gaillard, Paul, Sugiez — Flückiger, Hans, Chiètres.

**VÉTÉRINAIRES — TIERÄRZTE**

*Sarine*: Eichenberger, Armin, Givisiez — Wicky, Antoine, Le Mouret — Mauroux, François, Farvagny — Oberson, Pierre, Fribourg — Meyer, Charles, Corserey.

*Singine*: Kiener, Walter, Planfayon — Weber, Aloys, Schmittin — Jendly, Auguste, Guin — Bertschy, Nicolas, Guin — Flury, Walter, Tavel — Weis, Jörg, Gummenen.

*Gruyère*: Gapany, Henri, Bulle — Lorétan, Ferdinand, Bulle — Jaquet, Aloys, Broc — Kiener, Jean-Victor, Château d'Ëx. Henchoz, Ernest, Château-d'Ëx.

*Lac*: Ludwig, Hans, Morat — Möhl, Ernest, Chiètres — Imhof, Jacob, Chiètres — Deslarzes, Gabriel, Courtepin — Ludwig, Pierre, Morat — Pidoux, Jean, Avenches.

*Glâne*: Thévenoz, Louis, Romont — Jobin, Louis, Romont — Gloor, Jean-David, Oron-la-Ville — Michaud, Auguste, Villaz-St-Pierre.

*Broye*: Michaud, Charles, Estavayer-le-Lac — Cantin, Joseph, Vallon — Bouvier, Georges-Emile, Yverdon — Couard, Maurice, Granges-Marnand.

*Veveyse*: Jungo, Hubert — Rohrbasser, Ernest, Châtel-St-Denis — Zbinden, Alfred-Emile, Moudon.

**DIVERS — VARIA**

Nombre de communes et paroisses: — Zahl der Gemeinden und Pfarreien:

	Total	Françaises	Allemandes
Communes — Gemeinden . . .	284	237	47
Paroisses — Pfarreien . . . .	150	126	24

**Syndies et secrétaires communaux  
Ammänner und Gemeindegreiber****DISTRICT DE LA SARINE — SAANEBEZIRK**

(Population de résidence ordinaire — Ansässige Bevölkerung: 45 645<sup>1</sup>.)

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndies Ammänner	Secrétaires Gemeindegreiber
Arconciel	412		Trinchan, Maurice
Autafond	96	Bossy, Séraphin	Frésey, Auguste
Autigny	613	Sapin, Joseph	Macherel, André
Avry-s.-Matran	421	Rossier, Alphonse	Gumy, Armand
Belfaux	831	Rigolet, Louis	Bertschy, Joseph
Bonnefontaine- Montécu	341	Bæriswyl, Honoré	Bæriswyl, Simon
Chénens	355	Defferard, Théoph.	Lutzelschwab, M.

<sup>1</sup> Recensement fédéral de 1941.

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Chésalles	89	Horner, Félix	Dousse, Henri
Chésopelloz	137	Cuennet, Victor	Litzistorf, François
La Corbaz	152	Schueler, Henri	
Cormagens	104	»	Baudet, Etienne
Corjolens	100	Dorand, Raym.	Kuhni, Hans
Corminbœuf	431	Angeloz, Auguste	Ridoux, André
Corpataux	403	Zai, Joseph	Sallin, Raymond
Corserey	246	Chatagny, Henri	Maradan, Ernest
Cottens	552	Borne, Jules	Dubey, Marcel
Cutterwyl	90	Tinguely, Pius	Fragnière, Pierre
Ecuwillens	576	Chavaillaz, Eugène	Monney, Louis
Ependes	337	Jutzet, Maxime	Eggertswyler, Er.
Essert	218	Bertschy, Joseph	Kolly, Gabriel
Estav.-le-Gibl.	284	Fillistorf, Vincent	Chappuis, Joseph
Farvagny-le-Gr.	406	Ducrest, Joseph	Rey, Louis
Farvagny-Petit	176	Rolle, Victor	Glannaz, Max
Ferpicloz	141	Sottaz, Alphonse	Cuennet, Louis
Fribourg	26 045	Lorson, Ernest	Uldry, Raymond
Givisiez	298	Stalder, Robert	Burgy, Gérard
Granges-Paccot	363	Barbey, Firmin	Jaquet, Fernand
Grenilles	130	Fragnière, Hercule	Clément, Oscar
Grolley	468	Ruffieux, Louis	Volery, Victor
Lentigny	442	Morel, Pierre	Chappuis, Adolphe
Lossy-			
Formangueries	209	Barras, Joseph	Bavaud, Jonas
Lovens	208	Yerly, Paul	Rossier, Louis
Magnedens	110	Chappuis, Etienne	Esseiva, Albert
Marly-le-Grand	768	Kuenlin, Romain	Jacob, Henri
Marly-le-Petit	209	Roulin, Pacifique	Bucher, Joseph
Matran	368	Brunisholz, Pierre	Brodard, Aloys
Montécu	86	Bæriswyl, Honoré	Vial, Placide
Montévraz	287	Schorderet, Pierre	Schorderet, Simon
Neyruz	565	Dafflon, Joseph	Chardonens, J.
Nierlet	129	Buchs, Ernest	Cuennet, Louis
Noréaz	598	Corminbœuf, Luc	Gobet, Léon
Oberried	247	(sous tutelle)	Gremaud, Joseph
Onnens	257	Delley, Séraphin	Barras, Jean
Pierrafortscha	231	Boccard, Roger	Gumy, Hippolyte
Ponthaux	250	Jacquaz, Léon	Chassot, René
Posat	84	Reynaud, Louis	Reynaud, Olivier
Posieux	396	Pasquier, Eugène	Chassot, Eugène
Praroman	488	Kolly, Germain	Clément, Fernand
Prez	549	Corminbœuf, Louis	Robatel, Joseph
Rossens-Illens	370	Favre, Alfred	Ducrest, Fernand
Rueyres-St-Laur.	233	Maillard, Sylvain	Maillard, Gabriel
Sales	213	Clément, Jérôme	Mauron, Xavier
Senèdes	81	Perler, Casimir	Bays, Pierre
Treyvaux	1049	Papaux, Joseph	Guillet, François

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Villarlod	210	Perritaz, Jules	Perritaz, Emile
Villarsel-le-Gibl.	189	Romanens, Jules	Raboud, Charles
Villarsel-s.-Marly	95	Gendre, Henri	Gendre, Pierre
Villars-s.-Glâne	1317	Roubaty, Aimé	Thierrin, Florian
Vuistern.-en-Og.	590	Grossrieder, Albert	Villet, Arthur
Zénauva	88	Schorderet, Jean	Richard, Henri

## DISTRICT DE LA SINGINE — SENSEBEZIRK (23 785)

Alterswil	1664	Haimoz, Victor	Stritt, Rodolphe
Bösingen	1887	Fasel, Edouard	Schmutz, Edouard
Brünisried	434	Ackermann, Mart.	Rüffieux, Albert
Düdingen	3634	D <sup>r</sup> Bertschy, Nikl.	Brulhart, Robert
Giffers	768	Hayoz, Joseph	Neuhaus, Joseph
Heitenried	886	Bæriswyl, Joseph	Schneuwly, Felix
Oberschrot	733	Overney, Robert	Mulhauser, Pirm.
Plaffeien	1466	Riedo, Louis	Brugger, Hypolith
Plasselb-Neuh.	560	Neuhaus, César	Seewer, Canisius
Rechthalten	1118	Carrel, Joseph	Zbinden, Felix
Schmitten	1378	Vonlanthen, Josef	Lehmann, Joh.
St. Antoni	1628	Vonlanthen, Meinr.	Jenny, Jakob
St. Sylvester	766	Eggertswiler, Joh.	Jelk, Peter
St. Ursen	1085	Riedo, Jos.	Fasel, Canisius
Tafers	1463	Bæriswyl, Johann	Wæber, Albin
Tentlingen	407	Zbinden, Bernh.	Kolly, Josef
Ueberstorf	1642	Roux, Aloys	Boschung, Moritz
Wünnewil	1963	Spicher, Josef	
Zumholz	303	Ackermann, Joh.	Zbinden, Alfons

## DISTRICT DE LA GRUYÈRE — GREYERZBEZIRK (26 107)

Albeuve	622	Pythoud, Alexis	Beaud, Louis
Avry-dev.-Pont	332	Bossens, Octave	Emaulaz, Alph.
Bellegarde	784	Buchs, Edouard	Aebischer, Steph.
Botterens	178	Mossu, Antoine	Pasquier, Louis
Broc	1553	Sudan, Emile	Sudan, Noël
Bulle	4644	Pasquier, Joseph	Sterchi, Arnold
Cerniat	645	Charrière, Alfred	Dessibourg, Basile
Charmey	1309	Rime, Oscar	Bertschy, Charles
Châtel-s.-Montsal.	124	Barras, Charles	Savary, Emile
Corbières	279	Bovet, Oscar	Marchon, Francis
Créruz	135	Ruffieux, Oscar	Ruffieux, Louis
Echarlens	421	Gremaud, Paul	Descloux, Emile
Enney	340	Morand, Jean	Grandjean, Albert
Estavannens	313	Caille, Jean	Jaquet, Charles
Grandvillard	531	Raboud, Henri	Andrey, Maxime
Gruyères	1356	Bussard, Elie	Murith, Louis
Gumefens	344	Dupré, Gustave	Morard, Martin
Hauteville	522	Gaillard, Jean	Plancherel, Fern.
Lessoce	278	Fragnière, Célestin	Fragnière, Maur.

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Marsens	917	Morard, Louis	Vauthey, Libère
Maules	222	Michel, Joseph	Pasquier, Vincent
Montbovon	534	Pernet, Emile	Thorimbert, Jos.
Morlon	369	Grandjean, Robert	Barbey, Joseph
Neirivue	280	Castella, François	Lanthmann, P.
Le Pâquier	486	Ruffieux, Louis	Morand, Alexis
Pont-en-Ogoz	188	Andrey, Laurent	Risse, Albert
Pont-la-Ville	389	Kolly, Louis	Yerly, Symphor.
Riaz	774	Savary, Pierre	Vauthey, Gustave
La Roche	1135	Rigolet, Joseph	Brodard, Jean
Romanens	232	Charrière, Louis	Pittet, Ernest
Rueyres-Treyf.	202	Ecoffey, Robert	Ducrest, Joseph
Sâles	543	Seydoux, Joseph	Pasquier, Louis
Sorens	784	Ayer, Jules	Meyer, Bryce
Tour-de-Trême	1497	Sauer, Louis	Dupasquier, Mar.
Vaulruz	760	Rouiller, Maurice	Dunand, Joseph
Villarbeney	80	Mossu, Antoine	Pasquier, Louis
Villars-d'Avry	49	Fragnière, Fernand	Fragnière, Jules
Villars-s.-Mont	128	Ecoffey, Placide	Vial, Félicien
Villarvolard	241	Repond, Gaston	Jaquet, Joseph
Vuadens	1326	Genoud, Célestin	Tercier, Paul
Vuippens	261	Philipona, Philippe	Bosson, Léon

## DISTRICT DU LAC — SEEBEZIRK (16 486)

Agriswil (Agrimoine)	139	Gutknecht, Fritz	Mæder, Fritz
Altavilla (Hauteville)	109	Pfister, Samuel	Gaberell, Werner
Barberêche (Bärfischen)	619	Rappo, Charles	Blanc, Willy
Besingen-Petit	241	Schorro, Alois	Kuster, Joseph
Buchillon (Büchslen)	127	Kramer, Hermann	Mæder, Fritz
Burg (Châtel)	222	Merz, Hans	Helfer, Emil
Champagny (Gempnach)	185	Mœri, Samuel, fils	Etter, Fritz
Chandossel	146	Genilloud, Henri	Perroud, Jacques
Chiètres (Kerzers)	1768	Herrli, Hans	Schwab, Gottlieb
Cordast	356	Wüthrich, Karl	Bürgy, Philippe
Cormérod	197	Berset, Alexis	Berset, Jules
Cormondes-le-Gr. (Gr. Gurmels)	604	Guerig, Peter	Repond, Alois
Cormondes-le-Pet. (Kl. Gurmels)	77	Guerig, Peter	Repond, Alois
Corslettes	76	Singy, Ernest	Rohrbasser, Emile
Courgevaux (Gurwolf)	384	Bula, Emile	Wuillemin, Osc.

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Courlevon	180	Helfer, Gottlieb	Eugster, Fridolin
Cournillens	318	Monney, Alexis	Camélique, Léon
Courtaman	209	Meyer, Emile	Meuwly, Joseph
Courtepin	425	Michel, Marcel	Chassot, Henri
Courtion	257	Progin, Edouard	Ratzé, Paul
Coussiberlé	63	Helfer, Gottlieb	Eugster, Fridolin
Cressier	372	Auderset, Léon	Meuwly, Alph.
Fräschels	303	Hurni, Edouard	Hurni, Ernst
Galmiz	463	Bongni, Fritz	Götschi, Johann
Greng	65	Patthey, Oscar	Moccand, Auguste
Guschelmuth-le-Grand	132	Vonlanthen, Lin.	Egger, Pierre
Guschelmuth-le-Petit			
Jentes (Jeuss)	265	Benninger-Flühm.	Hans, Emile
Liebistorf	343	Schorro, Aloïs	Kuster, Joseph
Lurtigen (Lourtens)	178	Herren, Fritz	Herren, Ernest
Meyriez (Merlach)	233	Patthey, Oscar	Moccand, Aug.
Misery	241	Progin, Joseph	Schuwey, Louis
Monterschu	132	Guerig, Peter	Repond, Aloïs
Montilier	402	Kramer, Emile	Ernst, Johann
Morat (Murten)	2405	Dr. Willenegger, Fr.	Zehnder, Emile
Ormev (Ulmiz)	338	Etter, Ernest	Meyer, Hans
Ried	537	Mæder, Jakob	Gutknecht, Jacob
Salvagny (Salvenach)	361	Leicht, Fritz	Stoll, Walter
Villarepos	305	Michaud, Adolphe	Bæchler, Séverin
Vuilly-le-Bas	1395	Chervet, Louis	Derron, René
Vuilly-le-Haut	667	Gaillet, Henri	Guillard, Aug.
Wallenbuch <sup>1</sup>	69	Hayoz, Joseph	Kuster, Joseph
Wallenried	265	Stöhr, Alexandre	Etter, Alfred.

## DISTRICT DE LA GLANE — GLANEZIRK (15 755)

Auboranges	192	Bovet, Louis	Crausaz, Alfred
Berlens	196	Python, Gustave	Uldry, Paul
Billens	424	Jorand, Pierre	Rotzetter, Pierre
Bionnens	83	Gavillet, Oscar	Richoz, Fernand
Blessens	162	Conus, Jules	Seydoux, Louis
Chapelle	153	Crausaz, Auguste	Monney, Henri
Le Châtelard	449	Roch, Marcel	Delabays, Louis
Châtonnaye	453	Débieux, Paul	Péclat, Raymond

<sup>1</sup> Administration extraordinaire — Ausserordentliche Verwaltung.

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Chav.-les-Forts	319	Crottaz, Raymond	Descloux, Robert
Chav.-s.-Orson.	311	Defferard, Jules	Chammartin, Pie
Les Ecasseys	88	Papaux, Raymond	Droux, Alfred
Ecublens-Eschiens- Villangeaux	324	Deschenaux, Franc	Monney, Jean
Esmons	201	Equey, Joseph	Levrat, Rodolphe
Estévenens	211	Uldry, Maurice	Oberson, Joseph
Fuyens	108	Fragnière, Emile	Magne, Henri
Gillarens	209	Dorthe, Emile	Crausaz, Léon
Les Glânes	123	Jaquet, Eugène	Piller, Alfred
Grangettes	195	Pittet, Marcel	Perroud, Maurice
Hennens	186	Reynaud, Victor	Mugny, Marcel
La Joux	446	Menoud, Eugène	Pittet, Adrien
Lieffrens <sup>1</sup>	120	Mauron, Ernest	Dumas, Emile
Lussy	320	Oberson, Léon	Jordan, Eugène
La Magne	74	Menoud, Louis	Dumas, Emile
Macconnens	83	Kern, Firmin	Kern, Joseph
Massonnens	401	Rey, Joseph	Menétrey, Joseph
Mézières	417	Dénervaud, Calixte	Demierre, Léon
Middes	329	Toffel, Pierre	Dubey, Henri
Montet	147	Demierre, Louis	Demierre, Henri
Morlens	71	Magne, Albert	Richoz, Pierre
Mossel	216	Dévaud, Jules	Dévaud, Emile
La Neirigue	63	Margueron, Marius	Perroud, Joseph
Orsonnens	497	Page, Albert	Mottet, Félicien
Prez-v.-Siviriez	360	Cosandey, Florian	Dutoit, Charles
Promasens	237	Jaccoud, Joseph	Gauderon, Denis
Romont	2467	Ayer, Théodore	Comte, Charles
Rue	432	Prélaç, Joseph	Prélaç, Joseph
Le Saulgy	92	Conus, Paul	Savary, Raymond
Siviriez	742	Maillard, Jean	Carrel, Alfred
Sommentier	317	Rouiller, Henri	Rouiller, Emile
Torny-le-Grand	358	Joye, Fidèle	Bugnon, Léon
Ursy	256	Deschenaux, Jos.	Rey, Arthur
Vauderens	267	Gachet, Joseph	Richoz, Aimé
Villaraboud	313	Mauron, Ernest	Guillaume, Emile
Villaranon	131	Maillard, Jules	Giroud, Pierre
Villargiroud	229	Berset, Antoine	Berset, Georges
Villariaz	237	Monney, Pierre	Gobet, Joseph
Villarimboud	368	Nicolet, Pierre	Nicolet, François
Villarsiviriaux	240	Raboud, François	Berset, Ernest
Villaz-St-Pierre	476	Sallin, Léon	Bugnon, Aug.
Vuarmarens	222	Dutoit, Auguste	Richoz, Eugène
Vuisternens- dev.-Romont	439	Chassot, Emile	Donzallaz, Joseph

<sup>1</sup> Administration extraordinaire. — Ausserordentliche Verwaltung.

## DISTRICT DE LA BROYE — BROYEBEZIRK (15 571)

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Aumont	456	Volery, Ernest	Berchier, Raym.
Autavaux	156	Marmy, Joseph	Monney, Jules
Bollion	100	Pillonel, Raymond	Chanex, Henri
Bussy	304	Grandgirard, Geor.	Joye, Louis
Châbles	327	Chanex, Joseph	Bérard, Maxime
Chandon	188	Clerc, Léon	Chassot, Pierre
Chapelle	129	Jauquier, Casimir	Torche, Henri
Châtillon	124	Rossier Séraphin	Chardonnens, M.
Cheiry	244	Torche, Louis	Rosset, Louis
Cheyres	358	Bovet, Oscar	Michel, Alfred
Cugy	643	Cattilaz, Joseph	Bugnon, Camille
Delley	339	Delley, Jules	Thévoz, Julien
Domdidier	1087	Corminbœuf, Clovis	Despond, Ami
Dompierre	582	Ducry, Charles	Musy, Narcisse
Estavayer-Lac	2137	Huguet, Edouard	Bonny, Laurent
Fétigny	457	Renevey, Armand	Sauteur, Max
Font	228	Carrard, Georges	Chablais, Max
Forel	192	Duc, Louis	Duc, Raoul
Franex	118	Demierre, Irénée	Sansonnens, Pierre
Frasses	120	Mændly, Raymond	Pillonel, René
Les-Friques	72	Bovet, Albert	Collomb, Aloys
Gletterens	269	Dubey, René	Borgognon, Louis
Granges-de-Vesin	112	Hug, Christian	Chofflon, Eugène
Léchelles	319	Pauchard, Maurice	Marmy, Emile
Lully	167	Martin, François	Banderet, Hipp.
Mannens- Gandsivaz	416	Rosset, Paul	Joye, Louis
Ménières	292	Corminbœuf, Arth.	Marguet, Léon
Montagny-Ville	422	Pidoux, Fernand	Joye, Arthur
Montagny-Monts	753	Curty, Louis	Ducrot, Charles
Montborget	135	Bise, Fernand	Bise, Charles
Montbrelloz	183	Bourdilloud, Hub.	Delley, Eugène
Montet	379	Guinard, André	Maradan, Joseph
Morens	165	Huguet, Ernest	Pillonel, Alfred
Murist	287	Bourqui, Antonin	Pillonel, Max
Nuvilly	345	Ding, Emile	Bondallaz, Aloys
Portalban	159	Grandjean, Sylvain	Collomb, Alfred
Praratoud	88	Thierrin, Louis	Andrey, Fernand
Prévondavaux	100	Badoud, Alfred	Andrey, Robert
Rueyres-les-Prés	177	Dubey, Maurice	Roulin, Paul
Russy	206	Pauchard, Narcis.	Pauchard, Maurice
St-Aubin	625	Collaud, Paul	Collaud, Pierre
Seiry	145	Pillonel, Gustave	Pillonel, Nestor
Sévaz	108	Losey, Fernand	Dubey, Félix
Surpierre	242	Dessarzin, Aloys	Baillif, Henri
Vallon	223	Bächler, Albert	Cantin, Jean



Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Vesin	247	Ansermet, Robert	Bersier, Louis
Villeneuve	247	Ballif, Aloys	Jacob, Ernest
La Vounaise	115	Duruz, Gustave	Losey, Charles
Vuissens	284	Fasel, Emile	Dessigny, René

## DISTRICT DE LA VEVEYSE — VIVISBEZIRK (8704)

Attalens	1133	Monnard, Robert	Chevalley, Roger
Besencens	131	Vial, Joseph	Currat, Léonard
Bossonnens	384	Cottet, Alexis	Pesse, Placide
Bouloz	246	Currat, Oscar	Dénervaud, Jos.
Châtel-St-Denis	2835	Pilloud, Sylvestre	Perrin, Robert
Fiaugères	328	Mesot, Jules	Monney, Vital
Granges	367	Vienne, Cyrille	Gabriel, Louis
Grattavache	164	Esseiva, Pierre	Ducrest, Fernand
La Rougève	73	Maillard, Paul	Maillard, Jules
Le Crêt	475	Favre, Vincent	Favre, Pierre
Pont	157	Pichonnaz, Louis	Monney, Louis
Porsel	364	Dévaud, Albert	Colliard, Louis
Progens	253	Suard, Henri	Pichonnaz, Louis
Remaufens	456	Tâche, Tobie	Tâche, Irénée
Semsaes	844	Balmat, Henri	Grand, Armand
St-Martin	444	Maillard, Martin	Vial, Louis

## ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC KREDITINSTITUTE

### Banque de l'Etat de Fribourg — Staatsbank

#### *Conseil d'administration — Verwaltungsrat*

<i>Président :</i>	Daguet, Léon, directeur, Fribourg.
<i>Vice-président :</i>	Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat.
<i>Membres :</i>	Despond, Lucien, industriel, Bulle.
	Piller, Joseph, conseiller d'Etat, Fribourg.
	Cosandey, Louis, député, Sviriez.
	Dousse, Maxime, agent général d'assurances, Fribourg.
	Muller, Philippe, gérant, Lœwenberg, Morat.
	Chuard, Gustave, député, Nuvilly.
	Oberson, Jean, président, Bulle.
	Bæriswyl, Jean, député, Tavel.
	Balmat, Henri, député, Semsales.

*Commission de Banque — Bankkommission*

*Président:* Daguët, Léon, directeur, Fribourg.  
*Membres:* Merz, Alfred, juge cantonal, Fribourg.  
 Bardy, Henri, conseiller communal, Fribourg.  
*Suppléant:* Gottrau, Bernard, avocat, Fribourg.

*Censeurs — Zensoren*

Bartsch, Wilhelm, avocat, député, Fribourg.  
 Fragnière, Antoine, député Fribourg.  
*Suppléant:* Michel, Alfred, avocat, Fribourg.

*Direction — Direktion*

*Directeur:* Macherel, Ernest.  
*Sous-directeurs:* Kramer, Paul.  
 Gremaud, Pierre.

*Contrôleur — Kontrollstelle*

Desbiolles, Anselme, fondé de pouvoirs, Fribourg.

*Fondés de pouvoirs — Prokuristen*

Aeppli, Otto — Corpataux, Joseph — Kolly, Pierre —  
 Sidler, Rodolphe — Stadelmann, François — Zehntner,  
 Emile — Zosso, Léon — Agence de St-Pierre, Fribourg:  
 Dorthé, André — Schneider, Charles.

*Agents — Agenten*

Bulle: Rappo, Marcel.  
 Châtel-St-Denis: Kälin, Joseph.  
 Chiètres: Schwab, Gottlieb.  
 Domdidier: Chuard, Marcel.  
 Estavayer-le-Lac: Huguet, Edouard.  
 Farvagny-le-Grand: Jolion, Marcel.  
 Morat: Michaud, Charles.  
 Romont: Donzallaz, François.  
 Tavel: Wæber, Alphonse.

**Caisse hypothécaire — Hypothekarkasse***Conseil de surveillance*

*Président*: Vonderweid, Marcel, anc. conseiller d'Etat, Fribourg. — *Vice-président*: Hertling, Léon, Fribourg. — *Membres*: Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat, Fribourg — Emery, Emile, Fribourg — Maillardoz, Albert, Fribourg — Kramer, Fritz, Lourtens — Meuwly, Auguste, Tavel — Marmy, Emile, Estavayer-le-Lac — Boccard, Roger, Le Claruz — Marmier, Jean, Fribourg — Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat, Fribourg — Vonderweid, René, Fribourg — Bourgknecht, Jean, Fribourg.

*Direction*

*Directeur*: Favre, Oscar.  
*Adjoint*: Remy, Xavier, ingénieur.  
 Weissenbach, Ed., commerçant.  
*Suppléant*: Blancpain, Paul, industriel.

*Fondés de pouvoirs*

Egger, Charles — Perroulaz, Louis.

**Entreprises électriques — Freiburgische Elektrizitätswerke***Conseil d'administration — Verwaltungsrat*

*Président*: Le Directeur des Travaux publics. — *Vice-président*: Buchs Victor, anc. cons. d'Etat. — *Membres*: Ackermann, Joseph, conseiller d'Etat. — Berset Maurice, Fribourg — Diesbach, Henri, St-Ours — Jaccoud, Joseph, Promasens — Piller, Joseph, conseiller d'Etat — Pilloud, Sylvestre, Châtel-St-Denis — Roulin, Gustave, Estavayer-le-Lac — Pasquier, Albert, Sâles — . . . . .

*Comité de direction — Direktionskomitee*

*Président*: Le Directeur des Travaux publics. — *Membres*: Buchs, Victor, anc. conseiller d'Etat. — Berset, Maurice — *Suppléant*: Diesbach, Henri, professeur.

*Contrôleurs — Rechnungsrevisoren*

Lipp, Louis, Fribourg.  
 Bourqui, Jean, Fribourg.

*Direction — Direktion**Directeur*: Joye, Paul, Fribourg.*Ingénieur en chef — Oberingenieur*

Muller, Emile, Fribourg.

*Secrétaire général — Generalsekretär*

.....

**CULTES — KULTUSWESEN****Eglise catholique romaine — Römisch-katholische Kirche****a) ÉVÊCHÉ — BISTUM**

S. Exc. Monseigneur Marius Besson, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Mgr Wæber, Louis, R<sup>me</sup> Vicaire général — Mgr Petit, Henri, R<sup>me</sup> Vicaire général, Genève — Chanoine Trezzini, Célestin, Official — Chanoine Villard, Louis, chancelier épiscopal — Adalbert Kûmin, secrétaire épiscopal.**b) CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE ST-NICOLAS  
DOMKAPITEL VON ST. NIKLAUS**CHANOINES RÉSIDANTS (COLLÈGE DE ST-NICOLAS)  
RESIDIERENDE DOMHERREN (ST. NIKLAUSKOLLEG)Mgr Savoy, Hubert, R<sup>me</sup> Prévôt.

Mgr Pasquier, Joseph, Doyen.

Mgr Wæber, Louis, Chantre et Vicaire général.

Mgr Bossens, Lucien, chanoine.

MM. Schœnenberger, Fridolin, curé de St-Maurice.

Vonderweid, Paul, curé de ville.

Zurkinden, Joseph, curé de Saint-Pierre.

Philipona, Alphonse, curé de St-Jean.

Deschenaux, Georges, chanoine.

Overney, Max, professeur au Grand Séminaire.

CHANOINES NON RÉSIDANTS  
NICHTRESIDIERENDE DOMHERREN

Mgr Petit, Henri, R<sup>m</sup>e vicaire général, Genève.  
Mgr Cottier, Athanase, curé-doyen, La Chaux-de-Fonds.  
Mgr Petite, Eugène, vicaire général hon., Versoix.  
MM. Emmenegger, Pius, Sup. du Gd. Séminaire, Fribourg.  
Dalbard, Marc, aumônier, Fribourg.  
Charrière, François, professeur, Fribourg.  
Longchamp, Louis, curé, Echallens.  
Pahud, Auguste, curé-doyen, Montreux.  
Pittet, Armand, recteur du Collège, Fribourg.  
Villard, Louis, chancelier de l'Evêché, Fribourg.

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ  
VERWALTUNG DER BISTUMS-STIFTUNGEN

Bureau, rue des Alpes 49, Fribourg

Vonderweid, René, receveur, Fribourg.

REVISEUR DES BÉNÉFICES CURIAUX

Joye, Joseph.

**Eglise réformée — Evangelisch Reformierte Kirche**

COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE  
REFORMIERTER SYNODALRAT

*Président :* Meyer, Emmanuel, ancien directeur, Morat.  
*Vice-président :* v. Känel, M., pasteur, Morat.  
*Secrét.-Caissier :* Hartmann, R., pasteur, Ferenbalm.  
*Membres :* Ellenberger, W., pasteur, Fribourg.  
Hugentobler, T., fonct. postal, Bulle.  
Pellet, Aug., agriculteur, Nant-Vully.  
Schneider, Chr., agricult., Zelig, Brünisried.

---

**COMMUNE DE FRIBOURG****Conseil communal, élu le 8 février 1942**

	Né en	Elu en
MM. Lorson, Ernest, syndic-président.	1895	1938
Bardy, Henri, vice-président.	1897	1928
Meuwly, Charles, conseiller.	1884	1922
Weber, Edmond, »	1886	1926
Bays, Séverin, »	1885	1932
Daler, Léopold, »	1887	1934
Michel, Alfred, »	1901	1938
Leimgruber, Charles, »	1888	1941
Mauroux, René, »	1912	1942

**Secrétariat communal**

- MM. Uldry, Raymond, secrétaire de ville.  
 Kaech, Henri, 1<sup>er</sup> secrétaire de ville-adjt.  
 Macherel, Louis, 2<sup>e</sup> secrétaire de ville-adjoint.

**Bureau de recensement**

- MM. Schönenweid, Jules, préposé.  
 Perroulaz, Antoine, employé.

**Commission de l'impôt**

- MM. Mauroux, René, président.  
 Gendre, Ernest, membre.  
 Poffet, Paul, ancien commerçant, membre.  
 Bise, Louis, prép. aux poursuites, membre.

**Commission des finances**

- MM. Bays, Séverin, président.  
 Bardy, Henri, vice-président.  
 Leimgruber, Charles, membre.  
 Muller, Max, secrétaire.

**Service des finances***Employés*

- MM. Muller, Max, chef de service.  
 Jordan, Robert, caissier de ville.  
 Weck, André, secrétaire aux finances.  
 Gaillard, Albert, comptable.  
 Muller, Alfred, commis à l'impôt.  
 Wæber, Max, préposé à l'impôt.  
 Bæriswyl, Pius, commis à l'impôt.  
 Mændly, Alfred, employé aux finances.  
 M<sup>me</sup> Fornerod, Marguerite, aide-comptable.  
 Jonin, Emile, commis à l'impôt.

**Inspecteur des forêts communales**

M. Vonderweid, Pierre, inspecteur.

**Bucher communal (Beauregard)**

M. Macherel, Jules.

**Commission des écoles**

- MM. Lorson, Ernest, président.  
 Mauroux, René, conseiller communal.  
 Hug, Albert, directeur, vice-président.  
 Bonifazi, Alexandre, vice-président.  
 Vonderweid, Paul, Rd chanoine, curé de ville.  
 Zurkinden, Joseph, Rd chanoine.  
 Lippacher, Hippolyte, dentiste.  
 Schœnenberger, Fridolin, Rd chanoine.  
 Philipona, Alphonse, Rd. chanoine.  
 Marro, Albert, agent général d'assurances.  
 Bays, Emile, fondé de pouvoirs.  
 Dr Müller-Büchi, Emile, rédacteur.  
 Gendre, Charles, mécanicien C. F. F.  
 Spicher, Armand, directeur.  
 M<sup>lle</sup> Sormani, Alexandrine, secrétaire.

**Commission d'hygiène scolaire**

- MM. Lorson, Ernest, président.  
 Schœnenberger, Frid., Rd chanoine, inspect. scol.  
 Weck, Ladislav, docteur, médecin scolaire.  
 Cardinaux, Ferdinand, directeur des travaux.

**Médecin des écoles**

M. Weck, Ladislav, Dr médecin.

**Secrétariat scolaire**

- M<sup>lles</sup> Sormani, Alexandrine, secrétaire ad intérim.  
 Berset, Maria, préposée au matériel scolaire.  
 Robert, Marguerite, infirmière scolaire.

**Mutualité scolaire**

- MM. Meuwly, Charles, cons. com., président.  
 Caisse d'épargne de la ville, caissier.

**Direction de police et des cimetières**

- MM. Michel, Alfred, directeur.  
 Daler, Léopold, suppléant.

*Employés*

- MM. Renevey, Louis, secrétaire.

Ding, Ernest, huissier.

**Commission de santé**

- MM. Michel, Alfred, président.  
 Buman, Edouard, Dr médecin.  
 Perrier, Henri, » »

**Abattoirs**

MM. Oberson, Pierre, Dr vétérinaire, inspecteur.  
Zurkinden, Georges, sous-inspecteur.

**Sergents de ville**

MM. Ding, Ernest, concierge de la Maison de Ville.  
Piccand, Victor.  
Mauron, Max.  
Cotting, Roland.

**Affichage**

Société générale d'affichage, Genève.  
M. Vonderweid, Léon, rue de Lausanne.

**Commissionnaires**

MM. Lauper, Jean-Joseph.  
Hayoz, Armand.  
Mauron, Léon.

**Surveillant du cimetière**

M. Fasel, Bernard, Saint-Léonard.

**Inspectorat du feu**

M. Wæber, François.

**Poste de premier secours**

MM. Challamel, Louis, 1<sup>er</sup> lieutenant, chef de poste.  
Bernhard, Jules, sous-chef.

**Officiers du corps des sapeurs-pompiers**

MM. Kolly, Edmond, major, commandant.  
Longchamp, Julien, adjudant, capitaine.  
Brügger, Georges, 1<sup>er</sup> lieutenant-quartier-maître.  
Déglise, Charles, capitaine-médecin.  
Ribordy, J., 1<sup>er</sup> lieutenant-médecin.  
Challamel, Louis, 1<sup>er</sup> lieutenant, chef du P. P. S.  
et de la section technique.  
Bernhard, Jules, 1<sup>er</sup> lieutenant, sous-chef du P. P. S.  
Ducrest, Charles, capitaine, chef du 1<sup>er</sup> secteur.  
Sesti, A., lieutenant, sous-chef du 1<sup>er</sup> secteur.  
Dubey, Jean, capitaine, chef du 2<sup>e</sup> secteur.  
Rossmann, Ed., 1<sup>er</sup> lieutenant, sous-chef du 2<sup>e</sup> secteur.  
Lauper, Joseph, chef du 3<sup>e</sup> secteur.  
Widmer, Edouard, capitaine, chef de la Comp. de  
la garde.  
Von Dach, Otto, lieutenant, sous-chef de la Comp.  
de la garde.



**Commission locale de la D. A. P.**

- MM. Michel, Alfred, cons. com., président.  
 Daler, Léopold, cons. com., vice-président.  
 Cuony, Jean, pharmacien, chef local.  
 Jæger, Robert, technicien, rempl. du chef local.  
 Gilardi, Edouard, secrétaire.  
 Kolly, Edmond, technicien.  
 Dubey, Jean, peintre.  
 Déglise, Charles, docteur-médecin.  
 Burdel, Albert, chimiste cantonal.  
 Chardonnens, Louis, professeur à l'Université.  
 Baillifard, Alfred, géomètre.  
 Hertig, Paul, directeur.  
 Weber, Albert, architecte.  
 Clerc, Albert, professeur.  
 Brugger, Joseph, menuisier.  
 Renevey, Louis, secrétaire.  
 Jæger, Emile, intendant adjoint.

**Commission de l'Edilité**

- MM. Weber, Edmond, président.  
 Meuwly, Charles, vice-président.  
 Leimgruber, Charles, membre.  
 Andrey, Aloïs, secrétaire.

**Services de l'Edilité***Employés*

- MM. Cardinaux, Ferdinand, architecte, dir. des trav.  
 Baillifard, Alfr., chef de la section du génie civil.  
 Chassot, Henri, chef de la section de la voirie.  
 Weber, Albert, chef de la section bâtiments.  
 Andrey, Aloïs, secrétaire de l'Edilité.  
 Sieber, Vincent, comptable.  
 Zamofing, Robert, technicien.

**Commission du chômage.**

- MM. Lorson, Ernest, président.  
 Bays, Séverin, membre.  
 Leimgruber, Charles, membre.  
 Meuwly Charles, »  
 Blanc, Jean, secrétaire.

**Service social et Office communal du travail**

- MM. Blanc, Jean, chef de service.

Action en faveur des familles à ressources modestes	} Blanc, Jean, chef de serv. Kolly, Eugène, employé. Emery, Léon, »
Office communal pour la culture des champs	
Agence communale de la Caisse cantonale de compensation	
Orientation professionnelle	

**Commission d'orientation professionnelle**

MM. Lorson, Ernest, syndic.  
Spicher, Armand, directeur.  
Blanc, Jean, chef de service.

**Concierges des bâtiments communaux**

Ecole du Gambach: M. Louis Jungo.  
Pensionnat: M. Henri Macherel.  
Ecole du Bourg: M. Paul Spielmann.  
Maison de Bienfaisance: M. Joseph Sauter.  
Palais de Justice: M. Maxime Dupraz.  
Anc. Ecole de l'Auge: M. Henri Gross.  
Nouvelle Ecole de l'Auge: M. Philippe Brulhart.  
Ecole de la Neuveville: M. Edouard Zillweger.  
Halle de gymnastique des Grand'Places: M. Jos. Sauter.  
Halle de gymnastique de la Motta: M. Jean Grand.  
Maison de Ville: M. Ernest Ding.  
Maison du St-Home-Bon: M. Charles Zwick.  
Ecole ménagère: M<sup>me</sup> Marguerite Huber-Dumont.  
Ecole secondaire prof. des garçons: M. Charles Zehntner.

**Jardinier de Ville**

M. Nicolet, Marcel.

**Contrôle des assurances mobilières**

MM. Mauroux, René, préposé.  
Bays, Séverin, suppléant.

**Tutelles et curatelles**

MM. Meuwly, Charles, préposé.  
Michel, Alfred, suppléant.  
Ayer, Michel, tuteur général.  
Muller, Max, tuteur général-suppléant.

**Délégués à la Commission de surveillance du Technicum**

MM. Weber, Edmond, conseiller communal, délégué.  
Bardy, Henri, conseiller communal, délégué.  
Mauroux, René, cons. comm., délégué.

**Délégués au Conseil d'administration des Tramways**

MM. Bardy, Henry, conseiller communal.  
Bays, Séverin, conseiller communal.

**Délégué au Conseil d'administration de la Compagnie de chemin de fer Fribourg-Morat-Anet**

M. Bays, Séverin, conseiller communal.

**Délégués à la Commission régionale de la Mutualité scolaire**

MM. Meuwly, Charles, conseiller communal.  
Michel, Alfred, conseiller communal.  
Folly, Maurice.

**Caisse de prévoyance du personnel  
de l'administration communale**

- MM. Bays, Séverin, cons. comm., président.  
Daler, Léopold, vice-président.  
Muller, Max, secrétaire-caissier.  
Uldry, Raymond, secrétaire, suppléant.

**Service du gaz**

*A. Commission administrative*

- MM. Daler, Léopold, président.  
Leimgruber, Charles, vice-président.  
Meuwly, Charles, conseiller communal, membre.  
Thalmann, Xavier, agent d'affaires.  
Bettin, Jean, fondé de pouvoirs B. P. S.  
Gilardi, Edouard, secrétaire D. J. P.  
Delley, Edmond, ingénieur.

*B. Comité directeur*

- MM. Daler, Léopold, président.  
Thalmann, Xavier, agent d'affaires.  
Delley, Edmond, ingénieur.

*C. Commission des censeurs*

- MM. Meuwly, Charles, président.  
Leimgruber, Charles, conseiller communal.  
Bettin, Jean, fondé de pouvoirs B. P. S.  
Gilardi, Edouard, secrétaire D. J. P.

*D. Personnel*

- MM. Vauthey, Félix, directeur.  
Cacciami, Léon, chef de service commercial.  
Böesch, Charles, comptable.  
Creux, Charles, encaisseur.  
Gremaud, Roland, employé.  
Rauss, Albert, »  
Schmid, Joseph, »  
Roggo, Louis, aide-comptable.

**Commission de la caisse d'épargne**

- MM. Michel, Alfred, président.  
Meuwly, Charles, suppléant.  
Schönenberger, Antoine, boulanger.  
Zellweger, Robert, négociant.  
Gauthier, Louis, chef de service.  
Sieber, Arnold, fonctionnaire postal.  
Joye, Joseph, commissaire général.  
Weck, Edmond, secrétaire.

*Employés*

- MM. Weck, Edmond, caissier.
- .....

**Conseil général**

(80 conseillers généraux dont 49 conservateurs-progressistes,  
17 socialistes et 14 libéraux-radicaux.)

*Bureau :*

- MM. Lorson, Ernest, syndic, président.  
Bardy, Henri, vice-président.  
Uldry, Raymond, 1<sup>er</sup> secrétaire.  
Kaech, Henri, 2<sup>me</sup> secrétaire.  
Christinaz, Gérard, scrutateur.  
Corpataux, Alfred, scrutateur.  
Schaller, Jean, scrutateur.  
Ceresola, Antoine, scrutateur.

**Commission examinatrice des comptes de la ville**

- MM. Wassmer, Edouard, négociant.  
Suter, Joseph, administrateur postal.  
Bapst, Georges, employé.  
Vicarino, Jean, commerçant.  
Thévenaz, Gaston, gérant.

**Commission de l'Orphelinat bourgeois**

- MM. Leimgruber, Charles, cons. com., président.  
Vonderweid, Marcel, ancien conseiller d'Etat, vice-président.  
Daguet, Léon, directeur.  
Boccard, Henri, chef de service.  
Buman, Edouard, docteur-médecin.  
Cuony, Albert, architecte.  
Vonderweid, Paul, Rd. Chanoine, Curé de ville.  
Hertling, Léon, architecte.  
Weck, Guillaume, agent d'affaires.  
Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

*Employés*

- MM. Hug, Albert, directeur.  
Thurler, Gabriel-E., secrétaire.  
Schneuwly, Henri, caissier.

**Commission générale des secours**

- MM. Lorson, Ernest, syndic, président.  
Weck, Antonin, industriel, vice-président et président de la Commission de l'Intérieur de l'Hôpital.  
Thalmann, Xavier, président de la Commission des finances.  
Meuwly, Charles, conseiller communal.  
Bardy, Henri, conseiller communal.  
Perrier, Henri, D<sup>r</sup> médecin.  
Techtermann, Léon, ingénieur.  
Sieber, Pierre, industriel.  
Spicher, Armand, directeur.  
Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

**Sous-commissions de la Commission générale des secours****A. Commission de l'Intérieur de l'Hôpital**

- MM. Weck, Antonin, industriel, président.  
 Bardy, Henri, cons. com., vice-président.  
 Perrier, Henri, D<sup>r</sup> médecin.  
 Spicher, Armand, directeur.  
 Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

**B. Commission des finances (Hôpital et Fonds Pies)**

- MM. Thalmann, Xavier, président.  
 Meuwly, Charles, cons. com., vice-président.  
 Techtermann, Léon, ingénieur.  
 Sieber, Pierre, industriel.  
 Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

**Inspectorat des forêts et administration des vignes et domaines de l'Hôpital et des Fonds Pies**

- M. von der Weid, Pierre, inspecteur et administrateur.

**Recette de l'Hôpital et des Fonds Pies**

gérée par la Caisse d'épargne de la ville de Fribourg.

**Charitable grand Hôpital des bourgeois**

- MM. Thurler, Gabriel-E., économe-administrateur.  
 Jacquat, Pierre, abbé, aumônier.  
 Buman, Edouard, docteur-médecin.  
 Bonifazi, Alexandre, docteur-médecin.  
 Mændly, Camille, chirurgien-opérateur.  
 Un médecin-assistant.

**Physiciens de ville**

- MM. Perrier, Henri, D<sup>r</sup> médecin.  
 Glasson, Henri, D<sup>r</sup> médecin.

**Sages-femmes pensionnées**

- M<sup>lles</sup> Schœnenweid, Elise.  
 Schneuwly, Liliane.

**Chambre des pauvres**

- MM. Leimgruber, Charles, président.  
 Mauroux, René, suppléant.  
 Perrier, Henri, docteur-médecin, vice-président.  
 Richard, Emile, menuisier.  
 Corpataux, Georges, archiviste d'Etat.  
 Fragnière, Joseph, imprimeur-éditeur.  
 Vonderweid, Paul, Rd chanoine, curé de ville.  
 Heimo, Jean, négociant.  
 Robert, Joseph, mécanicien.

- MM. Glasson, Henri, docteur-médecin.  
 Muller, Max, délégué du Service des Finances.  
 Blanc, Jean, délégué de l'Office communal du travail.

*Employés*

- MM. Haymoz, Pierre, économiste et secrétaire.  
 Bardy, Fernand, économiste-adjoint.

**Direction de la Régie des copropriétés bourgeoises**

- MM. Michel, Alfred, directeur.  
 Bardy, Henri, suppléant.

*Employés*

- MM. Vonderweid, Pierre, inspecteur des forêts.  
 Muller, Max, receveur.  
 Kessler, Jules, garde-forêts.

**Chambre des Scholarques**

- MM. Bays, Séverin, président.  
 Eby, Pierre, professeur à l'Université.  
 Remy, Tobie, archiviste d'Etat.  
 Zurkinden, Joseph, Rd chan., curé de St-Pierre.  
 Comte, Aloys, recteur, à Bourguillon.  
 Cuony, Jean, pharmacien.  
 Schönenberger, Réné, Révérend Chanoine.  
 Weck, Edmond, secrétaire-caissier.

**Commission examinatrice des comptes de la bourgeoisie**

- MM. Schönenweid, Jules, préposé, président.  
 Corpataux, Alfred, chef service F.M.A, vice-présid.  
 Rohrbasser, Pierre, secrétaire-comptable.  
 Chiffelle, Marcel, négociant.  
 Gendre, Ernest, commerçant.

**Commission des biens bourgeoisiaux**

- MM. Comte, Louis, docteur-médecin, président.  
 Blanc, Paul, notaire, vice-président.  
 Schönenweid, Jules, préposé.  
 Macherel, Ernest, directeur.  
 Challamel, Louis, technicien aux E. E. F.  
 Chiffelle, Marcel, négociant.  
 Weck, Ignace, géomètre.  
 Bardy, Paul, chef-monteur.

**Office communal de l'économie de guerre**

- M. Meuwly, Charles, cons. com., président.

Ravitaillement	}	Gougler, Edouard, chef de service.
Combustibles		
Contrôle des prix		

## TAXES POSTALES

### SUISSE

#### I. Lettres et petits paquets

Jusqu'à 250 gr : dans le rayon local (10 km), 10 cent. ; dans le rayon général, 20 ct. ; au delà de 250 gr, jusqu'à 1000 gr : dans le rayon de la localité de dépôt, 20 ct., et pour le reste du pays, 30 cent. ; non affranchis ou insuffisamment affranchis : le double de l'affranchissement manquant.

#### II. Cartes postales

Simple, 10 cent. ; doubles (avec réponse), 20 cent. ; cartes postales simples non affranchies ou insuffisamment affranchies : le double de l'affranchissement manquant ; les cartes postales doubles (avec réponse) doivent être affranchies complètement pour l'aller et le retour.

#### III. Echantillons de marchandises

a) Ordinaires (avec adresse) : jusqu'à 250 gr, 10 cent. ; au delà de 250 jusqu'à 500 gr. 20 cent. ; insuffisamment affranchis : le double de l'affranchissement manquant ; non affranchis : pas admis à l'expédition ; affranchis en numéraire et à la machine à affranchir, jusqu'à 50 gr, lors de la consignation d'au moins 50 envois, 5 cent.

b) Échantillons de marchandise sans adresse<sup>1</sup> : jusqu'à 50 gr. 3 cent. ; au dessus de 50 gr. comme sous lettre a.

Les dimensions maxima des envois déposés à la taxe réduite des échantillons de marchandises affranchis en numéraire ou à la machine ainsi qu'à celle des échantillons de marchandises sans adresse sont fixées à 25 cm. de longueur et 18 cm. de largeur. L'épaisseur de ces envois doit être telle qu'il soit possible de les introduire, au moins partiellement, dans les boîtes aux lettres.

#### IV. Imprimés

Dimensions minima : 10 cm. de longueur et 7 cm. de largeur.

a) ordinaires (adressés) jusqu'à 50 g, 5 cent. ; au delà de 50 jusqu'à 250 g, 10 cent. ; au delà de 250 jusqu'à 500 g, 15 cent. ; au delà de 500 jusqu'à 1000 g, 25 cent. Affranchis en numéraire ou à la machine, jusqu'à 50 g, dimensions maxima 18 × 25 cm, 3 cent. ; affranchis en numéraire ou à la machine au delà de 50 jusqu'à 100 g, dimensions maxima 18 × 25 ou 11 × 30 cm, 5 cent. (seulement en cas de dépôt d'au moins 50 envois).

b) sans adresse<sup>1</sup>, jusqu'à 50 g, dimensions maxima 18 × 25 cm : 2 cent., au delà de 50 jusqu'à 100 gr, dimensions maxima 21 × 29,7 cm : 3 cent. ; au delà de 100 jusqu'à 250 gr, dimensions maxima 21 × 29,7 cm : 6 cent.

<sup>1</sup> Il est perçu, en outre, pour le transport des paquets d'imprimés et d'échantillons sans adresse aux offices de distribution, en dehors du lieu de dépôt, la taxe des petits envois ou des colis.

c) à l'examen (aller et retour compris) jusqu'à 50 g, 8 cent. ; au delà de 50 jusqu'à 250 g, 15 cent. au delà de 250 jusqu'à 500 g, 20 cent. ; au delà de 500 jusqu'à 1000 g, 30 cent. ; envois affranchis en numéraire ou à la machine (seulement en cas de dépôt d'au moins 50 envois) : par exemplaire, jusqu'à 50 g, 6 cent. ; par exemplaire de plus de 50 jusqu'à 100 g, 10 cent. (dimensions maxima comme sous a).

d) en prêt par des bibliothèques publiques (aller et retour compris) : jusqu'à 500 g, taxe comme sous c ; au delà de 500 g jusqu'à 2<sup>1</sup>/<sub>2</sub> kg, 30 cent. ; au delà de 2<sup>1</sup>/<sub>2</sub> kg jusqu'à 4 kg, 50 cent.

Les envois adressés de ces quatre catégories peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 20 cent.

Pour les envois recommandés, les récépissés sont gratuits et obligatoires

### V. Colis postaux

	Rayon régional 45 km.				Rayon général	
	Ordin.	Encombr.	Trafic local	Encombr.	Ordin.	Encombr.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Au delà de 250 gr jusqu'à 1 kg	-40	-50	-30	-40	-40	-50
» » 1 kg » 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »	-50	-60	-30	-40	-60	-75
» » 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> » » 5 »	-60	-75	-40	-50	-90	1.10
» » 5 » » 7 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »	-80	1.—	-50	-60	1.20	1.45
» » 7 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> » » 10 »	1.—	1.20	-60	-75	1.50	1.80
» » 10 » » 15 »	2.—	2.40	2.—	2.40	2.—	2.40

au delà de 15 kg jusqu'à 50 kg selon la distance ; se renseigner au guichet de l'office de poste.

Non affranchis, 30 cent. en plus.

### VI. Articles de messagerie

Selon la distance.

Poids	Jusqu'à 100 km		de 101 à 200		de 201 à 300 km.		au-delà de 300	
	ord.	enc.	ord.	enc.	ord.	enc.	ord.	enc.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
par 5 kg :	—60	—	1.10	—	1.50	—	1.80	—
de 15 à 20 kg	2.40	2.90	4.40	5.30	6.—	7.20	7.20	8.65
» 20 » 25 »	3.—	3.60	5.50	6.60	7.50	9.—	9.—	10.80
» 25 » 30 »	3.60	4.35	6.60	7.95	9.—	10.80	10.80	13.—
» 30 » 35 »	4.20	5.05	7.70	9.25	10.50	12.60	12.60	15.15
» 35 » 40 »	4.80	5.80	8.80	10.60	12.—	14.40	14.40	17.30
» 40 » 45 »	5.40	6.50	9.90	11.90	13.50	16.20	16.20	19.45
» 45 » 50 »	6.—	7.20	11.—	13.20	15.—	18.—	18.—	21.60

non affranchis, 30 cent. en plus.

Envois avec valeur déclarée. — Outre la taxe de colis, il est perçu une taxe à la valeur qui s'élève à : jusqu'à fr. 300 de valeur déclarée, 20 cent. ; au delà de fr. 300 jusqu'à fr. 500 de valeur déclarée, 30 cent. ; en sus, par fr. 500 ou fraction de fr. 500 en plus (déclaration de valeur illimitée), 10 cent.

Pour les envois de valeur, le récépissé est gratuit et obligatoire.

### VII. Remboursements

(Montant maximum fr. 2000.—) : jusqu'à fr. 5.—, 15 cent. ; au delà de fr. 5.—, jusqu'à fr. 20.—, 20 cent. ; en sus, par fr. 20.— ou fraction de fr. 20.—



en plus, jusqu'à fr. 100.—, 10 cent. ; en sus, par fr. 100.— ou fraction de fr. 100.— en plus, jusqu'à fr. 500.—, 30 cent. ; de fr. 500.— à 1000.—, fr. 2.20 ; de fr. 1000.— à 2000.—, fr. 2.60.

Les remboursements-lettres peuvent être recommandés moyennant la taxe d'inscription de 20 cent.

### VIII. Mandats-poste

a) mandats ordinaires (montant maximum fr. 10.000.—) jusqu'à fr. 20.— 20 cent. ; de plus de fr. 20.— jusqu'à fr. 100.— 30 cent. ; en sus, par fr. 100.— ou fraction de fr. 100.— jusqu'à fr. 500.—, en plus, 10 cent. ; en sus, par fr. 500.— ou fraction de 500.—, en plus, 10 cent.

b) Mandats télégraphiques (montant maximum fr. 3000.—) : taxes ordinaires plus les taxes du télégramme. (Voir chap. XII) et taxe fixe de 20 ct.

### IX. Chèques et virements postaux

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 50 fr., productif d'intérêt (0,3<sup>9</sup>/<sub>10</sub>). Les virements de sommes du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. jusqu'à 20 fr., de 20 à 100 fr. 10 cent. puis, en sus, 5 cent. par 100 fr. jusqu'à fr. 500.— et, au-delà de fr. 500.—, 10 cent. en sus par fr. 500.— ou fraction de fr. 500.—<sup>1</sup>.

Pour les prélèvements au comptant (à la caisse de l'office des chèques):

a) jusqu'à 100 fr. 5 cent. ; au-delà de 100 fr. jusqu'à 500 fr. 10 cent. ; au-delà de 500 fr., par 500 fr. = ou fraction de 500 fr., en sus, 5 cent.

b) les prélèvements auprès de l'office de poste du domicile ou de la localité où le titulaire de compte a le siège de ses affaires, coûtent pour chaque cas: la taxe de paiement comptant et le droit de 20 cent., ainsi que la taxe téléphonique simple, mais au maximum 50 cent., pour demander l'autorisation de paiement à l'office de chèque postaux.

c) par assignation (par mandat de paiement ordinaire) jusqu'à fr. 100.— 15 cent ; au-delà de fr. 100.— jusqu'à fr. 500.— 20 cent. et, en sus, par fr. 500.— ou fraction de fr. 500.— 5 cent. en plus ; par télégraphe, ajouter à la taxe du mandat de paiement ordinaire celle du télégramme, plus droit de 20 cent.

### X. Expres.

Le droit est de 40 cent. pour les lettres, cartes, et petits envois et de 60 cent. pour les paquets.

### XI. Télégrammes

La taxe d'un télégramme est de fr. 1.— jusqu'à 15 mots et pour chaque mot en plus 5 ct. — Dans le service local : 80 ct. jusqu'à 15 mots et pour chaque mot en plus 2 1/2 ct. La fraction est arrondie aux 5 ct. supérieurs.

<sup>1</sup> Pour les versements que le titulaire effectue sur son propre compte, il est prévu une taxe uniforme de 10 ct. La mention « Sur propre compte » doit figurer sur la partie principale du bulletin de versement, immédiatement au dessus du montant.

## LETTRES COMMERCIALES-RÉPONSES

Le port des lettres commerciales-réponses à payer par l'expéditeur primitif quand la lettre lui parvient en retour s'élève à 10 cent. pour celles qui proviennent du rayon local et 20 cent. pour celles qui arrivent du rayon général, plus un droit de 2 cent. par pièce à titre d'indemnité pour les prestations spéciales de la poste.

## CARTES COMMERCIALES-RÉPONSES

Le port d'une carte commerciale-réponse, à payer par l'expéditeur primitif quand la carte lui vient en retour, s'élève à 10 cent. pour les cartes postales et à 5 cent. pour les imprimés (taxe d'affranchissement) plus un droit de 1 cent. par pièce à titre d'indemnité pour les prestations spéciales de la poste.

Les cartes doivent être imprimées et répondre aux prescriptions concernant les cartes postales et les imprimés sous forme de cartes.

## XII. Ordres de recouvrement

(Montant maximum fr. 10 000.— ; illimité, si la somme recouvrée est à inscrire au crédit d'un compte de chèques) : dans le rayon local : 50 cent. ; hors du rayon : 60 cent. Si l'ordre doit être remis à un agent de poursuites ou de protêt : 20 cent. en plus.

*Transmission des montants recouverts :*

- a) par mandat de poste : taxe des mandats de poste.
- b) inscription au crédit du compte de chèques : taxe pour les versements.

## E T R A N G E R

a) Une lettre affranchie coûte 30 cent. <sup>1</sup> jusqu'à 20 gr et 20 cent. par 20 gr. en plus. Une lettre non-affranchie le double. Pour les lettres recommandées, 30 cent. en sus du port ordinaire.

b) Carte de correspondance simple, 20 cent. Double 40 cent.

c) Imprimés, livres, etc., 5 cent. <sup>2</sup> par 50 gr. Poids maximum 2000 gr. ; 3 kg. pour les volumes expédiés isolément.

d) Echantillons, poids maximum, 500 gr. : 5 cent. par 50 gr. mais 10 cent. au minimum <sup>3</sup>.

*Dimensions maxima* pour les objets de la poste aux lettres (sans les cartes) longueur, largeur et épaisseur additionnées : 90 cm, sans que la plus grande dimension puisse dépasser 60 cm ; *en rouleaux* : longueur et deux fois le diamètre : 100 cm, sans que la plus grande dimension puisse dépasser 80 cm.

Les envois de ces quatre catégories peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 30 cent.

Pour le reste, s'adresser aux bureaux de poste.

<sup>1</sup> Les lettres et cartes insuffisamment affranchies sont taxées du double de l'affranchissement manquant.

<sup>2</sup> 3 cent. pour les journaux et écrits périodiques édités dans le pays de dépôt et expédiés directement par les éditeurs ou leurs mandataires, ainsi que pour les livres et pour les brochures ou papiers de musique (quels que soient les exp.). Ce tarif spécial n'est valable que pour certains pays ; se renseigner auprès des offices de poste.

<sup>3</sup> Les imprimés, échantillons et papiers d'affaires non ou insuffisamment affranchis ne sont pas admis.

**RAYON LOCAL ET GÉNÉRAL**

pour les lettres (10 km à vol d'oiseau) et pour les colis  
(45 km de parcours réel)

*Les localités du rayon local des lettres sont en caractères gras.*

Aarberg	Chapelle (Glâne)	<b>Ependes</b> (Fribourg)
Albeuve	Charmey (Gruyère)	Erlach
Albligen	Châtel-sur-Montsalvens	Estavannens
Allmendingen b. Bern	Châtelard-p.-Romont, Le	Estavayer-le-Gibloux
<b>Alterswil</b> (Frib.)	Châtonnaye	Estavayer-le-Lac
<b>Areonciel</b>	Chavannes-les-Forts	Estévenens
Aumont	Cheiry	
Autavaux	Chénens	Faoug
Autigny	Chesalles-sur-Moudon	Farvagny-le-Grand
Avenches	Chesalles-sur-Oron	Fétigny
Avry-devant-Pont	Chevroux	Fiaugères
	Cheyres	Flamatt
	Combremont-le-Grand	Font
Bargen (Bern)	Combremont-le-Petit	Forel-sur-Lucens
Bäriswil	Corbières	Fräschels
<b>Belfaux</b>	Corcelles-près-Payerne	Frauenkappelen
Belp	<b>Cordast</b>	<b>Fribourg</b>
Bern	<b>Corpataux</b>	
Bern 18 Bümpliz	Corserey	Galmiz
Bern 19 Oberbottigen	Cottens (Frib.)	Gampelen
Bern 20 Riedbach	Courgevaux	Gasel
Billens	<b>Courlevon</b>	Gempenach
Boll	<b>Courtaman</b>	<b>Giffers</b>
Bolligen Dorf	<b>Courtepin</b>	Gletterens
Bolligen Station	Cousset	Grandcour
Bollion	Cremin	Grandvillard
<b>Bonnefontaine</b>	<b>Cressier</b> (Fribourg)	Granges-Marnand
Botterens	Crésuz	Grangettes-près-Romont
Bouloz	Crêt-pr.-Semsales, Le	<b>Grolley</b>
<b>Bourguillon</b>	Cudrefin	Grossbödingen
Bremgarten b. Bern	Cugy (Fribourg)	Gruyères
Brenles		Guggisberg
Broc	Delley	Gumefens
Brünisried	Domdidier	Gümligen
Brüttelen	Dompierre (Fribourg)	Gümmenen
Bry, Le	Dompierre (Vaud)	Gurbrü
Bulle	Donatyre	<b>Gurmels</b>
Bümpliz	<b>Düdingen</b>	Gurten Kulm
Bussy (Fribourg)		
Bressolnaz	Echarlens	Hauterive
	<b>Eieholz</b>	Hauteville
Cerniat	Enggistein	Heitenried
Châbles (Fribourg)	Englisberg	Henniez
Chabrey	Enney	
Champmartin	Epagny	Ins
Champtauroz		

<b>Jegenstorf</b>	Münchenwiler	Richigen
<b>Jeuss</b>	Müntschemier	Ried b. Kerzers
<b>Joux (Frib.), La</b>	<b>Muri b. Bern</b>	<b>Riedbach</b>
	Murist	Riedstätt
Kallnach	Murten	Riffenmatt
Kappelen	Murzelen	Rizenbach
Kehrsatz		Roche' (Fribourg), La
Kerzers	Neuenegg	Romanens
Kirchlindach	Neirivue	Romont (Fribourg)
Köniz	<b>Neyruz (Fribourg)</b>	<b>Rosé</b>
Kriechenwil	Niederscherli	<b>Rossens (Fribourg)</b>
	Niederwangen b. Bern	Rosshäusern
Laupen (Bern)	<b>Noréaz</b>	Rubigen
Léchelles	Nuvilly	Rue
Lentigny		Rueyres-les-Prés
Lessoc	Oberbalm	Rüfenacht (Bern)
Liebefeld	Oberbottigen	Rüsschegg Gambach
Liebistorf	Oberwangen b. Bern	Rüsschegg Graben
Lobsigen	<b>Oleyres</b>	
Lovatens	<b>Onnens (Fribourg)</b>	<b>St. Antoni</b>
Lucens	Orsonnens	St-Aubin (Fribourg)
Lugnorre	Ortschwaben	St-Blaise
Lüscherz	Oron-la-Ville	St-Martin (Fribourg)
	Oron-le-Châtel	<b>St. Silvester</b>
Mamishaus	Ostermundigen	<b>St. Ursen</b>
Mannens	Ottenleue Bad	Salavaux
Marin		Sâles (Gruyère)
<b>Marly-le-Grand</b>	Papiermühle b. Bern	Salvenach
Marnand	Pâquier-Montbarry, Le	Sangerboden
Marsens	Payerne	Sarzens
Massonnens	<b>Pensier</b>	Sassel
<b>Matran</b>	Plaffeien	<b>Schmitten (Fribourg)</b>
Meikirch	Plasselb	Schönbühl-Urtenen
Ménières	Pont (Veveyse)	Schwarzenburg
Mézières (Fribourg)	Pont-la-Ville	Schwarzsee
Middes	Porsel	Sedeilles
Milken	Portalban	Semsales
<b>Misery</b>	<b>Posieux</b>	Siselen (Bern)
Missy	<b>Praroman-le-Mouret</b>	Siviriez
Mittelhäusern	Praz (Vully)	Sommentier
Montagny-la-Ville	Prévonloup	Sorens
Montbovon	Prez-vers-Noréaz	Stettlen
Montet (Broye)	Prez-vers-Siviriez	Stucklishaus
Montmagny	Pringy	Sugiez
Moosseedorf	Promasens	Surpierre
Morlon		
Môtier (Vully)	Radolfingen b. Aarberg	<b>Tafers</b>
Moudon	<b>Rechthalten</b>	Täuffeler
Mühleberg	Ressudens	Thörishaus
Münchenbuchsee	Riaz	Torny-le-Grand

Tour-de-Trême, La	Vesin	Vuarmarens
Treiten	Villaraboud	Viüssens
Trey	Villarepos	Vuippens
Treytorrens	Villariaz	Vuisternens-d.-Romont
<b>Treyvaux</b>	Villarimboud	Vuisternens-en-Ogoz
Tschugg	Villarlod	
	Villars-Bramard	Wabern
Ueberstorf	Villars-le-Grand	Wileroltigen
Uettligen	Villars-sous-Mont	Witzwil
Ulmiz	<b>Villars-sur-Glâne</b>	Wohlen b. Bern
Ursy	Villarsviriaux	Worb Dorf
Utzingen	Villarvolard	Worb Station
	Villarzel	Worblaufen
Vallamand	Villaz-St-Pierre	Wünnewil
Valsainte, La	Villeneuve (Fribourg)	
Vauderens	Vinelz	Yvonand
Vaulruz	Vounaise, La	
Verrerie, La	Vuadens	Zollikofen
Vers-chez-Perrin		

### OUVERTURE DES BUREAUX

Les bureaux de la *Poste* principale, à Fribourg, sont ouverts toute l'année de 7 $\frac{3}{4}$  h. à 12 h. 15 et de 13 h. 30 à 18 h. 30. La succursale du Bourg est ouverte de 7 $\frac{3}{4}$  h. à 12 h.  $\frac{1}{4}$  et de 14 h. à 18 h. 30; les autres succursales sont ouvertes de 7 $\frac{3}{4}$  h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30. Le samedi, les bureaux se ferment à 17 h.

Le dimanche et les jours fériés suivants, tous les bureaux restent fermés : Nouvel-An, Epiphanie (6 janvier), Ascension, Fête-Dieu, Assomption (15 août), Toussaint (1<sup>er</sup> novembre), Immaculée Conception (8 déc.) et Noël (25 déc.)

Moyennant paiement d'une taxe spéciale de 20 cent. par envoi on peut consigner en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets, jusqu'à 21 h., même le dimanche et les jours fériés (sauf de midi à 17 h. 30 et de 18 h. 30 à 20 h. 30) des articles de messagerie et des objets recommandés de la poste aux lettres avec ou sans valeur déclarée; de 12 h. 15 à 13 h. 30, seuls les envois par express sont acceptés.

Pour les petits envois déposés en masse, la taxe est de 20 cent. pour toute la consignation.

Le bureau principal est chargé de recevoir ces envois au guichet N<sup>o</sup> 7.

#### Télégraphe

Le bureau principal est ouvert, tous les jours, de 7 h. à 21 h. 30.

On peut remettre à chaque facteur de messageries (spécialement à ceux utilisant des fourgons attelés) des colis destinés à être expédiés. Taxes: on prélève par colis jusqu'au poids de 5 kg., 20 cent.; au-delà de 5 kg., jusqu'à 15 kg., 40 cent.; au-delà de 15 kg., jusqu'à 25 kg., 60 cent.; au-delà de 25 kg., 1 fr.

**POMPES FUNÈRES CATHOLIQUES**

**A. MURITH**

(SOCIÉTÉ ANONYME)

RUE DES  
CHAUDRONNIERS, 16

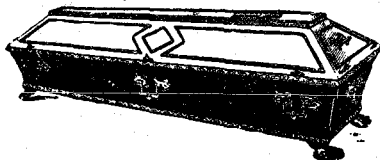
**Genève**

TÉLÉPHONE  
50 288

*Seul bureau autorisé par MM. les Curés de Genève à régler, au point  
de vue religieux, les ensevelissements catholiques romains*

FABRIQUE DE CERCUEILS

FABRIQUE DE COURONNES



*L'Administration se charge, sans aucun déplacement pour les familles,  
de toutes les démarches et formalités relatives aux*

**INHUMATIONS-EXHUMATIONS**

**TRANSPORTS**

**dans n'importe quelle localité.**

**AUTOMOBILES FUNÉRAIRES**

Matériel spécial pour catafalques, tentures, chapelles ardentes

CONFECTION DE DRAPS MORTUAIRES

**Succursale à FRIBOURG : Téléphone 1 43**

**MAGASINS et BUREAUX : Rue de Romont, 20**

**CIERGES, ENCENS, BRAISES-ENCENS**

**HUILE POUR LE SANCTUAIRE**

**MÈCHES — RAT DE CAVE**

**FLEURS ARTIFICIELLES**

**FLEURS NATURELLES**

**REPRÉSENTANTS ET DÉPOSITAIRES :**

**BULLE : Louis Paquier, tél. 392.**

**CHATEL-ST-DENIS : J. Millasson.**

**ROMONT : C. Comte, tél. 5.22.06**

**MORAT : Poncet frères, tél. 7.23.24**

**SION : Vve O. Mariethod, tél. 2.17.71**

**SIERRE : H. Vicarini, tél. 5.14.71**

**MONTANA : R. Métrailler, tél. 5.22.02**

**BIENNE : Murith & C<sup>ie</sup>, rue d'Aarberg, 121, tél. 5.106.**

**DELÉMONT : J. Ory-Nappez, tél. 2.14.34.**

**NEUCHÂTEL : Central-deuil, rue du Seyon, 30, tél. 5.23.00.**

**FULLY : R. Taramarcz, tél. 6.30.32**

**MARTIGNY : M. Moulinet, tél. 6.12.25**

**MONTHEY : Galleti, tél. 62.51**

**ORSIERES : F. Troillet, tél. 6.81.20**

**BAGNES : G. Lugon, tél. 23.**

**VOUVRY : L. Pignat, tél. 47.51.**

*Tarifs très modérés.*

# J. Handrick-Morigeau

Rue Grimoux, 6 - FRIBOURG - Téléphone 8.91

*Reliure en tous genres*

*Travaux d'art*

*Registres*

*Articles de bureaux*

POUR VOTRE ASSURANCE  
INCENDIE, VOL, DÉGATS  
D'EAU, BRIS DE GLACES,  
CHOMAGE OU CONTRATS  
COMBINÉS

ADRESSEZ-VOUS A

**L'HELVETIA-INCENDIE**  
COMPAGNIE SUISSE D'ASS. CONTRE L'INCENDIE, A ST-GALL

LOUIS BULLIARD

AGENT GÉNÉRAL

FRIBOURG

RUE DE ROMONT, 18

TÉLÉPHONE 700

# E. Glasson & C<sup>ie</sup> S. A., Bulle

Tél. : Bulle, 32 - Palézieux, 9.36.06 - Château-d'Œx, 39  
Cpte de chèques et virements postaux II-35

Branche I : Matériaux de construction.

Branche II : Huiles, graisses industrielles. Engrais chimiques.

Branche III : Vins en gros et détail.

# Les Fils d'Ernest Michel & C<sup>ie</sup>

**Fribourg**

Tivoli, 3 - Chèques postaux H a 69 - Tél. 4.42

**Tous les matériaux de construction**

# Banque Populaire de la Gruyère

Fondée en 1853

**BULLE**

Avenue de la gare

*CAVEAU*

*SÉCURITÉ*

*DISCRÉTION*

*CAPITAL ET RÉSERVES : Fr. 1 300 000*

OIGNONS A FLEURS - GRAINES POTAGÈRES - GRAINES  
FOURRAGÈRES - GRAINES DE FLEURS - INSECTICIDE -  
ENGRAIS pour FLEURS - MASTIC A GREFFER - RAPHIA

SE RECOMMANDE :

**ERNEST J. VATTER**

**COMMERCE DE GRAINES**

RUE DU PONT SUSPENDU, 77

FRIBOURG



## LA « ZURICH »

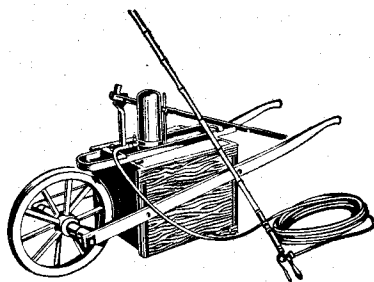
Compagnie générale d'assurances contre les accidents  
et la responsabilité civile, à Zurich.

BRANCHES: Accidents, Responsabilité civile, Automobiles,  
Garantie, Cautionnement, etc.

*Agence générale pour le canton:*

X. THALMANN & FILS, rue de Romont, Fribourg.

*Inspecteurs: Louis VIGNOLA et Robert MAURON, Fribourg.*



POUR VOS ACHATS DE

Outillages de jardin

Machines agricoles

Se recommande:

**Maurice Andrey, Fribourg**

*Tivoli, 3*

*Téléphone 8.01*

Grand atelier de réparations.

# Cardinal

**La bonne bière!**

# Sarina

*La marque de qualité*

Cuisinières Sarina

*à gazéification de bois*

Grande plaque de chauffe.  
Propre comme une cuisinière électrique.  
Grands fours amovibles.  
Eau chaude sous pression produite automatiquement.



Fourneaux de ménage de tous genres.

Installations de cuisines complètes pour hôtels, restaurants, pensions, pensionnats, hôpitaux, écoles ménagères, communautés, etc.

Prospectus, renseignements,  
offres et devis sans engagements  
par la  
maison de confiance

*Etablissements*  
**Sarina S. A.**

Téléphone 4 31

*Fribourg*

## Teinturerie fribourgeoise

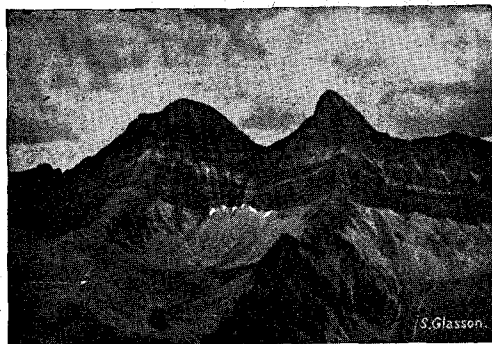
Magasin : rue des Epouses — Tél. 7.63

Magasins et ateliers : Grand'Places, 26

F R I B O U R G

Teinture et lavage chimique de tous vêtements et tissus, à des prix défiant toute concurrence. — Service soigné et rapide. — Expédition par poste dans toute la Suisse.

NOIRS DEUILS TOUS LES JOURS



Dents de  
Brenleire  
et de  
Foliéran

**S. Glasson**, photographe-paysagiste, **BULLE**

Maison réputée pour ses paysages artistiques

VITRAUX D'ART ET VITRERIE

**A. KIRSCH & C<sup>IE</sup>, FRIBOURG**

Pérolles 26 — Tél. 3.12

Le plus grand stock en verres  
à vitres et verres spéciaux.  
Glaces. — Vitrages. — Miroirs  
Mastics. — Prix modérés.

# Hogg-Mons & Fils S. A.

Ing. — Entrepr. dipl.

TOUS TRAVAUX CIVILS ET BATIMENTS

Av. du Midi, 23 **Fribourg** Téléphone 3.48

## BERNINA-ZIGZAG

# 100

# Bernina



la machine  
à coudre suisse  
de qualité

Demandez prospectus  
à l'agence exclusive pour le canton de Fribourg:

## E. Wassner S. A.

BUREAU D'AFFAIRES

## Ernest Spycher, Fribourg

RUE DE LAUSANNE, 30. — TÉLÉPHONE 8.90

Travaux de comptabilité, expertises, revisions,  
etc. — Agence immobilière et gérances. — Re-  
couvrement. — Renseignements commerciaux  
et privés.

*Crédit gruyérien*  
*à Bulle*

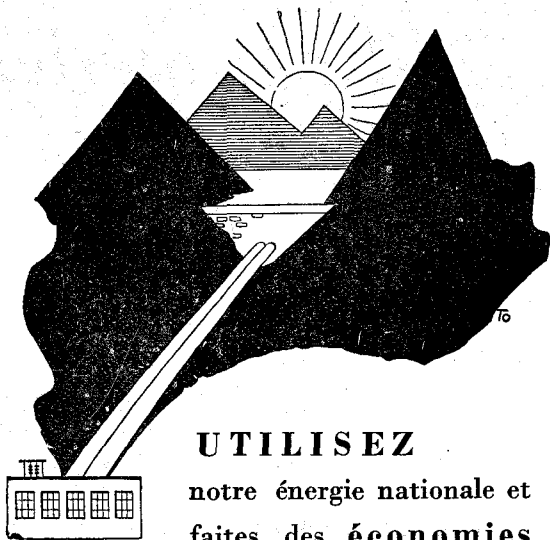
•  
TOUTES OPÉRATIONS DE  
BANQUE ET DE CHANGE  
aux conditions les plus favorables

CACAO  
CHOCOLAT  
BISCUITS



THE  
TALISMANT  
CAFÉ

**CHOCOLAT VILLARS**



**UTILISEZ**

notre énergie nationale et  
faites des économies

en adoptant pour la C U I S S O N

pour L'EAU CHAUDE

pour la F O R C E

**l'électricité**

Trois mois de courant gratuit  
pour cuisson et eau chaude  
à tout nouvel abonné.

*Renseignements gratuits aux*

**ENTREPRISES ELECTRIQUES  
FRIBOURGEOISES**

**AYER FRÈRES**  
COMBUSTIBLES •  
FRIBOURG

**BANQUE SUISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT**

PLACE DE LA GARE

TÉLÉPHONE N° 940

**FRIBOURG**

Crédits en compte-courant

Avances par billets

Réception

de dépôts d'épargne avec privilège légal

Toutes opérations de banque

aux meilleures conditions

**STEPHAN & CIE**

**FRIBOURG**

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES • RÉSERVOIRS TOUTES DIMENSIONS

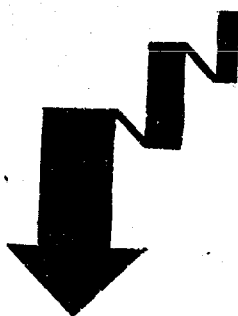
TRAVAUX DE BATIMENT

## Baume Siccol

Plaies variqueuses, démangeaisons, eczemas,  
rougeurs chez les enfants et les adultes,  
brûlures et toutes les affections de la peau.  
*Efficacité reconnue. — En vente à la*

**Pharmacie Cuony (Pharmacie Principale)**

Avenue de la Gare, Fribourg



# PIANTINO FRÈRES

ENTREPRISE  
GÉNÉRALE  
DU BATIMENT

CETTE MAISON, ÉTABLIE DEPUIS 40 ANS A FRIBOURG,  
A EXÉCUTÉ DANS TOUT LE CANTON DE NOMBREUX ET  
IMPORTANTES TRAVAUX; ELLE S'EST SPÉCIALISÉE DANS  
LA TRANSFORMATION A FORFAIT DES VIEILLES MAISONS

DEVIS SANS ENGAGEMENT

TÉLÉPHONE 8.24

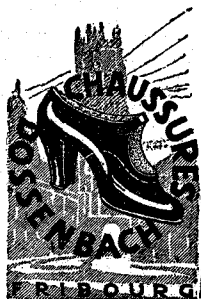
## LAITERIE CENTRALE

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ DES PRODUCTEURS DE LAIT  
DE FRIBOURG ET ENVIRONS

MAGASINS: TOUR HENRI, 61 — TÉL. 136  
PÉROLLES, 61 - TÉL. 7.37 — CHAMPS DES CIBLES - TÉL. 16.64

LAIT - CRÈME - BEURRE - FROMAGE  
YOGHOURT — LAIT PASTEURISÉ





GRANDS MAGASINS  
DE CHAUSSURES  
VENDANT BON  
ET BON MARCHÉ

*Maison de confiance*

**DOSSENBACH**

Fribourg

Tél. 252

Morat

Tél. 56



**COMBUSTIBLES  
MENOUD & SIEBER  
FRIBOURG**

TELEPHONE N° 169

ENTREPÔTS  
TOUR HENRI  
4

HOUILLES, COKES, ANTHRACITES  
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS  
BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ  
ANTHRACINE - BOULETS & MAZOUT

BUREAU  
Rue du Temple  
N° 9

à la belle  
**JARDINIÈRE**  
SCHWOB & CIE FRIBOURG

MAISON FONDÉE EN 1885

**LES SPÉCIALISTES DU BEAU VÊTEMENT**

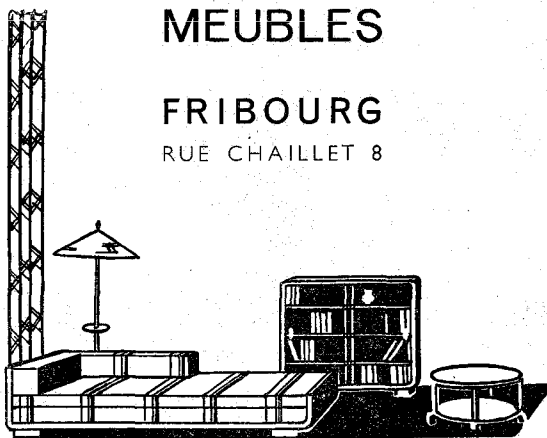


# E. SUTER

## MEUBLES

### FRIBOURG

RUE CHAILLET 8



- CHAMBRES A COUCHER
- SALLES A MANGER
- STUDIOS
- PETITS MEUBLES

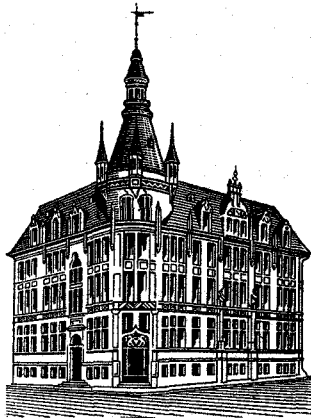
DEMANDEZ NOS DEVIS SANS ENGAGEMENT

# **BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG**

**CAPITAL ET RÉSERVES: FR. 40 075 000.—**

**GARANTIE DE L'ÉTAT**

**10 AGENCES ET  
98 CORRESPONDANTS  
D'ÉPARGNE DANS LES  
PRINCIPALES LOCALITÉS  
DU CANTON DE  
FRIBOURG**



**ACCORDE DES PRÊTS PAR:**

**CÉDULES ET COMPTES HYPOTHÉCAIRES  
CRÉDITS COMMERCIAUX AVEC  
CAUTIONNEMENT  
AVANCES SUR TITRES ET VALEURS**

**ESCOMPTE DE BILLETS ET PAPIER COMMERCIAL  
CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES**

# **BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG**

**GARANTIE DE L'ÉTAT**

## **AGENCES:**

**ST-PIERRE A FRIBOURG, BULLE,  
CHATEL-ST-DENIS, CHIÈTRES, DOMDIDIER,  
ESTAVAYER-LE-LAC, FARVAGNY, MORAT,  
ROMONT, TAVEL**

**GARDE D'OBJETS DE VALEUR  
LOCATION  
DE CASES DE COFFRES-FORTS  
PAIEMENT DE TOUS COUPONS**

## **T R A I T E**

**TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE  
ET DE BOURSE  
REÇOIT DES DÉPÔTS D'ARGENT**

---

**DISCRÉTION ABSOLUE**

**LA DIRECTION**

# DE WESEL A WALLENRIED

## I. Aux deux pôles du récit.

*Wesel* est une petite ville du nord-ouest de l'Allemagne, une petite ville de l'ordre de 25 000 habitants. A 26 kilomètres de la frontière hollandaise, au confluent de la Lippe et du Rhin, *Wesel*, une ancienne place forte pourvue de défenses bastionnées à la Vauban, actuellement démantelées, fut un point stratégique important pendant plusieurs siècles et ceci jusqu'à la fin des guerres napoléoniennes dont elle garde un douloureux souvenir<sup>1</sup>. C'est la dernière ville d'une certaine importance que vient baigner le Rhin allemand. Elle se campe au nord de la Lippe et sur la rive droite du fleuve, large à cet endroit de quelque 400 mètres et coupé de spacieux îlots.

Nous sommes sur les marches de cette Germanie que l'apôtre anglais saint Willibrod s'efforça de christianiser vers l'an 700. C'est à cet évêque et confesseur que *Wesel*, ville hanséatique, a consacré sa plus belle église, construite de 1424 à 1526, affectée de nos jours au culte luthérien de même que la « *Mathenakirche* » surgie de 1429 à 1508. Au culte catholique romain sont ouvertes deux églises dont une ancienne, l'église St-Martin, autrefois « *Fraterherrenkirche* », datant de 1521.

\* \* \*

*Wallenried*, un petit, un tout petit village, tapi au creux d'un vallonement, ne se signale pas au loin comme *Wesel* par une tour de 102 mètres, la tour de sa « *Mathenakirche* » ou une flèche gothique posée sur une tour éventrée par

---

<sup>1</sup> Un monument consacré à la mémoire de 11 officiers prussiens du corps franc de Schill fusillés à *Wesel* le 16 IX 1809 par les troupes de l'empereur des Français.

d'immenses fenêtres ogivales, car Wallenried n'offre rien qui puisse ressembler à une collégiale de St-Willibrod.

A Wallenried, que l'on appelait encore volontiers Essert, il y a un demi siècle<sup>1</sup>, pas de monuments, pas de fleuve, mais trois ruisseaux, trois ruisselets plutôt, au confluent desquels se sont égaillées 43 maisons dont 26 au village proprement dit, rebuté par la grand route. Et c'est dans cette torpeur qui déborde des chemins vicinaux, dans ce calme champêtre sans horizon déchiqueté, c'est dans cette paix verdoyante que s'épand, à l'heure de midi, la fumée de 46 foyers autour desquels viennent se serrer 257 habitants dont 132 protestants et 124 catholiques romains<sup>2</sup>. Il n'y a pas d'auberge mais une fruiterie, une école, un presbytère, un four banal, une chapelle et surtout un château d'où Wallenried tire ses titres de noblesse.

Depuis quelques années, la commune a adopté des armoiries dont l'écu est d'argent à trois barres ondées d'azur, une bande de gueule brochant sur le tout. Ces armes sont celles de la famille de Castella de Delley, diminuées des trois étoiles d'or qui en chargent la bande de gueule. Nombreuses sont les communes qui ont emprunté leurs armes héraldiques au seigneur du lieu. Pour Wallen-

---

<sup>1</sup> On orthographiait aussi Esserts. La carte Siegfried de 1892 désigne encore la localité sous le nom d'Esserts, comme nom principal en caractères gras. Le nom de *Wallenried* y est bien ajouté, mais comme une inscription secondaire. Et pourtant la plus ancienne carte du canton de Fribourg, datée de 1578, publiée par Alfred Weitzel dans les *Annales fribourgeoises* de 1916, page 1 à 9 fait mention non pas de Esserts, mais de « *Walenried* » (avec un seul l).

<sup>2</sup> Les chiffres cités sont ceux du recensement du 1 XII 1930. Les chiffres du recensement du 1 XII 1941 actuellement connus accusent une augmentation de la population qui comprend 52 ménages et 262 habitants. Il y a encore, malgré tout, diminution de la population depuis l'année 1885 dont voici les chiffres: 272 habitants répartis en 46 ménages dans 41 maisons habitées. Il y avait alors 89 bourgeois, 120 Fribourgeois d'autres communes et 60 habitants non fribourgeois mais suisses. Les catholiques étaient au nombre de 190, les protestants 82. Le 70% de la population était alors catholique, tandis qu'à l'heure actuelle les protestants en majorité représentent le 51,5% des habitants. Complétons notre statistique en signalant qu'en 1939 il y avait 427 pièces de bétail bovin, dont 183 de moins de 2 ans, 41 chevaux, 37 chèvres et moutons et 46 ruches.

ried cet emprunt avait en outre cet avantage que les trois barres ondées d'azur peuvent représenter les trois ruisseaux qui traversent la commune. C'est ce que les autorités locales n'ont pas manqué de relever en prenant leur décision.

Dans l'édition du 27 décembre 1831 de son dictionnaire géographique et historique du canton de Fribourg, Kuenlin attribue à la commune de Wallenried 241 poses de prés, 394 de champs et 134 de forêts, ce qui correspond à 276 hectares 84 ares. La commune se serait agrandie depuis cette époque, sa superficie étant présentement de 382 hectares 22 ares<sup>1</sup>. Nous n'avons pu être renseignés sur l'origine de ces différences de superficies.

Wallenried, qui s'orthographiait aussi autrefois Valleriet, n'a pas inscrit son nom dans l'histoire. On sait que la route romaine qui rejoignait Aventicum traversait le territoire de la commune non loin de l'oratoire vénéré de Chanzalles, d'origine inconnue, dédié à N.-D. de Grâce, où les catholiques de Wallenried s'en vont en procession à l'Ascension et à l'Assomption. Nous avons vu le nom d'Essert cité pour la première fois dans un acte du 14 juin 1337 par lequel Veuve Agnès Ulrich de Guschelmuth vend à l'Hôpital 3 poses de champs en Malligrasset, territoire d'Essert *de la juridiction de l'Hôpital*. Ce même champ fut loué le 20 juin suivant à Ottonin, dit de Fonte du village d'Essert<sup>2</sup>. Puis, à propos de la guerre de Laupen, en 1339, il est question de Wallenried. Les habitants de ce village et de celui de Cournillens, tout proche, conduisaient secrètement leur bétail pour le faire brouter sur des pâturages écartés qu'ils faisaient surveiller par une garde. Ils furent trahis par un

---

<sup>1</sup> En voici le détail: 318 ha. 21 a. de terrains cultivés, 59 ha. 88 a. de forêts et 4 ha 13 a. de terrains improductifs. Les forêts à elles seules se seraient donc agrandies de 11 ha. 64 a. Du cadastre provisoire de la commune, expédié par le commissaire Bochud en 1853, il résulte que la surface bâtie et cultivée était alors de 889 poses 54 perches soit 320 h. 8 a. 86 ca., la surface boisée de 173 poses 397 perches soit 62 ha. 63 a. 73 ca. On ne parle pas des terrains improductifs. La superficie communale était alors à peu près la même que de nos jours puisqu'on avait 382 ha. 72 a. 59 ca.

<sup>2</sup> A.E.F. II — 700 et 701. Kuenlin, *Dict. hist.* annoté par Schneuwly, t. II/440.

Moratois du nom de Bubo Swantz qui conduisit sur les lieux les soldats bernois de la garnison de Laupen, alors ennemis des Fribourgeois. Quatre paysans furent tués, six faits prisonniers, plusieurs hommes et même des femmes furent blessés, le bétail emmené comme prise de guerre et, non contents, les Bernois mirent le feu à plusieurs granges. Le dommage fut évalué à plus de 400 livres lausannoises <sup>1</sup>.

Ni le nom de Wallenried ni celui d'Essert ne sont cités au nombre des localités que la ville de Fribourg acquit des comtes de Tierstein, acquisition devenue définitive en 1442 <sup>2</sup>. C'est que probablement Wallenried n'était pas un fief Tierstein mais appartenait déjà à la juridiction de Fribourg, comme le dit expressément le Mémorial des griefs des Fribourgeois contre les Moratois <sup>3</sup>. Il n'est pas douteux que Wallenried ait fait partie des « Anciennes Terres » de la ville et seigneurie de Fribourg <sup>4</sup> ce, d'autant plus que, si cette localité n'est pas citée au nombre des terres acquises en 1442, elle n'est pas davantage mentionnée dans les acquisitions ultérieures. Et cependant le D<sup>r</sup> F. Buomberg, sur sa carte topographique de la Seigneurie de Fribourg du milieu du XV<sup>e</sup> siècle <sup>5</sup>, place le territoire de la commune de Wallenried en dehors de la limite des Anciennes Terres. Ce doit être une erreur qui provient du fait que cette localité ne figure, ni parmi celles appartenant à la paroisse de Cormondes, ni au nombre de celles de Barberêche dans le terrier de 1442, pas plus du reste que dans le rôle de la taille de Savoie de 1445. En revanche Wallenried est nommé dans le rôle de la taille prélevée en vue du rachat du comté de Gruyère en 1555 et il se trouve rattaché à la bannière de l'Hôpital, soit, dirait-on de nos jours, au quartier des Pla-

---

<sup>1</sup> Recueil diplomatique du canton de Fribourg, 3<sup>e</sup> vol., page 29: CXLV, Mémorial des griefs des Fribourgeois contre les Moratois.

<sup>2</sup> Voir P. de Zurich, *Les fiefs Tierstein et le Terrier de 1442*, Fribourg 1918, A.S.H.F.

<sup>3</sup> Dum homines villarum de Curnellin et deis ESSERS jurisdictionis Friburgi... (Voir note n<sup>o</sup> 1, ci-dessus).

<sup>4</sup> Voir *Etrennes fribourgeoises* 1942, page 22.

<sup>5</sup> *Freiburger Geschichtsblätter*, vol. VI et VII.



ces. L'historien Schneuwly, au surplus, affirme que Wallenried fit partie des « Anciennes Terres » avant 1798<sup>1</sup>.

Nous savons d'autre part qu'en 1420 le curé de Cormondes levait la dîme de Wallenried qui produisait 6 muids et 3 coupes de différentes céréales et, en 1425, 20 coupes de froment, 20 de « messel » et 20 d'avoines<sup>2</sup>. En 1363 déjà, Peter von Pont, curé de Cormondes, partageait avec les Tierstein la moitié des dîmes de cette paroisse. Dans un long procès que fit le curé Zumwald de 1778 à 1808 contre sa déposition de la cure de Cormondes, on trouve un mémoire où il est dit que, depuis 1661, le chapitre de la collégiale de St-Nicolas à Fribourg retenait la dîme de Wallenried pour le fermage de la cure. Le chapitre aurait vendu une partie des dîmes au général de Castella pour le prix de 600 écus, cependant que l'autre partie aurait été échangée contre les dîmes de Jetschwyl<sup>3</sup>.

Signalons en passant que, selon Kuenlin<sup>4</sup>, les habitants de Wallenried faisaient des corvées à Avenches en 1569.

Peut-on dire que Wallenried ait appartenu de tous temps à la paroisse de Cormondes ? Rien ne permet en tout cas de rattacher cette localité à un moment donné à une autre paroisse. On ne peut s'expliquer que par des droits seigneuriaux ou d'anciennes limites territoriales le fait que Wallenried n'ait pas appartenu à la paroisse de Cressier, de langue française et distante de 4 km. seulement, tandis qu'il faut parcourir 6 km. par les sentiers ou 8 km. par la route pour se rendre de Wallenried à Cormondes, paroisse de langue allemande. La paroisse de Barberêche, dont relève Courtepin, à un kilomètre de Wallenried, aurait même été plus proche à certains égards. Pour se rendre de Wallenried à Cormondes par la route, on doit passer par Courtepin, emprunter une partie du territoire de la pa-

---

<sup>1</sup> A.E.F. Collection Schneuwly, carton XXV.

<sup>2</sup> Ce qui représente 4500 litres de céréales en 1420 et 3600 litres en 1425. Le muid valait 12 coupes et la coupe suisse environ 60 litres.

<sup>3</sup> Père Ap. Dellion, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses du canton de Fribourg*, III<sup>e</sup> vol., pages 328 et 341.

<sup>4</sup> *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg*, édition 1831, page 440.

roisse de Barberèche et traverser celle de Cressier sur toute sa longueur.

Sous la République helvétique une et indivisible, Wallenried fut rattaché au district dit « de Morat ». Les actes législatifs nés de l'Acte de médiation transfèrent cette commune dès 1803 au district dit « de Fribourg » dans lequel elle demeura jusqu'en 1830, époque où elle fut incorporée au district dit « allemand » dont le chef-lieu était toujours Fribourg. Enfin, un dernier transfert eut lieu en 1848 qui plaça Wallenried sous la juridiction du préfet de Morat dans le district du Lac.

\* \* \*

Que nous voilà loin de Wesel ! Et que vient donc faire le nom de cette ville du nord de l'Allemagne, dans la maussade histoire de ce tout petit village, séparé d'elle par près de 540 kilomètres à vol d'oiseau ? C'est ce que vous ne tarderez pas à apprendre si vous daignez nous suivre.

De Courtepin, où vous ont déposé les wagons rouges du F.M.A., après avoir passé au sommet de la colline, devant l'immense toiture écarlate de la Bergerie, empruntez un sentier qui vous fera passer sous l'opulente frondaison d'un des rares châtaigniers du canton, isolé en pleins prés. Peu après, les premières maisons qui vous accueilleront, seront, à votre droite une proprette laiterie, et, lui faisant vis-à-vis, à votre gauche, la maison d'école, dont l'architecture fort peu officielle pourrait vous faire douter de sa destination. Vous vous trouverez alors dans le haut du village et vous aurez rejoint la route communale. Continuez à droite ; la route descend, passe devant le hangard des pompes à incendie, planté à la croisée des chemins dont l'un vous mènerait au château. La route à suivre tourne à gauche, sinue encore sur la droite en passant devant le presbytère, un chalet tout neuf enfoui dans les géraniums, et vous êtes maintenant au bas du village. De là, montez cet escalier et ce palier de cinquante mètres qui s'ouvre à votre droite comme un sillon clair entre deux haies vives. Au sommet, la chapelle, — l'église paroissiale peut-on dire aujourd'hui — avec son clocheton campé sur le portail d'entrée, découpe, sur une

tecture de grands arbres, le vert tendre de sa façade en molasse qui s'orne d'un plein cintre, d'un minuscule fronton et de joints feuillés.

C'est à une promenade champêtre que nous vous avons conviés. Mais si vous savez vous abandonner à la magie de l'art, son terme vous réserve des impressions et des évocations inattendues : un élan de foi chrétienne vécu par des gens dont l'histoire nous appartient, une brillante figuration qu'est venue patiner la nostalgie du temps passé.

## II. *Notre-Dame de la Victoire.*

En pénétrant dans la chapelle, vos yeux s'emparent aussitôt du tableau de l'autel, un grand tableau de 2 mètres 20 centimètres de large sur 3 mètres de hauteur, dont le cadre doré porte à son sommet en arc sinué les mots « Altare privileg. ». Peut-être vous retenez-vous d'avouer que vous croyez être en présence d'un chef-d'œuvre, que déjà cette toile vous en donne l'inexprimable émotion. Elle est de Jean-Baptiste Deshayes, peintre français surnommé le Romain, de l'Académie royale de peinture et de sculpture, grand prix de peinture, gendre de Boucher, élève de son père puis de Restout et de van Loo, mort à Paris en 1765, à l'âge de 36 ans, probablement une année ou deux après avoir achevé l'œuvre qui nous occupe.

Sur la gauche de la composition, la Vierge, en robe rouge gansée d'or et drapée dans un voile bleu à peine retenu sur les épaules, est assise sur une nuée dont les franges sont traversées de fauves lueurs. Ce flamboiement monte d'un champ de bataille où s'estompe, dans un halo doré, une charge de cavalerie lancée au pied des lourds bastions d'une forteresse. La Vierge, corps glorieux nimbé d'une clarté diffuse, très digne en son maintien de grande dame, laisse à peine transparaître sa joie intérieure dans un sourire réprimé.

L'artiste l'a nommée Notre-Dame de la Victoire. Elle porte sur ses genoux, à peine enveloppé d'un lange blanc, un petit Jésus, jambes et bras potelés, la main droite agrippée à l'encolure de la robe de sa mère. L'enfant tient en sa gauche une longue palme qu'il tend à un magnifique

seigneur en habit Louis XV, agenouillé à ses pieds. Dans l'attitude et le regard de ce seigneur se lisent la foi, la reconnaissance, la béatitude. Il entr'ouvre les bras, et sa main droite relevée s'apprête à recevoir le divin présent. Le gracieux bébé, l'air très amusé, penche la tête en souriant au grand seigneur et au groupe qui l'accompagne, d'un sourire si doux et si rusé à la fois, qu'il ne peut manquer de « déridier les plus tristes fronts ».

Trois têtes d'angelots, le cou serré dans leurs ailes, les unes repliées, les autres ouvertes, dominent la scène en jetant une note claire sur un ciel d'ardoise. Posés à terre, une épée et un tricorne bordé d'or font transition au bas de la toile, entre la bataillè apparue comme en rêve et, y faisant face, la lumière crue qui enveloppe les trois principaux personnages chamarrés de bleu, de rouge et d'or.

C'est maintenant que vous allez comprendre.

La citadelle et ses bastions, c'est Wesel. La charge de cavalerie en raccourci, c'est la bataille de Clostercamp gagnée par les Français, le 16 octobre 1760.

Le personnage qui reçoit la palme, le magnifique seigneur portant perruque blanche, gilet rouge et habit bleu, le revers des manches orné d'une double passementerie d'or posée en onde, insigne d'un haut grade militaire, c'est le comte Rodolphe de Castella, lieutenant général des armées du Roi, inspecteur général des Suisses et Grisons. A gauche de l'habit bleu, portant l'éclatant habit rouge et les culottes bleues des régiments suisses au service de France, c'est un frère de l'inspecteur général, le brigadier Jean-Antoine de Castella (1708-1789), bailli de Rue en 1768, qui se couvrit de gloire à l'attaque du château et du pont d'Amöneburg (Hesse) et se trouvait à Wesel en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Reding. Le troisième personnage, un peu plus en retrait, portant lui aussi l'habit rouge des Suisses au service de Sa Majesté très chrétienne, c'est le comte Ignace-Rodolphe de Castella (1726-1775), un frère des précédents, qui était aussi à Wesel mais ne parvint au grade de brigadier qu'en 1768. Il fit toutes les campagnes des Flandres, eut un cheval tué sous lui à Mons.

Et le groupe de sept personnes, debout au second plan, le haut du buste ou la tête seuls apparents, du milieu



N.-D. de la Victoire par le Romain  
(d'après une photographie communiquée par M. Albert de Castella).

desquelles on distingue un religieux et une religieuse, ce sont les frères et sœurs des trois hommes de guerre, agenouillés, implorant et remerciant à la fois la Mère de Dieu.

Dans la quiétude pénétrante du saint lieu, où la liturgie catholique a fait flotter ses aromates orientaux chargés de somptueuses évocations, le chef-d'œuvre de Deshays ne peut manquer d'emporter vos prières, puis vos pensées et vos rêveries, du sourire malicieux de ce petit joufflu tout rose d'enfant Jésus, vers ce général, vers ce Wesel, vers tout le mystère de cette bataille entrevue dans un brouillard jaune et roux. Avec de grands personnages, comme des « majuscules pour composer les titres », selon l'éclatante image de Rostand, c'est une page de l'histoire militaire du XVIII<sup>e</sup> siècle que vous avez sous les yeux : une page ouverte au chapitre de la guerre de Sept ans. <sup>1</sup>

### III. Pendant la guerre de Sept ans.

Dans la maturité d'un homme de 46 ans apparaît, à ce moment de l'histoire qu'on nous permettra d'éclairer d'un pâle rayon, un Louis XV en cheveux poudrés à blanc, la lippe sensuelle sous la courbe suprêmement aristocratique de son nez bourbonien : le premier et le plus beau gentilhomme de France. Liée à lui comme Francesca à Paolo au cinquième chant de l'Enfer de Dante, voici Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, dans sa robe à paniers, légère, gracieuse et maniérée comme un menuet, de 11 ans plus jeune que son royal amant. C'est ensuite, âgé de 44 ans, Frédéric-le-Grand, le deuxième roi de Prusse de ce nom, le « vieux Fritz » adoré de ses soldats et redouté de ses généraux, un prince allemand ayant beaucoup de sang français et compté au nombre des littérateurs de langue française. Dans les brouillards de Londres, voyez-vous, à côté du célèbre William Pitt premier ministre, Georges II roi d'Angleterre et Electeur du Hanovre, vieillard de 73 ans auquel son petit-fils Georges III devait bientôt succéder. Voici encore Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne, reine

---

<sup>1</sup> Ce tableau a été reproduit en couleurs à la page 486 (Pl. XVIII) de l'ouvrage de P. de Vallière : *Honneur et Fidélité*.

de Hongrie et de Bohême, très pieuse et pourtant séduisante. Et enfin, dans cette Russie où l'on s'égorgeait sur les marches du trône, la tzarine Elisabeth, âgée de 47 ans, suivie vers la fin de la guerre par Pierre III et Catherine II, la grande Catherine.

Selon les traités il y a d'un côté la France, l'Autriche et la Russie et de l'autre la Prusse et l'Angleterre. Mais, en fait, pour ce qui va nous intéresser, c'est contre l'Angleterre seule que la France est en lutte. « La France, a dit Napoléon <sup>1</sup>, ne doit pas être comptée parmi les puissances que Frédéric a eu à combattre puisque, pendant toute cette guerre, les armées françaises ont été contenues sur le Rhin et le Weser par l'armée des princes à la solde de l'Angleterre composée d'Anglais, Hanovriens, Hessois, Brunswickois ».

Louis XV, après ce qu'on a appelé le « renversement des alliances », n'est entré en guerre que pour défendre ses possessions d'Amérique attaquées sans déclaration de guerre préalable par les navires armés de Sa Majesté britannique <sup>2</sup>. Pour la France, l'enjeu de la lutte, au début c'est le Canada, puis le Canada et les Indes : presque deux continents. La conquête de l'Electorat du Hanovre qui aurait pu servir de monnaie d'échange devait, dans la pensée de Louis XV et surtout de Madame de Pompadour, amener l'Angleterre à lâcher prise de l'autre côté de l'Atlantique. De son côté, William Pitt avait dit : « L'Amérique sera conquise en Allemagne ». A quoi les historiens français ajoutèrent : « avec des généraux et des soldats allemands ! » <sup>3</sup>.

Et c'est ainsi qu'au début de l'année 1757 les armées françaises se portèrent sur le Rhin, les fourgons trop nombreux et encombrés des objets les plus futiles, jusqu'à des vêtements de femmes pour les compagnes, plus ou moins légitimes, que les officiers emmenaient avec eux. On faisait alors, pour rappeler une expression qui caractérisa toute une époque de l'histoire militaire, la guerre « en dentelles ».

<sup>1</sup> *Correspondance*, tome XXXII.

<sup>2</sup> Pour accentuer le conflit ouvert dès 1754 entre colons américains et canadiens, les Anglais coulèrent en juin 1755 sans avertissement des transports français sur le St-Laurent.

<sup>3</sup> G. Hanotaux, *Histoire de la Nation française*, tome VII, page 528.

Mais portons tout de suite nos regards sur Wesel. Par calcul, car la France n'avait pas encore par le deuxième traité de Versailles du 1<sup>er</sup> mai 1757, scellé son alliance avec l'Autriche, peut-être aussi parce qu'il était fort occupé en Saxe et en Bohême et inquiet de l'attitude qu'adopteraient la Russie et la Suède, ce qui réclamait des troupes à l'est, le roi Frédéric donna, le 24 mars 1757, l'ordre d'évacuer Wesel. Les canons et la munition furent transportés en Hollande et de là à Magdebourg. La garnison prussienne de 4500 hommes se transporta sur Lippstadt à 120 km. à l'est de Wesel pour se joindre aux princes alliés et aux Anglais. Les troupes de Louis XV trouvèrent la forteresse démantelée quand elles firent, le vendredi 8 avril 1757, leur entrée à Wesel, ayant à leur tête un officier suisse, qui avait fief et château à Wallenried.

La reconstruction des fortifications est immédiatement entreprise, cependant que les troupes françaises pénètrent profondément dans le Hanovre. Le maréchal d'Estrées est vainqueur du duc de Cumberland le 26 juillet à Hastenbeck et, le 8 septembre, le duc de Richelieu contraint toute l'armée hanovrienne à capituler à Closterseven. Le fruit de cette grande victoire aurait pu être durable si, mû par un sentiment de naïve magnanimité, le duc n'avait renvoyé les officiers et soldats ennemis dans leurs foyers, prisonniers sur parole. Cette parole d'honneur, le cabinet de Londres refusa de la sanctionner, ce qui permit à cette même armée d'assiéger Wesel trois années plus tard.

En attendant, Wesel se trouva très éloignée de ce que l'on appelle de nos jours « le front ». Durant cette première année d'opérations militaires le long du Rhin, aucun incident fâcheux n'inquiéta la place forte bien que la campagne de 1757 en Westphalie, par la faute d'un petit-fils du Grand Condé, l'incapable comte de Clermont, se soit achevée sur la rude défaite de Rossbach (5 novembre 1757).

Rappelons que ce revers des armées françaises aurait été plus grave encore sans l'héroïsme des régiments suisses de Louis-Auguste de Planta - de Wildenberg et de François-Romain de Diesbach - de Belleruche dont les uniformes rouges apparurent à Frédéric-le-Grand, qui s'était décou-



vert avec respect devant eux, comme un mur de briques qu'aucun assaut ne pouvait abattre.

Mais le 5 mars 1758, le général hanovrien von Oberg commence le siège de Minden à 175 km. au nord-est de Wesel. Aussi, pour parer à la menace d'une avance des troupes hanovriennes sur le Rhin, dès le 28 mars, plusieurs corps de troupes françaises viennent renforcer la garnison de Wesel. Le 4 avril, les débris de l'armée de Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince du sang, le vaincu de Rossbach qui se fera battre encore à Crefeld le 23 juin de cette même année, sont rassemblés sur la rive gauche du Rhin. La guerre se rapproche de Wesel. L'avant-garde hanovrienne, sous les ordres du prince de Holstein, atteint Schermbeck à 16 km. à l'est de la place forte. Le 1<sup>er</sup> juin 1758, le général Wutginau paraît à la tête de ses troupes devant la forteresse et, par deux fois, la somme de se rendre. Mais le commandant, qui était toujours le châtelain de Wallenried, s'y refuse. Et l'ennemi, en dépit de ses vaines menaces, n'engage pas le combat car le matériel de siège lui fait défaut. Sans plus s'inquiéter de Wesel, Ferdinand, duc de Brunswick, alors âgé de 37 ans, l'un des principaux lieutenants et allié du roi de Prusse, donne ordre à ses troupes de poursuivre vers le sud.

La crainte de perdre Wesel fut grande à la cour de Versailles. Le nouveau et énergique ministre de la guerre, le duc de Belle Isle, maréchal de France, s'en ouvre au commandant de l'armée d'Allemagne, qui était encore le comte de Clermont. Il lui écrit au milieu de juin 1758 : « La perte de Wesel entraînerait la perte de tous les alliés du roi en Allemagne. La Hollande se trouverait contre nous et, moins de six mois après, toute l'Europe serait contre nous et l'impératrice d'Autriche serait obligée de faire une paix séparée ».

Deux mois plus tard, le 5 août, le châtelain de Wallenried faisait à nouveau sonner le tocsin et battre le rappel dans Wesel. Un corps de troupes de 10 000 hommes y était stationné sous les ordres du général Chevert. Il livra bataille à son avantage, dans les environs de la ville, contre un corps de troupe moins nombreux, commandé par le général prus-

sien Imhof. Comme en ce temps-là on ne se battait pas durant l'hiver et que la saison était trop avancée pour organiser une nouvelle campagne (on ne parlait pas alors d'offensive), l'année se termina sans nouvelle alerte à Wesel.

L'hiver à peine achevé, le 25 avril 1759, le duc de Conzades, maréchal de France, à qui Louis XV venait de confier son armée dite d'Allemagne, se trouvait à Francfort pour préparer la nouvelle campagne. Il se transporta ensuite à Dusseldorf, car on pensait engager le combat plus au nord. A Minden, le 1<sup>er</sup> août, les Français livrent bataille et sont battus par les armées du prince Ferdinand de Brunswick. Tout comme au mois de mars 1758, cette défaite est un avertissement pour Wesel mais, pour ses défenseurs, l'heure du danger n'a pas encore sonné. Comme Frédéric II est retenu sur le théâtre des opérations de Saxe et en Silésie, la garnison pourra rester sur pied d'attente jusqu'au mois de septembre 1760.

Après ces deux années de tranquillité, Wesel va connaître des jours d'angoisse et de gloire, qui seront aussi des jours de fièvre et de fortune militaire pour un général suisse, un grand Fribourgeois, le châtelain de Wallenried, Rodolphe de Castella<sup>1</sup>.

#### IV. *Le général de Castella.*

Le comte Rodolphe de Castella de Berlens, lieutenant-général des armées du Roi, est né à Fribourg le 21 novembre 1705<sup>2</sup>. Il a été baptisé trois jours après en la collégiale de St-Nicolas. C'était le second fils du capitaine Joseph-Emmanuel de Castella (1672-1731)<sup>3</sup> et de Madeleine de

---

<sup>1</sup> Pour la rédaction de ce chapitre, nous avons consulté notamment: Frédéric II, *Histoire de la guerre de Sept ans*; Général Jomini, *Histoire critique et militaire des guerres de Frédéric II* et surtout Arnold Schæfer, *Geschichte des siebenjährigen Kriegs*, 3 volumes, Berlin 1877.

<sup>2</sup> C'est à tort que toutes les notes historiques que nous avons trouvées, notamment dans le D.H.B.S. et le Larousse du XX<sup>e</sup> siècle font naître le général de Castella en 1706.

<sup>3</sup> Le père du général était capitaine au service de France en 1694. Il fit une partie de la campagne de Flandre, fut blessé au siège de Monset et quitta le service en 1702, une année avant son mariage.

Weck de la Rollera dont l'union fut à ce point féconde qu'il en naquit 10 garçons et 6 filles<sup>1</sup>. Il faut rechercher à Neirivue, dès l'année 1288, l'installation en Suisse de la famille de Castella. Elle venait de Chambéry. Le père du général, membre du Conseil des Deux-Cents dès 1699, fut bailli de Cheyres de 1721 à 1730.

Par son mariage, Joseph-Emmanuel de Castella se trouva en possession du château de Villars-les-Joncs, près de Fribourg, mais il est peu probable qu'il l'ait habité. Ce château fut reconstruit en 1765 tel qu'on le trouve aujourd'hui pour être occupé par le général qui ne s'y établit cependant jamais, le laissant à ses sœurs Madeleine et Françoise dite Fanchette<sup>2</sup>.

Il préféra passer au milieu de ses terres, dans son château de Wallenried, les jours de congé que sa vie militaire lui permettait de s'accorder. C'est le 20 juillet 1729 qu'il en avait fait l'acquisition de Philippe de Gléresse.

Le fief provient probablement de la réunion de deux ou trois fiefs plus anciens. Dans les manaux du Petit Conseil, à propos de certaines difficultés concernant les terres de Wallenried, nous voyons nommer de 1511 jusqu'en 1581 les de Praroman, soit J. Christophe et Caspar. Noble François de Cléry est cité en 1556, 1557 et en 1569, von Wattenwyl en 1559. Avant 1600 apparaît le nom de la famille de Féguely. De 1600 à 1639, il est question de Hans Keller, allié à noble Anna Freytag. En 1659, apparaît Hans Ulrich

---

<sup>1</sup> L'aîné de la famille, Joseph, fut jésuite. Un autre, frère du général, Albert, fut chanoine à St-Nicolas. Un autre frère, Nicolas, le seul, n'embrassa pas la carrière militaire: il était seigneur de Berlens et de Treyfayes. Tous les autres frères du général furent officiers au service de France. On en voit cinq siéger au conseil des Soixante et trois aux Deux-cents seulement. Une des filles, Marie-Anne, fut religieuse de Ste-Ursule et deux sont mort-nées. Toute cette famille a été peinte sur un tableau reproduit à la page 546 de P. Vallière, *Honneur et Fidélité*. Ce tableau, où l'on voit le père et la mère agenouillés au pied d'un crucifix sur socle armorié avec tous les enfants à genoux derrière eux et les deux petites mort-nées étendues au pied de la croix, se trouve dans la partie de la chapelle réservée aux membres de la famille. (Voir aussi Dellion, *Dict. hist. et statistique des par. cath. du canton de Fribourg*, page 349.)

<sup>2</sup> P. de Zurich, *La maison bourgeoise* (Zurich 1928), vol. XX, page LXXV. Le général n'avait plus à ce moment d'autres sœurs demeurées dans le monde.

de Lentzburger. En 1711 et 1717, M<sup>me</sup> de Diesbach de Cressier et, en 1718, le général de Diesbach, ancien intendant de l'arsenal, seigneur d'Aumont<sup>1</sup>.

Les de Castella avaient déjà porté leurs regards sur Wallenried avant le général. Le Zeugmeister (soit « Grand commissaire » ou intendant d'arsenal) de Castella y avait acheté des terres en 1690, de même que, Jean-Pierre de Castella, en 1698 et 1701, qui les tenait de Joseph de Reynold et de François-Jacques de Gléresse.

Le château, qui n'a qu'un étage sur le rez-de-chaussée et des mansardes, est une spacieuse maison bourgeoise, entourée d'un parc agrémenté au sud, devant l'entrée principale, d'une grande vasque et d'un jet d'eau simple<sup>2</sup>. La partie la plus ancienne, le côté occidental du château, date du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais certains documents permettent de croire qu'il y eut une construction plus ancienne encore. Un lit porte la date de 1584. Un neveu du général, le comte Nicolas-Antoine-Xavier de Castella, maréchal de camp dans les armées de l'empereur Napoléon (1755-1830) a fait construire un important prolongement pour abriter de plain-pied un grand salon empire.

Rodolphe de Castella se voua de bonne heure au métier des armes. A 18 ans, il entre comme cadet au régiment de Bettens dans la compagnie commandée alors par son oncle Rodolphe de Castella (1678-1743) qui devint maréchal de camp, commandant du régiment des Gardes Suisses de France pendant les premières guerres de Louis XV: un brave qui, au combat d'Eckeren, alors lieutenant de grenadiers, voyant tomber son capitaine, M. d'Erlach, pour lui porter secours revint trois fois à la charge, au travers d'un ravin, jusqu'à tomber dangereusement blessé.

---

<sup>1</sup> Voir à ce propos le D.H.B.S. sous Wallenried et les Archives de l'Etat: Manuels n° 74 des 18 XI 1556 et 2 XII 1556; n° 121 du 23 II 1581; n° 157 du 20 II 1606; n° 29 folio 512 du 11 VI 1659; n° 79 du 20 III 1559; n° 99 du 5 V 1569; n° 117 du 23 I 1579; n° 262 du 10 VI 1711; n° 268 f° 469 du 23 VII 1717.

<sup>2</sup> Une photographie de l'extérieur du château et de plusieurs pièces, de même qu'un plan, ont paru aux planches 127 à 129 de la *Maison Bourgeoise en Suisse*, XX<sup>e</sup> vol. Nous avons emprunté plusieurs renseignements au texte de cette publication rédigée par le comte P. de Zurich.

À 22 ans, le futur général, comme enseigne, porte l'une des six glorieuses bannières des Gardes Suisses. En 1737, revêtu du grade de capitaine, il commande la demi-compagnie dont son oncle, promu à de plus hautes charges militaires, est demeuré « propriétaire »<sup>1</sup>, qualité qu'il acquiert lui-même en 1743, à la mort de celui qui avait si bien su découvrir et orienter sa vocation d'homme de guerre.

C'est à la tête de sa compagnie, une compagnie de grenadiers, qu'il fit, de 1742 à 1748, pendant la guerre de Succession d'Autriche, la campagne des Flandres et se trouva le 11 mai 1745 à Fontenoy. Comme il était ce jour-là en première ligne avec le régiment de Bettens, celui de Courten et les Gardes Suisses, peut-être entendit-il la célèbre apostrophe de ce lieutenant de grenadiers par quoi débuta la fameuse bataille: « Tirez les premiers, Messieurs les Anglais! »<sup>2</sup>. Sa conduite, ce jour-là, fut héroïque, car le Roi, qui avait assisté à la bataille, le récompensa en le nommant brigadier.

Le 7 mai 1747, il est décoré de la croix d'or émaillée de blanc aux huit pointes emperlées, anglée de fleurs de lis, que portaient sur leur poitrine les chevaliers de St-Louis, ordre militaire réservé aux officiers catholiques. Une année après, le 10 mai 1748, il est promu au grade de maréchal de camp. Le 15 mars 1756, au début de la guerre de Sept ans, il reprend, en qualité de colonel commandant et propriétaire, le régiment suisse de Vigier qui fut commandé par Jean-Victor de Besenval de Soleure et Jean-Jacques d'Erlach de Berne, officiers généraux de valeur. Il donne

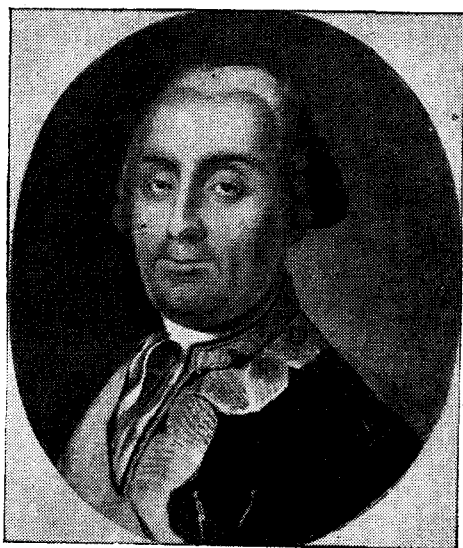
---

<sup>1</sup> Le propriétaire d'un corps de troupes recevait de son chef ou du roi s'il était à la tête d'un régiment comme les colonels-propriétaires, une sorte de forfait à l'aide duquel il devait habiller et solder les hommes de troupes qu'il lui incombait de recruter. De la différence entre le forfait et les dépenses qui lui étaient à charge résultait un bénéfice qui est à l'origine de nombreuses fortunes en Suisse. Mais les colonels-propriétaires se sont trouvés parfois en perte, car les rois de France n'ont pas toujours tenu leurs engagements financiers envers les personnalités suisses qui avaient accepté en quelque sorte l'entreprise guerrière chargée de défendre leurs causes par les armes.

<sup>2</sup> En réalité, il y eut ce court dialogue entre lord Hay et le comte d'Auteroche: — Faites tirer vos gens! — Non, Monsieur! à vous l'honneur!

alors son nom à ce fier régiment. Il le conservera jusqu'à sa dissolution en 1792.

C'est le 3 mars 1757 qu'il fut chargé par le duc d'Estrées, maréchal de France, de prendre possession de la ville forte de Wesel et d'en assumer le commandement, au début sous les ordres et en l'absence de Monsieur le chevalier de Courten. Tous les maréchaux de France, commandants successifs de l'armée d'Allemagne après d'Estrées, le comte



Le général, comte Rodolphe de Castella  
(cliché des Editions d'art suisse ancien d'après un tableau  
du Musée national suisse).

de Clermont le 30 mars 1758, le marquis de Contades le 14 août 1758, le duc de Broglie le 28 janvier 1760, confirmèrent Castella dans la charge de commandant de la forteresse de Wesel.

Sous l'ancienne monarchie, le titre que l'on donnait aux officiers généraux dont le grade militaire dans la hiérarchie venait immédiatement au-dessous de maréchal de France, était celui de « lieutenant-général des armées du Roi ». De

ce titre un peu long, il n'est resté de nos jours qu'un seul mot prestigieux: général. C'est le grade qui lui fut conféré le 17 décembre 1759. Il fut investi en même temps d'une charge nouvelle qu'il a été le premier à exercer, celle d'inspecteur général des troupes suisses et grisonnes, charge qu'il conserva jusqu'en 1762.

Louis XV le fit comte le 28 mai 1772. Louis XVI confirma le titre par lettres patentes du 12 mai 1775 et conféra le même titre aux frères du général, Ignace-Rodolphe-Prosper et Nicolas-Albert, ainsi qu'à leurs descendants<sup>1</sup>.

Après avoir été promu commandeur de St-Louis, le 1<sup>er</sup> avril 1761, il fut élevé à la classe supérieure, la plus haute distinction, le 1<sup>er</sup> mars 1769. Il put, dès lors, dans les grandes cérémonies barrer sa poitrine du large sautoir moiré couleur de feu des Grands-Croix de cet ordre royal et militaire fondé par Louis XIV en 1693.

Dans la république patricienne de Fribourg, le général occupa un siège au conseil des Soixante de 1738 jusqu'à sa mort. Il avait eu son siège aux Deux-Cents, dès 1729, en qualité de député de la bannière du Bourg. Enfin, il fut dès 1775, président, puis membre honoraire du conseil de guerre de la Ville et république de Fribourg.

Le comte Rodolphe, général de Castella de Berlens, avait 61 ans quand il épousa Jeanne-Hyacinthe Fontaine veuve de Hyacinthe Guidi, fermier général du roi de France. Aucun enfant ne naquit de cette union. C'était en 1766.

L'année précédente, il avait créé un majorat ou fondation de famille qu'on appelait alors « substitution ». Au majorat fut attribuée son importante bibliothèque. Les livres furent munis d'un ex-libris armorié portant la mention « substitution »<sup>1</sup>.

Les armes qu'on y voit figurer sont celles des Castella de Delley, soit d'argent à trois barres ondées d'azur, une bande de gueule chargée de trois étoiles d'or brochant

<sup>1</sup> Le D.H.B.S. donne à ce sujet des dates inexactes et des renseignements incomplets.

<sup>1</sup> Voir « Annales frib. » 1921, p. 256: *Les anciens ex-libris armoriés* par Hubert de Vevey. Ce n'est pas le général de Castella, mais son oncle du même prénom qui a épousé comme il est dit dans cette note, Ursule-Laure, fille de Joseph d'Affry, ancien gouverneur de Neuchâtel.

sur le tout, écartelées avec l'écu des Corpastour qui est un écartelé en sautoir de gueule et d'argent, les armes des Castella occupant les quartiers un et quatre, celle des Corpastour les quartiers deux et trois. Ces armes héraldiques brochant sur la grand-croix de l'ordre royal et militaire de St-Louis sont entourées d'un ruban portant la légende de l'ordre: « *Bellicae virtutis praemium* ». Cet écu écartelé pourrait laisser croire à une alliance avec l'ancienne famille des Corpastour, dont la branche principale est éteinte. Mais il n'en est rien. Le chef actuel de la maison de Castella nous a déclaré que le dernier des Corpastour avait demandé aux Castella de lui faire l'amitié d'écarteler leurs armes avec celles de la famille qui allait s'éteindre pour en perpétuer la mémoire. Et le droit fut légué par testament.

Le 14 mai de cette année 1793, durant laquelle la France vit monter au plus haut point la température de sa fièvre révolutionnaire, près de quatre mois après la décapitation de Louis XVI, mourut, à l'âge de 88 ans, le défenseur de Wesel.

Le régiment des Gardes Suisses qui fut commandé par son oncle Rodolphe, l'admirable régiment dont il porta le drapeau, qui connut deux de ses frères comme capitaines, François et Ignace, avait été massacré aux Tuileries, le 10 août 1792. La même année, le régiment de Castella, comme tous les régiments suisses rappelés par la Diète fédérale, avait été dissous et sa bannière carrée, coupée jusqu'aux bords par une croix blanche, avec ses quatre quartiers flammés de rouge et de bleu, lui parvint, Dieu sait comment, sans sa hampe, après le licenciement du régiment à Troyes. Ce drapeau n'a plus quitté le château de Wallenried où nous l'y avons vu, fort bien conservé<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> P. de Vallière donne la photographie de ce drapeau du régiment de Castella à la page 496 de son livre *Honneur et Fidélité* (éditions d'Art Suisse ancien, Lausanne 1940). Les *Nouv. Etr. frib.* de l'année 1889, page 21, donnent un récit du licenciement du régiment de Castella, tiré des *Souvenirs* du général de Gady. Il n'y est pas question du drapeau du régiment, mais Gady raconte comment purent échapper au pillage des Marseillais 500 louis appartenant au colonel (vraisemblablement au colonel-propriétaire) et la chapelle du régiment renfermant des « vases sacrés d'une grande valeur ». On conserve encore au château de Wallenried un précieux calice qui appartient peut-être à la chapelle du régiment.



On peut se représenter ce que furent les dernières années du vieux général. En apprenant que ce Paris où il avait tant de fois caracolé en habits somptueux à la tête des longues et rougeoyantes files de ses troupes, que ce Versailles dont les fêtes étincelantes l'avaient grisé, que tant de palais royaux se trouvaient maintenant à la merci de la populace, son cœur se déchirait. Lui, patricien fribourgeois, titré par le roi de France, admis aux honneurs de la cour la plus raffinée du monde, il ne reverrait plus les salons majestueux où se prodiguaient les révérences, où il avait sans doute baisé, avec Dieu sait quel respect, la main de la ravissante et fatale favorite de « Sa Majesté très chrétienne ». Mais il songeait qu'il valait mieux vivre, maintenant, dans son tout petit Wallenried, plein des trophées de sa carrière, de ses épées, de son drapeau et de ces peintures, qu'on y peut voir encore, où sont représentées les grandes revues de ses fantassins, paysans de chez nous en tricornes bordés d'argent, arborant la cocarde blanche sur des cheveux poudrés à frimas et noués en bourse, portant habits rouges aux parements indigo, culottes et bas bleus<sup>1</sup>. Il goûtait surtout, au crépuscule d'une existence qu'avait remplie le bruit des armes, la paix qui l'envahissait lorsqu'il allait prier dans le silence de sa chapelle, au pied de ce tableau du Romain, sur lequel il levait les yeux, sans pouvoir les détacher de ce poudroïement d'or, au travers duquel viennent s'estomper des silhouettes de bastions et de cavaliers en pleine charge. La nuée qui les domine, en s'enroulant sous la Vierge, lui paraissait alors se mouvoir lentement, comme un feuillet qu'on tournerait, pour découvrir la page de gloire de sa vie : le siège de Wesel.

#### V. *Le siège de Wesel.*

Ce n'est probablement pas avant le lundi 29 septembre 1760, au moment où l'ennemi était déjà à une lieue de la ville, que le général de Castella fut informé de la marche des Hanovriens sur Wesel. Le prince Ferdinand de Bruns-

<sup>1</sup> Voir P. de Vallière, *Honneur et Fidélité*, page 494, reproduction d'un grand tableau représentant une revue du régiment de Castella.

wick (1721-1792) qui joua un grand rôle dans la franc-maçonnerie, un fervent allié des Anglais, avait chargé le duc Charles-Guillaume-Ferdinand (1735-1806) son neveu, prince héritier du duché, qu'on appelait alors le « Prince héréditaire », d'aller faire le siège de la ville de Wesel. Ferdinand avait porté son camp le 29 août au confluent du Diemel et du Weser, à 195 km. à l'est de Wesel et le Prince héréditaire partit peu après pour le Bas-Rhin à la tête d'une armée de 15 000 hommes. En cours de route, le 6 septembre, il tombe sur des postes français à Zieremberg, s'empare de 2 canons, d'un général, de 37 officiers et de plus de 300 hommes ; le 23 septembre, beaucoup plus au nord, il bat une formation de cavalerie près de Nörten et fait plus de 100 prisonniers, puis va s'établir à Hamm qui n'est plus qu'à 83 km. de Wesel. De là, il fait venir de Münster, de Niemburg, de Hammeln et de Lippstadt tout ce qu'il peut retirer des garnisons de ces villes en vue de renforcer son corps de troupes. Il obtient ainsi 21 bataillons et 18 escadrons, ce qui porte à 25 000 hommes, tant Anglais qu'Hanovriens, l'effectif total de l'armée dont il va disposer. Le comte Wilhelm de Bückburg est spécialement chargé d'organiser le siège dont les préparatifs commencent dès le 23 septembre dans le plus grand secret.

Le 25 septembre, le Prince héréditaire quitte Hamm, fait passer le Rhin à ses troupes au nord de Wesel, s'empare de Clèves où il fait 600 prisonniers, passe à Ruesmonde qui tombe sans résistance, se retranche à Buderich (ou Bürick) tout proche de Wesel, établit des ponts de bateaux sur le Rhin en amont et en aval de cette ville et, le 30 septembre, la place forte est encerclée. Le même jour, à 8 heures du matin, un détachement de « convalescents », soldats envoyés au repos et venus de Meurs (ou Mörs), put encore se réfugier à Wesel. Leur retraite avait été protégée par le capitaine Cambefort, un brave que Castella chargea de commander plusieurs sorties au cours du siège.

On peut s'imaginer quelles durent être les craintes du général lorsqu'il apprit qu'un puissant corps de troupes ennemies se trouvait brusquement à moins de deux heures

de marche de la ville, sous les ordres d'un prince qui passait alors, malgré ses 25 ans, pour le plus habile général d'Europe. Après la chute de Clèves, Wesel se trouve à l'extrême gauche des lignes françaises et Castella sait bien que, jusqu'à Cologne, le long du Rhin, sur 100 km. il n'y a pas plus de 3000 Français. De quelles forces dispose-t-il lui-même pour résister? Des Suisses, soit le régiment de Reding dont son frère Jean-Antoine est lieutenant-colonel. Ce régiment est formé de deux bataillons dont l'un est commandé par de Reynold. Il a en outre trois bataillons de « milices françaises », des territoriaux et des piquets, en tout environ 2100 hommes. Et ce sont les canonniers qui manquent le plus. La garnison reçoit bien un renfort de 500 hommes, mais le 16 octobre seulement, quand le siège touche à sa fin, ce qui porta à 2600 hommes le nombre des défenseurs.

Le général arrête aussitôt son dispositif de défense des avancées de Clèves et de Berlin. Mais le pire peut arriver. Il prend des mesures pour cette éventualité. Au sud de la ville, baignée d'un côté par le Rhin, de l'autre par la Lippe, il y a la citadelle. La ceinture de fortifications avec ses bastions, ses demi-lunes, ses saillants, ses contregardes fait tout le tour de la ville et embrasse la citadelle. Mais celle-ci est encore défendue, même du côté de la ville. C'est dans la citadelle, dans ce « réduit », que la garnison se défendrait s'il fallait céder à une pression venant du nord et abandonner la ville. Tout le dispositif de cette possible retraite est minutieusement réglé. Tels canonniers devront se retirer par tel batardeau pour se porter sur tel parapet. Et ce n'est pas une petite affaire que de se retrouver dans le labyrinthe des ouvrages et éléments de fortifications. Ils portent tous un numéro et la liste s'allonge jusqu'à plus de deux cents. Les bastions sont baptisés: du Roy, ou de la Reine, ou du Prince d'Orange ou de Frédéric-Guillaume, ou de Prusse, etc.

Au dernières heures claires de ce 30 septembre, tous les ordres ayant été donnés, aucun combat n'étant engagé, le général, accompagné de ses aides de camp et peut-être aussi de ses deux frères, groupe bleu et rouge comme sur le tableau de Deshays, prend le chemin couvert de la cita-

delle dont la porte s'ouvre sur une belle allée plantée d'une triple rangée d'arbres. Ne le voyons-nous pas arriver sur l'esplanade, vaste espace circulaire entouré de bastions, comme un disque dans une étoile à cinq rais. Tout au fond, le général aperçoit à ce moment les bâtiments qui servent d'hôpitaux militaires et, presque au centre, la chapelle catholique construite par les Français. Du bastion du Prince de la Couronne, jusqu'où il s'avance, il domine tout l'horizon à l'occident de Wesel. Gris et lourds, comme les premiers tourbillons de fumée d'un immense incendie, les nuages s'en vont en pleine déroute. Il a plu tout le jour comme il pleut depuis un mois et comme il pleuvra sur toute l'Europe centrale jusqu'en décembre. La pluie qui a détrempé les routes rend impossible le transport du lourd parc de siège, la grosse artillerie. L'ennemi en étant privé, c'est l'investissement prolongé, plus que les assauts ou les boulets rouges, qui risquent d'amener un jour les tambours de Wesel à battre la sinistre chamade. De l'autre côté du fleuve, qui grossit d'heure en heure et qui finira par emporter des ponts de bateaux, le châtelain de Walleried aperçoit, à moins d'une lieue, la petite localité de Bürick<sup>1</sup>, bourrée de soldats anglais.

Après cette inspection, le général fribourgeois, en retraversant l'esplanade, passe devant la chapelle, ôte son tricorne gansé d'or et entre. Cette chapelle lui en rappelle une autre, celle de son château, un oratoire plutôt, si minuscule qu'il ne peut même pas accueillir le dimanche et les jours de fête toutes les familles de ces laboureurs du village qui doivent faire une heure et demie de marche, en suivant des sentiers, pour se rendre à leur église paroissiale, à Cormondes. Il faudrait construire une nouvelle chapelle, plus grande, pour le château et les braves gens qui l'entourent. En s'agenouillant, ce soldat chrétien de 55 ans pense à tout cela.

A la veille des batailles les Suisses ont toujours prié. Il le sait bien, car à cette heure où son angoisse promène sa pensée de chapelle en chapelle dans son lointain pays de Fribourg, il revoit ce petit sanctuaire de St-Urbain tout

<sup>1</sup> Actuellement Buderich.

seul au milieu du large plateau qui domine Cressier. On croyait alors qu'il avait été érigé en mémoire de la prière que firent les soldats suisses et leurs alliés avant la bataille de Morat. Il implore avec ferveur le secours d'En-haut et, telle une céleste apparition pleine de promesses, une reminiscence de cette autre chapelle, celle de Durrenberg près de Cormondes, ne vient-elle pas lui rappeler que la Sainte Vierge a répondu au vœu que firent en 1339 les hommes valides de ce village s'ils venaient à bout d'une horde de soldats bernois dix fois supérieure en nombre<sup>1</sup>. « Pourquoi, songe l'homme de guerre, la Mère de Dieu ne m'exaucerait-elle pas si, me trouvant en pareille détresse, je lui promets à mon tour de lui élever un sanctuaire ».

Et c'est ainsi que, le cœur lourd de craintes légitimes, mais robuste en sa foi catholique, Castella fait alors le vœu d'ériger une nouvelle chapelle à Wallenried et d'y faire dire la messe tous les dimanches et jours de fête, si la forteresse qu'il commande ne tombe pas aux mains des Hannoviens et des Anglais.

Rassérénié, le général rejoint alors son poste de commandement, installé dans le bastion Dorothee, portant le numéro 9, au nord de la ville, la partie la plus exposée à une attaque. Il y passera toutes les nuits jusqu'au jour de la délivrance.

Dès la nuit du mardi au mercredi, deuxième jour du siège, les assiégeants, ont commencé d'ouvrir leur première parallèle devant laquelle ils dressent gabions et fascines<sup>2</sup>. Les jours suivants, ils cherchent à s'établir dans les îles du Rhin, coupent une travée d'un pont sur la Lippe, incendient un soir la culée d'un pont de bateaux jeté sur le fleuve par les bateliers français qui retirèrent, à l'aube, les pontons que le feu avait épargnés.

De son côté, Castella fait construire un nouvel épaulement sur le bord du Rhin, car la voie fluviale reste sa seule

---

<sup>1</sup> Voir *Etrennes fribourgeoises* 1938, page 178.

<sup>2</sup> On appelait « parallèle » les tranchées (parallèles aux fortifications) que l'assiégeant creusait autour de la place investie. Rapprochées toujours plus des murs de la ville, les règles de l'art commandaient une deuxième, puis une troisième tranchée, qui prenaient le nom de deuxième et troisième parallèles.

possibilité de communiquer avec l'extérieur. Il fait observer des passages entre la première et la seconde enveloppe de fortifications pour ne pas trop diviser les faibles forces dont il dispose. Les sapeurs-mineurs français construisent fébrilement des fougasses. Dans les glacis, on creuse des fourneaux qu'on charge de poudre. On en utilisa ainsi 4120 livres. Des palissades sont dressées devant les contrescarpes des bastions nord de la citadelle.

Mais les soldats de Brunswick, bien que constamment gênés dans leur travail par les canons de Wesel, font palissader les redoutes élevées le long des tranchées. Dans la nuit du 10 au 11 l'ennemi a ouvert sa seconde parallèle en avant de la première, à laquelle elle est reliée conformément aux règles de la poliorcétique par des boyaux en zigzags. Cette seconde parallèle embrasse un front allant de la porte de Brunen, au nord-est, jusqu'à celle de Berlin à l'est de la ville. Elle a un développement de 1500 à 1600 toises et ses deux extrémités s'appuient à deux redoutes.

Le 11 octobre, un samedi, le jour de la semaine que les vieux Suisses choisissaient de préférence pour leurs grandes opérations, justement inquiet par cette activité de l'ennemi qui se rapproche des ouvrages fortifiés, Castella ordonne une sortie en force. Trois cents hommes suivis de 80 travailleurs ayant à leur tête le capitaine Gueldlin, commandant une compagnie de grenadiers du régiment de Reding, se portent rapidement sur la seconde parallèle, l'emportent, la combent sur une longueur de 60 toises, mettent 40 soldats ennemis hors de combat, n'ayant eu eux-mêmes à déplorer qu'un mort et 8 blessés dont le capitaine. Ce fut la plus importante des six sorties qu'ordonna le général, tantôt pour faire taire un canon gênant, tantôt pour incendier, hors de l'enceinte, des fermes qui auraient pu servir de point d'appui aux assiégeants, tantôt pour recueillir des renseignements sur les forces de l'ennemi.

Mais les troupes du duc, par petits groupes de piétaille ou de cavaliers, se portèrent aussi sept fois à l'attaque sur certaines palissades ou glacis des fortifications. Au cours de tous ces coups de mains, sorties ou assauts de l'ennemi, les assiégés eurent en tout, durant les 21 jours du siège, huit tués et une cinquantaine de blessés. Les guerres du

XVIII<sup>e</sup> siècle étaient moins meurtrières que celles que nous vivons.

Ce samedi 11 octobre, dont nous avons parlé, s'acheva mieux encore qu'il n'avait commencé. A minuit arrivèrent deux bateliers dépêchés par Monsieur le marquis de Castries, qui n'était pas encore maréchal de France, pour informer M. de Castella de l'arrivée de secours destinés à dégager Wesel. Et cinq jours plus tard, en effet, par une nuit sans lune, à une heure et demie, abordèrent le long de l'estacade de la Lippe, venus par le Rhin, quatre bateaux d'où descendirent 500 hommes dont 100 canonniers ou servants, accompagnés de deux officiers supérieurs, M. de Boisleveau, brigadier et M. de Sionville, lieutenant-colonel. Ils firent connaître l'arrivée prochaine de l'armée du Bas-Rhin, dont le commandement avait été confié par le maréchal de Broglie au marquis de Castries, un neveu du ministre de la guerre, Fouquet, duc de Belle-Isle, maréchal de France<sup>1</sup>.

Le siège de Wesel n'ayant été connu de l'état-major français qu'après plusieurs jours de retard, Castries ne put rassembler son armée à Neuss (Nuys) que le 12 ou le 13 octobre. Elle comprenait 30 bataillons et 32 escadrons, soit en tout 16 000 hommes<sup>2</sup>, prélevés sur des troupes éparses en Flandre. Cette armée se mit en mouvement et, le 14, Castries est à Meurs (Mörs).

Mais le Prince héréditaire, qui apprend aussitôt la nouvelle, décide d'aller au devant de l'armée française. Il prélève tout ce qu'il peut du corps de siège, marche sur l'aile gauche des Français et compte réussir un coup de surprise avec des renforts anglais et allemands qui portèrent jusqu'à 45 bataillons et 30 escadrons, soit 30 000 hommes, l'effectif de ses troupes. Mais il ne put les faire entrer toutes en

---

<sup>1</sup> Le récit du siège, jusqu'à cet endroit, est tiré principalement du « Journal de la défense de Wesel » en 1760, cahier sans couverture de 20 × 32 cm. de 26 pages, daté du 21 X 1760, signé « Fongibaud, lieut. de Roy et Larcher, chef de la brigade des ingénieurs ». Ce document tiré des archives de la famille de Castella (pièce n° 41), ainsi qu'un excellent plan des ville et citadelle de Wesel (61 × 72 cm. pièce n° 47) ont été mis obligeamment à notre disposition par le comte Albert de Castella à Wallenried.

<sup>2</sup> Selon Jomini, il y avait 32 bataillons et 38 escadrons, soit en tout 20 000 hommes.

action contre Castries car, le 15 octobre, pendant le passage du Rhin, le seul pont de bateaux dont il disposait se rompit sous l'effort de la masse d'eau accrue par les pluies, si bien qu'il ne parvint à amener sur la rive gauche du fleuve que 20 bataillons et 22 escadrons.

Cependant, il ne fait aucun doute que l'armée française, surprise, aurait été battue sans le courage du chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, qui, s'étant porté seul en avant dans un taillis, vers 3 heures du matin, fut brusquement saisi par des soldats anglais. On lui promet la vie sauve s'il ne fait aucun bruit. Mais, prenant conscience du guet-apens et du danger que court l'armée de Castries, il crie de toutes ses forces : « *A moi Auvergne, ce sont les ennemis !* » et tombe aussitôt, transpercé par les baïonnettes anglaises. Le régiment d'Alsace et une brigade suisse se portèrent au secours du régiment d'Auvergne. Le combat meurtrier<sup>1</sup> dura jusqu'à midi de ce 16 octobre, aux abords du village de Clostercamp<sup>2</sup>, à 16 km. au sud-ouest de Wesel. Le Prince héréditaire, vaincu, se retire alors sur cette ville, se hâte de rétablir ses ponts sur le Rhin, n'y parvient qu'après deux jours d'efforts et, dans la nuit du 18 au 19, lève le siège.

Jusqu'à la conclusion de la paix, Wesel ne verra plus la guerre sous ses murs. Le 3 novembre 1762 sont signés à Fontainebleau les préliminaires de la paix qui ne deviendra définitive qu'au traité de Paris du 10 février 1763, l'un des plus désastreux que la France ait signés. Le 20 janvier 1763, les commandants des troupes françaises et prussiennes signèrent au château de Wessenberg près de Wesel, une convention aux termes de laquelle les Français s'engageaient à évacuer certaines villes dont notamment Wesel qui n'était plus alors commandée par Castella. Les Prussiens en revanche promirent de ne pas s'avancer au-delà d'une ligne déterminée. C'est le 11 mars 1763 seulement que le marquis de Langeron remit au colonel prussien von

---

<sup>1</sup> Les Français perdirent 2000 hommes, les Anglo-Hanovriens 1800.

<sup>2</sup> C'est le nom que porte généralement la bataille, mais on a vu citer aussi Campenbruck.



Bauer une place forte sur laquelle un général fribourgeois avait invoqué la protection de la Mère de Dieu<sup>1</sup>.

Les pluies providentielles et le cri héroïque du chevalier d'Assas, qui retentira longtemps encore dans l'histoire, ont valu, aux armes françaises une éclatante victoire, au général de Castella la délivrance, à la Vierge Marie une nouvelle chapelle, à Wallenried sa paroisse.

### VI. *La paroisse de Wallenried.*

Il y avait grande fête à Wallenried, le jour de l'Assomption de l'année 1764. On inaugurerait la nouvelle chapelle que le général de Castella, la guerre de Sept ans étant terminée depuis un an, venait d'y faire construire pour accomplir le vœu qu'il avait fait à Wesel. Une plaque de marbre noir, apposée dans la partie de la chapelle réservée au château, garde la mémoire de cette journée d'actions de grâces par une inscription latine dont voici la traduction: « Reconnaissant d'avoir défendu victorieusement la citadelle de Wesel, brisé les assauts ennemis et vaincu le Prince de Brunswick, Rodolphe de Castella, commandeur de l'ordre royal de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du Roi Très-chrétien, premier inspecteur des troupes suisses et grisonnes, colonel du régiment dit de Castella, a érigé ce monument dédié à la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu, le 15 août 1764<sup>2</sup>. »

Le château surtout était en fête. La mère du général était

---

<sup>1</sup> Pour les ouvrages consultés, voir la note n° 1 à la fin du 3<sup>e</sup> chapitre ci-dessus.

<sup>2</sup> OB DEFENSAM WESILIACAM ARCEM, FRACTOS HOSTILES CONATUS, BRUNSVICENCIUM PRINCIPEM DEBELLATUM, GRATI ANIMI MONUMENTUM POSUIT ET SANCTISSIME VIRGINI DEIPARE DICAVIT RUDOLPHUS A' CASTELLA ORDINIS REGII S<sup>TI</sup> LUDOVICI COMMENDATOR, CHRISTIANISSIMI REGIS- EXERCITUM LEGATUS GENERALIS, COPIARUM HELVETICARUM ET RHAETORUM PRIMUS INSPECTOR, LEGIONIS A' CASTELLA DICTAE PRAEFECTUS. ANNO MDCCLXIV, DIE XV AUGUSTI.

Cette inscription lapidaire a été citée par Hauser (prêtre) à la page 744 de la *Revue de la Suisse catholique* d'octobre 1879 (Revue des oratoires, chapelles et pèlerinages). A part celui-la, cette note fournit bien peu de renseignements exacts.

encore auprès de son fils. La bonne octogénaire quitta ce monde trois mois plus tard. Antoine de Castella, le chanoine, était mort depuis 25 ans. Ce fut peut-être le révérend Père Joseph, jésuite, frère aîné du général, qui célébra la messe à Wallenried ce jour-là. Nous savons qu'il s'intéressait activement à la chapelle car, au mois de mars 1785, il reçut deux lettres en allemand relatives à des messes fondées pour être dites à l'autel de cette chapelle. C'était pendant la période de 1779 à 1790 durant laquelle il n'y eut pas de chapelain à Wallenried.

Charles de Castella (1737-1833), architecte, un cousin du général, qui a laissé une profusion de plans non exécutés, parmi lesquels des profils et croquis de bastions et autres ouvrages militaires, a dessiné pour cette chapelle un projet de façade d'inspiration Renaissance. Mais ce n'est pas ce projet qui fut exécuté.

Ce sanctuaire, qui fut consacré par l'évêque le dimanche 20 octobre 1765 à la Bienheureuse Vierge Marie de l'Assomption, remplaçait un autre édifice plus petit qu'avait fait construire Son Excellence Hans Keller, membre du Petit Conseil de Fribourg<sup>1</sup>. Ce dernier avait acheté en 1600 une propriété, probablement une partie du domaine du château de Wallenried, de Josse de Féguely pour le prix de 850 écus bons. A titre de contribution à la construction de cette chapelle, dont on retrouve une première mention en 1617, le gouvernement dont Keller faisait partie avait accordé 2000 tuiles et, en 1618, une « grande fenêtre ». Un vitrail devait y être inséré et le châtelain actuel pense qu'il s'agit de ce petit vitrail, portant le millésime 1594, qu'il nous a montré au château représentant, entre deux lions armés, l'un du glaive l'autre du sceptre, l'aigle bicéphale du Saint-Empire dominant deux écus aux couleurs cantonales de sable et d'argent. La veuve de Jean Keller, Anne, fille de noble Jean Freytag, par testament du 19 avril 1639, avait fondé des messes dans cette chapelle ce qui avait amené le général, le 27 mai 1783, à déclarer à l'évêché qu'il entendait affecter chaque année onze messes, pour satisfaire

---

<sup>1</sup> Hans Keller a fait partie du Petit Conseil dès 1604. Il est mort en cette charge le 16 IX 1625.

à cette fondation dont il maintenait que l'origine lui paraissait douteuse. Douteuse seulement pouvait être une autre fondation de cinq messes d'une dame Barbara Kessler dont les archives de Cormondes gardent la trace.

Mais la construction du général, plus large que longue, comme une sorte d'église à transept dont on aurait supprimé la nef, dut à son tour céder la place à un autre édifice dont l'autel se trouve sur le côté sud tandis qu'il était alors placé face au nord dans une sorte d'abside en demi-lune. Cette troisième chapelle de Wallenried n'est autre que l'édifice actuel, construit vers l'année 1861 par le comte Rodolphe de Castella, un petit neveu du général <sup>1</sup>. Cet édifice est assez grand pour qu'on y ait aménagé 130 places assises. Les plans ont été faits par Théodore Perroud, architecte, intendant des bâtiments de l'Etat de Fribourg. La chapelle fut à nouveau bénite le lundi 18 août 1862. En 1936 fut construite une tribune pour les chanteurs dont la société s'était développée sous l'impulsion du R. P. Joseph Monney, missionnaire au Dahomey, qui avait rempli la charge de chapelain pendant son année de vacances en Europe.

La chapelle n'abrite qu'un seul autel dont le devant en marbre est décoré d'une croix de Malte qui dut avoir sa signification. On ne peut faire à son sujet que des suppositions, d'autant plus risquées qu'on ignore si l'autel actuel meublait déjà la chapelle de Hans Keller. Par acte du 26 janvier 1858, enregistré à l'évêché de Lausanne et Genève, le 28 avril de la même année, le pape Pie IX concéda à la chapelle la faveur de l'autel privilégié. Cette faveur comporte la faculté d'appliquer une indulgence plénière aux âmes du purgatoire en célébrant la messe sur cet autel. En outre elle donne le droit de dire des messes de requiem en dehors des jours prévus par les règles liturgiques.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Petit-fils de Nicolas-Albert, frère du général et de Lorette Griset de Forell, né en 1805, mort en 1890, capitaine des troupes suisses au service de Naples, lieutenant-colonel des troupes fribourgeoises en 1847. Son père Nicolas-Antoine-Xavier fut maréchal de camp en France sous l'Empire et la Restauration. Il était major général de l'état-major suisse en 1815.

Il semble bien que le général de Castella eût satisfait complètement aux obligations de son vœu en construisant la chapelle inaugurée le 15 août 1764. Mais l'autel appelait le prêtre. Le général prit soin sans doute de faire dire la messe chaque dimanche et jour de fête à ses frais, mais se sentant vieillir et, prudent comme il l'avait été en créant un majorat ou une « substitution », il tint à assurer la desservance de la chapelle par une fondation. Mais il ne pouvait alors emprunter cette forme légale, évoluée et simplifiée de la fondation religieuse ou de famille que connaissait déjà le droit canon mais qu'ignoraient encore les lois civiles fribourgeoises.

Par l'intermédiaire de son frère, Nicolas de Castella, seigneur de Berlens, du Conseil des Soixante, il adressa au Petit Conseil une requête tendant à autoriser la commune de Wallenried à recevoir une somme de mille écus bons, dont le produit annuel devait permettre de payer les honoraires d'un prêtre, qui serait chargé de dire une messe à la chapelle de Wallenried tous les dimanches et jours de fête et de donner au moins une leçon de catéchisme par semaine aux enfants du village. Il était spécifié que ce « bienfait » ne devrait jamais entraîner l'établissement d'un prêtre dans le village, ni jamais faire tort au curé de Cormondes, le fonds créé ne devant point tendre à devenir un bénéfice ecclésiastique particulier. L'autorisation demandée fut accordée le 24 mars 1773 et aussitôt transmise, accompagnée d'une autre requête à l'évêché. Elle relevait, comme la première, que les habitants de Wallenried « ne savent que du patois, et la paroisse de Cormondes distante d'une grande lieue dont ils dépendent est toute allemande et par conséquent ne peuvent pas être instruits assez en leur religion ne pouvant assister aux offices divins ». La requête à l'évêché insistait à nouveau sur ce qu'on se proposait, de ne faire aucun tort au curé de Cormondes, mais elle allait déjà plus loin que la requête au Petit Conseil en demandant, pour tous ceux qui posséderaient le domaine de Wallenried, le droit de nommer un prêtre « toujours convenable » qui, de l'agrément de Sa Grandeur, pourrait desservir la nouvelle fondation « pour la plus grande gloire de Dieu et l'utilité desdits habitants ». Une seule condition

était posée: le prêtre nommé devrait appliquer tous les mois deux messes, l'une pour le fondateur et les membres vivants de sa famille, l'autre pour les morts de la même famille. L'approbation demandée fut accordée le 28 mars 1773, par Joseph Nicolas de Montenach, évêque et comte de Lausanne, prince du Saint-Empire.

Mais la fondation ne fut effectivement constituée que trois années plus tard, le 6 novembre 1776, par acte passé à Wallenried devant Me Nicolas Meuwly, notaire. Tant en son nom personnel qu'en celui des siens et en qualité de gouverneur de l'honorable commune de Wallenried, Peter fils de feu François Aebischer et 12 autres chefs de famille<sup>1</sup> témoignant leur « juste reconnaissance des bontés que le très noble et illustre Seigneur Rodolphe, comte de Castella, Conseiller honoraire de guerre de la République de Fribourg, Lieutenant-général des armées du Roi, Sa Majesté Très-chrétienne, Colonel d'un régiment suisse de son nom, Grand-Croix de l'Ordre royal, et militaire de Saint-Louis » acceptèrent le don de mille écus bons aux conditions suivantes: 1<sup>o</sup> garantir un rendement minimum de 4% au capital de la fondation; 2<sup>o</sup> payer au chapelain que le fondateur et ses successeurs se réservent de nommer avec l'agrément de l'évêque, la prémière qu'ils donnaient jusque-là au curé de Cormondes, tant que la fondation augmentée par la piété des fidèles ne serait pas suffisante pour le service du culte et des catéchismes; 3<sup>o</sup> exécuter gratuitement les charrois pour l'entretien de la chapelle; 4<sup>o</sup> fournir les cierges en l'absence du Seigneur, patron de la fondation. Ce dernier s'engageait en revanche à fournir les ornements aussi longtemps que la fondation ne serait pas

---

<sup>1</sup> Voici les noms des signataires de l'acte de fondation de la chapellenie: Peter Aebischer — Joseph Joux — Jean-Jacques et Pierre Viprech (ou Vipret) — Romain et Jean Peller (ou Perler) — Pierre Ballaman — Pierre Courpatau — Jacques Morry (ou Mory) — Joseph Auderset — Pierre Hayo (ou Hayoz) — Caspar Aebischer.

Tous ces noms, sauf les Joux et Courpatau, se retrouvent dans la liste des familles bourgeoises de la localité auxquels il faut ajouter les Folly et les Zürich, et, reçues après 1852, les Hæring et les Stöhr. M. Albert de Castella de Delley pour lui et sa descendance a été reçu bourgeois d'honneur et bourgeois par l'assemblée bourgeoise du 26 VII 1942.

à même de le faire. Les signataires de l'acte de fondation affectèrent tous leurs biens à la garantie des engagements pris. Trois communiens seulement avaient refusé de donner cette garantie et avaient voté contre la fondation, dans une assemblée de chefs de famille<sup>1</sup>. Ce capital de la fondation fut constitué au début par un pré appelé Praz Quennez acheté au prix de 350 écus bons à Pierre-Jean Hayoz<sup>2</sup> et 650 écus bons en argent comptant mais devant être investis en biens fonciers de bon rapport. En date du 22 février 1777, Mgr de Montenach, évêque, approuva cette fondation, en précisant que le chapelain serait un prêtre « manual », c'est-à-dire non établi à demeure à Wallenried et rétribué pour chaque service rendu.

Le 29 octobre 1790, sous la signature du notaire Meuwly, le général de Castella fit à la chapellenie un nouveau don de 200 louis d'or neufs, consistant en une obligation de pareille somme. Il déclarait vouloir fournir un nouveau témoignage de sa bienveillance à la commune qui devrait en revanche s'engager à maintenir en bon état les chemins du village, notamment celui du Borchalet.

La sœur du général, M<sup>lle</sup> Madeleine de Castella, par testament du notaire André Berguin, publié le 10 octobre 1794, légua un capital de 100 écus en faveur de la chapelle, à charge pour le chapelain de célébrer annuellement et perpétuellement une messe à son intention et de distribuer chaque année 6 piécettes aux pauvres qui assisteraient dévotement à cette messe qu'on avait l'obligation d'annoncer en chaire le dimanche précédent.

Le comte Rodolphe de Castella, décédé le 17 janvier 1890, le constructeur de la chapelle actuelle, par testament publié le 25 janvier 1890 par le notaire Jacques-Philippe Renevey, a donné à la chapellenie un petit pré qui séparait la chapelle du presbytère.

---

<sup>1</sup> Pierre Peller (Perler) dit Niqui, Jacque-Clodi Joux et Joseph Auderset.

<sup>2</sup> Pierre-Jean Hayo, fils de Jean-Germain et de Marie Savarioud (1732-1794), un des plus gros propriétaires fonciers de l'endroit après le général, est le père du trisaïeul de l'auteur de ces lignes dont tous les ascendants connus sont nés à Wallenried. C'est à la mémoire de toutes ces générations de laboureurs et à la petite patrie communale qu'est dédiée cette étude.

Mais c'est surtout la comtesse de Castella, veuve de Rodolphe, française d'origine, née Louise-Joséphine-Marie de Pujol, décédée le 10 janvier 1892, qui fut la grande bienfaitrice de la chapellenie. Par son testament, daté du 17 juin 1891, publié le 15 janvier 1892 par le même notaire Renevey, la comtesse léguait à la chapellenie 47 794 fr. 40 en vue d'augmenter les revenus du chapelain, à charge pour lui de dire une messe basse par année à perpétuité pour le repos de son âme. De plus, elle constituait un nouveau fonds de 25 000 fr. destiné à l'entretien de la chapelle et de la lampe du Saint Sacrement, aux ornements d'église, les intérêts non utilisés devant être capitalisés. La comtesse faisait en même temps un don de 10 000 fr. à l'école catholique de Wallenried pour la création d'un « Fonds des récompenses ». Disons en passant que l'hospice de Cormondes recevait de la comtesse en même temps 10 000 fr. et le Grand Séminaire diocésain 22 794 fr.

A la mort de M<sup>me</sup> de Castella, la fortune de la fondation s'élevait à 8399 fr. 90. Quelques petits versements pour messes fondées<sup>1</sup> et des intérêts capitalisés vinrent encore augmenter ces biens d'église; si bien que le bénéfice curial, non compris des terres et forêts estimés 4979 fr. au cadastre, est actuellement de 60 505 fr. et le fonds de la chapelle de 27 000 fr. La cure, taxée officiellement 25 000 fr., doit être la propriété de la Fondation de Castella (fonds de la chapelle)<sup>2</sup>.

Les intérêts de ces capitaux sensiblement réduits depuis quelques années par la baisse des taux, auraient été une rémunération bien insuffisante si, en dehors du casuel à peu près inexistant à Wallenried, d'autres ressources n'étaient venues s'y ajouter. Par l'acte de fondation de 1776, les communiers avaient pris, on s'en souvient, un certain nombre d'engagements en faveur du chapelain. Plusieurs actes furent signés à ce sujet. Par convention du 27 décem-

<sup>1</sup> En 1907, il y avait à la chapelle 64 messes fondées inscrites et 69 messes en 1920.

<sup>2</sup> Selon le cadastre, l'ensemble de ces biens fonciers tous encore inscrits au chapitre de la chapellenie de Wallenried, sont les suivants: près de 141 ares 12 ca., bois de 41 a. 22 ca., bâtiments et jardins de 10 a. 17 ca.

bre 1790, la commune de Wallenried promet à l'abbé Pierre Despont (chapelain de 1791 à 1803) de lui verser dix-huit louis d'or, en plus de 14 batz par enfant, et la prémice « comme d'usage », avec six toises de bois haché rendu à la maison. Les prémices, supprimées sans compensation par le gouvernement de 1848, durent être obligatoirement rachetées plus tard conformément aux décisions contraires du gouvernement de 1856. Mais la prémice du chapelain de Wallenried ne fut probablement jamais rachetée. Jusqu'en 1850 la commune fournissait au chapelain 12 petits moules provenant de 5 poses d'un bois presque ruiné qui était réservé spécialement à cette fin<sup>1</sup>. De 1850 jusqu'à 1912 ou 1914 l'affouage fut de 6 moules. Mais les contribuables de la nouvelle paroisse, dans leur assemblée du 3 septembre 1939, ont accepté le versement d'un impôt paroissial qui viendra compléter les revenus des biens d'église et l'affouage communal. Cet impôt, qui remplace celui versé autrefois à Cormondes, est de 80 cent. par mille sur la fortune, 40 cent. par mille sur le produit du travail et de 60 cent. par pose pour les fermiers.

Par la convention de 1790, la commune promettait au chapelain, il faut le dire encore, de lui faire toutes réparations « aux bâtiments »<sup>2</sup>, ce qui semble prouver qu'à cette époque déjà le chapelain était établi à demeure à Wallenried et qu'il y avait un bresbytère. Il devait être propriété communale car le 21 avril 1885 le Conseil d'Etat autorisait la commune de Wallenried à vendre la maison d'habitation du chapelain et ses dépendances à la chapellenie pour le prix de 3272 fr. à verser au fonds d'école. Cette maison, qui fut démolie pour faire place à la cure actuelle, était ancienne. On la retrouve sur un plan en couleurs de l'année 1780.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> A.E.F., Rapport à la Direction de la Justice et des Cultes du 30 IV 1914 et lettre du préfet de Fribourg du 22 IX 1820 au Conseil d'Etat sur la situation économique de la commune de Wallenried.

<sup>2</sup> Les conventions du 5 VIII 1810, 19 I 1811 et 22 I 1842, toutes passées avec les représentants de la commune arrêtent les honoraires du chapelain, les accessoires en bois, la prémice, la location des biens immobiliers de la fondation.



Trente-cinq prêtres ont été appelés au ministère de chapelain de Wallenried. La liste s'ouvre, selon le Père Appolinaire Dellion, par un bourgeois de la localité, Dom Jean-Joseph Auderset nommé en 1778. Il ne serait demeuré qu'une année en fonction. On pourrait se demander si ce renseignement est exact, car le même historien nous dit dans le même ouvrage<sup>1</sup> que Dom Jean-Joseph Auderset, qui fut le premier chapelain de Guschelmuth, avait été ordonné prêtre en 1791 ou 1792 soit 13 à 14 ans après avoir été chapelain à Wallenried<sup>2</sup>.

La chapelle restait fréquemment sans desservant régulier au début, mais dès 1844 le poste ne fut plus vacant, sauf pendant de courtes interruptions. Parmi les chapelains, nombreux sont ceux qui méritent une mention toute spéciale: ainsi, de 1869 à 1876, Jacques-Ambroise Perriard, grand-chantre du chapitre collégial de St-Nicolas, historien et helléniste de valeur, professeur au collège St-Michel à Fribourg; puis, en 1876 et 1877, le frère du précédent, Paul-Félix Perriard, qui fut le très populaire curé de la ville de Fribourg de 1880 à 1911, doyen du chapitre des chanoines en 1902, bourgeois d'honneur de Fribourg en 1889. Citons encore le constructeur de l'église catholique de Morat, Hermann Roesler, curé de cette ville de 1884 à 1917, doyen du décanat de Ste-Croix, qui fut chapelain à Wallenried de 1878 à 1884. Mais, en fonctions en 1885, le plus célèbre fut sans doute le R. P. jésuite Antoine Deschevrens, musicologue, le premier défenseur et réformateur de la musique grégorienne, frère d'un missionnaire genevois, astronome, météorologue, savant, auteur de plusieurs décou-

---

<sup>1</sup> Dellion, *Dict. hist. et statis. des paroisses du canton de Fribourg*, 4<sup>e</sup> vol., pages 351 et 362.

<sup>2</sup> Des archives de l'évêché à Fribourg, il résulte qu'aucun prêtre du nom d'Auderset ne fut ordonné dans le diocèse durant les années 1791 et 1792. En revanche (dossier G, pièce 21) on trouve un compte de la chapelle de Wallenried, daté du 21 III 1790 duquel il résulte que l'abbé Jean-Joseph Auderset, prêtre demeurant au séminaire déclare avoir desservi la chapelle de Wallenried durant les mois de janvier, février, mars, juin et juillet de l'année 1789. « Ayant fait les fonctions de chapelain pendant ce tems », ajoute l'abbé Auderset, « j'espère que le général voudra bien m'accorder la rétribution qui est d'un louis d'or par mois ».

vertes et inventions<sup>1</sup>. Enfin, M. l'abbé Conrad Fischer, Lucernois d'origine, nommé en 1936 est le dernier chapelain, mais aussi le premier curé de Wallenried. Il fut vicaire, puis professeur et enfin directeur de l'école latine et secondaire de la Veveyse<sup>2</sup>.

\* \* \*

On a passé insensiblement, nous l'avons vu, du prêtre dit « manual » au chapelain de résidence. Le culte catholique eut pareillement tendance à prendre de plus en plus de développement. En voici les étapes: Jusqu'en 1834, le chapelain se borne à dire la messe les dimanches et fêtes et à enseigner le catéchisme. A ce moment s'introduit le chant des vêpres. Le jeudi 30 août 1842, Mgr Tobie Yenni, évêque de Lausanne et Genève, vint faire l'installation solennelle du Saint Sacrement à la chapelle. Depuis ce moment le chapelain put faire tinter la cloche des saluts et des bénédictions. Plus tard, on chante les offices à la chapelle, on administre les sacrements et des fraternités y sont érigées canoniquement. La chapelle eut sa visite pastorale régulière, l'année 1900 exceptée, depuis celle du lundi 19 octobre 1885. Mgr Mermillod était alors le chef du diocèse, mais il n'est pas certain qu'il se soit rendu lui-même à Wallenried pour y administrer ce jour-là la Confirmation aux enfants du village qui devaient auparavant se rendre pour

---

<sup>1</sup> Voir *Annales de la Propag. de la foi* du 15 IX 1942 (St-Maurice), page 73.

<sup>2</sup> Le P. Dellion, *op. cit.*, pages 360 et 361 donne la liste des chapelains jusqu'en 1885. En voici le complément depuis cette date: 1885-1886, R.P. Deschevrens S.J.; 1887-1891, Alphonse Ducimetière, né à Veyrier en 1845; 1891-1900, Daniel-Thomas, né à Avenches en 1823; 1900-1904, Ignace Mathey, né à Assens en 1867; 1904-1909, Maurice Lethorre, Français; 1909-1918, Jean Dévaud né à Porsel en 1852; 1918-1922 Marius Mouthod, né à Etagnières-Assens en 1858; 1922-1923, Coagnasky, de l'aristocratie polonaise; 1924-1925, Dom Ferruccio Verzellesi, italien né en 1864; 1926-1928, Henri Pache, de Promasens, né en 1898; 1928-1930, Victor Egger, né en 1900; 1930-1932, Canisius Lehmann, de Schmitten, né en 1897; 1932-1935, Léon Bächler né en 1901; 1935 Canisius Schuwey de Bellegarde, né en 1904; 1935-1936 R.P. Jos. Monney, né à Pont en 1893; 1936 Conrad Fischer, né en 1893.

cela à Cormondes<sup>1</sup>. L'émancipation de la paroisse-mère se poursuit lentement et, le 19 octobre 1933, le chef du diocèse autorise Wallenried à ériger des fonts baptismaux dans sa chapelle. Les nouveaux-nés ne s'en iraient plus dès lors, pour recevoir le premier sacrement des chrétiens, faire 8 kilomètres en voiture de paysan et tout autant au retour avant de retrouver leurs berceaux à l'abri de la bise, du froid, de la neige. Pourtant les morts devaient pendant cinq années encore, comme au cours de plus d'un demi-millénaire, pérégriner lamentablement au travers des territoires de Courtepin, Courtaman et Cordast, avant de trouver, bien loin de ceux qu'ils laissaient, un enclos pour accueillir leurs dépouilles.

Mais la Vierge, que le Romain avait fait apparaître au général sur son grand tableau, finit sans doute par avoir pitié de tant de peines.

\* \* \*

Les catholiques de Wallenried devaient payer chaque année des impôts paroissiaux à Cormondes sans en retirer d'autre avantage que celui d'avoir le droit d'y aller enterrer leurs morts. La nécessité de construire un nouveau presbytère, de faire face à des frais de culte plus élevés, accula le patron de la chapellenie, Monsieur Albert de Castella et son chapelain, M. l'abbé Fischer, à demander aux autorités paroissiales de Cormondes un subside que l'on envisageait inférieur au produit des impôts que Wallenried leur versait chaque année. L'opposition rencontrée finit par entraîner une demande de séparation et d'érection de paroisse indépendante. En même temps des démarches étaient faites, tant en vue de l'aménagement d'un cimetière que pour la construction d'un nouveau presbytère.

C'est une odyssee que le récit de toutes les démarches qu'il fallut entreprendre pour arriver à ce triple résultat.

<sup>1</sup> Voici, tirée des archives de l'évêché à Fribourg, la liste des visites pastorales et des confirmations qui eurent lieu à Wallenried: 19 X 1885 (39 confirmés), 3 IX 1893 (28 conf.), 19 IX 1908 (? conf.), 29 IX 1915 (54 conf.), 25 IX 1922 (? conf.), 26 VI 1929 (28 conf.), 22 VI 1936 (27 conf.). En 1900 il n'y eut pas de visite pastorale à Wallenried mais 40 enfants de cette commune furent confirmés à Cormondes le 14 ou le 15 octobre de cette année-là.

Abstraction faite des tentatives d'autrefois, auxquelles la volonté d'aboutir avait fait défaut, on peut dire que la campagne fut ouverte par l'audience accordée le 4 octobre 1937, par M. le Conseiller d'Etat Bæriswyl à M. de Castella et à M. l'abbé Fischer. Mais comment décrire tout le chemin qu'il fallut se frayer à travers les difficultés inhérentes à toute procédure de ce genre ? Nous l'avons vu hérissé de toutes les difficultés imaginables: entrevues avec les délégués de la paroisse-mère, conférences à l'évêché ou dans les départements d'Etat, lettres aux autorités civiles et religieuses, une assemblée suivie d'une pétition signée par 32 chefs de famille, consultations juridiques, constitution d'un comité d'action, interventions communales auprès du Conseil d'Etat, mémoires, rapports, discussion avec le consulteur du chapitre cathédral en vue du préavis que devait donner ce conseil diocésain, retards provoqués par la mort du pape Pie XI et finalement manœuvres dilatoires de Cormondes.

Non pas, hâtons-nous de le dire, que tous les vents aient été contraires. Tant à l'évêché, où il fallut traiter surtout avec Mgr Wæber, Rme Vicaire général, qu'auprès des pouvoirs civils au nom de qui parlait M. le Conseiller d'Etat Bæriswyl, la situation précaire des catholiques de Wallenried fut comprise.

Le droit d'ouvrir un cimetière au lieu dit le « Bosquet de Chanzalles », le long de la route de Courtepin à Cormérod, autour de la chapelle de N.-D. de Grâce dont nous avons déjà parlé, fut concédé par le Conseil d'Etat le 3 juin 1938. Les travaux d'aménagement commencèrent aussitôt sur un terrain donné par le châtelain.

Le chapelain put s'installer dès le mois de septembre 1939 dans sa nouvelle demeure, un genre chalet, dont il fit lui-même les plans et assumait la direction des travaux de construction.

Le 21 octobre 1938, le chef du diocèse donnait son consentement à l'érection de la paroisse de Wallenried et à sa séparation de celle de Cormondes. Le Conseil d'Etat y procéda par son arrêté du 11 août 1939 qui imposa en même temps à la paroisse-mère de Cormondes de verser une somme de 5000 fr. à sa filiale, soit la part supputée de cette

dernière aux biens paroissiaux. Enfin, par acte épiscopal du 28 juin 1940, S. E. Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a érigé canoniquement la nouvelle paroisse. Il lui donna comme patron principal la Ste Vierge, sous le vocable de l'Assomption, et, comme patron secondaire, saint Germain, patron de l'église-mère de Cormondes. La nouvelle paroisse rattachée tacitement au décanat de Ste-Croix, formé de toutes les paroisses de la rive gauche de la Sarine de Matran jusqu'à Bellechasse, comprend le village de Wallenried, ainsi que les maisons situées aux Râpes, aux Troncs, aux Roches, à Moillemallaz, aux Echelles, au Cornatz, en Bourgouillon, aux Bois, aux Baumes, à la Bergerie, au Champ-Montant, au Grand-Clos, aux Grands-Champs et au Cudré.

L'érection de la nouvelle paroisse impliquait des décisions à prendre par le patron de cette chapellenie qui devait lui céder sa place et ses droits. Le comte Albert de Castella passa d'autant plus volontiers aux actes nécessaires qu'il est, avec M. l'abbé Fischer et M. le syndic Stöhr, l'un des principaux fondateurs de la paroisse. En son nom, comme en celui de ses héritiers légaux et ayants-droit, il mit gratuitement et à perpétuité la chapelle de Wallenried, la sacristie, les ornements, linges et autres objets du culte à la disposition de la paroisse catholique romaine de Wallenried, à l'exclusion de tout autre culte et de tout autre but contraire aux prescriptions de l'Eglise. Il se réserva toutefois l'usage exclusif de cet emplacement dans l'église appelé « la petite chapelle », à droite du chœur, en face de la sacristie.

A la nouvelle paroisse incombent dorénavant les frais du culte et (sous réserve de soumission au chef de la famille de Castella) de l'entretien des bâtiments de l'église et du presbytère. Elle reçut en revanche le droit de disposer des revenus du fonds de 27 000 fr. spécialement destiné à cette fin. Le bénéfice de la chapellenie, y compris les terres, a été transformé en bénéfice curial.

Il fut réservé que la jouissance gratuite du bâtiment de la chapelle, demeuré propriété privée, pourrait cesser en cas de suppression de la paroisse ou de transformation par annexion ou extension des limites actuelles. Si telle éven-

tualité se produisait un jour, le bénéfice curial et le fonds de chapelle feraient retour à leurs forme et destination premières. De plus, le comte de Castella renonça à son droit de collature à un bénéfice ecclésiastique. Il est un des derniers laïcs qui se soit trouvé à même de pouvoir exercer un tel droit en Suisse.

Le Conseil de paroisse élu en 1939 se constitua sous la présidence de M. Alexandre Stöhr, syndic, à qui furent adjoints les conseillers Joseph Biolley, Antonin Jaquier, François Rotzetter et Jean Schwartz.

\* \* \*

De même qu'en 1764, il y avait grande fête à Wallenried le jour de l'Assomption de l'année 1939. Depuis le dimanche 13 août une oriflamme jaune et blanche flottait sur le sanctuaire. Les couleurs pontificales avaient été arborées au clocheton dès que fut connue la décision du gouvernement prise en accord avec Mgr l'évêque. On était à la veille de la guerre, mais un glorieux soleil de thermidor lustrait ce quinze août comme un joyau tout neuf. La nouvelle paroisse célébrait sa première fête patronale<sup>1</sup>.

L'église était pleine de monde. Le comte et sa famille et les gens de sa maison occupaient les prie-Dieu du château, à droite de l'autel fleuri comme un reposoir. Vêtu de sa plus belle chasuble, le chapelain devenu curé, qui ne recevra pourtant que le 11 juillet 1940 l'investiture épiscopale de son nouveau titre ecclésiastique, fit entendre un émouvant sermon de circonstance.

Et, tandis qu'il parlait pour faire l'histoire de la chapelle, relever les mérites de toute la lignée des comtes de Castella, dire la joie de ses paroissiens et leur faire connaître leurs nouveaux devoirs, le sourire contenu de la Vierge de Deshays n'avait jamais exprimé si grande satisfaction intérieure. C'est qu'elle revoyait le défenseur de Wesel pronon-

<sup>1</sup> L'inauguration solennelle de la nouvelle paroisse et l'installation du nouveau curé par le doyen du décanat de Ste-Croix, M. l'abbé Maurice Schorderet, curé de Grolley, eut lieu le 15 août 1940. M. l'abbé Roger Balamann, curé de Belfaux, un enfant de Wallenried, prononça le sermon de circonstance en présence de M. l'abbé Joseph Meyer, curé de Cormondes, du R.P. Marc, gardien du couvent des capucins de Fribourg, du patron de l'ancienne chapellenie et des autorités paroissiales et communales.

gant son vœu, le chevalier d'Assas appelant Auvergne, le prince de Brunswick en déroute à Clostercamp, la nouvelle chapelle inaugurée sitôt après la guerre de Sept ans et attendue depuis si longtemps déjà.

C'était le défilé de tous les événements qu'il avait fallu enchaîner pour en arriver à cette belle journée. Pendant plusieurs siècles tant et tant de générations de braves gens avaient dû cheminer longuement dans la boue des sentiers et des charrières, pour aller entendre des prières et des prêches dans une langue qu'ils ne comprenaient pas. Et puis, pendant plus d'un siècle et demi, la patronne de Wallenried avait encore suivi tant de nouveaux nés, tant de confirmants, tant de trépassés sur les mêmes chemins. Mais voilà qu'elle avait suscité un nouveau pasteur qui, sans jamais se lasser, accumula, pendant deux années, consultations sur requêtes, suppliques sur pétitions, délégations sur conférences. Et maintenant, c'était fini. La cause des catholiques de Wallenried, pendante depuis des siècles, était gagnée.

A cette heure où les vapeurs de l'encens montaient vers la Vierge de l'Assomption, comme les dernières fumées d'un champ de bataille, comment ne pas songer que la Mère de Dieu, en ce lieu sacré que lui avait dédié le général, méritait bien le titre éclatant que lui avait donné le Romain : « Notre-Dame de la Victoire ».

† HENRI HAYOZ.

*Note de la rédaction :* En publiant cette étude, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment douloureux qui nous étreint le cœur en songeant que son auteur n'est plus et qu'un stupide accident a brisé cette existence si pleine de vie, d'entrain et de promesses.

Le 5 juin 1943, au château de Wallenried, Henri Hayoz avait tenu, pendant plus d'une heure, les membres de la société d'histoire sous le charme de sa brillante causerie sur le siège de Wesel, le vœu du général de Castella et sur Wallenried, sa commune d'origine.

Un de ses meilleurs amis qui fut associé intimement à sa vie professionnelle, militaire et sportive, retracera, plus loin, la carrière de ce bon Fribourgeois et de ce patriote ardent. Henri Hayoz fut l'un de nos collaborateurs les plus appréciés. Il a publié ici même, entre autres études : *Les souvenirs numismatiques des tirs fédéraux* (« Etr. frib. » 1934) ; *Les médailles d'honneur du Tir fédéral 1934* (« Etr. frib. » 1935), et plusieurs nécrologies, fort intéressantes, de personnalités fribourgeoises. Nous conserverons un souvenir durable de ce fidèle ami et dévoué collaborateur. Que sa famille, si profondément affligée, trouve ici la nouvelle expression de notre sympathie émue.

## LES CALANGES DE RUE

Il est certainement curieux de constater combien les coutumes et les institutions pouvaient être diverses sur un territoire aussi petit que celui du canton de Fribourg.

Ainsi, sous l'ancien régime, huit droits différents étaient appliqués dans nos bailliages, dont cinq pour la seule Gruyère actuelle !

De même l'organisation municipale était propre à chacune de nos petites villes. A Bulle, c'était l'assemblée des bourgeois, la *Bourgeoisie*, qui s'occupait des affaires communales: une *Chambre*, de vingt membres, ne fut instituée qu'en 1774. A Gruyères, le Conseil, nommé par les bourgeois, fut de six membres, puis de douze dès 1455. A Estavayer, il était de douze membres, plus trois bannerets et neuf adjoints: les conseillers étaient choisis par cooptation, les bannerets nommés par les bourgeois et les adjoints par les bannerets.

C'est à Rue que nous trouvons l'organisation la plus compliquée. L'Assemblée générale des bourgeois (appelée souvent *Généralité*) élisait le banneret tous les cinq ans et le choisissait toujours dans l'une des familles de Mailardo ou Bottolier. Ce banneret présidait les trois Conseils: Conseil des 12, Conseil des 24 et Conseil des 40. Ces Conseils étaient nommés par la *Généralité* qui s'assemblait à la sainte Walpurga, le premier mai, ou quelquefois le dimanche suivant.

Il est malheureusement impossible de déterminer les compétences de ces trois Conseils. Le Conseil des 12 paraît correspondre à notre conseil communal actuel et rendait en outre la justice. Le Conseil des 24 devait sans doute n'intervenir que pour les affaires importantes. Quant au



Conseil des 40, il paraît avoir disparu dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'assemblée des bourgeois de la sainte Walpurgé était l'occasion, tous les deux ans, d'une cérémonie très spéciale, que nous n'avons retrouvée nulle part ailleurs: c'est celle des *corrections et leçons charitables*, des *charitables avertissements*, et que l'on a appelée depuis 1762 les *calanges ordinaires*<sup>1</sup>.

Le premier mai, en assemblée de tous les bourgeois, le Conseil examinait la vie privée et publique de tous les bourgeois et adressait à chacun les admonestations que sa conduite paraissait rendre nécessaires. Tous y passaient, aussi bien le banneret et le châtelain que le forgeron ou le boucher.

Un conseiller n'était réélu que s'il n'y avait rien à lui reprocher; dans ce cas, on mentionnait au Manual, à côté de son nom, les mots: «rien à dire», ou «admis». Par contre, si la faute était grave, l'assemblée prononçait l'exclusion.

Il faut reconnaître que Rue s'est toujours donné un excellent banneret (notre syndic actuel), et que Fribourg a toujours nommé un châtelain (lieutenant du bailli) exemplaire, car non seulement il ne leur a jamais été fait aucun reproche, mais encore on leur adressait souvent des remerciements comme celui-ci: «M. le châtelain Maillardoz, on se recommande à la continuation de ses bontés envers notre bourgeoisie, et M. le banneret, on luy recommande d'avoir le soin qu'il a eu du passé pour le profit de ladite bourgeoisie»<sup>2</sup>. Une seule fois, on sent l'allusion à une petite défaillance à l'adresse du banneret François-Pierre Bottolier, le 25 avril 1786: «on est très content de lui, cependant on lui recommande la fidélité de sa mémoire pour que les affaires de la noble bourgeoisie ne soient pas négligées»<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> De *calumnias* accusations, défis. Ce mot doit être rapproché de *challenge*, qui nous est revenu par l'anglais, avec le sens restreint de compétition sportive, disputée primitivement à la suite d'un défi.

<sup>2</sup> 1<sup>er</sup> mai 1722, M[annual du] C[onseil] 3, fol. 8 v<sup>o</sup>; 1<sup>er</sup> mai 1736, M.C. 3, fol. 104; 1<sup>er</sup> mai 1780, M.C. 5; 25 avril 1786, M.C. 5, fol. 170; 1<sup>er</sup> mai 1788, M.C. 5, fol. 195.

<sup>3</sup> M.C. 5, fol. 170.

Quant au secrétaire de ville, jusqu'en 1747, on lui recommande *toujours* de mieux exercer sa charge<sup>1</sup>, d'être plus diligent, de tenir le manual secret, d'être plus exact à écrire les « plus »<sup>2</sup>. Mais, depuis 1749, on est toujours fort satisfait de son service<sup>3</sup>. On peut donc se demander si l'on n'a pas affaire, dans ces cas-là, à des formules de style, car il semble impossible que, les secrétaires se succédant, il y ait toujours eu à s'en plaindre jusqu'en 1747, et jamais plus depuis lors!

Quant aux bourgeois, membres du Conseil ou de la Généralité, les reproches les plus divers sont formulés à leur sujet.

Le 8 mai 1639, Claude Pesex fut exclu du Conseil pour avoir injurié le conseiller Antoine Clerc, et celui-ci fut suspendu « jusques à ce que l'on aye veu s'il se faict fare réparation d'honneur à Claude Pesex »<sup>4</sup>!

Le 26 mai 1733, on recommande à Jean-Louis Nombridoz de « ne pas divulguer les affaires du Conseil, sous peine d'être démis du Conseil »<sup>5</sup>. Il fut néanmoins nommé « mussilier », mais le 1<sup>er</sup> mai 1736 il fut averti qu'on « n'é-tait pas content de lui »<sup>6</sup>.

Antoine Cottet est averti le 1<sup>er</sup> mai 1749 d'« être plus assidu en Conseil »<sup>7</sup>. Le même reproche est fait le 3 mai 1762 à Pierre Conus, meunier à la Broye<sup>8</sup>, le 1<sup>er</sup> mai 1770 à Louis Brayold et à Jacques Dey<sup>9</sup>, le 1<sup>er</sup> mai 1777 à Peter Levet<sup>10</sup>, le 1<sup>er</sup> mai 1780 à Jacques Conus de la Broye, Jacques-Bernard Dey et Joseph Levet<sup>11</sup>, le 1<sup>er</sup> mai 1782 à

---

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> mai 1722, M.C. 3, fol. 8<sup>o</sup> v<sup>o</sup>; 1<sup>er</sup> mai 1731, idem fol. 73 v<sup>o</sup>; 26 mai 1733, idem fol. 85; 1<sup>er</sup> mai 1736, idem fol. 104; 1<sup>er</sup> mai 1745, idem fol. 162 v<sup>o</sup>; 14 mai 1747, idem fol. 176.

<sup>2</sup> Décisions.

<sup>3</sup> Ainsi, le 1<sup>er</sup> mai 1749, M.C. 3, fol. 191; 1<sup>er</sup> mai 1777, M.C. 5; 1<sup>er</sup> mai 1780, idem; 1<sup>er</sup> mai 1782, idem; 25 avril 1786, idem fol. 170.

<sup>4</sup> M.C. 2, fol. 41 v<sup>o</sup>.

<sup>5</sup> M.C. 3, fol. 85.

<sup>6</sup> M.C. 3, fol. 104.

<sup>7</sup> M.C. 3, fol. 191.

<sup>8</sup> M.C. 4, fol. 34 v<sup>o</sup>.

<sup>9</sup> M.C. 4, fol. 82 v<sup>o</sup>.

<sup>10</sup> M.C. 5.

<sup>11</sup> Idem.

Nicolas Conus sous Roche <sup>1</sup>, le 1<sup>er</sup> mai 1784 encore à Joseph Levet <sup>2</sup>, les 25 avril 1786 et 1<sup>er</sup> mai 1788 à Joseph Richoz <sup>3</sup>, le 1<sup>er</sup> mai 1794, pour la troisième fois, à Joseph Levet <sup>4</sup> ! L'exactitude ne paraît donc pas avoir été bien en honneur ! Tous ces cas ne paraissent pas avoir été bien graves, car on n'a sévi que deux fois. Le 1<sup>er</sup> mai 1647, Humbert du Crest « at esté esconduit du Conseil, et Georges Levet at esté estably en sa place » <sup>5</sup>. Le 1<sup>er</sup> mai 1727, Pierre Prylay, maréchal, fut exclu de l'Assemblée générale parce qu'il avait dit que « le Conseil mangeait le bien de la Bourgeoisie mal à propos, à la perte des petits bourgeois » <sup>6</sup>. Mais, aux calanges suivantes, le 1<sup>er</sup> mai 1729, « il se siste par devant la Généralité pour faire sa soumission » ; l'Assemblée décida qu'il devait demander pardon et déclarer « qu'il ne savait que bien et honneur du noble Conseil », et l'incident fut clos <sup>7</sup>.

Le Conseil eut également des remontrances à faire à l'hergros (huissier) : Joseph Dey devra être plus vigilant (3 mai 1762) <sup>8</sup>, de même que Louis Brayold (1<sup>er</sup> mai 1770) <sup>9</sup> ; Nicolas Conus ne voulait pas mettre son manteau quand il était d'office (1<sup>er</sup> mai 1777, 1<sup>er</sup> mai 1780) <sup>10</sup>, comme Jacques Conus (25 avril 1786) <sup>11</sup>, qui, de plus, ne portait pas de lanterne aux processions (1<sup>er</sup> mai 1794) <sup>12</sup> !

Mais les reproches les plus fréquents ont trait à la boisson, aux injures, au vol, aux mœurs.

Pierre Favre a donné du fil à retordre aux autorités communales. Le 26 mai 1733, on lui enjoint de dire « où il a fait ses Paques » <sup>13</sup> ; c'était un ivrogne invétéré, et il fut

<sup>1</sup> M.C. 5.

<sup>2</sup> Idem, fol. 143.

<sup>3</sup> Idem, fol. 170 et 195.

<sup>4</sup> M.C. 6, fol. 73 v<sup>o</sup>.

<sup>5</sup> M.C. 2, fol. 93 v<sup>o</sup>.

<sup>6</sup> M.C. 3, fol. 49 v<sup>o</sup>.

<sup>7</sup> M.C. 3, fol. 63.

<sup>8</sup> M.C. 4, fol. 34 v<sup>o</sup>.

<sup>9</sup> M.C. 4, fol. 82 v<sup>o</sup>.

<sup>10</sup> M.C. 5.

<sup>11</sup> M.C. 5, fol. 170.

<sup>12</sup> M.C. 6, fol. 125 v<sup>o</sup>.

<sup>13</sup> M.C. 3, fol. 85.

sommé de se modérer dans sa boisson, sous peine d'être exclu de la Généralité en 1736, 1738, 1740, 1747, 1749<sup>1</sup>.

Louis Brayold paraît aussi avoir été un incorrigible. En 1764, il est averti de « ne plus se produire ny en Assemblée, ni en Conseil chargé de vin, comme il se trouve aujourd'hui, sans quoy il sera chassé des deux chambres ». Le même avertissement lui est donné en 1766, et le manual ajoute « et il devra se corriger de ses entêtements »<sup>2</sup>.

Les batteries, injures et vols de bois devaient être bien fréquents.

Le 1<sup>er</sup> mai 1722, le Conseil enjoint au fils du cadet Perriard d'être « un peu plus modéré dans ses actions, et retiré, et avoir soin de son ménage, et qu'il ne soit si volage comme il a été du passé ». A cette même assemblée, Jacques Dutoit est « averti de se mieux comporter, tant luy que ses enfants, de ne s'enticiper du bois d'autrui »<sup>3</sup>. Pierre Prylay (1<sup>er</sup> mai 1740) devra avertir sa femme de ne plus aller voler de la poix dans les bois de la Bourgeoisie<sup>4</sup>. En 1747, on invite Pierroton Levet d'« avertir sa femme et ses enfants de ménager leur langue »<sup>5</sup>. En 1754, c'est Jean-Nicolas Cottet qui devra se « modérer de ses verbiages et menaces »<sup>6</sup>. Pierre-Etienne Cottet devra « ménager un peu mieux ses termes quand il parle du noble Conseil » et Petter ffeu Jacques Bosson devra être « un peu plus pacifique pour éviter les bateries » (1777)<sup>7</sup>; Pierre-Etienne Cottet ne se corrigea pas, car le même reproche lui fut fait en 1782<sup>8</sup>. En 1786, le Conseil ordonne à Pierre Levet de « contenir son fils Louis pour luy empêcher les bacanals et querelles auxquels il est sujet »<sup>9</sup>.

Les autorités de Rue s'inquiètent également de la vie familiale et des mœurs, et veulent que chacun travaille.

<sup>1</sup> M.C. 3, fol. 104, 125 v<sup>o</sup>, 138, 176, 191.

<sup>2</sup> M.C. 4, fol. 48 v<sup>o</sup> et 62.

<sup>3</sup> M.C. 3, fol. 8 v<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> M.C. 3, fol. 137 v<sup>o</sup>.

<sup>5</sup> M.C., 3, fol. 176 v<sup>o</sup>.

<sup>6</sup> M.C. 3, fol. 234.

<sup>7</sup> M.C. 5.

<sup>8</sup> M.C. 5.

<sup>9</sup> M.C. 5, fol. 170.

Jacques Conus des Chavanettes devra « avoir soin d'élever sa famille au travail »; Pierre Favre n'est « admis qu'à condition qu'il se conduise mieux »; l'officier (huissier) Levet est « averti d'avoir soin d'épargner des peines pour le soutien de sa famille » (1731)<sup>1</sup>. Jacques Conus est à nouveau averti le 1<sup>er</sup> mai 1736, cette fois-ci sous menace d'être exclu de la Généralité. Ce même jour, on décide de faire « convenir les filles par devant le noble Conseil pour entendre les plaintifs que l'on at contre elles »<sup>2</sup>. Une certaine inconduite paraît alors régner à Rue, car le 1<sup>er</sup> mai 1740, le Conseil décide que Jean-Joseph Prylay « devra avertir sa mère de ne plus permettre que sa loueuse n'ouvre sa porte à de jeunes gens la nuit », et que les Brayold devront avertir leur mère également « de ne pas permettre à la jeunesse la fréquentation du jeux à heure tarde dans sa maison »<sup>3</sup>. Citons, enfin, que le 1<sup>er</sup> mai 1751, le Conseil recommande à François Prylay « d'avoir patience avec sa femme »<sup>4</sup>; que de bonhommie et de sagesse dans cette simple exhortation !

Le 1<sup>er</sup> mai 1790, le Manual dit : « on est content de tous ! »<sup>5</sup>  
Quel heureux pays à la veille de la Révolution !

A première vue, cette longue énumération paraît ne révéler que d'insignifiants faits divers. En réalité, c'est une page qui illustre les mœurs encore patriarcales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ! Que le nom qu'on donnait à cette censure des mœurs est exact ! Corrections charitables ! On y sent non pas la volonté de punir des délinquants, mais bien plutôt le désir paternel d'amener les administrés à se mieux conduire et à s'intéresser à la chose publique. Les formules employées sont si pleines de mesure et les sanctions si rares qu'il faut bien se rendre compte que la mansuétude de l'autorité était certainement plus grande au temps des baillis qu'on ne se le figure aujourd'hui.

B. DE VEVEY.

<sup>1</sup> M.C. 3, fol. 73 v<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> M.C. 3, fol. 104 et 105.

<sup>3</sup> M.C. 3, fol. 137 v<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> M.C. 3, fol. 209 v<sup>o</sup>.

<sup>5</sup> M.C. 5, fol. 214.

## COIN DU PATOIS

### LE PATOIS GRUÉRIEN D'APRÈS LE GLOSSAIRE MANUSCRIT DE Louis BORNET

Dans les précédentes *Etrennes fribourgeoises*<sup>1</sup>, après une introduction sur l'ouvrage, nous avons transcrit la lettre *A* du *Glossaire gruyérien* manuscrit de Louis Bornet. Nous poursuivons notre dépouillement et présentons aujourd'hui la lettre *B*.

Une fois de plus, nous plongeons les mains avec volupté dans le riche filon qu'offre à nos investigations l'œuvre lexicologique du poète de la Tour. Il attribuait, avec raison, une importance capitale à son dialecte, le *gruérin*, et lui vouait un culte touchant. Il voyait en lui le parler romand par excellence, un patrimoine verbal et spirituel inaliénable, l'expression même de sa petite province. L'originalité, l'individualité, l'âme de la Grevire sont, en effet, dans son langage: « il en a la candeur, et l'audace, le réalisme dru et le profond sentiment poétique<sup>2</sup> ». Bornet fit tous ses efforts pour remettre en honneur l'idiome des aïeux et pour en faire comprendre les vertus et la noble beauté.

Ses compatriotes reconnaissent son mérite, apprécient son œuvre; ils n'ont pas oublié l'auteur des *Tzévreis*, dont on chante les poésies, notamment le *Galé Gringol*, dans toutes les fêtes folkloriques. Bien plus. En 1942, le Conseil communal de Bulle attribuait à l'un des quartiers limitrophes de la Trême, la rivière qu'il aimait et qu'il a célébrée dans ses vers, le nom de *rue Louis Bornet*. Hommage à un poète régional, à la langue qui l'inspira, qu'il illustra!

<sup>1</sup> Cf. t. LXXVI, Fribourg 1943, p. 171-187.

<sup>2</sup> Henri Perrochon, *Un poète de la Gruyère*, dans le *Démocrate de Payerne*, 29 mai 1943.

Grâce à cette vénération et à cet amour des enfants de l'antique comté, le *gruérin*, notre patois, « résonne encore et son rythme, qui est bien celui de la langue d'oc, a parfois l'harmonie du grec et la gentillesse de l'italien <sup>1</sup> ».

## B

**Bâbi** (à Fribourg), un homme simple et bonace.

**Bacon** m., le lard.

**Badiés** f. pl. (*lès esès, lès utils, lès instruments*), les instruments, les outils. — *Les tzapuès n'ant pas importà laus badiès, pesque rèvègnont au premi dzoar*, les charpentiers n'ont pas emporté leurs outils, parce qu'ils reviennent au premier jour. *I fò rèthreindre sès badiès quand on a fournei oun ou-vradzo. Plleiyi badiès, c'est décamper, se sauver.* — *Plleiyi sès badiès.*

*N.B.* Il vaut mieux écrire *baguès* qui correspond au mot français *bagues* signifiant *bagages*, qui ne s'emploie du reste que peu souvent : sortir vie et bagues sauvés (en emportant d'une place de guerre tout ce qu'on peut). Sortir, revenir bagues sauvés. L'origine des deux mots est la même.

**Bagne** f. une vache de petit prix — *ouna bagnetta*, une méchante petit vache.

**Bâgne** f. la baignoire. — *Bâgni*, baigner. — *Sè bâgni*. — *Le bâgnau, la bâгнауса*, le baigneur, la baigneuse.

**Bagnolet** m., le cuveau.

**Balhem'einmèh**, expression plaisante pour exprimer un met délicat. *C'èin lh'est dau balhem'einmeh* <sup>2</sup>.

**Bambillon** m. *lès bambilhons*, les deux glands qui pendent sous le cou des chèvres. On nomme aussi *bambilhons* toutes les espèces de glands qui servent d'ornement aux vêtements, rideaux, tentures, etc., etc. <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Gonzague de Reynold, *Cités et pays suisses*, 1<sup>re</sup> série, Lausanne, 1937, p. 130.

<sup>2</sup> Tournure pittoresque dont la traduction littérale est : « donne-m'en davantage ». Cf. le français : ce plat est un vrai *revenez-y*, ces entrées ont un goût de *revenez-y* ; et l'allemand : *dieser Wein schmeckt nach mehr*.

<sup>3</sup> Cf. Ph.-S. Bridel et L. Favrat, *Glossaire du patois de la Suisse romande*, Lausanne, 1866, p. 26 : *Bambelhi*, v. brandiller. — *Bambellhon*, s. m. chiffon qui brandille.

**Bandolhire** (prononcez *bandollire*), le fanon des bœufs, vaches et taureaux.

**Banguéiyi**, se dit d'une roue dont l'axe n'est pas perpendiculaire et qui tourne irrégulièrement (*in banguéiyent*) ; *it.* d'un objet suspendu qui se meut et s'agite irrégulièrement (*bangeiyi* ?).

**Bantzette** f., la bancelle, petit banc long et étroit, *ouna banquièta*. La *banizetta* se dit aussi de la table à rebord, sur laquelle le cordonnier pose ses outils et la chandelle pour veiller et qui s'appelle le *veilloir* (Dictionnaire portatif de la campagne).

**Baragne** f., la barre d'appui, le garde-fou.

**Barboutzet** m., la barbe-de-bouc, le salsifis des prés.

**Bardouchlhâ** — *sè bardouchllâ lès mans, le vesadzo*, se barbouiller (se salir) les mains, le visage. — On dit aussi *s'imbardouchllâ*.

**Bargagni**, agir lentement, lambiner. *Bargagni* n'a donc pas la signification du verbe français *barquigner*<sup>1</sup>.

**Barlattâ**, transporter, se dit du transport de certaines denrées, p. ex. du fromage qu'on transporte de la montagne dans la plaine. — *Barlattâ dou fre* ; *barlatta deis grannés, dau buro d'on martzi à l'auro*.

**Le barlattei**, celui qui achète des paysans diverses denrées pour aller les vendre dans les marchés.

**Bâsco** m., le bâtard. — *La basca* ou *basqua* (pl. *lès basquès*), la bâtarde. — On dit aussi *on bathârd* (prononcez *bathâ*, et la première syllabe brève).

**Basset**, *bassetta*, qui a une hauteur un peu au-dessous de la moyenne. *On escabi basset, ouna trablla bassetta*.

**Bâstâ**, céder. *I fô bâsta, la bâstâ*, il faut y passer.

**Batailli** v. n., se dit du bétail qui s'agite inquiété par les mouches.

**Batheiyi**, maltraiter (mener à coups de bâton). *I ne fô pas batheiyi lès bithès, et sutot pas les valzès*.

---

<sup>1</sup> De fait, *barquigner* terme familier, du reste, signifie hésiter longtemps et visiblement avant de se décider, surtout quand il s'agit de conclure un marché. Son paronyme est *baragouiner* = parler mal une langue ; parler un langage incompréhensible, inintelligible.



**Bathia** f., la digue.

**Bathi**, diguer.

**Battefu** m., le briquet.

**Battéran** m., le têtù, gros marteau, la masse.

**Battolhe** f., la femme qui court çà et là chez les voisines où elle jase, perd son temps et néglige son ménage. — Le verbe est : *battolhi*.

**Bâtze** f., longues feuilles de roseaux que les tonneliers placent dans les joints des douves lorsqu'ils montent des foudres ou *légreffasses*.

**Bâtzi**, c'est mettre de la *bâtze* entre les douves d'un vase de cave.

**Batzi** m., le poteau.

**Batzi** v.a. baptiser. — *Portâ batzi oun-infant*, présenter un enfant au baptême.

**Bau** m., le bœuf. — *Le bau rêtoâ*, ou simplement *on rêtoâ*.

**Bauriâ** (*contre*) v. n., heurter, toucher ou rencontrer rudement.

**Bauriâie** f., le choc, le heurt. *Bailli ouna bauriâie a quô-  
quon po le fère a izisi*, donner un choc à quelqu'un pour le faire tomber.

**Bausa** f., la bouse, la fiente de bœuf ou de vache. — *Bosâ*.

**Bavèri** m., la partie du tablier des femmes de la campagne qui s'élève au-dessus de la ceinture et leur couvre le sein ; c'est la partie qu'on peut appeler la bavette.

**Bayârda** f. (*la luganna*), la lucarne.

**Bèc** m. (le *c* ne se prononce pas ; on prononce comme si on écrivait *bet*, mais sans faire sonner le *t*), le bec d'un oiseau, d'une plume.

**Beçatze**, f. ou aussi *bessatze*, la besace.

**Bediet** m. (*le tzevri*), terme de caresse, le cabri, le chevreau. On emploie aussi ce mot pour l'appeler.

**Bedietta** f. (*la tschivra* ou *izivra*), la chèvre, expression de caresse. C'est l'expression qu'on emploie pour l'appeler et la faire venir à soi. On dit aussi *bietta*, diminutif contracté.

**Bèdo**, *bèda*, tiède. — On dit aussi *teido*, *teide*.

**Bedzon** f., poix ou matière résineuse qui provient de

l'écorce du sapin blanc ; ce n'est pas la même chose que la *pédze* (la poix) qui provient du sapin rouge.

**Bègaiyi**, bégayer.

**Bègein** m., le besoin. — *Fère sès bègeins*.

**Beicetta** f., une fillette, une jeune fille. — On dit aussi *la bressaula*.

**Bein** m., un bien, une ferme, un domaine. — *On gros bein*, un grand domaine, une grande ferme. — *On pitit bein (on beintzet)*, une petite propriété foncière, un petit rural.

**Bein**, adv., bien.

**Beire** v. a., boire.

**Bélâ**, bêler, c'est le cri naturel des moutons, des brebis et des agneaux.

**La bélâie**, le bêlement.

**Bélon** m., oval. Les tonneliers donnent le nom de *bélon* à un vase de cave qui a la forme ovale.

**Bèneit** m., le benêt, le niais, le sot.

**Bèneite** f. — *Tzerdzi la bèneite*, se dit d'une vache qui éprouvant un violent dépit de quelque chose est attaquée subitement comme d'une apoplexie foudroyante, et tombe quelquefois morte presque à l'instant.

**Benése** adj., aise. *Que sus benése dè vos veire!* — *Bein benése*, très aise.

**Bènetta** f., la ruche (d'abeilles), autrement, *la bèna*.

**Bèniraû**, *bèniraûsa*, bienheureux -reuse. — *Lès Bèniraûs*.

**Bènischon** f. ou *bèneschon*. C'est pour chaque lieu la grande fête annuelle, la grande réjouissance publique, où souvent la jeunesse danse et où l'on fait bombance dans les familles, ordinairement à l'occasion de la dédicace de l'église, du patron de la paroisse, etc., etc. *La bènischon dè pèrtot*, à la même époque dans tous les endroits qui n'ont pas leur *bènischon* particulière, je veux dire le... [le texte est inachevé].

**Benôsi** ou *bounôsi* m., oiseau de proie en général, tout oiseau qui fait la guerre aux basses-cours. Je ne sais d'où peut provenir ce mot. Ceux qui le dérivent des mots français *bon* et *oiseau*, *bonoiseau*, par antiphrase, ne me paraissent pas fondés ; d'ailleurs, dans le mot patois *osi* (oiseau) *l'o* est bref, tandis que dans *benôsi* *l'o* est long.

**Bèqua** f., la bique, la chèvre (du grec *béké*).

**Bèqua** f., la pointe d'un vanil, la dent. *Lha gnu schu lès bèquès*.

**Bèrbèlua** ou *berbèluva* f., la miette, la parcelle, la bribe. Ce mot s'emploie ordinairement avec la négation. — *N'ind'é pas-au ouna berbèluva*, je n'en ai pas eu la moindre parcelle.

**Bèrchlha** f., petite perche dont on se sert pour ramer les haricots.

**Bèrichllo** m., *lès bèrichllos*, les besicles, fém. pl. les lunettes. *Le bèrichllo*, au singulier ne se dit que des besicles très simples et sans branches, en usage autrefois, qui s'attachaient au bout du nez en le pinçant par l'arcade élastique qui joignait les deux verres.

**Le bèrichllei.**

**Bèrlo** (*dè forze*) m., le fourchon (d'une fourche, d'un trident ou tire-fiente, etc.).

**Bèrnârd** m., la pelle à feu.

**Bèrnei** m., le Bernois— *la Berneire*, la Bernoise. — *A la berneire*.

**Bèroûd** m., *la bèroûda*, le benêt.

**Bèrré** m., sorte de filet dans lequel les paysans qui s'absentent avec un attelage, serrent du foin pour la nourriture de leurs chevaux.

**Bèrret** m. (*dè fein, dè paille*), un petit char de foin, de paille. *Cen n'est pas on tzair, n'est qu'è on berret*.

**Bèruetta** f., (*tzairèta*), une brouette.

**Bèsallâ** v.n. (en parlant du bouc), grommeler, faire un certain grognement qu'il ne faut pas confondre avec bêlement.

**Bèschu**, *bèscha*, bifurqué, bifurquée, se dit d'un arbre et surtout d'un sapin dont la tige principale a été remplacée par deux tiges jumelles.

**On bèschu** (du latin *BISULCUS*), un sapin ainsi bifurqué. *Le bèschu* se prend aussi pour l'une des deux tiges. — *Ouna sapalla bèscha*; — *oun'alogne bèscha*, une noisette jumelle. — *Oun ailland bèschu*.

N.B. On dit aussi: *on bèschu d'alogne* pour *oun'alogne bèscha*. Il y a même des noisettes tri-jumelles, *deis alognès que ll'ant très bèschus*.

**Bescoûmo** m., le pain d'épice.

**Bési**, baiser.

**Bésognau-** *gnausa*, besogneux ou besoigneux -se.

**Bèsson**, *bèssouna*, besson, bessonne (vieux français), jumeau, jumelle.

**Bèssounâ** v.n., se dit d'une femme qui met au monde deux enfants d'une même couche, ou d'une vache, etc., qui met bas deux veaux à la fois.

**Bet** m., le baiser. — *Bailli on bet a oun infant*.

**Bet** m., le bout, l'extrémité. *Le bet deis deigts, dau naz, de la lenvua, d'on bâthon, d'on banc, d'ouna coârda*. — *On quemencè per on bet et onournè pè l'otro*.

**Betâ** (vieux français *bouter*), mettre. Dans toutes les phrases, à peu près, que l'on trouve en grand nombre dans l'Académie au mot *mettre*, on peut remplacer le verbe par notre verbe *betâ*. *Betâ* s'emploie en outre dans beaucoup d'autres cas.

**Bèthèta** f., diminutif de *bîthe* [voir ce mot], petite bête. — *Lès bèthèttés*, les menues bêtes.

**Bèthornâ** m., bistourné, se dit d'un jeune bouc dont on a tordu les vaisseaux aboutissant aux testicules pour le rendre incapable de procréer et pour pouvoir mieux l'engraisser.

**Bètton** m., lait trouble et épais qui vient aux vaches et aux autres femelles d'animaux quand elles ont nouvellement mis bas. — Les médecins appellent aussi *bèton* le lait de la femme nouvellement accouchée.

**La betze** f., la biche, la femelle du cerf — *it*. la grue, machine.

**Bètze** f., le bord.

**Bètzevèee** (*a*) ou *bètzevèesse* (*a*) adv. Se dit de deux personnes couchées côte à côte, mais croisées de manière que l'une ait la tête placée à côté des pieds de l'autre <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cf. le français: *Tête-bêche* adv. (de *tête* et *béchef* ou *béchevet*, qui signifie proprement «double tête». *Béchevet*, qui date du XIV<sup>e</sup> siècle et qui est encore usité dans les parlers du Centre et de l'Ouest sous des formes diverses, est composé de *chevel* < CAPITIUM et du préfixe *bes* < BIS; son altération est due à ce que le mot, n'étant plus compris a été renforcé au moyen de *tête*). — se dit de la position de deux personnes couchées, ou de deux objets, placés en sens inverse, la tête de l'un aux pieds de l'autre: livres placés tête-bêche; timbrer, coucher tête-bêche.

**Betzille**, ou *butzille* f., gros copeau, ou gros morceau de bois que la hache ou la doloire ou même la plane abat sur les côtés d'un bois mis en œuvre. — *Vin de betzilles*, vin de copeau.

**Betzillon** ou *butzillon* m., menu copeau, diminutif de *betzille* [voir ce mot]. Tous les menus morceaux de bois qui ne sont bons qu'à brûler s'appellent aussi des *betzillons*. [Voir aussi *buba*.]

**Bétzo**, *bétze*, celui ou celle à qui il manque une ou plusieurs dents de devant, qui est brèche-dent.

**Bèviau** m., la buveur. — On dit aussi, par dénigrement, d'un homme très adonné à la boisson, *que ll'est ouna bèvasse* ou *ouna bèvousse*.

**Bi**, espèce d'adverbe. — *Ll'é-s-au bi dere et bi fère*, j'ai eu beau dire et beau faire. *Bi* avec le verbe *veire* a une signification particulière: *veire bi*, voir clair — *veire mô bi*, dit absolument, signifie avoir la vue basse, la vue courte. — *On cei vei pas bi*, *on cei veit mô bi*, on ne voit pas clair ici. — *On lei veil ren bi*, on n'y voit pas du tout. *Les tzats veiyont asse bi de né quiè de dzoar*. — *Lei fa rido bi veire*, les yeux y jouissent d'un fort beau spectacle.

**Bi** ou *bil*, *balla*, adj., beau ou bel, belle. — On n'écrit jamais *bil* si ce n'est lorsqu'il est immédiatement suivi d'un substantif qui commence par une voyelle ou une *h* non aspirée. *On bil-âbro*, *on bil-intiér* (étalon), *on bil-uvro*, *on bil-homo*, *on bil-hébit*. Dans tous les autres cas, on écrit *bi*, même avant une voyelle. *Fa bi avei bon nom*. — *Cen ll'est bi et bon*. — *Fa bi oûre ça musica*. *Bi ôquiè quiè cen*. On entend aussi quelquefois: *bil-oquiè quiè cen*. — *Ouna balla dzent*, une belle personne.

**Biautâ** f., la beauté.

**Bibi** m., le joujou.

**Bigâ** v.a., enivrer. — *Sè bigâ*, s'enivrer.

**Bigo**, *biga*, ivre. — Tous ces mots sont de style familier ou plaisant.

**Bio-fe** m. (3 syllabes), le beau-fils. — *La balla-fille*.

**Bio-frâre** m., le beau-frère. — *La balla schèra*.

**Bio-peire** m., le beau-père. — *La balla-meire*, ou *balla-mère*.

**Biola** (*bio*, une syllabe) f., le bouleau.

**Biotze** f. (*bio*, une syllabe), le bout de soulier, le morceau de cuir qui se met à la semelle d'un soulier, à l'endroit où elle est usée; ou aussi le morceau de peau qui se met au bout ou à une autre partie de l'empeigne du soulier où il y a un trou. — *Lès biotzès* s'appellent en français des bouts de souliers.

**Bithe** f., la bête, l'animal tant domestique que sauvage. — *La bithe au bon Diû*, la brebis du bon Dieu, se dit d'une personne, d'un être si inoffensif et si patient qu'il ne sait ni se défendre ni même se plaindre. — *Ouna bithe*, un bête.

**Bllâd** m., le blé, le blé-froment, ou le blé-seigle. Dans les environs de Fribourg le *bllâd* se prend exclusivement pour le seigle; dans d'autres localités, surtout où l'on ne cultive pas le seigle (à cause des gelées du printemps), le *bllâd* signifie toujours du froment (du latin barbare *BLADUM*).

**Bllanc**, **bllantze**, blanc, blanche. — *Bllanc* m., le blanc, la couleur blanche.

**La bllantschau**, la blancheur.

**Bllantzeiyi**, v. imp. se dit d'un objet qui apparaît, qui se montre, qu'on aperçoit sous une couleur blanche ou blanchâtre. *Qu'est-ce qu'on voit bllantzeiyi lé damont?* Quel est l'objet blanc qu'on aperçoit là-haut? — Le français n'a pas d'expression correspondante, et ce mot pourtant me semble faire un fort joli effet.

**Bllantzèri** f., la blancherie ou blanchisserie.

**Bllantzeschau** m., le blanchisseur. — *La bllantzeschause*.

**Le bllantzessâdzo**, le blanchissage.

**Bllantzètta** f.

**Bllèsson** m., la poire sauvage.

**Bllèssounei** m., le poirier sauvage.

**Bllèt**, *bllètze*, en parlant des fruits, blet, blette, blossi, blossie, trop mûr (du grec *blax*, mou).

**Bllèvo**, *bllève*, blême, pâle.

**Bllosse** (*dè pudze*) f., la piqûre, la morsure de puce; *it.* le pinçon, la marque qui reste sur la peau, lorsqu'on a été pincé.

**Bllossi**, pincer; *it.* blesser.

**La blossire**, la blessure.

**Blossèta**, ou *lès blossèllès*, la pincette, ou les pincettes.

**Boãrd** m., le bord.

**Boãrg** m., le bourg.

**Boãrna** f., la cheminée ; mais on ne donne le nom de *boãrna* qu'aux larges cheminées de bois des maisons de paysans et des chalets, qui vont en se rétrécissant jusqu'au *collet* (qui est à l'endroit où elles sortent du toit) ou même jusqu'à leur couvercle (*le cuvichllo*). Les cheminées en briques et étroites, comme elles se font dans les villes = *tzemenâ*, *les tzemenâs*, au pluriel. C'est dans ces amples *boãrnès* que chacun tient suspendue aux *fourons* sa provision de viande salée quand on n'a pas un charnier ou une *tzambra a tzair*.

**Boãrno**, *boãrna*, borgne. — *Boãrno*, *boãrna d'oun iet*, qui a perdu un œil, c'est proprement borgne. — *Toi boarno*, *tota boãrna* (ou mieux *noveiyent-la*), aveugle. — *On tzèvo boãrno*, un cheval aveugle — *Cei l'est boãrno*, obscur. — *Boãrno-né*, nuit close.

**Bobô** m., terme enfantin, le petit mal. — *Bobo* est aussi français.

**Bočëiyi**, parlant d'un mur, bouffer, boucler.

**Bochillo**, *bochlla*, courbé-bée, ne se dit que des personnes ou bien aussi des choses qui doivent être naturellement droites et perpendiculaires, comme les arbres et les plantes ; dans les autres cas, c'est *corbo*, *corba*, courbe.

**Bocon** m., petit morceau, un peu. — *On bocon* dit moins que *on moschî* (un morceau). *Baillî-mè oncora on bocon*, *on pitit bocon dè pan po fourni ma tzair*. — *Nos-ans medzi on bocon dè vant dè vini*, nous avons mangé un peu, un morceau avant de venir. — *Amâ lès bons bocons*, aimer les bons morceaux, la bonne chère. — *Vos écri dè on bocon trû preim*, vous écrivez un peu trop fin. — *On bocon grand temps*, un peu longtemps. — *On bocon dè terra*, une petite pièce de terre. — *On bocon dè meinadzô* (comme l'a dit si gracieusement M. B. [Bornet] dans les *Chevriers*), c'est-à-dire un modeste, un petit ménage. C'est ainsi qu'on dit : *on bocon dè méson*, une maisonnette ; *on bocon dè tzambra* (*on tzambrillon*), une petite chambre ; *on bocon d'èthrabllo*, une petite étable. — *Bailli le bocon à quôqu'on*, donner le boucon, la gobbe à quelqu'un.

**Bocouret** m., diminutif de *bocon*, un tantet, un tantinet. — *I ll'est on bocon, on bocounet dru*, il est un tantet, un tantinet gaillard.

**Boçu**, *bochia*, bossu, bossue. — *Le boçu, la bochia*.

**Bogne** m., le boudeur habituel. On dit aussi *bognau, bognausa*.

**Bogni**, *boquâ*, bouder.

**Bôla** ou *boûla*, ou aussi *bille* f., la boule pour jouer aux quilles, etc.

**Bôlà**, jouer à la boule ; ce jeu a lieu entre des jeunes gens partagés en deux camps.

**Bolhe** f., espèce de banneau à couvercle qui se porte derrière le dos avec des bretelles, comme la hotte, mais ordinairement un peu plus large au bas qu'au haut et aplati, employé au transport du lait, les *bolhes* se transportent aussi sur des charrettes, sur des ânes ; il s'en fait de diverses dimensions. Il y en a de petites qui se portent à la main et qu'on appelle *bolhons* et qui sont destinées à la crème. — Les armaillis de Châtel fournissent chaque jour au ménage du bas, du *laçi levâ* ou du *laçi trintzi* ; le garçon qui le porte s'appelle le *bolhei*. — *Djean dè la bolhetta (boillèta) dè Tzuvalzô* est bien connu dans le pays.

**Bolondzi -dzîre** le boulanger-gère. — *Dau pan bolondzi*, du pain bien boulangé, bien pétri.

**Bolondzèri**, f., la boulangerie.

**Bolosse** f., la prunelle.

**Boltz** m., nom que les campagnards donnent par plaisanterie aux bourgeois de Fribourg.

**Bôma**, f., antre, caverne, lieu creux dans des rochers, dans des montagnes.

**Bon**, *bouna*, bon, bonne. — *La bouna-méson*, petit local ou lieu fermé, soit isolé, soit attenant à un *buetton*, etc., pour y faire ses besoins. — *Ci-l-homo ll'est on bocon a la bouna*, cet homme est un peu niais, simple, bonasse. — *Lei ll'ellâ a la bou einfei*, y aller à la bonne foi. — *Prendre quôqu'on dè bouné*, ou le *rèprendre dè bouné* (après l'emploi de la sévérité), recourir à la bonté, à la douceur à son égard. — *Dè bounè aut dè mâlè, i fô que sè rendè*, de gré ou de force, il faut qu'il se rende.



**Bonnâ** v.n., se dit des fruits, s'abonner, mûrir. — *I fô léssi bonnâ çaus pres ; i fô lès belâ bonnâ.*

**Bonneire** f., cachette que les enfants se font dans le regain ou ailleurs, où ils mettent des fruits pour les abonner.

**Boquiet** m., le bouquet.

**Boquiatta**, *boquiattâie*, se dit d'une étoffe, d'un mouchoir ornés de fleurs. On dit aussi *chllorattâ -âie*.

**Borba** f., la bourbe.

**Borbi** m., le borbier. — *Borbot* m.

**Borbottâ**, bredouiller. — *Tzebrottâ* ?

**Borbottî** ou *borbottèri*, bredouilleur ?

**Bordon** m., le bourdon, insecte. — *it.* un gros bâton court, un gourdin.

**Bordounâ**, bourdonner.

**Bordzon** m., le bourgeons ; *it.* le bouton, la bube, l'élevure qui vient au visage, etc.

**Bordzounâ -nâie**, bourgeonné,-née.

**Bordzounâ** v. n., bourgeonner.

**Bornî** m., le bassin de fontaine et souvent la fontaine elle-même. — *Abrêvâ au bornî ; lavâ au bornî.* — *Le bornî ll'es agollâ ; ll'est arrêtha, ne va pas mé.* — *Perci* ou *perchi deis bornîs et lès posa.* — *A bornî*, à plein canal, abondamment. — *I pllaut à bornî.*

**Bornâdzo** m., le bornage.

**Bornalâre**, m., l'ouvrier qui perce les tuyaux de fontaine, les pose, etc. On dit aussi le *fontanî*.

**Bornetta** f., diminutif de *boârna*, ventouse d'un poêle.

**Borra** f., la bourre, la balle ou bâte (dans les graminées).

**Borrâ** v.a., bourrer, enfoncer la bourre dans une arme à feu qu'on vient de charger. *Borrâ* signifie aussi boucher, encombrer, barrer.

**Borrâ**, heurter ; *borrâ quôqu'on* ; il est plus souvent neutre : *borrâ contre ouna pierra.* — On dit : *sè borrâ contre ôquié.*

**La borrâie**, le heurt, la bourrade. *Lei l'ès bailli ouna borrâie que l'ès fait à tzisi*, je l'ai poussé si rudement que je l'ai fait tomber.

**Borri** m., le collier de cheval. — De là : *imborrâla*, *dè-borrâlâ*.

**Borriaudâ** v.a. (*bourreauder* ne se trouve ni dans l'Aca-

démie, ni dans Gattel), maltraiter, tourmenter sans motif ou sans nécessité. — Au figuré, bourreler.

**Borriôd**, m., le bourreau; *la borriôda*, la bourrelle, la femme du bourreau. *Borriôd* et *borriôda* sont aussi adjectifs et signifient cruel-elle.

**Borrot** m., un petit flocon de laine, de coton, de soie, de poussière. *Borrot* se dit aussi de certains petits nœuds ou renflements qui se rencontrent dans un fil inégal, mal filé.

**Bosâ** v.n., se dit de l'espèce bovine et de la chevaline, fienter.

**Bossa** f., la bourse.

**La bossèta**, diminutif, la petite bourse, le boursicaut.

**Bossetta** f., tonneau, futaille grossièrement faite qui sert à transporter du sel, du gypse ou plâtre, etc. — On emploie aussi des *bossettes* plus grandes et mieux faites pour transporter la vendange de la vigne au pressoir.

**Bosson** m., le buisson. — *it.* le gousset, qu'on appelait aussi anciennement le bourson.

**Bossounâ** f., le hallier, lieu couvert de buissons.

**Bot** m., espèce de gros crapaud vert qui est rarement dans l'eau.

**Botta** f., le soulier (le *solâ* est moins usité).

**Bottassi** v.n., végéter, croître lentement, se dit des enfants, comme des arbres et des plantes en général.

**Bottasson** m., le bout d'homme; *bottasson*, se dit aussi d'un enfant, d'un arbre qui ne grandit pas, qui reste nain (*que bottassè*).

**Bottina**, *lès bottinès* f., la botte, les bottes.

**Botton** m., le bouton (dans ses diverses acceptions).

**Bottounâ** v.a., boutonner. — *Bottounâ son-haibil*. — *Sè bottounâ*.

**Bottounâ** v.n., pousser des boutons, en parlant des arbres, des fleurs, etc., boutonner.

**Bottounire** f., la boutonnière.

**Botzalet** m., un petit bois, un bouquet de bois (*ouna dzoretta*), un bosquet.

**Botzaletta** f., l'œillet de poète, plante.

**Botze** f., la bouche; *la bolze* se prend ordinairement pour les lèvres et pour la partie extérieure de la bouche: (la par-

tie intérieure s'appelle le plus souvent *la goârdze*). *Cil' homo ll'a toldaulon deis poutès résons à la bolze* (ou à *la goârdze*). — *Rire dè botze*. — On dit aussi *la botze dau foar, dau forni*.

**Botzèrein** m., la pomme sauvage, fruit du *botzèrenei*, dit aussi *le mèlei*.

**Botzèrenei** m., le pommier sauvage, autrement dit *le mèlei*.

**Botzet** m., le bouc. — *Le botzatton*, diminutif.

**Botzattâ**, prendre les *botzets*, se dit d'une chèvre en chaleur visitée par le bouc.

**Botzi** (*d'alognès*), un trochet de noisettes. — *On botzi dès pres*, un tochet de poires, lorsqu'il y en a plusieurs ensemble. — Il est vraisemblable que cette espèce de poirier et de poire qu'on nomme dans le pays *pèrèi-à-botzi pre-à-botzi*<sup>1</sup>, tire son nom de là, ou peut-être plutôt de ce que ce poirier produit ordinairement en abondance. Cet espèce de poire paraît n'être pas connue des jardiniers français.

**Botzi**, cesser, discontinuer.

**Botzire**<sup>2</sup> f., l'élevure, la pustule à la lèvre. — Du patois *botze*, et *botze* du latin BUCCA; et BUCCA, suivant le P. Pezron, du celtique BOCH (Gattel au mot *bouche*).

**Boû** m., le bois. *Boû à bâti, boû à bourlâ*. — *Dau boû dzenti*, du bois gentil. — *On boû dè llit*. — *On brese boû*.

**Boûça** f., la bosse (d'un bossu); — *item*, la bosse ou tumeur ou l'enflure, etc. (*la bugne*). — *In tzesent, i s'est fait ouna boûça au front*, en tombant il s'est fait une bosse au front. *On mur que fa la boûça (que boçeyè)*, un mur qui boucle, qui bouffe.

**Bounadrei** (*prau gaillâ*), adv., beaucoup, en abondance, en quantité.

**Bounaur** m., le bonheur.

<sup>1</sup> Cf. des poires *goliàs* ou *goliârdès*, qu'on appelle en français poires *d'angoisse* — par analogie avec l'instrument de fer qui porte ce nom et dont on se servait autrefois pour bâillonner et à cause de la chair âpre et astreignante de ce fruit — ou poires *d'étranguillon*.

<sup>2</sup> De là, le fribourgeoisisme et le suissisme *bouchère*: J'ai une *bouchère* à la lèvre, qu'il faut corriger par: J'ai un bouton, un barbuquet ou barbouquet ou barbuchet, une écorchure à la lèvre. Cf. L. Grangier, *Glossaire fribourgeois*, Fribourg, 1864, p. 32, et W. Plud'hun, *Parlons français*, Genève, (sans date), p. 32.

**Bourattâ**, baratter.

**Le bourattâ**, le babeurre (masculin d'après l'Académie, et la babeurre, selon d'autres), lait qui reste dans la baratte après que le beurre est fait.

**Bourattieire** f., la baratte (*la brecanna*).

**Bourdze** f., la bedaine.

**Bourdzu** (*pançu*), le ventru.

**Bourein** m., toute sorte de débris.

**Bourgâ**, filer, en parlant du chat faisant un certain bruit continu semblable à celui du rouet (du *bourgo*).

**Bourgni** ou *bourigni* v.n., se dit du feu qui brûle sans flamber et qui ne fait que fumer.

**Bourgo** ou *brego* m., le rouet. — On dit aussi le *brego*. — *Menâ le bourgo*, comme font les chats que *bourgont*, que *minnont lau bourgo*.

**Bourguet**, m., le dévidoir pour mettre du fil en écheveau.

**Bourlâ** v. a. et n., brûler. — *Sè bourla*.

**Bourlacoû** m. [cuisson à la gorge, soif ardente].

**Bourla-moutzon**, m., le binet. — Figuré: lambin.

**Bourli** (peut-être vaudrait-il mieux écrire ce mot et les autres semblables avec un *g* devant les *ll* et imiter la prononciation italienne: *bourgli* ou *bourlli* ?), beugler, meugler, mugir. *Bourlli* est proprement le cri du taureau; celui de la vache est tantôt *bramâ* et tantôt *relâ*.

**Bourlire** f., la brûlure.

**La bourllia**, le beuglement.

**Bourlon**<sup>1</sup> m., le brûlé. — *Ci papet sent le bourlon*, ou mieux *le bouffi*, cette bouillie sent le brûlé, a un goût de brûlé. — *Cei sent le bourlon*, ou mieux *le supllon*, il sent ici le brûlé, l'odeur de quelque chose qui brûle, ou qui a brûlé.

**Boutze** f., la touche<sup>2</sup>, petit brin de bois, de baleine, etc., dont les enfants touchent les lettres en les épelant.

<sup>1</sup> De là l'expression locale: *Cela sent le brûlon* = *cela sent le brûlé*, comme le traduit très bien Bornet ou le *roussi*, ou, surtout en parlant de viande ou de graisse brûlée, *cela sent le graillon*. La cuisinière fribourgeoise dit également: *Cela sent le bufi*, le *rapi* ou j'ai laissé *rapir* cette omelette = *brûler*. De *rapi* vient encore le mot *rapion*, par lequel elle exprime le «gratin», la «croûte» qu'une bouillie brûlée laisse au fond du pot ou de la poêle. Tous termes pittoresques qui sont des décalques du patois. Cf. Grangier, *op. cit.*, p. 37 et 171.

<sup>2</sup> Cf. Camille Dudan: *Le français, notre langue*, II<sup>e</sup> série, Bienne, 1941, p. 5.

**Boutze** (*dè paille, dè fein, etc.*) f., un brin (de paille, etc.), le fétu. — *Teri eis boutzès*, tirer à la courte paille.

**Boùtzèri** f., la boucherie.

**Boùtzi**, m., le boucher, *la boùtzire*, la bouchère.

**Boùtzi** v.a., boucher, obstruer, fermer.

**Boùtzon** m., le bouchon.

**Bovet** m., le veau mâle, le jeune bœuf, le petit taureau, par dénigrement.

**Boveiyi** v. n., se dit de la vache qui est en chaleur, qui recherche le taureau. On dit aussi *volei les baus*.

**Bovena** f., la viande de bœuf, de vache, salée et fumée. Du latin (CARO) BOVINA.

**Boÿre** ou *buyanna* f., un trou d'arbre provenant d'un nœud pourri. *On dereit que ll'est-s-au allèva den ouna boÿre dè tzâno, tant ll'est grobo.*

**Braçâ**, mélanger en remuant. — *Braçâ dau mortei*, gâcher du mortier. — *Braçâ lès cartès*, battre ou (mieux) mêler les cartes. — *Brâça l'herba, l'ivûè, les goilles, le pacot*, marcher dans <sup>1</sup>...

**Braçaillon** m., homme qui se mêle indiscrètement de choses qui ne le regardent point.

**Braço** m., le bavardage, le cancan, où se mêle de l'intrigue et de la médisance. — *On braço, ouna braço*, qui est sujet, sujette à la bavarderie.

**Bramâ** v.n., [meugler; crier, gronder, accabler de reproches]. — *Lès valzès bramont* <sup>2</sup>...

**Bramâ**, *la bramâie*, en parlant des personnes signifient crier en général, le cri, et le plus souvent, gronder en criant; et *bramâ* est alors actif ou neutre *Bramâ quôqu'on* ou *apris quôqu'on*. *La bramâie*, le cri, la crierie.

**Le bramèri**, *la bramèrida*, le criard, la criarde, qui a l'habitude de se plaindre et de gronder pour des riens.

<sup>1</sup> Les expressions *brasser la soupe* (= remuer la soupe), *brasser la salade* (= fatiguer la salade, *brasser les cartes* (= mêler ou battre les cartes), *brasser la boue* = (patauger ou marcher dans la boue) sont donc imputables au dialecte. Cf. Grangier, *op. cit.*, p. 35.

<sup>2</sup> *Brama-fan*, enfant qui se plaint sans cesse d'avoir faim.

*Brama-pan*, mendiant qui demande du pain (Vaud).

*Brama-sei*, qui se plaint à grands cris d'avoir soif. Bridel et Favrat, *Glossaire du patois de la Suisse romande*, *op. cit.*, p. 55, ad verb. *brama*.

*N.B.* — Il ne faut pas confondre *bramá*, la *bramâie* de la vache avec la *rêlâie*, qui est son cri de détresse et d'alarme, cri tout différent qu'il faut peut-être rendre par beugler, le beuglement, ni avec *bourllí*, la *bourllá* du taureau qu'il faut peut-être exprimer par mugir, le mugissement. — L'Académie ne fait pas de différence entre *meugler*, *beugler* et *mugir* et attribue indistinctement ces cris aux taureaux, aux bœufs et aux vaches.

**Brant** ou *brent* m., terme de tonneliers et de marchands de vin, mèche soufrée qu'on fait brûler dans les foudres pour les conserver, ou dont les cabaretiers introduisent la vapeur dans le vin (ce qui souvent le rend malsain).

**Branta** ou *brenta* ou *n'ése de câva*, mécher un vase de cave. — *Brentâ dau vin* : — *dau vin Brentâ*.

**Branta** ou *brenta* f., le banneau ou espèce de vase fait de douves, ouvert en dessus, allant en s'élargissant de bas en haut, mais aplati, qu'on porte derrière le dos avec des bretelles comme les hottes. Les tonneliers s'en servent pour transvaser les vins ; les vendangeurs pour transporter la vendange, et s'appellent alors *lès brantères* ou *brantâres* ; et les particuliers pour porter de l'eau <sup>1</sup>.

**Brantevin** m., l'eau de vie ou brandevin — *Brantevin de lis* — *dè dzancanna* (ou *dzanchiana*) — *dè dzeneivro* — *de dzinno*, etc. (De l'allemand *Brantwein*).

**Brantze** f., la branche. — *La brantzella*, diminutif.

**Braquo** m., la *braqua*. — substantif ou aussi adjectif, brusquet, inconsidéré ou étourdi. — *Braque* est aussi français. *N.B.* J'ai écrit *braquo*, *braqua*, et non *braco*, *braca*, parce qu'au pluriel féminin il faut écrire *braquès*.

**Brâsa** f., la braise.

**Brascha** (*dès boû, de fein, de paille*, etc.) f., la brassée (de bois, etc.). — *A la brascha*, à bras-le-corps.

<sup>1</sup> A propos de ce mot, Grangier consigne les remarques suivantes dans son *Glossaire*, p. 34-35: *Brante* ou *brente*, s.f. (de l'allemand *Brente*, cuve). Sorte de hotte de bois ou de banneau de la capacité de vingt-cinq pots féd., servant à transporter les liquides. Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire, pas plus que le mot *boille*, hotte d'une autre espèce dans laquelle on transporte le lait. Le vieux mot français *bouille*, selon la définition de Bescherelle, se rapporterait plutôt à notre *brante*. Au mot *hottée*, l'Académie donne l'expression *hottée de vin*. *La brantée* = le contenu d'une brante (25 pots). *Branter* un tonneau = soufrer ou mécher un tonneau (Acad.).

**Brâtá**, rôtir, griller. — *Brâtá dau séré, deis pres dè terra*, les cuire sous la cendre.

Le **brâta-séré** ou simplement *on brâta*. *Brâtá* vient de l'allemand *braten*.

**Braùilli**, v. n., en parlant des vêtements, goder, grimacer.

**Braùillo** m., en parlant des habits, s'emploie avec *fére* : *ça mandze fá le braùillo*, ou *on braùillo*, cette manche fait la grimace, fait un mauvais pli.

**Bravo**, *bráva*<sup>1</sup>. Ce mot ne donne pas l'idée du courage,

<sup>1</sup> Bridel indique encore le sens de « bien paré, habillé de neuf » et rapproche le mot *bravo* du celtique *brao* signifiant « propre dans ses vêtements », *op. cit.*, p. 56, ad verb. *bravo*.

de la bravoure ; il signifie seulement bon, loyal, franc, honnête. *On bráv'homo, ouna brava dzent, ouna brava fille*, qui se conduit bien.

**Bré** m., le bras. — *A bré franc*, à bras tendu. — *Fière à su bré*, frapper à bras raccourci, à tour de bras.

**Breci** m., une gaufre, sorte de pâtisserie, ou *bressi*.

**Breda** f. la bride.

**Breda** f., dans un chariot (char), il y a *la breda-dévant*, l'avant-train, et *la breda-derrei*, l'arrière-train.

**Bregandá**<sup>1</sup> *sès-haillons*, gâter, friper, abîmer ses habits. — *Sè bregandá les mans, le vesadzo*, se déchirer les mains, le visage. — *Bregandá oun abro*, y faire des incisions, etc. par malice, en enlever l'écorce, etc. ; ou aussi en le taillant par ignorance de manière à le défigurer ou à lui nuire.

**Bregolá** v. a., barioler, peindre diverses couleurs sans goût.

L'adjectif *bregolá, bregolâte*, se dit surtout d'une étoffe chargée de diverses couleurs tranchées et très voyantes.

**Breillo, breille** (la première syllabe *bre* est brève et le *i* ne se prononce pas n'étant là que pour faire mouiller les *ll*), cassant, cassante. *Le veiro ll'est breillo*. — *Les brantzès dau ceresi sont breillès*. — *Breillo* se dit proprement des bois et

<sup>1</sup> Relevons le fribourgeoisisme *brigander*. En français, ce mot signifie : se livrer au brigandage (vol à main armée, commis le plus souvent par des malfaiteurs réunis en troupe et, par extension, concussion, exactions en grand). Le Fribourgeois en fait le synonyme de « gâter, abîmer, endommager, détériorer, ériter, maltraiter, tourmenter. » Il attribue à *brigand* et à *brigandage* les sens en corrélation avec ce verbe. Cf. Grangier, *op. cit.*, p. 36.

des autres choses qui rompent et se cassent plutôt que de plier; *breillo* est l'opposé d'*omillo*. — On dit aussi: *dau fêr breillo*, du fer aigre.

**Breleinga** f., le caprice, la quinte, la lubie.

**Breinâ** ou *breinnâ*, v. a., agiter, mouvoir deçà et delà. *Breinâ la titha*, branler la tête. — *Breinâ lès tzambès lès brés*, branler ou brandiller les jambes, les bras. *Breinâ* est aussi neutre: *lès dents lei breinont*, les dents lui branlent. *Tot cen que brinnè ne tzil pas*. — *La trâblla breinè*. — On dit aussi *sè breinnâ* (*su on breinni*) comme font les enfants, les jeunes gens. — *Breinnâ* v. n. signifie aussi lambiner.

**La breinâie**, le branlement.

**Breinnettâ**, branler un peu.

**Breini**, *breinni* ou *brinni* m., l'escarpolette, la balançoire ou branloire, et aussi la brandilloire. — *On breinni*, *on brein-nèri* signifie aussi un lambin.

**Breintze-cuva** m., le hochequeue (oiseau), ou est-ce la bergeronnette ?

**Brequa** f., éclat, morceau, pièce ou partie d'un objet cassé ou brisé, ou même aussi déchiré.

**Bresi**, briser, casser, rompre, mettre en pièces. — *Sè bresi*. — *On bresetot*, ou *brise-tot*, un enfant étourdi et destructeur qui rompt, qui brise tout, un brise-tout.

**Bresolâ**, en parlant surtout de châtaignes, de café et de pommes de terre, *bresolâ deis tzathagnès*, les rôtir, *dau café*, le rôtir ou le brûler, *deis pres de terra*, les cuire sous la cendre (*lès brâtâ*), ou aussi les fricasser (*lès frecassi*). — *La bresolâie*.

**Bressaùla** f., la fille, le jeune fille (à Praroman et aux environs).

**Brèt** (*le chillâr*)<sup>1</sup> m., le bouillon ou la partie liquide de la soupe, par opposition à *l'èpès* et particulièrement au pain. On prend quelquefois des ouvriers à la tâche sans les nourrir, mais à qui souvent l'on trempe la soupe; *on laus baillè le bret* (ou *le chillar*).

**Brètze** f., petit flocon léger (comme un flocon de neige) ou petit corps léger et ténu flottant dans un liquide ou s'y formant en dépôt.

<sup>1</sup> De là les expressions populaires fautives: *l'épais* et *le clair*, en parlant d'aliments. Cf. Grangier, *op. cit.*, p. 50 et 80.



**Brètzl** v. n. [cailler, coaguler, en parlant du lait].

**Brètzô**, *brètzôda*, [tourné, gâté: du lait tourné, du vin tourné].

**Brevîre** f., la bruyère.

**Bri** m., le berceau, la couchette d'enfant.

**Bri** m., l'endroit où une route fait le coude: c'est ce qui a fait donner le nom de *Bri* à une localité située à mi-chemin sur la route de Fribourg à Bulle, où la chaussée faisait effectivement un coude à angle droit, coude qui est diminué aujourd'hui. *Au Bri, le cabaret dau Bri.* — *Le bri* signifie aussi le coude qu'un charretier fait faire à son atelage (*in brècent*) en le faisant prendre à droite ou à gauche.

**Brîre** v. a., plonger dans l'eau bouillante, par exemple un vase pour le laver ou pour en resserrer les fentes ou les joints; — un cochon de lait, un cochon pour en ôter les soies (échauder).

**Brîre** v. imp., bruire, rendre un son confus et plus ou moins lointain. *On-oul brîre la Sarena, les ivuès débordâtes; — le teneïvro; — lès oûrès.*

**Brise-boû** (*le sinquartii, le déterlin*) m., bruit, tapage, vacarme.

**Brison** f., bruissement. *On intend la brison de la tzeseite (chute) dau Rhin dè dutrès-haurès liein (llien).*

**Brit** m., le bruit.

**Bronda** f., la feuillée, le feuillage, ou branches garnies de leurs feuilles vertes qu'on donne à manger aux chèvres, moutons, etc., la ramée.

**Brondounâ** v. n., grommeler, murmurer à basse voix.

**Broquèttâ** f., soupe au lait ou lait dans lequel il y a des tranches de pain.

**Brossattâ**, brosser, vergeter (de *brossella*).

**Brossetta** f., (diminutif dè *brosse*), la vergette à nettoyer les habits.

**Brotzet** m., 1<sup>o</sup> le broc, vase ou vaisseau portatif à anse et à bec, ou à tuyau, dont se servent les tonneliers pour le remplissage de tonneaux, etc.;

2<sup>o</sup> Autre vaisseau fait de douves, plus étroit au haut qu'au bas, ayant un tuyau ou biberon servant à donner à manger aux veaux; il se nomme pour cela *le brotzel eis vis*, et plus

communément le *cornet eis vis*. On pourrait l'appeler en français le *seau-biberon*;

3<sup>o</sup> Le *brotzet--ariau*, le seau à traire: il est assez considérable et a une douve beaucoup plus haute que les autres, avec une ouverture transversale où l'on passe la main pour le porter;

4<sup>o</sup> On donne encore le nom de *brotzet* ou aussi de *seillon* à un vase servant à divers usages, ayant la forme du seau ordinaire (la seille), mais plus petit, avec la différence encore que le seau a de chaque côté une douve dépassant un peu les autres avec un trou pour lui servir d'anses, tandis que le *brotzet* ou le *seillon* a d'un seul côté une douve un peu allongée et plus ou moins arrondie par où on l'empoigne pour le porter.

**Brotzatta** f. ou *on brotzel dè laçi*; *ouna brotzatta* ou *on brotzel d'ivuè*.

**Brotzatton** est le diminutif de *brotzel* et dans la 4<sup>e</sup> signification de ce mot.

**Brouillaù** <sup>1</sup> m., *la brouillaùsa*, le tricheur, la tricheuse, qui trompe au jeu.

**Brouilli**, tricher, tromper au jeu.

**Brouillo** m., la tricherie.

**Brûtâ**, gronder, réprimander.

**Brûtâie** f., [réprimande, gronderie].

**Brûtâre** m. ou *le brûtêri*, *la brûtêrida*, [le grondeur, la grondeuse, le réprimandeur, la réprimandeuse, le « rouspéteur »].

**Bu, buva**, creux, creuse, évidé, fistuleux, vide intérieurement.

**Buba** f., la planure, et spécialement le menu copeau en forme de ruban que fait le rabot, les planures sont faites avec la plane (*le culipariau*). L'usage des *bubès*, des planures, pour allumer le feu, surtout dans les poêles, est bien connu des ménagères qui y emploient aussi *lès perruquès*.

---

<sup>1</sup> De là, dans le fribourgeois, l'usage de *brouiller* au sens de « tricher », tromper au jeu » et de *brouilleur*, *brouilleuse*, dans l'acception de « tricheur, tricheuse ». Cf. Grangier, *op. cit.*, p. 37.

**Buébo** m., un jeune garçon. — *On bon buébo*, un garçon déjà un peu grand. — *On buébo* est aussi un enfant mâle par opposition à *fille* ou *filletta*. — On dit aussi *bouébo*. De l'allemand *Bub*.

**Budzi** v. n., bouger. — *Quand l'est on yadzo au cabaret, n'ind budzè pas de la senanna*. — *Vos ai budzi çai leivros*. Vous avez remué, déplacé ces livres, vous y avez touché. Ainsi *budzi* est aussi verbe actif.

**Budzo** adv. — *Ci sèré, ci fremâdzo l'est budzo, tot budzo dè vermés*, ce séré, ce fromage fourmille, grouille, est grouillant, tout grouillant de vers. *Lei l'est budzo dè pudzès*, les puces y fourmillent. Ce mot provient de *budzon*.

**Budzon** m., la fourmi. *Budzon* se dit figurément et d'une façon très expressive d'un enfant qui bouge sans cesse, qui est toujours en mouvement.

**Bueis** m., le buis.

**Bueithe** ou *boueilhe* f., la boîte. — *La bueithe deis espeitçès*, la poivrière (la boîte aux épices).

**Buelâ** v.n., crier, comme les veaux; *it.* en parlant des moutons, des chèvres, quand il crient on ne sait pourquoi et que leurs cris (*laus buelâiès*) sont incommodes, ennuyeux, importuns. Dans ce sens, c'est à peu près la même chose que *bramá*, la *bramâie*.

**Buëtta** f., l'étable à cochons; *it.* étable à veaux, dans les chalets ou à la montagne. — On l'appelle aussi *ouna sotzètta*.

**Buëtton** m., l'étable ou le toit à porcs, à cochons, dans les fermes, soit que ces loges soient à l'intérieur des fermes, des étables, soit qu'elles forment un petit bâtiment à part.

**Buffi, buffia**, en parlant du lait, de la bouillie et de quelques autres mets accommodés au lait, qui a le goût de brûlé, qui sent le brûlé. — *Ci laçi, ci papel l'est buffi, sent le buffi*. Voir le mot *supplon*.

**Bugne** f., la bosse, l'enflure ou la tumeur provenant d'un coup, d'une chute ou d'un dépôt d'humeur; mais ce n'est pas la bosse d'un bossu, qui s'appelle *la bouça*. En vieux français, *bigne*, tumeur au front provenant d'un coup. — *Bugne* signifie aussi un broussin<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Excroissance, tubérosité qui vient aux branches et au tronc de certains arbres.

**Buguet** m., le baignet.

**Buî** ou *bouî*, m., le boyau. — *Le buî gras*.

**Buîinna** ou *bueina* ou *bouinna* f., la borne.

**Buînnâ** ou *bueinâ*, *bouînnâ* v.a., borner. — On dit également *imbuînnâ*.

**Buînnâ** ou *le poarta-buîinna* m., le feu follet, espèce de météore, d'exhalaison enflammée qui se montre quelquefois dans les endroits marécageux et que certaines personnes simples et crédules prennent encore parfois pour l'esprit ou l'âme de quelqu'un qui a remué ou déplacé des bornes.

**Buritta** ou aussi *borra* f., la cane, la femelle du canard.

**Buro** m., le beurre. — *Pu pas avei buro* — *vaut pas vini buro* — *ouna croça dè buro*, une beurrée. — *Ouna malôta dè buro*, un pain de beurre. — *Avei deis mans dè buro*.

**Bussi** v. n., frapper (à la porte). — On dit aussi activement: *bussi quôqu'on*, pour battre.

**Buthâ** *avei le caúdo*, *avei le dzènav* v. a., pousser légèrement du coude, du genou, pour avertir, pour faire prendre garde. — *Buthâ* est aussi neutre et se dit des taupes et des *derbons* qui fouillent et élèvent des taupinières.

**Buthâ** ou *buthâie* f. Ce mot a de l'analogie avec le mot *vuërba*. Ils désignent l'un et l'autre un court espace de temps; mais dans *vuërba* on ne considère que la durée du temps et dans *buthâ* ou *buthâie* on considère plutôt l'ouvrage fait ou à faire durant ce temps. Ainsi quand il s'agit d'un ouvrage quelconque qui peut se faire successivement et par parties brisées, on dira: *On lei-ll-audrè ouna buthâ dévant dèdzonnon*. — *Nos lei sins dza-s-au dutrè buthâiès staus dzoars passàs*: ce qui peut se rendre par donner un coup de main.

**Butzille** ou *betzille* f., un gros copeau que le charpentier fait avec la hache (*la drèço*) en équarissant de gros bois.

**Butzillon** ou *betzillon* m., tout menu copeau qui se fait avec la hachette (*la pilila tzèlla*), avec la doloire (*la tzèlla à man*) ou avec la plane (*le culipariau*<sup>1</sup>); tout menu éclat

<sup>1</sup> C'est le nom qu'on donne dans un grand nombre de nos patois à la plane, c'est-à-dire à un couteau à lame droite, à deux manches, servant à égaliser. Cette désignation dérive du verbe latin PARARE, tiré de l'adjectif PAR = égal, pris dans le sens de égaliser, et conservé dans beaucoup

de bois, petites bûchettes ; même tous les bouts de menues branches : en un mot, tous les menus bois, ou menus morceaux de bois qui ne sont qu'à brûler, s'appellent des *butzilons*. — Voir *buba*.

**Butzo, butze**, en parlant des chevaux, poussifs. Si on applique ce mot aux personnes, c'est un terme grossier, pour dire qu'elles toussent et expectorent beaucoup.

**Buya** f., la lessive, en vieux français, la *buée*, faire la *buée*, ou, aujourd'hui, la lessive ; en patois, *fère la buya* ; colà la *buya*.

**Buyá** v.a., lessiver.

**Buyandèri** f., la buanderie.

De là le **buyandei**, la *buyandeire*, le buandier ou lessiveur, la buandière ou lessiveuse.

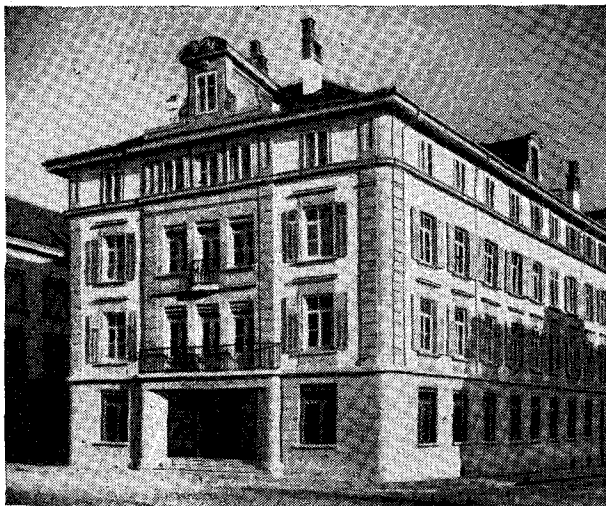
**Buyâna** ou **boyire** f., ou aussi *on bu*, une malandre, un trou dans un arbre provenant d'un nœud pourri. *On derei que ll'est-s-au allèvà den ouna boyîre dè tzâno, tant ll'est grobo.*

**Buyon** m., petite lessive.

JEAN HUBERT,  
docteur ès lettres.

---

de nos patois. Il signifie *peter*, en Valais, en Savoie et à Genève. La forme latine correspondant exactement à notre *kuti paryā* serait donc **CULTELLUS PARATORIUS**, comp. en provençal moderne *couïèu paradou* (Mistral). Pour le développement de — **ATORIU**, comparez **MIRATORU** > *moryā*, «miroir». Louis Gauchat, *Etymologies fribourgeoises*, dans *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, Lausanne, 1903, p. 35-36.



# **BANQUE WECK, AEBY & C<sup>IE</sup>**

**FRIBOURG**

GRANDS-PLACES

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE BANQUE  
PRIVÉE DE LA PLACE, FONDÉE EN 1867

**TOUTES OPÉRATIONS**  
AUX MEILLEURES CONDITIONS

COMPLAISANCE

RAPIDITÉ

DISCRÉTION

## LES PONTS DU CANTON DE FRIBOURG

Notre pays de Fribourg ressemble, sur la carte, à une grande feuille de chêne dont les vallées forment les nervures.

La nervure maîtresse, la plus importante, c'est la vallée de la Sarine qui partage notre terre en deux parties presque égales et la traverse dans toute sa longueur, de la Tine à Laupen.

De part et d'autre, se ramifient les vallées latérales creusées par les affluents de la Sarine.

A gauche, en descendant, l'Hongrin, la Marive, la Trême, la Sionge, la Glâne, la Sonnaz. A droite la Jogne, la Serbache, la Gérine, le Gotteron, la Singine.

C'est ainsi que le canton de Fribourg est découpé par de nombreuses entailles qui ont beaucoup de charme, sont souvent fort pittoresques, parfois sauvages, mais qui ont pour effet d'éparpiller les villages et de compliquer singulièrement les relations d'une contrée à l'autre.

Des localités voisines n'ont que fort peu de rapports entre elles parce que la vallée profonde, au fond de laquelle la rivière ou le torrent roule ses eaux, les sépare, met entre elles son sillon, son fossé abrupt et les isole mieux qu'une longue distance ou qu'une muraille de Chine.

Cette disposition géographique nous a d'abord obligés de multiplier les voies de communication. Ainsi, par exemple, pour relier Fribourg à Bulle, au lieu d'une seule chaussée, nous sommes contraints, par le fait de la vallée de la Sarine, d'entretenir deux routes, une sur la rive gauche,

par le Bry, l'autre sur la rive droite par la Roche, deux routes parallèles, toutes proches, se touchant presque et séparées par un intervalle de 2 à 3 km. à peine. Seulement, tout au fond de cette étroite bande, la Sarine serpente au pied de rochers à pic, à une profondeur de quelques 80 mètres.

A cause de la déchirure du Gotteron et de celle qu'a creusée son minuscule affluent, le ruisseau de Tasberg, il ne faut pas moins de trois routes pour rattacher Planfayon à la capitale: Plasselb-Chevilles, Dirlaret-St-Ours et Alterswyl-Tavel.

De ce fait, le canton de Fribourg se trouve posséder actuellement plus de 600 km. de routes cantonales et 1200 km. de routes communales, ce qui constitue pour l'Etat et les communes un fardeau d'entretien extrêmement onéreux.

Mais il arrive que la route, après avoir coupé à travers champs, visité villages et bourgades, rencontre une fois ou l'autre la vallée et se voit dans l'obligation de la franchir.

Il n'y a, dès lors, plus moyen de biaiser, de partir par la tangente, de longer l'obstacle, il faut construire un pont.

Un pont, à tout prendre, n'est qu'une route aérienne. Le sol, sur lequel on posait l'empierrement de la chaussée, vous échappe tout à coup, manque sous les pieds, s'enfonce et vous attend là-bas, au fond de la vallée dans laquelle un méchant ruisseau, cause de tout le mal, s'écoule paisiblement, à côté d'un sentier de chèvres.

Il faut alors un pont pour traverser le fossé et reprendre pied sur la terre ferme, de l'autre côté, ainsi la route se poursuit sans interruption et sans emprunter des pentes trop rapides.

La seule différence c'est que ces tronçons de routes qui s'appellent des ponts, coûtent beaucoup plus cher que le reste.

C'est ainsi que pour les trois grands ponts, de Pérolles, Zæhringen et Corbières, construits entre 1920 et 1931 l'Etat s'est imposé une dépense de plus de 7 millions de francs.



Ce coût pour un court tronçon de route fait qu'on ne se résout qu'à la dernière extrémité et talonné par les nécessités et les circonstances à construire des ouvrages de ce genre.

Pourtant, nous avons, dans notre seul petit canton de Fribourg, quelque six cents ponts, grands et petits, de toutes les époques et des constructions les plus diverses.

Il est assez curieux d'observer que les ponts dans la montagne, les ponts de la Gruyère et de la haute Singine ne sont pas comme on pourrait le supposer, les plus élevés et les plus audacieux ; au contraire, ils se trouvent en général à fleur d'eau et ne sont ni bien longs, ni bien hauts.

Par contre, c'est dans la plaine, dans ce qu'on appelle le plateau qu'on trouve les ponts les plus remarquables par leurs dimensions et leur élan.

Cela s'explique du fait qu'en montagne, la rivière et la route cheminent côte à côte au fond de la vallée. Elles se tiennent presque constamment au même niveau, comme deux sœurs qui se donnent la main. Quand il arrive que la route doit enjamber la rivière, un ponceau, juste aussi long que le lit du torrent est large, lui suffit amplement.

C'est ainsi que les ponts sur la Sarine en Haute Gruyère, sur la Trême, la Sionge, la Jogne et la Veveyse, n'offrent au point de vue technique, aucun intérêt spécial. Je ferai toutefois une exception pour le pont de Charmey sur le Javroz qui enjambe le torrent à une hauteur de 57 m.

Il en va tout autrement dans la plaine.

A partir du verrou de Thusy, la Sarine, au lieu de continuer à se prélasser dans une large vallée découverte, s'est creusée, dans la molasse du plateau, un corridor profond, très abrupt et sinueux au fond duquel la rivière exécute d'innombrables méandres capricieux.

Lorsque, par malheur, une route doit passer d'une rive à l'autre, elle doit, ou bien descendre pour regimber de l'autre côté, ce qui, avec les systèmes actuels de locomotion, n'est plus admissible, ou alors franchir la vallée à une grande hauteur.

Une autre difficulté se trouve dans le fait que cette vallée de la Sarine, sans être peut-être extrêmement large, n'offre pas d'étranglements, grâce auxquels la construction d'un pont serait facilitée.

Mais les rochers qui bordent la rivière se succèdent et alternent de chaque côté, sans jamais se faire vis-à-vis. Chaque méandre est bordé extérieurement de falaises à pic, tandis que, à l'intérieur de la boucle, le terrain s'élève en pente douce et prolongée. Si bien que la distance d'une rive à l'autre est toujours considérable, ce qui fait qu'il n'est pas aisé de découvrir un emplacement pour jeter un pont dans des conditions favorables.

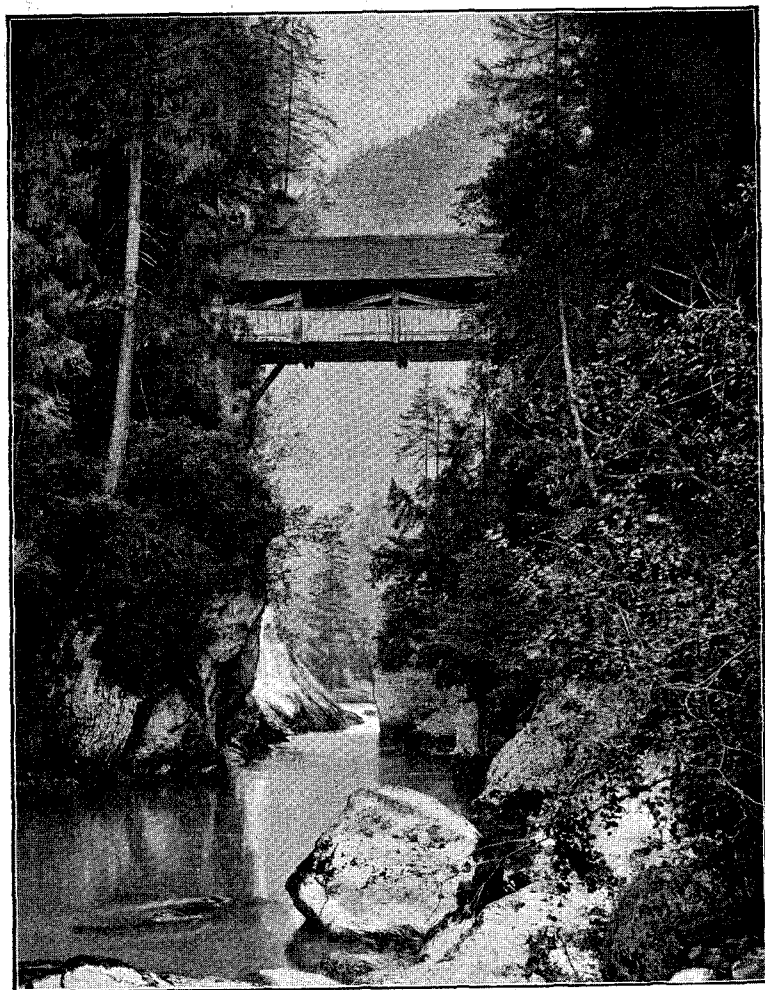
Plus en amont, à Corbières, il y a une exception à cette configuration géologique du terrain, c'est ce qui a fait choisir par Chaley le constructeur du pont suspendu, le verrou de Corbières pour y établir le pont et que l'on a construit le nouvel ouvrage en béton dans l'axe même de l'ancien.

Quant aux affluents, même les plus minuscules, s'ils font leurs premiers pas à fleur de terre, ils ne tardent pas à s'enfoncer profondément et, avant de se jeter dans la Sarine, de se frayer leur chemin dans un ravin escarpé.

Songez, par exemple, au lit de la Glâne et, à Fribourg même aux ravins creusés par les ruisseaux de Pérolles et des Pilettes, au ruisseau de Miséricorde ou au Lavapesson qui tous ont dû être comblés à grands frais pour permettre l'extension de la ville.

C'est de par cette configuration géologique que nos ponts de Fribourg: Pérolles et Zähringen, ceux de la Glâne et de Grandfey sont longs, hauts et furent partant très coûteux. La construction et l'architecture de nos ponts marquent les époques où ils furent érigés, vieux ponts en bois, formés de billons en grume jetés d'une rive à l'autre, couverts ou non d'une pittoresque toiture en bardeaux; ponts en pierre, tuf ou molasse, horizontaux ou à dos d'âne, ponts suspendus audacieux, légers, aériens, comme des fils d'araignée tendus sur l'abîme, ponts métalliques élégants et gracieux, ponts en maçonnerie robustes et puissants, ponts modernes en béton, tous ont leur cachet et leur physionomie propre et mettent leur note dans le paysage, lignes architecturales au milieu de la vallée sauvage, reflets mobiles au fond de l'eau limpide.

Quelques faits historiques ou de naïves légendes se rattachent à plusieurs de nos anciens ponts, je citerai ceux que j'ai pu rassembler.



Vieux pont de Lessoc.

**Le pont de Lessoc** franchit la Sarine à environ 300 m. en aval du confluent de l'Hongrin, dans un site sauvage et pittoresque, où les eaux bouillonnantes du torrent se sont creusées à travers le néocomien calcaire une gorge resserrée et profonde. Il y a entre culées une portée de 13 m. 80, une largeur viable de 2 m. 40 et une hauteur de 16 m. au-dessus de l'étiage. Il se compose de deux grandes poutres porteuses, formées de longrines, de montants et d'arbalétriers. Ces poutres sont reliées entre elles et maintenues verticalement par de petites fermes transversales faisant partie de la charpente du toit, disposées de façon à laisser, pour le passage des voitures un espace de 3 m. de hauteur. Sur les montants à l'entrée, du côté de Lessoc, des inscriptions gravées nous apprennent que cet ouvrage, construit en 1667 et réparé en 1722, est placé sous la protection vénérable de Jésus, Marie et Joseph.

Ce digne pont couvert aurait été démoli en 1847, lors des troubles du Sonderbund, par les femmes de Lessoc qui redoutaient l'envahissement de leur village par les troupes vaudoises, sans la présence d'esprit du citoyen Joseph Roth, qui décida ces dames à rentrer chez elles avec leurs haches et leurs scies, en les assurant qu'il se chargerait lui-même de mettre le feu au pont en cas d'alerte. C'est ainsi que ce vénérable pont fut sauvé de la destruction.

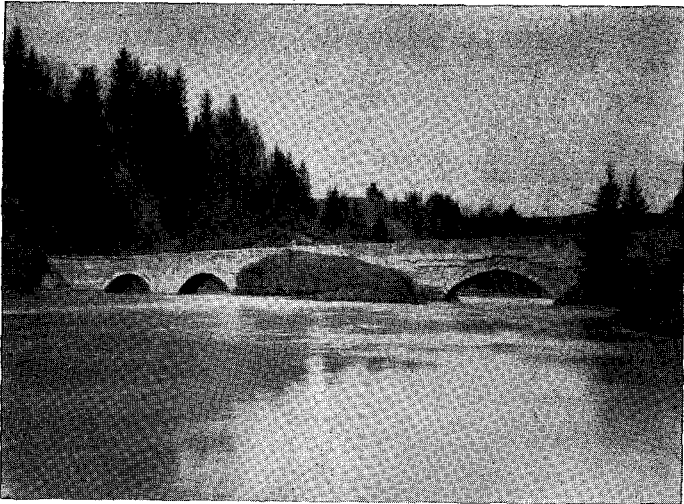
En 1890, pour mieux desservir le village de Lessoc on a construit un pont métallique en arc, tout en conservant l'ancien.

**Le pont de Thusy** ou pont du Diable est l'un de nos plus anciens ponts, situé à 200 m. environ en aval du confluent de la Serbache, là où la Sarine s'est creusé, à travers le poudingue qui, du Gibloux va rejoindre les hauteurs à l'ouest de La Roche et qui barrait autrefois son cours, un passage des plus capricieux.

Ce pont a une longueur de 82 m. et une largeur de 3 m. entre parapets. Les voûtes surbaissées s'appuient sur de petits îlots que le travail d'érosion a ménagés et cela explique pourquoi l'axe du pont n'est pas très droit; ce vétérans a l'échine quelque peu déformée.

La seigneurie de Pont-en-Ogoz étant devenue fribourgeoise en 1482, LL.EE. firent remplacer un ancien pont de bois, en 1544, par un ouvrage en pierre ; mais n'en construisirent que la moitié, en invitant ceux de La Roche à exécuter l'autre partie.

Les premières voûtes, construites probablement en maçonnerie ordinaire et dans de mauvaises conditions, crou-



Pont de Thusy ou Pont du Diable.

lèrent les unes après les autres, on les rebâtit en tuf et ce sont celles qui existent encore aujourd'hui. Le remous que l'on peut observer sur la photo est dû au barrage tout proche, un peu en aval, qui envoie l'eau de la Sarine dans le tunnel de l'usine d'Hauterive des Entreprises Electriques fribourgeoises. Lorsque l'accumulation de Rossens sera un fait accompli et cela ne saurait, suivant toute apparence, trop tarder, le pont sera submergé et ce vieux témoin du passé disparaîtra à tout jamais. Il ne sera probablement pas reconstruit, car le passage pourra se faire sur le couronnement du futur barrage, un peu en aval du pont actuel.

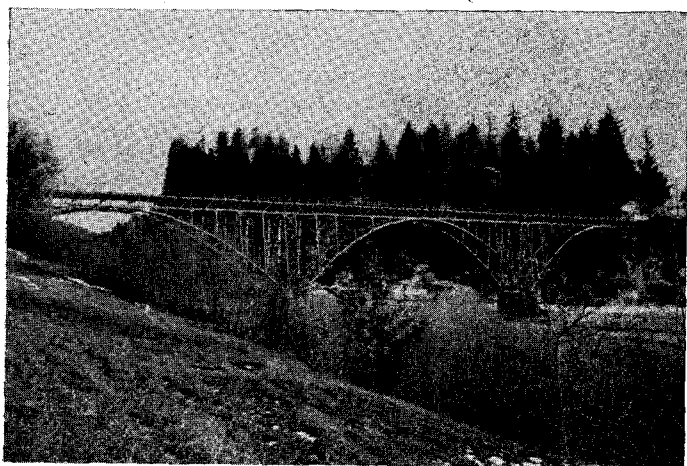
Une légende rustique, du genre de celles qui nichent volontiers autour des monuments des temps anciens, raconte que ce pont fut construit en une nuit par le diable lui-même, qui avait tout bonnement demandé comme prix de ses peines l'âme du premier être vivant qui passerait dessus. Mais le syndic de Pont-la-Ville, malin quoique borgne et bancal, lui lâcha un rat que poursuivait un chat, chassé lui-même par un chien. Belzébuth, furieux du tour qu'on lui avait joué, lança un gros bloc de rocher dans le but d'écraser son œuvre d'une nuit, mais le bloc tomba à côté du pont où on peut le voir encore aujourd'hui.

Cette légende est assez semblable à celle que l'on raconte sur le pont des Schoellenen, appelé également pont du Diable, sur la route du Gothard.

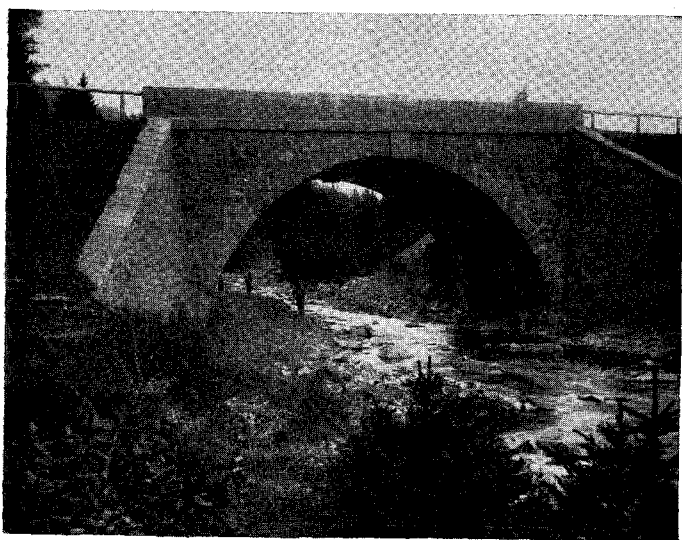
**Le pont de St-Sylvestre** franchit la Gérine, sur la route qui mène du Mouret à Chevrières. Le lit du torrent, ici très encaissé, est creusé dans la molasse. La vallée étant large, on admit comme base du projet trois arcs de 44 m. 50 de portée, mais seul celui du centre est complet, ceux des rives ne sont que partiels, et deux piles en rivière. Afin de mieux l'adapter aux berges de la vallée, les ingénieurs choisirent l'arc flexible raidi par une poutre parallèle en treillis, laquelle répartit uniformément les charges inégales. Cette construction est l'inverse des ponts suspendus, où les câbles sont rendus rigides par un treillis servant de garde-corps.

Ce pont construit en 1888/89 par les ateliers Probst, Chappuis et Wolf à Nidau est remarquable par sa forme et sa disposition générale et surtout par l'originalité du système adopté pour la charpente métallique, mais aussi par l'aspect pittoresque de la vallée qu'il franchit. Les échafaudages ont été construits par Joseph Bodevin, maître-charpentier, à Fribourg. Coût de l'ouvrage: 107 151 fr.

Il n'existait avant l'établissement de ce pont aucun passage sûr, dans cette partie montagnaise du canton. Les communications entre les deux rives se faisaient au moyen de gués qui donnèrent lieu à plusieurs accidents. Ainsi, Mgr Mermillod, dans une visite pastorale, faillit être victime du capricieux torrent; cet incident ne fut sans doute pas sans influence dans la décision de construire un pont.



Pont de Saint-Sylvestre.



Pont de la Geissalp.

**Le pont de la Geissalp** est situé sur la Singine chaude, route de Planfayon—Lac-Noir. Il a été construit il y a une quarantaine d'années, par l'entrepreneur Bernard Ræmy de Planfayon, à la place d'un vieux pont en bois. Ce pont subit l'impétueuse poussée de la montagne voisine. Les drainages entrepris pour arrêter ces mouvements du terrain argileux n'eurent aucune efficacité parce que le glissement s'opérait à une très grande profondeur. Les consolidations et les réparations successives se révélèrent inopérantes, la culée gauche continuait à se disloquer, faisait dévier l'arc et soulevait la clé de voûte. En 1921 les ingénieurs eurent l'idée de faire porter le pont par un radier en béton armé sous le lit du torrent, formant un anneau ovoïde complet. Depuis lors l'ouvrage a bien résisté aux poussées latérales.

Ici c'est la montagne qui a menacé un pont, ailleurs les ingénieurs des Ponts et Chaussées ont eu à se défendre contre la perméabilité du terrain; ainsi le *Pont de Grantet* sur la Broye, dans les grands marais au nord du Mont Vully, a subi l'affaissement d'une de ses culées de plus d'un mètre, une suite, sans aucun doute, de la correction des eaux du Jura, qui en asséchant l'eau du sous-sol l'a rendu spongieux. C'est bien pour ce même motif que les routes traversant cette grande plaine, autrefois marécageuse, exigent de constantes remises en état.

Quant au pont de Grantet, il fallut le démolir et le reconstruire entièrement, en pilotant l'assise des culées.

**Le pont de Hofländern** franchit la Singine froide, route Planfayon-Schwefelberg, par moitié bernois et fribourgeois, la limite cantonale se trouvant au milieu du pont.

Sa longueur est de 54 m., sur une largeur de 5 m. 10 entre garde-corps et une hauteur de 5 m. 30.

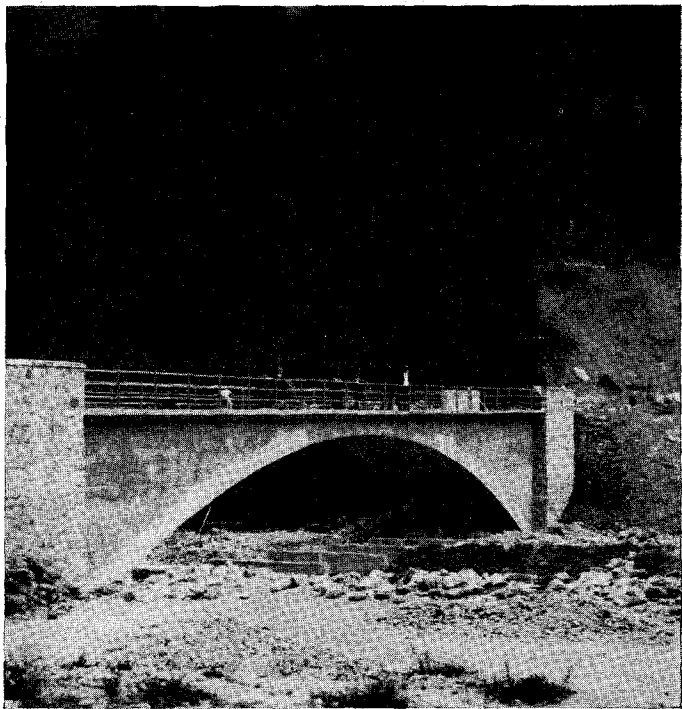
Il a été construit en 1920 par l'entreprise Pulver de Berne, aux frais des deux cantons, notre part ayant été de 180 000 fr.

La photo représente le pont le jour de la reconnaissance des travaux, le 2 septembre 1920.

Cette œuvre d'art remplace un pont couvert en bois qui se trouvait là et fut emporté par une formidable crue



en juillet 1917. C'était pendant la guerre. Un pont provisoire en bois fut immédiatement jeté par les sapeurs du génie militaire sous les ordres du colonel Auguste Wæber, ingénieur en chef des Entreprises électriques fribourgeoises.

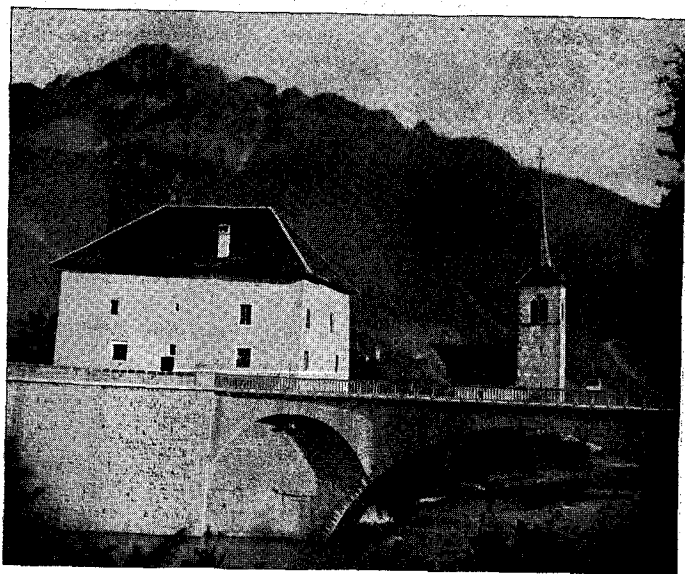


Pont de Hofländern.

Ce pont de fortune s'est très bien comporté pendant plus de trois ans jusqu'au moment où il a fait place à l'ouvrage en béton, dont je viens de parler.

**Le pont de Broc** se trouve à 5 km. de Bulle ; il franchit la Sarine sur une grande et unique voûte de 28 m. d'écartement et 10 m. de hauteur. Au milieu, deux écussons, scellés dans les parapets, portaient les dates de 1580, l'année de la construction et 1707, première et grande restauration.

En 1873, l'aspect primitif de l'œuvre a été complètement modifié. Le profil en long, primitivement à dos d'âne, fut supprimé et le sommet raccordé horizontalement avec les deux rives. La largeur viable entre les parapets, qui n'était à l'origine que de 2 m. 70, fut, par une disposition en encorbellement et, par la substitution d'une balustrade en fonte, aux garde-corps en pierre, portée à 4 m. 80.

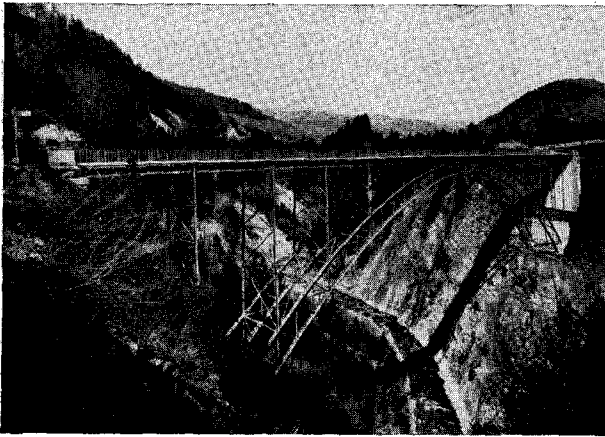


Pont de Broc avec le château d'en bas.

**Le Javroz** est un torrent très encaissé qui sépare les communes de Cerniat et de Charmey et va se jeter un peu en aval du pont qui le franchit dans le lac artificiel de Montsalvens. Le pont se trouve à proximité de Charmey sur la route Bulle-Boltigen construite dans les années 1874 à 1876 comme route stratégique avec un subside de la Confédération de 198 000 fr. C'est un pont métallique d'une longueur de 110 m. 22 sur une largeur de 4 m. 80 entre garde-corps et une hauteur de 57 m.

Le tablier métallique se compose de cinq poutres porteuses distantes de 1 m. 20, venant s'attacher à des entretoises disposées à la partie supérieure de la palée.

Le poids de la partie métallique est de 208 tonnes. Lorsque le lac de Montsalvens atteint sa cote normale de 800 m. 80, il arrive jusqu'à la base du pont. Son coût s'est élevé à 190 000 fr. Ce pont a subi au cours des années de nom-



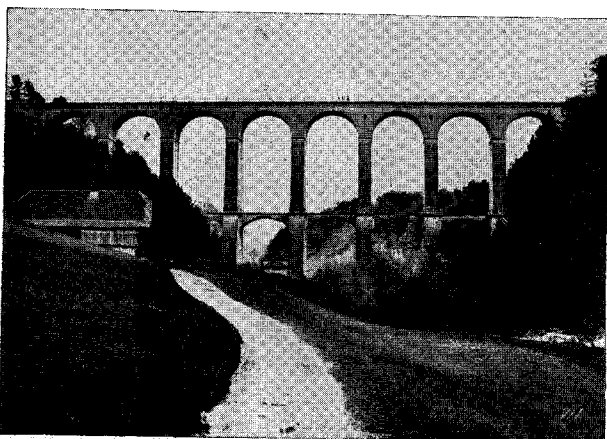
Pont du Javroz.

breuses restaurations, le dernier renforcement a été exécuté il y a une vingtaine d'années par les Ateliers de Vevey. Mais aujourd'hui encore il nécessite des réparations importantes et très coûteuses. Il a le défaut de tous les ponts en fer, les trépidations du lourd roulage actuel usent — scient — les rivets et le contrôle est bien difficile sinon pratiquement impossible. C'est ce qui explique, par exemple, que les C.F.F. ont remplacé tous les ponts métalliques du début sur la ligne du Gothard par des ouvrages en maçonnerie en vue de l'électrification de la ligne et de la mise en service des lourdes locomotives électriques.

Avant la construction du pont du Javroz on franchissait le torrent par un pont en bois qui se trouvait au fond de la vallée.

Sur la route cantonale Fribourg-Bulle, à 2½ km. au sud-ouest de la capitale, se trouve le **pont de la Glâne**. Il enjambe la Glâne à une hauteur de 53 m. Sa longueur est de 178 m., sur une largeur de 9 m., dont 6 pour la chaussée et 3 pour les deux trottoirs.

L'élégance de ses proportions, la noble simplicité de ses lignes, lui valent un certain renom dans le monde des



Pont de la Glâne.

ingénieurs. Les soubassements sont en tuf et le reste de l'ouvrage en pierre de taille en molasse, provenant des falaises environnantes.

Il comprend deux étages, dont le premier n'est pas accessible, ayant chacun huit voûtes de 13 m. 50 d'ouverture.

Les études furent faites par le colonel La Nicca, ingénieur grison, le même qui, plus tard, a attaché son nom à la correction des eaux du Jura. Les travaux ont été exécutés par les entrepreneurs fribourgeois Curty et Nein, sous la surveillance de l'ingénieur Kocher, au cours des années 1853 à 1858 et coûtèrent 622 793 fr. 70; une grosse somme pour l'époque.

Depuis lors l'Etat n'a pas eu de frais d'entretien pour cette œuvre d'art jusqu'il y a une quinzaine d'années.

On a constaté alors que la chaux employée pour la construction s'effritait — c'était de la chaux de Châtel-St-Denis — il fallut alors, sur le conseil de M. A. Rohn, ingénieur, professeur à l'École polytechnique fédérale, pratiquer dans les vides des injections de lait de ciment pour éviter une dislocation des pierres de taille.

En 1852 on avait prévu de faire passer la route à ce même endroit, par un pont suspendu, le projet était fait et on allait passer à l'exécution, lorsque parvint la nouvelle d'une catastrophe arrivée en France. Au passage d'un pont suspendu par un détachement de soldats, le pont s'effondra, il y eut de nombreuses victimes. On renonça alors à la construction du pont en fils de fer, pour adopter le projet en maçonnerie de La Nicca. Heureusement pour nous et nos finances cantonales.

Avant la construction de ce pont remarquable, la route Fribourg-Bulle, rive gauche, empruntait, dès 1756 le *Pont des Mueses* (Močzes), près Matran, époque où cet ouvrage, qui était auparavant en bois, fut reconstruit en maçonnerie.

Avant 1756 la route descendait la forêt de Condoz, sur le territoire de Villars-sur-Glâne — on en voit encore aujourd'hui le tracé — et franchissait la rivière par le doyen de nos ponts, celui de Ste-Apolline, pour se diriger par Hauterive sur Bulle.

**Le petit pont de Ste-Appoline**, sur la Glâne, très ancien, est construit tout en pierres de tuf, à voûte surhaussée, d'une seule arche d'un écartement de 13 m. Il a une longueur de 18 m., une largeur de 2 m. 80 entre garde-corps et une hauteur de 8 m.

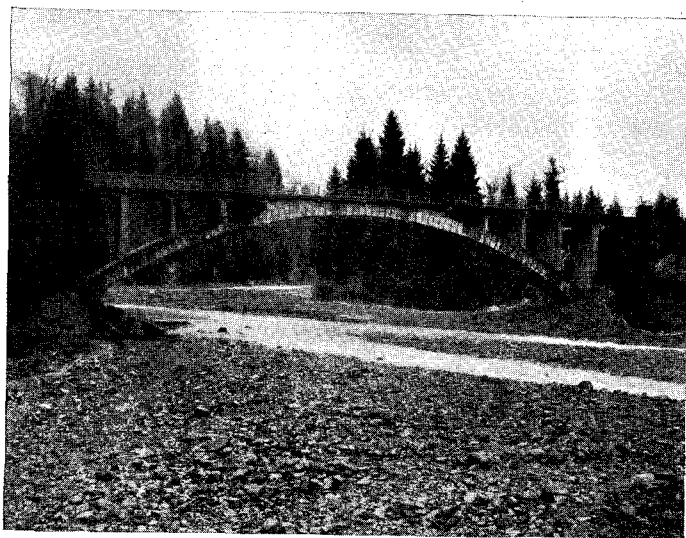
Aucun document ne nous en donne l'origine, d'aucuns se basant sur son aspect, sa structure et sa voûte en plein cintre le prétendent d'origine romaine. Il n'est pas impossible que les légions romaines empruntaient ce passage pour se rendre à Avenches.

Comme qu'il en soit un acte de 1243<sup>1</sup> cite déjà à cette époque reculée l'« ancien pont de Ste-Apollonie ». Et la petite et pittoresque chapelle, située à l'entrée du pont rive droite, sur territoire de Posieux, porte à l'intérieur

<sup>1</sup> A.E.F., notice de l'archiviste Schneuwly.



Pont de Ste-Apolline.



Pont du Guggersbach.

la date de 1147, retrouvée sous plusieurs couches de badigeon et semble avoir été construite à l'époque où Guillaume de Glâne fit ses donations à l'abbaye cistercienne d'Hauteville dans laquelle il se retira lui-même.

La vue montre un vieux pont assistant, avant d'être démolì, à la naissance de son successeur. C'est **le pont du Guggersbach**, sur la Singine, route Zumholz-Guggersbach.

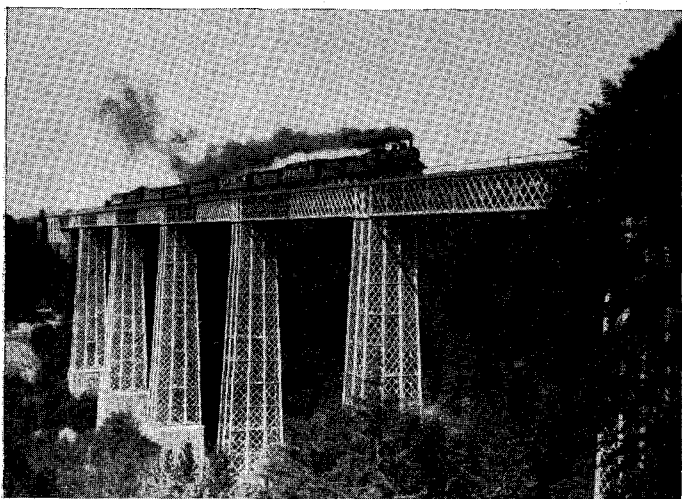
Un pont avait déjà été construit à cet endroit en 1423 à la suite de l'acquisition par Fribourg et Berne de la Seigneurie de Grasbourg. Il fut détruit et remplacé en 1780 par le pont couvert que l'on voit encore sur notre photo et qui, à son tour fit place au nouveau pont en béton un peu plus en amont.

Ce dernier ouvrage a été construit en 1906, il a une longueur de 59 m. sur 5 m. de largeur et 11 m. 80 de hauteur.

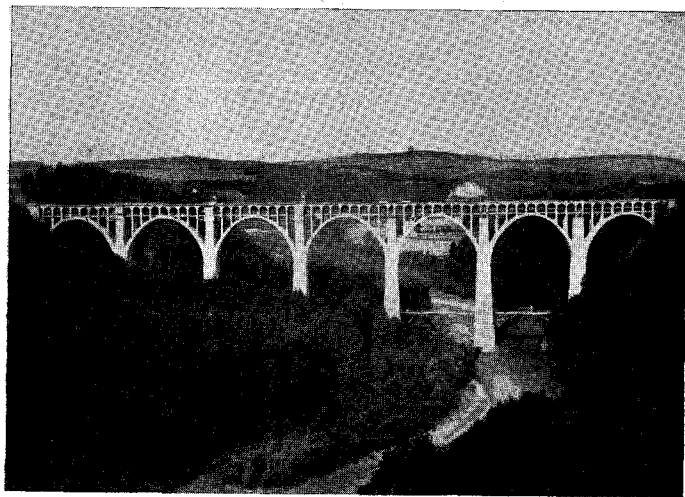
**Le viaduc de Grandfey** franchit la Sarine à l'ouest de Guin. Il sert de passage à la ligne Fribourg-Berne des C.F.F. et appartient à ses derniers. Dès le début il fut construit en vue de l'établissement de la double voie, mais celle-ci dut attendre 72 ans, avant sa réalisation en 1934 pour le tir fédéral de Fribourg.

Ce pont métallique, remarquable par son hardiesse et son élégance fut construit par les usines Schneider du Creusot de 1857 à 1862. Avant son achèvement, la voie ferrée, s'arrêtait à Garmiswyl (rive droite) où il y avait une petite gare provisoire. Les voyageurs de et pour Berne étaient transportés par des voitures qui faisaient la navette entre Fribourg (Hôtel de Zähringen) et Garmiswil. Cet état de choses dura jusqu'en 1862. Le viaduc a une longueur de 380 m., sur 80 m. de hauteur, il se compose de 7 ouvertures, dont deux de 43 m. et cinq de 49 m. Sous la voie ferrée, est aménagée une passerelle publique de 1 m. 60 de largeur. Lors de la consolidation du pont, en 1927, l'Etat demanda aux C.F.F. un élargissement de ce passage, mais essuya un refus pour des motifs techniques.

La base des piles fut, dès l'origine, construite en maçonnerie, supportant des tours à treillis, dont les montants sont en fonte.



Le viaduc de Grandfey avant le renforcement.



Le viaduc de Grandfey après le renforcement.



Le Creusot a adopté un procédé de construction original et très remarqué à l'époque : le tablier continu était assemblé sur la berge et lancé en partant de l'une des culées, les piles métalliques étant construites à l'aide du porte-à-faux du tablier.

En vue de la future électrification de la ligne, les C.F.F. ont procédé, en 1927, au renforcement du pont, comme ils durent le faire pour la plupart des ouvrages en fer. Ce travail a été étudié par l'ingénieur Buhler des C.F.F. et réalisé par l'entreprise Simonet de Zurich et Gremaud & Tachini de Fribourg. La maison Prader de Zurich reprit, au cours des travaux, la suite de M. Simonet décédé entre temps.

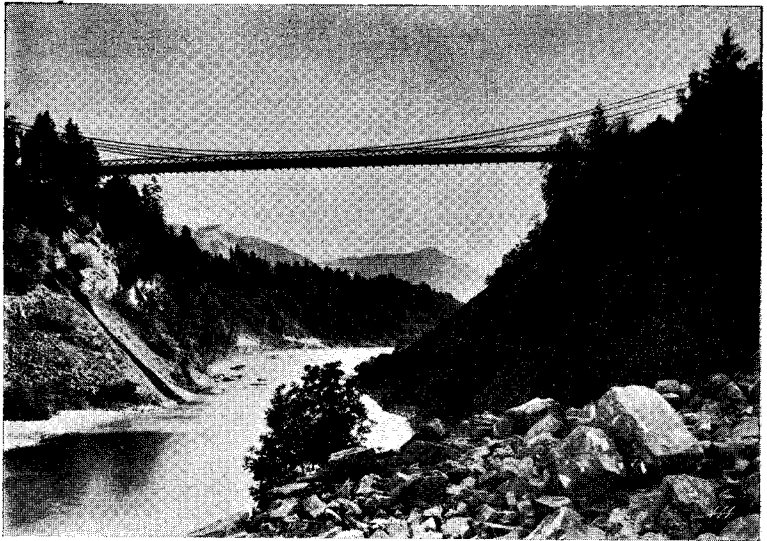
Le projet mis en œuvre a transformé le pont métallique sans modifier la disposition des piles, en un pont en béton armé, dont les voûtes principales supportent un viaduc secondaire de hauteur correspondante à celle des anciennes travées métalliques et donne passage à la passerelle publique.

Les difficultés de ce renforcement du pont primitif ont été surmontées d'une manière remarquable, et les C.F.F. ont doté notre pays d'une œuvre d'art intéressante et d'un excellent effet au milieu du paysage de falaises et de forêts.

Ces importants travaux de renforcement, on pourrait presque dire de reconstruction, ont été exécutés sans que la circulation des trains ait été interrompue.

On franchissait autrefois la Sarine, à **Corbières**, au moyen d'un bac qui donna lieu à plusieurs accidents. Un décret du Grand Conseil du 28 juin 1836 décidait l'établissement d'un pont en fil de fer, d'après le plan fourni par l'ingénieur Challey et allouait un crédit de 56 000 fr. pour cette construction, ainsi que pour celle des routes de raccordement. Par ce même décret, à son art. 3, l'autorité législative prescrivait un droit de pontonnage à percevoir pour le passage du pont, de 5 rap. à 20 rap. suivant qu'il s'agissait de personnes, d'attelages, de pièces de gros bétail, etc.

Aux 56 000 fr. pris à la charge de l'Etat vinrent s'ajouter 6000 fr. offerts par les communes. L'exécution des travaux fut confiée à l'ingénieur Chaley qui avait déjà construit le grand pont suspendu de Fribourg sur la Sarine.

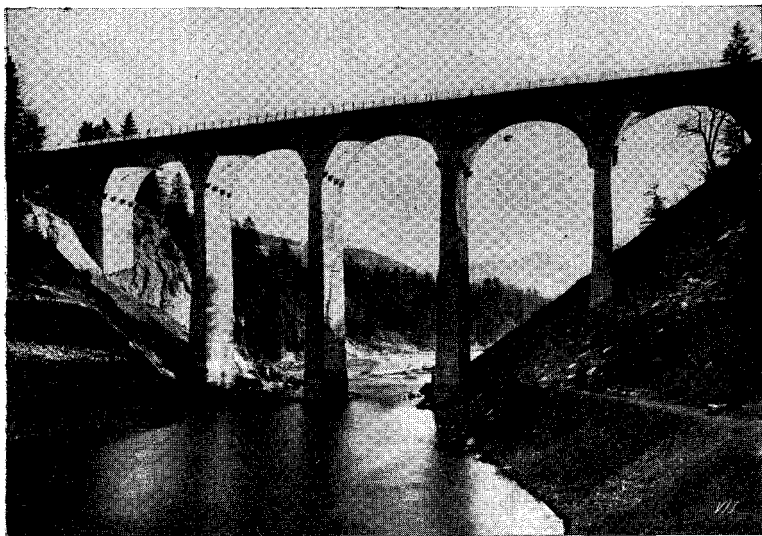


Pont suspendu de Corbières (démoli en 1931).

En une année, le pont fut construit. Son inauguration en 1837 fut très mouvementée par suite d'une panique produite par un sinistre craquement sous l'effet de l'épreuve de charge, si bien qu'au lieu de tirer les cent coups de canon prévus pour cette solennité, on n'en tira qu'un seul. Le pont n'avait du reste pas subi de dommage quelconque et bien résisté aux épreuves.

De chaque côté, deux câbles, composés chacun de 240 fils de fer N18, supportaient le tablier. La distance entre le sommet des pylones était de 121 m. et la flèche du câble de 8 m. 70, la longueur du tablier de 118 m. 76 entre les culées et sa largeur de 4 m. 14 entre garde-corps.

L'amarrage comportait des massifs de maçonnerie dans lesquels étaient noyés les câbles. Cette disposition ne permettait pas de contrôler l'état des câbles; par mesure de sécurité on les renforça au moyen de câbles additionnels, enveloppant les massifs de maçonnerie au lieu de les traverser. Cette première consolidation exécutée par M. Laforge, contre-maître de l'ingénieur Chaley, coûta 10 203 fr.



Viaduc de Corbières.

En 1847, tout comme au pont de Lessoc, pour interdire le passage aux troupes vaudoises faisant partie de l'armée fédérale qui devaient investir Fribourg, on coupa des fils dans les câbles et on enleva les madriers du tablier sur une longueur d'environ 60 m. C'est ainsi qu'un des câbles eut 140 fils coupés, un autre 71, le troisième 37 et le dernier 17. Les réparations de ces dégâts volontaires s'élevèrent à 4500 fr.

En 1902 et 1903 une importante consolidation fut entreprise sous la direction de M. Gremaud, ingénieur cantonal et de son adjoint d'alors, M. Jean Lehmann. Deux nouveaux câbles de 804 fils chacun furent ajoutés au système suspensif de l'ouvrage. L'épreuve du pont, ainsi renforcé, eut lieu le 30 septembre 1903.

Mais tout comme le grand pont suspendu de la capitale, celui de Corbières, n'était plus en mesure de supporter le lourd roulage moderne, les Gruyériens prétendaient, non sans raison, que leurs vies étaient aussi précieuses que celles de leurs concitoyens de Fribourg et la belle œuvre de Chaley fut démolie en automne 1931, après 94 ans d'existence, pour faire place au nouveau viaduc en béton.

M. Henri Gicot, ingénieur, à Fribourg, fut chargé par l'Etat des études préliminaires, puis de la mise au net de ses dessins, plans et calculs, de l'élaboration du cahier des charges et d'un devis estimatif de l'ouvrage projeté.

Le Grand Conseil, par décret du 7 mai 1930 accorda un crédit de 550 000 fr. pour la réalisation de l'œuvre et désigna les communes intéressées à l'entreprise.

L'exécution des travaux fut adjugée à l'entreprise H. Hatt-Haller de Zurich et Edmond Weber, ingénieur à Fribourg. La direction des travaux échet à M. Henri Gicot, à Fribourg qui engagea, pour le représenter en permanence sur le chantier, M. Willy Wantz, technicien diplômé. Les travaux suivirent leur cours normal et en octobre 1930, sur les dix éléments comportant le caisson en rivière, cinq étaient soudés, lorsque le samedi 4 octobre, la pluie se mit à tomber et cela sans arrêt jusqu'au lundi soir. Au matin de ce lundi, le niveau de la Sarine monta tellement, que le brise-lames, placé en avant de l'échafaudage, ainsi que le caisson en rivière, furent emportés au fil de l'eau. Un jeune ouvrier italien fut entraîné, mais agile et bon nageur, il parvint à se dégager au milieu des madriers et des débris de toute sorte, après avoir parcouru 600 m. environ dans les eaux tumultueuses et glacées de la rivière.

Bientôt après la pluie se remet à tomber et, le 9 octobre, le dernier chevalet du pont de service était emporté à son tour. On attaqua immédiatement la réfection du pont de service, on commanda les éléments d'un nouveau caisson, mais une nouvelle crue disloqua une troisième fois les installations. En vertu d'une disposition du cahier des charges les frais très importants, causés par ces dégâts étaient à la charge de l'entreprise qui, de ce chef, subit une perte considérable.

Le 13 février 1932, par une bise glaciale et une température sibérienne, le pont fut inauguré et béni par S. Ex. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

La longueur du pont est de 123 m. 56, sur une largeur du tablier entre garde-corps de 8 m. 80, largeur de la chaussée 6 m., deux trottoirs de 1 m. 40. Le niveau du tablier est à la cote 689,57. Hauteur au-dessus du niveau moyen des eaux 40 m.

L'ouvrage comporte cinq voûtes de 17 m. d'ouverture; le volume de la maçonnerie est de 5449 504 m<sup>3</sup>, gravier employé 7130 m<sup>3</sup>, ciment 27 000 sacs et 69 800 kg. de fer. Le coût de cette œuvre d'art n'a pas dépassé le crédit accordé par le Grand Conseil.

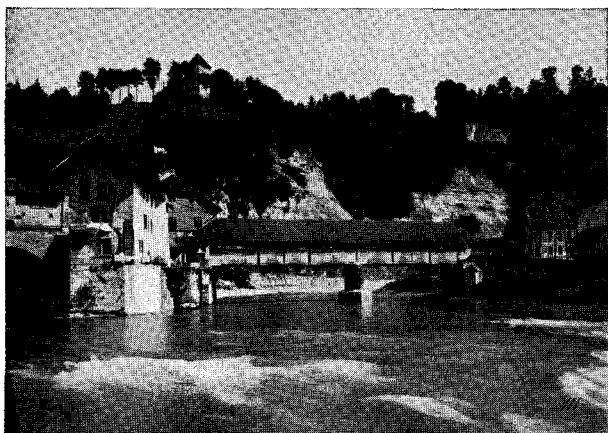
L'aspect du pont, vu de face, frappe par la hauteur disproportionnée des piliers, par rapport à l'ensemble: un petit corps sur de trop longues jambes. Lorsque l'accumulation de Rossens aura été réalisée le niveau de l'eau du futur lac sera refoulée à 12 m. en dessous du tablier du pont, si bien que l'esthétique qui, aujourd'hui ne semble pas très harmonieuse, ne laissera rien à désirer.

Nous arrivons maintenant aux ponts de la ville de Fribourg. Elle en a, si on peut dire, deux étages, les anciens sont en bas, les nouveaux en haut.

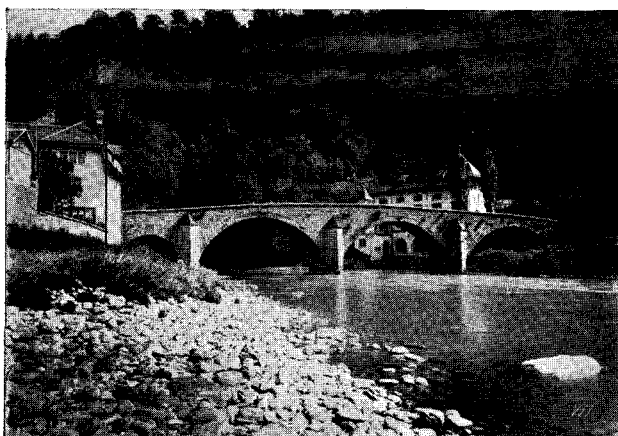
**Le vieux pont couvert de Berne** en est, sans doute, le doyen. Le premier tablier en bois, construit vers 1230, dans l'axe du pont actuel, était simplement appuyé sur des chevalets de bois. Il a été plusieurs fois emporté par des crues. Ainsi au XIV<sup>e</sup> siècle, il fut reconstruit, puis de nouveau balayé. On le rétablit dans sa forme actuelle vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce vénérable pont a vécu une grande partie de la vie de notre capitale.

Au temps des guerres funestes que nos aïeux, inspirés par la politique des ducs d'Autriche, menèrent contre Berne, notre vieux pont, vit passer les soldats en marche, entendit les cris de guerre, les chants de la victoire, mais aussi les imprécations de la défaite, il fut témoin de nombreuses embuscades et de vaillants guerriers tombèrent en le défendant.

La tradition rapporte que, vers 1340, les Fribourgeois, serrés de près par leurs adversaires bernois, ne réussirent à les empêcher de pénétrer dans la cité qu'en enlevant les poutres du tablier sur lequel ils avaient, au préalable, allumé un grand feu de paille humide afin de ralentir l'avance de l'ennemi au moyen de puissants nuages de fumée âcre et nauséabonde, j'allais dire lacrymogène. Il y a donc bien longtemps que les guerriers fribourgeois ont mis en pratique les gaz asphyxiants.



Pont de Berne.



Pont du Milieu.

Ce vieux pont qui a une pile en rivière est encore solide et robuste. A la mobilisation du 1<sup>er</sup> août 1914 il a supporté les lourdes charges des canons, auxquels l'accès du pont suspendu était interdit pour des motifs de prudence.

Sa longueur est de 40 m. 80, sur une largeur de 3 m. 60 et une hauteur de 5 m. au dessus de la rivière.

**Le pont du Milieu.** — Il y avait autrefois, sur le même emplacement un pont couvert en bois. Le 17 avril 1353, une convention, d'une durée de 30 ans, fut passée entre la ville et les sieurs Jean Rych et Jean de Thors pour la couverture et l'entretien de ce pont en bois et de celui de St-Jean, pour le prix de 20 florins de Florence annuellement, sous la réserve cependant, que si les hautes eaux devaient endommager les piliers, leur réparation serait à la charge de la ville.

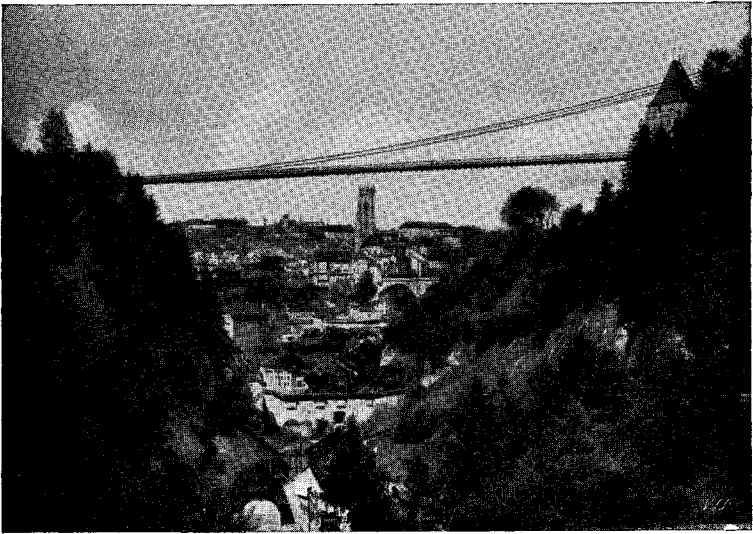
Ce pont, appelé jadis pont des Tisserands, a été reconstruit en maçonnerie vers 1633 et restauré tel que nous le voyons aujourd'hui, en 1746.

Il comprend quatre voûtes dont deux d'une ouverture de 18 m. 50, une de 17 m. 80 et la dernière de 6 m. 90. Sa longueur est de 69 m. 17, sur une largeur de 4 m. 80 entre garde-corps et une hauteur de 10 m. 50. Quant au *Pont de St-Jean*, situé plus en amont, il était autrefois également en bois et couvert. Il devait être très ancien, puisque les comptes de la ville en font mention dès 1273. Il fut remplacé par un ouvrage en pierre en 1634.

**Le pont du Gotteron** est le dernier survivant sur le territoire de la ville de Fribourg, de l'âge d'or des ponts en fil de fer. Il a été construit en 1840 par l'ing. Chaley. Avant sa consolidation en 1895 il était supporté par un seul câble de chaque côté, formé de mille fils de 3,08 mm. de diamètre.

Après qu'une tempête faillit retourner le pont, on se décida, en 1895, à placer, au dessus des anciens, un nouveau câble de chaque côté, composé de 1500 fils de 3,08 mm. d'épaisseur, ce qui, non seulement augmentait sa solidité, mais le rendait plus rigide.

La longueur du tablier est de 151 m., sa largeur de 4 m. 80, entre les parapets sans trottoir, sa hauteur au-dessus de la vallée du Gotteron de 76 m.



Le pont du Gotteron.

Le coût de cet ouvrage a été de 144 000 fr. y compris 88 000 fr. pour les travaux de consolidation de 1895.

Si la dépense a été relativement modeste, cela provient du fait qu'on a pu amarrer les câbles directement dans la molasse des deux côtés, sans emploi de maçonnerie quelconque et éviter ainsi la construction de portiques, enfin il n'y eut pas de dépenses d'expropriation.

Il faut toutefois tenir compte que l'entretien de ce pont, quoi qu'il soit interdit au gros roulage de le franchir, grève le budget de l'Etat d'une somme annuelle assez importante, parce qu'il faut périodiquement remplacer les madriers du tablier, parfois les traverses et goudronner périodiquement les câbles et les tirants.

En mai 1919 un camion lourdement chargé de billons, fut précipité dans le vide par suite de la rupture des attaches et de l'effondrement du tablier sur une certaine longueur. Le chauffeur, Fleur de Lys, y trouva la mort. Cet accident ne fut pas sans influence sur la décision que prit le Grand Conseil, en octobre 1919, de construire le pont de Pérolles.



**Le pont de Péroles** devait permettre au gros roulage l'accès de la ville sans emprunter le pont du Gotteron qui, établi il y avait près d'un siècle, n'était pas construit pour supporter les poids toujours plus lourds des camions.

Sa gestation fut longue et laborieuse, il y avait plus de 60 ans qu'il attendait son tour, on en parlait au Grand Conseil et dans la presse depuis 1860. Il devait rapprocher la Gruyère et la rive droite de la Sarine, de la capitale à laquelle on ne parvenait auparavant qu'en opérant un vaste contour par Bourguillon et les deux ponts suspendus.

Des concours pour son exécution avaient déjà été ouverts en 1909 et 1913. Il était, à cette époque, question surtout de faire servir ce nouveau pont au passage des voies ferrées Fribourg-Bulle par la Roche et Fribourg-Tavel-Planfayon. Les chemins de fer électriques de la Gruyère devaient supporter les  $\frac{7}{10}$  du coût de l'ouvrage.

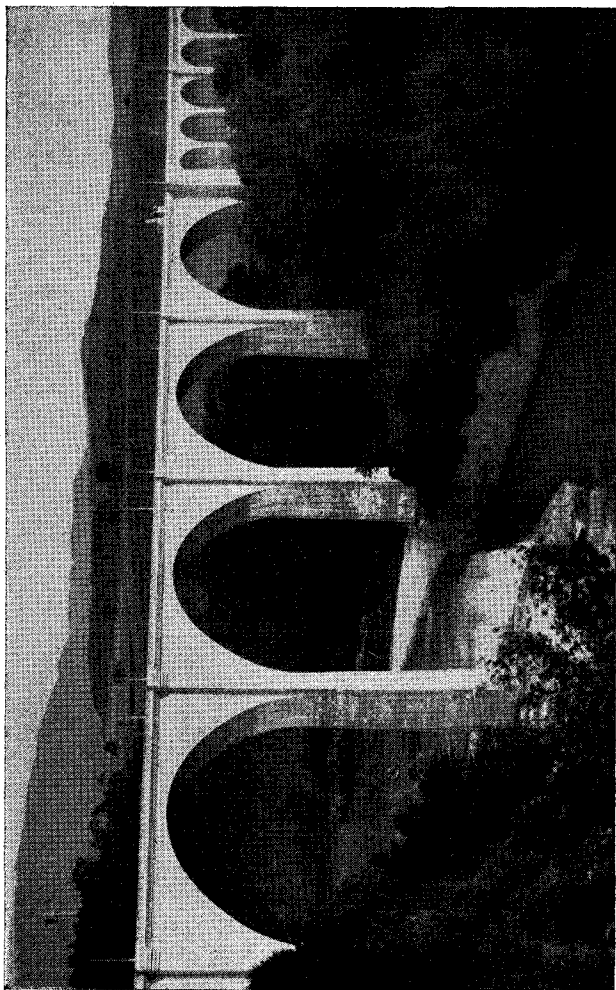
Après beaucoup d'agitation, d'assemblées publiques, de rivalités aussi, on avait choisi le tracé entre Péroles et la Schurra, lorsque la guerre de 1914 vint suspendre tous les projets.

A la fin des hostilités les études furent reprises, mais le coût du pont dans cet emplacement se révéla trop élevé, soit sept millions environ, au lieu de trois prévus en 1913. La guerre avait, d'autre part, brusquement arrêté les élans tendant à l'extension de nos voies ferrées que l'on pouvait avantageusement remplacer par des services d'autobus. On renonça, dès lors, aux projets de chemins de fer.

C'est ainsi qu'on s'arrêta à l'établissement d'un pont-route.

Après de nouvelles discussions et des récriminations de toute sorte, grâce à la fermeté du gouvernement, on se décida pour le tracé dit « du Cabaret » plus en amont de celui prévu primitivement, où ce grand œuvre pouvait être établi avec une dépense compatible avec les possibilités financières de l'Etat.

Par décret du 10 octobre 1919 le Grand Conseil autorisait la construction et par celui du 28 novembre 1919 il accordait pour la réalisation de l'œuvre un crédit de 4 440 000 fr. y compris les voies d'accès. A ce montant vint s'ajouter un don de 100 000 fr. des Papeteries de Marly.



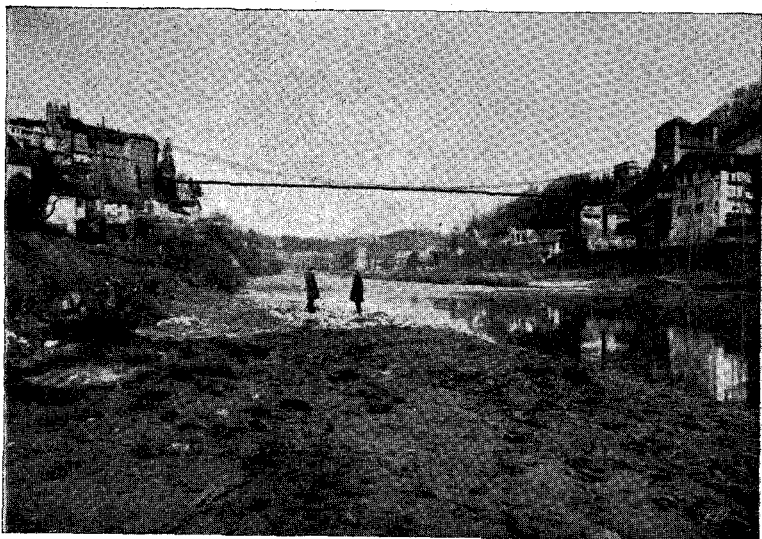
Pont de Pérolles.

On pouvait enfin aller de l'avant. Les travaux furent adjugés à la maison Zublin & Cie, S.A., à Zurich et la direction confiée à M. Jules Jæger, ingénieur à Fribourg. Les grands cintres ont été construits par la maison Corai de Coire, d'après une disposition spéciale. Le premier coup de pioche fut donné aux premiers beaux jours de 1920 et le samedi 9 décembre 1922, S.E. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, en présence des autorités cantonales et communales, des enfants des écoles et d'un grand concours de population, procéda à la bénédiction solennelle du pont. Le même jour, on avait posé avec une égale solennité la première pierre du pont de Zæhringen.

Le pont de Pérolles a une longueur de 555 m., sur une largeur de 10 m. entre garde-corps, soit 7 m. 50 de chaussée et 1 m. 25 pour chaque trottoir et une hauteur de 76 m. Il comprend cinq grandes voûtes de 56 m. d'ouverture et 9 petites arches de 17 m. 40 d'écartement, formant viaduc du côté de Marly et placées, en plan, dans un arc de cercle de 500 m. de rayons. Cette disposition a été adoptée pour éviter de trop gros décapements de terrain à la sortie sud du pont. Pour rompre la monotonie du long couloir, que forme la chaussée, on a aménagé une petite chapelle, en porte-à-faux au milieu du pont.

Le coût de l'ouvrage s'est élevé à 4 070 000 fr., montant auquel il faut ajouter 500 000 fr. pour les voies de raccordement côté Fribourg et côté Marly. Les crédits accordés ont donc suffi pour la réalisation de l'œuvre.

Les ouvrages en maçonnerie comprennent 36 484 m<sup>3</sup>, dans lesquels il est entré 40 000 m<sup>3</sup> de gravier, extraits de la Sarine à pied d'œuvre, 700 wagons de ciment de 10 tonnes, 20 wagons de fer. Pour l'ensemble des cintres on a utilisé 1700 m<sup>3</sup> de bois. Le nombre d'heures de travail affectées à la construction du pont s'est élevé à environ un million, payées à raison d'un prix moyen de 1 fr. 20.



Le Grand pont suspendu.

**Le Grand pont suspendu.** — Notre défunt pont suspendu fut démoli en 1924 pour faire place au pont de Zähringen. Son départ n'est pas allé, pour les vieux Fribourgeois sans quelques regrets ni sans tristesse. Et pourtant, si on voulait sortir Fribourg de son isolement économique et conserver à notre capitale son trafic qui menaçait de s'en aller, à notre détriment, vers les chefs-lieux de nos cantons voisins, il fallait bien s'y résoudre.

On comprend, en voyant cette ligne fine, audacieuse, aérienne, la célébrité dont il était auréolé et la fierté qu'en éprouvaient les Fribourgeois. Ce pont suspendu avait pris place dans le modeste Panthéon de nos gloires fribourgeoises et ce n'est certes pas sans un serrement de cœur que, contraint par les exigences impérieuses du trafic moderne et du roulage toujours plus lourd, plus intense et plus rapide que son remplacement par un ouvrage en béton a été décidé. Il a disparu ce pont, encore jeune, il avait exactement 90 ans, ce qui, pour un pont, est encore la fleur de l'âge.

Avant son existence, il fallait descendre les rues escarpées, souvent impraticables pour les attelages en hiver, de la ville basse, traverser le pont de Berne, aux poutres parfois tremblantes, s'engager dans l'étroite ruelle des Forgerons, qui conduit à la porte de Berne et remonter les flancs du Stadtberg pour atteindre la grand'route. Les accidents étaient nombreux, les chevaux tombaient, les charriots se brisaient.

Au moment où l'ingénieur français Chaley allait corriger ce mauvais état de choses, en jetant son audacieux pont en fil de fer, éclata la révolution de 1830 qui eut une répercussion en Suisse et même à Fribourg, si bien que la mise en chantier fut ajournée.

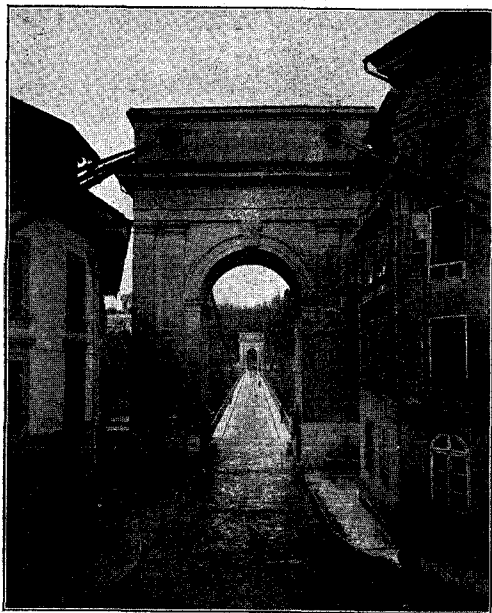
Au printemps 1832, tout étant rentré dans le calme, l'on put commencer les travaux et le 30 mai 1832 fut placée la première pierre des fondations du portique, côté ville. Cette rue s'appelait alors la « rue des Albisoirs » et aboutissait à la « tuerie » de la rue des Bouchers. Le génial constructeur eut à vaincre de nombreuses difficultés pour arriver à chef; dans une brochure qu'il publia, il se plaint amèrement des « tacticiens de la rue des Albisoirs » qui lui causèrent tant d'ennuis.

Le matériel de suspension représentait un poids global de 300 000 kg., les quatre câbles, d'un diamètre de 13 à 14 cm. qui le supportaient au début, étaient composés chacun de 1056 fils de fer de 3,08 mm d'épaisseur, revêtus d'une peinture blanche, après avoir décrit sur la vallée une courbe de 19 m. 28 de flèche et 273 m. de corde, s'enfonçaient depuis les portiques, de 20 m. de hauteur dans les puits d'amarre, à 14 m. de profondeur, où ils étaient amarrés. La longueur du pont était de 246 m. 26, sur une hauteur de 48 m. 50 et une largeur de 6 m. 46 dont 4 m. 70 pour la voie charretière et deux trottoirs de 88 cm. Les garde-corps étaient composés d'une série de croix de St-André en chêne.

Pour le financement de l'œuvre une commission des actionnaires avait été créée et c'est principalement Tobie de Gottrau ancien préfet de Bulle et Fribourg et député qui en fut le promoteur. Ce que, à l'époque, on avait appelé une « commission des actionnaires » était au fond une so-

ciété par actions qui tirait ses bénéfices d'un péage aboli quelque 20 ans plus tard.

Il est assez difficile de déterminer le coût de l'ouvrage, vu que les sommes nécessaires ont été tirées, à côté du



Le portique, côté ville, du grand pont suspendu.

financement par la commission des actionnaires, de diverses subventions de l'Etat, de la ville, d'une loterie, d'un bazar organisé par les dames et de nombreux dons. Toutefois, on peut évaluer la dépense à 600 000 fr., car c'est cette somme qui avait été exigée par Chaley pour la construction à forfait. A ce montant, il faut ajouter une dépense de 12 000 fr. pour les travaux de consolidation exécutés en 1852 et ceux des deux cables supplémentaires formés chacun de 2238 fils de fer de 3 mm. 08 d'épaisseur placés en

1881, à l'occasion du tir fédéral de Fribourg, par 145 000 fr., ce qui donne un coût total de 757 000 fr., abstraction faite des dépenses annuelles considérables pour l'entretien du pont.

L'inauguration solennelle eut lieu le 19 octobre 1834.

**Le pont de Zähringen** a remplacé en 1924, le Grand pont suspendu. Il a été construit dans l'axe même de l'ancien. On a beaucoup discuté sur l'emplacement choisi et sur l'esthétique de l'œuvre, mais il semble aujourd'hui, avec le recul du temps, que le problème qui se posait a été heureusement résolu et que l'aspect du pont cadre bien avec l'ambiance du site et ne nuit pas à l'effet du paysage.

Pour mieux adapter la nuance du béton aux falaises environnantes on l'a recouvert d'une couche de béton mélangée avec une pierre verdâtre pulvérisée; appelée « vérucano » ou serpentine, qui provient des Grisons. Ce béton de parement a été ensuite bouchardé, afin de rehausser l'effet des surfaces vues.

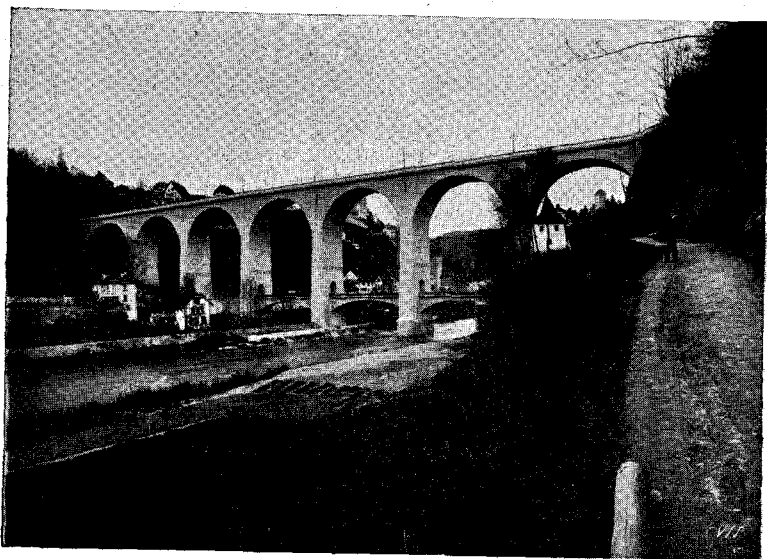
L'inauguration a eu lieu le 14 novembre en présence de S. Ex. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg qui a béni l'ouvrage, de M. Ernest Chuard président de la Confédération, de M. le conseiller fédéral Musy, des autorités cantonales et communales et d'une très grande foule.

La première voiture du tram a passé le pont le 13 novembre 1924.

Au cours des travaux on a toujours pu maintenir la circulation des piétons, par contre il fallut pendant quelques semaines interdire le passage des voitures.

Le sous-pont qui relie les bas quartiers à la rive droite, a donné satisfaction aux habitants de cette partie de la ville et a permis la construction d'une nouvelle maison d'école (rive droite) avec une spacieuse place de jeux pour les enfants.

La longueur du tablier est de 249 m. 49 et celle du sous-pont de 106 m. 92, sa largeur totale est de 12 m. (11 m. 5 entre garde-corps), dont 7 m. 50 pour la chaussée et 2 m. pour chaque trottoir. La largeur du sous-pont est de 3 m. 5 dans l'intervalle des piles et de 4 m. 10 entre garde-corps.



Pont de Zähringen.

La hauteur du pont est de 48 m. 50 au dessus du niveau moyen des eaux et celle du sous-pont est de 11 m. 50. Le volume de la maçonnerie s'est élevé à 19 522 m<sup>3</sup> et celui du granit du Gothard protégeant la pile en rivière de 217 m<sup>3</sup>. La surface totale se chiffre par 10 105 m<sup>2</sup>. L'ouvrage comprend 7 voûtes d'une portée de 30 m. La construction a exigé 21 474 m<sup>3</sup> de gravier et 75 000 sacs de ciment, 125 434 kg. de fer. Il fallut en outre pour le remplissage des tympans 8376 m<sup>3</sup> de gravier et 1419 m<sup>3</sup> de bois pour les cintres. Le caisson en rivière avait une dimension de 19,03 × 6,88 × 3,20 m. Les heures de travail furent au nombre de 430 000.

Le coût du pont seul a été de 1 992 780 fr. et, avec les aménagements, la dépense totale s'est élevée à 2 250 000 fr., soit au crédit accordé par le Grand Conseil.

Les travaux ont été exécutés par l'entreprise Zublin & Cie, S.A. de Zurich et dirigés par MM. Jules Jäger et Armin Lusser, ingénieurs à Fribourg.



J'ai essayé de passer en revue, pour nos lecteurs, les plus remarquables de nos ponts, mais pour la plupart on ne possède pas de calculs; les plus vieux ont probablement été construits au jugé, pour d'autres les plans n'ont pas été rendus par les entrepreneurs, si bien que, au fur et à mesure que le roulage devenait plus lourd, plus intense et plus rapide, les doutes au sujet de la solidité de certains d'entre eux, n'allaient pas sans donner des inquiétudes sérieuses à la direction des Travaux Publics, parce qu'il n'était pas possible, sans entraver gravement la circulation, de défendre le passage de tant d'ouvrages. Depuis longtemps déjà notre canton était en délicatesse avec la loi fédérale du 19 août 1892 qui prescrit que, pour les ponts sur les routes principales, le calcul soit établi avec une résistance uniformément répartie de 450 kg par m<sup>2</sup>. Or, par exemple, le Grand pont suspendu, dont il n'était pas possible d'interdire le passage, était en mesure de supporter une surcharge maximum de 180 kg. par m<sup>2</sup>. Pour cet ouvrage, comme pour bien d'autres, le canton de Fribourg, était loin de se trouver en ordre avec les dispositions fédérales.

Depuis lors, on a consolidé, renforcé et reconstruit un peu partout où la nécessité s'en faisait sentir.

Ces vieux ponts, comme les travaux d'art plus récents, témoignent des efforts faits par notre petit pays, depuis les âges les plus anciens jusqu'aux temps modernes pour faciliter les relations entre les différentes régions de notre territoire et du souci que nos gouvernants ont toujours eu des intérêts et des besoins économiques de notre brave population.

VICTOR BUCHS.

*P. S.* — J'exprime ma plus profonde reconnaissance à la Direction des Travaux Publics (Département des Ponts et Chaussées) qui a mis avec empressement ses dossiers et archives à ma disposition et qui a fourni très généreusement les photos et les clichés qui illustrent cette notice.

V. B.

## LA FOIRE DE SAINT NICOLAS A FRIBOURG

Les *Etrennes fribourgeoises* de 1943 ont publié une vue inédite des anciennes Arcades et de la Foire de St-Nicolas à Fribourg, au siècle passé. Un jeune collégien de chez nous, petit-fils de l'inoubliable Georges de Montenach, très attaché, lui aussi, à nos traditions fribourgeoises brosse en un tableau pittoresque la Foire de St-Nicolas telle qu'elle a été rénovée, depuis quelques années, par nos étudiants du collège St-Michel.

Nous sommes heureux de voir notre jeunesse s'intéresser à nos anciennes coutumes et les en félicitons. Nous formons le vœu que cet essai suscite de nombreux imitateurs.

Nous signalons aux Fribourgeois que le sujet pourrait intéresser les pages écrites par Auguste Schorderet dans ses « Propos fribourgeois » parus dans les *Annales fribourgeoises* de 1915, p. 67-69 et les articles publiés dans *La Liberté* des 7 et 12 XII 1916, nos 287 et 288. (Réd.)

Rappeler les innombrables traditions pittoresques qui, un peu partout, sont tombées en désuétude, remplirait des livres entiers. Si un pays cependant s'est efforcé de conserver les siennes, et y a partiellement réussi, c'est bien celui de Fribourg en Suisse. Parmi les vieilles coutumes dont il s'honorait autrefois, il en est une qui subsiste encore, bien qu'elle eut ses moments d'éclipse<sup>1</sup>: c'est la foire de la Saint-Nicolas.

---

<sup>1</sup> Ce qui arriva notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle à la suite d'une sentence de leurs souveraines Excellences du Conseil: un décret du 14 novembre 1764 supprimait la manifestation de la Saint-Nicolas et celle de la Sainte-Catherine (25 novembre), Voir *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, année 1870, p. 76-79.

Fixée au premier samedi de décembre, elle déroule à la tombée de la nuit un fameux cortège auquel le patron de la ville, saint Nicolas de Myre, est censé prendre part. L'organisation de ce cortège incombe actuellement aux élèves du collège Saint-Michel, et c'est la classe de rhétorique qui en est spécialement chargée. Des élections souvent orageuses — car il s'agit d'honneurs que chacun brigue — répartissent finalement les rôles de saint Nicolas et de père Fouettard. Elles désignent en outre le président, le secrétaire et le caissier d'un comité chargé de recueillir les sommes suffisantes pour acheter quelque cinq mille biscômes, sorte de pains d'épice, à l'effigie du saint, friandises qui seront distribuées aux enfants de la ville au cours de la manifestation.



... Protégé contre les assauts de la foule par un gros câble que tendent une cinquantaine de solides étudiants, le cortège avance dans les rues étroites de la cité, entre la double rangée des maisons de molasse collées les unes aux autres. Le tambour bat, les sifres jouent. Une Maîtrise recrutée parmi les plus jeunes collégiens, habillés en pages pour la circonstance, chante d'une voix encore angélique, la vieille complainte :

*Du grand saint Nicolas célébrons la mémoire,  
Sur l'éclat de sa vie, ayons toujours les yeux.  
Par plus d'une victoire,  
Vivant dans ces bas lieux,  
Il mérita la gloire  
Des Cieux...*

Des porteurs de torches fumeuses précèdent le bon vieux saint Nicolas soigneusement barbu, mitré, crossé, ganté,

monté sur un âne plein d'intelligence et d'esprit ; notre bon patron distribue force biscômes et bénédictions au milieu d'une cohue indescriptible de marmots criant : « Saint Nicolas, un biscôme ! » Des papas complaisants hissent sur leurs épaules leurs mioches qui, les yeux grands ouverts, vérifient la réalisation de leurs rêves : saint Nicolas et l'âne aux oreilles si longues, tout est bien vivant ! Même le farouche père Fouettard est là, scrutant les consciences de ses yeux inquisiteurs et distribuant de vigoureux coups de verge, juste châtiment des multiples mensonges, désobéissances et gourmandises.

Arrivé sur la place de la Grenette, saint Nicolas s'arrête, met pied à terre, puis, apparaissant à la fenêtre d'une maison voisine, il s'adresse à son peuple accouru en foule pour l'entendre. Dans un discours composé selon toutes les règles de l'éloquence — n'oublions pas que saint Nicolas est un jeune rhétoricien du Collège — il engage ses ouailles à renoncer à une vie médiocre et s'efforce de bien vanter les beautés d'un Paradis auquel ou voudrait trop souvent parvenir sans effort ni sacrifice. Puis il remonte au ciel ou plutôt au Collège où il quitte à regret mitre, crosse et barbe : la féerie s'est évanouie.

Cependant, sur la place de la foire, des étalages bien achalandés continuent d'offrir et de vendre mille friandises : biscômes de toutes grandeurs et de toutes formes, pains de sucre en miniature, saucisses en pâte de coing, jambons en massepain, etc., etc...

Pour peu que vous vous soyez attardé à des gravures du moyen âge et que votre imagination s'échappe facilement vers le passé, la cathédrale qui dresse à votre côté, dans l'ombre, sa haute tour et déroule sur son porche gothique les terribles mystères de l'Enfer et du Jugement dernier, puis autour de vous la délicieuse saveur d'un parler ancien qui monte de cette foule en liesse sous des fusées de confettis, toute cette étrange réalité vous laissera rêveur et vous vous demanderez peut-être soudain : « Suis-je bien au vingtième siècle ? »

## LE TILLEUL DE FRIBOURG <sup>1</sup>

### SON AGE ET SA LÉGENDE

Un « écho », paru dans la *Gazette de Lausanne* du 12 octobre 1943, sous le titre: « Quel est l'âge du tilleul de Morat ? » et sous la signature: Henri Rivier, a causé quelque émoi en pays de Fribourg.

L'auteur y reproduisait un passage de l'édition de 1764 de l'*Etat et délices de la Suisse*, publié, sans nom d'auteur, à Bâle chez Emmanuel Tourneisen, et ainsi conçu:

« On voyait autrefois, dans la place qui est devant l'Hôtel de Ville, un beau tilleul, dont les branches repliées faisaient un bel ombrage; mais depuis quelque temps il n'y est plus; il a été contraint de succomber, comme le chêne de Basle, sous le poids des années, et l'on en a planté un autre à sa place ».

M. Rivier en concluait que le tilleul actuel de Fribourg aurait été planté peu avant 1764 et qu'il n'aurait alors, contrairement à la tradition, pas plus de deux cents ans.

Une simple remarque, pour commencer. Le passage ainsi cité figure déjà dans la première édition des *Délices de la Suisse*, publiée à Leyde, en 1714, par Abraham Ruchat, sous le pseudonyme de Gottlieb Kypseler de Münster <sup>2</sup>, ainsi que je l'avais signalé déjà <sup>3</sup>.

Le tilleul de Fribourg n'aurait donc pas été planté « quelque temps » avant 1764, mais bien « quelque temps » avant 1714, au dire même de Ruchat. La nécessité de cette

---

<sup>1</sup> Cet article est le développement de celui paru dans *La Liberté* du samedi 16 octobre 1943, n° 242.

<sup>2</sup> Quatre volumes in-8°. Tome II, p. 383.

<sup>3</sup> ZÜRICH (PIERRE DE), *Fribourg par l'image*. I. Vues générales. Fribourg, impr. St-Paul, 1943, p. 26 et 27.

rectification montre l'inconvénient qu'il y a à publier des éditions successives d'un même ouvrage, sans prendre la peine de les reviser soigneusement.

Mais, même ainsi corrigée, l'information de Ruchat est entièrement inexacte et l'on se demande comment il a pu l'avancer.

La première mention de notre Tilleul se trouve dans la chronique manuscrite <sup>1</sup> de François Rudella (1530-1588), où il est dit qu'il fut planté en 1470 et qu'en 1560 on lui fit subir une taille, qui le rajeunit et le fit se développer mieux qu'au-paravant <sup>2</sup>. Le compte du trésorier de l'Etat pour le second semestre de 1482 cite également le tilleul, en disant que c'est cette année-là que l'on exécuta, en tuf, la plateforme qui l'entourait <sup>3</sup>, et l'on sait aussi qu'un premier banc y fut placé en 1490 <sup>4</sup>.

Le plan de Fribourg en 1582, par Grégoire Sickinger <sup>5</sup> — il vient d'être admirablement restauré par M. Henri Boissonnas et est actuellement exposé dans le bâtiment des cours de l'Université, à Miséricorde — et celui de 1606, par Martin Martini <sup>6</sup>, nous montrent le tilleul comme un arbre en pleine prospérité.

Martin Zeiller, dans sa *Topographie de la Suisse*, publiée chez Matthieu Merian, à Bâle, en 1642, est le premier auteur qui signale, dans un ouvrage imprimé, ce « beau tilleul », placé devant l'Hôtel de ville, comme une des curiosités de Fribourg <sup>7</sup> et le chanoine Fuchs, qui reproduit la date indi-

<sup>1</sup> Sur Rudella et les manuscrits de sa chronique, voir: BÜCHI (D<sup>r</sup> ALBERT), *Die Chroniken und Chronisten von Freiburg im Üchtlande*, dans « *Jahrb. f. schw. Gesch.* » XXX, p. 272 à 282. Cette chronique n'a jamais été publiée. Dans son Index chronologique publié par MM. Gaston Castella et Léon Kern, dans A.F. 1920, les auteurs en annonçaient une édition critique, qui n'a, malheureusement, jamais vu le jour.

<sup>2</sup> Les variantes du texte de cette annotation ont été publiées dans: ZURICH (PIERRE DE), *Les origines de Fribourg...* M.D.R. N. S. XII, p. 291.

<sup>3</sup> A.E.F. C.T., n° 160, p. 41. Texte publié dans: OCHSENBEIN (GOTTLIEB-FRIEDRICH), *Die Urkunden der Belagerung und Schlacht von Murten*. Fribourg 1876, p. 517.

<sup>4</sup> A.E.F. C.T., n° 175, p. 21. Texte dans: OCHSENBEIN, op. cit., p. 517.

<sup>5</sup> Voir: ZURICH (PIERRE DE), *Le plan de Fribourg en 1582, par Grégoire Sickinger*, dans « *Revue suisse d'art et d'archéologie* » 1943, n° 4.

<sup>6</sup> Reproduction dans F.A. 1905, Pl. II-III.

<sup>7</sup> P. 52.

quée par Rudella et relève que le tilleul avait alors 217 ans, le décrit, en 1687, dans sa Chronique manuscrite, comme « un arbre élancé, dont les rameaux s'étendent au loin, formant de toutes parts une voûte arrondie, et dont le feuillage verdoyant embaume l'air d'un parfum exquis, lors de la floraison »<sup>1</sup>. Jean-Jacques Wagner attire aussi l'attention des voyageurs sur ce « beau tilleul taillé en berceau », dans la première édition de son *Mercurius helveticus*<sup>2</sup>, en 1688 et David Funcke mentionne également le « beau tilleul », dans son *Grosser helvetischer Bund*<sup>3</sup>, paru à Nuremberg en 1690, de même que Christophe Riegel, dans la *Ausführliche und grundrichtige Beschreibung des ganzen Schweizerlandes*<sup>4</sup>, publiée la même année à Francfort et à Leipzig.

On voit qu'il n'y a rien, là, qui sente la décrépitude et on y trouve déjà des raisons de penser qu'il est peu vraisemblable que cet arbre, en parfaite santé en 1687, ait succombé peu après sous le poids des ans, pour être remplacé par un autre, avant 1714, comme le voulait Ruchat et sans que ce remplacement ait, d'ailleurs, laissé nulle trace.

Mais il y a plus, et l'assertion de Ruchat se trouve catégoriquement démentie par un témoin oculaire.

En effet, le Hollandais Nehemia Vegelin van Claerbergen (1691-1739), qui arriva à Fribourg le 9 mai 1720 — soit six ans après le moment où Ruchat prétendait que le tilleul primitif avait déjà été remplacé par un sujet plus jeune — et qui passa plusieurs jours à se promener dans la ville, dont il a laissé une intéressante description<sup>5</sup>, s'exprime comme suit, en parlant du tilleul :

---

<sup>1</sup> *Chronique fribourgeoise du dix-septième siècle*, publiée, traduite du latin, annotée et augmentée de précis, par HÉLIODORE RÆMY de Bertigny. Fribourg 1852, p. 106 et 107. Au sujet de l'attribution de cette chronique au chanoine Henri Fuchs, voir: NIQUILLE (JEANNE), *La chronique fribourgeoise du doyen Fuchs*, dans R.H.E.S. 1933, p. 100 à 106.

<sup>2</sup> P. 74. « Ein schöner zerlegter Lindenbaum », et de même dans la réédition de 1701.

<sup>3</sup> P. 183.

<sup>4</sup> P. 956.

<sup>5</sup> VRIES (HERMAN DE), *Un Fegely hollandais en visite à Fribourg*, dans A.F. 1922.

« La place du Tilleul est la promenade ordinaire des gens de qualité; on l'appelle en allemand *der Spazierplatz bey der Linden*. Cet arbre y est planté en mémoire de la bataille de Morat, mais j'ignore quelle relation il peut y avoir sinon l'ancienneté, et qu'en regardant ce tilleul, on se souvienne de l'an 1476, temps de ce célèbre événement, et qu'il y a, l'an 1720, deux cent quarante ans qu'il est planté. Il est d'une épaisseur prodigieuse; je fus surpris de le voir encore si bien nourri et donner une si belle ombre. Ses branches sont rangées et étendues artificieusement, en sorte qu'on se promène sous son ombre comme dans un berceau »<sup>1</sup>.

Qu'ajouter à ce témoignage ?

Le « beau tilleul taillé en berceau, sous lequel on peu s'asseoir » est encore cité au nombre des beautés de notre cité, dans le *Lexique* de Jean-Jacques Leu<sup>2</sup>, en 1753 et dans la *Topographie de la Suisse* de David Herliberger<sup>3</sup>, en 1758 et les dimensions considérables de l'arbre, à cette époque, nous sont prouvées par les quatre colonnes en pierre de Soleure, exécutées par l'architecte Jean-Paul Nader, pour porter le cadre en bois destiné à soutenir ses branches, et qui furent placées en 1756<sup>4</sup>.

Le célèbre botaniste Augustin-Pyramus de Candolle (1778-1841) qui le vit en 1831, et qui admettait qu'il avait été planté en 1476, constata que sa circonférence mesurait alors 13 pieds 9 pouces et que son diamètre était de 630 lignes. Etant donné son âge de 355 ans cela représentait une croissance de 1 ligne  $\frac{3}{4}$  par an que Candolle considérait comme plutôt faible et due au fait que l'arbre, entouré par une place pavée, s'était développé plus lentement que s'il s'était trouvé en terrain libre<sup>5</sup>. Le témoignage du grand

<sup>1</sup> VRIES (HERMANN DE), *Un Fegely hollandais en visite à Fribourg*, dans A.F. 1922, p. 27.

<sup>2</sup> Tome VII, p. 347. « Ein schöner zerlegter Linde-baum... unter welchen man im Schatten sitzen kann. »

<sup>3</sup> Tome II, p. 303.

<sup>4</sup> SCHNEUWLY (JOSEPH), *Le Tilleul de Fribourg*, dans F.A. 1909, Pl. XXI et A.E.F., *Compte du Baumeister* n° 15 d, 1° 23.

<sup>5</sup> AUGUSTIN PYRAMUS DE CANDOLLE, *Pflanzen-Physiologie*. 2 Bd. Stuttgart u. Tübingen, 1835, p. 822. Il s'agit de la traduction par J. Roeper de la « Physiologie végétale ». Son fils Alphonse de Candolle (1806-1893) a



— savant est d'autant plus intéressant qu'il prouve à nouveau que notre tilleul était bien celui de 1470 et qu'il n'avait pas été remplacé, « peu avant 1714 » par un autre.

Il avait cependant souffert et, vers 1795<sup>1</sup>, « sec, presque mort », il était, paraît-il, sur le point de périr, lorsque, à l'occasion d'un jour des Rois, quelques jeunes gens, en s'amusant avec des grenades, en jetèrent malencontreusement une dans son tronc creux et mirent ainsi le feu à celui-ci. Voulant sauver l'arbre qui leur était cher, les habitants de Fribourg l'arrosèrent abondamment au moyen des pompes à incendie et y jetèrent une si grande quantité d'eau qu'ils lui rendirent la vie et que le tilleul reprit une nouvelle jeunesse<sup>2</sup>.

Ce n'était, là, malheureusement, qu'une amélioration passagère et, en 1816, le *Manuel du voyageur en Suisse* de J.-G. Ebel<sup>3</sup> note que, « depuis quelques années, cet arbre vénérable commence à perdre de sa vigueur ». L'ouragan du 8 mars 1818 l'endommagea fortement, en lui enlevant ses branches les plus élevées et les plus belles<sup>4</sup> et François Kuenlin en fait un triste portrait, dans les *Alpenrosen* de 1822<sup>5</sup>.

Soucieuses de conserver ce précieux témoin du passé, les autorités communales lui ont toujours voué les soins les plus vigilants et elles sont parvenues à le maintenir en vie, bien qu'une partie de sa couronne ait encore été arrachée par un grand orage, le 18 juillet 1841<sup>6</sup>, et qu'il ait causé,

---

reproduit ces indications dans: *Introduction à l'étude de la botanique*. Bruxelles 1837, p. 198. (Obligante communication de M. le professeur Dr A. Ursprung, directeur de l'Institut de botanique de l'Université de Fribourg, auquel j'adresse ici mes très sincères remerciements.)

<sup>1</sup> PERRIER (F.), *Nouveaux souvenirs de Fribourg ville et canton*. Fribourg 1865, p. 65, écrit: « Il y a environ 70 ans ».

<sup>2</sup> KUENLIN (F.), *Dictionnaire...* tome I (1832), p. 300 et PERRIER (F.), *op. cit.*

<sup>3</sup> Troisième édition française, p. 274.

<sup>4</sup> SCHNEUWLY (JOSEPH), *op. cit.*

<sup>5</sup> P. 301. « Die Linde sieht jetzt einem Greise ähnlich, der zwar noch Kräfte hat, die aber durch Krücken und Pflaster an das nahe Grab erinnern, das seiner wartet; denn alle beschädigte Theile sind mit Rinde bedeckt worden; die fehlenden Aeste konnte aber die Kunst nicht ersetzen. »

<sup>6</sup> *Le Narrateur fribourgeois*, n° 58 du mardi 20 juillet 1841 et SCHNEUWLY (JOSEPH), *op. cit.* A la suite de ce désastre, le poète fribourgeois Louis

depuis lors, à maintes reprises, bien des inquiétudes<sup>1</sup> à ses admirateurs et à ses amis. La construction de la route des Alpes, décidée en séance du Conseil général, le 14 avril 1897, commencée en 1903<sup>2</sup> et dont l'inauguration eut lieu en 1909, lui fit bien courir quelque danger, mais le beau vieillard s'en tira en sacrifiant un des quatre piliers qui soutenaient ses branches et son banc circulaire<sup>3</sup> où, depuis bien longtemps ne venaient plus s'asseoir les « gens de qualité », remplacés par quelques sympathiques figures de *Boltzes* pittoresques, qui en étaient devenus les habitués.

\* \* \*

Si le tilleul qui est cher à tous les Fribourgeois est bien encore le même que celui qui fut planté en 1470, cette date ne s'accorde point avec la légende qui veut qu'il l'ait été à l'occasion de la bataille de Morat. Il vaut donc la peine de rechercher quand et comment cette légende est née.

Disons tout d'abord qu'il n'y avait pas qu'une seule tradition, mais bien deux : l'une voulant que l'arbre fût contemporain de la fondation de Fribourg et l'autre, de la victoire du 22 juin 1476.

Kuenlin<sup>4</sup>, qui mentionne la première, la juge fort invraisemblable, estimant, sans doute, qu'il était impossible de songer à prolonger encore de trois cents ans l'existence du Tilleul de Fribourg. Il aurait peut-être été moins sceptique, s'il avait connu l'opinion d'Augustin-Pyramus de Candolle qui, parlant du célèbre tilleul de Villars-les-Moi-

---

Bornet publia des vers adressés au Tilleul, dans le n° 59 du *Narrateur fribourgeois* et dans l'*Emulation*, de 1852, p. 319. Voir aussi : SCHNEUWLY (JOS.), op. cit.

<sup>1</sup> Pour le détail, voir : SCHNEUWLY (JOSEPH), op. cit.

<sup>2</sup> FRAGNIÈRE (ETIENNE), *La route des Alpes*, dans N.E.F. 1906, p. 1 à 15. Le récit des travaux a été arrêté à 1904 et n'a plus été repris par la suite.

<sup>3</sup> BARRAULT (SERGE), *Fribourg à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'après deux romans de M<sup>lle</sup> Marie Sciobéret*, dans A.F. 1929. Voir : p. 152.

<sup>4</sup> *Die Linde zu Freyburg in der Schweiz*, dans « *Alpenrosen* » 1822, p. 296 à 302 et *Dictionnaire...* Tome I (1832), p. 300. Elle est aussi signalée dans les *Eitrennes fribourgeoises* de 1807, p. 93.

nes, fixait, en 1831, son âge à 1230 ans<sup>1</sup> alors que le nôtre n'en aurait eu que 674.

Mais revenons à la tradition la plus généralement acceptée.

Le récit du Hollandais Nehemia Vegelin van Claerbergen nous montre qu'elle avait déjà cours en 1720. C'est la mention la plus ancienne que j'aie pu trouver. On disait, alors, que l'arbre avait été « planté en mémoire de la bataille de Morat », mais sans donner d'explication sur la date exacte et sur les circonstances de la plantation, ce que le voyageur exprime en ajoutant : « mais j'ignore quelle relation il peut y avoir, sinon l'ancienneté<sup>2</sup> ».

Il est probable que les choses se sont développées d'après le processus suivant. Quand eurent disparu les contemporains qui avaient vu planter le tilleul en 1470, et que le souvenir de cette date précise commença à s'estomper dans les mémoires, les Fribourgeois qui parlaient de lui s'exprimaient en disant qu'il datait « de l'époque de la bataille de Morat ». C'est là, une manière de parler toute naturelle et qui correspond, d'ailleurs, à la réalité, et nous emploierions, nous-mêmes, cette expression, si, voulant faire allusion à des événements qui se sont passés entre 1470 et 1480, nous ne nous souvenions pas du millésime exact. Parler de « l'époque de la bataille de Morat », c'est simplement se référer à l'évènement historique le plus considérable du laps de temps envisagé, à un évènement dont la date est dans toutes les mémoires et c'est comme si l'on disait « vers 1476 ».

Mais à mesure que l'on avançait dans le temps et que le souvenir de la plantation du tilleul, *avant* la bataille de Morat, se perdait complètement, l'expression « à l'époque de la bataille de Morat », commença certainement et instinctivement, à prendre un sens qui créait un rapport entre la plantation et la bataille, et à prendre la forme « à l'occasion de la bataille de Morat », soit *après* celle-ci.

L'esprit continuant à travailler sur cette donnée, on en

---

<sup>1</sup> CANDOLLE (A.-P. DE), op. cit., p. 822.

<sup>2</sup> VRIES (HERMAN DE), op. cit., p. 27.

vint à se demander quel pouvait bien être ce rapport. On imagina que l'arbre avait dû être planté « en mémoire » de la bataille comme il est dit en 1720 et, pour que le rapport fût le plus étroit possible, on fixa la plantation au lendemain même de la bataille, c'est-à-dire au 23 juin 1476. C'est cet état d'esprit que traduit le chanoine Aloys Fontaine, dans le titre des mauvais vers adressés par lui « Au Tilleul proche l'Hôtel de Ville, le 23<sup>e</sup> juin 1776, premier jour de son quatrième siècle », mais sans donner aucune explication dans le poème lui-même, où il se borne à qualifier l'arbre vénérable de « beau monument des exploits de nos Pères »<sup>1</sup>.

L'Anglais William Coxe, qui passa à Fribourg le 14 septembre 1776 et qui y séjourna plusieurs jours en octobre 1785 et y revint encore le 9 octobre 1786, apporte un détail nouveau, dans son *Voyage en Suisse*, dont la traduction française vit le jour à Paris, en 1790, en disant que, suivant la tradition, le tilleul fut planté « par un soldat qui revenait de la bataille de Morat »<sup>2</sup>, mais c'est J.-G. Ebel qui, dans la seconde édition allemande de son célèbre *Manuel du voyageur en Suisse*<sup>3</sup>, publiée à Zurich en 1804, a eu l'honneur de donner la première version qui se rapproche de la forme actuelle de la légende. « Ce tilleul, dit-il, fut planté après la victoire de Morat du 22 juin 1476, dont l'heureuse nouvelle avait été apportée par un messager tenant un rameau de tilleul à la main, et en mémoire de cette journée. »

C'est d'ailleurs, au texte d'Ebel que se réfère notre historien national, Jean de Muller, lorsqu'il rédigea son récit

---

<sup>1</sup> Ces vers ont été publiés dans A.F. 1913, p. 21. A la même occasion, Joseph Michaud, professeur de rhétorique au collège des Jésuites (Alpenrosen, 1822), fit imprimer un poème en allemand, intitulé : « Verse über die Linde, welche die Mitte der Stadt Freyburg i. d. Schweiz beschattet, gesungen den ersten Tag ihres vierten Jahrhunderts den 23. Brachmonats 1776. » F.i.d.S.B. C. Piller. 1776, dont on trouve des extraits dans les Alpenrosen 1822 et dans KUENLIN, *Dictionnaire...* Tome I (1832), p. 300.

<sup>2</sup> Tome II, p. 182.

<sup>3</sup> EBEL (J.-G.), *Anleitung auf die nützlichste und genussvollste Art die Schweiz zu bereisen*. Zweyte Auflage. Zürich 1804. 4 Bde. Voir: Zweyter Theil, p. 308.

de la bataille de Morat, en août 1807<sup>1</sup>. Après avoir écrit que « des coureurs munis de branches annonciatrices de victoire furent promptement envoyés à Berne, à Fribourg, dans toutes les Villes et tous les Pays et bientôt une sonnerie générale d'allégresse fit connaître la glorieuse victoire jusque bien haut dans les Alpes », il ajoute en note: « En mémoire de ce fait, les Fribourgeois plantèrent un tilleul sur leur grande place; le messenger de victoire portait, en effet, un rameau de tilleul » et fait suivre ce texte du nom d'Ebel, comme référence<sup>2</sup>.

On voit le nouveau thème sur lequel les esprits étaient, maintenant, appelés à travailler, sans que rien fût encore fixé de façon précise.

François Kuenlin va nous proposer une première version dans les *Alpenrosen* de 1822. Rappelant la tradition qui veut que le tilleul tire son origine de la bataille de Morat, il pense que ce doivent être les Fribourgeois, rentrant, couverts de gloire, sous les ordres de Guillaume d'Affry et de Rodolphe de Vuippens, qui ont planté la jeune pousse de tilleul en mémoire de leur victoire. Il se représente la scène: « Nous voyons ces braves, ces guerriers chargés de butin, qui, après avoir été reçus et félicités par le Conseil, se dispersent sur la place publique; nous voyons la foule qui se précipite à leur rencontre avec des cris d'allégresse; nous voyons un de ces défenseurs de la Patrie qui, au milieu de cette joyeuse mêlée, enlève la jeune pousse de tilleul qui orne son chapeau et la plante en terre en témoignage et en mémoire de l'union qui a permis de battre le redoutable adversaire »<sup>3</sup>.

Cette manière de présenter les faits ne semble pas avoir rencontré la faveur du public. Le Père Girard écrira sèchement en 1827 que: « Le vénérable tilleul... a été planté au

---

<sup>1</sup> Cette date est donnée dans la préface de Jean de Muller, dont la traduction française figure en tête du Tome VIII de l'Histoire de la Confédération suisse, par Jean de Muller... traduite par Charles Monnard. Paris et Genève 1840.

<sup>2</sup> MULLER (JOHANN VON), *Der Geschichten Schweizerischer Eidgenossenschaft* Fünften Theils erste Abteilung. Leipzig 1808, p. 78 et note 372. Voir aussi « Almanach helvétique 1810 ». *Schlacht bey Murten*, p. 144.

<sup>3</sup> *Alpenrosen* 1822, p. 296 à 302.

retour de la bataille de Morat. Telle est la tradition »<sup>1</sup> et Kuenlin se bornera à dire, plus tard, que la plantation a eu lieu « après la bataille »<sup>2</sup> ou « en mémoire »<sup>3</sup> de celle-ci.

Un nouveau pas vers la forme actuelle de la légende est fait dans la plaquette publiée, sans nom d'auteur, à Fribourg, en 1837, chez A. Briquet et J. Labastrou, sous le titre: *Une promenade dans Fribourg. Souvenir suisse*. Voici comme elle s'exprime<sup>4</sup>: « Après la bataille de Morat, un jeune homme qui brûlait d'annoncer, le premier, la victoire de ses compatriotes, arriva hors d'haleine et tout sanglant, et ne put prononcer que ce mot: *victoire!* en agitant une branche de tilleul. Cette branche, plantée à l'instant même, est devenue l'arbre qui a vu passer tant de générations ».

Et nous en arrivons ainsi à la version définitive de la légende. Elle veut que, à la suite de la victoire de Morat, le commandant des Fribourgeois ait envoyé *un* jeune homme pour apporter la bonne nouvelle à Fribourg. Le coureur, dont le chapeau était orné d'une branche de tilleul, effectua le parcours à toute vitesse et, arrivé hors d'haleine sur la place devant l'Hôtel de Ville, il eut tout juste le temps de crier: « Victoire, victoire! » puis s'affaissa et mourut. Le rameau flétri fixé au chapeau fut recueilli, planté sur place, reprit vie, poussa, grandit et devint le tilleul actuel<sup>5</sup>.

Telle est la légende. On sait que tous les historiens fribourgeois — aussi bien le Dr Berchtold<sup>6</sup> qu'Alexandre Dagnet<sup>7</sup> et M. Gaston Castella<sup>8</sup> — l'ont toujours combat-

<sup>1</sup> [GIRARD (P. GRÉGOIRE)], *Explication du plan de Fribourg*. Lucerne 1827, p. 49.

<sup>2</sup> KUENLIN (F.), *Dictionnaire...* Tome I (1832), p. 300.

<sup>3</sup> KUENLIN (F.), *Der Kanton Freiburg*, dans la collection « *Gemälde der Schweiz* ». Tome IX, p. 64.

<sup>4</sup> P. 33.

<sup>5</sup> C'est le résumé de la version adoptée par: HERZOG (HEINRICH), *Schweizersagen für Jung und Alt dargestellt*. Aarau 1871 et 1882. Il existe bien entendu, des variantes. On trouve une version beaucoup plus romanesque dans: GENOUD (J.), *Légendes fribourgeoises*. Fribourg 1892, p. 20 à 26.

<sup>6</sup> *Histoire du Canton de Fribourg*. Tome I, Fribourg, 1841, p. 393, note 3.

<sup>7</sup> *Histoire de la Ville et Seigneurie de Fribourg des temps anciens à son entrée dans la Confédération en 1481*, dans A.S.H.F. V, p. 165, note 1 (1889).

<sup>8</sup> *Histoire du Canton de Fribourg depuis les origines jusqu'en 1857*. Fribourg 1922, p. 126.

tue en se basant sur la date de 1470, indiquée par Rudella comme celle de la plantation du tilleul. L'archiviste Schneuwly<sup>1</sup> a, d'ailleurs, relevé les contradictions entre la légende et les documents et fait remarquer que l'on connaît les noms des *deux* messagers qui apportèrent la nouvelle de la victoire à Fribourg, et qui étaient Jean Stoss et le domestique du seigneur de Cugy, qu'ils reçurent une gratification de 4 Livres et 10 sols<sup>2</sup>, ce qui prouve qu'aucun d'eux n'était mort en arrivant, et enfin qu'en 1476, l'Hôtel de Ville ne se trouvait pas à l'endroit qu'il occupe aujourd'hui<sup>3</sup>, mais bien sur l'emplacement du bâtiment de la poste du quartier du Bourg, devant la Chancellerie.

PIERRE DE ZURICH.

---

<sup>1</sup> SCHNEUWLY (JOSEPH), op. cit.

<sup>2</sup> A.E.F. C.T., n° 148 (1476/II). *Mission a cause de la guerre occurant.* Texte dans: OCHSENBEIN, op. cit., p. 634.

<sup>3</sup> L'Hôtel de Ville actuel n'a été construit qu'à partir de 1500. Voir: ZURICH (PIERRE DE), *La construction de l'Hôtel de ville*, dans A.F., 1924 et 1925.

---

## AMIS DES ARTS

Il vient de se fonder, à Bulle, une *Société gruérienne des Amis des Arts* qui se propose d'offrir à la population des auditions et spectacles de qualité, que ce soit de la musique, du théâtre, de la littérature, etc. Le comité, chargé de la mise en activité de ce groupement et de l'élaboration des programmes, est présidé par M. Pierre Barras, préfet, et comprend neuf membres, dont deux dames. Cette organisation vient à son heure et fera certainement du bon travail pour le présent et surtout l'avenir.

## CAUSERIE SUR LE PATOIS DE CHEZ NOUS (FRIBOURG)

*Chers habitants de la plaine et de la montagne,*

Permettez-moi de vous entretenir pendant quelques instants du patois de chez nous. Il y a cinquante ans, pas davantage, le patois était parlé par toute la population de notre canton, à la campagne et en ville également. « L'usage de la langue française, il faut le dire, ne date presque que d'hier dans le canton de Fribourg. Celui du patois était général, même dans les premières classes de la société, et on peut encore en reconnaître aujourd'hui des traces dans plus d'une bonne maison. Cette manière de vivre avait son bon côté sans doute. Elle supposait de la bonhomie et des habitudes patriarcales<sup>1</sup>. » Cette constatation parut en 1842 déjà. M. le Dr Gauchat affirme : « Le français est chez nous une langue d'emprunt, ce sont les divers patois qui représentent la langue du pays ».

De nos jours, les dialectes ont cédé bien du terrain. « Nos patois s'en vont et on aurait tort de les laisser mourir sans leur avoir demandé tous les secrets qu'ils peuvent encore nous révéler. »

En effet, certains patois se perdent, la chose est sûre. Les causes en sont les communications toujours plus faciles, l'installation de nombreuses industries, l'affluence des étrangers et surtout la prohibition officielle à laquelle tout le corps enseignant, trop docile, a cru bon de se soumettre.

Voici une confirmation du déclin de nos idiomes : « Aujourd'hui, quelques rares Neuchâtelois se souviennent du patois et aucun ne le parle plus ; dans le canton de Vaud, toute la rive du Léman, la plaine du Rhône et la vallée de Joux ont abandonné le patois depuis environ 60 ans ».

Heureusement, nos populations fribourgeoises et catho-

---

<sup>1</sup> N. B. — Les citations contenues dans la présente causerie sont toutes tirées de l'ouvrage de M. le Dr Jean Humbert : *Louis Bornet et le patois de la Gruyère*, Editions du Comté, à Bulle.



liques, toujours très fortement attachées aux traditions, « ont un peu mieux conservé le patois ; dans la Gruyère surtout — et j'ajoute, dans la Veveyse —, dans la partie moyenne de Fribourg et dans la Broye, le dialecte, quoique très entamé, est encore vivace ».

La lente et sûre disparition des dialectes a ému à juste titre, de bonne heure déjà, plusieurs lettrés de chez nous ; animés d'un patriotisme éclairé et prévoyant, ils ont pris avec véhémence la défense de « ce parler imagé et vieillot de nos parents ». Juste Olivier s'est écrié : « Ah ! laisserons-nous ainsi s'envoler l'âme de nos pères, sans faire un seul effort pour la retenir ? Ils sont morts : effacerons-nous l'épitaphe de leurs tombes ? Leur langage humble et pauvre comme eux ne peut plus être nôtre sans partage. Mais donnons-lui un petit coin à côté de ce qui l'a remplacé. Il y a droit ! Qu'il cède la place d'honneur au nouveau maître, mais qu'il ne soit point chassé de la maison : il ne demande pas plus ! »

Entendez, populations fribourgeoises, entendez cet appel en faveur du patois, cette « pauvre petite langue, bien humble, se cachant dans les petits coins, aimant la campagne, mais vieil et doux idiome, singulièrement naïf, pittoresque, énergique, voix des vallées et des monts alpestres, bruits des cascades et des torrents, son des clochettes de troupeaux, idiome pastoral comme on n'en vit guère, fait au foyer et bon enfant comme on n'en verra jamais, idiome mélodieux, qui nous endormait au berceau, nous fit sauter de joie sur les genoux de nos grand'mères, nous émerveille encore de ses « coraules », idiome si mélancolique, si embaumé de l'air de la patrie qu'il donne la mort à l'armailli sur la rive étrangère !

Oui, le *Ranz des vaches* est en patois ! Et vous voulez abolir le patois romand ? »

Correspondes à ces pressants désirs, braves gens de nos campagnes et de nos vallées alpestres et, tout simplement, remettez-vous à parler patois dans vos familles ; ce sera si gentil, si agréable d'entendre vos enfants vous répondre de même.

Et l'école ? elle peut, si elle veut, faire oublier ses fautes d'antan et accorder au patois une petite place qui ne nuira

en rien à l'instruction, et qui, certainement, servira grandement la cause de l'éducation. D'ailleurs, « M. Joseph Piller, directeur de l'Instruction publique a parfaitement compris que la situation n'est plus ce qu'elle était à l'époque du Père Girard, de Hubert Charles et de Georges Python ! Il entend qu'on apprécie le vieil idiome, qu'on lui témoigne les mêmes égards qu'au français, ainsi qu'il l'a signifié dans un discours ». Tous les amis du patois fribourgeois comptent sur la famille et sur l'école pour remettre en honneur, du nord au sud du canton, nos beaux parlers populaires: le broyâ, le kouëtsou et le gruérin, de fait très peu différents les uns des autres.

J'aborde maintenant la littérature dialectale. « Les écrits patois sont tardifs. » Ce sont d'abord des chansons; chez nous, le Ranz des vaches, les coraules, etc. Le premier Fribourgeois qui a publié du patois — et en vers encore! — c'est l'avocat Jean-Pierre Python d'Arconciel; c'était en 1788. Malheureusement, le sujet et la forme de cet écrit ne furent pas très heureux. Il n'en fut pas de même cinquante ans plus tard de l'idyllique poème *Lè Tsèvré* de Louis Bornet. « Le poète a réussi à renfermer toute la Gruyère en quelques strophes: traditions, usages, particularités, formes spéciales du langage, formules et images favorites, mille et un détails qui révèlent le mode de penser et d'agir d'une population; en traits vifs, en esquisses légères, en quelques mots, Bornet donne une note populaire caractéristique, il crayonne une attitude, évoque une scène... Il lui a suffi de mettre en vers chanteurs ce dont il avait plein le cœur pour faire un chef-d'œuvre délicat et suave. » — « Son lyrisme champêtre caresse l'oreille et le cœur, émeut à chaque lecture, dénonce un talent de franche venue, mâle et sain. Dans sa poésie, gracieuse et légère comme une fille de Gruyère qui fait claquer ses sabots dans la coraule, sentant bon le terroir, tout est vrai, tout est réel. Le fond comme la forme, l'idée comme l'expression: c'est la nature vue par les yeux de tout le monde, écrite avec une scrupuleuse fidélité. Le paysan y reconnaît sa manière d'être, s'y complait, s'y rit à lui-même ».

Sans contredit, *Lè Tsèvré* et les autres œuvres patoises de Louis Bornet constituent la digue solide qui a définiti-

vement enrayé le courant néfaste du XIX<sup>e</sup> siècle qui s'appropriait à emporter, dans le vent de l'oubli, l'un des plus beaux fleurons du patrimoine de nos ancêtres avec la religion, le pays et la liberté: le patois de chez nous.

Bornet eut un précurseur qui lui a ouvert la voie, ce fut le doyen Bridel, ancien pasteur à Château-d'Œx, « l'intelligent et aimable prophète d'une poésie romande ». Quelques-uns des amis et des contemporains du poète, suivant son exemple, apportèrent, avec un bonheur variable, une certaine contribution à la littérature romane, ce sont: Cyprien Ayer, professeur, Joseph Sterroz de Bulle, élève de Bornet; Jean-François Bussard d'Epagny, auteur des *Bords de la libre Sarine* et de *Djan de la Bolyèta*, Jean-Joseph Chenaux, curé de Vuadens. Cependant, ces quelques « rares auteurs qui s'intéressèrent au dialecte, le cultivèrent en philologues plus qu'en littérateurs et en poètes ».

« Dans la suite, le dialecte tomba en disgrâce. Peu après la mort de Bornet, survint la persécution scolaire.... Le patois paysan, sans recours possible, fut traqué, honni et pourchassé et courut risque d'être exterminé, s'il n'avait trouvé refuge dans quelques vallées et paccages gruyériens et si quelques patriotes, écrivains, poètes et artistes ne lui avaient donné asile dans leur grand cœur. »

Voici les noms de ces patriotes au grand cœur: Pierre Bovet, père du chanoine Bovet qui recueillit les éléments d'un dictionnaire patois; Etienne Fragnière, l'auteur de *La Poya*, ce nouveau « Ranz des vaches », le peintre Joseph Reichlen qui voua tout son talent et toute son âme au service de la terre natale en publiant sa collection de *La Gruyère illustrée*. Enfin, c'est Cyprien Ruffieux, notre Tobi di-j-élydzo, dont l'œuvre bien plus importante se situe entre 1890 et 1940. A ces pionniers défunts de la défense du patois, s'ajoute le nom de Jean Risse, poète et grammairien du dialecte.

« Des forces fraîches, de nombreux jeunes suivent la route tracée par les Bornet et les Tobi. » Ces patoisants actuels se nomment, par ordre chronologique approximatif de la parution de leurs travaux: M. le chanoine Joseph Bovet, notre grand barde fribourgeois; M. Fernand Ruffieux, poète et conteur bullois; MM. les abbés Max Biemann,

curé de Crésuz, Bernard Kolly, curé de Châtel-St-Denis; MM. Joseph Yerly, député, et Pierre Quartenoud de Treyvaux; MM. les abbés Louis et Xavier Brodard, doyen et vicaire à Estavayer-le-Lac; le rév. Père Callixte Ruffieux, O.M.C.; M. Ernest Deillon à Vuisternens-dev.-Romont qui a joliment traduit en patois certaines pièces de M. l'abbé Perroud, ancien curé de Mézières; M. François Menoud-Borcard, à La Joux; M. Justin Geinoz, à Fribourg; M. Joseph Kolly à Essert et d'autres moins connus pour le moment.

Ces auteurs ont abordé des genres bien divers: poésie, prose, théâtre, légendes, chansons, proverbes et même cantiques et prières en patois. Certaines œuvres sont si gentiment, si simplement écrites qu'elles font mentir ceux qui prétendent qu'« aucun écrivain sérieux ne s'aviserait d'employer la langue vulgaire à des compositions de quelque importance » ou encore que « les seuls motifs qu'on ait eu d'y recourir sont l'amusement, la curiosité, l'occasion, l'esprit de satire ou l'esprit de clocher ». En 1842, Juste Olivier professait une tout autre opinion: « Le romand possède encore de grandes richesses, il a des mots et des tournures d'une puissante énergie, la naïveté des vieux langages, de l'aisance dans ce qui lui est propre, de la facilité dans ses emprunts et dans les sons de l'harmonie et de la couleur ».

A côté de leur grâce, de leur agrément et de leur influence sociale, nos patois constituent encore une mine inépuisable pour les savants et les philologues. Aussi, sont-ils nombreux les artistes qui ont exploré, fouillé nos vieux idiomes pour en dévoiler tous les secrets. Citons spécialement M. Dr Louis Gauchat, décédé dernièrement à Zurich; il fut le promoteur et l'organisateur de cette œuvre colossale qui sera le « Glossaire des patois de la Suisse romande ». Il a su s'adjoindre plusieurs savants philologues dont un fribourgeois de renom, M. Dr Paul Aebischer, professeur à l'Université de Lausanne. Mgr Hubert Savoy, Prévôt de la cathédrale de St-Nicolas est aussi un linguiste érudit qui a honoré le patois en lui consacrant une part importante de ses travaux scientifiques.

Au printemps 1943, les « Editions du Comté » à Bulle, ont publié un magistral ouvrage du plus grand intérêt sur « Louis Bornet et le patois de la Gruyère » dû au labeur long et persévérant de M. Jean Humbert, docteur es lettres, professeur à Fribourg. La vie et les écrits de Bornet y sont exposés, traduits et commentés dans le détail. Le patois retire le plus grand bénéfice de ces pages consacrées à sa louange. M. Humbert s'est astreint à la recherche d'une documentation très minutieuse. C'est à cette source intarissable que j'ai puisé le plus clair du présent travail.

Voici, de plus, ce que dit de l'ouvrage en question M. le professeur Gonzague de Reynold, dans la préface: « Le mérite de M. Humbert est d'avoir dépassé Bornet pour écrire, enfin, sur la Gruyère, son patois et sa littérature patoise, l'ouvrage qui manquait. Nous l'avons maintenant... M. Humbert ne l'a point seulement traité ce sujet: on peut dire qu'il l'a épuisé. Ses deux volumes sont une mine de renseignements. Ils faciliteront ainsi toutes les recherches ultérieures, car on ne pourra désormais rien entreprendre sans passer par eux. Sous ce rapport, M. Humbert a fait *quelque chose de définitif*. Il a élevé un monument, avec le buste de Bornet sous le porche, à la Gruyère et à sa langue. J'espère que *ses compatriotes sauront le reconnaître* ».

Fribourgeois, voulez-vous apprendre à mieux connaître notre patois, ses qualités, son influence sur la vie fribourgeoise et l'enthousiasme qu'il soulève parmi les savants? Lisez l'œuvre de M. le Dr Jean Humbert; vous serez convaincus, édifiés. Alors, vous aimerez vraiment notre vieil idiome, vous le défendrez; car il a ses détracteurs jusque dans nos villages où, parfois, quelques « précieuses » se gênent de parler ce « langage grossier et ridicule ». Pourtant, en 1798 le doyen Bridel écrivait à son frère: « Cet idiome, qui pourrait passer pour une langue distincte de toute autre, est des plus agréables: tu ne saurais croire, mon ami, combien il est joli dans la bouche des beautés du pays: elles le prononcent avec une inflexion de voix si douce et si harmonieuse qu'il semble que l'oreille a autant de plaisir à les entendre, que l'œil en prend à les voir ».

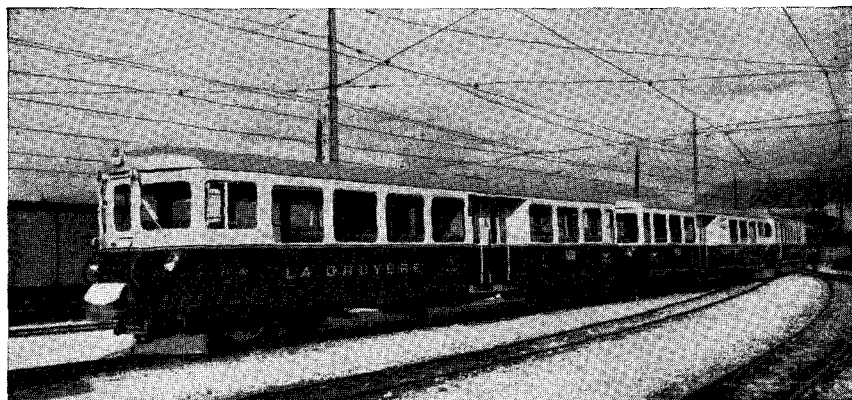
Quand vous aurez médité l'ouvrage sur « Bornet et le patois » vous serez outillés pour servir de votre mieux le

parler de nos ancêtres, vous en écrirez peut-être, qui sait ? Bridel disait : « Votre nature est très poétique et il semble que vous devez avoir des poètes ». Et Bornet écrivait, terminant les *Tsèuré* : « Pour moi, je suis bien persuadé que cultivé par des mains habiles, ce champ ne resterait point ingrat. Puissent les Alpes gruériennes et les bords joyeux de la Sarine devenir la belle patrie de nouvelles muses champêtres ».

Vous aurez l'appui de nos hautes autorités ; « en novembre 1938, lorsqu'on aborda au Grand Conseil la question de la défense spirituelle et morale du pays, M. Quartenoud, conseiller d'Etat, rappela la valeur ethnique du langage indigène, qui représente le génie des habitants, l'âme de de la famille romande et il souhaita qu'on le parlât, qu'on le cultivât, qu'on le fit aimer ! »

Concluons en disant que le patois, partout encore bien vivant chez nous, doit progresser encore. « Ce patois, du reste, n'est-il pas nous-mêmes ? Si notre français est mal assuré sur ses jambes, si notre vocabulaire est pauvre et imprécis, c'est que ce français justement, n'est pour nous qu'une langue apprise : notre langue maternelle, c'est le patois. Tant pis pour ceux qui ne le parlent pas, ce patois : ils ne sauront jamais comment extérioriser certains sentiments ; certaines choses de chez nous, ils ne sauront jamais comment les nommer. Car notre patois a été fait pour nous, le long des siècles : il est l'expression de notre individualité. Il a notre candeur et notre finesse, notre audace et notre prudence, notre air bon enfant et notre fierté, notre penchant à la gauloiserie et notre respect de la religion ; il a notre franc parler et notre respect de l'autorité, notre respect de la famille aussi : le père, ne l'appelle-t-on pas « seigneur », en patois « chèna », et la mère, n'est-ce pas la « dona », qui n'est autre chose que le « domina » latin ? Il a comme nous, au fond du cœur, alors même qu'il semble le plus terre à terre, un profond sentiment poétique. Car qu'est-ce, sinon de la poésie, que le fait d'appeler le fromage du « fruit », (*dou fre*) et la crème, de la « fleur », (*dè la hlyà*) ? Notre patois, en un mot, c'est notre âme ».

LUVI A TOBI.



Nouveau train léger de la Gruyère, inauguré en septembre 1943.

## LA FUSION

### DES CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

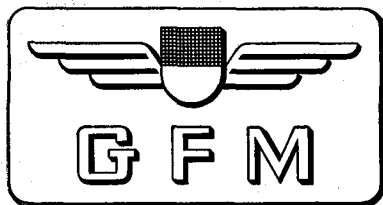
Commencée en 1942, par la réunion en une seule entreprise des Chemins de fer électriques de la Gruyère (C.E.G.) et du Chemin de fer Fribourg-Morat-Anet (F.M.A.), la fusion des chemins de fer privés de notre canton s'est terminée le 17 décembre 1943, par l'apport définitif du Chemin de fer Bulle-Romont (B.R.), que l'Etat de Fribourg avait acheté dans ce but.

Dès cette date, le canton de Fribourg possède ainsi sa propre compagnie de chemins de fer, au capital de 9 millions 751 000 fr., dont 7 588 000 fr. appartiennent à l'Etat et 663 000 fr. aux communes et particuliers. Le reste, soit 1 500 000 fr. a été souscrit par la Confédération. En réalité, celle-ci apporte 4 millions à la nouvelle entreprise, au titre de l'assainissement des chemins de fer secondaires. Mais, de ce versement, 2 millions 500 000 fr. sont à fonds perdu.

Les Chemins de fer électriques de la Gruyère et le Fribourg-Morat-Anet étaient pratiquement réunis sous la mé-

me direction depuis 1927. Mais cette communauté n'était pas une fusion. Chaque compagnie gardait son autonomie, son conseil d'administration, son titre et ses finances particulières. Seuls, les bureaux fonctionnaient au profit de toutes les deux à la fois. Les Tramways de Fribourg (T.F.) étaient dans le même cas et sont restés indépendants.

La fusion de 1942-1943 a eu lieu, parce que la Confédération en faisait une condition d'assainissement. Elle n'a présenté aucune difficulté, mais a demandé un gros travail de préparation et de mise au point, auquel se sont employés principalement MM. les Conseillers d'Etat Bernard de Weck,



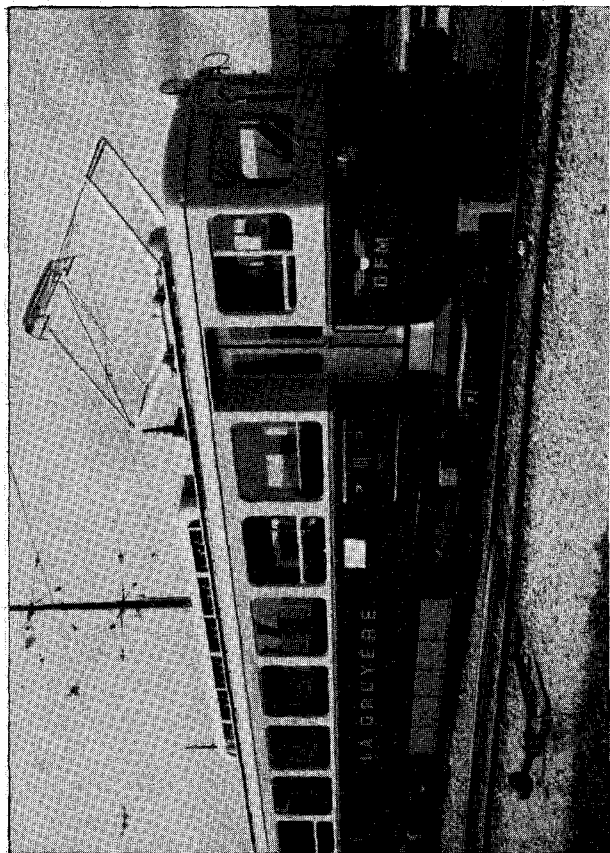
président, et Joseph Ackermann, vice-président du Conseil d'administration, M. Victor Buchs, ancien Conseiller d'Etat et ancien président des Conseils d'administration des C.E.G. et du F.M.A., et M. Xa-

vier Remy, directeur de ces deux compagnies, qui fut alors nommé directeur de la nouvelle entreprise.

Ces artisans de la fusion ont été efficacement soutenus par un autre Fribourgeois, M. Raphaël Cottier, directeur de l'Office fédéral des transports. Précisons enfin que c'est Me Louis Dupraz, avocat à Fribourg, qui a stipulé l'acte de fusion. Il était assisté de Me Louis Blanc, notaire à Bulle, et de Me Joseph Kälin, notaire à Châtel-St-Denis; Me Robert Dousse, notaire à Bulle, a stipulé l'apport, par l'Etat de Fribourg, de la ligne Bulle-Romont.

La nouvelle société porte le titre de « Compagnie des Chemins de fer fribourgeois ». Mais, comme il y avait une difficulté dans le choix de l'abréviation, qui aurait donné normalement « C.F.F. », on lui a ajouté la désignation commerciale et touristique de « Gruyère-Fribourg-Morat », qui a donné l'abréviation officielle de « G.F.M. ». La marque de la nouvelle compagnie, que nous reproduisons ici, symbolise la raison sociale, par un écusson fribourgeois, accompagné des deux ailes traditionnelles des chemins de fer, et la désignation commerciale par les trois lettres G.F.M.





Nouvelle automotrice de la ligne électrique de la Gruyère, inaugurée en septembre 1943.

Les Chemins de fer fribourgeois commencent leur carrière avec un réseau extrêmement varié. Ils ont 18 km. de voie normale, avec traction à vapeur, de Bulle à Romont ; 32 km. de voie normale, avec traction électrique par rail de contact, de Fribourg à Anet, par Morat ; 49 km. de réseau à voie étroite, avec traction électrique par ligne aérienne, de Palézieux à Montbovon, par Châtel-St-Denis, Bulle et Gruyères, et de Bulle à Broc, et 285 km. de réseau d'autobus, dont une partie fonctionne au mazout, quelques-uns à la benzine et, depuis la guerre, quelques-uns aussi au gaz de bois. Un service de camionnage, dont il n'est pas possible de déterminer exactement la longueur de réseau, complète celui des autobus, pour le transport des marchandises.

Trois principales améliorations vont ou iront de pair avec la fusion : l'introduction de nouveau matériel roulant sur la ligne à voie étroite de la Gruyère, réalisée en 1943, après correction des voies, de la ligne aérienne et du système de signalisation ; l'électrification de la ligne Bulle-Romont, actuellement à l'état de projet ; et la transformation de la ligne Fribourg-Morat-Anet, qui abandonnera son rail de contact pour se rallier au système de la ligne aérienne et adoptera le même voltage que les C.F.F. Ces deux dernières améliorations apporteront aussi un peu plus d'unité dans le réseau et permettront aux G.F.M. de collaborer plus efficacement avec les C.F.F. et la ligne directe Berne-Neuchâtel, comme leur réseau à voie étroite le fait déjà avec les lignes M.O.B. et C.E.V., à Montbovon et Châtel-St-Denis.

Notre canton a donc réorganisé et assaini ses transports. Sans désespérer, il a aussi entrepris de les moderniser et de les mettre en état d'accomplir toujours mieux leur tâche utile, au service de l'économie et du tourisme fribourgeois. Il lui reste à les maintenir dans cette situation enviable et cela aussi a été prévu : l'Etat, qui garantit déjà les emprunts de la Compagnie, jusqu'à concurrence de 3 millions et demi, éteindra chaque année les déficits éventuels d'exploitation, qui ne pourront plus s'accumuler, comme c'était auparavant le cas pour tous les chemins de fer du monde.

ERIC TH.

## L'EFFORT DE GUERRE DU PAYSAN FRIBOURGEOIS

### I

Nous vivons en des temps où chacun sur la parcelle de terre qu'il occupe, avec ses moyens matériels et ses qualités, participe, le voulant ou non, à l'histoire qui se fait, contribue à maintenir ou à modifier la face de sa patrie. Le paysan fribourgeois, citoyen de l'un des 22 Etats confédérés qui forment la Suisse, a été appelé à fournir sa part de l'effort prodigieux qui doit assurer l'indépendance du pays et l'armer pour le passage à travers l'atroce cataclysme subi par l'Europe et par le Monde.

Que demande-t-on à notre paysan ?

En premier lieu, l'impôt du sang ! Il doit fournir des hommes à l'armée. Grâce à la magnifique vitalité de notre peuple campagnard, Fribourg donne à l'armée les gros bataillons à effectifs surabondants ; toutes proportions gardées, nous fournissons, relativement à notre population, une fois et demie autant de soldats que ce que l'on enregistre en moyenne chez nos Confédérés.

On demandait aussi au paysan fribourgeois des chevaux. Or, en raison de notre organisation agraire, avec de nombreux domaines de grandeur moyenne, nécessitant la présence d'un cheval, de deux, même de trois chevaux, nous disposons d'un cheptel chevalin considérable : 11 500 chevaux en 1943, effectif maximum, jamais atteint auparavant si haut que remontent nos investigations dans les archives. Réserve extrêmement importante pour une armée de montagne, réserve toujours de piquet qui constitue un des appoints très importants de la mobilisation générale. Durant ces années, l'armée y a puisé avec modération, mesurant toujours son exigence aux besoins stricts du service



Les grands bœufs de la plaine remplacent les chevaux mobilisés.

actif et, d'autre part dans la mesure la plus large possible, aux travaux si lourds de l'extension des cultures. Enlever un homme à ses champs peut provoquer des difficultés bien graves, enlever un cheval, c'est presque une catastrophe. Nos paysans ont fourni les chevaux demandés. Et cela a toujours bien « joué » lorsque, autorité locale en tête, selon une rotation équitable, l'un après l'autre, chacun à son tour, fut appelé à sacrifier son principal collaborateur de la bataille des champs.

Venons en donc, à cette fameuse bataille ! Les plans en datent de 1937-38, lorsque feu le Conseiller fédéral Obrecht organisait l'économie suisse pour lui permettre d'aborder et de soutenir le choc de la guerre. Au 1<sup>er</sup> jour de la mobilisation générale, le 2 septembre 1939, la machine est en marche et l'extension des cultures déjà nettement amorcée. On appela ce début, rétrospectivement et pieusement : *la 1<sup>re</sup> étape* de l'extension des cultures. Ce n'est qu'après que vint le « plan Wahlen ». En 1940, aux heures sombres de l'effondrement de la France, lorsque l'Europe toute entière stupéfaite, et les cœurs désarmés, attendait la bataille d'Angleterre, la volonté de résistance de la Suisse se traduisit par l'adoption enthousiaste « du plan ». Dans sa forme scientifique, coutumière aux agronomes de Brougg et de l'Ecole polytechnique, mais frappante pour le peuple, toute nourriture se transmutait en calories et en protéines

assimilables, avec le prestigieux accompagnement des vitamines. « Le plan » faisait aussi sa part aux produits, tels que le tabac, qui ne nourrissent pas le corps, mais contribuent pour une part très considérable à entretenir le « moral ». M. Wahlen démontrait surtout que la Suisse pouvait tenir dans sa situation de forteresse assiégée de tous côtés, sans une fenêtre sur la mer. Nous pouvions tirer de notre sol de quoi assurer pleinement l'alimentation de tout le peuple, la guerre dût-elle durer 10 ans.

C'est au cours de l'hiver 1940, après les travaux préliminaires d'un état-major de techniciens fédéraux, que les cantons connurent leurs obligations de *la seconde étape* d'extension des cultures. Mais avant que les cantons aient eu le temps de rédiger les ordres d'exécution, les hautes autorités fédérales s'étaient remises à la table des calculs. De leurs délibérations sortit *la troisième étape* d'extension des cultures. Elle se soudait à la deuxième et, en fait, se confondit avec elle. En février 1941, les autorités locales reçurent du canton communication de leurs obligations. Partout, dès lors, avec un élan surmontant les habitudes et de grosses difficultés techniques et financières, les paysans se mirent à l'œuvre. Le paysage printanier fut noirci dans tous ses vallons, sur tous ses coteaux, par les planches de labour. Vint le mois de juin, chacun déclara le travail accompli. *Ce recensement des cultures* révéla l'ampleur extraordinaire de l'effort, mais aussi certaines lacunes. Le simple élan, malgré sa générosité, n'avait pas réussi à assurer intégralement le résultat. Tels cantons, qui avaient fait beaucoup, mais pas tout, étaient traités comme le misérable publicain qui, après avoir donné son obole de tout son cœur, restait au fond du temple. Fribourg fut du nombre, malgré les 3272 ha. ou 10 000 poses de champs, pris sur les prés, qu'il ajouta, cette année 1941 à ceux qu'il labourait déjà.

Les obligations de chacun furent alors définies avec une rigoureuse précision. On passa à *la quatrième étape* 1942 de l'extension des cultures. Effort nouveau, plus grand encore que le précédent. Chaque commune, chaque particulier fut informé par écrit de ses obligations. On institua dans le canton de Fribourg le *cadastre minutieux des propriétés et*

*des exploitations agricoles, déterminant les surfaces, l'équipement et les possibilités de cultures des plus petites parcelles de terre. Et quatre fois de suite, des semailles jusqu'à*



Le paysage printanier de 1941 fut noirci sur tous les coteaux par les planches de labours.

la moisson, par le réseau serré *des gérants des cultures*, chaque exploitation agricole fut contrôlée. Les autorités d'exécution, à tous les degrés, pénétrées de la très grande difficulté de la tâche, des sacrifices parfois héroïques qui étaient exigés, agirent avec une fermeté souple et compré-

hensive. Avec une discipline, à proprement parler admirable, notre paysannerie, si libre pourtant dans ses mouvements et son langage, se soumit à ce système d'exigences rigoureuses. Le recensement des cultures de juin 1942 révéla une pleine victoire. Le canton de Fribourg sortait les 4000 ha. nouveaux de labour imposés. Un passage de la lettre qu'écrivit alors M. Wahlen, délégué du Conseil fédéral à l'extension des cultures, à M. le Conseiller d'Etat Quartenoud, chef de l'agriculture fribourgeoise, dit la grandeur et la signification de l'effort accompli: « J'ai pris connaissance du résultat très réjouissant de la statistique des cultures de cette année dans le canton de Fribourg. Il m'est à peine possible de vous dire ma joie et ma satisfaction pour le travail réalisé. Ce travail montre une fois de plus que nos agriculteurs sont prêts à faire tout leur possible pour leur pays, s'il sont éclairés sur leurs tâches et bien dirigés. Permettez-moi donc de vous féliciter, vous et vos collaborateurs, pour ce grand succès et de vous exprimer mes chauds remerciements pour le travail réalisé. Je vous prie de bien vouloir transmettre ces félicitations et ces remerciements à vos collaborateurs de la Direction de l'agriculture, aux chefs des offices communaux pour la culture des champs et, enfin, aux paysannes et aux paysans de votre canton ».

Le paysan ne s'arrête jamais. Il moissonne encore que partout la charrue retourne déjà les éteules. Cette fois pourtant, il croyait avoir atteint le plafond. Sentant la fatigue des journées interminables, des saisons qui se chevauchent et s'imbriquent, des années où l'on ne connaît plus le repos hivernal, le paysan se heurtait à ses limites. Les hommes si souvent mobilisés, les femmes à bout de nerfs par l'excès de souci et de travail, les enfants forcés aux tâches d'hommes, la pénurie d'engrais phosphatés, le bétail plus rare et le manque de fumier, et toujours la question de la main d'œuvre: domestiques et journaliers introuvables, concurrence croissante des chantiers, attraction irrésistible de l'industrie, puis les centaines de wagons de foin qu'il faut livrer à l'armée — car là aussi on demande au paysan et il fait son devoir! — C'est dans cette atmosphère fatiguée, quelque peu désabusée que s'engagea la *cinquième étape* 1943 de l'extension des cultures. Le canton de Fribourg

devait hausser de 3500 ha. encore le palier atteint. On reparti donc avec le même mécanisme de répartition et de contrôle de l'effort et en ménageant minutieusement la distribution des moyens les plus divers qui soutiendront cet effort. Une fois de plus, au recensement de l'été 1943,



Etés favorables aux moissons.

on enregistra le succès. Les paysans du vieux pays de Fribourg avaient accompli leur devoir.

Le Conseil d'Etat prit officiellement acte des résultats de la cinquième étape dans les termes suivants: « Le Conseil a pris connaissance des résultats du recensement fédéral du 19 juin 1943. Il constate que les paysans fribourgeois ont augmenté l'étendue de leurs cultures de 3500 ha. nouveaux, relativement à l'an dernier et réalisé une mise en culture totale de 29 500 ha. Ainsi le canton de Fribourg a accompli, à quelques ha. près, ce qui lui était demandé par la Confédération. Les paysans fribourgeois méritent d'être félicités pour leur effort admirable et pour la contri-



bution qu'ils apportent au ravitaillement de la Suisse et, par ce fait, au maintien de son indépendance ».

Quelques chiffres marqueront cette marche à un but qui sans cesse est reporté plus loin. Partons de l'année 1918, dernière de l'autre guerre, ce qui donnera un point de comparaison intéressant :

<i>Année</i>	<i>Cultures en champs — en ha.</i>	
1918	15 500	dont 10 500 en céréales
1939	18 000	dont 13 000 en céréales
1940	18 500	
1941	22 000	
1942	26 000	
1943	29 500	dont 18 000 en céréales

Relativement à l'autre guerre, où l'effort avait été jugé très grand, les surfaces en champs ont donc été doublées.

Il est intéressant également de connaître comment les districts se répartissent la superficie de champs obtenue en 1943 :

<i>Districts</i>	<i>Cultivateurs</i>	<i>Superficie en ha.</i>
Broye	2 069	5 838
Glâne	1 861	3 973
Gruyère	2 364	2 047
Sarine	2 270	5 302
Lac	2 064	5 251
Singine	2 450	5 784
Veveyse	999	1 305
Canton	14 077	29 500

En chiffres absolus la Broye vient en tête, suivie de près par la Singine, la Sarine et le Lac, tous avec plus de 5000 ha. de cultures. Les trois districts montagneux fournissent eux aussi une part très importante. Relativement à la superficie du territoire, le Lac vient en tête avec 52% de terres ouvertes, puis la Broye avec 50%, la Singine et la

Sarine. Mais il faut aller en Gruyère, dans la Veveyse et la Glâne pour trouver les communes qui ont triplé, quadruplé, parfois décuplé les superficies mises en culture. Partant d'une base étroite, c'est dans la zone alpestre que l'augmentation apparaît proportionnellement la plus grande.

Mentionnons l'apport des « cultures d'industriels », très limité, sans doute, si on le compare à la tâche réalisée par les paysans, mais qui se chiffre quand même en 1943 par 130 ha., du fait surtout des travaux entrepris au Gibloux et au Chablais. Et aussi la contribution très intéressante des « petits planteurs » qui compte pour 360 ha. dans le total des cultures du canton. Ces participations symbolisent l'universalité de l'effort qui réunit toutes les classes de la population.

La *production du bétail*, que devient-elle pendant ce temps ? Elle accuse un fléchissement à partir de 1941, pour se stabiliser en 1942 et se relever même légèrement depuis sur toute la ligne. Ici aussi, il est intéressant de comparer la situation actuelle à celle de 1918 :

<i>Année</i>	<i>Chevaux</i>	<i>Bovidés</i>	<i>Porcs</i>
1918	9 300	114 000	31 000
1943	11 500	116 000	56 000

Situation meilleure en 1943, malgré que nous soyons coupés de toute importation de fourrages concentrés, malgré la superficie si grande absorbée par l'extension des cultures et la vente directe des produits de la terre pour l'alimentation humaine.

## II

Pareils résultats paraissent vraiment extraordinaires. Ils ont été rendus possibles par le temps exceptionnellement favorable aux cultures dont nous avons été gratifiés depuis 1941 : automnes prolongés jusqu'à Noël. On verra labourer à la mi-décembre à 1000 mètres d'altitude. Printemps secs également, qui permettent les façons culturales

et la plantation des précieuses pommes de terre. Etés favorables aux moissons, un peu séchards, mais avec les averses aux moments voulus pour favoriser la croissance et le rendement des récoltes, malgré les taches de sécheresse dans quelques régions.

Puis il y eut l'acharnement au travail des paysans. Peut-être, cette lassitude extrême dont nous avons vu les meil-



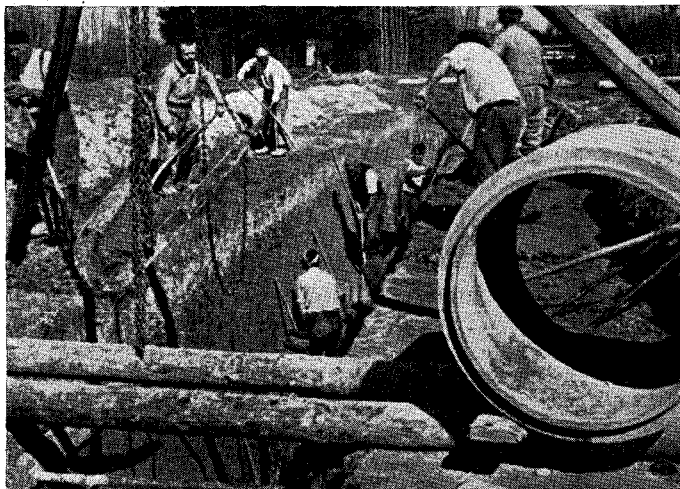
Quantités de terrains nouveaux sont gagnés à la culture... On déboise.

leurs et les plus vaillants atteints parfois, ou encore la mâle fierté de l'homme qui se redresse après le labeur et pressent que, soldat et paysan, il a garanti doublement l'indépendance de son pays, trahissent-ils ce que fut, ce que reste cet interminable effort.

Il y eut encore, et ce fut dans une large mesure déterminant, l'intervention et l'appui des autorités politiques et administratives, l'effort conjugué de la Confédération, du canton, de la commune... qui non seulement exigeaient, mais aidaient et pourvoyaient.

C'est ainsi qu'en février 1941, le Grand Conseil fribourgeois votait un premier crédit de 500 000 fr., afin d'assurer la mise en train du programme d'extension des cultures.

En novembre 1942, il portait ce crédit à 2 millions. Et en décembre 1943, le Conseil d'Etat arrêta les termes d'un message proposant au Grand Conseil d'accorder un crédit nouveau de 3 millions, ce qui portera à 5 millions le budget total destiné à soutenir l'exécution du plan tendant à tirer le maximum de notre terre. Dès l'instant où le canton



...On assainit.

décidait des sacrifices, la Confédération, de son côté, allait doubler la mise et au delà.

L'intervention officielle tendit en premier lieu à gagner de nouveaux terrains à la culture. Le développement pris par les améliorations foncières tient du prodige. En 1941, les projets embrassent une superficie de 560 ha, en 1942 de 2420 ha et en 1943 de 2620 ha. Les études et les décisions de principe engageant les mises en chantier portent ainsi sur 5600 ha. en trois ans, pour le seul canton de Fribourg. Sur ce nombre, plus de 3000 ha. seront gagnés sur les marais et les terres humides au 31 décembre 1943.

Les districts sont intéressés à ces projets dans la mesure suivante:

<i>Districts</i>	<i>Ha.</i>	<i>Devis en fr.</i>
Broye	2000	5 810 000
Glâne	730	2 600 000
Gruyère	450	1 780 000
Lac	1080	2 770 000
Sarine	400	1 500 000
Singine	580	2 140 000
Veveyse	360	1 400 000
Canton	5600	18 000 000

La participation du canton aux frais sera approximativement de 4 millions et celle de la Confédération de 6 millions de francs.

Les deux districts de plaine ressortent avec leurs surfaces d'améliorations de 2000 et de 1080 ha. Il y a relation de cause à effet entre ces grands travaux et les exigences en matière d'extension des cultures imposées à la Broye et au Lac. Il fallait demander des prestations plus fortes aux régions favorisées par le climat, où les rendements des champs sont sûrs et où les réserves de terrains améliorables étaient les plus importantes. Ces nombres à quatre chiffres ne doivent cependant pas écraser les autres, moins gros, qui traduisent des réalisations de dimensions partout remarquables. Il n'est presque pas une commune, sur les 284 que compte le canton, qui n'ait son chantier d'amélioration foncière ou de défrichement.

Etendre la surface arable, créer du terrain, était primordial. Il fallait aussi veiller à la mise en culture rapide et fructueuse, assurer avant tout l'équipement en moteurs et machines. L'achat de charrues, semoirs, houes à cheval, batteuses, pompes pulvérisateurs, treuils pour le labour des pentes raides, tracteurs, fut subventionné. Le canton et la Confédération participèrent par 310 000 fr. à l'acquisition d'un parc de machines d'une valeur de 823 000 fr., distribué presque entièrement dans la zone montagneuse.

Un service se chargea de la distribution des semences et semenceaux de toutes espèces. L'année 1942, où les engrais se firent particulièrement rares, vit l'introduction d'une

carte cantonale d'engrais, avec coupons, afin que tout agriculteur disposât des principes fertilisants indispensables au succès de ses récoltes. Le carburant: benzine, pétrole ou mazout, l'âme des nombreux tracteurs de labour, fut remis en quantité constamment suffisante dans la mesure exigée par les travaux. Le parc des tracteurs à gaz de bois fut développé, afin d'assurer les moyens de traction de remplacement.



Le labour après assainissement, au Gibloux.

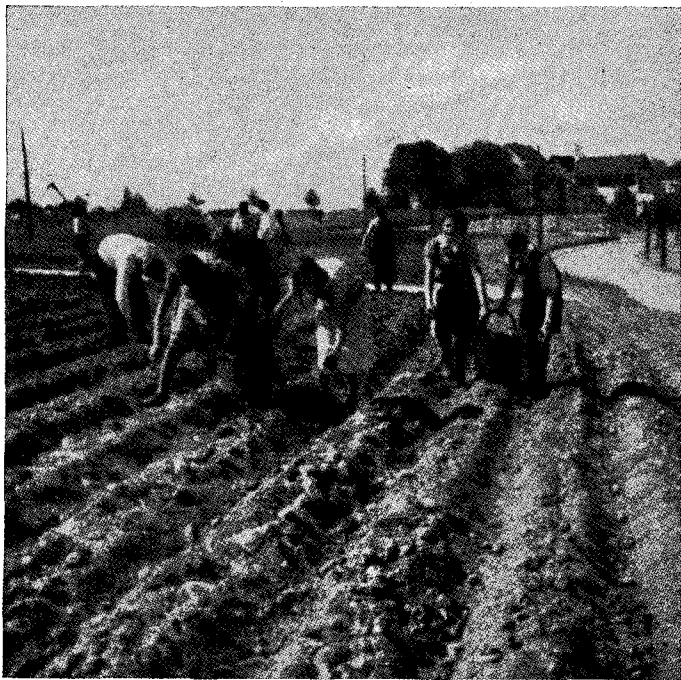
Notons encore les enquêtes et la répartition systématique du « cuivre » et des produits arsenicaux destinés à protéger la vigne, les champs de pommes de terre et de légumes, et les vergers, contre l'insecte ou le cryptogame insidieux.

La grêle pouvait hacher les belles récoltes en perspective. Peut-on exiger tant du paysan sans diminuer, si possible, les risques financiers pouvant résulter d'accidents de végétation ? L'assurance contre la grêle fut favorisée dans ce canton plus que partout ailleurs. En 1943, Fribourg participa aux primes par 100 000 fr. et la Confédération par 45 000 fr.

L'action, tendant à retenir ou à fournir à la campagne la main-d'œuvre salariée indispensable, prit soudain une grande extension. 100 000 fr. de sursalaire familial furent versés en 1943 aux domestiques de campagne mariés, afin de neutraliser l'appât quasi irrésistible des chantiers de construction ou des tourbières. De son côté, la caisse cantonale de compensation — bénéficiant pour ses prestations de l'apport énorme de la solidarité confédérale — versait 1 200 000 fr. de sursalaire aux hommes venant de l'industrie, affectés obligatoirement à l'agriculture. Ces montants témoignent de l'ampleur des mesures prises par l'Etat pour fournir une main-d'œuvre correspondant à l'importance des travaux exigés. Un calcul, évidemment approximatif, car tout est singulièrement mouvant dans ce domaine, chiffre à 1 million le nombre des journées d'homme qu'il eut fallu dans le canton pour combler les vides creusés par les relèves (le régiment d'élite fribourgeois a fourni quatre relèves en 1943), pour suppléer au surcroît de travail résultant du développement des cultures, de la multiplication des chantiers d'améliorations foncières et de tourbières. Les mesures amples, énergiques et substantielles adoptées ont permis de faire face aux difficultés les plus immédiates.

Il se produit dans le domaine social, avec les salaires agricoles, un ébranlement rapide et profond. Le « blocage » des prix, voulu et réalisé dans l'intérêt général du peuple, a réussi, dès 1942, à maintenir les principales positions agricoles en dessous des prix pratiqués au cours de la troisième année de la première guerre mondiale. Toutes les courbes de prix recourent celles de l'autre guerre pour prendre une position inférieure, et l'écart va grandissant, comme des branches de ciseaux. Le mécanisme très complexe fait d'interventions les plus diverses, et parfois coûteuses, a dû compenser ce qu'un développement naturel des prix eut procuré sans autre. Puisqu'on ne permettait pas une augmentation déterminante des recettes du chef d'exploitation, il a fallu intervenir et résoudre artificiellement les difficultés résultant de la concurrence des salaires sur le marché du travail. « Donnez-nous les prix, disent les paysans et nous pourvoierons à tout. » « Ce n'est pas possible, répond l'Office fédéral du contrôle des prix. » Les

paysans le comprennent, ils admettent la hausse modérée qui évite les ruptures d'équilibre et permet l'économie des finales désastreuses de l'autre guerre. Mais d'autres conséquences apparaissent...



La culture des pommes de terre remplace les belles prairies.

Dans chaque village, *le gérant des cultures* fut le ganglion nerveux, véritable transformateur recevant le courant impétueux des ordres et des moyens et les redistribuant selon les possibilités et les besoins de chaque ferme ; ou, en sens inverse, collectant les cinquante, les cent ruisselets d'une communauté rurale pour les réunir en un tout massif. Ces 284 hommes dévoués et actifs — un par commune —



à qui l'on demande des prestations administratives inouïes, qui ont su agir, très généralement, avec autorité et tact auprès des producteurs, forment les cadres de la bataille des champs. Plus haut, les préfets, avec leurs commissions de district, constituent une instance intermédiaire de consultation et de recours, plus rarement de police. Puis, le poste de commandement central, *la Division de la production agricole* de l'Office cantonal de l'économie de guerre; elle comprend, outre ses propres services, les stations de l'Institut agricole, deux bureaux de l'Union des paysans fribourgeois et la Centrale des blés de la Fédération des syndicats agricoles.

L'effort qui excite l'effort, tel est le sens de l'intervention de l'Etat. Tel est aussi le secret des très grandes choses qui ont été accomplies en trois ans par l'agriculture fribourgeoise et par l'agriculture suisse.

### III

Des mesures si amples tendent moins à étendre les surfaces cultivées qu'à pourvoir dans une proportion bien plus grande qu'auparavant au ravitaillement du peuple suisse, à augmenter les livraisons... Essayons, en nous basant sur les surfaces et les rendements unitaires, sur les effectifs de bétail, et sur certaines livraisons dûment enregistrées, d'évaluer ce que fut la production, tant animale que végétale, en 1943. Et distinguons la part très importante qui est réinvestie dans l'exploitation comme semences et semences, comme fourrages ou aliments, de la part consommée par la population non agricole du canton, et de l'excédent mis à la disposition des Confédérés.

Au blé, qui donne la plus noble des nourritures, la mention d'honneur: les livraisons de la récolte 1943 à l'Administration fédérale atteindront le chiffre record supputé à 1800 wagons... ou 180 000 sacs de 100 kg., y compris un petit contingent d'orge et d'avoine.

Puis vient la pomme de terre, cette merveilleuse ressource, des années de vache maigre: plus de 5000 wagons mis à la

disposition des consommateurs non paysans du canton et de la Confédération.

La graisse est rare. Nous livrons cependant hors de nos limites cantonales 2 fois autant de beurre que nous en consommons ; et pour le fromage, 5 fois autant que la part qui nous est laissée (production de l'année laitière 1942). Il n'est peut-être aucun signe plus sensible de la discipline nationale librement consentie que celui-ci : une région produisant de tout en surabondance et ressentant, un peu moins fortement qu'ailleurs, mais réellement, les restrictions et le rationnement.

Quant à la viande, les données suivantes sont significatives : 4000 têtes de gros bétail consommées dans le canton, 9000 livrées au dehors ; 6000 veaux pour le canton, 16 000 au dehors ; 21 000 porcs pour le canton, 34 000 au dehors.

Les œufs ! Les livraisons au marché officiel sont deux fois plus élevées que ce qui était strictement exigé, et pour 2 000 000 d'œufs remis à la population non agricole du canton — très rationné également dans ce secteur — 7 000 000 d'œufs ont été livrés hors du canton.

Pour la denrée très rare qu'est devenu le sucre, nous produisons un excédent exportable, après avoir pourvu à nos besoins, correspondant à 100 000 rations de 10 kg.

Enfin, Fribourg est, à égalité avec Vaud, le premier producteur de tabac de la Suisse.

Terminons l'énumération, en citant le rôle important joué par la sylviculture, dont les livraisons au dehors sont de l'ordre de 100 000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre et de feu. Citons également la tourbe, dont les 108 chantiers ouverts dans le canton ont fourni près de 10 000 wagons de combustible en 1943.

Fribourg peut donc assurer son ravitaillement intégral et nourrir un second canton de la grandeur de Genève, et même davantage pour certains produits...

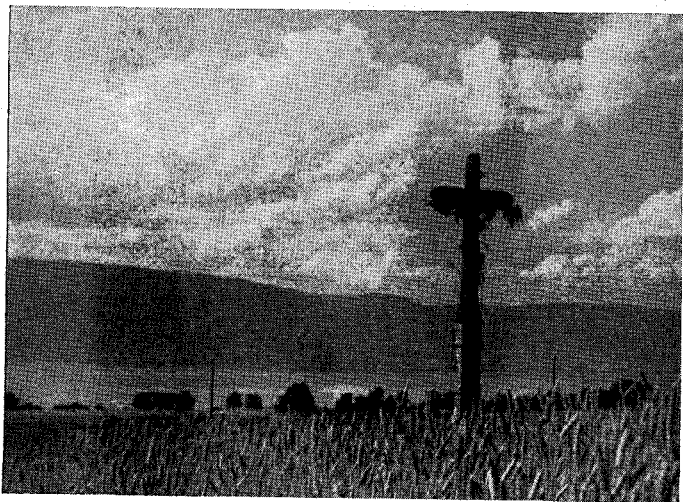
Ces données illustrent le rendement exceptionnel de l'effort. Le résultat a été possible grâce à la générosité de la terre, au labeur intelligent et à la discipline paysanne, à l'intervention compréhensive et réaliste de l'Etat.

**ÉVALUATION DE LA PRODUCTION DU CANTON DE FRIBOURG EN 1943  
ET DESTINATION DES PRODUITS**

Production totale	Consommé par l'exploitation et la famille du producteur	Consommé par la population non agricole du canton	Excédent à la disposition des Confédérés
Blé	3 700 wagons	1 900 wagons	1 150 wagons
Pommes de terre	13 000 wagons	7 500 wagons	4 000 wagons
Légumes	1 850 ha.	750 ha.	350 ha.
Fruits	1 000 wagons	200 wagons	640 wagons
Lait de consom.	960 000 q.	320 000 q.	170 000 q.
Beurre	12 400 q.	2 000 q.	8 000 q.
Fromage	59 000 q.	4 000 q.	50 000 q.
Viande(gros bét.)	13 000 têtes	1 000 têtes	9 000 têtes
Veaux	22 000 têtes	2 000 têtes	16 000 têtes
Porcs	55 000 têtes	15 000 têtes	34 000 têtes
Oeufs	12 000 000 pièces	3 000 000 pièces	7 000 000 pièces
Bois	300 000 m <sup>3</sup>	120 000 m <sup>3</sup>	100 000 m <sup>3</sup>
Tourbe	10 000 wagons	100 wagons	9 300 wagons
Miel	70 000 kg.	10 000 kg.	30 000 kg.
Tabac	500 000 kg.	250 000 kg.	250 000 kg.
Sucre	29 000 q.	19 000 q.	10 000 q.

Nous n'oublions pas que nous sommes dans la main de Dieu: rien n'arrive sans sa permission et sa providence. Nous Lui rendons grâce de l'année 1943 si remarquable. Nous Lui demandons de continuer à étendre sa protection sur nos campagnes, sur notre patrie.

GEORGES DUCOTTERD.



La croix des blés: symbole de la protection divine  
sur nos campagnes.

---

## ÉPHÉMÉRIDES 1943

*Bulle* : Le *Crédit gruyérien*, fondé en 1853, commémore le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa fondation.

*Fribourg* : La *Banque Weck-Aeby & Cie*, la plus ancienne banque privée de la place, fondée en novembre 1887, célèbre son 75<sup>e</sup> anniversaire. Une élégante plaquette, retraçant son activité, est publiée à cette occasion.

*La Banque de l'Etat de Fribourg*. La loi transformant la Caisse d'amortissement en Banque de l'Etat fut adoptée par le Grand Conseil en séance du 29 décembre 1892 et le Conseil d'Etat la promulgue le 3 janvier 1893. C'est la date de naissance du nouvel institut financier. Un ouvrage dû à la plume de M. Dr Joseph Jordan est publié à l'occasion de ce cinquantenaire.

2 janvier. — Les *Freiburger Nachrichten* terminent leur 80<sup>e</sup> année d'existence.

— La *Gruyère* de Bulle a fêté, en fin décembre, le 60<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

4-10 janvier. — *Fribourg* : Exposition du prisonnier, en faveur des victimes de la guerre.

17 janvier. — Succès sportifs. Sur la piste des Avants-sur-Montreux, l'équipe dirigée par M. Luder de Fribourg s'est définitivement adjugée le trophée en argent, d'une valeur de 1200 fr. qui était en compétition depuis 38 ans, du championnat vaudois de bobsleigh.

24 janvier. — *La Berra* : V<sup>e</sup> Concours universitaire fribourgeois de ski.

29-31 janvier. — *Lac-Noir* : Concours de ski d'une division romande et d'une brigade frontrière. Organisateur : Cap. Georges Macheret, Fribourg.

6 février. — *Fribourg* : Exposition Cingria à l'Université.

- 14 février. — *Ankara* : Les anciens étudiants turcs de l'Université de Fribourg se réunissent en séance du souvenir et adressent à l'Université un message de sympathie.
- 20-21 février. — *Châtel-St-Denis* : II<sup>e</sup> Championnat fribourgeois de ski.
- 1<sup>er</sup> mars. — Centenaire du premier timbre-poste en Suisse.
- 6 mars. — *Fribourg* : Exposition de « Fribourg par l'image » à l'Université.
- 31 mars. — Le couple héritier d'Espagne, le prince et la princesse de Barcelone, fait une visite à Fribourg.
- 10 avril-2 mai. — *Fribourg* : A l'Université, exposition fribourgeoise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses.
- 17 avril. — *Bulle* : La Société des commerçants de la Gruyère fête son cinquantenaire.
- 19 avril. — Un grand ami de Fribourg : maître Gustave Doret, musicien et compositeur de haute valeur, meurt dans une clinique de Lausanne.
- 29 avril. — *Fribourg* : M<sup>me</sup> Ignace de Weck entre dans sa centième année.
- 30 avril. *Fribourg* : *L'Ami du Peuple*, fondé le 7 novembre 1863, fusionne aujourd'hui avec *La Liberté*.
- 15 mai. — *Fribourg* : A l'Université, exposition des Jeunes peintres français et leurs maîtres.
- 16 mai. — *Fribourg* : « La Zæhringia », section allemande des Etudiants suisses du Collège St-Michel, fête le centième anniversaire de sa fondation.
- 23 mai. — *Fribourg* : 1<sup>er</sup> critérium cycliste professionnel de Fribourg organisé par la Pédale Fribourgeoise. 22 coureurs (80 tours = 104 km.) Vainqueur : Joseph Wagner, Zurich, 2 h. 31 min. 44 sec.
- 28 mai. — *Fribourg-Hauterive* : Visite de la délégation internationale du Chemin de fer du Simplon.
- 29-30 mai. — *Fribourg* : Réunion des délégués de la Fédération patriotique suisse, fondée, à Fribourg, il y a 25 ans.

- 30 mai. — *Canton de Fribourg*: A la demande officielle du Conseil d'Etat, Mgr l'Evêque du diocèse, consacre le canton de Fribourg à la Sainte Vierge, au cours d'une cérémonie, à la cathédrale. Toutes les paroisses du canton renouvellent le même acte.
- *Fribourg*: Course d'estafettes et Tour de Fribourg. 620 et 133 concurrents inscrits.
- 3 juin. — *Fribourg*: La Société de chant, avec le concours de l'Orchestre de la Ville et de la Maîtrise, exécutent dans l'église des Cordeliers, le « Requiem » de Cherubini.
- 6 juin. — *Fribourg*: Le personnel postal honoré de la présence du directeur des Postes du 2<sup>e</sup> arrondissement fête les 40 ans de service de M. Suter, administrateur.
- 15 juin. — *Fribourg*: A la Maigrauge, M<sup>me</sup> Jeanne-Marie Comte, Révérende Mère Abbessse, célèbre le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse.
- 20 juin. — *Fribourg*: La Société académique « Fryburgia » fête son 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation.
- *Carouge*: A la 59<sup>e</sup> fête romande de lutte, les concurrents fribourgeois conquièrent 11 couronnes sur 24 distribuées. Le vainqueur de la journée est Willy Lardon, Morat, sur 160 concurrents.
- *Fribourg*: VI<sup>e</sup> Grand Prix amateur de l'Hôtel de Fribourg, organisé par le Vélo-Club. 73 participants, 33 seulement se classent dans les délais. 1<sup>er</sup> G. Weilenmann, Zurich, 4 h. 33 min. 20 sec.  
Prix Vuichard, junior, 116 km. 1<sup>er</sup> Charles Lafranchi, Altorf, 3 h. 42 min. 46 sec.
- 26 juin. — *Fribourg*: Fondation d'une société paysanne de cautionnement sur l'initiative de l'Union des paysans fribourgeois.
- 27 juin. — *Fribourg*: Quarantième anniversaire du Chœur mixte de St-Nicolas. Avec la collaboration de solistes et de l'Orchestre Ribeaupierre, il interprète à l'Aula de l'Université « Orphée » de Glück.
- 4 juillet. — *Fribourg*: Cinquantenaire de l'Union timbrologique fribourgeoise.

- 11 juillet. — *Neirivue* : La paroisse fête le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'ordination sacerdotale de son vénéré curé, M. l'abbé Bochud.
- 12-13 juillet. — Au cours de la nuit, notre pays a été survolé par un grand nombre d'avions étrangers. Des bombes tombèrent sur notre territoire et causèrent des dégâts considérables entre autres au Bergli, commune d'Ueberstorf, et à Praratoud, dans l'enclave de Surpierre.
- 17-18 juillet. — *Fribourg et Moral* : 31<sup>e</sup> assemblée générale de l'Union suisse des professionnels de la route.
- 18 juillet. — *Fribourg* : Aux championnats cyclistes fribourgeois, Paul Brögli, de Fribourg, sort vainqueur pour la 3<sup>e</sup> fois.
- 19 juillet. — *Fribourg* : Un orage d'une extrême violence, mêlé de grêle, s'est abattu, dans la soirée, sur la ville. Dégâts très importants. Ce jour-là, le thermomètre a marqué 30° à l'ombre.
- 19-25 juillet. — *Estavayer-le-Lac* : Semaine grégorienne romande dirigée par M. Pierre Carraz.
- 23 juillet. — Dans sa séance du 23 juillet 1943 le Conseil d'Etat a pris connaissance des résultats du recensement fédéral des cultures du 19 juillet dernier. Il constate que les paysans fribourgeois ont augmenté l'étendue de leurs cultures de 3100 ha. nouveaux, relativement à l'an dernier et réalisé une mise en culture totale de 29 500 ha. Ainsi, le canton de Fribourg a accompli, à quelques ha. près (31 000 ha), ce qui lui était demandé par la Confédération.
- 1<sup>er</sup> août. — Fête nationale. Message de M. Celio, président de la Confédération, au peuple suisse et ordre du jour du général Guisan, à l'armée.  
A *Fribourg*, la cérémonie patriotique se déroule à la Planche supérieure, sous les yeux d'un nombreux public.
- 6-8 août. — *Fribourg* : Rassemblement de la Jeunesse ouvrière chrétienne suisse: 1200 participants.



- 20 août. — *La Fille-Dieu.* : Au cours d'une cérémonie, présidée par le nouvel abbé de St-Maurice, S. Exc. Mgr Haller, une religieuse du monastère, Mère Charitas, fête le cinquantenaire de sa profession. Mère Charitas, née Thomasine Favre, du Crêt, fut miraculeusement guérie, à Notre-Dame des Marches, le 20 mai 1885, d'une méningite cérébro-spinale et d'une paralysie des jambes et du pharynx.
- 4-6 septembre. — *Fribourg* : Assises annuelles de la Société suisse des juristes et course en Gruyère. 77<sup>e</sup> assemblée générale depuis sa fondation.
- 8 septembre. — *Surpierre* : Noces de diamant sacerdotales de M. le doyen Charrière, curé de la paroisse depuis 60 ans.
- 12 septembre. — *Fribourg* : Journée cantonale des gymnastes-athlètes.  
Premier championnat cantonal fribourgeois cycliste couru contre la montre, 50 km. : Fribourg-Le Bry-Riaz-La Roche-Fribourg. Paul Brögli, amateur de la Pédale fribourgeoise, se classe premier avec 1 h. 19 minutes, 20 secondes.
- 17-18 septembre. — *Fribourg* : Assemblée annuelle de la Société suisse de chimie analytique et appliquée. Présidence: le Dr Pallmann, professeur à l'École polytechnique fédérale à Zurich. 100 participants.
- 25 septembre. — *Fribourg* : Assemblée générale de la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande.  
A l'Université: Exposition de la maison paysanne suisse, inaugurée par le Directeur de l'Instruction publique et présentée par le R. P. Schmidt, professeur et directeur de l'Institut d'ethnologie à l'Université.
- 26 septembre. — *Fribourg* : 7<sup>e</sup> journée cantonale des gymnastes à l'artistique.
- 30 septembre-11 octobre. — *Fribourg* : XIII<sup>e</sup> Foire aux provisions. 221 exposants (217 en 1942). 43 000 entrées (40 000 en 1942).

- 2 octobre. — *Fribourg* : Réunion annuelle des directeurs du tourisme suisse.
- 3 octobre. — *Morat-Fribourg* : X<sup>e</sup> course pédestre nationale sur une distance de 16 km. 400. 350 coureurs. Vainqueur: Ernest Sandmeier, Zurcher Sportclub. Temps: 56 min. 59 s.  $\frac{8}{10}$ . Sandmeier déjà champion des 10000 m. bat ainsi le record de l'an passé de 57 min. 45 sec. 3, détenu par Arnold Meier, Zurich. Le prédécesseur: Berberat, Bienne, le détenait avec 58 min. 44 sec. 3.
- 5 octobre. — *Porsel* : Consécration par S. Exc. Mgr Haller, le nouvel Abbé de St-Maurice, en présence de S. Exc. Mgr Besson, de l'église agrandie et rénovée. Architecte: M. Dénervaud, Fribourg.  
De même Attalens vient de doter son église de nouveaux vitraux dus aux artistes-peintres Alex. Cingria et Gaston Thévoz.
- 14 octobre. — *Le Crél* : M. le curé Magnin, entouré des prêtres du décanat Saint-Henri, dont il est le doyen, fête les quatre-vingts ans de son âge et le 25<sup>e</sup> anniversaire de doyné. A cette occasion, S. S. le pape Pie XII élève le chanoine Magnin à la dignité de prélat de Sa Sainteté.
- 21 octobre. — *Le Châtelard* : L'Association des Industriels neuchâtelois qui fait défricher et mettre en culture 250 hectares de terrain dans la région du Gibloux, une des importantes entreprises du Plan Wahlen, organise une démonstration d'un nouveau tracteur agricole, construit par la maison Uranus, Zurich.
- 23 et 25 octobre. — *Fribourg* : Concert des « Petits chanteurs de Notre-Dame de Sion », sous la direction de M. Flechtener, à l'Aula de l'Université.
- 24 octobre. — Championnats fribourgeois des cyclistes militaires sous la forme d'un tétathlon. 40 kl. 1<sup>er</sup> au classement général: cycl. M. Guillod en 1 h. 33 min. 48 sec.
- 30-31 octobre. — Election du Conseil national. Le nouveau parlement, qui compte 7 députés de plus, se présente comme suit:

		<i>auparavant</i>
Socialistes	55	45
Radicaux	47	49
Droite catholique	44	43
Agrariens	22	22
Indépendants	8	10
Centre libéral	8	8
Démocrates	5	6
Divers	5	4
	<hr/>	<hr/>
	194	187

Pour le canton de Fribourg, le 5<sup>e</sup> siège conservateur est reconquis et un siège, celui de la dissidence agraire, est échu, pour la première fois, au parti socialiste. Participation moyenne au scrutin 69,7%.

- 4 novembre. — *Fribourg*: Concert Mozart à l'Aula donné sous les auspices des différentes sociétés de chants de la ville, avec le concours de l'Orchestre de la ville. Direction: J. Bovet. Collaboration de M<sup>me</sup> Martin-Chappuis, soprano.
- 6 novembre. — *Fribourg*: A l'Université, vernissage de l'exposition Gaston Thévoz, artiste peintre.
- 9 novembre. — M. Wetter, conseiller fédéral, donne sa démission.
- 14 novembre. — *Fribourg*: L'orchestre de la Suisse Romande, fêtant cette année le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, donne un concert à l'Aula de l'Université. Direction: Ansermet.
- 13 novembre. — *Estavayer-le-Lac*: Le chef-lieu de la Broye fête trois ressortissants du district de la Broye devenus par un hasard peu commun, les trois premiers magistrats de notre canton pour l'année 1944. En effet, le Grand Conseil désigna M. Armand Droz, député de la Broye, président du Grand Conseil; M. le conseiller d'Etat Jules Bovet, ancien préfet de la Broye, président du Conseil d'Etat; M. le juge cantonal Jean Marmier, président du Tribunal cantonal.

- 15 novembre. — *Fribourg* : Inauguration des cours universitaires ; discours de M. Celio, président de la Confédération.
- 5 décembre. — *Fribourg* : VII<sup>e</sup> journée suisse du timbre-poste.
- 7 décembre. — *Berne* : Le Conseil national, procédant à l'élection de son vice-président pour 1944, a élu M. le conseiller national Pierre Aeby, par 137 voix, sur 139 bulletins valables.
- 24 décembre. — Le Grand Conseil, réuni en session extraordinaire, vote par 91 voix contre 7 et 3 abstentions le projet de construction du barrage de Rossens et adopte, à l'unanimité, le décret autorisant les Entreprises électriques fribourgeoises à construire un bassin d'accumulation.
- 31 décembre. — *Fribourg* : Mademoiselle Jeanne Niquille, Dr<sup>e</sup> ès lettres, archiviste, a terminé sa 25<sup>e</sup> année d'activité aux Archives de l'Etat.

A cette occasion, la Rédaction et les Editeurs sont heureux de lui présenter leurs chaleureuses félicitations ; ils lui expriment, d'autre part, toute leur gratitude pour sa précieuse collaboration. Nos *Etrennes* ont, en effet, publié à maintes reprises, sous sa signature, d'intéressantes études historiques, toutes inédites, qui ont été fort appréciées de nos lecteurs, contribuant ainsi à leur faire mieux connaître notre passé fribourgeois.

\* \* \*

*Le sacrifice pour la défense nationale dans  
le canton de Fribourg.*

Résultat du rendement de cet impôt, perçu pour la première fois en 1940: 14 370 contribuables ont versé 10 millions 605 716 fr., pour une fortune nette totale de 608 millions 662 000 fr. Les personnes physiques sont représentées dans ces chiffres par 13 197 personnes — impôt perçu pour elles à partir de 5000 fr. — et par 465 821 000 fr.

*Communes et paroisses sans impôt en 1942.*

Sur les 284 communes fribourgeoises, il y en avait 23 où il n'était pas prélevé d'impôt communal:

Agrimoine, Fiaugères, Fräschels, Grolley, Lieffrens, Lovens, Maules, Riaz, Ried, St-Aubin, Villarepos, Villargiroud, Villariaz, Villaz-St-Pierre, Wallenbuch et Zénauva n'ont pas eu besoin d'impôt; Besencens, Cordast, Cutterwyl, Galmiz, Greng et Neuhaus n'ont pas été autorisées à en lever un.

Sur 151 paroisses, dont six réformées, 60 n'ont pas prélevé d'impôt.

*L'assistance publique*

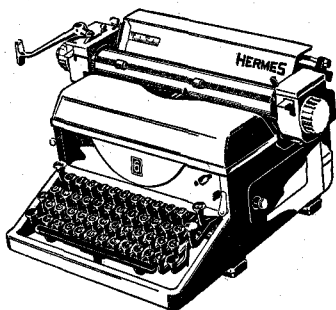
a coûté aux communes de notre canton, au cours des années 1939, 1940, 1941, les sommes suivantes:

	1930	1940	1941
Sarine	545 443	526 366	537 201
Singine	597 295	510 942	526 113
Gruyère	518 477	504 261	510 733
Lac	222 934	202 497	215 141
Glâne	292 121	292 365	321 879
Broye	206 369	199 854	216 315
Veveyse	161 638	161 422	172 202
	2 544 277	2 397 707	2 499 584

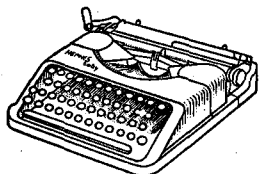
\* \* \*

Au point de vue météorologique, l'année 1943 a été favorisée en général, par une température très propice aux cultures. La sécheresse se fait sentir; quelques graves orages pendant l'été; magnifiques réalisations du plan Wahlen.

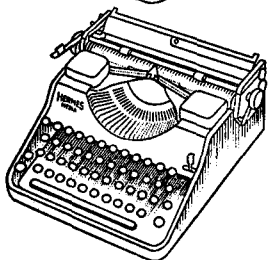
# 4 CHEFS-D'ŒUVRE DE MÉCANIQUE SUISSE



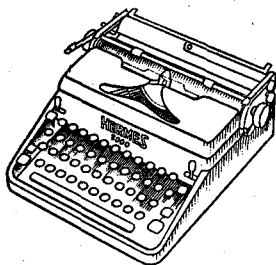
## HERMES



**HERMES BABY**, la plus petite machine portable. Ne pèse que 3 kg. 750. Clavier normal, cylindre de 24 cm. Complète, solide, légère. **Fr. 180.** —



**HERMÈS MÉDIA**, la machine portable solide pour le voyage, pour le bureau. Modèle bien étudié, pratique. **Fr. 285.** —



**HERMES 2000**, la machine portable possédant tous les avantages des gros modèles. Tous les leviers accessibles de face. Tubulateur et margeur automatiques. Forme très moderne. **Fr. 385.** —

**HERMES 6**, modèle 1944, modèle de bureau munie des perfectionnements les plus récents, chariots de 24 cm. à 63 cm. **dès Fr. 700.** —

DEMANDEZ NOS PROSPECTUS, OU  
ESSAYEZ UNE **HERMES** A L'AGENCE  
EXCLUSIVE POUR LE CANTON :

# bureau complet

41, rue de Lausanne

FRIBOURG

Tél.

89



## NÉCROLOGIES

**M. Robert Weck, ancien juge cantonal.** — A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Tribunal cantonal fribourgeois se recrutait parmi les avocats chevronnés, les présidents et greffiers de basse cour, vieillis sous le harnais. Ses neuf membres avaient, théoriquement du moins, la haute main dans les nominations dévolues au Collège électoral (Conseil d'Etat et Tribunal cantonal réunis) puisque l'autorité exécutive ne comprend que sept membres. Du point de vue politique, il était la dernière citadelle de l'état major du *Bien Public*, si bien qu'en 1882, lorsque Cyprien Clerc quitta la présidence du tribunal de la Sarine pour siéger à la haute cour, celle-ci fit échec au jeune Georges Python, en lui préférant son ami Monney qui naturellement se désista. Le futur dictateur fut élu en second en 1883. S'est-il souvenu qu'on lui avait marché sur le pied à cette occasion, je ne sais ! Mais, en tout cas, en 1894, par une chiquenaude constitutionnelle, il réduisit le pouvoir judiciaire à la parité.

C'était politique et c'était habile, car le Tribunal cantonal ne pouvait plus désormais dominer le deuxième pouvoir et devait se concentrer dans la sphère judiciaire.

Le tout puissant chef conservateur venait de fonder l'Université et d'y appeler les vedettes de la science. Comme il siégeait dans une des commissions d'experts du futur code civil suisse, au surplus, il comprit qu'il ne pouvait laisser à des juristes vieillis dans l'étude du code Napoléon le soin de dire le droit en dernier ressort.

C'est alors qu'il fit entrer à la Cour d'appel Vincent Gottofrey, d'Estavayer. Ce citoyen, bel homme, de haute stature, avait été choisi par le Conseil fédéral pour accompagner en qualité de colonel, Guillaume II, lors de son premier voyage en Suisse. Il portait le nom d'un illustre pandectiste, sans être doué, cependant, d'une intelligence supérieure. Malgré son allure solennelle, ce laborieux eût, néanmoins, un grand, très grand mérite, celui de former, en les obligeant au travail, toute une volée d'étudiants plus enclins, aux débuts joyeux de l'Alma Mater, à se confiner dans les auberges amies, plutôt que de s'astreindre à l'étude ardue des textes.



A l'encontre de ceux-ci, Robert Weck fut le plus studieux et suivit l'excellente méthode de Gottofrey. Après un rapide passage au tribunal de la Sarine et au Ministère public où il fut le substitut d'Emile Perrier, il entra à la haute cour en 1901. Il y fut bientôt suivi par Max Vacheron, Louis

Bourgknecht, François Philipona, Rodolphe Schuh, pour ne parler que des morts, si bien qu'au moment de l'entrée en vigueur du code civil, jamais la Cour n'avait été aussi heureusement composée tant au point de vue de la culture juridique des élus qu'à celui de la diversité de leur formation.

Celui qui écrit ces lignes eut l'honneur de servir cet aréopage pendant un lustre. Il ne peut que donner un témoignage sincère du labeur, de la science et de l'indépendance des membres du Tribunal cantonal d'alors, même quand le pouvoir politique — où l'esprit de Python avait disparu — essayait d'obtenir des services et non des arrêts. Et ce ne fut pas le moindre mérite de Robert Weck, pourtant conformiste en politique, de garder comme jugé une indépendance totale. Il me souvient que, dans l'affaire de la Banque commerciale, dont la déconfiture fit couler tant d'encre, l'arrêt d'homologation de son concordat ne fut point du goût de tous les puissants du jour. Les juges cantonaux furent appelés à des conciliabules pour être morigénés.



Pris de court et trop honnêtes pour entrer dans des compromissions politiques, ils gardaient un silence plein de dignité que Robert Weck rompit en disant : « Nous ne sommes pas venus ici faire de l'opportunisme ». La cause était entendue. On sait comment les gouvernants du jour s'y prirent pour éluder l'arrêt de la Cour. Ce n'est pas le lieu d'y revenir et puis, il est désormais trop tard.

Robert Weck reprit tranquillement l'étude de ses dossiers. C'était merveille de le voir travailler. Ses rapports étaient des fondements de cathédrale sur lesquels s'édifiait bientôt un monument juridique. Instinctivement, on pensait à l'élégance de Notre-Dame de Paris, à la sobriété de Notre-Dame de Chartres ou à la magnificence du dôme de Cologne. Il traitait toutes questions de droit à la manière d'un sénateur romain et son objectivité était telle qu'il aurait condamné sans l'ombre de népotisme, son plus proche parent. Mais, il se retirait toujours, même au-delà du degré prohibé avec une délicatesse qui témoignait de sa hauteur d'âme. On pouvait dire de lui ce qu'un illustre écrivain romand a pu dire d'Agostino Soldati : « Il édifiait des palais de l'intelligence là où d'autres ne bâtissaient que d'ennuyeuses maisons locatives ». Très modeste, Robert Weck ne se souciait guère de mettre en évidence ses solides qualités. C'est bien lui dont Montaigne aurait pu dire : « Souviens-toi de celui à qui, comme on lui demandait à quoy faire il se peinoit si fort en un art qui ne pouvait venir à la connaissance de guère de gens. J'en ay assez de peu, répondit-il. J'en ay assez d'un. J'en ay assez de pas un ».

Cependant, en 1924, à la mort du juge fédéral Perrier, ce fut lui que la députation fribourgeoise présenta à la Droite conservatrice comme candidat du canton au Tribunal fédéral. La fraction, pour des motifs régionaux, lui préféra un candidat alémanique. Weck fut le dernier à s'en plaindre. Il lui en aurait coûté, m'avoua-t-il, de quitter sa ville natale et sa campagne du Windig. Ne peut-on pas s'adonner au droit sans être juge fédéral, ajoutait-il, avec un bon sourire.

Cet excellent magistrat préférait conserver son activité à son cher Fribourg. Et, elle était grande dans les commissions législatives. Appelé à faire partie de celle qui devait

s'occuper de la réorganisation judiciaire, il y exprima l'idée d'instituer un recours de droit public cantonal qui aurait eu pour avantage de balayer l'arbitraire invétéré de ce droit, qui perdure encore. Droiture, sagesse politique basée sur une expérience de près de 50 ans, Robert Weck avait la largeur de vue du grand seigneur qui a beaucoup retenu et ne s'en laisse guère imposer. Les citoyens de cette envergure se font malheureusement rares chez nous.

Austère et froid au premier abord, réfléchi et concentré, ce juriste parlait peu. Ce n'était qu'une apparence. S'il se livrait rarement, il avait des gestes, des attitudes discrètes qui en disaient long sur ses sentiments.

J'ai admiré et j'admire encore la sérénité de ce sage de la Grèce antique que n'avaient point atténué tant de contacts politiques divers. Il faut en chercher la cause dans le fait que, de bonne heure, Robert Weck était entré dans la vieille section de Fribourg des étudiants suisses où sa nature d'aristocrate avait pris contact avec le bon sens de compagnons venus de tous les coins du pays. Patricien, il avait les qualités de sa race, sans en avoir les défauts, ce qui lui permit de jouer dans notre république un rôle bienfaisant.

En politique, Robert Weck, s'il était conservateur de stricte observance, ne fut pas un fanatique. Il ne croyait jamais que toute la vérité est d'un côté et toute l'erreur de l'autre. C'est à tort à mon avis qu'on a voulu en faire un disciple du chanoine Schorderet. Robert Weck, était trop modéré, trop conciliant pour adopter les méthodes du fougueux ecclésiastique.

D'aucuns ont prétendu, qu'au seuil de l'Eternité, il aurait été accueilli par le dit chanoine et « nos saints fribourgeois ». Le juge cantonal n'aura certainement pas accepté cette exagération. Il n'avait besoin ni de gens tumultueux, ni du tintamarre de l'horloge de la Part-Dieu, pour franchir le passage sacré. Il n'aimait pas de son vivant qu'on lui dicte la ligne à suivre. Son seul mérite personnel, sa vie intègre de magistrat et sa vie privée exemplaire ont suffi à lui faire ouvrir la porte cochère de la félicité éternelle.

C'est le plus bel hommage qu'on peut rendre à sa mémoire.

*Notes biographiques.* — Robert Weck est né le 31 août 1868. Il fut bachelier ès-lettres de St-Michel le 28 juillet 1890; licencié en droit le 31 juillet 1893; nommé juge au tribunal de la Sarine le 30 juin 1894; vice-président de ce corps en 1895; substitut du procureur général le 28 octobre 1898; avocat le 13 mai 1899; juge cantonal le 10 mai 1901 jusqu'en 1938. Il présida le Tribunal cantonal en 1912, 1914, 1916, 1918, 1925, 1931 et 1938. Il fut député au Grand Conseil de 1906 à 1941 et présida l'assemblée législative en 1923. Il est décédé le 24 décembre 1942.

(*Réd.*)

*La Liberté*, 26 et 28 XII 1942, nos 300 et 301; *Freiburger Nachrichten*, 26 XII 1942, n° 299; *L'Indépendant*, 29 XII 1942, n° 150; *Feuille d'avis de Fribourg*, 30 XII 1942, n° 104.

**M. Rodolphe Schuh.** — Autant Robert Weck était massif, réfléchi, silencieux, autant son collègue Rodolphe Schuh, décédé à deux jours d'intervalle, le 26 décembre 1942, était frêle, léger d'allure, mobile et causeur.

Sa famille était venue du Guggisberg, mais Schuh, né à Berne le 18 avril 1880, élevé par une mère neuchâteloise, avait passé toute son enfance et accompli le cycle de ses études à Fribourg. Tout en lui était romand. Malgré une infirmité pénible et incurable qui ne lui permettait de se mouvoir que péniblement, il était le mouvement perpétuel. Un besoin de penser tout haut, de sortir de soi, à telle enseigne qu'il préférerait la contradiction à la solitude, voilà Schuh. A la comédie humaine, ce n'était pas pour être vu qu'il aimait une bonne place, mais pour voir. Un heureux que la vie amuse, dira-t-on. Non, ce n'était cependant pas le cas. Si le spectacle de la vie le divertissait, c'était simple distraction due à son état. En réalité, il rejoignait son collègue par le sérieux de sa formation juridique qui portait la même marque d'origine. C'étaient gens éduqués aux fortes disciplines des continuateurs du droit romain.

Touché de bonne heure par la souffrance, il n'en continua pas moins avec une rare énergie ses études, aidé par le dévouement inaltérable d'une sœur aînée. Avocat en 1909,

substitut du procureur général le 10 juin 1910, il est élu juge au tribunal cantonal le 27 novembre 1915, prit fonction le 1<sup>er</sup> janvier 1916 et appartint à ce corps jusqu'à sa mort.

Sa vie a donc été consacrée presque entièrement au prétoire. Doué d'une intelligence vive, ayant acquis la formation que l'on sait, il fournissait un travail d'une qualité très rare. Ses rapports étaient des modèles de clarté et de concision. Avec une agilité d'esprit qui contrastait avec sa personne physique, il escaladait les tours festonnées d'arguments par Robert Weck, pour planter sur la flèche



le drapeau du dernier, avec un petit air narquois et bon enfant. Louis Bourgknecht qui s'y connaissait en hommes et jugeait quelqu'un au premier coup d'œil, me disait un jour: « Il est curieux ce Schuh, il trouve toujours un moyen de preuve auquel personne n'a pensé ».

Les années de souffrance formaient chez lui comme les fondations enfouies, le support invisible et solide de l'édifice qui étalait au soleil la fantaisie de son architecture variée. Mais il aimait à s'évader de sa dignité. Un beau matin, ayant obtenu comme administrateur du funiculaire St-Pierre-Neuveville, un billet de libre parcours pour le Gornergrat, il vint me demander s'il pouvait y aller. L'altitude de 3136 m. l'effrayait quelque peu. Sur ma réponse affirmative, il s'en fut aussi léger qu'une alouette. Mais, l'après-midi, ce fut le mentor qui était dans un mauvais cas. Sa sœur qui veillait sur sa santé avec une touchante sollicitude accourut, effrayée, me demander de persuader le juge de renoncer à ce dangereux voyage. Je pus vaincre sa résistance et deux jours après, une carte triomphante m'annonçait l'allégresse d'une « première ». Cette ascension lui plut tellement qu'il amena sa sœur sur toutes nos montagnes dotées d'un chemin de fer, le Jungfrauoch excepté. Je lui proposais d'entrer dans le Club Alpin. Malicieusement, il me répondit « Ne dépassons pas les abus ».

Menant une vie simple, fidèle aux amitiés de sa jeunesse, Rodolphe Schuh honorait grandement sa haute charge.

Que de qualités en ce citoyen ! Politesse d'un monde disparu, amabilité exquise, simplicité de manières et de goûts, il vous mettait en confiance par sa bienveillance attentive. Surtout, il n'aimait point sévir. Dans plusieurs causes disciplinaires qui devaient coûter leur siège au fonctionnaire inculpé, je le vis obstinément faire minorité, devant la solution extrême. Encore un homme à la mer, me disait-il, en sortant de la séance. Son âme était douce, compatissante, étrangère à toute étroitesse, à toute méchanceté. Elle avait subi la bonne souffrance dont parle François Coppée.

De lui, Montaigne aurait pu dire : « Je me contente de jouyr le monde sans m'en empresser et de vivre une vie qui seulement ne poyse ny à moi, ny à autrui ».

La maladie qui lui avait laissé quelque répit vint de nouveau le visiter au déclin de ses jours. Il la reçut avec sa courtoisie coutumière. « *Infirmitas haec non est ad mortem, sed pro gloria Dei.* » Telle était sa parole.

A lui pourrait s'appliquer la comparaison d'un journaliste italien entre un vieil amandier et Léon XIII : « Les racines arides se montrent à nu entre la roche et le sol poudreux, le tronc est tout fendillé, les branches ressemblent à des baguettes carbonisées, excepté une seule qui monte encore tout droit vers le ciel et qui au printemps apparaît toute blanche de fleurs plus belles et plus parfumées que celles de tous les amandiers voisins ».

C'est ainsi qu'à l'heure suprême, l'âme vaillante de Rodolphe Schuh s'est acheminée vers les parvis sacrés, au moment où, selon l'évangéliste Luc, les anges aux ailes blanches chantaient : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

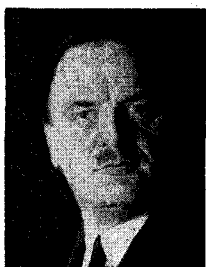
A. B.

*La Liberté*, 28 XII 1942, n° 301 ; *Freiburger Nachrichten*, 28 et 29 XII 1942, n°s 300 et 301 ; *L'Indépendant*, 29 XII 1942, n° 150 ; *Feuille d'avis de Fribourg*, 30 XII 1942, n° 104.

**M. Félix Dousse, taxateur aux C.F.F. (1892-1942).**

— Le 30 décembre 1942, Félix Dousse était enlevé subitement à sa famille et à ses nombreux amis, frappé d'une crise cardiaque.

Fils d'un modeste charpentier, il était né le 13 août 1892, à Lausanne. Il s'était préparé à la carrière de « cheminot » en suivant dans la capitale vaudoise les cours de l'École industrielle, puis ceux de l'École supérieure de commerce, division des chemins de fer.



Il débuta comme aspirant dans l'administration des C.F.F., le 1<sup>er</sup> mai 1910, à Lausanne. Après différents stages dans quelques-unes de nos gares de la Suisse romande, il fut nommé commis aux marchandises à Vevey. Déplacé, en cette qualité, à Fribourg, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1925, ses chefs, voyant ses capacités et sa conscience professionnelle, l'appelèrent au poste de taxateur à la gare de Fribourg, le 1<sup>er</sup> septembre 1939.

Félix Dousse a fait preuve d'une activité soutenue et désintéressée au sein de la Fédération chrétienne-sociale des cheminots. Il fut membre du comité central de cette Fédération et président, pendant plusieurs années de la section de Fribourg. Possédant une plume alerte et facile, il était à ses heures journaliste. Il fut un collaborateur régulier de l'organe professionnel : « *Le Personnel fédéral et des voies secondaires* ». Il fut aussi très apprécié comme correspondant de divers journaux de notre canton. A plusieurs reprises les *Etrennes fribourgeoises* eurent le plaisir de bénéficier de son aide précieuse dans la rédaction d'articles nécrologiques.

Dès sa prime jeunesse, notre cher ami se montra un chrétien convaincu, à Lausanne, d'abord, comme secrétaire du groupement catholique « *Concordia* », à Fribourg, ensuite, où il contribua pour une grande part à la bonne marche du Cercle paroissial de St-Pierre. Il donna toute sa mesure comme secrétaire permanent de la commission de gérance du café des Grand-Places qui dépendait alors de ce cercle. Il occupa ce poste ingrat et difficile, pendant une douzaine

d'années avec un dévouement admirable et désintéressé. Ses qualités incontestées d'organisateur furent mises de nouveau à contribution comme secrétaire du comité de l'Association de la paroisse du Christ-Roi, récemment fondée à Fribourg.

Les funérailles de Félix Dousse eurent lieu le samedi 2 janvier 1943, à l'église St-Pierre, en présence d'un grand nombre de ses collègues fonctionnaires et employés des C.F.F. et d'une foule émue. La mort frappe parfois brutalement, mais elle n'aura pas surpris ce cher ami, qui avait si bien servi son Créateur.

(Réd.)

*La Liberté*, 30 XII 1942, n° 304; *Verkers-Personal — Le Personnel fédéral et des voies secondaires*, 8 I 1943, n° 2.

**M. Paul Macherel, chef de service.** — M. Paul Macherel, chef de service à la Caisse cantonale d'assurance contre l'incendie, était une personnalité connue dans de nombreux milieux de Fribourg, avec lesquels il était en rapport par suite de ses fonctions. Il était né en 1897 et appartenait à une ancienne famille fribourgeoise où le culte de nos traditions était solidement développé. Après de bonnes études secondaires, il était entré à Hauterive, pour se préparer à la carrière de l'enseignement et en obtenir le brevet. Son amour de la précision et de l'exactitude, sa grande facilité d'assimilation et des dons indéniables de cœur et d'esprit semblaient lui ouvrir des horizons très étendus et lui promettre un indiscutable succès. Mais sa santé, toujours assez fragile, l'obligea à renoncer très tôt à une profession où les efforts physiques sont autant sollicités que la vigueur intellectuelle. Il entra très jeune, le 17 décembre 1917, au service de l'Etat, où son entregent, son initiative le firent rechercher bientôt comme collaborateur, le 16 janvier 1920, dans la caisse d'assurance contre l'incendie, à laquelle il devait s'incorporer si intimement qu'il en devint, dès le 30 décembre 1924, le moteur discret et silencieux, infatigable, énergique et consciencieux. Appelé souvent à côtoyer

de près les misères que sème le fléau de l'incendie, il eut l'occasion de montrer sa bonté native, en même temps que son expérience des hommes et des choses.

M. Macherel participa largement, par son action et ses encouragements incessants, à la lutte contre le feu, se rendant lui-même sur place, pour stimuler les efforts et les volontés. Il fit même plusieurs conférences très remarquées qui lui valurent un renom flatteur parmi les établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie.

Ces questions d'assurances le préoccupaient à tel point que M. Macherel fut heureux, dès avril 1931, d'apporter son expérience au comité de la caisse-maladie l'Avenir, la plus importante des institutions de ce genre dans notre canton, à laquelle il appartenait depuis 1917.



Il était si apprécié qu'on lui confia, en mai 1938, la caisse qu'il géra avec la prudence et la conscience qui présidaient à toute son activité.

M. Macherel s'était créé un foyer où de jeunes regards lui apportaient leur sourire, quand, rentré, las de ses voyages, il venait reposer son esprit dans le nid familial. Il y trouvait la paix et la douceur dont il appréciait, lui un homme d'affaires et d'action, le charme souverain.

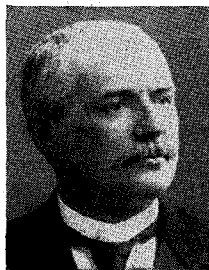
Il venait de fêter le vingt-cinquième anniversaire de sa nomination quand un mal sournois, dont il avait ressenti tout au long des années les attaques intermittentes, le terrassa le 11 janvier 1943 et l'arracha à la tendresse d'une épouse et d'enfants qui lui étaient profondément attachés, et à l'affection de tous ceux qui l'avaient connu et qui avaient pu apprécier toutes les excellentes qualités de ce bon Fribourgeois, de ce patriote éclairé, de ce fonctionnaire modèle.

A. S.



**M. le Dr Joseph Aebischer.** — Le 23 janvier 1943 est mort à Fribourg le Dr Joseph Aebischer, ancien professeur à l'École normale de Hauterive, collaborateur dévoué de notre Musée d'histoire naturelle. Membre assidu de la Société fribourgeoise des sciences naturelles depuis 1902, J. Aebischer fut appelé par la direction de l'Instruction publique à faire partie de la Commission du Musée, le 10 juin 1916. Il a très activement contribué à l'exploration de la flore fribourgeoise et à l'enrichissement de nos herbiers, plus spécialement de nos collections de cryptogames.

Joseph Aebischer, originaire de Tavvel, est né le 19 mars 1861 à Guebwiller, en Alsace, où son père avait une boulangerie. Il fit ses études secondaires et classiques (1874-1882) à l'Institution de Notre-Dame de Langonnet, près de Gourin (Morbihan) que dirigeaient les Pères du Saint-Esprit. Il obtint, en 1878 et 1879, le premier prix de poésie latine, le premier prix en géométrie, en cosmographie et



en trigonométrie. Il se distingua également au dessin. Il fit ensuite ses études de philosophie dans le même établissement. Peu après, il débuta dans l'enseignement à l'Institution de Mesnières, près de Neuchâtel-en-Bray (Seine Inférieure), 1882-1889, comme maître de chapelle, organiste et professeur de dessin. Le supérieur de cet établissement, le P. X. F. Libermann, donne le témoignage suivant, le 11 juin 1889:

Nous certifions qu'il a été employé au collège de Mesnières comme professeur de sciences, surveillant de la division des grands et maître de chapelle. Il a exécuté différents ouvrages de peinture d'une valeur remarquable et qui font l'admiration de tous les visiteurs<sup>1</sup>.

Une lettre que le P. Jouon, professeur du jeune Aebischer, adresse le 23 septembre de la même année 1889, à notre directeur de l'Instruction publique, M. G. Python, fixe

<sup>1</sup> Décors des salles et du petit théâtre de la maison.

judicieusement le résultat des études et les aptitudes de notre compatriote :

Paris, le 23 septembre 1889.

... Ce jeune homme a été mon élève et je puis vous dire que je l'estime beaucoup à tous les points de vue... Il a fait d'excellentes études littéraires et en sciences, dans un de nos établissements. Je puis certifier qu'il sortait de l'ordinaire. Très fort dans les sciences mathématiques, il a étudié les sciences physiques et naturelles ; il doit surtout posséder parfaitement sa botanique. Il a un certain talent pour le dessin et la musique. C'est donc un jeune homme assez complet...

R.-M. JOUON, *professeur.*

A vingt-huit ans, Joseph Aebischer désira rentrer au pays et il arriva, en août 1889, à Tavel, son village d'origine. Il fut présenté à M. Georges Python, directeur de l'Instruction publique et, quelques semaines plus tard, envoyé à l'orphelinat Marini, à Montet, Broye. Dès l'année suivante, le 25 septembre 1890, J. Aebischer fut chargé des cours de mathématiques et de sciences naturelles à l'École normale de Hauterive. C'est là qu'il devait donner, pendant trente-quatre ans, la mesure de ses talents pédagogiques, de son travail consciencieux, de son dévouement. Soucieux de perfectionner son enseignement, il s'adonna avec ardeur à l'étude des mathématiques et des sciences naturelles. Il organisa, à Hauterive, un laboratoire de chimie et de physique, qu'il développa avec des moyens très modestes et une grande habileté.

Docile à un attrait prononcé pour la botanique, le professeur Aebischer composa un bel herbier des phanérogames du canton. Constatant que la recherche des cryptogames avait été presque complètement négligée chez nous, il se mit résolument à l'œuvre et consacra aux excursions et à l'étude microscopique des mousses et des lichens tous les instants que lui laissaient l'enseignement et les devoirs de famille. Ainsi l'exploration de nos marais et de nos tourbières fut heureusement poursuivie avant que leur exploitation et leur assèchement n'eussent été imposés par les nécessités de la guerre. Lorsque la retraite, le 23 août 1924, lui apporta des loisirs, le professeur Aebischer,

continua à travailler et à servir. A la demande de la direction de l'Instruction publique, il prépara, pendant dix ans, les cahiers de calcul pour l'école primaire fribourgeoise: partant du concret, il sut habilement graduer les difficultés et les problèmes.

Le professeur Aebischer fit don au Musée, le 10 janvier 1936, de son *Herbier des phanérogames*, 1511 espèces et variétés, et, en 1939, il remit à l'Institut de botanique de l'Université ses *Collections de cryptogames* (204 grandes boîtes):

Cryptogames vasculaires (fougères)	35	espèces et variétés,
Spaignes (mousses des tourbières)	338	» »
Autres mousses	742	» »
Hépatiques	198	» »
Lichens	704	» »
Champignons	474	» »
Cryptogames: total	2491	» »

Le professeur Aebischer compléta et contrôla ses collections par des échanges avec les mycologues suisses et les botanistes des divers pays de l'Europe et même de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique. Les plantes, réunies par Aebischer, sont accompagnées de leur nom botanique, de l'indication de leur provenance et de la date de leur récolte. Toutes ces notes sont fixées de son écriture nette et soignée qui ne laisse aucune hésitation à la lecture. Les envois des correspondants conservent fidèlement les étiquettes originales. De nombreux spécimens, préparés en vue des échanges, ont été remis à l'Institut de botanique et réunis aux *Herbiers Aebischer*.

Fidèle aux séances de notre Société fribourgeoise des sciences naturelles, Aebischer y fit plusieurs communications, en particulier: a) A propos d'un manuel: *Algèbre et Géométrie*, destiné aux classes primaires supérieures du canton de Vaud, le 4 II 1926; b) sur la présence dans le canton de Fribourg de deux mousses rares pour la Suisse: *Mnium spinulosum*, Br. cur., — *Mnium hornum*, L., le 6 XII 1928; c) *Problèmes de géométrie*, basés sur les rosaces du cloître de Hauterive, en particulier l'inscription de quatre cercles égaux dans le losange curviligne, le 24 I 1929.

(Calculs et photographies, deux albums remis à la Bibliothèque cantonale). Aebischer a tracé le dessin des 17 rosaces du cloître de Hauterive et résolu les multiples problèmes géométriques et trigonométriques qui s'y rattachent.

Les recherches sur le terrain, couronnées de succès, furent la joie de notre ami Aebischer, mais que de courses renouvelées, que de fatigues, de patience et de constante ardeur n'ont-elles pas exigé. Elles ont rempli bien des journées de notre vaillant explorateur; elles ont éclairé sa vie d'un rayon de bonheur qui brillait dans ses yeux et transfigurait ses traits, lorsque ses amis, conscients de son labeur, l'interrogeaient sur les résultats de ses travaux.

La Faculté des sciences voulut rendre un juste hommage de reconnaissance à l'activité scientifique et à la générosité de J. Aebischer envers le Musée des sciences naturelles et l'Institut de botanique. Dans la séance solennelle de l'inauguration des cours, le 15 novembre 1940, notre *Alma Mater* lui décerna le doctorat ès-sciences *honoris causa*, honorant ainsi ce vaillant champion de la botanique et s'honorant elle-même en l'accueillant dans son sein, comme elle avait reçu, en 1921, le botaniste Firmin Jaquet, ancien instituteur à Crésuz, conservateur de nos herbiers pendant quinze ans (1918-1933). M. Aebischer fut sensible à cette marque de haute estime qui lui était donnée au même moment où son fils, M. le Dr Paul Aebischer, était nommé doyen de la Faculté des lettres à l'université de Lausanne.

Durant les dernières années de sa vie, Aebischer se vit contraint de renoncer aux courses d'exploration. Il sut trouver un nouveau champ d'activité dans l'observation des phénomènes anormaux qui se produisent souvent dans la nature, spécialement sur les feuilles. Il se mit à noter ces anomalies dans des dessins artistiques d'une minutieuse exactitude qui remplissent *deux albums d'aquarelles*, représentant des feuilles mortes, couvertes de champignons (plus de 200 planches dessinées de 1936 à 1940). Ces albums ont été offerts au Musée des sciences naturelles, le 22 septembre 1941.

La bibliothèque botanique du Dr Aebischer et son microscope, selon le désir du défunt, ont été remis à l'*Institut de botanique* et serviront aux travaux de ceux qui aiment

à étudier l'œuvre du Créateur dans la nature. De nombreux manuels de mathématiques ont été confiés à la section scientifique du séminaire pédagogique

Le Dr J. Aebischer a fidèlement servi la science et sa petite patrie fribourgeoise ; son souvenir reste cher aux amis des sciences naturelles.

HUBERT SAVOY.

*La Liberté*, 26 I 1943, n° 20 ; *Feuille d'avis de Fribourg*, 27 et 30 I 1943, n° 8 et 9 ; *Bulletin pédagogique*, 1 III 1943, n° 4, p. 51-54 ; *Bulletin de la Société fribourgeoise des sciences naturelles*, 1943.

**M. Paul Esseiva.** — M. Paul Esseiva, né le 3 juin 1876, était le fils de Louis Esseiva, juge de paix du premier cercle de la Veveysse.

Originaire de Fiaugères, ce gracieux village de la paroisse de St-Martin, le jeune Esseiva grandit dans l'amour de sa terre natale, qu'il devait servir avec intelligence durant toute sa vie, suivant l'exemple des membres de sa famille, dévoués à la chose publique. Elève du pensionnat St-Charles de Romont, puis des collèges de Zoug et d'Altdorf, il acquit une culture générale très étendue et une bonne connaissance de la langue allemande.

Avec l'ardeur au travail qui le caractérisait, il voulut être un vrai terrien. C'est pourquoi ses études ne l'empêchèrent point de prendre en mains la direction du domaine familial.

Mais sa grande intelligence l'eut tôt fait remarquer de ses concitoyens. En 1903, Paul Esseiva entra au Conseil communal. En 1910, il était nommé syndic. Il conserva cette charge jusqu'en 1922, date à laquelle il la résilla, tout en continuant à siéger, jusqu'au jour de sa mort, au Conseil communal. C'est donc quarante ans de dévouement à son cher village de Fiaugères ! Jusqu'à sa mort également, il fit partie du Conseil de paroisse, où il était entré en 1917, et dont il fut, durant de longues années, le vice-président dévoué.

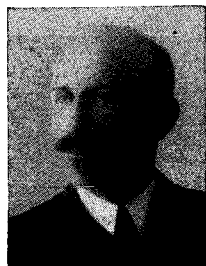
La confiance de ses concitoyens porta M. Esseiva au Grand Conseil, où il siégea de 1926 à 1941. Au sein du Parlement cantonal, le député de la Haute-Veveysse fut mem-

bre de nombreuses commissions. Très fidèle aux sessions et aux assemblées de son parti, il soutenait avec énergie la cause conservatrice.

Enfin, en 1930, il avait été élu membre du Conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg. Doué d'une intelligence très pratique et connaissant à fond les questions agricoles, il fut à même de rendre de précieux services au premier établissement financier du canton.

Sa vie ne fut pas exempte d'épreuves. Il avait épousé la fille de M. Villard, l'ancien directeur de La Verrerie. Mais il eut la douleur de perdre trop tôt sa femme qui le secondait admirablement. Il vit mourir également quatre de ses enfants à la fleur de l'âge.

Il devait encore passer par le creuset de la souffrance, avant d'être trouvé digne de paraître devant le souverain Juge. Un long mois de pénible maladie fut la dernière épreuve purificatrice, supportée avec le courage que donne la foi en l'éternité.



Dans la journée du dimanche 31 janvier 1943, M. Paul Esseiva rendait paisiblement son âme à Dieu, dans une clinique de Montreux, où il était en traitement. Le 3 février, la paroisse de St-Martin, à laquelle s'étaient joints les représentants des autorités du canton et du district, faisait d'imposantes funérailles à ce bon serviteur du pays.

Homme de foi profonde, homme de cœur, M. le député Esseiva possédait ces fortes vertus qui font le citoyen intègre et l'excellent chrétien.

\*\*\*

*La Liberté*, 3 II 1943, n° 27 ; *L'Indépendant*, 4 II 1943, n° 14.

**M. Henri Macheret.** — Sur le chemin de la vie, à l'aube d'une existence laborieuse et dévouée, M. Henri Macheret, secrétaire au Service cantonal des automobiles, a été enlevé, le 2 février 1943, à l'affection des siens, après une courte maladie qui ne laissait pas prévoir une issue aussi fatale.

Né à Vuisternens-en-Ogoz, le 28 janvier 1884, M. Henri Macheret passa ses années d'enfance au sein d'une famille

travailleuse et profondément chrétienne. Doué d'une belle intelligence et très persévérant dans l'effort, il quitta son village natal pour entrer au service d'une grande maison industrielle de la région parisienne. Justifiant pleinement la confiance que ses patrons avaient mise en lui, il était sur le point d'acquérir en France une situation d'avenir lorsque la guerre de 1914 l'obligea à rentrer précipitamment au pays. Il se mit alors au service de l'Etat qui trouva en lui un serviteur dévoué et fidèle. Tout d'abord secrétaire au Service cantonal des contributions, il fut ensuite appelé en 1927 au bureau de l'Enregistrement et occupa, dès 1933 et jusqu'à la fin de ses jours, les fonctions de secrétaire au Service cantonal des automobiles.

Toujours serviable, bienveillant et ardent à la tâche, M. Henri Macheret fut non seulement apprécié par ses supérieurs mais également par les nombreux amis qu'il rencontra dans les sociétés de notre ville dont il fit partie.



La société de chant de la ville de Fribourg se souvient encore de sa collaboration spontanée et enthousiaste. Pendant plusieurs années, le Football-Club Richemont lui témoigna son entière confiance en le plaçant à la tête de ses destinées. Dès 1925, il fut aussi collaborateur dévoué des *Etrennes fribourgeoises*.

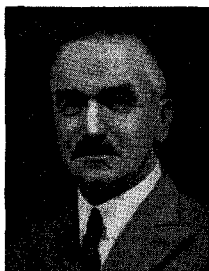
Il puisa au sein de sa famille des joies profondes que des épreuves vinrent altérer durant ses dernières années. Il avait été douloureusement atteint par la maladie et il avait vu finalement la mort venir lui ravir celle qui fut la compagne aimée et dévouée de sa vie et dont l'âme était à l'unisson de la sienne. Il consacra ses dernières journées à se préparer à la rejoindre et il voyait venir avec la sérénité et le calme du bon serviteur le terme de ce grand voyage. Le jour de ses obsèques, de nombreux amis s'inclinèrent avec respect sur sa tombe pour honorer dans un suprême hommage, celui qui avait accompli fidèlement et loyalement la tâche que la divine Providence lui avait confiée.

P. M.

**M. Jean Sturny, député.** — Le 11 février 1943, la mort enlevait brusquement, en pleine activité, M. Jean Sturny, député, à St-Antoine.

Cette disparition douloureusement ressentie, constitue une perte sensible pour St-Antoine, le district de la Singine et le canton de Fribourg tout entier.

Né en 1881, Jean Sturny, avait complété sa formation en fréquentant pendant quelques années l'Ecole normale d'Hauterive. Il apprit ensuite le métier paternel et pratiqua en qualité de maréchal. Mais, le chanoine M. Schwaller, directeur du Marienheim, qui avait été frappé par l'intelligence vive déployée par le jeune Sturny, lui fit abandonner son métier et lui confia la gérance de la Caisse Raiffeisen de St-Antoine qu'il venait de constituer. Dès ce jour, le défunt commença à exercer son influence créatrice qui alla toujours grandissante pour ne s'éteindre qu'avec lui.



En 1916, ses concitoyens l'envoyèrent siéger au Grand Conseil et lui confièrent également la direction des affaires communales particulièrement difficiles à cette époque.

Avec une ardeur infatigable, il se lance dans plusieurs heureuses initiatives. Tour à tour, il dirige de grands travaux pour le captage d'une source et l'alimentation en eau de tout le village et crée, en 1920, une coopérative de consommation dont il assume durant plusieurs années la présidence et la gérance.

Il donne également le meilleur de lui-même à la chose publique. Ainsi, en 1934 il est appelé à siéger au tribunal de la Singine dont il devint vice-président en 1937. Sa profonde connaissance des choses lui valent l'honneur d'être nommé au bureau du Grand Conseil et d'entrer dans la Commission d'économie publique.

Il voua toute son attention aux problèmes agricoles et sa présence à la tête de la Caisse Raiffeisen de St-Antoine a préservé bien des domaines de la ruine. Ses compétences lui donnèrent l'accès au Conseil d'administration de la Ban-



que de l'Etat et de la Fédération des syndicats agricoles. Son activité laissera également des traces durables à la tête de la Caisse autonome d'amortissement de la dette agricole. Il était très fier d'être membre du Conseil de surveillance de cette institution et se plaisait à dire que Fribourg était le premier canton qui ait mis sur pied une telle œuvre.

Malgré sa forte prédilection pour tout ce qui touche l'agriculture, M. Sturny ne manqua jamais de se rendre utile à l'artisanat, aussi les arts et métiers eurent en lui un ami à toute épreuve. Des organisations fédérales telles que le Conseil d'administration central des Caisses Raiffeisen, à St-Gall, et le comité de l'Assurance suisse du mobilier s'assurèrent sa collaboration.

Une des dernières œuvres de ce travailleur acharné fut la création, en 1942, du moulin agricole de St-Antoine qui répondait à une urgente nécessité pour toute la région.

Son attitude énergique et sa fermeté dans ses convictions ne furent peut-être pas toujours justement appréciées par tous ses concitoyens. Cependant, M. Sturny, dont le vide sera difficile à combler, laisse à St-Antoine, comme dans son cher district et dans le canton, le souvenir vivace d'un homme bon et foncièrement chrétien, d'un réalisateur et d'un citoyen méritant de cette terre singinoise au service de laquelle il s'est donné entièrement et jusqu'à son dernier souffle.

E. P. H.

*La Liberté*, 12 II 43, n° 35; *Freiburger Nachrichten*, 12 et 13 II 1943, n°s 35 et 36; *Feuille d'Avis de Fribourg*, 13 II 1943, n° 13; *Le Paysan fribourgeois*, 18 II 1943, n° 7; *Bulletin officiel du Grand Conseil*, 1943.

**M. l'abbé Léon Joye, curé-doyen de Dondidier.** —

Suivant le vieil adage: « De mortuis nihil nisi bene » le peuple dit qu'il faut mourir pour qu'on dise du bien de soi. On ne découvre que des vertus dans celui qu'on pleure, en l'ami qui vient de s'en aller. Affecterait-on de s'ignorer ? Je ne crois pas ; mais on pense aux disparus avec un cœur bienveillant. Et puis, quand on saurait tout, combien serait-on moins absolu dans son jugement !

De M. le doyen Léon Joye, décédé le 28 mars 1943, on peut dire que la mort l'a fait grandir encore aux yeux de tous ceux qui l'ont connu. Notre cœur pénètre si peu les cœurs ! Il était né le 10 février 1888, à Prez-vers-Noréaz, et suivit la filière des études que connaît tout étudiant et prêtre de chez nous : St-Michel et le Grand Séminaire. C'est dans nos bons instituts que naissent et grandissent ses habitudes d'ordre et de régularité dans le travail et la prière : c'est dans cet ordre aussi et cette persévérance qu'il mettra sa ferveur, le devoir méticuleux dût-il être rigi-



de ou cette régularité lassante. Voyez M. l'abbé Joye vicaire à Echallens, à Barberêche ou à Bulle, en 1912-1914, curé de Villarepos jusqu'en 1921 et de Barberêche jusqu'en 1930, année où Domdidier le reçoit ; partout le ministère de ce prêtre est celui d'un homme de devoir qui ne discute pas avec son règlement de vie, qui ignore l'acception des personnes. Il accomplit ce devoir avec une ponctualité

serrée, un peu inquiète, toujours dévouée. Les nombreux paroissiens de Domdidier le voient, pendant plus de douze ans, circuler sur les chemins de leur grand village avec un air solennel, lui qui pourtant jamais ne sera distant. Sa conversation, son geste ont quelque chose de cérémonieux et cependant M. le Doyen serait facilement chaud et emporté s'il ne se contenait. Parce qu'il est prêtre du Dieu Très-Haut, il cache profondément ses déceptions et offre surnaturellement à Dieu ses sacrifices. C'est le devoir qu'il faut aimer et non la façade !

Ah ! si l'on savait tout ! Mais, au fait, pourquoi le dire ? C'est Dieu qui nous juge et non les hommes. Allons de l'avant avec sa croix. Cette croix, M. le Doyen l'aime en donnant tout son cœur et son temps à ses chers paroissiens. Et ça n'est pas peu donner puisque, lentement, il consume sa vie, à petit feu. Comme tout prêtre, il a sacrifié volontiers à Dieu la joie d'une famille personnelle, mais le doyen Joye gardait en sa cure son père et ses sœurs et c'était encore pour être leur soutien et leur consolation. Dieu a vu sa

charité ! N'est-ce pas là l'essentiel ? Nous l'espérons près de Dieu. Parce qu'il nous a quittés, c'est le moment où nous comprenons, avec un peu d'amertume, tout ce qu'il y avait de bon, d'austère et de charitable dans sa vie. Ce regret lui-même peut heureusement n'être pas tardif puisque l'exemple de M. le Doyen nous aide encore comme nous pouvons l'aider aussi à s'approcher de plus en plus de la Lumière, s'il ne la contemple pas déjà. Consolante communion des saints qui est communion des morts et des vivants.

L. P.

*La Liberté*, 30 III 1943, n° 74; *La Semaine catholique*, 1 IV 1943, n° 13, p. 201; *Journal d'Estavayer*, 2 IV 1943, n° 46.

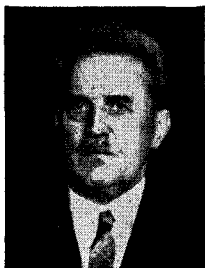
**M. Louis Delaspre** (2 février 1868-27 mai 1943). — Midi moins un quart. La Grand-rue animée d'un samedi d'hiver. La bise aigre chasse les vieux papiers du marché finissant contre les portes profondes des demeures patriciennes. A l'angle de l'arcade première, où s'élève majestueuse la statue du grand saint Christophe, une belle porte à deux battants, ornée du nœud Louis XVI, puis un vaste corridor. A main droite une autre porte munie d'un timbre au bruit strident. On entrait alors dans un bureau désert dont les tables étaient surchargées de cartons dans un désordre artistique. Mais aux parois, quelques tableaux à l'huile de Brulhart, et quelques gravures anciennes de Fribourg par Lory, attestaient le goût fin du maître de céans.

Il apparaissait au fond de la vaste pièce, dans l'encadrement d'une porte, d'où s'échappait le bruit sourd des machines, vêtu d'une simple blouse de typographe, ayant en mains un numéro de l'*Indépendant*, sentant l'impression fraîche.

C'était l'imprimerie de la feuille radicale et son chef Louis Delaspre. Avec un sourire amusé, il me disait : « Comment, vous osez venir chercher le journal, à midi, à la barbe des sbires de la chancellerie ? Ma réponse : « Un jour, je surpris Alphonse Théraulaz en train d'acheter la *Sentinelle*. Oh ! Monsieur le conseiller, lui dis-je. Et lui, le maître de nos

finances de me répliquer avec une désinvolture de vieux magistrat à qui on ne la fait plus : « Cher ami, il faut être renseigné ». Je suis encore le précepte, en me rappelant combien Théraulaz était conservateur et... gruyérien.

C'est par une boutade de ce genre que commençait ma conversation hebdomadaire avec Delaspre. Partie de la politique fribourgeoise dont il contait avec une saveur malicieuse les péripéties diverses depuis 30 ans, elle se terminait au son grave de l'Angelus de midi sur l'évocation d'un beau paysage ou d'une lecture classique.



Bâti en athlète, Delaspre révélait sous sa grande blouse la carrure d'un gymnaste de l'Ancienne, d'un lutteur politique. Imprimeur du *Confédéré*, puis de l'*Indépendant*, il avait en cette qualité vécu la période agitée durant laquelle le parti radical fribourgeois luttait désespérément contre la dictature de Georges Python, dont Delaspre était, par hasard, le voisin immédiat.

Du bureau du conseiller à son atelier il y avait l'épaisseur d'un mur mitoyen. L'avocat Biemann, pour lors rédacteur de l'organe libéral le savait bien. Au plus fort de la mêlée, le chef radical dont l'étude se trouvait un peu plus haut, buvait de temps en temps le Chambertin en compagnie de Favon, Gavard, Lachenal et... Python, sous l'œil scandalisé d'un clerc qui croyait encore à l'immutabilité des principes qui guident les hommes politiques.

A l'encontre de ce genre de rédacteur instable, Delaspre représentait avec douceur et fermeté la tradition de 1848. Dans les conseils du journal, il calmait parfois l'ardeur présumptueuse des jeunes et combattait la tendance aux compromissions des anciens, plus préoccupés de conserver leurs sièges que d'appliquer le programme intégral du parti. C'est peut-être à l'habileté de citoyens comme Delaspre que le parti radical fribourgeois doit de n'avoir pas perdu plusieurs batailles électorales. Si Delaspre restait objectif, c'est que ce citoyen était dépourvu d'ambition personnelle. Sa situation lui aurait permis de briguer les suffrages. En parfait

philosophe, il préférait l'influence au pouvoir et en développant avec intelligence son imprimerie, sans en avoir l'air, il permettait à ses coreligionnaires politiques, d'avoir un organe de publicité à bon compte. Aussi était-il incontesté dans son parti.

Radical bon teint, Delaspre n'était cependant pas un sectaire. Ane d'un journal qui changea souvent de rédacteurs auxquels les nécessités du temps avaient imposé diverses attitudes, la plupart énergiques qu'ils n'aménageaient pas sans difficultés, l'éditeur s'y prenait de façon telle qu'ils revenaient tout naturellement à la ligne de conduite primitive. C'était ce que Thiers appelait un enragé de modéré.

La profession de Delaspre l'amenait évidemment à s'occuper de politique militante. Mais, il ne-s'y confinait pas. L'éducation de la jeunesse fut une de ses distractions favorites. Longtemps, il siégea au sein de la commission scolaire de Fribourg. Le Club Alpin le comptait au nombre de ses membres. Les hautes cimes des Alpes l'attiraient.

Tout compte fait, il semble qu'il fut un homme heureux. Il connut cependant que trop d'amertumes. Des peines de famille nous le montrèrent souvent avec un pli douloureux qu'il s'efforçait de dissimuler.

C'est un homme rare qui a disparu du milieu de nous. Un très bel esprit qui a participé à toutes nos luttes politiques sans se départir de la sérénité du sage. Il vivait de la vie tranquille de notre cité qu'il aimait en artiste délicat et où il jouait du fond de la Grand-rue, un rôle plus grand qu'on ne le pensait et qu'il ne se le figurait lui-même.

A. B.

*La Liberté*, 29 V 1943, n° 125 ; *L'Indépendant*, 29 V 1943, n° 63 ; *Feuille d'avis de Fribourg*, 29 V 1943, n° 42.

**Mademoiselle Jeanne Daguet, inspectrice.** — M<sup>lle</sup>

Jeanne Daguet était une personnalité si vivante, malgré les atteintes d'une maladie à laquelle elle opposait son énergie accoutumée, jointe à beaucoup de bonne humeur, qu'on ne s'attendait pas à la voir quitter brusquement ce monde. Elle mourut, au milieu des siens, le 28 juin 1943, vigile de la fête patronale de cette paroisse de St-Pierre qui fut, dès sa création, l'objet de son dévouement.

Née en 1876, élève des Dames Ursulines auxquelles elle demeura toujours très attachée, elle passa son brevet en 1893 et se familiarisa si bien avec la langue allemande pendant son séjour au pensionnat de Chiemsee (Bavière) qu'elle fut nommée, dès 1900, inspectrice des écoles dans les districts de la Singine et du Lac.



En 1903, la Société d'utilité publique des Femmes suisses (section fribourgeoise) fondait l'École normale ménagère qui suscita jusqu'aux derniers jours de M<sup>lle</sup> Jeanne Daguet

son plus vif intérêt et son inlassable activité.

A la même époque, Georges Python décrétait l'enseignement ménager obligatoire dans nos écoles cantonales. Le chef de l'Instruction publique trouva en M<sup>lle</sup> Daguet une organisatrice zélée et enthousiaste de cette nouvelle branche pratique du programme des études. Elle sut apla- nir les obstacles et soutenir avec beaucoup de tact et de compréhension le courage parfois fléchissant des maîtresses, rebutées par les difficultés des débuts. Dans la notice de *Joie et travail*, due à la plume de M<sup>lle</sup> J. Plancherel, elle relève que chez M<sup>lle</sup> Daguet « l'ardeur idéaliste s'accompagnait toujours d'un ferme bon sens; d'une forte compréhension des réalités de la vie et du sol. Elle devait triompher des difficultés, elle devait réussir. Elle réussit. »

Durant plus de 40 ans, Jeanne Daguet mena une vie professionnelle très remplie, ce qui ne l'empêcha point de s'intéresser à des questions philanthropiques ou sociales. Ainsi fut-elle des premières à seconder le professeur Jean Brunhes et sa femme M<sup>me</sup> Brunhes-Hoskier dans la fonda-

tion des *Jardins ouvriers de Fribourg* et de la *Ligue sociale d'acheteurs*. Elle faisait partie de ce groupe d'action, plein d'idéal, qui se réunissait au Schönberg, au Clos Ruskin où se sont nouées tant de fécondes et solides amitiés, car les mouvements d'idées autant que les conférences et les congrès, retenaient l'attention de son esprit ouvert. Aussi était-elle heureuse de se compter à bon droit parmi les *Amis de l'Université*.

Les affections familiales, celles de l'amitié et les œuvres charitables partagèrent le temps de sa retraite, prise en 1936. L'œuvre des Arbres de Noël, en particulier, les secours aux soldats, distribués par les soins des aumôniers de nos régiments, l'occupaient activement, sans parler des nombreux appels qui s'adressaient à son cœur compatissant et nécessitaient une correspondance et des démarches multiples.

On peut dire de M<sup>lle</sup> Jeanne Daguet qu'elle possédait une âme forte dans une riche nature, c'est pourquoi « son souvenir se transformera lui-même en exemple », témoignage qu'inscrivit au revers de son memento une amie fidèle.

HÉLÈNE DE DIESBACH.

*La Liberté*, 29 VI 1943, n° 148; *Freiburger Nachrichten*, 30 VI 1943, n° 149; *Joie et travail*: Bulletin de l'Association fribourgeoise des maîtresses ménagères, n° de septembre-octobre 1943.

**Le capitaine-aumônier Romain Daguet (30 janvier 1907-14 juillet 1943).** — Chaque fois qu'on évoque le souvenir du capitaine-aumônier Romain Daguet, une question angoissée se pose: « Pourquoi la montagne est-elle si cruelle envers ceux qui l'aiment, envers ceux qui l'admirent ? » Mais on ne tarde pas à reconnaître la vanité de pareil propos; on constate que le sens de nos vies ne se limite pas à ce monde et l'on répète le mot que l'abbé Romain Daguet disait en toutes circonstances: « Que la volonté de Dieu soit faite »!

C'était le 14 juillet 1943. Par une nuit claire, à deux heures du matin, un groupe de soldats en mission militaire

lors d'un cours central de haute montagne, quittent la cabane Mountet pour entreprendre l'ascension de l'Obergabelhorn. Devant eux, se dresse la paroi à pic qu'il faudra gravir; à leur côté, c'est l'abîme d'une vertigineuse profondeur. Les alpinistes, répartis en plusieurs cordées, montent prudemment. Le capitaine Daguét ferme la marche. Il est heureux de faire enfin cette ascension pour laquelle il s'est beaucoup réjoui, heureux d'accompagner ses soldats, heureux de vivre une fois de plus dans la beauté



d'une nature grandiose. La course se poursuit méthodiquement. A six heures, le sommet est presque atteint. Un soldat s'agrippe à un bloc pour franchir l'un des derniers passages difficiles, un second le suit, puis les autres, enfin le capitaine Daguét. Tout à coup le bloc cède, roule, entraînant avec lui le capitaine Daguét et son ami de la même cordée, le capitaine Trembley: ils firent une chute de plus de trois cents mètres, sous les yeux

épouvantés de leurs compagnons. La nouvelle de cet accident consterna le pays.

Fils de M. Charles Daguét, originaire de Fribourg, le capitaine Daguét habitait Berne avec sa famille. Jusqu'en 1925, il suivit les classes primaires, puis le gymnase de la ville. Ses amis se souviennent encore de la voix cristalline de ce garçonnet qui faisait partie du chœur de l'église et chantait si bien tous les versets latins, même les plus difficiles. Il se rendit ensuite au collège d'Engelberg et termina ses études secondaires par de brillants examens. Il laissa là-bas le souvenir d'un élève intelligent et travailleur; ses qualités de cœur le firent estimer autant de ses maîtres que de ses condisciples. Et, sans doute, son grand amour de la montagne naquit dans ce joli site d'Engelberg, encadré de si beaux sommets! Le Titlis fut bien des fois le témoin des prouesses de ce jeune alpiniste.

Peut-être la montagne décida-t-elle même Romain Daguét à étudier la géologie. Il y travailla pendant deux ans à l'Université de Berne, sous la direction de feu le professeur



Arbenz. Puis il partit en Italie où il voyagea pendant plus de six mois. L'art italien le prit tout entier et le fit réfléchir. A son retour à Berne, la science de Dieu l'emporta sur la science de la nature: en 1930, il entra au séminaire de Lucerne où il resta une année; puis, pendant deux ans, il fut étudiant au Salésianum de Fribourg; enfin, la dernière année avant son ordination, séminariste à Soleure. Ami de Dieu, ami de la montagne, il avait dit en entrant au Séminaire: « Etre prêtre et alpiniste ». Certes, il fut prêtre en étant alpiniste, et alpiniste en étant prêtre. La montagne le rapprochait de Dieu, disait-il. Il l'aimait et la connaissait comme peu d'autres. Quel sommet n'avait-il pas gravi? L'un de ses amis rappelait encore, il y a peu de temps, comment l'abbé Daguét, lors d'une halte à la cabane Britannia, expliquait à des touristes qui ne partageaient pas ses croyances, le sens élevé du bréviaire.

Le 8 juillet 1934, il fut ordonné prêtre à Soleure. Le 22 juillet, en l'église de la Ste-Trinité, à Berne, il célébrait sa première messe, entouré de ses parents et de ses amis. Qui aurait reconnu alors, sous les traits du prêtre profondément recueilli, le sportif hardi, accoutumé à braver les dangers des plus hauts sommets. Le lendemain déjà, il se rendait à Bâle pour exercer son ministère, en qualité de vicaire de la paroisse de St-Antoine. Il y resta un an. En 1935, envoyé à Fribourg par ses supérieurs qui le destinaient au professorat dans l'un des séminaires du diocèse de Bâle, il vint préparer à l'Université sa licence en théologie. L'histoire de l'art le passionnait: aussi cultiva-t-il cette branche avec enthousiasme. Durant plusieurs années, il consacra la plus grande partie de son temps aux recherches scientifiques exigées par la thèse qu'il avait choisie: *Le peintre fribourgeois Pierre Wuilleret, de Romont*. Il faut l'avoir vu à l'œuvre pour se rendre compte du travail qu'il fournit à ce moment. Il suivit le peintre à travers tous ses déplacements: à Fribourg, à Soleure, à St-Gall. Les découvertes qu'il rapportait de ses explorations lui causaient des joies débordantes. Il mit toute son ardeur et tout son cœur à la recherche des documents nécessaires pour ce travail de grande envergure. Il l'avait du reste presque achevé, lorsque la mobilisation générale le fit changer d'activité. Pendant

les vacances et le dimanche, l'abbé Daguet exerçait la pastoration dans nombre d'endroits où on l'appelait : Wengen, Grindelwald, etc.

En septembre 1939, il fut nommé capitaine-aumônier : « Prêtre et soldat », telle fut sa devise à partir de ce jour. Il travailla d'abord à l'E.S.M., à Montreux. Il fit pour ses soldats tout ce qui était en son pouvoir : il s'occupait de tous et de chacun, ne ménageait ni ses forces, ni son temps, ni ses peines. Nommé ensuite aumônier de la 2<sup>e</sup> division, il partit rejoindre son état-major. En hiver 1941-42, il obtint deux mois de congé pour préparer l'examen oral de son doctorat. Il le passa avec grand succès en février 1942. Le capitaine Daguet comptait mettre la dernière main à sa thèse de doctorat en rentrant du cours central, la publier et recueillir enfin le fruit du travail énorme auquel il s'était consacré. Mais Dieu en décida autrement. Cependant, en juillet 1943, pour rendre hommage au labeur du capitaine Daguet, sur la proposition de M. le professeur Reiners, la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg lui décernait le titre de docteur en philosophie.

Lors de la promotion au grade de commandant de corps d'armée du colonel-divisionnaire Borel, le capitaine Daguet vit ajouter à sa charge d'aumônier celle d'adjudant du colonel-divisionnaire Dupasquier pour le service en haute montagne. Ce qu'il fut alors pour ses soldats, personne ne le saura jamais. Il les aimait et ses soldats le lui rendaient. Pourquoi ? Il était pour eux non seulement un supérieur, un guide, un prêtre, mais encore et surtout, un ami, un frère : un ami qui donnait sans compter, rendait service, faisait plaisir, en un mot, il vivait pour ses soldats et avec ses soldats. Pour donner aux autres, il faut posséder soi-même ; pour donner beaucoup, il faut être riche. Or, le capitaine Daguet était riche : non pas riche d'une richesse matérielle, mais riche d'une richesse intellectuelle, spirituelle et morale. Musicien, géologue, historien de l'art, alpiniste accompli, skieur émérite, il était en plus soldat et prêtre dans l'âme. Et tout ce qui lui avait été départi, il le distribuait journellement par son exemple, ses conversations, ses conférences, ses cours pratiques. Le soldat le plus triste s'égayait en sa compagnie : il avait le secret de

chasser les préoccupations, d'aplanir les difficultés; il rayonnait la joie, la bonne humeur, une amitié qui allait jusqu'à la sollicitude. On l'aimait encore pour sa simplicité. Lors d'une fête de Noël passée à l'armée, il avait dit à l'un des soldats malades qu'il reconfortait: « Chacun doit avoir une très grande joie aujourd'hui. La mienne est d'avoir entendu ce matin, au téléphone, la voix de chacun des membres de ma famille. »

Rappelons ici la grande estime et la véritable affection qu'il portait à son premier supérieur, le colonel-divisionnaire Borel, puis à son successeur, le colonel-divisionnaire Dupasquier. Ces sentiments, au reste, étaient réciproques. L'émouvant discours prononcé à Berne au cimetière de Bremgarten sur la tombe du défunt par le colonel-divisionnaire Dupasquier lui-même, en est la preuve tangible. L'émotion de l'homme eut raison là, un instant, du stoïcisme du soldat. L'impression sur l'assistance fut grande.

— « Oui, dit-il, le capitaine Daguet était pour tous, soldats, officiers, supérieurs, un camarade plein d'entrain, débordant de vie, enthousiaste pour l'effort physique et moral, si loyal et si noble. Le sillage qu'il laisse derrière lui est donc lumineux: ce milieu exaltant lui convenait particulièrement. Soldat du Christ et soldat suisse, il nous a laissé, par son action et son exemple, un message que nous lui devons aujourd'hui de relever. Son allant, son indifférence au danger, sa confiance en la vie, sa conscience des buts supérieurs pour lesquels nous devons servir sont pour nous comme une exhortation à ne pas nous laisser déprimer, un appel à nous redresser et à regarder droit en avant. C'est en suivant cette ligne que nous imprimerons au souvenir laissé par lui la direction qu'il eût désirée. Et, en même temps, nos cœurs garderont à sa mémoire, une fidélité vivace et chaleureuse. »

On ne saurait mieux traduire la grande leçon que nous a laissée cette existence, toute de noblesse, de droiture et de simplicité. Répondons-y.

HERMINE GUGGENHEIM.

**Le capitaine-aumônier Charles Trembley.** — Au matin du 14 juillet 1943, le cap.-aum. Charles Trembley et son ami, le cap.-aum. Romain Daguët tombaient à l'Obergabhorn, en service commandé, alors qu'ils participaient au Cours Central Alpin. On les releva, mutilés par une chute violente de 300 m. dans la rimaye où ils gisaient encordés, côte-à-côte.

Ce n'est qu'après un moment de profonde stupeur que s'éveilla en nous toute la tristesse d'une si navrante nouvelle. Seule, la grandeur de cette mort de deux aumôniers militaires, dans l'accomplissement d'un austère devoir, en atténua quelque peu la brutalité.



M. l'abbé Ch. Trembley, originaire du Grand-Saconnex, y était né le 27 juillet 1908. Après les classes primaires, il fit ses études gymnasiales au Collège de Genève. Son intention était alors de se vouer à l'enseignement. Mais la forte éducation chrétienne reçue dans son excellente famille et une nature admirablement droite et généreuse rendirent le jeune bachelier attentif à un autre appel. Pour se donner le temps de réfléchir et de préparer une décision sereine, durant deux années, il enseigna à l'Institut Florimont, puis, en 1931, il entra au Grand Séminaire. Il en sortit prêtre en 1935 et fut nommé vicaire à la paroisse St-Pierre, à Fribourg. Il y demeura cinq ans. Nommé en 1939 aumônier du régiment genevois et astreint aux mobilisations presque permanentes du début de la guerre, il dut, en 1940, abandonner le ministère paroissial. Il consacra les périodes de répit que lui laissaient les relèves, à l'hôpital cantonal de Genève, dont il avait été nommé aumônier-adjoint.

D'un abord simple et direct, que sa discrétion faisait parfois paraître presque froid, l'abbé Trembley révélait bien vite, à ceux qui apprenaient à le connaître, un tempérament admirablement équilibré, droit, généreux. Il était auprès de tous, mais plus particulièrement des humbles, des malades, un prêtre d'une exquise prévenance. Ne poussa-t-il pas la sollicitude jusqu'à faire à plusieurs reprises le voyage

de Leysin pour apporter à des paroissiens malades un peu de réconfort spirituel ? Parlant de son ministère dans les hôpitaux, il manifestait une conscience très vive, émouvante, des responsabilités d'un prêtre appelé fréquemment à préparer des mourants à paraître devant Dieu.

A l'armée, il fut bien vite entouré d'une estime profonde et respectueuse, pour ses belles qualités d'homme, pour son dévouement absolu de prêtre, et cela même de la part de ceux — officiers et soldats — qui ne se considéraient pourtant pas comme ses « paroissiens ». Ceux qui prirent part à ses funérailles militaires en recueillirent des témoignages véritablement émouvants. N'avons-nous pas entendu, lors du dernier adieu sur sa tombe, un officier supérieur, qui fut à plus d'une reprise son camarade de cordée, s'écrier : « Le capitaine Trembley était le plus grand, le plus magnifique camarade qu'il m'ait été donné de rencontrer à l'armée ! »

Une telle vénération s'adressait au prêtre bien plus encore qu'au soldat.

L'abbé Trembley aimait la montagne. Il l'aimait pour le sain effort qu'elle demande, pour l'austère enseignement qu'elle donne, pour le témoignage qu'elle porte de la magnificence du Créateur. Il l'abordait avec une prudence qui condamnait toute témérité, mais aussi avec une calme énergie qui savait dompter l'obstacle. Parvenu au sommet, il se découvrait et priait. Atteignant, un jour où la montagne était méchante, le faite du Cervin, il se plaça sans un mot devant la grande croix de fer qui est là-haut et fit un beau signe de croix : se fut, pour ses camarades de cordée, le signal de la prière.

La montagne était pour lui comme un autel élevé, où il aimait à monter : il y retrouvait Dieu.

L. P.

*La Liberté*, 15, 19 et 21 VII 1943, nos 162, 165 et 167 ; *La Semaine catholique*, 22 VII 1943, n° 29, p. 411-412 ; la presse genevoise : *Courier de Genève*, *Journal de Genève*, *La Suisse*, *La Tribune de Genève*, dès le 15 VII 1943.

**M. Max Turmann, ancien professeur à l'Université de Fribourg.** — C'est grâce à l'amabilité de M. Paul Girardin, professeur à l'Université, que nous pouvons reproduire ici l'article nécrologique, publié dans l'*Academia friburgensis*, rendant un dernier hommage à la mémoire de M. Max Turmann, l'un des éminents professeurs de notre « Alma Mater ».

(Réd.)

Le 22 juillet 1943 est décédé à Paris M. Max Turmann, ancien professeur à l'Université de Fribourg. Il était né le 25 février 1866 à Bordeaux. Ce fut dans cette ville qu'il poursuivit ses études classiques supérieures et y obtint sa licence en lettres avant d'entrer en Sorbonne en 1890.

Max Turmann, économiste et sociologue de marque, membre correspondant de l'Institut pour la Section des sciences morales, est un des maîtres qui ont honoré notre Université, et très nombreux sont les élèves qui se rappellent avec reconnaissance avoir passé par ses mains. Il occupait à Fribourg, depuis 1906, une des chaires importantes de notre Université, celle d'économie commerciale, créée pour lui par Georges Python, en partie à la recommandation des maîtres de la science sociale et de l'enseignement catholique, le marquis de La Tour-du-Pin, Henri Lorin, Jean Brunhes.

Comme l'indique son nom, Turmann était d'origine alsacienne ; il avait fait ses études d'Université à Bordeaux, sous la direction de maîtres réputés, tels que Imbart de la Tour, l'historien catholique de la Contre-Réforme, et Camille Jullian ; il avait même préparé l'agrégation d'histoire, ce qui avait contribué à donner à sa pensée les exigences de précision qu'on lui a toujours reconnue. Lorsque cette nomination à l'Université de Fribourg vint le trouver, il enseignait les sciences sociales à l'Université catholique de Lille, en même temps qu'il s'était chargé d'un cours à l'École libre des sciences sociales à Paris ; mais il était déjà, en outre, ce qu'il restera toute sa vie, un journaliste informé et abondant, envoyant articles et correspondances à une foule de journaux : professeur et journaliste, ce sera bien là le double signalement de son activité professionnelle, telle qu'elle va se manifester à Fribourg, où il trouvait, à la

Faculté de droit, une pléiade d'hommes remarquables : de Kostanecki, Georges Gariel, Vincent Gottofrey, juge fédéral, en 1906, Hugo Oser, lui aussi juge fédéral, le président Cyprien Clerc, Emile Bise, qui fut aussi directeur de *La Liberté*.

C'est ici le moment de rappeler combien la cohorte de ses amis, de ceux qui avaient attiré sur lui l'attention de Georges Python, lui resta fidèle toute sa vie, et parmi eux Georges Fonsegrive, le directeur de la *Quinzaine*, revue qui faisait un double emploi avec le *Correspondant* ; le groupe du *Correspondant*, avec Etienne Lamy, Maurice Brillant, Trogan, puis Gaspard Decurtins, René Pinon, Paul Nureau, de l'Institut catholique de Paris. Les uns et les autres lui avaient donné mission de continuer à populariser, du haut de sa chaire de Fribourg, la doctrine sociale de l'Eglise, de commenter les encycliques à base sociale du Souverain Pontife, de prendre rang parmi les militants de l'Union de Fribourg.

Comme Turmann arrivait à Fribourg avec une lourde charge de famille — elle comprenait cinq enfants — Georges Python lui confiait en même temps la direction de l'Ecole de commerce pour jeunes filles, au Cambach.

Turmann envoyait chaque mois au *Correspondant* une Chronique sociale, et il avait pris l'habitude de réunir en volumes publiés d'ordinaire chez Plon, où il avait comme ami Fernand Laudet, le créateur et le directeur de la *Revue hebdomadaire*, la plus grande partie de ces chroniques, qui avaient déjà fourni la matière de nombreux articles dans les journaux quotidiens : il savait donner à ces volumes des titres pleins d'actualité : Initiatives féminines ; — Le développement du catholicisme social depuis l'Encyclique *Rerum novarum* ; — Problèmes économiques ; — Problèmes sociaux du travail industriel ; — Le Syndicalisme chrétien en France, etc.

A la fin de la première guerre, il avait publié un volume remarqué sur le rôle secourable de la Suisse (*La Suisse pendant la guerre*), qui attira sur lui l'attention du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich. On lui demanda d'occuper la chaire d'économie politique et de science financière, dans laquelle il put, comme à Fri-

bourg, donner la mesure de ses qualités d'exposition, dans des cours tels que: *Les banques et les institutions du crédit, La science financière, etc.*

Ces notes seraient incomplètes si, à côté du professeur et du sociologue, nous ne faisons pas mention de ce type du chrétien parfait que sut réaliser Max Turmann, mettant dans sa vie de tous les jours les qualités les plus rares, parfaite courtoisie alliée à la bonté, bienveillance dans ses jugements, qui savait épargner toute parole dure sur quelqu'un, modestie sincère, allant jusqu'à l'effacement. Le chrétien qu'il était ne se laissa jamais aller au découragement et ne désespéra jamais du sens de la vie. Nous nous le rappelons — ce fut la dernière année de son enseignement à Fribourg — alors qu'il avait renoncé à son grand appartement du second étage de l'avenue de Pérolles, et qu'il logeait à l'hôtel, assistant chaque matin, à la première heure, à la messe dite dans la chapelle de la clinique de cet autre grand chrétien que fut le docteur Clément.

Ce sera un des fleurons de la couronne de notre Université internationale d'avoir compté trente ans parmi ses maîtres (1906-1936) un maître si éminent et un chrétien si convaincu, qui a su accorder sa vie sur ses croyances et qui, dans son immense modestie, a toujours rapporté à sa foi religieuse et à l'Université de Fribourg, les succès de sa carrière et la notoriété personnelle que lui valurent ses travaux.

PAUL GIRARDIN.

*Academia Friburgensis* : Nouvelles universitaires, 1943-1944, n° 1, p. 14-15.

**M. Frédéric Barras, député.** — Les obsèques de M. le député Barras, à Belfaux, lundi 26 juillet 1943, ont été une imposante manifestation de sympathie pour la mémoire de celui qui tenait une grande place dans l'estime publique et pour sa famille si cruellement éprouvée.

Le député Barras n'était pas un chrétien de façade. Dans sa vie privée comme en public, il vivait sincèrement sa foi qu'il manifestait en toute occasion. Il faut avoir vécu dans son intimité pour pouvoir apprécier tout ce qu'il y avait



de grand dans cette âme aux sentiments nobles et élevés. Durant toute sa maladie, il édifia son entourage par son admirable résignation et la ferveur de sa profonde piété.

Dans ses charges publiques, Frédéric Barras s'acquit l'estime et l'affection de ses administrés par son activité, son amour de l'ordre et la plus stricte impartialité. Sa grande connaissance des affaires, son commerce des plus agréables, son urbanité parfaite envers tout le monde, rendaient sa présence désirable dans toutes les manifestations de notre vie populaire. Avec cela, généreux et serviable, il avait tout pour mériter cette popularité de bon aloi et pour jouir de la sympathie générale. Soit dans les assemblées, soit dans les réunions de comité, le député Barras prenait souvent la parole et exprimait toujours des idées réfléchies et pratiques qui prouvaient autant sa compétence que l'intérêt qu'il prenait aux progrès agricoles de sa contrée. Doué d'une grande indépendance de caractère, il avait son franc-parler et savait, par des phrases brèves et pleines d'esprit, blâmer les exagérations ou remettre en place les arrivistes ou les citoyens aux opinions flottantes.

Le sergent-major Barras avait une prédilection marquée pour le service militaire. Il était très aimé de ses hommes, à qui il savait communiquer son inaltérable bonne humeur et sa joie de vivre. On aimait l'entendre narrer ses pittoresques souvenirs de la mob. 1914-1918. Le noble sport du tir avait ses préférences. Le nom du député Barras est inscrit au livre d'or des tireurs fribourgeois. Ses fils, officiers, excellents tireurs, ont de qui tenir !

Dans sa famille, M. Frédéric Barras, fut un époux modèle, un père aimant et aimé. Sans attendre sa dernière maladie, il voulut procéder au partage légal et assurer à chacun de ses enfants une situation convenable, évitant ainsi tant de difficultés qui divisent les familles après la mort du chef. Il leur laisse surtout en héritage, l'amour de la piété, de l'ordre et du travail. Dans cette ferme séculaire si accueillante, se conserveront encore, grâce à Mme Barras,



modèle de la femme forte selon l'Évangile, les belles traditions de la vraie famille chrétienne où règne la paix, la large hospitalité que connaissent tant de malheureux. Tout près de la vieille maison, dans la charmante chapelle de saint Joseph érigée par le pieux défunt, son fils cadet célébrera un jour, si Dieu le veut, le saint Sacrifice auquel son père assistera du ciel...

M. le député Frédéric Barras laisse un grand vide au milieu de sa chère famille, qui lui a prodigué, jusqu'à ses derniers moments, les soins les plus dévoués et les plus admirables; un grand vide au milieu de ses nombreux amis; un grand vide au milieu des paroissiens de Belfaux qui se souviendront de leur bienfaiteur devant le Saint Crucifix, en qui il avait mis toute son espérance.

P. P.

*Notes biographiques.* Frédéric Barras est né à Lossy en 1874. Il a succédé à son père en 1912 comme syndic de Lossy et il a fonctionné jusqu'en 1934, année où il fut remplacé par son fils aîné Joseph. On lui doit, comme tel, la construction de la maison d'école en 1915.

Député au Grand Conseil de 1921 jusqu'à sa mort, membre du Conseil paroissial de Belfaux qu'il présida pendant de nombreuses années. Membre fondateur de la Caisse Raiffeisen de Belfaux, du syndicat agricole de Belfaux et de la société des sélectionneurs de la Sarine. Membre fondateur et premier président, dès 1896, de la Société de tir « Les Patriotes des bords de la Sonnaz ». Décédé à Lossy, le 22 juillet 1943.

(Réd.)

*La Feuille d'avis de Fribourg*, 24 et 28 VII 1943, nos 58 et 59; *La Liberté*, 24 VII 1943, n° 170; *Le Rosaire*, octobre 1943; *Le Paysan fribourgeois*, 29 VII 1943, n° 30; *Bulletin officiel du Grand Conseil* 1943; *Bulletin paroissial de Belfaux*, 1943.

**M. le chanoine François-Marie Bussard.** — « Le prêtre est un homme mangé », a dit un Saint lyonnais, et P. Claudel ajoute : « Heureux l'homme entièrement mangeable et qui sert dans tout ce qu'il a de substance ! Il n'est pas né en vain »<sup>1</sup>. Tel fut le désir de M. le chanoine Bussard.

Il naquit le 2 septembre 1902 à Epagny, en Gruyère. En lui donnant les prénoms de François-Elie, ses parents le plaçaient sous la garde d'un des patrons du diocèse, qui devait lui communiquer son zèle d'apôtre, et ils attachaient à leur enfant le souvenir d'un oncle, M. l'abbé Elie Morand, professeur au Collège St-Michel. M. le chanoine Bussard allait être confirmé par Mgr Bovet, en 1913. Il fréquenta l'école primaire de la ville de Gruyères. Pendant ses années d'enfance il se sentit attiré vers le sacerdoce. Encouragé par son curé, M. le chanoine Berset, il entra au Collège St-Michel en 1914. Son tempérament vif se heurte au cadre forcément restreint de l'internat ; il souffre derrière son sourire et sa gaieté qu'il ne sait pas perdre. « C'était un garçon plein de force et de santé morale et qui s'accommodait assez mal au règlement de la maison. Il n'était pas fait pour vivre en cage, hélas ! Mais il chantait tout de même » nous dit un de ses compagnons, M. André Marcel<sup>2</sup>.

En 1920, M. le chanoine Bussard quitte Fribourg, il entre au Lycée de St-Maurice. « ...tout de suite, il se fit apprécier par sa bonne humeur et son entrain. Ses dehors de joyeux potache cachaient mal une âme sensible au beau et qui n'oubliait pas ses aspirations juveniles. »<sup>3</sup> Pendant sa dernière année de collège, sa personnalité se précise, sa vocation s'affirme, les horizons s'ouvrent. A la rentrée d'automne, les étudiants l'élisent président de l'Agaunia. Il ne sut pas, dit-on, maintenir toujours le calme dans les séances, il sut pourtant toujours y soutenir l'intérêt. On le choisit de plus comme premier assistant de la Congrégation des Enfants de Marie, qu'il aima tant. Son zèle ne se contente pas de ces premières responsabilités dans son monde d'étudiants ; il veut agir au loin, il veut écrire et professer

<sup>1</sup> P. CLAUDEL. *Seigneur, apprenez-nous à prier*. Annexe II, p. 114.

<sup>2</sup> *L'Express*, Neuchâtel, 21 août 1943.

<sup>3</sup> L. DUPONT-LACHENAL, *Les Echos de St-Maurice*, oct. 1943, p. 215.

« sur les événements du temps, un jugement catholique »<sup>1</sup>. Un journal de Bulle, le *Fribourgeois*, lui ouvre ses colonnes. Cette activité ne réussit point à absorber tous ses loisirs. Il aime la philosophie, la littérature et les arts le passionnent. Aux amis rassemblés dans sa chambre à la récréation des jours de pluie, il lit, plein d'émotion et d'enthousiasme, des pièces de théâtre: *Le Pauvre sous l'escalier*, *le Pendu dépendu*. Il cherche ainsi, grâce à son dévouement et à son goût pour le beau, à compléter la formation que ses professeurs tâchent de lui donner en classe...



Le collègue se termine; M. Bussard a vingt ans, il entre à l'abbaye où il entrevoit son champ d'action. En la fête de St-Augustin qui suit la maturité, il revêt l'habit des chanoines. Son année de noviciat s'achève; il commence l'étude de la théologie à St-Maurice et va la continuer à Rome, dès 1924, au Collège angélique. Il couronne ses études par le doctorat. On devine sous le titre de la thèse: *La facilité de l'acte salu-*

*taire*, sa générosité d'apôtre; il y traitait « des données les plus abstraites de la métaphysique surnaturelle, mais sans délaisser ceux qui restaient dans l'ombre »<sup>2</sup>. Il dédia son travail à la « Médiatrice de toutes les grâces et Reine des cœurs ». Il n'a jamais pu se passer d'elle. Il veut porter son nom. Le jour de sa profession solennelle, le 13 septembre 1926, il ajoute le nom de Marie à son nom de François. Le 18 décembre 1926, il est ordonné prêtre à St-Jean de Latran, par Mgr Polica, vice-gérant du diocèse de Rome.

Le voilà prêtre; son cœur est déjà bien formé et son intelligence est mûre — reprenons la vigoureuse image du Saint lyonnais — le voilà prêt à être servi. Il se donne; tous peuvent l'avoir. Il s'asseoit au confessionnal des heures patientes, personne ne le fatigue. Il a prêché des retraites, il n'a jamais su refuser un sermon; parfois on recourait à

<sup>1</sup> L. Dupont-Lachenal, l. c.

<sup>2</sup> J.-E. BERCLAZ, *Echo du Sikkim*, 1943, n° 4.

Lui un peu tard, mais il trouvait bien vite dans son cœur des paroles bienfaisantes. Il parlait à la radio, fréquemment ; les malades, au loin, l'aimaient. Souvent il se rendait à la clinique St-Amé. En passant au pied du sanctuaire de Notre-Dame du Scex, il appelait Marie à son secours. Puis il portait aux malades sa bonne humeur et la bénédiction de la Vierge, qui a ramené plus d'un indifférent. Les pauvres de la ville le connaissaient. Mais surtout ce sont les étudiants qui l'ont connu. Il a vécu leur vie, il se souvient de ses souffrances : il comprend les collégiens et ils le savent. Il les reçoit, il les console, il les relève, il adoucit les heurts d'un tempérament trop violent contre une discipline apparemment inflexible. Il les voit en particulier, il les voit ensemble. Depuis 1939, il dirige la *Congrégation des enfants de Marie* et il est Vereins-papa de l'*Agauinia*. L'idéal des Etudiants suisses l'a conquis et il s'efforce de l'inspirer aux membres de la section qu'il suit aux Fêtes centrales ; il en a manqué peu. Son dévouement le fait nommer président de la *Valensis*, société des étudiants suisses du Valais, de 1939-1941.

A son cœur immense, les sociétés du collège ne suffisent pas. Il est aumônier des *Cercles de jeunes gens*, à Vernayaz d'abord de 1928-1934, puis à St-Maurice dès 1932. Depuis 1936 il s'occupe de la *Sainte-Enfance*, en qualité de secrétaire général pour la Suisse. Il s'intéresse aux Associations de la presse, et souvent, Mgr Burquier le délégua au Comité de l'*Action populaire catholique suisse*.

Nous retrouvons, mais grandi et mûri, le zèle qui animait sa dernière année de collège. Ceux qu'il ne peut atteindre par son contact personnel, il cherche à les atteindre par ses écrits. Il avait rédigé ses premiers articles au Lycée. A peine revenu de Rome, il se voit confier la rédaction d'un journal de doctrine, le *Valais*, qui s'appellera bientôt la *Patrie Valaisanne*. M. le chanoine Bussard est plein de courage et de foi : « Nous sommes, dit-il dans son premier article, le 15 septembre 1927, nous sommes, de nos jours, inondés d'imprimés. Nous choisirons dans cette littérature les écrits qu'on lit le plus et nous essaierons d'en réfuter les erreurs. Nous avons pour cela notre vérité catholique, notre philosophie thomiste et les enseignements traditionnels de l'Eglise. A

la lumière de tel principe, nous avancerons avec confiance ». Il quitte le journal en 1931. En 1933, il se charge des *Echos de St-Maurice* et de l'*Echo du Sikkim* en 1937. Dès 1933, il collabore à l'*Echo Illustré*. On le nomme en 1936 rédacteur pour la Suisse romande des *Annales de la Propagation de la Foi, de St-Pierre apôtre et de la Sainte Enfance*. En 1939 on lui confie les *Bulletins paroissiaux*, fondés par son confrère le chanoine Cergneux. Il accepte en 1941 la rédaction française des *Monatschrift*, revue mensuelle des Etudiants suisses. Il collabore aussi aux *Annales de saint Pierre Canisius* pour la rubrique *Pro Pontifice et Ecclesia*. Il envoie des articles à la *Liberté*, au *Nouvelliste valaisan*.

Il rêve semble-t-il de faire une œuvre apostolique plus durable ; il s'intéresse à l'histoire. En 1933, à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de la réouverture du collège de St-Maurice, il publie une étude sur *Les sociétés d'étudiants aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Il expose, dans un ouvrage paru en 1935, *La coopération de l'Abbaye de St-Maurice à l'œuvre missionnaire*. Il nous a laissé la biographie de *Deux Abbés de St-Maurice : Mgr J. Marietan (1874-1943) et Mgr B. Burquier (1871-1943)*. Pour le 15<sup>e</sup> centenaire de St-Augustin, en 1930, il fit à Fribourg, sur le saint docteur, une conférence que publièrent les *Monatschrift*.

Cette activité si diverse n'avait rien de fiévreux, elle était parfaitement ordonnée, car, je crois, M. le chanoine Bus-sard avait le secret de se donner totalement au travail présent...

Subitement, la mort l'arrêta en plein labeur, le jour de l'Assomption 1943. Il se trouvait en vacances dans son pays natal ; il ne put ni confesser, ni célébrer la messe. Il recueillait ses restes d'énergie et monte en chaire pour son dernier sermon. Il acheva sa vie d'apôtre par le chant des louanges à Marie, comme il l'avait commencée, voilà 16 ans, à pareil jour, dans la même église. Deux jours plus tard, il mourait d'une crise cardiaque, doublée d'une attaque de péritonite. Nous pensons à la communion de la messe, le jour de St-Ignace d'Antioche : son labeur immense l'a broyé, comme la meule écrase le grain de froment, pour qu'il devint un pain vraiment pur.

M. B.

*La Liberté*, 18 et 20 VIII 1943, nos 191 et 193; *Freiburger Nachrichten*, 19 VIII 1943, n° 192; *La Semaine catholique*, 26 VIII 1943, n° 34, p. 454; *Les Echos de St-Maurice*, 41<sup>e</sup> année, n° 10, octobre 1943, fascicule entièrement consacré à la mémoire de M. le chanoine Bussard, dans lequel on trouvera en outre une bibliographie complète.

**Le Plt. Hubert Ems.** — Le samedi 11 septembre 1943, la population de la ville de Fribourg était consternée par la nouvelle de la mort du Plt. Hubert Ems, hospitalisé depuis le mois d'avril à Leysin. En effet, tous les espoirs de guérison semblaient permis, et ses amis pensaient que la robuste constitution du malade triompherait enfin de la pleurésie qu'il avait contractée lors d'un cours militaire à ski et qui le clouait au lit depuis le début de l'année. Mais lui, ne s'illusionnait pas. Il savait que la science humaine était impuissante à vaincre le mal qui le minait; aussi attendait-il fermement la mort en vrai chrétien qu'il était. Moins de quinze jours avant l'issue fatale, il avait eu à l'égard d'un de ses chefs venu lui rendre visite, cette parole superbe de courage: « Leysin ist mein Schlachtfeld geworden — c'est devenu mon champ de bataille ». Hubert Ems qui avait toujours vécu en homme et en chrétien, est mort en soldat. Toujours, il a été un ami fidèle pour ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et il le reste jusque dans sa mort, par le magnifique exemple qu'il est pour notre génération qui, née dans la guerre, se trouve plongée à la fleur de l'âge, dans un drame plus atroce encore que celui qui l'a vu naître.

Noble figure toute de droiture, chevalier sans peur et sans reproche, Hubert Ems est mort, et ce n'est pas sans émotion que nous l'avons conduit, le 15 septembre 1943, jusqu'à la cathédrale de St-Nicolas où reposent son grand oncle le chanoine Henri Ems, premier recteur de la paroisse de St-Jean, et le cousin germain de son père, Mgr Louis Ems, premier chanoine non résident et vicaire général. La ville entière se pressait sous les voûtes antiques pour témoigner à M. le juge cantonal Ems de la sympathie unanime dont jouissait son fils. Le colonel divisionnaire Du

Pasquier, accompagné de très nombreux officiers, suivait le corps dont la garde d'honneur était assumée par des camarades d'armes du défunt. Un détachement du bataillon d'infanterie 17 le précédait, et une fanfare militaire rythmait de ses accents graves la marche du cortège funèbre. Le Président du gouvernement, M. le Conseiller d'Etat Bernard de Weck entouré de plusieurs de ses collègues, M. le Syndic Lorson, le Tribunal cantonal « in corpore », de nombreuses autorités civiles et militaires et une foule



innombrables de personnes de tout âge et de toute condition avait tenu à conduire le vaillant officier à sa dernière demeure. Et quand à Bourguillon, où le fidèle rosariste avait émis le vœu d'être enterré, le Cdt. du bataillon 17, capitaine Protzen, lui dit son dernier adieu, et que le drapeau de Sarinia s'inclina sur sa tombe, les yeux se voilèrent, et tous les hommes de sa compagnie qui avaient eu à cœur de lui rendre les derniers honneurs,

mesurèrent l'étendue de la perte qu'ils venaient de faire en quittant celui qui avait été leur chef et qui était leur ami.

Second fils de M. le Juge cantonal, Dr Emile Ems, Hubert naquit le 8 février 1915, à Morat, où son père exerçait les fonctions de Président du Tribunal du Lac. Il fit ses études classiques au Collège St-Michel, puis devint élève de la faculté de droit de notre Université. Etudiant suisse dans l'âme, Hubert Ems fit partie de la Zähringia, puis de la Sarinia dont il fut, chose rare, le fuchs-major durant deux semestres. En 1938, il conquiert brillamment le grade de licencié en droit, puis fréquenta pendant une année les universités de Louvain et de Paris. Il en rapporta un diplôme d'éloquence française, encore que sa langue maternelle ait été l'allemand. De retour à Fribourg, il entra comme stagiaire à l'étude de Me Deschenaux puis, à la mort de ce dernier, pratiqua sous la responsabilité de Me Dr Jean Bourgknecht, dans l'étude duquel il vint compléter la phalange déjà nombreuse des futurs avocats. Hubert Ems



était en train d'achever l'élaboration d'une thèse de doctorat lorsque la mort mit brusquement fin à une carrière qui s'annonçait pleine des plus belles espérances.

Le 2 septembre 1939, l'armée était mobilisée, et le jeune lieutenant Ems répondit avec enthousiasme à l'appel de la patrie. Chef de section, incorporé à la compagnie I/17, c'est lui qui commanda le peloton de la garde du drapeau à Torry, lors de la prestation du serment de son bataillon devant M. le Conseiller d'Etat Corboz. Tempérament de chef, officier de valeur, le Lt. Ems l'était avant tout parce qu'il savait obéir. Exemple vivant pour ses hommes, les comprenant et les aimant, il passa au milieu d'eux quatre années de mobilisation, ne ménageant jamais ni son temps ni sa peine. Il avait compris dans toute sa plénitude le rôle de l'officier de troupe qui est avant tout d'être un chef, mais aussi un conseiller et un ami. Ems fut tout cela parce qu'il était profondément chrétien. Mais, chrétien, il le fut sans ostentation ; il le fut par l'exemple, et c'est à cette échelle que se mesure la valeur d'un chef. Alpiniste accompli, ne redoutant jamais le danger, le Lt. Ems fut l'un des premiers officiers fribourgeois à se voir décerner la distinction si recherchée de l'Insigne de Haute Montagne. Le 31 décembre 1942, il fut nommé au grade de Premier-Lieutenant.

Aimant la musique, Hubert Ems qui avait une belle voix, fit partie de plusieurs chœurs de notre ville. Il fit également partie de l'orchestre du Collège St-Michel, et je me rappelle l'avoir entendu bien souvent le soir jouer sur son violon les airs de ses auteurs préférés : Mozart et Chopin.

Mais après tous les articles empreints d'une touchante émotion consacrés au patriote et au chrétien que fut Hubert Ems, c'est à son amitié que je voudrais rendre ce dernier témoignage d'un camarade qui eut le bonheur d'en bénéficier. Ems fut un ami dans le sens le plus noble attaché à ce mot ; il avait su réaliser la devise des Etudiants Suisses : vertu, science amitié ; or, comme le dit le poète :

*L'amitié ne convient qu'à des cœurs vertueux.*

Cette amitié, il ne la prodigua jamais, mais une fois qu'il l'avait donnée, il était d'une fidélité, d'un dévouement et

d'une franchise rares ; il mettait au service de ses amis toutes les brillantes qualités dont il était pourvu, et était toujours prêt à rendre service à celui qui le lui demandait. Gai et d'un entrain débordant de vie, il ne fit jamais partie de ces esprits chagrins et moralisateurs qu'il combattit toujours. Compréhensif aux fautes des autres, généreux à l'égard de tous, Hubert Ems était un vrai ami.

Il n'est plus ! Et pourtant, il me semble qu'il est encore au milieu de nous. Comme l'a dit M. G. Castella, à propos de cet autre grand étudiant suisse qu'était l'abbé Collomb, je dirai : « Il avait une âme haute et noble, un cœur fidèle et sûr, qui ne connaissait ni le doute ni l'oubli ».

Et c'est parce que nous n'avons jamais douté de lui que nous garderons pieusement son souvenir.

Y. DE W.

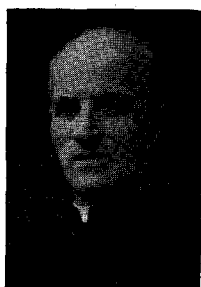
*La Liberté* des 13 IX et 16 IX 1943, n<sup>os</sup> 213 et 216 ; *Freiburger Nachrichten* des 16 et 17 IX 1943, n<sup>os</sup> 216/37 et 217 ; *Courrier de Genève* des 19 et 20 IX 1943, n<sup>o</sup> 256 ; *Aufgebot* du 23 IX 1943, n<sup>o</sup> 38 ; *Le Rosaire*, octobre et novembre 1943 ; *Le Lien des malades* du 1<sup>er</sup> X 1943, n<sup>o</sup> 262 ; *Der Volkskalender* 1944 ; *Monatrosen* 15 XI 43 ; *Krankenapostolat* de novembre 1943.

**M. le doyen Marc Raboud.** — Le 31 août 1943, M. le doyen Raboud avait présidé à Berens la réunion des prêtres de son décanat. Au cours du repas, il leur avait annoncé qu'il allait prendre un peu de repos à Humilimont et y faire provision de forces avant l'hiver. Il ne se doutait pas que c'est là que le divin Maître l'attendait pour l'inviter à venir recevoir la récompense d'une vie sacerdotale particulièrement édifiante et bienfaisante.

Alors que le dimanche 12 septembre 1943, il commençait les prières de l'offertoire, il fut pris d'un malaise subit. Devant quelque chose de grave, le prêtre qui lui servait la messe le ramena à la sacristie, où une hémorragie se produisit. Immédiatement, M. le doyen demanda à recevoir les derniers sacrements. Il le fit avec des dispositions d'âme et une soumission à la volonté de Dieu qui édifièrent profondément l'assistance. Quelques heures après, c'était le coma ; et le surlendemain, alors que les pèlerins fribourgeois

réunis aux Marches le recommandaient à la maternelle bonté de Notre Dame, il rendait sa belle âme à Dieu, vers les 3 heures et demie, au moment où l'Eglise entonnait les premières vêpres de l'octave de la Nativité de la sainte Vierge, qui est la fête patronale de Vuisternens, sa patronale.

M. l'abbé Marc Raboud était originaire de Grandvillard, où il naquit le 31 décembre 1875, au sein d'une belle famille gruérienne, dont sept enfants, frères et sœurs de M. le doyen, sont encore vivants. Quelques années plus tard, nous retrouvons le jeune Marc suivant les classes de la Petite Maîtrise de Dom Gréa à Fribourg. De là, il passa au Collège St-Michel où se noua une belle amitié qui devait unir pour toute la vie les douze futurs prêtres que Mgr Déruaz ordonna, le 21 juillet 1901. Parmi eux se trouvaient les futurs Mgr Colliard, Mgr Ems et Mgr Dévaud. Devenus prêtres, ils rédigeaient tour à tour une sorte de pro-



tolocole, où ils consignaient les événements marquants de la vie de chacun d'eux et les joies de leurs réunions annuelles. Au 25<sup>e</sup> anniversaire de leur ordination, ils avaient fait ensemble un pèlerinage à Rome, dont Mgr Dévaud fut le délicieux narrateur. A la page de tête de ces cahiers s'allignait la liste des Douze. Petit à petit, il fallut tracer des croix devant plusieurs de ces noms. A la mort de M. Raboud, le protocole fut remis aux deux derniers survivants, MM. les abbés Tâche et Tissot.

Après son ordination, M. l'abbé Raboud resta pendant 15 ans dans sa chère Gruyère. Les quatre premières années, il fut le vicaire dévoué de M. le curé Alex de Bulle; puis Mgr Déruaz lui confia la paroisse de Vuippens, à laquelle il consacra toute l'ardeur de sa jeunesse sacerdotale.

En 1916, mourait à Romont, M. le chanoine Repond, directeur de l'Ecole secondaire de la Glâne et M. l'abbé Tissot, alors curé de Vuisternens-dev.-Romont, était appelé à prendre sa succession. La grande paroisse glânoise devenait ainsi vacante. La collation de ce bénéfice curial dé-

pendait alors du Chapitre de Saint-Nicolas. Celui-ci fit appel pour le repourvoir à M. le curé de Vuippens. Au commencement d'octobre 1916, la paroisse de Vuisternens accueillait son nouveau curé qui fut installé canoniquement par Mgr Esseiva, prévôt de Saint-Nicolas.

C'est dans ce vaste champ, bien préparé par ses prédécesseurs que M. l'abbé Raboud allait se dépenser jusqu'aux extrêmes limites de ses forces pendant 27 ans. La paroisse comprenait alors sept communes, avant que Sommentier et Lieffrens n'en eussent été détachées pour former une nouvelle paroisse. Il semble qu'aucune parole ne caractérise mieux la vie de M. l'abbé Raboud que celle qui orna la châsse du saint curé d'Ars : *Erat sacerdos Dei allissimi* : il était prêtre du Dieu très haut. Prêtre dans toute la beauté et la grandeur de ce mot. Toujours exact à son devoir quotidien dans sa grande paroisse, où la vie religieuse est intense, où les dimanches et fêtes représentent pour le prêtre des journées accablantes, il ne renvoyait jamais au lendemain ce qui devait se faire le jour même. Chaque lettre reçue avait sa réponse immédiate.

D'une dignité de vie absolue, M. le doyen frappait ceux qui le connaissaient par une extrême droiture ; un seul motif dictait sa conduite : le devoir, le bien des âmes. Il eut le mérite, dans des temps difficiles, de conserver parmi ses ouailles les saines traditions de foi et de vie chrétienne, et dans ses sociétés paroissiales, le bon esprit et l'attachement affectueux au prêtre. Faut-il s'étonner qu'un soir du mois d'août, alors qu'il revenait d'un séjour en Bavière, il trouva pour l'accueillir à la gare de Vuisternens... la fanfare.

Homme d'excellent conseil, il avait durant bien des années et jusqu'à sa mort fait partie des Commissions des hospices de Marsens et de Billens. Pendant plus de 20 ans, on le vit chaque année au mois de mai arborer le brassard bleu et blanc du Comité interdiocésain des Pèlerinages à Lourdes et reprendre toujours avec la même joie la longue route qui mène à la Grotte de Massabielle. De Vuippens, il avait même fait le pèlerinage de Terre sainte.

En 1923, la confiance et l'affection de son évêque l'appelèrent à prendre la succession de M. le doyen Jaccoud à la tête du décanat de Romont.

Si l'activité de M. le doyen Raboud était précieuse à la tête de ses prêtres, au sein des divers comités de district d'œuvres de jeunesse, de chant sacré, d'assistance et de bienfaisance, c'est surtout dans son église qu'il fallait le voir. Il l'aimait, son église. Il l'avait fait restaurer avec goût et il voulait présider en personne à son ornementation. Les enfants lui faisaient grand plaisir, lorsqu'ils venaient sonner à la cure, apportant de lourdes gerbes de fleurs, qu'il disposait lui-même sur les autels, entouré de ses petits aides.

A ses sociétés paroissiales, il vouait un soin particulier. C'est là qu'il trouvait le terrain le plus propice pour jeter la bonne semence, préparant les bonnes familles de demain. Son amour était payé de retour : à certains jours de fête, les drapeaux venaient s'aligner devant le perron de la cure. Des chants et des morceaux de musique et d'autres marques encore voulaient dire au chef vénéré qu'on l'aimait dans sa paroisse.

Après 27 ans de ce travail de bon prêtre dans la même paroisse, M. le doyen Raboud pouvait, sans inquiétude pour l'avenir, déposer le fardeau : l'œuvre avait été placée sur des fondements solides. Elle demeurera. Vous qui avez connu et aimé M. le doyen Raboud, lorsque vous descendrez de la gare de Vuisternens, vous apercevrez de loin, se dressant près du Calvaire du cimetière, une grande croix de granit. Arrêtez-vous un instant : c'est là que repose un excellent prêtre auprès de l'église qui fut son grand amour.

CH. DONZALLAZ.

*La Liberté*, 15 et 23 IX 1943, nos 215 et 222; *Semaine catholique*, 23 IX 1943, n° 38 p. 549-550; *Freiburger Nachrichten*, 16 IX 1943, n° 216; *Feuille d'Avis de Fribourg*, 22 IX 1943, n° 75; *Le Fribourgeois*, 16 IX 1943, n° 143.

**Henri Hayoz, directeur, 1894-1943.** — A mi-chemin, entre Siviriez et Ursy, la route qui serpente dans la douce campagne fribourgeoise fait un brusque contour et descend une pente rapide. C'est là, qu'en bordure du chemin, à l'orée de la forêt, Henri Hayoz, au début de l'après-midi du 16 septembre 1943, fut victime d'un accident qui devait lui être fatal.

Par cette belle journée d'automne, il avait entrepris, à bicyclette, une tournée d'affaires pour sa Banque. Son programme étant chargé, peut-être accéléra-t-il l'allure pour être exact à un rendez-vous pris à Ursy. En fait, une ornière inaperçue lui fit perdre l'équilibre et il fit une grave chute sur la chaussée. Légèrement étourdi d'abord, le visage ensanglanté, il se releva par ses propres moyens, puis, avec l'aide d'un cantonnier accouru à son secours, parcourut 300 mètres jusqu'à la ferme la plus proche. Des soins pressés lui furent prodigués par la fermière et le médecin de Rue, mais son état empira rapidement. Le curé d'Ursy, appelé d'urgence, lui donna les derniers sacrements au moment où sa malheureuse épouse arrivait sur les lieux, bientôt suivie d'une ambulance. Il avait déjà perdu connaissance lorsqu'il fut transporté à l'Hôpital Daler, où, malgré l'intervention de trois médecins, il expira à 11 h. du soir, des suites d'une fracture de la base du crâne.

La mort l'a frappé dans sa 49<sup>e</sup> année, alors que depuis 14 ans, il dirigeait le siège de Fribourg de la Banque Populaire Suisse, où il avait succédé en août 1929 à M. Gräni-cher, de regrettée mémoire.

Né en 1894, fils aîné de M. Joseph Hayoz, le populaire et sympathique sergent-major de gendarmerie, Henri Hayoz fit ses études au Collège St-Michel (1907-1912), d'où il sortit avec un diplôme de baccalauréat ès-sciences commerciales. Sur quoi, il entre immédiatement dans la vie pratique :

apprentissage à la Banque de l'Etat de Fribourg ;

stage de trois ans à Bâle, dans la maison mondiale Doll-fuss-Mieg, dont les fabriques se trouvent en Alsace ;

revisions comptables à Genève pendant deux années au-près de la « Fiducia ».

L'année 1919 le ramène à Fribourg, où tout à la fois il travaille à la Direction de l'Intérieur, s'occupe à reviser des comptabilités et fonctionne comme agent d'assurances.

C'est en 1920 que M. Grænicher le charge, pour le compte de la Banque Populaire Suisse, de la liquidation d'une situation commerciale à Lucerne, où de gros intérêts financiers sont engagés. Dans ce travail délicat, le jeune Hayoz donna sa pleine mesure, aussi fut-il, dès son retour, délégué à Payerne pour une mission identique, mais cette fois-ci auprès d'une banque locale en mauvaise posture. Ici, à nouveau, succès complet. Cela lui valut d'être appelé à la direction de l'agence de Payerne de la B.P.S., peu après érigée en succursale, puis en 1929 à celle du siège important de Fribourg de la même Banque.



Au moment de quitter Payerne, il a huit employés sous ses ordres; il en trouve 80 à Fribourg.

Il était depuis un mois dans ses nouvelles fonctions lorsque se produisit à New-York la mémorable catastrophe boursière de septembre 1929, qui marqua, avec le début de la crise économique, la fin de la période de prospérité et le commencement des épreuves qui s'abattirent, jusque chez nous, sur nombre d'établissements financiers.

Il faut relever, à la mémoire du défunt, avec quel courage il fit alors face aux difficultés, prenant d'un front serein toutes ses responsabilités et soutenu dans cette lutte incessante par une conscience sans reproches et le sentiment du devoir accompli.

Les résultats de cette vaillante attitude ont été ce qu'ils devaient être, et, sous sa direction, le siège de Fribourg s'est heureusement développé.

Henri Hayoz était d'une nature ardente et généreuse. Servi par une mémoire fidèle (il avait accompli le tour de force de réciter par cœur les 340 vers de la poésie de Péguy « La résurrection des Corps »), son esprit subtil et curieux de toutes les sciences et de toutes les nouveautés lui conférait une aptitude extrême à tout comprendre rapidement et sans effort. L'on ne saurait mieux dépeindre ses qualités de cœur et d'intelligence que par les propres paroles prononcées sur sa tombe par le M. Dr Hadorn, directeur général de la Banque Populaire Suisse: « Le disparu avait incontestablement l'esprit universitaire dans le meilleur sens du terme. Ses rares facultés auraient sans doute pu se développer dans n'importe quel domaine, peut-être aussi dans un cadre intellectuellement plus élevé que celui des affaires commerciales... On le sentait accessible à toutes les manifestations de la vie humaine, on le savait compréhensif et juste ».

Il était naturel que des dons si multiples se missent au service des tâches touchant les domaines les plus divers. Son talent à condenser des problèmes ardues et abstraits se manifesta dans l'organisation rationnelle de ses services et dans sa manière logique et claire d'aborder les questions financières.

Le Tir cantonal de 1928, à Payerne, puis le Tir fédéral de 1934 à Fribourg, lui donnèrent l'occasion, comme président du comité des finances, d'affirmer ses capacités de travail et d'initiative. Le brillant résultat obtenu justifia les espoirs mis en sa collaboration. En reconnaissance des services rendus, il eut l'intime satisfaction de se voir décerner la grande médaille d'honneur de la Société suisse des carabiniers, distinction assez rarement accordée. La Société de tir de la ville de Fribourg (Confrérie de Saint-Sébastien) lui décerna le diplôme de membre d'honneur pour le remerciement de son activité au Tir fédéral et du bénéfice considérable qu'elle en avait retiré. De même, le contingent des Grenadiers fribourgeois le nomma membre d'honneur pour témoigner sa reconnaissance envers le défunt qui avait



donné du relief au Contingent en imaginant la monnaie de fête de cette grande manifestation patriotique et en faisant adopter l'effigie d'un grenadier fribourgeois qui donna son nom à cette monnaie.

Il fit ses premières armes au début de la guerre mondiale de 1914 au Bat. fus. 16 et, comme tant d'autres, passa de longs mois sous les drapeaux. Il siégea même au Tribunal militaire de la 2<sup>e</sup> Division de 1919 à 1923. La guerre actuelle le trouva incorporé en qualité d'adjudant s/officier au Service de repérage d'avions. Ce service astreignant et irrégulier lui imposa un surcroît de besogne assez considérable, car il dut l'accomplir en menant de pair les affaires de sa Banque. En 1941, il fut versé au Bat. ter. fus. 164 et y retrouva avec joie ses anciens camarades. Au service militaire, il aimait le contact avec la troupe, l'organisation du travail et aussi les loisirs de ses subordonnés. Avec quels soins ne s'occupait-il pas d'eux, les distrayant par le chant, la narration de savoureuses histoires ou encore la déclamation de morceaux patriotiques! Les thèmes badins n'excluaient pas chez lui les sujets sérieux; c'est ainsi qu'en 1935, à la Grenette, il fit une conférence intitulée « L'Armée gardienne du Pays », lors de la campagne de propagande pour la nouvelle loi sur la formation militaire.

La Banque l'avait rapproché des milieux économiques et il y prit d'emblée une place en vue.

La Société suisse des commerçants déplore en lui la perte d'un de ses membres les plus méritants, auquel elle décerna, en 1913, le diplôme de membre d'honneur. Il fut en 1919 et 1920 le président actif et énergique, l'animateur enthousiaste de la Section de Fribourg. Il joua un rôle de premier plan dans le Cartel des employés, s'intéressant en particulier à l'amélioration de la situation sociale du personnel. L'intérêt qu'il portait à la formation professionnelle de la jeunesse commerçante l'amena à la présidence de la Commission des examens d'apprentis de commerce. De 1921 à 1924 il siégea au comité central de la Société suisse des commerçants et y laissa le souvenir d'un collègue aux vues claires, à la haute conscience et à l'humeur franche et gaie.

Sans se mêler activement à la politique, il suivait les événements avec un extrême intérêt et cherchait en toutes

circonstances à se rendre utile à son canton. Epris de justice et d'équité, il ne se fût cependant jamais prêté au moindre compromis exigeant l'abandon d'une parcelle de ses convictions. Là est certainement l'une des raisons qui le tint à l'écart du forum, où son éloquence se fût sans doute exercée avec succès.

Très sociable, soucieux de s'instruire de l'expérience des aînés, il entretenait, dès son retour à Fribourg, d'amicales relations avec un groupe d'hommes d'affaires ou occupant des situations libérales. Leur compagnie lui fut très chère, mais hélas, la maladie d'abord, puis la mort éclaircit leurs rangs. Le docteur Pittet était l'un de ces intimes, dont la verve, la vivacité d'esprit et le franc-parler correspondaient à ses propres sentiments.

Un penchant irrésistible l'attirait vers les sciences. Charitable et dévoué, Henri Hayoz avait une âme de médecin. Il l'avouait d'ailleurs franchement lui-même lorsque ses amis le taquinaient à l'ouïe des longues dissertations scientifiques qu'il lui arrivait de développer. Tout y passait : maladies et remèdes nouveaux, botanique et champignons (le long d'un chemin de montagne, il donnait la nomenclature française et latine de toutes les fleurs de l'alpe), théories sur la géologie, la physique ; son étonnante mémoire le servait sans faiblesse, quoiqu'il ne se fit pas faute de la mettre à l'épreuve !

Son altruisme trouva un champ d'activité tout indiqué dans l'« Association fribourgeoise pour la Vieillesse » dont, sans fausse modestie, il s'enorgueillissait d'être le président cantonal.

Une pleine maturité morale et scientifique ne peut être que le fruit d'un long labeur et d'une recherche constante de la perfection. Dès son jeune âge, le défunt se sentit attiré par les problèmes sociaux et religieux. A Fribourg, il débuta dans le Cercle d'études de M. l'abbé Pilloud, dont chaque membre était appelé à tour de rôle à présider la séance et à diriger la discussion. Chacun présentait un travail soumis ensuite à la critique générale, tant au point de vue du fonds que de la forme. Déplacé à Bâle, il continua à y fréquenter le Cercle d'études religieuses, dirigé alors par le révérend Père Courcoux. Cette société, dont il était

la cheville ouvrière, eut une grande influence sur sa formation et son caractère. Le rév. Père Courcoux disait de lui : « Ce garçon est aiguillé définitivement vers le bien ». Y a-t-il pour le cœur d'une mère, d'une veuve et d'orphelins un éloge qui puisse leur être plus sensible que celui adressé à leur fils, à leur époux et à leur père par l'actuel Evêque d'Orléans ?

Les membres de la Société d'histoire, qui, le 5 juin 1943, eurent le plaisir d'entendre dans le grand salon du château de Wallenried la lecture par Henri Hayoz de son étude intitulée : « De Wesel à Wallenried », ne ménagèrent pas leurs félicitations à l'auteur. Cette première notice historique lui avait demandé beaucoup de recherches et lui avait pris un temps considérable. Dans son esprit, il la considérait comme un hommage rendu à sa petite patrie communale et à sa Protectrice, de même qu'à la famille de Castella.

Je mentionnerai en dernier lieu le domaine pour lequel les dons naturels lui furent peut-être moins largement dispensés, mais qui lui tint fort à cœur, tant il est vrai que l'homme vaillant se donne avec prédilection aux tâches qui lui demandent le plus d'efforts. J'entends le sport et la montagne. Combien n'a-t-il pas déploré que sa jeunesse studieuse l'en ait tenu éloigné ! Entré tard au Club alpin, en 1930 (son parrain, M. Grænicher, lui avait dit : « C'est la plus belle société de la ville »), il réalisa immédiatement toutes les possibilités de joie, de délassement et d'enthousiasme que l'Alpe pouvait lui procurer. Méthodique et appliqué, il s'adonna d'abord au ski avec entrain et était parvenu en quelques années à faire très bonne figure sur les pistes des stations d'hiver. Mais il fut aussi un fervent du véritable alpinisme. Non point qu'il cherchât à réaliser des exploits (il resta modeste dans ses prétentions), mais « il sentait à la montagne son âme s'élever ».

Chaque été, il battait le rappel pour grouper quelques amis et parcourir, en leur joyeuse compagnie, une semaine durant, telle région alpestre. Dans la suite, ces randonnées étaient le sujet de souvenirs maintes fois évoqués !

C'est ainsi que le 1<sup>er</sup> août 1943, nous nous trouvions ensemble à Kummenalp, pâturage perdu sur les flancs du Lötschental. A la fin du souper, dans le modeste hôtel, il

fut prié de prononcer l'allocution de circonstance. Il s'y prêta de bonne grâce et, derrière la maison, sur un petit tertre, parla avec éloquence à la troupe des touristes et des indigènes réunis en cercle autour de lui. Le front redressé, le geste sobre, il donna libre cours à son lyrisme et à son patriotisme. Ces phrases nettes et disciplinées, cette voix forte s'élevant, face au Bietschorn, dans la paix du soir et s'attachant aux rapports qui lient la montagne à l'histoire de la Suisse, vibrent encore à nos oreilles.

Puis, silencieux, les assistants se dispersèrent. Nul parmi nous ne pouvait présumer à cette heure que l'évocation qu'il venait d'entendre était l'adieu prématuré d'Henri Hayoz à l'amitié, à la patrie..., à la vie !

F. W.

D<sup>r</sup> P. Hadorn, directeur général de la Banque populaire suisse: allocution prononcée aux obsèques de M. Henri Hayoz; *La Liberté*, 17 et 21 IX 1943, nos 217 et 220; *Freiburger Nachrichten*, 18 IX 43, n° 218; *L'Indépendant*, 18 IX 43, n° 109; *Le Fribourgeois*, 18 IX 43; *La Gruyère*, 18 IX 43; *Feuille d'Avis de Fribourg*, 22 IX 43, n° 75; *Journal de Payerne*, 21 IX 43, n° 76; *Journal suisse des commerçants*, Zurich, 24 IX 43; *Gazette des Carabiniers suisses*, 30 IX 43, n° 39; *Bulletin du Club alpin*, section Moléson, nov. 1943, n° 11, page 109 à 112; *Pro Senectute*, n° 4, déc. 1943.

### **M. Arthur Rosset, inspecteur scolaire, 1879-1943. —**

Un homme d'un grand mérite dans le domaine de l'éducation populaire a quitté brusquement cette terre le 22 septembre 1943: ce jour-là, dans l'après-midi, M. l'inspecteur Rosset, après avoir vaqué à ses occupations professionnelles, s'était rendu à une répétition de chant du chœur mixte du corps enseignant lorsque, sous les yeux de ses subordonnés qui l'avaient en estime et en affection, il s'affaissa à la suite d'un malaise, et trois ou quatre heures après, il expirait après avoir fait ses adieux à sa famille éplorée, non sans avoir manifesté les sentiments les plus touchants de la résignation à la volonté de Dieu. A vrai dire, malgré la surprise douloureuse d'un dénouement si rapide, les siens et ses proches qui le voyaient à l'œuvre se rendaient compte que M. Rosset se préparait pour le suprême voyage, car ses forces physiques fléchissaient graduellement. Et

pourtant, le défunt avait poursuivi son labeur jusqu'à la dernière heure de son existence terrestre et on peut dire qu'il est mort à la tâche.

Arthur Rosset, originaire de Montagny-la-Ville, est né le 6 janvier 1879 au Landeron où son père, décédé dans la force de l'âge, était gendarme de l'Etat de Neuchâtel. Rentré tout jeune dans sa commune d'origine, il y fréquenta l'école primaire où il attira l'attention de ses maîtres par la vivacité de son esprit et ses heureuses dispositions. Elève de l'Ecole normale d'Hauterive de 1898 à 1902, il obtint avec plein succès le brevet pour l'enseignement primaire. Il fut d'abord instituteur à Progens-La Verrerie jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1906, date à laquelle il fut promu à l'école des garçons de Rue. C'est dans cette petite ville moyenâgeuse qu'Arthur Rosset se révéla maître de première valeur dans l'art complexe et délicat d'inculquer les connaissances et de préparer les



enfants et les jeunes gens à leur métier d'hommes et à leur vie de chrétiens. Entre temps, le méritant instituteur de Rue avait conquis, à la suite des cours suivis au Technicum cantonal, le diplôme de maître de dessin. Le Conseil communal l'avait également choisi comme collaborateur au sein de l'administration: sa loyauté et sa clairvoyance en affaires lui avaient attiré l'estime et la sympathie.

Au début de l'année 1921, la Direction de l'Instruction publique, dans des circonstances difficiles, avait à choisir un homme d'école pour assumer la tâche importante d'inspecteur des écoles de la Sarine-campagne et de la partie française du Lac. L'élu du Conseil d'Etat fut le valeureux instituteur de Rue: rarement la confiance fut aussi judicieusement placée.

En 1937, à la suite du remaniement des arrondissements scolaires, M. Rosset, déchargé d'une partie des classes de la campagne, se vit attribuer l'inspection des écoles françaises de la ville de Fribourg. Dans les villages qu'il parcourut pendant 22 années et plus, comme au chef-lieu du

canton, Arthur Rosset fut reconnu comme un supérieur bienveillant et intègre et un maître accompli en pédagogie pratique. Il était aimé de ses collaborateurs, les instituteurs, parce qu'il agissait à leur égard à la manière d'un guide sage et éclairé, comme aussi d'un père prudent et avisé. Il jouissait de la confiance entière du clergé et des autorités locales et il était respecté et chéri des enfants, parce qu'il avait dans son cœur le culte de l'enfant dont il avait le souci profond de soigner l'épanouissement intellectuel et de diriger la formation morale bien plus précieusement que le jardinier cultive les jeunes arbres de son verger, sachant bien que l'âme de l'enfant constitue un trésor autrement précieux que l'or et l'argent. M. Rosset aimait les jeunes et il en était compris. Le chef d'école était suivi de ses disciples, grands et petits.

Il faut avoir connu dans l'intimité M. Rosset pour savoir l'apprécier à sa juste valeur.

L'inspecteur défunt était un de ces hommes qui ne cherchent pas à briller par les apparences extérieures. Il était modeste, humble, jusqu'à penser que les faiblesses et les insuffisances constatées chez ceux qu'il avait la mission de diriger et de contrôler étaient aussi inhérentes à sa propre nature et à son activité personnelle. Fils de ses œuvres, il était un époux et un père de famille exemplaire, tendrement aimant, se donnant sans réserve, se sacrifiant pour préparer l'avenir de ses enfants qui, comme de jeunes plants d'olivier, entourent et ornent sa table. Catholique et chrétien convaincu, vivant sa foi et agissant avec courage, persévérance et modestie pour le bien de son prochain et des enfants en particulier, Arthur Rosset nous laissera pour toujours le souvenir d'un homme de bien et d'un éducateur selon le cœur de Dieu. Devant le trône du Juge, il aura trouvé miséricorde et récompense comme couronnement d'une vie bien remplie.

F. BARBEY.

*La Liberté*, 23, 24 et 28 IX 1943, n<sup>os</sup> 222, 223 et 226; *Freiburger Nachrichten*, 24 IX 1943, n<sup>o</sup> 223; *Le Faisceau mutualiste*, 1 X 1943, n<sup>o</sup> 4, p. 49; *Bulletin pédagogique*, 15 X 1943 et 15 XI 1943, n<sup>os</sup> 11, p. 149 et 12, p. 170.

**M. Max Vacheron, ancien juge cantonal.** — Le 28 octobre 1943, M. Max Vacheron, qui, quelques semaines auparavant, avait été victime d'un accident de la circulation succombait à une embolie.

Originaire de Mur, commune du haut-Vully, M. Vacheron était né le 4 octobre 1863, à Morat, où son père exerçait le notariat, après avoir présidé, pendant un temps assez court le tribunal du Lac. C'est dans la petite cité lacustre que Max Vacheron passa toute son enfance et une partie de sa jeunesse. Les paysages pleins de douceur et de grâce au milieu desquels il vécut pendant cette première période de sa vie lui insufflèrent cet amour un peu romantique de la nature qui ne le quitta jamais et la joie qu'il trouvait à cheminer dans la campagne développa en lui ce goût de la réflexion qui, plus tard, le poussa vers les recherches philosophiques, dans lesquelles il se complaisait.

Devenu orphelin assez tôt, il prit le chemin de Lausanne, où il acheva avec succès ses études classiques. Quelque peu indécis sur la carrière qu'il allait embrasser, il s'inscrivit à la Faculté des lettres de cette ville. Il y porta, pendant quelques semestres, le béret vert, et il avait conservé jusqu'à sa mort, des relations amicales avec les survivants de sa volée de Belles-Lettres.

Le jeune étudiant se sentait cependant attiré de plus en plus par la science juridique.

Quittant Lausanne, il s'immatricula à la Faculté de droit de notre ville dont il obtint la licence le 25 juillet 1887. Après un stage à l'étude de l'avocat Haimoz, il reçut son brevet d'avocat le 7 avril 1903. Il s'inscrivit ensuite au barreau après avoir acquis sa patente le 9 mai de la même année.

La charge de greffier au tribunal du Lac, devenu vacante lui fut confiée peu après; mais M. Vacheron ne l'occupait qu'assez peu de temps et il revint bientôt à Fribourg comme avocat.

Le juge cantonal Louis Ræmy étant mort le 3 avril 1904, le Grand Conseil appela M. Vacheron à lui succéder le 11 mai 1904. C'est au sein de l'autorité judiciaire supérieure du canton qu'il donna la pleine mesure de ses forces et de son intelligence jusqu'au jour où la loi sur la limite d'âge

le contraignit, en automne 1937, à prendre sa retraite à l'âge de 73 ans.

Vouloir décrire le rôle éminent joué par M. Vacheron au sein du Tribunal cantonal pendant les trente-cinq années de sa magistrature, ce serait presque faire l'histoire de l'institution pendant ce laps de temps. Sa science juridique solide, la lucidité de son intelligence et la sûreté de son jugement donnaient à ses avis une autorité que rehaussait l'ampleur de ses connaissances générales. M. Vacheron était un parfait humaniste dont la curiosité intellectuelle était sollicitée par les problèmes les plus divers. Il méritait bien ce titre d'« honnête homme » qui, aux yeux des écrivains du grand siècle, constituait la plus belle louange qu'on pût adresser à quelqu'un. Honnête homme, M. Vacheron l'était également dans le sens qu'on donne couramment à ce terme. Conscient des obligations que lui imposaient ses fonctions, M. Vacheron s'en acquitta toujours au plus près de sa conscience, et lorsque son devoir de juge semblait lui dicter une ligne de conduite, il la suivait jusqu'au bout, quels que pussent être les désagréments personnels qu'il pouvait s'attirer. Mais si M. Vacheron n'a jamais déguisé sa pensée, ses discours étaient exempts de tout esprit de dénigrement ou de haine. Ceux qui l'ont connu savent combien il était incapable d'une pensée basse ou envieuse. Au contraire, on vit rarement homme plus généreux dans ses jugements et plus indulgent aux fautes d'autrui. Son esprit, empreint d'une noblesse puisée à la double source d'une foi très ferme et de la recherche scientifique désintéressée, cherchait à excuser plutôt qu'à condamner et il nous souvient de quelques pauvres diables coupables de quelque peccadille qui durent à l'intervention de M. Vacheron un adoucissement inespéré de leur sort.

Rendu à la vie privée, M. Vacheron n'avait pas rompu ses relations avec l'autorité au sein de laquelle il avait occupé une place si éminente pendant tant d'années. C'était avec un plaisir non dissimulé qu'il revenait s'asseoir dans la salle de la bibliothèque du Tribunal cantonal pour y consulter les ouvrages dont la lecture était nécessaire aux travaux auxquels il vouait ses loisirs. Les juges et les greffiers, qui avaient gardé pour lui une vive affection, saisissaient cette



occasion pour égrener avec lui les souvenirs d'antan ou discuter des faits du jour. S'enquérant de son état, après l'accident dont il avait été victime, ils espéraient le voir revenir bientôt. Cet espoir ne s'est pas réalisé. La mort a effacé M. Vacheron du nombre des vivants, mais son souvenir reste, le souvenir d'une haute intelligence, d'un homme profondément droit et bon, d'un magistrat de grande classe.

F. M.

La notice ci-dessus est tirée de l'intéressant article nécrologique que M. Francis Meyer, greffier au Tribunal cantonal a dédié à la mémoire de M. le juge Vacheron, dans *La Liberté* du 2 XI 1943, n° 255. (Réd.)

**M. le Dr Schouwey.** — C'est le 31 octobre 1943, en cette veille de Toussaint, que les espérances, en se fermant pour lui du côté de la terre, s'entrouvraient du côté du ciel. C'est saintement qu'il entendait mourir, et c'est saintement qu'il est mort ! Il avait prononcé son « Nunc dimittis » avec toute la sérénité que la foi peut donner au véritable croyant. Malade depuis de longs mois, atteint par un mal qui ne pardonne pas, il avait fait depuis quelque temps le sacrifice de sa vie, et chaque jour qui s'écoulait l'enrichissait d'une nouvelle pièce d'or qu'il savait gagner par son admirable résignation. C'est dans ces sentiments qu'il a quitté les siens, après une existence faite de travail et de dévouement.

Né en 1878, d'une honorable famille de campagnards, il passa son enfance à Hauteville d'où il fréquenta l'école secondaire de la Gruyère pour continuer ensuite ses études classiques et universitaires. Se sentant attiré vers la profession médicale il passa successivement aux Universités de Berne et de Bâle pour y conquérir ses grades et exercer cette profession qui, pour lui, ne représentait pas seulement un métier mais une merveilleuse occasion de remplir un apostolat dont il avait toujours rêvé. En effet, tout jeune encore,

il s'était mis résolument au dur travail de la terre ; il avait grandi pour elle comme il devait vivre pour elle. Un jour pourtant, une attirante lumière lui représente un idéal plus élevé, qui éveille en lui des aspirations d'abord confuses, puis de plus en plus nettes ! Que sera-t-il ?... Après mûre réflexion, pour répondre à ce besoin de sa nature qui est de se donner et de se « consumer pour les autres » comme le portera plus tard l'inscription qu'il fixera à l'entrée de son cabinet de consultation, il sera médecin.



En 1910, ses études sont terminées. Après de brillants examens, l'Université de Bâle lui décerne le titre de docteur en médecine. Il quitte momentanément le pays pour remplir les fonctions d'assistant à Dresde et à Tubingue. Vers la fin de l'année 1911, il rentre au pays pour ouvrir un cabinet de consultation au Mouret où il devait pratiquer son art durant une trentaine d'années. Pour rappeler l'activité du cher disparu il faudrait dres-

ser un tableau de toute la charge qui incombe à un médecin de campagne. Ce ne serait point suffisant ; il faudrait ajouter que ce médecin de campagne, homme de devoir, était aussi homme de cœur. A une science sûre, basée sur de sérieuses études, et une grande expérience, s'alliait un dévouement sans limites. Et c'est vers cette figure que se retournent encore aujourd'hui les regards de toute une population qui sut apprécier « son docteur ». Et c'est pourquoi aussi, essayant d'évoquer dans ses grandes lignes, la vie et l'œuvre du Dr Schouwey, les *Etrennes* ont voulu rendre au vénéré disparu le tribu d'hommages qu'il méritait.

P. G.

**Dr Max Friolet, avocat et notaire à Morat.** — Le 9 novembre 1943 s'éteignait, à Morat, après une courte maladie, le Dr Max Friolet.

Le défunt, issu d'une vieille famille bourgeoise de Morat, naquit dans cette ville en 1878; il y fréquenta les écoles primaires et secondaires, puis le gymnase de Bâle et fit ses études de droit aux universités de Berlin, Bâle et Berne.

Après un stage à l'étude de Me Joseph Cosandey, à Fribourg, il s'établit en 1903, comme avocat, dans sa ville natale et, en 1907, passa ses examens de notaire. Sa droiture, sa courtoisie, une conscience juridique exemplaire lui valurent très tôt la confiance et l'estime générale. Dès le début, il manifesta un profond intérêt pour nos affaires publiques et en 1911, ses concitoyens du district du Lac l'appelaient à faire partie de la députation au Grand Conseil, où pendant deux législatures il représenta la minorité politique. Il se signala à l'assemblée législative par ses interventions nombreuses, très écoutées, parce que marquées au coin de l'objectivité, du bon sens, de la prudence.



Pendant quinze ans il siégea au Conseil communal de Morat et de 1921 à 1926 il en fut le syndic; jusqu'à sa mort, il fit partie du Conseil général de la ville. Il était juge suppléant au Tribunal cantonal et membre de la Chambre des notaires. En session de février 1936 le Grand Conseil l'appela à faire partie du Conseil d'administration des Entreprises électriques fribourgeoises, charge qu'il occupa avec distinction jusqu'à la fin de ses jours.

Au militaire le Dr Friolet fit une brillante carrière. En 1914, il commandait, comme capitaine, la comp. fus. II/17 qu'il conduisit à la frontière. Une année plus tard, il était, avec le grade de major, à la tête du bat. 130, puis de 1918 à 1921, il avait sous ses ordres le bat. 17. Il fut alors promu au grade de lieutenant-colonel et en 1923, juge au tribunal militaire de la 2<sup>e</sup> division, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1938. De 1926 à 1928 il fonctionna comme commandant de place de la ville de Fribourg.

En 1927 une grave maladie l'obligea à quelques ménagements et il dut se retirer des plus absorbantes de ses fonctions et pourtant, en 1939, le colonel Friolet, quoiqu'alors à disposition, n'hésita pas, dans un bel élan patriotique, à reprendre spontanément du service actif dans la garde locale. La société de tir, dont il était membre honoraire, le comptait parmi ses actifs les plus fidèles.

Cette vie utile et bien remplie fut celle d'un bon citoyen, d'un homme droit, n'ayant jamais recherché la popularité, s'inspirant dans tous ses actes des intérêts supérieurs du pays.

Le Dr Friolet aimait par dessus tout sa ville de Morat, son district qu'il parcourait volontiers la canne à la main, son lac qui touchait à sa propriété de la Rive, mais, homme d'intérieur, il trouvait sa plus grande satisfaction au sein de sa belle famille et de ses chers enfants.

VICTOR BUCHS.

*La Liberté*, 11 et 12 XI 1943, nos 263 et 264; *L'Indépendant*, 11 XI 1943, no 132; *Der Murtenbieter : Freiburger Nachrichten*, 11 XI 1943, no 263.

**M. le chanoine Nicolas Charrière, rév. curé-doyen de Surpierre (1856-1943).** — 8 septembre 1943! Une date presque unique dans la petite histoire du canton de Fribourg. Ce jour-là, en la fête de la Nativité de la Ste-Vierge, Surpierre célébrait, avec la patronne de son église paroissiale, les soixante ans de sacerdoce et les soixante ans de ministère pastoral à Surpierre<sup>1</sup> de son vénérable curé: M. le doyen Nicolas Charrière, chanoine honoraire de la cathédrale de Fribourg.

La fête fut digne de l'événement: les cloches carillonnent; l'église restaurée naguère est ornée avec goût; elle est déjà remplie de fidèles, quand le jubilaire escorté par la procession des enfants, de la Cécilienne, d'un nombreux clergé et des invités, fait son entrée pour célébrer la messe solennelle. Chants et sermon de circonstance. Puis repas entre-

<sup>1</sup> La paroisse de Surpierre n'a eu que sept curés en l'espace de 300 ans.  
DEILLON: *Dict. T.*

coupé de discours, dans la salle paroissiale édiflée par les soins du jubilaire et qui est à peine achevée.

De cette journée magnifique et si bien ordonnée, le plus beau souvenir qu'en garderont ceux qui en furent les heureux participants, c'est assurément la scène finale. A l'issue des vêpres, le vénéré doyen apparaît sous le porche avec le clergé et les invités civils. Il domine de sa haute stature la foule massée devant lui, attentive. Des enfants se succèdent, soulignant de quelques paroles appropriées l'offrande de cadeaux, destinés selon le vœu formel du jubilaire, non à sa personne mais à l'église ou à la sacristie. De chaque offrande, il dédiait pour son peuple une leçon opportune qu'il enrobe d'un remerciement. Puis, M. Piller fait un discours magnifique. Enfin le jubilaire, le visage énergique et doux, éclairé par un soleil d'apothéose, embrassant du regard ses ouailles tant aimées, élève ses bras et chante d'une voix forte: « Benedicat vos omnipotens Deus... »

Et la foule émue s'agenouilla sous la main bénissante de son pasteur.

En cette journée, M. le doyen Charrière portait en lui déjà les germes du mal qui devait l'emporter.

Avec grand'peine, par un sursaut de sa volonté de fer; il put accomplir son ministère à la Toussaint. Il dut s'aliter. Aux confrères et aux paroissiens qui venaient le visiter et qu'il édifiait par sa piété et sa patience, il dit, presque jusqu'au dernier jour son espoir de guérir.

Au soir du 8 décembre 1943, la Vierge Immaculée vient cueillir l'âme de son dévot serviteur. La paroisse de Surpierre perdait ainsi son chef vénéré.

Nicolas-Alphonse Charrière est né à Cerniat (Gruyère) le 14 octobre 1856, d'une famille où l'on conservait le souvenir du vénérable Père Passerat, rédemptoriste.

Le jeune Nicolas reçut des leçons de latin de M. l'abbé Nissille, curé de Cerniat. En automne 1872, il fut admis en II<sup>e</sup> littéraire au collège St-Michel à Fribourg. Il gardera un souvenir particulièrement reconnaissant de deux de ses professeurs: l'abbé Edouard Jaquet<sup>1</sup> de Grolley, et de l'ab-

---

<sup>1</sup> L'abbé Jaquet, plus tard cordelier sous le nom de P. Dominique, professeur de littérature chrétienne à l'Université de Fribourg, évêque de Jassy (Roumanie), puis archevêque titulaire de Salamane.

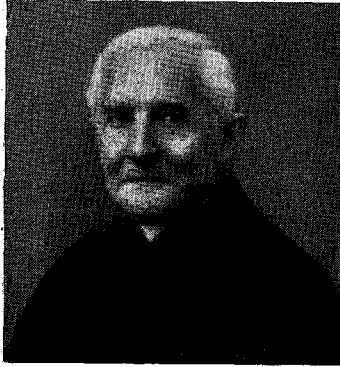
bé Laurent Frossard, recteur du Collège (plus tard, curé de Bulle).

Tandis qu'il faisait sa philosophie et sa physique au Collège, il fut précepteur dans la famille de Louis de Weck-de Reynold, aux Bonnes-Fontaines.

C'est pendant son collège que Nicolas Charrière entra dans la Société des étudiants suisses. Admis comme candidat de la section française en mai 1876, étant élève de Ve

littéraire, il fut reçu comme membre actif, à la fête centrale de Schwytz (28-30 août 1876).

Les études classiques achevées, il fut admis au Grand Séminaire, en automne 1879. Les leçons qu'il y reçut du Supérieur, Mgr Cosandey, futur évêque de Lausanne, devaient laisser en lui une empreinte ineffaçable. Que de fois il a parlé de ce maître avec une fervente admiration !



Le 22 juillet 1883, l'abbé Nicolas Charrière reçut à Fribourg, l'ordination sacerdotale. Il fut envoyé à Surpierre comme vicaire du doyen Grandjean qui dirigeait la paroisse depuis près de quarante ans et que la mort enlevait deux ans après. Le jeune auxiliaire fut appelé à lui succéder comme curé. Ce fut le premier curé de Surpierre nommé par l'évêque qui était alors Mgr Mermillod (les prédécesseurs avaient été nommés par le gouvernement de Fribourg).

La paroisse de Surpierre, enclavée dans le canton de Vaud, est d'un relief accidenté qui en rend la desservance particulièrement laborieuse. « Son nouveau curé<sup>1</sup> apporte à sa tâche une ardeur de tempérament et une énergie de volonté qui semblaient le prédestiner à la garde de ce poste avancé de la foi catholique, entouré de toutes parts d'une population protestante. »

<sup>1</sup> *La Liberté*, Fribourg, 9 XII 1943.

Sur le terrain strictement religieux d'abord, le vigilant curé prit soin de maintenir les fortes traditions léguées par ses prédécesseurs. Comme il tenait, par exemple, au « bâton » de sainte Marie-Madeleine ! C'est une hampe longue, surmontée d'une double statue représentant, sur une face, la Sainte Vierge, première patronne de la paroisse, sur l'autre face, sainte Marie-Madeleine, seconde patronne ; autour de la double statue, quatre cierges ornés de fleurs artificielles. L'honneur de porter le dit « bâton », dans les grandes processions, s'acquiert chaque année aux vêpres solennelles de la fête patronale. Le prédicateur de la fête met le « bâton » aux enchères, qui se font toujours en florins de Moudon (60 centimes de la monnaie actuelle) et l'adjuge au plus offrant. Sans doute n'est-ce point d'abord pour son pittoresque que cette coutume unique en pays fribourgeois, a été maintenue par M. Charrière, mais bien surtout pour sa valeur religieuse : miser « le bâton », comme on dit, c'est une manière originale de s'associer aux frais du culte, puisque le prix de l'enchère est employé pour le luminaire de l'église.

Plus encore qu'aux coutumes anciennes, le curé-doyen de Surpierre — M. Charrière fut nommé doyen encore jeune, en 1897 — veillait avec soin à nourrir ses ouailles de la parole de Dieu. Il écrivit, encore ces dernières années, un grand nombre de ses sermons et même de ses catéchismes.

On a dit parfois — en y mettant à tort une nuance péjorative — que le curé de Surpierre était un prolongement du Séminaire. On ne saurait faire un plus bel éloge — ni, au total, plus juste — de la vie sacerdotale de M. le doyen Charrière. La régularité dans les exercices de la vie intérieure et dans le travail intellectuel était l'un des traits marquants de sa puissante personnalité et sans doute l'une des causes — et non la moindre — de l'ardeur inépuisable de son travail et de son zèle pour le salut des âmes.

Autour de l'an 1700, pendant une quinzaine d'années, la cure de Surpierre abrita un vrai séminaire — le premier en date du diocèse de Lausanne<sup>1</sup>. Renouant cette ancienne tradition et l'adaptant à notre époque, M. le doyen Charrière

<sup>1</sup> H. MARMIER, *Le Séminaire de Fribourg*, p. 8-9.

re — pendant une quarantaine d'années, sauf interruptions exigées par diverses circonstances — se fit professeur de latin et de français de jeunes aspirants au sacerdoce : Suisses alémaniques, mais surtout paroissiens de Surpierre — une trentaine environ. Faisant cela gratuitement et fournissant les livres par surcroît, il poursuivait deux buts : étudier la vocation de ses élèves et leur économiser les frais d'une année de collège. C'est ainsi que par ses soins la paroisse de Surpierre a fourni une dizaine de prêtres à l'Eglise.

M. le doyen Charrière fut un prêtre cultivé. Au cours de sa longue carrière, il réserva chaque jour quelques heures à l'étude, d'abord et surtout pour se préparer aux tâches immédiates du ministère. Mais ses conversations révélaient qu'il ne se confinait pas dans les limites étroites des traités de théologie — qui, avec la Bible, restaient cependant, pour lui comme pour tout prêtre digne de ce nom, le fondement irremplaçable de la culture.

On connaît assez sa personnalité pour ne s'étonner point qu'il utilisât cette culture à des fins d'apostolat.

Très tôt, il eut son *Bulletin paroissial*, pour lequel il écrivait tous les mois deux ou trois pages personnelles : chronique religieuse de la paroisse, histoire locale, chronique scolaire, etc. M. le doyen Charrière fut parmi les premiers, dans le clergé fribourgeois de langue française, à doter sa paroisse d'une caisse Raiffeisen, dont il fut, pendant plus de trente ans, le prudent administrateur.

C'est grâce à ses nombreuses démarches et, en grande partie à ses deniers, que Surpierre possède une école ménagère, agrandie l'année dernière et couronnée d'une salle paroissiale, qu'il eut la fierté d'inaugurer en cette journée radieuse du 8 septembre dernier, que nous évoquions au début de ces lignes.

Les confrères du vénéré doyen Charrière, ses paroissiens, tous ceux qu'a aimés ce cœur vaillant et généreux, garderont de lui un souvenir pieux et reconnaissant.

ANTONIN CRAUSAZ.

*La Liberté*, 9 XII 1943, n° 286, 10 I 1944, n° 6 : « Installation du nouveau curé-doyen de Surpierre » ; *Feuille d'avis de Fribourg*, 11 XII 1943, n° 98 ; *Freiburger Nachrichten*, 10 XII 1943, n° 287 ; *La Semaine catholique*, 16 XII 1943, n° 50, p. 679.



**M. Roger Folly, chef de service.** — Il aurait eu trente-trois ans le jour même où on le conduisait à sa dernière demeure: le cimetièrre de Villarepos. Ce village, ancien faubourg de la cité épiscopale d'Avenches, était son lieu d'origine. Et durant ses vacances d'étudiant il avait parcouru maintes fois sentiers et chemins qui unissent le village fribourgeois au pays de Vaud tout proche.

Roger Folly, chef de service au Département des communes et paroisses, était né à Fribourg le 21 décembre 1910. Il était fils d'Alexis Folly qui fut professeur à la Station laitière et gérant du dépôt du matériel scolaire.

C'est au Collège St-Michel qu'il commence ses études commerciales. Mais la maladie, la mort viennent visiter tôt le foyer paternel. Privé de ses parents, de ses deux sœurs, le jeune Roger poursuit néanmoins ses études. Nous le voyons à Einsiedeln, puis à Neuchâtel où il obtient la maturité commerciale.

Il rêve de faire des études de droit à Fribourg. Mais il n'a pas sa maturité ès lettres pour se présenter au doctorat en droit. Lui-même, d'ailleurs, ne critiquait pas une disposition qui vise à assurer à nos juristes une large culture générale. Il savait découvrir et apprécier chez ses collègues juristes cet impondérable qui est apporté par les études classiques et visait pour son propre compte à compléter sa formation par ses lectures.

A ce moment-là l'Université de Berne (les conditions sont changées maintenant) accepte encore pour des études de droit un étudiant muni d'une maturité commerciale. C'est pourquoi la thèse de Roger Folly, dont le sujet est puisé dans notre vie fribourgeoise puisqu'il s'agit d'une étude sur le ministère public dans notre canton, est élaborée à Berne sous la direction de feu le professeur Burkhardt.

Tout en poursuivant ses études, il travaille à l'Agence télégraphique suisse, faisant des remplacements hebdomadaires dans le service de nuit de la rédaction de langue française. Il ne perd pas pour autant le contact avec Fribourg. Avant d'aller à Berne, il avait été un certain temps secrétaire à la *Catholica Unio*, cette association qui, ayant son siège central à Fribourg, travaille au retour des Eglises orthodoxes à l'unité de la foi. La *Catholica Unio* en était

à ses débuts et elle avait vu depuis lors son cercle d'influence s'étendre. Si ce dernier travail l'avait mis en contact avec le Proche Orient, par son séjour au Foyer St-Justin, Roger Folly fut en relation par contre avec des prêtres, séminaristes et étudiants d'Extrême-Orient. Le Foyer, depuis 1934, était devenu son foyer. Il le retrouve durant les dernières années de sa vie. Et les amis tant européens qu'asiatiques qui étaient à Villarepos en ce 21 décembre 1943 montraient, par leur présence, que cet enfant de la terre fribourgeoise avait un cœur large, universel, suscitant l'amitié par-dessus les limites des frontières et des races.



Pendant qu'il élabore sa thèse de doctorat, il assume aussi un certain temps la tâche de surveillant à notre ancienne Ecole normale d'Hauterive. On y loue particulièrement son bon sens pratique, son tact, son dévouement et sa persévérance dans l'effort.

Son doctorat obtenu, le voilà qui cherche patiemment une occupation définitive. Après de nombreuses tentatives dans plus d'une direction il entre en 1938 aux bureaux du Département des communes et paroisses. Dès 1940, il devient chef de service.

Le Département où il travaille est en contact permanent avec la vie de chacun de nos villages et chacune de nos villes. C'est là qu'arrivent les questions qui ont rapport aux administrations communales.

Roger Folly pourra y déployer ce sens pratique, ce tact qu'on a souligné chez lui. Il sait écouter et comprendre. Puis il tranche en s'appuyant sur les principes du droit, principes qu'il approfondit toujours plus. N'a-t-il pas laissé dans ses papiers une abondante documentation qu'il avait recueillie concernant notre législation sur les communes et paroisses ?

La guerre intervient. On lui confie, en plus de son travail ordinaire, le secrétariat des commissions d'arbitrage de deux caisses cantonales de compensation.

Homme profondément dévoué au bien de son pays, il conçoit son travail comme un service. Il voit loin. Il veut

répandre largement cette formation politique qui doit se généraliser parmi les citoyens d'une démocratie. On le trouve à Misery, collaborant activement à une réunion de jeunes désireux de fonder un groupement de Jeunes conservateurs dans la partie française du Lac.

Formation politique généralisée, mais aussi formation tout court. Pour lui-même, il fait une place dans sa vie à l'art, puisqu'on le voit un certain temps au sein de la Société de chant de la ville. Mais il ne pense pas uniquement à lui. Son désir d'apporter à tous les milieux une formation générale aussi complète que possible le pousse à accepter la présidence d'un comité dont l'activité, pourtant à ses débuts, a rencontré déjà une vive sympathie. Elle est méritée. Ce comité ne cherche-t-il pas à instituer, en liaison avec notre Université, des cours publics suivis sur des matières touchant les domaines les plus variés : problèmes techniques, sociaux, artistiques ? Le noble idéal de celui qui en fut un des promoteurs soutiendra ceux qui furent ses compagnons du début dans la poursuite d'un but dont la réalisation ne peut qu'étendre le rayon d'influence de notre Université.

Il était permis de fonder de beaux espoirs sur l'activité de Roger Folly, lorsque la maladie vint l'arracher à son travail. A vrai dire elle le minait déjà depuis un certain temps. Mais malgré les objurgations de ses proches, avec un courage que, amicalement, l'on peut regretter, il voulait tenir. Et lorsque le mal tomba sur lui, à sa table de travail, la marche en était déjà bien avancée.

Pendant plusieurs mois pourtant il va lutter avec patience et bonne humeur. Il part pour la montagne, tout d'abord à Montana, puis à Leysin. Partout il se fait des amis. Et dans le regard de ses grands yeux noirs passe toute sa confiance. Ce jeune homme qui avait vécu jusqu'ici sans rechercher beaucoup la société se révèle d'une extrême amabilité, craignant de causer de la peine ou d'occasionner du travail.

En novembre, des crises cardiaques le mettent en face de la mort. Il aura, pour aller vers Dieu, la même droiture qu'il avait pour aller à son travail. Comme un petit enfant il s'abandonne dans les bras de celui que nous appelons

notre Père. Cette confiance met dans son âme une paix qui transparait dans ses réparties où l'humour a toujours sa bonne part. Un des derniers jours, voyant ceux qui l'entouraient, il les remercie l'un après l'autre d'être là. Mais il a oublié l'infirmière qui le veille et malicieusement il tourne vers elle ses grands yeux: « Nous deux, on est toujours là ». On lui recommande d'emporter au-delà de la mort le souvenir de la grande paroisse des malades: « Oui, ce sera plus facile, quand je serai là-haut, débarrassé de toutes ces contingences ».

A sept heures, le samedi matin, 18 décembre 1943: « Maintenant, ça y est ». On récite les Litanies de la Vierge: « Plus vite, plus vite, plus fort ». Il se frappe encore la poitrine avec force: « Agneau de Dieu ». C'est son dernier geste.

Ainsi est mort celui dont la vie fut une ascension et dont le souvenir demeure lumineux pour ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé.

Roger Folly est mort jeune.

Gertrude Lefort parle quelque part de ceux qui ne verront jamais s'épanouir la plénitude de leurs dons. Ils se tiennent, dit-elle, au bord du domaine mystérieux des apparentes non-réussites.

La vie de Roger Folly fut-elle pour lui une non-réussite ? C'est le secret du Dieu qui sonde les cœurs.

Pour nous, ses amis, elle ne l'est pas. Car son exemple demeure.

Nous avons vu son esprit et son cœur aller d'ascension en ascension. Alors que la mort approchait nous avons vu son intelligence peser tout à la lumière de l'éternité: ses amitiés, sa vie, en particulier son travail pour le service du pays. Nous avons vu son cœur s'ouvrir de plus en plus à l'Amour qui, venant de Dieu, exalte, purifie et transfigure tous les sentiments et tous les labeurs de la terre.

En voyant cette vie s'épanouir dans un suprême effort de droiture et de délicatesse, nous avons souhaité voir se lever d'autres âmes de cette trempe.

Qui les éveillera ?

Sans doute chaque âme est un monde dans lequel on ose à peine pénétrer, si ce n'est avec respect. Mais va-t-on

par suite d'une timidité mal placée empêcher l'épanouissement de forces vives, prêtes à se donner, comme le furent celles de notre ami ?...

Puisse-t-il se trouver des éveilleurs d'âmes, qui soient dans la réalité concrète, oui, mais qui aillent au monde de leurs frères avec tout leur esprit et tout leur cœur après s'être d'abord alimentés dans le silence de la méditation aux sources de la vérité.

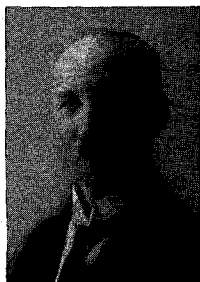
Alors l'exemple de ceux qui nous ont précédés n'aura pas été vain.

JOS. PLANCHEREL.

*La Liberté*, 18 et 23 XII 1943, n<sup>os</sup> 294 et 298; *Bulletin de St-Justin*, 1944, n<sup>o</sup> 1 (édition française et édition allemande).

**M. Louis Meyer, ancien préposé aux poursuites.** — Le lundi 20 décembre 1943 s'éteignait à Fribourg, à l'âge de 74 ans, M. Louis Meyer, ancien préposé de l'Office des poursuites de Fribourg et juge suppléant au Tribunal cantonal. De vieille souche fribourgeoise, puisque les Meyer de Cerniat sont originaires de Chevrilles, ce qui explique comment on peut trouver au Pays de Gruyère, ce nom de consonnance germanique, Louis Meyer était né le 9 avril 1869 à l'auberge de Grandfey, que tenait son père, M. Jean Meyer qui était en même temps employé à la chancellerie. Louis Meyer fit toutes ses études primaires, secondaires et universitaires à Fribourg. Il fit au surplus un séjour à Munich pour y apprendre l'allemand. Membre fondateur de la Sarinia, il fut le condisciple de l'ancien juge fédéral Deschenaux, du conseiller d'Etat Ody, d'Aloïs von der Weid qui devait devenir son beau-frère et qui tous l'avaient déjà précédé dans la tombe. Il devait se lier tout particulièrement d'amitié avec M. Albert Bulet, le distingué ancien sous-directeur de la Banque d'Etat et l'ancien juge de paix Louis Butty, d'Estavayer. Doué et travailleur, Louis Meyer passe allègrement le cap de ses études universitaires qu'il couronne par l'obtention de la licence en droit. Les conditions de vie n'étaient pas, déjà à ce moment-là, si faciles pour tout le monde. Louis Meyer, tout en faisant son stage de notaire chez

M<sup>e</sup> Michaud, tout d'abord, puis chez M<sup>e</sup> Blanc, travaillé pour s'assurer son pain quotidien, ce qui ne l'empêche pas de passer brillamment ses examens de notaire. Il est tout d'abord cantonné dans le district du Lac où il n'exercera pas longtemps ses fonctions. En 1901, il est nommé greffier et préposé à l'office des faillites à Estavayer. Il se marie, à ce moment-là, avec l'aînée des demoiselles Lorson, l'une des filles du photographe bien connu, M. Ernest Lorson. Il restera neuf ans à Estavayer où sa bienveillance naturelle



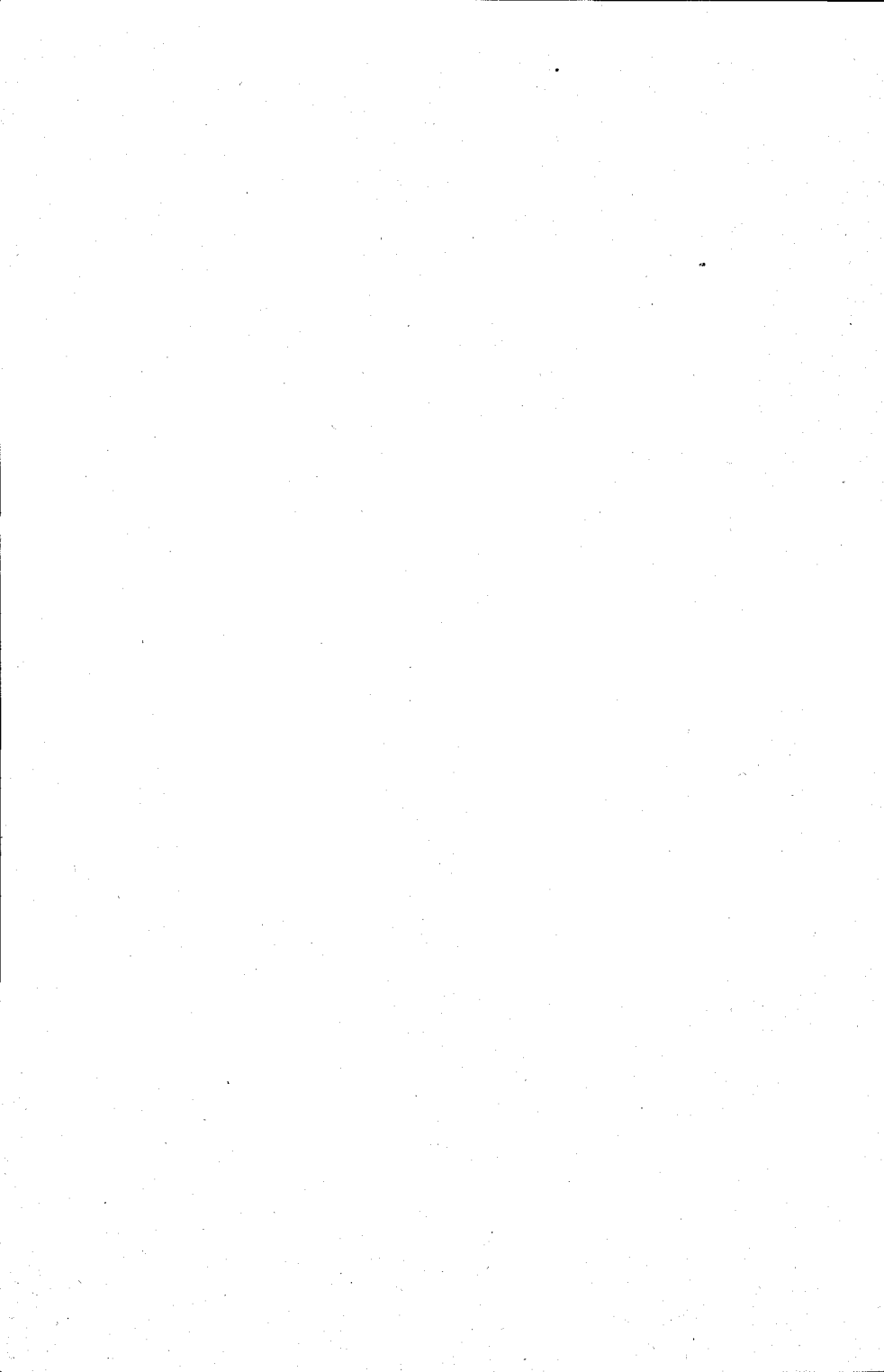
et ses capacités ne tardèrent pas à lui attirer la sympathie d'un district qui ne porte précisément pas dans son cœur les hommes qui ne sont pas véritablement de chez lui. En 1910, le Conseil d'Etat le nomme préposé à l'office des poursuites de Fribourg.

Il exercera pendant près de trente ans ses fonctions avec un savoir et une conscience professionnelle dignes de tout éloge. Le préposé Meyer faisait véritablement autorité en matière

de poursuites. Bien souvent, les avocats et même les juges qui ne craignent pas de s'instruire, faisaient appel à ses bons conseils. Il avait été appelé à faire partie de diverses commissions traitant de ces épineuses questions et que présidait le grand spécialiste de la poursuite et de la faillite, M. le juge fédéral Jæger. Les juristes de notre canton reconnaissant ses qualités avaient été heureux de le voir appelé comme juge suppléant au Tribunal cantonal. Malgré ses capacités, Louis Meyer n'était toutefois pas l'un de ces fonctionnaires hargneux qui discréditent tant le fonctionnarisme dans le grand public. Mettant toujours la bonté au-dessus de tout, il savait écouter avec une bienveillante attention les doléances de ses pauvres « clients ». A une époque où l'on se servait peut-être un peu moins de la misère pour palabrer sur le forum, Louis Meyer avait déjà su discerner le mal profond qui ronge notre époque: déséquilibre en tout, appétit de jouissance, légèreté dans la conduite de ses affaires, mais aussi salaires trop souvent insuffisants et répartition inégale du poids de l'impôt. Il faisait

bon discuter avec ce vieux Fribourgeois qui aimait bien, comme l'on dit chez nous aller « faire sa partie de blague », soit au Gothard, du temps de Mme Collaud, à la Paix, au Terminus. Bardé d'expérience, il connaissait, lui, véritablement, la misère du peuple, l'ayant vue de près pendant plus de trente ans. Il aimait à montrer à ses jeunes interlocuteurs que « l'ordre nouveau » que d'aucuns préconisent aujourd'hui des deux côtés de la barricade, ne peut être évité que par un retour à un ordre éternel de sagesse et de mesure. Cette sagesse que le préposé Louis Meyer détenait à un haut degré, il la devait à un sens religieux profond qui d'emblée lui permettait de reconnaître le juste et l'injuste. Cette religiosité naturelle et nullement ostentatoire, il avait continué à la cultiver au sein de ce chœur mixte de Saint-Nicolas qu'il affectionnait tant et dont il faisait partie depuis 1890. Louis Meyer avait eu la douleur de perdre, en 1941, son épouse. Il ne s'était jamais complètement remis de ce grand chagrin. Comme le bon serviteur, il sentait sa tâche achevée. Après avoir élevé dignement trois fils qui ont suivi la trace de leur père dans ses goûts et ses aptitudes juridiques, Louis Meyer s'est paisiblement endormi dans la paix du Seigneur.

\*\*\*





## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Autorités fédérales . . . . .	3
Pouvoir législatif cantonal. . . . .	5
Pouvoir exécutif . . . . .	9
1. Direction de l'Instruction publique et des Cultes.	10
2. Direction de Justice et Police . . . . .	34
3. Direction de l'Intérieur . . . . .	43
4. Direction des Communes et Paroisses et des Forêts	70
5. Direction des Finances . . . . .	72
6. Direction Militaire et des Etablissements de l'Etat	76
7. Direction des Travaux publics . . . . .	81
Pouvoir judiciaire . . . . .	83
Professions patentées . . . . .	98
Syndics et secrétaires communaux . . . . .	104
Etablissements de crédit public . . . . .	111
Cultes. . . . .	114
Commune de Fribourg . . . . .	116
Taxes postales . . . . .	125

\* \* \*

De Wesel à Wallenried († Henri Hayoz) . . . . .	1
Les calanges de Rue (Bernard de Vevey) . . . . .	44
Coin du patois: Le patois gruérien d'après le <i>glossaire</i> manuscrit de Louis Bornet (Jean Humbert, docteur ès-lettres) . . . . .	50
Les ponts du canton de Fribourg (Victor Buchs) . . . . .	75

	Pages
La foire de Saint Nicolas à Fribourg (G. de Montenach)	110
Le Tilleul de Fribourg: Son âge et sa légende (Pierre de Zurich) . . . . .	113
Amis des Arts . . . . .	123
Causerie sur le patois de chez nous: Fribourg (Luvi a Tobi) . . . . .	124
La fusion des Chemins de fer fribourgeois (Eric Thilo) .	131
L'effort de guerre du paysan fribourgeois (Georges Ducotterd). . . . .	135
Ephémérides 1943 . . . . .	153

\* \* \*

Robert Weck, ancien juge cantonal (Alfred Brasey) . .	163
Rodolphe Schuh (Alfred Brasey). . . . .	167
Félix Dousse, taxateur aux C.F.F. (Réd.) . . . . .	170
Paul Macherel, chef de service (Armand Spicher) . . .	171
Le Dr Joseph Aebischer (Mgr Hubert Savoy) . . . . .	173
Paul Esseiva ( * * * ) . . . . .	177
Henri Macheret (Paul Macheret) . . . . .	178
Jean Sturny, député (Eusèbe Philipona) . . . . .	180
L'abbé Léon Joye, curé-doyen de Domdidier (abbé Louis Pilloud, curé de St-Aubin) . . . . .	181
Louis Delaspre (Alfred Brasey) . . . . .	183
Jeanne Daguët, inspectrice (Hélène de Diesbach) . .	186
Le capitaine-aumônier Romain Daguët (Hermine Guggenheim) . . . . .	187
Le capitaine-aumônier Charles Trembley (abbé Louis Pilloud) . . . . .	192
Max Turmann, ancien professeur à l'Université de Fribourg (Paul Girardin) . . . . .	194
Frédéric Barras, député (Paul Perriard) . . . . .	196
Le chanoine François-Marie Bussard (M.-B.) . . . . .	199
Le PIt. Hubert Ems (Yves de Weck) . . . . .	203
Le doyen Marc Raboud (abbé Charles Donzallaz) . .	206

	Pages
Henri Hayoz, directeur (Fernand Weissenbach) . . . . .	210
Arthur Rosset, inspecteur scolaire (Firmin Barbey) . . . . .	216
Max Vacheron, ancien juge cantonal (Francis Meyer) . . . . .	219
Le Dr Schouwey (abbé P. Galley) . . . . .	221
Le Dr Max Friolet, avocat et notaire à Morat (Victor Buchs) . . . . .	223
Le chanoine Nicolas Charrière, rév. curé-doyen de Surpierre (abbé Antonin Crausaz) . . . . .	224
Roger Folly, chef de service (abbé Joseph Plancherel) . . . . .	229
Louis Meyer, ancien préposé aux poursuites (***) . . . . .	233

*Un homme averti  
en vaut deux!  
La "ROMANDE"  
fait des heureux*

So. 7

TÉL. 1029

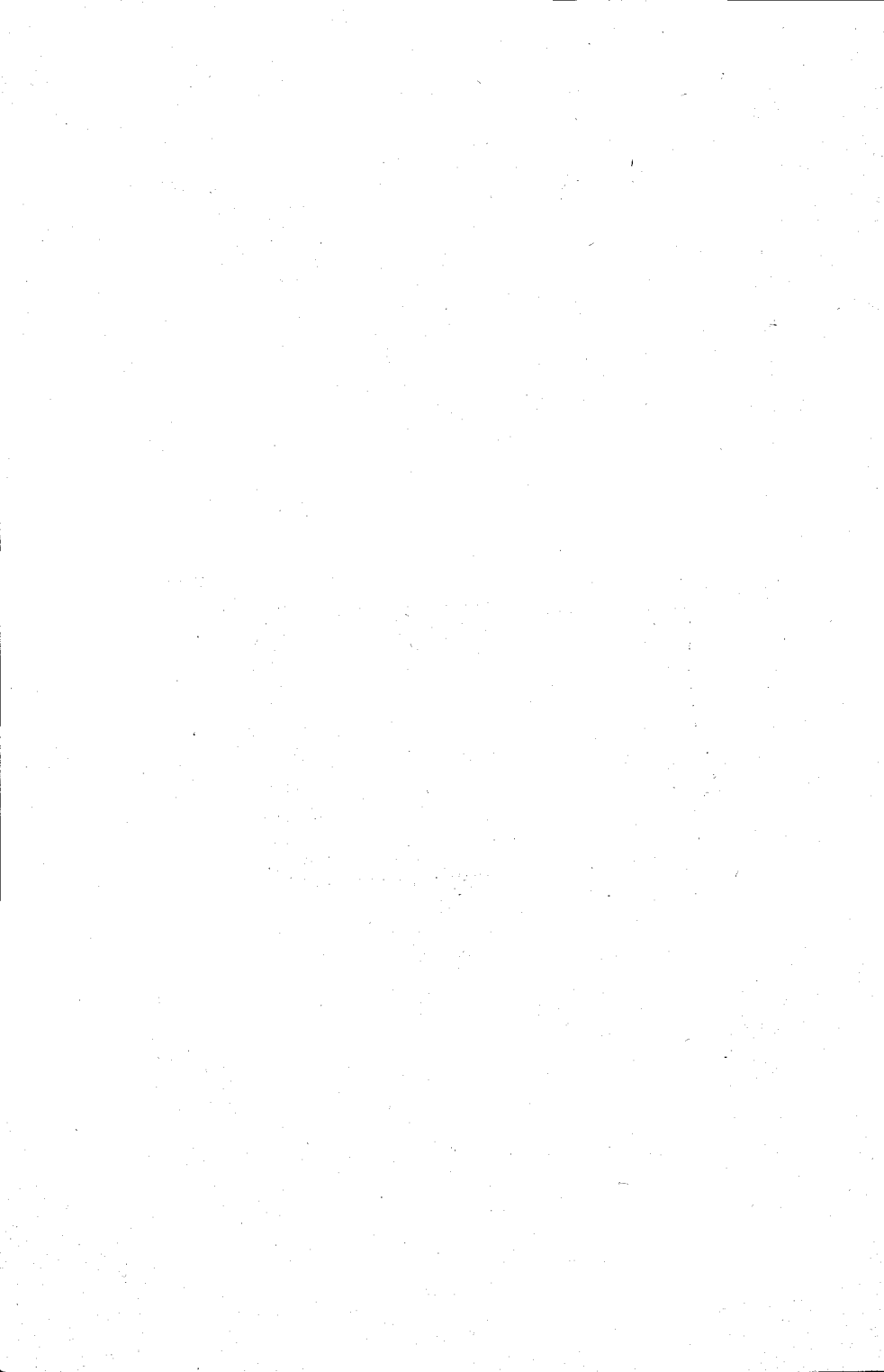
**AMMANN**

AMMANN

RUE DE L'INDUSTRIE, 8

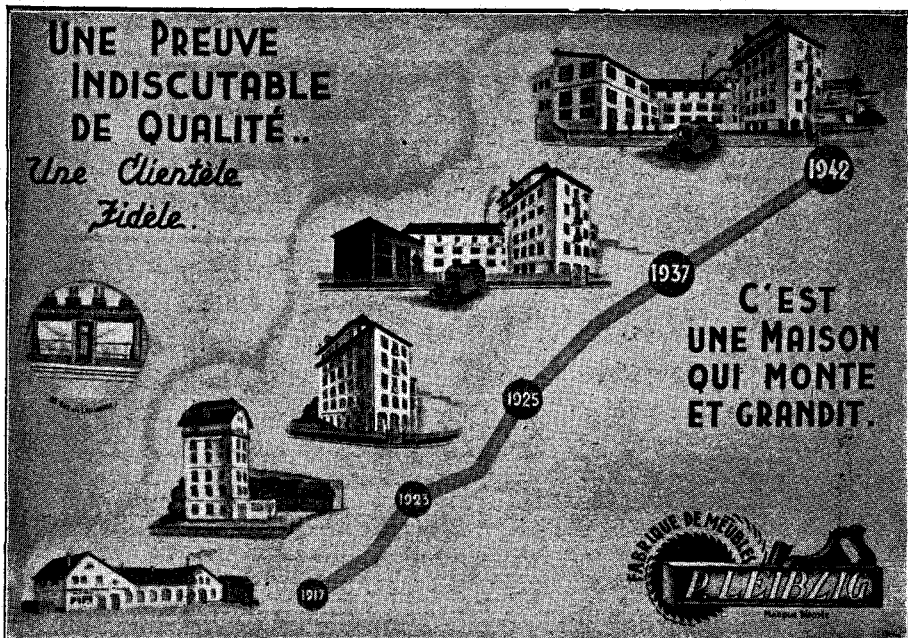
Timbres  
caoutchouc  
et métal

**FRIBOURG**



UNE PREUVE  
INDISCUTABLE  
DE QUALITÉ..

*Une Clientèle  
Fidèle.*



PENDANT PLUS DE **26 ANS**  
NOTRE FABRIQUE DE MEUBLES A SATISFAIT SA  
NOMBREUSE CLIENTÈLE GRACE A SA DEVISE:

**QUALITÉ!**

FABRIQUE DE MEUBLES  
**P. LEIBZIG** S. A.  
**FRIBOURG**

VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION DES GRAND-PLACES



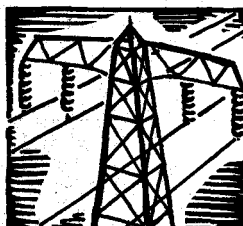
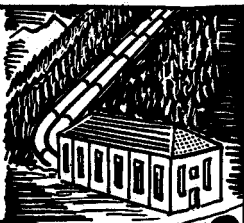
Le petit ruisseau n'est que le premier mouvement d'une force active.

# FORCE ACTIVE



Avec d'autres concours il devient torrent et façonne les montagnes.

Mais la volonté de l'homme lui impose son chemin et utilise sa force.



Ainsi en va-t-il de tout effort discipliné. La prévoyance conduit l'épargne vers la conclusion de l'assurance-vie votre force pour demain.



# LA SUISSE

ASSURANCE - VIE LAUSANNE

TOUTES ASSURANCES:

VIE • ACCIDENTS • RESPONSABILITÉ CIVILE

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANTON DE FRIBOURG

JACQUES MADÈRIN

BUREAU: PLACE DE LA GARE 38 / TÉLÉPHONE 9 11

Si vous voulez une **CHAUFFAGE CENTRAL**  
bonne installation de  
AUX MEILLEURES CONDITIONS, adressez-vous à la maison

**ALBIN BAERISWYL**

FRIBOURG - PÉROLLES, 30 - TÉL. 15.65 (BUREAU) - 15.75 (APPART.)

CHAUFFAGES CENTRAUX de tous systèmes - Installations  
sanitaires — Laiteries et fromageries à vapeur — Chauffages  
d'églises — Transformations — Réparations

BUREAU TECHNIQUE: Projet et devis sans frais ni engagement

Anémie — Chlorose — Surmenage  
Dépressions nerveuses — Convalescence — Insomnies

# Dragées Maravilha

aux plantes du Brésil

Reconstituant de premier ordre

Adjuvant des globules blancs

Favorise la lutte phagocytaire

Supplée aux déficiences de l'organisme

Prix de la boîte: **Fr. 4.80**

**Concessionnaire: R. WUILLERET, pharm., FRIBOURG**

Adénites — vieux rhumes — Affections  
des voies respiratoires — Prétuberculose

COMMERCE DE VIN

**ESSEIVA & C<sup>IE</sup>, FRIBOURG**

SUCC. DES FILS D'IGNACE ESSEIVA

MAISON FONDÉE EN 1855

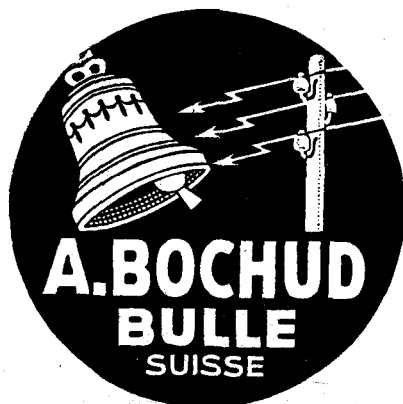
# Chemins de fer fribourgeois

## Gruyère-Fribourg-Morat

et Autobus GFM

### Equipement électrique des cloches d'églises

SYSTÈME BREVETÉ EN SUISSE ET A L'ÉTRANGER



Constructions de toutes machines pour le débit et l'utilisation du bois ● Nouvelles scies multiples pour rendement énorme ● Nouvel avancement *Bochud*, breveté ● Plus de 500 installations faites à ce jour ● Références de premier ordre

Fonderie et ateliers de construction ● Tél. 68

## JEAN MEYER, FRIBOURG

Tél. 1.73

Vins et

liqueurs

Eaux minérales



# **A. VICARINO**

VINS

**FRIBOURG**

CHAUFFAGES / VENTILATIONS  
BUANDERIES / SÉCHOIRS  
CUISINES  
INSTALLATIONS SANITAIRES

**ÉCONOMISEURS OFA**

pour toutes chaudières.  
Economie garantie 25 %.

*Représentant exclusif pour le  
canton de Fribourg :*

**LOUIS POCHON, FRIBOURG**

RUE MARCELLO, 12 / TÉLÉPHONE 11.31

40 ans d'expérience à votre disposition.

MODE POUR MESSIEURS

**ADLER**

PROPR.: A. STEFFEN - RUE DE LAUSANNE, 45

RECOMMANDE SON  
RICHE ASSORTIMENT



**FONDERIE DE FRIBOURG**

S. A.

**FRIBOURG**



TOUTES PIÈCES EN FONTE GRISE,  
SELON MODÈLES  
OU AU TROUSSEAU

# G. Eigenmann & C<sup>ie</sup>, Fribourg

Successieurs de Eigenmann, Chalton & C<sup>ie</sup>

Epicerie fine - Spécialité de cafés  
verts et torréfiés - Rôtisserie de  
cafés - Spiritueux - Conserve  
Tabacs et cigares

Téléphone 23

## Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg

FONDÉE EN 1829

EPARGNE: 2  $\frac{3}{4}$  % (Tirelire)

BONS DE CAISSE

PRETS HYPOTHÉCAIRES

aux conditions les plus avantageuses.

GARDE ET GÉRANCE DE TITRES

*La plus grande partie des bénéfices de la Caisse  
d'Epargne, est versée à des œuvres scolaires de la Ville  
de Fribourg.*

## Gremaud & Tacchini

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

BÉTONS ARMÉS

Bureaux: Villa Noël, Pérolles — Tél. 7.13

# VINS

DES MEILLEURES PROVENANCES  
DU PAYS ET DE L'ÉTRANGER

## JULES GEX, Bulle

TÉL. 66

CHÈQ. POST. 11 2589

# Cokes calibrés

de première valeur  
équivalant aux meilleurs cokes étrangers.  
Conviennent pour tous chauffages.

---

## UTILISEZ LES COKES DU PAYS

---

Exigez de votre fournisseur  
du coke de l'Usine à Gaz de Fribourg  
ou adressez-vous à l'

# USINE A GAZ

Téléphone 35 \_\_\_\_\_

Scories fines pour faux-planchers.  
Toujours à des prix avantageux.

---

## MAGASIN L. SCHNEIDER

---

RUE ST-PIERRE 10 - FRIBOURG - TÉLÉPHONE 7.77

---

TISSUS - SOIERIES RICHES ET SIMPLES  
POUR COSTUMES-TAILLEURS - ROBES -  
MANTEAUX - FOURNITURES POUR LA COU-  
TURE - ESCOMPTE POUR COUTURIÈRES -  
ÉCHANTILLONS A DISPOSITION

# Caisse Hypothécaire

du

**CANTON DE FRIBOURG**

**FRIBOURG**

*Grand' rue 25*

Société anonyme instituée par la loi du 3 décembre 1853.

*Téléphone N° 74 — Compte de chèques postaux II a 100*

**Capital social: Fr. 6 000 000.—**

dont l'intérêt 4% est garanti par l'Etat de Fribourg.

Réserves . . . . . Fr. 3 000 000.—

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES**

avec ou sans amortissement

**CRÉDITS DE CONSTRUCTION**

Avances contre nantissement de titres

**RÉCEPTION DE DÉPÔTS**

contre **OBLIGATIONS** ou sur **LIVRETS D'ÉPARGNE**

**TIRELIRES**

Achat, vente, garde et gérance de titres

**SOUSCRIPTION AUX EMPRUNTS**

Conditions avantageuses.

Discrétion absolue.

*Correspondants :*

à Bulle:

M. Jean Barras, ingénieur,  
rue de Gruyères;

à Châtel-St-Denis:

M. Gilbert Currat, notaire;

à Estavayer-le-Lac:

M. Henri Liardet, notaire;

à Morat:

M. Hans Mesey, officier d'état  
civil.

